This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

Digitized by Google

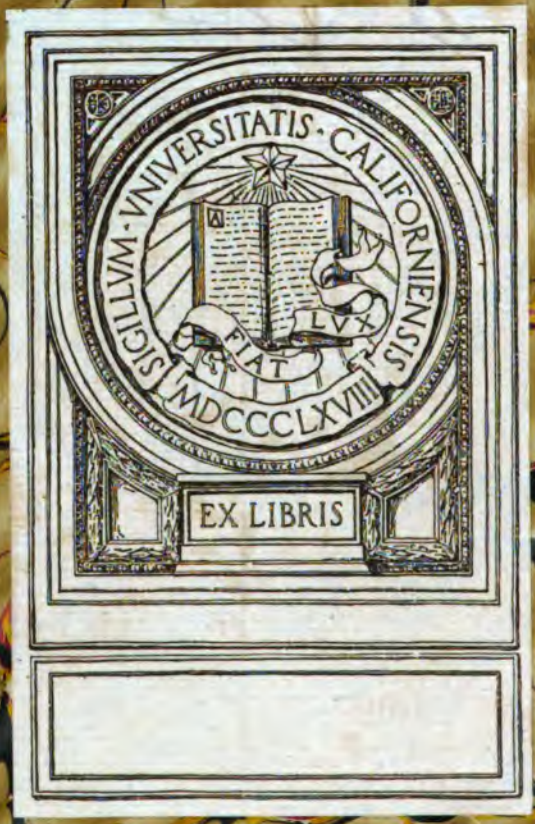

Digitized by Google

Digitized by Google

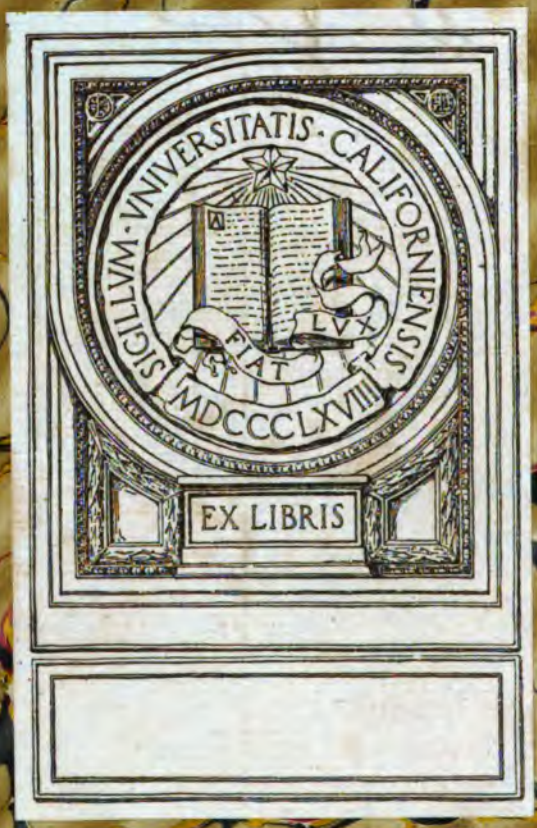

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

REVUE

DE

L'HISTOIRE DES RELIGIONS

TOME DIXIÈME

Digitized by Google

Digitized by Google

ANNALES DU MUSÉE GUIMET

REVUE
DE
L'HISTOIRE DES RELIGIONS

PUBLIÉE SOUS LA DIRECTION DE

M. JEAN RÉVILLE

AVEC LE CONCOURS DE

MM. A. BARTH, membre de la Société Asiatique; A. BOUCHÉ-LECLERCQ, professeur à la Faculté des lettres de Paris; P. DECHARME, doyen de la Faculté des lettres de Nancy; J.-A. HILD, professeur à la Faculté des lettres de Poitiers; G. MASPERO, de l'Institut, directeur général des musées d'Egypte; E. RENAN, de l'Institut, professeur au Collège de France; A. RÉVILLE, professeur au Collège de France; E. STROEHLIN, professeur à l'Université de Genève; C.-P. TIELE, professeur à l'Université de Leyde, etc.

CINQUIÈME ANNÉE

TOME DIXIÈME

PARIS
ERNEST LEROUX, ÉDITEUR
28, RUE BONAPARTE, 28

1884

UNIV. OF CALIFORNIA

Digitized by Google

PO L 3
R 4
v.10

UNIV. OF
CALIFORNIA

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

L'ÉLYSÉE DES MEXICAINS

COMPARÉ A CELUI DES CELTES

PREMIÈRE PARTIE

S'il est une tradition constante chez les peuples celtiques, chez ceux du moins qui ont, avec leur langue nationale, conservé leurs anciennes légendes, c'est celle d'un paradis terrestre situé fort loin à l'ouest, au delà de l'Océan Atlantique. Nombre d'aventuriers de leur race, à en croire certains récits, auraient traversé la grande mer, en bravant l'horreur de l'immensité et de l'inconnu, pour chercher ce lieu de délices : tel aurait été le cas pour les Gallois : Gweir, Pwyl, Pryderi, le barde Taliessin, le roi Gafran ab-Aeddan avec ses compagnons, l'enchanteur Merlin avec ses neuf savants bardes et le célèbre roi Arthur[1]. Chez les Gaëls, Condla le Rouge, Loegaire et plusieurs héros des poèmes ossianiques : Fionn Mac-Cumhail (le Fingal de Macpherson), chef des Fianns, son fils Oisin, son petit-fils Osgar, son compagnon Cuculain[2], visitèrent ou habitèrent même pendant des siècles un pays transatlantique qu'ils appelaient *la Grande-Terre* ou *le Grand-Rivage*, *la Terre des Vivants*, *l'Ile des Héros*, *la Terre des Jeunes* ou *Terre de Jouvence*, *la Plaine des Délices*, et où étaient situés le *Dintsid* (colline fortifiée ou *mound* des *Sides*,

[1]) Voyez l'*Élysée transatlantique et l'Éden occidental*, par E. Beauvois, 1re partie, dans *Revue de l'histoire des religions*, 4e année, t. VII, n° 3, mai-juin 1883, p. 310-315.

[2]) Id. *Ibid.*, p. 287-290, 292, 293, 296-298, 300-307.

262270

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

Siges ou fées) et le *Caer-Sidi* (château-fort des *Sides*)[1]. Les héros irlandais, de même que Arthur et ses compagnons Merlin et Taliessin, mais à la différence des autres Gallois, y avaient pénétré d'autant plus facilement qu'ils étaient guidés par des êtres surnaturels. Les mortels en effet ne pouvaient séjourner de leur vivant dans la demeure des génies que s'ils y étaient introduits par l'un d'eux. Dans les conceptions des Grecs, lesquelles, en ce qui concerne le paradis kronien, sont en grande partie empruntées aux druides[2], c'était Jupiter lui-même qui transportait les élus dans l'île des Bienheureux, auprès de Saturne qu'il y avait relégué et qu'il y tenait enchaîné par les liens du sommeil[3].

Les plus anciennes traditions celtiques sur l'Elysée kronien se trouvent dans les *Œuvres morales* de Plutarque. L'une d'elles avait été recueillie par le voyageur grec Démétrius de Tarse qui avait fait partie d'une théorie envoyée par un roi de Bretagne aux *Iles des Héros*, voisines de la forteresse de Kronos (Saturne); les grandes âmes, après leur séparation d'avec le corps, y allaient vivre au milieu des insulaires que les Bretons tenaient pour sacrés et inviolables[4]. L'autre légende est d'autant plus importante pour notre sujet qu'elle met l'île de Kronos en relations avec le continent transatlantique. D'après elle, en effet, la population kronienne établie près d'un golfe du Nouveau-Monde envoyait périodiquement des offrandes au séjour des Bienheureux, dans l'île d'Ogygie ; elle avait commencé à le faire au moins cent ans avant notre ère, et les Mexicains qui étaient issus de ces adorateurs de Kronos ou qui tout au moins avaient hérité de leurs croyances, les imitèrent jusqu'à la fin de l'empire Aztec; on verra à la fin de cette étude que les deux Montezuma envoyèrent des théories au Paradis terrestre, et que l'un d'eux fit interroger l'oracle de

[1]) Id. *Ibid.*, p. 287. 290, 291, 294, 310. 311.
[2]) Id. *Ibid.*, p. 279-282, et 2e partie, t. VIII, novembre-décembre 1883, p. 323 326.
[3]) Id. *Ibid.*, 1re partie, p. 280-281.
[4]) Id. *Ibid.*, p. 280.

Digitized by Google

Huemac, correspondant de point en point à celui de Kronos. La vieille légende celto-grecque mérite donc d'être traduite ici et accompagnée de tous les commentaires qui peuvent servir à l'éclairer.

Dans le dialogue conservé par Plutarque, *Sur la figure qui se voit dans la lune*, l'un des interlocuteurs est le célèbre Sylla, qui rapporte le récit d'un prêtre de Saturne, originaire du continent transatlantique et venu en Europe pour visiter les temples de ce dieu et notamment ceux de Carthage. Le fin lettré qui tint tête à Marius, commence par citer un vers d'Homère sur l'île d'Ogygie, située au loin dans le vaste Océan[1]. « Elle est, dit-il, à cinq jours de navigation à l'ouest de la [Grande] Bretagne[2]; trois autres îles, aussi éloignées l'une de l'autre que d'Ogygie, sont placées avant celle-ci, mais en tirant davantage vers le couchant du soleil d'été [ouest-nord-ouest][3]. Les barbares[4] rapportent que Kronos (Saturne) a été

[1]) *Odyssée*, chant VII, *v.* 244.

[2]) C'est-à-dire à la même distance que les classiques attribuent à l'île de Thulé, qui est certainement l'Islande dans les citations suivantes : « Pythéas place [Thulé] à six jours de navigation au nord de la Bretagne, près de la mer coagulée [banquises de l'Océan glacial]. » (Strabon, *Géogr.*, liv. I, chap. IV, § 2). — Pline le naturaliste, après avoir parlé du soleil qui ne se cache pas au solstice d'été et ne se montre pas au solstice d'hiver, ajoute : « Quod fieri in insula Thule, Pytheas massiliensis scripsit, sex dierum navigatione in septemtrionem à Britannia distante. » (*Hist. nat.*, l. II, cf. l. IV, et Dicuil, *De mensura orbis terræ*, ch. VII, § 2, n° 2, édit. Letronne, Paris 1814, in-8°, p. 37). — « Multæ et aliæ circum Britanniam insulæ e quibus Thule ultima, in quo æstivo solstitio sol de cancri sidere facientem transitum nox pæne nulla; brumali solstitio dies adeo conductus ut ortus junctus sit occasu.... Ab Orcadibus Thulen usque quinque dierum ac noctium navigatio est. » (Solin, *Polyhist.*, ch. XXII ; cf. Dicuil, ch. VII, § 2, n° 5).

[3]) On pourrait croire que ces îles sont les groupes des Orcades, des Shetlands et des Færeys, qui en effet précèdent l'Islande, lorsque l'on s'y rend en partant des îles Britanniques ; mais elles ne sont pas plus au couchant de la Bretagne que ne l'est Ogygie ; tout au contraire. Comme notre auteur les dit plus rapprochés du grand continent, il faut les chercher non pas en deçà, mais au delà de l'Océan atlantique. On verra en effet plus loin (p. 8) que Sylla se borne à répéter le récit d'un voyageur du Nouveau-Monde, venu d'un Palus-Méotide qui correspond au golfe du Saint-Laurent. Les trois îles paraissent donc être Terre-Neuve, un promontoire du Labrador et une île du Grœnland.

[4]) Évidemment ceux du voisinage, c'est-à-dire les Celtes. Il ne peut y avoir de doute à cet égard, si l'on rapproche ce passage d'un autre de Plutarque cité dans le 1er article sur l'*Élysée transatl.*, p. 281.

Digitized by Google

renfermé par Jupiter dans l'une d'elles ; mais, en tant que prisonnier de son fils, il réside plutôt au delà de ces îles et de la mer appelée Kronienne (Saturnienne). L'immense continent qui entoure la grande mer, moins éloigné des autres îles, est à cinq mille stades d'Ogygie [1], où il faut se rendre sur des embarcations à rames [2]. Le trajet en effet est lent et obstrué, à cause du nombre des rivières qui descendent du continent, apportent de la vase et rendent les eaux épaisses et boueuses, ce qui a donné lieu de croire qu'elles sont condensées par le froid [3]. Sur certains points de son littoral, ce continent a pour habitants des Grecs établis autour d'un golfe non moins grand que le Palus-Méotide [4] et dont l'embouchure correspond précisément en droite ligne à celle de la mer Caspienne [5]. Les riverains croient être sur le continent et regardent notre terre

[1]) 925 kilomètres. C'est à peu près la distance de l'Islande à la pointe méridionale du Grœnland.

[2]) Les anciens, qui ne connaissaient pas la boussole et qui, vu la petitesse de leurs embarcations, ne pouvaient se munir de vivres pour longtemps, ni de combustible, ni d'eau douce, longeaient autant que possible les côtes pour se reconnaître, pour y faire du bois et de l'eau, pour chasser et pêcher. Les navigateurs dont parle Sylla, se rendant du golfe du Saint-Laurent en Islande, avaient d'abord à passer par les parages de Terre-Neuve qui sont en effet obstrués, sinon de vase, du moins de bancs de sable ; puis à traverser le détroit de Davis, enfin à longer les côtes méridionales et orientales du Grœnland. Dans le détroit de Danemark, qui sépare le Grœnland de l'Islande, les glaces flottantes sont en telle abondance dans le courant, qu'elles ne laissent qu'un étroit passage près de la terre. Les navires à voiles y sont de si peu d'utilité que, pour explorer la rive grœnlandaise de ce détroit, le capitaine Graah a dû se servir d'un *umiak* ou bateau ramé par des femmes.

[3]) Cette opinion que Plutarque semble ne pas partager est pourtant, comme on vient de le voir, la plus juste au moins en ce qui concerne les détroits de Davis et de Danemark.

[4]) Sans doute le golfe du Saint-Laurent.

[5]) L'auteur paraît croire que la mer Caspienne se décharge dans la mer d'Azov, comme l'admettait Pallas et comme l'indique la dépression située entre les deux mers. Celles-ci ont pu être en communication par les marais du Manytch et, comme le niveau de la Caspienne était autrefois plus élevé qu'aujourd'hui, il n'est pas impossible qu'elle ait déversé ses eaux dans le Palus-Méotide, bien qu'elle soit maintenant en contrebas de la mer Noire. En tout cas cette embouchure, si elle a existé, s'est confondue à son extrémité occidentale avec celle du Don qui tombe dans la mer d'Azov un peu au nord du 45e degré de Lat. sept. Or une des embouchures du golfe du Saint-Laurent, entre la Nouvelle-Écosse et l'île du Cap-Breton, est précisément à la même latitude et à l'opposite de celle du Don.

Digitized by Google

comme une île, parce qu'elle est entourée par l'Océan. D'après eux, des compagnons d'Héraklès (Hercule)[1] se sont mêlés postérieurement à la population kronienne[2]. Restés dans ce pays, ils y ont comme ressuscité et propagé la civilisation grecque supplantée par la langue, les lois et les mœurs barbares; aussi est-ce à Héraklès qu'ils rendent le plus d'honneurs, ensuite à Kronos.

» Lors donc que l'étoile de Kronos, appelée *Phainon* (brillante) par les Grecs, et *Nyktor* (nocturne) par eux (les indigènes du grand continent), entre dans le signe du Taureau, ce qui arrive tous les trente ans, les habitants, depuis longtemps préparés à un sacrifice et à une expédition, envoient dans trente embarcations des gens désignés par le sort, avec un nombreux personnel et ce qui est nécessaire pour une longue absence et pour une traversée maritime sur des bateaux mus exclusivement par des rames. Une fois partis, les navigateurs, comme c'est naturel, n'ont pas tous la même fortune : ceux qui réusissent à traverser la mer, commencent par aborder les îles intermédiaires occupées par des Grecs et où le soleil ne disparaît sous l'horizon qu'une heure ou moins pendant trente jours[3]; encore les ténébres n'y sont-elles pas épaisses

[1]) Alii (firmarunt) Dorienses antiquiorem secutos Herculem, Oceani locos inhabitasse confines. (Ammian. Marcell., *Hist.* l. XV, ch. IX.) — Selon de vagues traditions, ce demi-dieu lui-même aurait traversé l'Océan sur une coupe donnée par le soleil. (Pisander, cité par Athénée (XI), dans *Fragmenta* édités par Fr. Dübner, à la suite d'Hésiode dans la Bibl. gréco-latine de Didot, Paris, 1840, in-8°, p. 8. Cf. *Fragm.*, de Panyasis, même recueil, p. 17; — Natalis Comes, *Mythologiæ libri decem*, édition revue et augm. *Coloniæ Allobrogum*, 1612, in-18, p. 317, 661.) Cette coupe, qui pouvait contenir une personne, n'est pas sans analogie avec la nacelle de verre sur laquelle les Sides traversaient l'Atlantique. (Voy. l'*Elysée transatl.*, p. 289, 315.) — On verra plus loin que ces compagnons d'Hercule sont les Tuatha Dé Danann, dont un des chefs était Ogma, l'Ogmios des Gaulois, qui correspondait à Hercule.

[2]) Les *Fomors* ou géants maritimes relégués avec leur roi Tethra dans les îles transatlantiques, comme Kronos l'était avec les Titans dans la mer Kronienne, à l'extrémité du monde (Homère, *Iliade*, chant VIII, v. 478-481; cf. *le Cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique*, par d'Arbois de Jubainville. Paris, 1884, in-8°, p. 237; — Hésiode, *Theog.*, v. 851, p. 17 de l'édit. Lehrs, dans la collect. Didot; — Tzetzes, *Homerica*, v. 279-280 à la suite d'Hésiode de la collection Didot),

[3]) Pour trouver un pays où le jour dure vingt-trois heures (Malte-Brun, *Géogr.*

Digitized by Google

mais atténuées par une sorte de crépuscule. Pendant quatre-vingt-dix jours, on les traite avec honneur et prévenance, en les regardant comme sacrés[1] et on leur en donne la qualification; après quoi ils se remettent en mer. Au reste il n'y a pas là d'autres habitants qu'eux-mêmes et ceux qui y ont été envoyés auparavant. Il ne leur est loisible de quitter ces îles qu'après y avoir passé treize ans[2] à sacrifier aux dieux selon

univ., 5e édit. par Huot, Paris 1841, in-8o, t. I. p. 593), sans quitter les parages qu'avait à parcourir la mission kronienne, il faut remonter jusqu'au cap Walshingham, terre de Cumberland, à l'ouest du détroit de Davis, vers 66° 20'. C'est à cette latitude que le détroit est le plus resserré, et c'est sans doute pour cette raison que nos caboteurs allaient jusque-là pour tenter la traversée de cette mer orageuse et inhospitalière. De l'autre côté du détroit, ils trouvaient, à 330 kilomètres de distance, la partie septentrionale de la colonie danoise de Sukkertoppen qui est particulièrement favorable pour la pêche et la chasse du renne et des amphibies (H. Rink, *Grønland geographisk og statistisk beskrevet* t. II. Copenhague, 1857, in-8o, p. 303, 304, 308-309). Les vivres y sont en abondance, ainsi que le bois flotté (Id., *ibid.*, p. 167), et les broussailles n'y manquent pas plus que dans le reste de l'inspectorat méridional du Grœnland (Id. *ibid.*, p. 160. — David Crantz, *Historie von Grœnland*, 2e édit. Berby et Leipzig, 1770, in-18; l. I. ch. IV, § 4, p. 19). Il n'est donc pas impossible qu'une station religieuse y ait été établie avant notre ère, comme l'affirme Plutarque ou son auteur.

[1]) Dans un autre passage, Plutarque rapporte un fait analogue, mais qui s'applique à l'une des sporades située au nord de la Grande-Bretagne, à la plus rapprochée de celles qui sont désertes. « Les habitants peu nombreux étaient considérés par les Bretons comme inviolables et sacrés. » (*De defectu oraculorum*, § 18, p. 511, du t. I de Plutarchi *scripta moralia*, édit. par Dübner, dans la Bibl. gréco-latine de Didot, Paris 1839, in-8o; Cfr. l'*Elysée transatl.*, p. 281). Coïncidence des plus remarquables, le grammairien Démétrius de Tarse, qui visita ces sporades, faisait partie d'une théorie envoyée aux îles des Génies et des Héros, avec la différence que son point de départ, au lieu d'être le Palus-Méotide du Nouveau-Monde, était le nord de l'Europe. L'île d'Ogygie ou Thulé pouvait donc voir réunis des adorateurs de Saturne venus des deux rives opposées de l'Océan atlantique.

[2]) D'après leurs propres traditions, les ancêtres des Mexicains avaient longtemps habité près de la lagune de Teoculuacan (voy. p. loin, p. 26, note 1), qui correspond à la nouvelle Méotide. Il n'est donc pas étonnant que les membres de la théorie kronienne aient été soumis à l'obligation de résider treize ans dans les îles boréales; c'était une période complète, le quart du cycle de cinquante-deux ans, le huitième du siècle de cent quatre ans. Le nombre cabalistique treize jouait un si grand rôle dans le calendrier mexicain que les vingt signes désignant chacun un des vingt jours du mois mexicain, régnaient chacun treize jours; ainsi il y avait dans chaque année factice de 260 jours, treize *cipactli*, treize *acatl*, treize *calli* et ainsi de suite. Sur ces treizaines de jours et d'années, voy. Bern. de Salagun, *Histoire générale des choses de la nouvelle Espagne*. Trad. par D. Jourdanet et Rémi Siméon, Paris, 1880, gr. in-8o,

Digitized by Google

les rites ; mais la plupart aiment mieux y rester, les uns par habitude, les autres parce que, sans travail ni souci, tout ce qui est nécessaire à la vie leur est fourni en abondance pour vivre en repos, organiser des sacrifices et des chœurs, ou bien étudier les lettres et la philosophie. Aussi bien la nature de l'île et la douceur de l'air ambiant[1] sont-elles extraordinaires.

» Quelques-uns de ceux qui songeaient à s'en retourner furent retenus par le génie du lieu qui se montra à eux comme à des familiers où à des amis. Ce n'est pas seulement par des songes et des pronostics que ces insulaires ont des rapports avec les génies ; ils les voient directement et les entendent. Kronos lui-même est enfermé dans un antre profond[2] où Jupiter le retient par le sommeil en guise de liens. Il dort sur un rocher brillant comme de l'or et au sommet duquel se tiennent des oiseaux qui viennent en volant apporter de l'ambroisie ; de là s'exhalent comme d'une fontaine de suaves parfums qui embaument l'île entière. Ces génies, qui sont les serviteurs, les ministres de Kronos, et qui veillent assidûment sur lui, étaient autrefois ses compagnons lorsqu'il gouvernait les dieux et les hommes. Conformément à leur nature divine, ils rendent beaucoup d'oracles dont les plus importants et ceux qui concernent des affaires graves sont donnés comme des songes de Kronos.

appendice du livre IV. p. 286, 288 ; — Diego Duran, *Historia de las Indias de Nueva España*, ch. I. III. du calendrier, t. II. Mexico, 1880, in-4°, p. 252-3, 264-5. (Cfr. plus loin p. 23). — Il n'est pas hors de propos de remarquer que la période de quatre-vingt-dix jours, dont il est question en haute de la p. 6, avait une importance particulière dans les voyages des Aztecs. (B. de Sahagun, *Hist. gén.*, l. IV, ch. 19, p. 264).

[1]) Il est possible que cette assertion ait été prise à la lettre par Sylla ou Plutarque ; mais rien n'empêche de croire que le voyageur lui donnait un sens relatif, et en ce cas il n'y a rien de plus vrai : l'Islande est de toutes les îles situées à cette latitude celle qui jouit de la température la plus douce.

[2]) Il ne faut pas oublier que, dans les temps primitifs, la science affectait des allures mystérieuses et ne pouvait être révélée qu'aux adeptes : de là une nécessité de substituer aux termes propres des images et des allégories que le public interprétait d'une façon et les initiés d'une autre. Sans avoir la prétention d'être du nombre de ces derniers, nous croyons comprendre que l'antre est tout simplement le rutilant cratère de l'Hekla. Ce volcan reste en repos pendant longtemps et semble sommeiller, mais tout à coup il se réveille, ses éruptions entrecoupées rappellent les pénibles efforts de respiration et les convulsions titaniques de Kronos, qui sont décrites un peu plus loin (p. 8).

Digitized by Google

Ce dieu voit en effet dans ses rêves ce que Jupiter médite dans sa providence ; lorsqu'il s'éveille, sa respiration est agitée et il a des convulsions titaniques, jusqu'à ce que, retombant dans le sommeil, sa royale et divine intuition cesse d'être ternie et redevienne nette.

» L'étranger qui donna ces renseignements (à Sylla), ayant été transporté dans ces îles, s'appliqua à loisir au culte du dieu et acquit des connaissances astrologiques aussi étendues que quiconque est allé le plus loin dans l'étude de la géométrie ; pour le reste il s'adonna à la philosophie naturelle. Entraîné par la curiosité et le désir de voir la grande île, comme ils nomment notre continent, il prit congé de ses amis au bout de trente ans et après avoir été relevé par ses remplaçants. Il partit avec des bagages modestes et légers, mais emportant de grandes ressources dans des vases d'or. Ce qui lui arriva postérieurement, quels peuples il visita pour étudier les lettres sacrées et se faire initier à toutes sortes de mystères, c'est ce qui ne pourrait être conté en un seul jour, de la manière du moins dont il nous l'a rapporté, en exposant chaque chose avec une extrême précision. Ecoutez pourtant ce qui touche à la présente discussion : il passa fort longtemps à Carthage, parce que Kronos y est fort honoré[1]. » Après avoir ajouté à ce récit beaucoup de particularités étrangères à notre sujet, Sylla déclara qu'il les tenait d'un prêtre de Kronos, lequel disait les avoir apprises des serviteurs et des ministres de ce dieu[2].

Cent ans avant notre ère, les moyens de navigation n'étaient certes pas plus primitifs qu'au moyen-âge, où les Gaëls et les Scandinaves se faisaient un jeu de traverser l'Atlantique, en allant des îles Britanniques en Irlande, de là au Grœnland, puis au Labrador, d'où ils suivaient la côte américaine jusqu'au-delà de la mer du Saint-Laurent. Il n'est donc pas improbable qu'un voyageur parti de la méotide du Nouveau-Monde ait fait le trajet inverse : la voie lui avait été montrée par ceux

[1]) *De facie in orbe lunæ*, § 26, p. 1151-1153 du t. I. des *Moralia* de Plutarque, collect. Didot.
[2]) *Ibid.* § 30, p. 1157.

Digitized by Google

des adorateurs de Kronos qui avaient porté en Amérique le culte de ce dieu et les légendes sur le paradis kronien. Il résulte de certaines données géographiques et météorologiques que l'interlocuteur de Sylla avait des notions réelles de la nature transatlantique : on reconnaît par exemple assez clairement dans sa relation tronquée les bas-fonds ou bancs de sable des parages de Terre-Neuve et les glaces flottantes qui encombrent les mers du Grœnland, ainsi que la mer du Saint-Laurent dans la Nouvelle Méotide située à la latitude de l'ancienne, sans parler de l'identité de la tradition kronienne avec celles des Mexicains originaires des mêmes parages. Les inexactitudes que l'on peut relever dans le récit du prêtre de Saturne n'infirment pas sa véracité ; on peut tout aussi bien les attribuer à ceux qui ont résumé sa narration. Aujourd'hui que les lacunes dans nos notions géographiques sont beaucoup plus restreintes et les points de repère infiniment plus nombreux qu'alors, il ne se produirait pas de moindres confusions, si les voyages de nos explorateurs, au lieu d'être décrits par eux et accompagnés de levés topographiques, ne nous parvenaient que déformés, après avoir passé de bouche en bouche pendant plusieurs générations. A plus forte raison devait-il en être ainsi pour ceux qui ont répété, sans pouvoir le bien comprendre, le récit souvent allégorique de l'indigène du Nouveau Monde.

Sylla et Plutarque prenaient peut-être à la lettre les assertions relatives au Grecs des îles et du continent transatlantique ; elles mériteraient peu de crédit s'il fallait absolument les interpréter de la sorte, mais il n'est aucunement nécessaire de croire que les colons de la Méotide occidentale fussent venus directement de l'Hellade, de l'Ionie ou de l'Archipel ; leur point de départ pouvait être beaucoup moins éloigné : sans parler des Grecs établis dans la Gaule, il devait y en avoir d'autres jusque dans les îles Britanniques. Saint-Jérôme écrivait à ce propos : « Lisons les livres de Varron *Sur les Antiquités*, ceux de Sisinnius Capiton, du grec Phlégon, ainsi que d'autres grands savants, et nous verrons que presque toutes les îles, les côtes

Digitized by Google

du monde entier et les terres voisines de la mer, ont eu des Grecs pour habitants. Ceux-ci, comme nous l'avons vu, ont occupé tous les rivages de la mer, depuis les monts Amanus et Taurus jusqu'à l'Océan Britannique [1]. » Cette dernière assertion n'est pas aussi invraisemblable qu'elle en a l'air : outre qu'elle est corroborée par l'existence, au temps de Solin [2], d'une inscription grecque dans la Calédonie, elle cadre bien avec d'autres passages des écrivains classiques [3] et avec de nombreuses traditions gaéliques. Nous allons voir en effet, d'après une combinaison de celles-ci avec ceux-là, que Hercule, ou plutôt son pendant gaélique Ogma, s'établit en Irlande et de là passa dans les îles transatlantiques où il porta une civilisation plus développée. En d'autres termes, la thèse ethnographique du prêtre de Saturne va être confirmée par divers auteurs auxquels elle est étrangère.

[1]) Terras quæ mari vicinas Græcis accolis occupatas : qui ut supra diximus [col. 511], ab Amano et Tauro montibus, omnia maritima loca usque ad Oceanum possedere Britannicum (*Liber questionum hebraicarum in Genesim*, col. 515 du t. II de Sancti Eusebii Hieronymi Stridonensis presbyteri *opera*, édit. par Johannes Martianay, Paris, 1699, in-f°.)

[2]) In quo recessu Ulyxem Caledoniæ appulsum manifestat ara græcis litteris scripta votum (*Polyhist.* ch. 22).

[3]) Nous savons déjà, par Ammien Marcellin, que Hercule avait conduit des colons Doriens jusque sur les rives de l'Atlantique et, par Pisander, que ce dieu lui-même avait traversé l'Océan (voy. plus haut, p. 5, note 1). Ces traditions nous expliquent pourquoi, dès le temps d'Aristote, on appelait *Voie d'Hercule* un grand chemin qui allait d'Italie en Ibérie, en passant par la Ligurie et la Celtique, et où la sécurité des voyageurs grecs et indigènes était garantie par la responsabilité des gens du voisinage. (*De mirabilibus auscultationibus* dans Aristotelis *opera omnia*, collect. Didot, vol. IV, part. I, Paris, 1857, in-8° p. 88). — Ephore de Cumes, contemporain du philosophe de Stagire, affirme que les Celtes étaient philhellènes (dans Strabon, *Géogr.* l. IV ; ch. 4, § 6). — Un anonyme que l'on croit être Scymnus de Chios ou Marcianus d'Héraclée, mais qui en tout cas écrivait vers l'an 90 avant notre ère, dit que, dans leurs relations avec les Grecs, les Celtes avaient adopté les mœurs de ces derniers. (*Periegesis*, v. 183-185 dans *Geographi græci minores*, édit. par C. Müller, Coll. Didot, t. I, Paris, 1885 in-8° p. 202.) — Enfin Richard de Cirencester, qui écrivait au XIIIe siècle, mais qui s'appuyait sur d'anciens documents, dit qu'il ne manquait pas d'auteurs pour affirmer que Hercule était venu fonder un royaume en Bretagne ; plus loin, il ajoute que, d'après les anciens, on voyait du pays des Cymrys les colonnes d'Hercule et que l'île de Herculea n'en était pas éloignée (voy. sa *Descript. de la Bretagne*, ch. III, § 3, et VI, § 16, dans *Six old english chronicles*, trad. par J.A. Giles. Londres, 1844, p. 422, 441).

Digitized by Google

Diodore de Sicile rapporte[1] que Hercule, s'étant uni dans la Celtique avec la fille du roi de ce pays, en eut un fils nommé Galatès qui devint roi à son tour et donna son nom à ses sujets. Parthenius est encore plus explicite[2]: il donne à la princesse le nom de Keltinè, au père celui de Bretannos, et au fils celui de Keltos. Ce demi-dieu passait donc pour avoir été en relations[3] avec les Bretons[4]. On l'identifiait avec Ogmios, le dieu de la force intellectuelle chez les Celtes[5], correspondant à Ogma, l'inventeur de l'alphabet ogam, d'après les Gaëls[6]. Or Ogma était issu de Nemed qui avait conduit en Irlande une colonie gréco-scythe[7]. Il y avait alors dans cette île des géants sanguinaires, les Fomors, qui font pendant aux Cyclopes des fables classiques[8], et qui passaient pour être en connexion avec les Celtes, Polyphème leur chef, ayant eu de la nymphe Galatée, Keltos, Illourios et Gala[9], les éponymes des ancêtres ou de peuples frères des Gaëls. Comme fils d'Ouranos, les Cyclopes étaient frères de Kronos et des Titans, et il est permis de croire qu'ils habitaient avec eux la Kronie, ce paradis des dieux détrônés et des héros vaincus[10].

Chez les Gaëls, Tethra, roi des Fomors, est identique à Kronos[11] : de même que celui-ci dévorait ses propres enfants,

[1]) *Bibl. histor.*, liv. V, § 24, dans *Scriptores rerum Gallicarum*, édit. par D. Bouquet, t. I, p. 303.

[2]) *De amatoriis effectibus*, ch. xxx, dans D. Bouquet, *Script.*, t. I, p. 303.

[3]) Amicales apparemment, puisque Diodore de Sicile affirme que « ni Bacchus, ni Hercule, ni d'autres héros ou souverains n'avaient porté la guerre » dans l'île Britannique (*Bibl. histor.*, liv. V, § 21).

[4]) Voy. Richard de Cirencester, cité plus haut, p. 10, note 3.

[5]) Lucien de Samosate, *Préface ou Hercule*, § 1-6.

[6]) *Leabhar Breathnach annso sis.* — The Irish version of the *Historia Britonum* of Nennius, édit. avec notes et trad., par James-Henthorn Todd, avec introd. et addit., par Algernon Herbert, Dublin, public. de Irish archæological Society, 1848, in-4°, p. 46-47.

[7]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol. irlandais*, p. 87-89.

[8]) *Id.*, *ibid.*, p. 218-219.

[9]) Bacchylides, cité par Nat. Comes, *Myth.*, p. 975 ; — Appian. Alexandr., *De bellis Illyricis*, dans *Script.*, de D. Bouquet, t. I, p. 461.

[10]) « La nuit prit à regret la voie de la Kronie pour visiter les affreux et nébuleux Titans, tandis que l'aurore monta de la terre de Saturne à celle de Jupiter. » (Tzetzès, *Homer.*, v. 279-281. — Cfr. plus haut, p. 5, note 2).

[11]) *Three Irish glossaries, with a preface and index*, by W. S. [Whitley

Digitized by Google

que les Carthaginois lui sacrifiaient les leurs[1] et que d'autres peuples immolaient des hommes sur ses autels[2], les Fomors exigeaient des fils de Némed les deux tiers des enfants nés dans l'année[3]. Les Némédiens, pour se soustraire à cette insupportable tyrannie, prirent le parti d'émigrer : quelques-uns d'entre eux se joignirent sans doute[4] à ces bandes de Gaulois qui allèrent piller le temple de Delphes, en 279 avant notre ère, et dont les uns poussèrent jusqu'en Galatie, tandis que d'autres, restés à la solde de Pyrrhus, parcoururent avec lui la Macédoine et le Péloponèse, et qu'une partie d'entre eux retournèrent à Toulouse, leur patrie, avec un riche butin[5]. Ceux d'Irlande se dirigèrent, à ce qu'il paraît d'après leurs propres traditions, vers le nord de l'Europe pour regagner les îles Britanniques, où ils introduisirent une civilisation plus

Stokes]. Londres, 1862, in-8°, p. XXXI, 42; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.*, p. 194, 198.

[1]) Vers l'an 300 avant notre ère, les Carthaginois attribuant au courroux de Saturne, les revers qu'ils avaient éprouvés pendant l'invasion d'Agathocle, résolurent de rétablir dans toute leur rigueur les anciens rites. Au lieu de continuer à sacrifier au dieu παιδοφάγος des enfants achetés, ils choisirent dans les familles les plus illustres deux cents enfants, auxquels furent ajoutés trois cents autres, livrés par leurs propres parents, pour être immolés en l'honneur de Saturne (Diodore de Sicile, *Bibl. histor.*, l. XX, § 14).

[2]) Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* I. I. ch. IV ; — Simon Pelloutier, *Histoire des Celtes*, nouv. édit., par de Chiniac, t. V. Paris, 1771, in-18, liv. III, ch. VI, p. 159-162, 164-165 ; — Nat. Comes, *Mythol.*, p. 64, 84, 120.

[3]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle myth.* p. 102 ; — Cfr. Eug. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, nouv. tirage. Dublin, 1878, in-8, p. 250.

[4]) D'après Pausanias, les envahisseurs de la Grèce venaient des rives de l'Océan (l. X, dans D. Bouquet, *Script.*, t. I, p. 470), et cet auteur dit avoir vu des cadavres de *Cares*, peuple venu des extrémités de la Celtique, qui sont désertes à cause du froid (t. I, dans le même recueil, p. 465). On a rapproché ce nom de celui des *Carines* qui, d'après Ptolémée (l. II), habitaient le nord-ouest de l'Écosse, en plein pays gaélique. — Diodore de Sicile (*Bibl. histor.*, liv. V. § 32), après avoir parlé des Bretons d'Iris ou plutôt Irin (en Gaélique Eriu, l'Irlande), passe immédiatement au pillage du temple de Delphes et aux expéditions en Asie, et il nomme Helléno-Galates les peuples qui y prirent part. Ce nom composé peut parfaitement comprendre les *Tuatha Dé Danann* qui, dans le cours de leurs expéditions, avaient séjourné en Grèce.

[5]) Justin, *Hist.*, l. XXXII. — Sur cette expédition, voy. les passages des écrivains classiques auxquels renvoie D. Bouquet, t. I, index chronol., p. LXXXV et s. — Cfr. Am. Thierry, *Hist. des Gaulois*, l. II, ch. I, III ; — Félix Robiou, *Hist. des Gaulois d'Orient*. Paris, 1876, in-8°, ch. IV.

Digitized by Google

avancée : ils avaient en effet, pendant leur séjour en Grèce et notamment à Athènes, été initiés aux lettres, aux sciences et aux arts, et même aux pratiques de la magie [1].

Les légendes ethnographiques des Gaëls ne sont donc pas inconciliables avec l'histoire positive, et l'on conçoit que les Grecs entendant parler de *Tuatha Dé Danann* (gens du dieu de Danann), compagnons d'Ogma, qui avaient traversé l'Océan Atlantique, les aient qualifiés de Grecs (Δαναοι) et les aient pris pour des compagnons de Héraklès-Ogmios, établis sur le continent transatlantique. Ils procédaient sans critique à des identifications de ce genre : pour peu qu'une divinité étrangère eût des attributs communs avec un hôte de leur Olympe, ils ajoutaient à son nom barbare un qualificatif au moyen duquel ils en faisaient un de leurs dieux ; une centaine d'années avant notre ère, Posidonius affirmait, par exemple, que les femmes des Namnètes sacrifiaient à Bacchus dans un îlot placé juste en face de la Loire, et Artémidore prétendait que, dans une île située près de la (Grande) Bretagne, on rendait à *Dèmèter* (Cérès) et à *Korè* (Proserpine) le même culte que dans l'île de Samothrace [2].

En s'appropriant ainsi les fabuleux exploits des Tuatha Dé Danann et les croyances religieuses des Celtes, qui eux-mêmes n'étaient pas sans leur avoir fait de nombreux emprunts, les Grecs étendaient le domaine de l'Hellénisme en vertu de la fiction qui permet de déclarer anglaise, française, espagnole, avant de l'avoir réellement colonisée, toute terre découverte ou explorée par quelque navigateur de ces nations. Ces exemples feront comprendre comment saint Jérôme a pu dire avec une apparence de vérité que les Grecs avaient occupé toutes les îles et les rivages du monde connu des anciens ; non pas que des Doriens, des Ioniens, des Achéens ou des

[1]) Rod, O'Flaherty, *Ogygia seu rerum Hibernicarum chronologia*. Londres, 1685, in-4°, p. 66, 71, 73 ; — J. Keating, *A general history of Ireland translated* by Dermod O'Connor, 3e édit. Londres, 1738, in-folio, p. 40. 42, 43.

[2]) Strabon. *Géogr.*, l. IV ch. IV, § 5. — Cfr. Priscianus, *Periegesis è Dionysio*, v. 586-587, et Rufus Festus Avienus, *Descriptio orbis terræ*, v. 751-754.

Digitized by Google

Æoliens eussent pénétré dans tous les lieux accessibles par mer, mais leur nation y était représentée soit matériellement par ses produits, soit intellectuellement par sa langue, ses mœurs, sa religion ou sa civilisation qui s'étaient certainement infiltrées de bonne heure chez les Celtes du continent ou des îles Britanniques. Or les Celtes allaient à Thulé sous le cercle polaire aussi bien du temps de Pythéas, au IVe siècle avant notre ère, que douze cents ans plus tard au temps de Dicuil, et l'on sait que plusieurs anciens navigateurs se rendant en Irlande furent jetés sur le littoral du Nouveau Monde. Les sagas en donnent de nombreux exemples [1] et nous apprennent aussi qu'un certain nombre de navires égarés ou naufragés surent retrouver leur route et regagner leur pays. Les conditions dans lesquelles voyageaient les Scandinaves vers l'an 1000 n'étant guère meilleures que celles des contemporains de Pythéas, il n'est aucunement impossible que les anciens Gaëls ou même leurs prédécesseurs les Tuatha Dé Danann aient trouvé le chemin du Nouveau Monde, s'y soient établis et aient fourni les principaux traits du curieux récit de Sylla.

Mais il n'est guère vraisemblable, objectera-t-on, que les Grecs ou les Celtes aient, à une époque si reculée, senti le besoin d'aller coloniser les îles septentrionales si peu favorisées de la nature, alors qu'il y avait plus près d'eux tant de contrées fertiles et mal peuplées où il leur eût été plus facile de s'établir. Nous répondrons que ces émigrants ne cherchaient pas exclusivement des peuples à dompter, des terres à coloniser, ou des ports pour y fonder des comptoirs commerciaux ; ils avaient aussi, comme nous, des stations scientifiques et des lieux de pélerinage ; c'était notamment le cas pour Ogygie et les îles des Génies situées au nord de la Grande Bretagne. [2] Constance Chlore n'était pas le seul payen qui eût

[1]) E. Beauvois, *la Découverte du Nouveau-Monde par les Irlandais et les premières traces du christianisme en Amérique avant l'an* 1000, dans *Compte-rendu du Congrès international des Américanistes*, 1re session, Nancy, 1875, t. I, p. 79.

[2]) Voy. plus haut, p. 5, 8.

Digitized by Google

voulu contempler le soleil dans des contrées où il ne se couche presque pas. [1] Nombre de gens pieux parmi ses correligionnaires voulaient aller jusqu'à la latitude où il n'y a pas de nuit à la Saint-Jean d'été et même où le soleil reste six mois sur l'horizon selon une exagération dont parle Pline l'Ancien. [2] Aux yeux des peuples qui adoraient l'astre du jour, ce singulier phénomène avait un caractère religieux, et de même que les Parsis envoient encore de l'Inde, où ils sont actuellement établis, jusqu'à Bakou, près de la mer Caspienne, des prêtres pour desservir un temple où les gaz souterrains alimentent les flambeaux qui, selon leurs rites, doivent brûler continuellement en l'honneur du soleil ; de même les Bretons et les Gaëls ont dû éprouver, dès l'antiquité, le besoin d'élever des autels aux divinités sidérales jusqu'auprès du cercle polaire, notamment à Saturne dans l'île d'Ogygie et dans les îles antérieures [3], et à Apollon chez les Hyperboréens. Partout les missionnaires ont précédé les commerçants ou les conquérants, parfois même les explorateurs, quand ils ne l'étaient pas eux-mêmes. Ceux de l'île d'Ogygie n'avaient pas seulement à observer les éruptions de l'Hekla ou les jets d'eau du Geysi pour en tirer des pronostics ; quelques-uns d'entre eux prolongeaient leur séjour en Islande pour y poursuivre leurs études *philosophiques* qui, dans l'acception très large autrefois donnée à ce terme, n'étaient pas exclusivement spéculatives, mais embrassaient aussi tout l'ensemble des connaissances humaines. L'un d'eux disait à Sylla qu'il s'était spécialement occupé d'histoire naturelle, de géométrie et d'astronomie, [4] de sorte que ces antiques pionniers de la science ont devancé de deux mille ans nos explorateurs des mers polaires ; il n'est pas jusqu'à nos stations météorologiques qui n'aient dû avoir leur prototype dans celle d'Ogygie. L'enthousiasme religieux est un plus puissant mobile que l'ambition,

[1]) E. Beauvois, l'*Elysée transatl.*, p. 284.
[2]) *Hist. natur.* l. II.
[3]) Voy. plus haut, p. 5.
[4]) Voy. plus haut, p. 8.

Digitized by Google

que l'appât des richesses ou que l'amour de la science ; bien aveugles et ignorants de la nature humaine sont les politiques qui le bannissent de leurs programmes !

Après l'expédition en Grèce et le retour de la fraction des Némédiens qui avaient pris le nom de *Peuple du dieu de la littérature*, [1] les Fomors, vaincus et expulsés de l'Irlande, se réfugièrent dans plusieurs contrées, notamment dans le *Lochlann* (Pays des fjords, Scandinavie), d'où on les vóit revenir de temps à autre pour molester leurs vainqueurs. [2] Quelques-uns traversèrent l'Atlantique pour s'établir dans les îles et sur l'immense continent mentionné par Plutarque, et c'est eux que cet écrivain nomme la population kronienne. Tethra, leur chef, quoique détrôné comme Saturne, continua, comme lui, à régner sur les Bienheureux [3] et sur les Fomors qui répondent de point en point aux Titans, habitants de la Kronie et compagnons du ténébreux Kronos. [4] De même que celui-ci recevait dans son séjour les élus désignés par l'usurpateur de son trône, [5] de même Tethra, le premier occupant de *Mag-Mell* (Plaine de délices) donna asile aux Tuatha Dé Danann [6],

[1]) *Tuatha Dé Danann*, mot à mot : Gens du dieu de Dana. Or *Dana*, au génitif *Danann* ou *Donand*, était la déesse de la littérature, et *dân* signifiait en vieux gaélique : talent, génie (H. D'Arbois de Jubainville, *Introduction à l'étude de la littérature celtique*, Paris, 1883, in-8°, p. 260 ; *le Cycle mythol. irlandais*, p. 144-149).

[2]) *Old celtic romances* translated from the gaelic by P. W. Joyce, Londres, 1879 in-18°, p. 229 ; — D'Arbois de Jubainville, le *Cycle mythol. irlandais*, p. 132.

[3]) D'Arbois de Jubainville, *ibid*, p. 192, 193, 198 ; — E. Beauvois, l'*Elysée transatl.* p. 289.

[4]) Tzetzès, *Homerica*, v. 279, 289.

[5]) Voy. plus haut, p. 2.

[6]) On est autorisé à l'induire de ce qu'il y avait des Sides dans le royaume transatlantique de Tethra (E. Beauvois, l'*Elysée transatl.* p. 289) ; or de tous les génies des Gaëls, les Tuatha étaient les seuls qui fussent appelés *Sides*. (In Irish mythology we meet with three principal classes of supernatural beings : the first divine, the second carthly, and the thrid infernal. The first class s the Sidè, the spirits of the Tuatha de Danand. The chiefs of these spirits became deities : the rest blessed immortals residing in the *Land of the Living*..... We must remember that none but the spirits of the Tuatha de Danand are called Sidè. These Sidè were the native terrene deities of ancient Eriu. — J. O'Beirne Crowe, notes au *Siabur-Charpat Con Culaind*, p. 402 de *The Journal of the Royal historical and archæological Association of Ireland* 4e série, t. I, part. 2, Dublin, 1871, in 8.) — Cfr. E. O'Curry, *Lect.* p. 505 ; — P. W. Joyce, *Old celtic romances*, p. 402.

Digitized by Google

ses proscripteurs, lorsqu'ils eurent à leur tour éprouvé les revers de la fortune.

Ceux-ci en effet furent expulsés de l'Irlande par de nouveaux immigrants, les fils de Miled, qui étaient venus de l'Orient, en passant par l'Égypte, par la Gétulie, où s'élevait la ville de Carthage, par l'Espagne,[1] où elle avait envoyé des colonies ; et comme ils s'appelaient Fêné,[2] nom rapproché de *Pœni*, les Phéniciens d'Afrique, on en a conclu qu'ils appartenaient à cette famille sémitique.[3] Ils en pratiquaient en effet le culte sanguinaire ; aussi rétablirent-ils les sacrifices humains que leurs prédécesseurs, les compagnons d'Ogma, avaient abolis, de même que Hercule avait adouci les rites des adorateurs de Saturne.[4] Plus cruels même que les Fomors, ils immolaient en l'honneur de Crom Cruach leur propres enfants, les premiers nés, pour obtenir de cette idole le beau temps, de bonnes récoltes, la puissance et la paix.[5] *Crom Cruach*, que l'on interprète de plusieurs manières, mais dont la traduction la plus littérale est la *courbe ensanglantée*,[6] était une pierre ornée d'or, convexe, comme l'épithète nous autorise à le penser, et

[1]) E. O'Curry, *lect.* p. 127, 164, 217 ; — Lor. Diefenbach, *Celtica, Versuch einer genealogischen Geschichte der Kelten*, t. II, part. 2, Stuttgart, 1840 in-8°, p. 419-420.

[2]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.*, p. 39, 173, 228. — Ce nom est devenu *Fiann* dans les poèmes ossianiques et *Fenian* en anglais.

[3]) Dans le même ordre d'idées on a voulu aussi dériver de *Gætuli* le plus connu de leur nom : *Goidheal* ou Gaeidhil (prononcez *Gæil*, O'Curry, *Lect.* p. 3, note 3), syncopé en Gaël. « Bardi hibernici, Maelmurius et Eochodius, qui sæculo IX floruerunt, majores suos ideo *Gaethluig* dictos fuisse aiunt, quia e *Gethulia* orti in Hispaniam primum atque inde in Hiberniam transierunt, conducente Hebero et Heremone, filiis cujusdam militis [Miled, d'où Milédiens], cui nomen Golam, qui à Fenio-Fear-Saoidh, id est à Phœnice-viro-sapiente, genus suum traxisse dicebatur. » (O'Connor, I. 9, cité par *Diefenbach, Celtica*, t. II. part. 2. p. 419).

[4]) Denys d'Halicarnasse, *Antiq. Rom.* l. I. dans *Script.* de D. Bouquet, t. I. p. 368 ; — Nat. Comes, *Mythol.* p. 64 ; — Pelloutier, *Hist. des Celtes*, l. III. ch. 6, t. V. p. 159-162.

[5]) Voy. un passage caractéristique du *Livre de Leinster*, trad. par M. d'Arbois de Jubainville dans *le Cycle mythol. irlandais*. p. 107-108, reproduit plus loin p. 28, note 2.

[6]) E. O'Curry (*Lectures*, p. 632) rendait ces mots par *bloody maggot* (le ver sanglant). Il semble préférable de les expliquer avec M. d'Arbois de Jubainville par *la courbe sanglante* (*Cycle mythol.* p. 107).

Digitized by Google

servant apparemment à appuyer les victimes humaines pendant le sacrifice ; en d'autres termes ce devait être l'autel même sur lequel on égorgeait les premiers nés offerts à cet oracle lorsqu'on le consultait.[1] Une fois ses adorateurs, les Milédiens, fils de Miled, ou Gaël propres, poussèrent le fanatisme jusqu'à se vouer eux-mêmes à la mort : leur roi Tigernmas, les avait convoqués dans la *Plaine de l'adoration* (Mag Slechta), pour les solennités de Samain, la fête des morts qui se célébrait le premier novembre, et qui était la nuit même dans laquelle les Némédiens, ancêtres des Gaëls, payaient leur tribut d'enfants aux cruels Fomors. Les dévots se prosternèrent avec tant de force devant Crom Cruach que le sang leur jaillit du front, du nez, des oreilles et des coudes, et que la plupart d'entre eux en moururent.[2] On signale chez les Gaulois une coutume qui pouvait différer quelque peu, mais qui avait toujours pour résultat l'effusion du sang humain : les empereurs Auguste et Claude leur ayant interdit, l'un partiellement, l'autre totalement les sacrifices humains, les dévots tournèrent la prohibition en se faisant tirer du sang dans les temples.[3] On verra plus loin que cette pratique passa par les mêmes phases, se succédant dans le même ordre, au Mexique, et que les rites inhumains des adorateurs de Saturne (Tezcatlipoca-Huemac) y furent abolis par le représentant d'Hercule (Quetzalcoatl), puis rétablis par une réaction barbare analogue à celle des Milédiens, tandis que les deux chefs des cultes opposés trouvaient place l'un et l'autre au paradis terrestre, comme Tethra et ses anciens

[1]) O'Flaherty, *Ogygia*, part. III, ch. XXI, p. 197 ; — E. O'Curry, *Lect.*, p. 103.

[2]) O'Flaherty, *Ogygia*, part. III, ch. XXI, p. 195, 197 ; — Ch. O'Connor (*prol.* part. I. p. 22) cité par John O'Daly dans *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1856, vol. IV. Dublin, 1859 in-8, p. 30-31 note ; — Thomas Moore *the History of Ireland*, ch. II, dans *Collection of ancient and modern British authors* de Baudry, vol. 199, Paris, 1837, in-8, p. 15 note ; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 112.

[3]) Gentes superbæ, superstitiosæ, aliquando etiam immanes adeo ut hominem optimam et gratissimam diis victimam cæderent. Manent vestigia feritatis jam abolitæ, atque, ut ab ultimis cædibus temperant ita nihilominus, ubi devotos altaribus admovere, delibant (Pomponius Mela, l. III. ch. II). — Sur les sacrifices humains chez les Celtes, voy. d'Arbois de Jubainville, *Introd. à l'étude de la littér. celtique.* p. 144-151 ; *le Cycle mythol.*, p. 107-111, 376-381).

Digitized by Google

adversaires, les compagnons d'Ogma, vivaient côte à côte dans le Mag-Mell.

Les druides que les Romains persécutaient comme les gardiens de ces sanguinaires superstitions, n'étaient pas non plus en honneur sur le *Grand Rivage*[1] ou continent transatlantique; tel fut du moins le cas lorsque les Tuatha Dé Danann s'y furent réfugiés; ceux-ci étaient en effet plus humains et passaient pour plus civilisés, non-seulement que les Fomors leurs prédécesseurs, mais aussi que les Milédiens ou Gaëls propres, leurs successeurs[2]. Dans leur nouvelle demeure, le royaume de Tethra (Kronos), ils répondent à la description que fait Hésiode des compagnons de Saturne[3]. « Lorsque cette race fut cachée en terre, dit le vieux poète, elle fut transformée par la volonté du grand Zeus (Jupiter) en génies bienfaisants, qui vivent sur terre, qui gardent les hommes mortels et qui tiennent compte des bonnes comme des mauvaises actions. Dans leur enveloppe aérienne (les nuages), ils volent par le monde, donnant la richesse; voilà le privilège royal qui leur a été départi[4].» Ces anciens sujets de Kronos, devenus ses ministres dans la Kronie,[5] y avaient pour compagnons les Titans et les Géants[6], de même que les Sides l'étaient des Fomors dans le Mag-Mell.

Les Tuatha Dé Danann furent non seulement confondus avec les Fomors[7], leurs anciens ennemis, mais ils finirent par être adorés de ceux qui avaient pris leur place en Irlande[8]. Passés à l'état de divinités telluriques[9], ils furent appelés *Sides* ou

[1]) Druidism is not loved, for little has it attained to honours : *on righteous Great Strand* (ar Tra'ig ma'ir firien), dit à un roi de la race de Miled une nymphe de la race des Sides. (*Aventures de Condla le Beau*. Voy *l'Elysée transatl.* p. 289). — Il n'y avait pas de druides chez les Sides (O'Beirne Crowe, dans *the Journal of the Roy. hist. and arch. Association of Ireland*, 4e série, vol. III, part. I, p. 126).

[2]) E. O'Curry, *Lect.* p. 505.

[3]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 9, 12-13, 144.

[4]) Hesiode, *les Travaux et les jours*, v. 121-125.

[5]) Voy. plus haut, p. 7.

[6]) Voy. plus haut p. 11-16.

[7]) P. W. Joyce, *Old Celtic romances*, p. 314, cfr. p. 229, 266.

[8]) Id., *ibid.* p. 401-402.

[9]) Dei terreni, d'après le *Livre d'Armagh* cité par J. O'Beirne Crowe dans *the*

Digitized by Google

Sigaiges[1], hôtes des *sids* ou *sigs* (mamelons, tertres, mounds[2]), parce qu'ils s'étaient retirés et avaient caché leurs trésors dans des grottes ou palais souterrains. Ils devaient un jour revenir les chercher[3] ; en attendant, ils faisaient de fréquentes apparitions dans leur ancienne patrie, l'Irlande, avec laquelle le Mag-Mell était en perpétuelle communication par des voies souterraines et sous-marines qui débouchaient dans les *sids*[4]. On se les représentait parfois comme des vieillards vêtus de blanc et se tenant près de quelque fontaine un livre à la main[5]. Lorsqu'ils chevauchaient sur terre[6] ou galopaient sur mer[7], qu'ils volaient sous forme d'oiseaux[8] ou sur les ailes du vent[9] qu'ils faisaient glisser sur l'eau des nacelles de cristal[10] ou d'airain[11],

Journal of the R. hist. and arch. Association of Ireland, 4e série, vol. III, part. I. p. 126. Dublin, 1874 in-8. Ce manuscrit est du IXe siècle, mais les gloses marginales peuvent ne pas remonter aussi haut.— Voy. D'Arbois de Jubainville, *Essai d'un catalogue de la littérature épique de l'Irlande*. Paris, 1883, in-8, p. LVIII; — Cfr. Ernest Windisch, dans ses *Irische Texte*. Leipzig, 1880, in-8, p. 774).

[1]) Même série de *the Journal*, vol. II, part. I. 1872, p. 184-185.

[2]) P. W. Joyce, *Old celtic romances*, p. 402 ; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle myth.*, p. 144, 266-267 ; — E. Beauvois, *l'Elysée transat.* p. 288, 290.

[3]) John O'Hart, *Irish pedigrees or the origin and stem of the Irish nation*, 3e édit. Dublin, 1881, in-8, p. 741.

[4]) Brian O'Looney, dans *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1856, Dublin, 1859, in-8, p. 231 ; — E. Beauvois, *l'Elysée transatl.* p. 295.

[5]) Mox ubi juxta fontem conspiciunt seniores gestantes vestes candidas et libros in manibus habentes, mirantur insolitos hominum habitus et dispositiones; existimantque eos de viris *Sidhe* esse. Viros Sidhe vocant Hiberni aerios spiritus ant phantasmata ; ex eo quod ex amœnis collibus quasi prodire conspiciantur, in quibus vulgus eos habitare credit ; quæ collium talium ficta habitacula a nostris *sidhe* vel *siodha* dicuntur. (R. O'Flaberty. *Ogygia*, part. III, ch. XXII, p. 200; — Cfr. O'Curry. *Lect.* p. 505 ; — *Windisch, Irische Texte*, p. 774). — Ængus, le plus habile magicien de la race des Tuatha Dé Danann est qualifié de vieillard (P. W. Joyce, *Old celtic romances*, p. 326, cfr. p. 291).

[6]) E. Beauvois, *l'Elysée transat.* p. 296. — L'auteur du présent travail se cite fréquemment lui-même, non pas comme autorité, mais pour abréger en renvoyant à de précédents mémoires où il a donné des exemples et indiqué les sources.

[7]) *The sick bed of Cuchulainn*, texte et trad. par E. O'Curry, dans *the Atlantis*, n° 3, t. II, part. I, p. 120, Dublin, 1859, in-8 ; — *l'Elysée transatl.*, p. 297, 298, 299, 303, 304.

[8]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle myth.* p. 288, 295, 297, 321.

[9]) P. W. Joyce, *Old celtic romances*, p. 291.

[10]) E. Beauvois, *l'Elysée transatl.*, p. 289, 290, 296, 315.

[11]) Windisch, *Irische Texte*, p. 774.

Digitized by Google

ils s'enveloppaient de brouillards [1] ou d'un manteau magique [2] qui les rendait invisibles, ou bien se laissaient voir à qui il leur plaisait [3]. Les nymphes de cette race venaient parfois demander protection aux guerriers irlandais [4], ou reprenaient momentanément la condition humaine pour vivre sur terre avec l'époux de leur choix [5], mais le plus souvent elles emmenaient dans le Mag-Mell, au-delà de l'Océan, les héros Gaëls qu'elles jugeaient dignes de l'immortalité [6]. Les élus jouissaient d'une perpétuelle jeunesse tant qu'ils demeuraient avec les Tuatha Dé Danann, mais s'ils revenaient dans leur patrie et touchaient seulement du pied le sol natal, l'enchantement cessait tout d'un coup et ils se trouvaient vieux, impotents, décrépits [7].

Voilà un rapide résumé de ce que les traditions celto-grecques, relatives à Kronos et aux Bienheureux, et leur version plus moderne, conservée par les Gaëls, nous apprennent de la Kronie et du Mag-Mell ou, en d'autres termes, de l'Elysée transatlantique. Leurs principaux traits se retrouvent tous et, ce qui est plus important, dans le même ordre, chez les Toltecs et chez les Aztecs, leurs successeurs. Chez ces peuples, *Huemac* [8] ou *Uemac* [9] fait pendant au kronos gallo-grec et à

[1]) Keating, *A general history of Ireland*, 3e édit. 1738, p. 46-47 ; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle myth.* p. 76, 141, 144, 356.

[2]) E. O'Curry, *Lect.* p. 505 ; — Joyce, *Old celtic rom.* p. 291 ; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 141, 144, 158, 280.

[3]) *The sick bed of Cuchulainn*, dans *the Atlantis*, n° 3, p. 118; — E. O'Curry *On the manners and customs of the ancient Irish*, édit. par W. K. Sullivan, Londres, 1873, in-8, t. II, p. 193 ; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 46, 277-8, 280, 281, 300, 320, 321, 323 ; — *L'Elysée transatl.*, p. 288, 289, 292, 294, 296, 315.

[4]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 313, 319, 321 ; — E. Beauvois, *l'Elysée transatl.* p. 292, 293, 299.

[5]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 313, 319, 321 ; — E. Beauvois, *l'Elysée transatl.* p. 293, 294, 299.

[6]) Brian O'Looney, dans *Transactions of the Ossianic Society*, vol. IV, p. 232; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.*, p. 364 ; — E. Beauvois, *l'Elysée transatl.*, p. 288-290, 302-303, 312, 313.

[7]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.*, p. 360, 362, 363, 365 ; — E. Beauvois, *l'Elysée transatl.* p. 305-307.

[8]) C'est, avec la variante *Hueman*, l'orthographe la plus commune, celle de Torquemada, de Ixtlilxochitl, de Greg. Garcia et de la plupart des modernes.

[9]) C'est l'orthographe des PP, B, de Sahagun et D. Duran, qui donne les variantes *Hüeimac* et *Hueymac*.

Digitized by Google

Tethra des Gaëls : les trois figures sont sorties du même moule, mais celles qui ont été le plus longtemps en circulation, sont naturellement le plus effacées. La mieux conservée est celle de Kronos-Saturne, tant à cause de l'abondance des documents que parce qu'elle a été fixée par les descriptions des poètes, dès les temps payens, avant d'être oblitérée par des transmissions successives ou altérée par un mélange avec d'autres conceptions. Celle de Tethra, ne nous étant connue que par des sources chrétiennes du moyen-âge, est déjà beaucoup plus fruste ; enfin l'épreuve la plus récente, la légende de Huemac, qui a été recueillie de la bouche des Mexicains par des Espagnols du XVIe siècle, est la moins développée et malheureusement aussi la plus confuse. Elle est pourtant encore reconnaissable. Si elle ne donne plus l'idée d'un dieu, elle représente tout au moins un génie, un être surnaturel, comme l'est un des Saturnes les plus récents, le civilisateur du Latium.

Mais si l'on ne s'arrête pas au nom et à l'apparence et que l'on veuille remonter au prototype de Huemac, on le reconnaîtra dans Tezcatlipoca, le premier des soleils, c'est-à-dire le plus ancien des maîtres de l'Olympe mexicain. C'est qu'en effet le Kronos-Tethra des Toltecs n'a pas moins d'aspects et de qualifications que le dieu polymorphe auquel il correspond. Sous le nom de Tezcatlipoca, il est le second des quatre fils de Tonacatecli (Seigneur de notre vie) et de Tonacacihuatl (Dame de notre vie), qui s'étaient créés eux-mêmes et qui ne quittèrent jamais le treizième ciel, la plus sublime des régions éthérées. Ses deux plus jeunes frères, Quetzalcoatl et Huitzilopochtli, chargés de la création du monde, firent d'abord une moitié de soleil. Cet astre imparfait donnant trop peu de chaleur et de lumière, Tezcatlipoca se fit lui-même soleil et il le fut pendant treize fois cinquante-deux ans, soit six cent soixante-seize ans. Durant toute cette période, le monde fut rempli de géants[1]. Quetzalcoatl, qui a plusieurs des attributs

[1]) *Historia de los Mexicanos por sus pinturas*, édit. par J. G. Icazbalceta dans *Anales del Museo nacional de Mexico*, t. II, Mexico, 1882, petit in-folio,

Digitized by Google

d'Hercule, contribua comme celui-ci[1] à la destruction de ces monstres, les Fomors des Gaëls ; de plus il précipita le premier soleil dans l'eau[2], c'est-à-dire dans le Tlalocan, cet élément étant gouverné par les Tlalocs. Nous verrons en effet Tezcatlipoca, sous le nom de Huemac, sortir de ce paradis terrestre situé dans l'Océan Atlantique et analogue à la Kronie comme au royaume de Tethra. C'est là un curieux trait de cette légende, mais il n'est pas spécial à la mythologie mexicaine. S'il n'est pas dit en propres termes que Kronos ait quitté l'île d'Ogygie pour mener une partie de ses sujets sur le grand continent, c'est du moins assez vraisemblable, puisque Sylla parle d'une population kronienne établie sur les rives de la Nouvelle-Méotide[3], et que les Gaëls nous montrent non seulement les Fomors infestant les îles de l'Océan Kronien[4], mais encore Tethra, leur chef, trônant sur le Grand-Rivage[5]. Quand et comment y étaient-ils allés ? On ne le voit ni dans l'opuscule de Plutarque ni dans les sources celtiques, mais les Mexicains ont la prétention de nous l'apprendre : c'est à la suite d'une guerre civile qui aurait éclaté dans le Tlalocan, à *Huey-Tlapallan* (grande ville du Soleil), aussi nommée Tulan ou Thulé. Mais avant d'aller plus loin, il faut prouver que ces différents noms désignent une seule et même contrée mythique située dans la mer de l'est par rapport au Mexique, c'est-à-dire dans l'Océan atlantique et correspondant à l'Elysée kronien.

p. 83, 87. — Quoique cette source, fort confuse, ait besoin de beaucoup d'éclaircissements, c'est une des plus précieuses, parce qu'elle contient les dépositions faites par d'anciens prêtres payens devant le grand enquêteur Sebastien Ramirez de Fuenleal, entre 1530 et 1535.

[1]) Nat. Comes, *Mythol.*, p. 638-639.

[2]) Lo derribo en el agua.... Talocatecli, dios del agua. (*Hist. de los Mexicanos por sus pinturas*, p. 87, 90).

[3]) Voy. plus haut, p. 4.

[4]) At this time [c'est-à-dire peu après leur expulsion de l'Irlande conquise par les Tuatha Dé Danann]..... the Fomorian pirates, or sea kings.... swarmed through all the German Ocean, and ruled over the Shetland Islands and the Hebrides (E. O' Curry, *Lect.*, p. 249.)

[5]) E. Beauvois, *l'Elysée transatl.*, p. 289. Cf. p. 294, où il est question de la *Grande-Terre*, qui correspond au grand continent (l'Amérique) du prêtre de Saturne. (Voy. plus haut, p. 4.)

Digitized by Google

Tlapallan, dont il est surtout question à propos de Quetzalcoatl et que nous regardons comme identique avec *Huey-Tlapallan* (Grand-Tlapallan) ou *Huehuetlapallan* (Vieux-Tlapallan)[1], était la cité de soleil[2], parce que le soleil en était le seigneur[3], suivant une ancienne croyance qui était commune aux Mexicains et aux Celto-Grecs. Au temps de Cortès, les Aztecs en avaient oublié la situation précise, mais ils savaient que cette contrée était située du côté d'où venaient les Espagnols et ils leur demandaient des renseignements sur elle[4]. La situation orientale de Tlapallan ressort en effet de ce que Quetzalcoatl, en y allant, se dirigea vers l'est[5] et, comme il

[1]) Cf. pourtant l'opinion différente du Dr Brinton (*American Hero-Myths*. Philadelphie, 1882, in-8, p. 135.

[2]) Dicen que [Quetzalcoatl] camino acia el Oriente, y que se fue à la ciudad del sol, llamada Tlapallan, y fue llamado del sol. [Bern. de Sahagun, *Historia universal delas cosas de Nueva-España*, prol. du l. VIII.) — Iba... à Tlapalla... que avian venido à llamarle de parte del señor de ellas, que era el sol. (Juan de Torquemada, *Segunda parte de los veinte i un libros rituales i monarchia Indiana*, l. VI, ch. XXIV, 2e édit., Madrid, 1723, in-f., p. 50).

[3]) Les Mexicains croyaient que leur dieu et roi Quetzalcoatl était allé à Tlapallan pour se trouver avec le dieu Soleil (Su dios y rei Quetzalcoatl avia ido à los reinos de Tlapala, à verse con el dios Sol. — J. de Torquemada. *Monarchia Indiana*, l. IV, ch. XIV, p. 381 du t. I. — Cf. la note précédente).

[4]) J. de Torquemada, *ibid.*, l. VI, ch. XXIV, p. 50 du t. II.

[5]) Montezuma « savait par tradition que Quetzalcoatl s'en était allé par la mer vers l'Orient. » (B. de Sahagun, *Histoire générale des choses de la Nouvelle-Espagne*, trad. par le Dr Jourdanet et Rémi Siméon, Paris 1880, gr. in-8, l. X, ch. III, p. 799. On citera généralement l'ouvrage d'après la traduction soignée de ces savants consciencieux.) — Es llamado el lugar adonde [Quetzalcoatl] iba Tlapalan, que fue por la mar arriba (Hernando Alvarado Tezozomoc, *Cronica Mexicana*, édit. par Manuel Orozco y Berra, Mexico, 1878, gr. in-8, ch. CVIII, p. 687). Autre part (chap. CV, p. 681), le même dit « Tlapalan por la mar del cielo arriba, » que M. H. Ternaux-Compans traduit par « Tlapallan situé au delà de la mer qui touche au ciel. » (*Hist. du Mexique*, par Don Alvaro Tezozomoc, Paris, 1847-1849, 2 vol. in-8, t. II, p. 227). Le sens de *arriba* (dessus, en haut), dans la bouche des Mexicains hispanisés est très bien déterminé par le passage suivant : « Donde el sol sale, llamamos nosotros arriba. » (Gonzalo Fernandez de Oviedo y Valdés, *Historia general y natural de las Indias, islas y tierra-firme del mar Océano*, publié pour la Real Academia de la Historia, par D. José Amador de los Rios, 3e partie, l. XLII, ch. II, t. IV. Madrid, 1855, pet. in-f., p. 43), et en effet Tezozomoc, parlant du retour des compagnons de Quetzalcoatl, dit : « Han de venir por la mar del cielo y partes del Oriente. » (*Cron. Mexicana*, ch. CIX, p. 696). — Cf. Fernando de Alba Ixtlilxochitl, *Historia chichimeca*, ch. LXIX, dans *Antiquities of Mexico* de Lord Kingsborough, t. IX, p. 276.)

Digitized by Google

avait promis de revenir, c'était naturellement de ce côté qu'on l'attendait[1]. Au reste sa destination n'était pas un point du golfe du Mexique, mais bien une île de la grande mer qui touche au ciel, c'est-à-dire de l'Atlantique. Voulant gagner cet Océan par le golfe du Mexique, il devait nécessairement se diriger vers l'est, jusqu'à ce qu'il eût franchi l'un des détroits qui séparent Cuba du Yucatan ou de la Floride; mais on ne pourrait deviner quelle voie il dut suivre, une fois sorti du golfe, si le nom de Tullan accolé à celui de Tlapallan n'était pas un trait de lumière pour nous. Tullan-Tlapallan est, comme on vient de le voir, la cité solaire de Tullan, évidemment la Thulé des classiques. La consonnance des noms ne suffirait certes pas à justifier cette identification, si les mêmes croyances ne se rattachaient à l'un et à l'autre. Thulé est Ogygie[2] dont les habitants jouissent de l'immortalité[3]; or le but de Quetzalcoatl, en se rendant à Tlapallan, était de devenir immortel[4]. Ce n'est pas tout : les Bienheureux, admis à la citadelle de Saturne, autre dénomination d'Ogygie, « jouissent de la lumière du soleil aussi bien la nuit que le jour[5]. » On pouvait donc bien placer dans cette île la cité du soleil, appelée Tlapallan en nahua. S'il en faut croire Isidore de Séville, le nom de Thulé vient du soleil[6], indication

[1]) Quetçalcoatl.... fué de aquella tierra por la mar adelante. (Joan Suarez de Peralta, *Tratado del descubrimiento de las Yndias y su conquista*, ch. x, publié par D. Justo Zaragoza, sous le titre de *Noticias historicas de la Nueva España*. Madrid, 1878, in-4, p. 79-80). — La venida abia de ser del Oriente (Id., *ibid.*, ch. x, p. 94). — Sus profetas.... les habian denunciado [los dioses] haber de venir de hàcia donde el sol sale. (Bartolomé de las Casas, *Historia de las Indias*, publiée par le marquis de la Fuensanta del Valle, l. III, ch. cxxii, t. IV, p. 489, Madrid, 1876, in-8.)

[2]) Voy. plus haut, p. 3.

[3]) E. Beauvois, *l'Elysée transatl.*, p. 283.

[4]) La causa [de ir a los reinos de Tlapalla]... fue desear sumamente hacerse inmortal, y goçar la vida perpetuamente (J. de Torquemada. *Monarchia indiana*, l. VI, ch. xxiv, t. II, p 49 : — Cf. B. de Sahagun, *Hist. gén.*, l. III, ch. iv, p. 209-210 de la trad. Jourdanet.)

[5]) Pindare, *Olymp.*, II. — Voy. *l'Eysée transatl.*, p. 277.

[6]) De eadem semper deserta, in eodem XIV *Etymologiarum libro*, Isidorus infit : Thule ultima insula Oceani inter septentrionalem et occidentalem plagam, ultra Britanniam; a sole nomen habens, quia in ea æstivum solstitium sol facit. (Dicuil, *de Mensura orbis terræ*, ch. vii, § 2, n° 3; p. 37 de l'édition Letronne).

Digitized by Google

précieuse, quoique l'on ne sache pas s'il y a un idiome dans lequel Thulé signifie soleil[1] ; car lors même qu'elle serait fausse au point de vue étymologique, elle est parfaitement conforme à l'idée que les anciens se faisaient des régions polaires.

Outre le nom de Tullan-Tlapallan qui s'applique à la partie de la Kronie située sous le cercle polaire ou au-delà, les Mexicains avaient une dénomination plus générale pour désigner le paradis terrestre. Ils l'appelaient *Tlalocan*[2] (Pays des Tlalocs) et ils le plaçaient à l'est de l'Amérique, dans l'Océan Atlantique, d'où leur venaient les bons vents et les pluies fécondantes.[3] Les génies qui lui donnaient son nom, tiraient le leur de la terre,[4] quoiqu'ils fussent les dieux des eaux et, l'on peut ajouter, de l'atmosphère où se forment les nuages et d'où tombent la pluie et la rosée. Ils habitaient tout à la fois dans l'air, sur les montagnes et dans les caver-

[1]) Si l'on osait admettre que le nom de Thulé a été donné à l'ancienne Ogygie par les membres de la mission que les riverains de la Nouvelle-Méotide (golfe du Saint-Laurent) y envoyaient tous les trente ans, on pourrait l'expliquer par le nahua, langue des peuples qui ont porté au Mexique la légende kronienne. Ces peuples, d'après quelques traditions, venaient des rives de la lagune de Teoculuacan, « que por otro nombre se llama Aztlan, tierra de que todos tenemos noticia caer àcia la parte del Norte, y tierra firme con la Florida. » (D. Duran, Hist. de las Indias de Nueva-España, t. I, p. 8). Or la Floride pour les Espagnols du XVIe siècle comprenait toute la partie orientale connue de l'Amérique du Nord (E. Beauvois, *la Fontaine de Jouvence et le Jourdain dans les traditions des Antilles et de la Floride*, dans le *Museon*, Louvain, in-8, juillet 1884, t. III, n° 3, p. 405). La lagune de Teoculuacan, qui était au nord de ce pays, serait donc la Méotide de Plutarque. Quoi qu'il en soit, il est à remarquer qu'en nahua *tonatiuh* signifie soleil, et *tonalli*, solaire ou estival, d'où *Tonalan ò lugar del sol* (Tezozomoc, *Cron. Mexicana*, ch. I). « The full form is *tonatlan*, from *tona* hacer sol, and the place ending *tlan*... *Tollan* is but a syncoped form of Tonatlan, the place of the sun. » (D. G. Brinton, *American hero-myths*, p. 83 et note 1). — Si l'on considère que Tollan s'écrit aussi *Tula*, et que ce nom est fort rapproché de Thulé, on sera frappé de l'assertion de Dicuil reproduite dans la note précédente : « Thule, a sole nomen habens. »

[2]) Sahagun, *Hist. gén.* l. I, ch. IV, p. 15 de la trad. Jourdanet ; l. I, ch. XVII, p. 36 ; l. VI, ch. VIII, p. 344-5 ; l. VII, ch. V, p. 484 ; — Torquemada, *Monarchia Indiana*, l. VI, ch. XLVII, t. II, p. 82.

[3]) Sahagun, *Hist. gén.*, l. VII, ch. 5, p. 484.

[4]) *Tlalli* (terre) et *onoc* (être), selon M. Rémi Siméon, dans la traduction de Sahagun, p. 21, note 5 ; ou *tlalli* et *octli* (jus du maguey, sorte de vin blanc aussi appelé pulque), selon le Dr Brinton, (*Hero-Myths*, p. 123, note 2).

Digitized by Google

nes [1]. Ils disposaient aussi bien de la foudre [2], des éclairs, [3] de la tempête [4], de la grêle [5] et de la neige [6] que de l'eau, de la pluie [7] et des nuages [8]. Maîtres de l'élément humide, qui manque trop souvent au Mexique et qui lui apporte toujours la fertilité et la richesse, ils étaient regardés comme les générateurs de toutes les choses nécessaires à la vie [9] et, par une association d'idées assez naturelle, on en fit des génies du paradis terrestre. Comme les phénomènes atmosphériques qu'ils personnifient, ces Tlalocs sont tantôt bienfaisants, tantôt nuisibles. Ce double aspect est un indice assez clair de la duplicité de leur origine ; les uns mauvais, comme les génies des montagnes, [10] de la tempête et de la grêle, sont les compagnons de Tezcatlipoca [11] dans le Tlalocan primitif ou Tartare [12], de même que les Titans et les géants l'avaient été de Kronos [13] et les Fomors, de Tethra [14]. On leur sacrifiait

[1]) Sahagun, *Hist. gén.* l. VI, ch. VIII, p. 348 ; — Tlaloc ó Tlalocatecuhtli..., engendrador de las aguas, no le daban por lugar de su morada la mar, como los Griegos, sino otro en la tierra, fingiendo ser mui agradable y deleitoso, mui fertil y colmado de frutas y frescuras. Decian que su situacion y asiento era en un monte altisimo y grandisimo, en el qual se formaban y engendraban las aguas y lluvias (Torquemada, *Mon. Indiana*, l.V, ch. XXIII, p. 45).

[2]) Sahagun, l. I, ch. IV, p. 15 ; l. VI, ch. VIII, p. 347 ; l. VII, ch. V, p. 484, ch. VI, p. 485 ; — Diego Duran, *Historia de las Indias de Nueva-España y islas de tierra firme*, publiée par J. F. Ramirez [et Gumesindo Mendoza]. Mexico, 1867, 1880, in-4°, 2 vol. de texte et 1 de planches, t. II, p. 135.

[3]) Sahagun, ibid. ; — Duran, *ibid.*

[4]) Sahagun, ibid. ; — Duran, *ibid.*

[5]) Sahagun, l. I, ch. IV, p. 15 ; ch. XVII, p. 36.

[6]) Sahagun, l. VII, ch. VII, p. 485-6.

[7]) Sahagun, l. I, ch. IV, p, 15 ; ch. XI, p. 21 ; l. II, ch. III, p. 59 ; appendice du l. III, ch. IX, p. 235 ; l. VII, ch. VI, p, 484 ; ch. VII, p. 485-6. — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XXIII, p. 45 ; l. X, ch. 10, p. 251.

[8]) Sahagun, l. VII ch. VI, p. 484 ; ch. VII p. 485-6.

[9]) Sahagun, l. I, ch. IV, p, 15 ; l. VII, ch. VI, p. 485 ; — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VII, ch. XXIII, t. II, p. 47. — Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nations civilisées du Mexique et de l'Amérique centrale*, Paris, 1857, in-8°, t. I, p. 364, 368-9.

[10]) Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XXIII, p. 45, 46.

[11]) Aussi Hüeimac était-il appelé *padre de los hijos de las nubes* (père des fils des nuées. — (D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. LXXIX, t. II, p. 77.)

[12]) « Tlalocatecli, dios del infierno, » est-il dit dans l'*Hist. de los Mexicanos por sus pinturas*, p. 88.

[13]) Voy. plus haut, p. 5, note 2 ; 11, note 10, et 16.

[14]) Voy. plus haut, p. 16.

Digitized by Google

comme à Saturne [1] et à Crom Cruach [2] de tendres enfants pour obtenir un temps favorable et de bonnes récoltes [3]. Les au-

[1]) Nat. Comes, p. 120.

[2]) « Cromm Cruach donnait dans chaque province la puissance et la paix. Pitoyable malheur ! les braves Gôidels (Gaëls) l'adoraient ; ils lui demandaient le beau temps..... Pour cette idole, sans gloire, ils tuaient leurs enfants premiers-nés, avec nombreux cris et nombreuses plaintes de leur mort dans l'assemblée autour de Cromm Cruach. C'était du lait ou du blé qu'il lui demandait en échange de leurs enfants. » (*Livre de Leinster*, p. 213, passage traduit par M. d'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 107-8. — Voy. plus haut, p. 17-18.)

[3]) Endereçaban esta fiesta para pédir buen año..... sacrificando sus mesmos hijos y hijas (D. Duran. *Hist. de las Indias de Nueva-España*, t. II, p. 137, 145.) — On tuait un grand nombre d'enfants dans ce mois [Atlacahualco, le premier mois de l'année]. On les sacrifiait en beaucoup d'endroits, sur le sommet des montagnes, en leur arrachant le cœur, pour honorer les dieux de l'eau, afin d'en obtenir des pluies abondantes. (Sahagun, *Hist. gén* l. II, ch. I, p.57,58) ; — Cuando el maiz estaba à la rodilla, para un dia repartian y echaban pecho, con que compraban cuatro niños esclavos de edad de cinco à seis años, y sacrificàbanlos à Tlaloc, dios delagua..... por aplacar al demonio del agua, su dios Tlaloc, y porque lloviese. (Toribio de Motolinia, *Hist. de los Indios de la Nueva-España* l. I, ch. VII, p. 45 de *Coleccion de documentos para la historia de Mexico*, publ. par J. G. Icazbalceta, t. I, Mexico, 1858, in-4°.) — On appelait le troisième mois *Toçoztontli*. Le premier jour en était consacré à une fête du dieu Tlaloc qui est la divinité de la pluie. On y tuait beaucoup d'enfants sur les montagnes, les offrant en sacrifice à ce dieu et à ses collègues pour en obtenir de l'eau. (Sahagun, l. II, ch. III, p. 59). — Y por raçon de tenerlos [Tlaloque] por dioses de las pluvias y aguas, ocupabanse esta dia [el segundo], y todos los demas de el dicho mes [Atlacahualco], en comprar niños tiernecitos, que aun estaban à los pechos de sus madres, para sacrificarlos en los montes, de donde imàginaban que el agua les venia, y les parecia que las nubes se engendraban, en las quales tenian creido que los dichos Tlaloques estaban y presidian. De estos niños comprados hacian luego sacrificio. (Torquemada. *Monarchia Indiana*, l. X, ch. x, t. II, p. 251. — Cfr. l. VII, ch. 20, 21 ; t. II, p. 119-121). Esta es la segunda fiesta, que se le hacia al dios Tlalocatecuhtli, en este tercero mes, llamado *Toçoztontli*, que quiere decir : Vela y vigilia pequeña, en la qual se acababan de sacrificar los niños comprados en el primer mes de su año, que (como ya hemos visto) duraba por tres meses este sacrificio, porque era a fin de pedir agua para los sembrados. (Id. *ibid.*, l. X., 12, t. II, p. 254). — Sacrificándole (à Tlaloc, cada año cinco ó seis doncellitas de poco edad. (Fernando de Alva Ixtlilxochitl, *cuarta relacion, de la vida de los reyes de los Tulteeas*, dans *Antiquities of Mexico* de Lord Kingsborough, t. IX, in-f°. Londres, 1848, p. 327.) — Le premier évêque de Mexico, Juan de Zumarraga, affirmait, selon le P. J. de Torquemada (*Mon. Ind.*, l. VII, ch. 21, p. 120), que l'on sacrifiait chaque année plus de vingt mille enfants. — Il est à noter que, dans quelques grandes villes ayant des *tecpan* ou palais, le garçon ou la petite fille de trois à quatre ans, sacrifiés dans les montagnes à Tlaloc, dieu de l'eau, pour obtenir de la pluie et une bonne végétation, devaient être des enfants nobles, comme chez

Digitized by Google

tres Tlalocs, les bons, sont les acolytes de Quetzalcoatl, qui, en sa qualité de dieu du vent, précède les nuages pour leur ouvrir la voie [1]. Ce sont les génies de l'âge d'or décrits par Hésiode [2] et les compagnons d'Ogma, les Tuatha Dé Danann ou Sides, qui ont comme eux des demeures souterraines.

Ainsi, en ce point, comme en beaucoup d'autres, on remarque un parallélisme complet entre les traditions des Mexicains et celles des classiques et des Gaëls ; le Tlalocan peut être superposé à la Kronie et au royaume de Tethra, et ses habitants sont comme les Titans et les génies de l'âge d'or, ou les Fomors et les Sides, d'anciens ennemis réconciliés au point d'être confondus dans les légendes postérieures.

On a vu que le premier soleil, Tezcatlipoca, détrôné comme Kronos et Tethra, avait été relegué comme eux dans le Paradis terrestre, appelé Tlalocan par les Mexicains. Mais l'Élysée portait chez les Toltecs et les Aztecs, comme chez les anciens Grecs [3] et les Celtes [4], plusieurs noms dont les uns avaient à peu près la même signification, et dont les autres, différant aussi bien par le sens que par le son, s'appliquaient à des subdivisions. Il était naturel que la partie du Tlalocan où demeurait Tezcatlipoca, l'ancien soleil, fut appelée Tlapallan, la cité du soleil, et ses sujets les Toltecs. Ce dernier mot est en effet composé d'un nom de lieu avec la particule ethnique *tecatl*, au pluriel *teca;* de même que les mots *Cholulteca*, *Tlaxcalteca*, *Amanteca*, signifient respectivement habitants de *Cholulan*, de *Tlaxcala*, du quartier d'*Amantlan* à Mexico, — *Tolteca* doit venir de *Tollan* ou

les Carthaginois (voy. plus haut, p. 12, note 1), et non des esclaves, ni même des plébéiens (Torquemada, *Mon. Ind.*, l. VII, ch. 21, p. 119.)

[1]) Sahagun, *Hist. gén.*, l. I. ch. v. p. 15, 16 ; — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XXIII, XXIV, t. II, p. 47, 52.

[2]) *Les trav. et les jours*, v. 121-125. Voyez plus haut p. 19.

[3]) Ogygie, Elysée, Kronie, îles Fortunées, îles des Bienheureux, Jardin des Hespérides, citadelle de Kronos (E. Beauvois, l'*Elysée transatl.* p. 274-279, 263).

[4]) Bryan O'Looney, dans *Transactions of the Ossianic society for the year* 1856, t. IV, Dublin, 1859, in-8°, p. 230-232 ; — O'Beirne Crowe, dans *the Journal of the R. hist. and. arch. Association of Ireland*, 4° série, vol. III, part. I. Dublin, 1874, in-8°, p. 124.

Digitized by Google

Tula, forme contractée de *Tonalan*, lieu du soleil, et répondant exactement, sinon par l'étymologie, du moins par le sens à *Thule a sole nomen habens*. On peut le rendre par *Thulites*, quoique ce nom, tiré de Procope [1], s'applique aux habitants d'une autre Thulé, la péninsule scandinave auxquels il avait été donné aussi à cause des phénomènes et du culte solaires décrits par cet auteur.

Après ces explications on comprendra mieux la portée du nom de *Tullan-Tlapallan*. Le P. Bernardino de Sahagun est à la vérité le seul [2] qui accole ces deux mots, mais il n'est pas seul à mettre les Toltecs en relations avec Tlapallan. Torquemada les fait aussi venir [3], sinon de ce pays lui-même, du moins d'un autre qui, à en juger par l'épithète de vieux (Huehuetlapallan), était encore plus rapproché du berceau primitif. Mais c'est à Ixtlilxochitl que l'on doit le plus de renseignements sur ces contrées. On parlera plus loin, d'après lui, de la première migration des Toltecs, partis de Huey-Tlapalan (Grand-Tlapallan) sous la conduite de Huemac. Il ne dit pas expressément que Quetzalcoatl, chef de la seconde, fût originaire du grand, ou du petit, ni de l'ancien, ni même du nouveau Tlapallan, mais cela ressort clairement de ce que ce demi-dieu [4] s'en

[1]) *De bello gothico*, II, 15.

[2]) On lit bien dans la traduction française de Tezozomoc que Quetzalcoatl se réfugia à Tula ou Tlapallan, situé au delà des mers (ch. CVII); qu'il avait emmené à Tula divers grands personnages et magiciens (ch. CV); qu'il avait promis de revenir de Tula (ch. CVII); que les biscuits offerts à Montezuma par Cortès, confondu avec Quetzalcoatl, avaient été envoyés de Tula (ch. CVIII). (*Histoire du Mexique* par don Alvaro Tezozomoc, traduit sur un ms. inédit par H. Ternaux-Compans, Paris, 1847, 1849, 2 vol. in-8°, t. II, p. 227, 237, 242), mais nulle part dans le texte publié par Orozco y Berra, Tula n'est identifié avec Tlapallan.

[3]) Salieron de su patria, que se llamaba Huehuetlapalan (*Monarchia Indiana*, l. I, ch. IV, t. I, p. 37).

[4]) Quetzalcoatl... se volviò par la misma parte de donde habia venido, que fue por la de Oriente, desapareciéndose por la costa de Coatzacoalco (Fernando de Alva Ixtlilxochitl, *Historia chichimeca*, ch. I, dans *Antiquities of Mexico* de lord Kingsborough, t. IX, p. 206. Londres, 1848, in-f°. — Cfr., ch. LXIX, p. 276). — Este Topiltzin [Quetzalcoatl]... dijo que él queria ir hacia donde sale et sol... Fué à morir en un pueblo que se llama Matlapalan (Id. *Novena relacion*, dans le t. IX de Kingsborough, p. 388.) Quetzalcohuatl... el que vino de la parte del Oriente... se volviò por la parte de donde vino. (Id., *Sumaria*

Digitized by Google

retourna du côté de l'Orient, par où il était venu, et qu'il allait à Tlapallan, l'antique patrie de ses ancêtres [1].

Si Tlapallan était à l'ouest, on pourrait chercher à l'est la vieille, c'est-à-dire la primitive contrée du même nom; ce serait logique et surtout en harmonie avec le cours de l'astre dont ces lieux portent le nom. Mais, c'est au contraire du côté où se lève le soleil [2] que se trouvait Tlapallan; il faut donc admettre que Huehuetlapallan désignait une station plus reculée, soit l'Irlande, l'antique *insula sacra*, soit la Calédonie, où la plupart des adorateurs du soleil étaient forcés de s'arrêter dans leur pèlerinage vers Thulé et le cercle polaire. L'empereur Constance Chlore lui-même ne put aller plus loin qu'au pays des Pictes pour « contempler le père des dieux... et voir un jour presque sans nuit [3]. » Si le Vieux Tlapallan est l'Irlande, la guerre qui désola cette île et qui se termina par l'émigration de sept tribus peut être comparée à la lutte des Fomors et des Tuatha Dé Danann. Les vaincus se réfugièrent à Tlapallanconco (Petit Tlapallan) qui, dans le même ordre d'idées, doit être quelque île septentrionale, peut-être une des

relacion de la historia general de esta Nueva-España, desde el origen del mundo hasta la hora de agora, colegida y sacada de las historias, pinturas y caracteres de los naturales de ella, y de los cantos antiguos con que la observaron, dans le t. IX de Kingsborough, p. 459). — Sur la situation orientale de Tlapalan, voy. plus haut, p. 24-25.

[1]) Se metiò (Quetzalcoalt) la tierra adentro hasta Tlapalan ó segun otros Huey Xalac, antigua patria de sus antepasados. (Ixtlilxochitl, *Novena relacion*, p. 394 du t. IX de Kingsborough). — Dans sa cinquième relation des rois Toltecs, le même dit de Quetzalcoatl qu'il appelle Topiltzin : se iba hacia donde el sol sale a unos reynos y señorios de sus passados... y una noche con algunos Tultecas se partio para Tlapalan (Id., *ibid.*, p. 332); — enfin dans sa *Tercera relacion* de la fundacion de Tula, il l'appelle Tlolpliltzin et rapporte : « como los habia dicho que habia de volver à cierto tiempo con sus vasallos antiguos de sus pasados... fue morir en la provincia de Tlapalan. » (Id. *Ibid.*, p. 326); — Y él se habia de escapar y volver hácia donde sus pasados habian venido (Id., *ibid.*, p. 325).

[2]) Voy. les deux notes précédentes. — Cfr., p. 24-25.

[3]) Eumène, *Panégyrique de Constantin*, § 7 (voy. l'*Elysée transalt.*, p. 284). Dans l'éloge de la Grande-Bretagne, le rhéteur relève les traits suivants : « longissimæ dies, et nullæ sine aliqua luce noctes... ut sol ipse, qui nobis videtur occidere, ibi appareat præterire. » (Eumène, *ibid.*, § 9).

Digitized by Google

Hébrides, des Orcades, des Shetlands[1] ou des Færeys. Ixtlilxochitl dit bien que cette localité était à soixante lieues de la mère-patrie; nous n'en restons pas moins dans le vague, à cause de la multiplicité des mesures ainsi nommées. Ils ne savaient s'ils devaient s'y fixer ou pousser plus loin, lorsqu'un grand astrologue les tira de leur perplexité. C'était Huemac qui allait désormais les guider, comme chef spirituel, pendant plus de trois cents ans. Il commença par les réconforter en leur rappelant que les grands revers étaient toujours suivis d'années de prospérité. Il avait appris par l'observation des astres que le pays des géants (l'Amérique du nord dans les traditions mexicaines) était à peu près désert, par suite de leur extermination, et qu'il offrait aux Toltecs une demeure agréable et éloignée de celle de leurs ennemis et que leurs descendants y jouiraient de l'âge d'or au moins pendant dix générations[2]. Les détails de cette longue et pénible migration, qui dura deux cycles de cinquante-deux ans, soit cent quatre ans, sont fort obscurs, d'autant plus que, par une contradiction dont il y a beaucoup d'exemples dans ses diverses relations, Ixtlilxochitl place Huey-Tlapallan à l'ouest, tandis que partout ailleurs il place à l'est Tlapalan, le pays d'où étaient venus les ancêtres de Topiltzin (Quetzalcoatl) et de ses Toltecs[3]. Voici ce que le P. B. de Sahagun nous apprend de la même migration : « D'après ce qu'affirment les vieillards aux mains desquels se trouvent les peintures et les mémoires sur les choses anciennes, ceux qui vinrent les premiers peupler ce pays de la Nouvelle-Espagne, procédèrent de la région du nord en marchant à la recherche du paradis terrestre. Ils se faisaient appeler *Tamoanchan*, contradiction de *tictemoa tochan*, qui veut dire : « Nous cherchons notre demeure naturelle. » Ils étaient peut-être poussés à croire sur la foi de

[1]) C'est dans ces groupes d'îles que les Fomors s'étaient aussi retirés (voy. plus haut, p. 23, note 4).

[2]) Ixtlilxochitl, *Rel.* dans Kingsborough, *Ant. of Mexico*, t. IX, p. 322-323.

[3]) Voy. plus haut les passages cités p. 31, note 1.

Digitized by Google

quelque oracle et divulgué par des gens estimés parmi eux, que le paradis terrestre était situé vers le sud[1]. »

Huemac fut pour les Toltecs ce que Saturne avait été pour le Latium ; tout en n'étant, comme le dieu anthropomorphisé, que l'associé des rois successifs, il fut le législateur de la nation ; il composa le *Teoamoxtli* (Livre divin) qui traitait du passé et de l'avenir des Toltecs, celui-là sous forme d'annales, celui-ci sous forme de prédictions ; de leur gouvernement, de leurs lois, de leurs coutumes, de leurs connaissances astronomiques et de leur comput, et qui contenait en outre des préceptes de morale[2], et même des instructions agricoles, comme on en attribuait spécialement à Saturne[3]. Sa fin n'est pas plus connue que celle du civilisateur du Latium ; mais il y a tout lieu de croire qu'il fut détrôné ou pour mieux dire, que les rois du même nom, en qui se personnifie sa civilisation par trop primitive et ses rites sanguinaires[4], furent supplantés par l'Hercule ou plutôt par l'Ogma mexicain, Quetzalcoatl, le génie du progrès et de l'adoucissement des mœurs.

Si l'histoire légendaire des Toltecs n'était pas embrouillée d'une manière inextricable, il ne serait certes pas permis de prendre aux Huemac, quasi-historiques, les traits mythiques qui leur sont attribués pour les reporter sur le Huemac surnaturel, celui qui vécut plus de trois cents ans. Mais il est évident que, soit par la faute des traditionnaires nationaux,

[1]) *Hist. gén. des choses de la Nouvelle-Espagne*, trad. Jourdanet et Rémi Siméon, prol. du l. VIII, p. 495 ; cfr. prol. du l. I, p. 9 et l. X, ch. xxix, § 12, p. 674. Ces deux derniers passages paraissent pourtant plutôt s'appliquer à la seconde migration toltèque, conduite par Quetzalcoatl.

[2]) Ixtlilxochitl, *Rel.* dans Kingsborough, t. IX, p. 325-6.

[3]) Nat. Comes, *Myth.*, p. 113-114.

[4]) A la vérité Ixtlilxochitl ne dit pas qu'il fût particulièrement sanguinaire, mais on peut le conclure de ce que Montezuma ne lui adressait pas de prières sans y joindre de nombreuses peaux d'hommes écorchés (voy. la fin de ce mémoire), et surtout de ce que, d'après Torquemada (*Mon. Indiana*, l. III, ch. vii, t. I, p. 256) ; « Huemac... venia destruiendo, y talando todas las cosas que hallaba por las provincias, por donde pasaba y haciendo muchas crueldades y tiranias... Hiço grandes matanças en todos los que pudo aver de la tierra, y à tanto llegó el temor que le cobraron, que se hiço adorar por dios. » — Cfr. plus loin, p. 36.

Digitized by Google

soit par celle de leurs commentateurs et traducteurs espagnols, les quatre personnages de ce nom ont été confondus entre eux. Ainsi, Torquemada nous donne deux listes différentes des rois Toltecs, dont le troisième est nommé Huetzin dans la première[1] et Huemac dans la seconde[2]. Or le nom de *Huetzin*, composé de l'adjectif *Huey*[3] grand, et de la particule honorique *tzin*, signifie grand seigneur ; et celui de *Huemac* est expliqué dans Ixltilxochitl[4] par *main*[5] *grande et puissante*[6] ; sous la forme *Huematzin*[7], il signifie le *seigneur à la main grande*. L'un et l'autre paraissent n'être que des qualifications données à un même personnage, l'*avatar* ou si l'on veut le représentant humain, le grand-prêtre de Tezcatlipoca ; ils correspondent à l'épithète de Tout-Puissant[8], fort justement appliquée à ce dieu, qui passait pour être le maître du ciel et de la terre[9]. Ils rentrent d'ailleurs parfaitement dans la théorie que l'on développe ici et qui fait de Tezcatlipoca le pendant de Tethra. C'était en effet la coutume des Gaëls de donner à beaucoup de leurs dieux ou héros un surnom dans la composition duquel entrait le mot *lam* (main) ; on peut citer

[1]) *Mon. Indiana*, l. I, ch. XIV, t. I, p. 37.

[2]) *Mon. Indiana*, l. III, ch. VII, t. I, p. 254.

[3]) L'abbé Brasseur de Bourbourg (*Hist. des nat. civil*, t. I, p. 235), rendant *hue* par vieux (huehue), pensait que le surnom de Huetzin aurait été donné à Texcaltepocatl, à cause de l'âge avancé où il parvint, et il fait de celui-ci un frère du Mixcohua-Camaxtli, ou en d'autres termes de Tezcatlipoca, comme le dit fort bien M. H. Bancroft (*The native races*, t. V, p. 250). S'il en est ainsi, l'épithète s'applique parfaitement à Huemac qui vécut plus de 300 ans.

[4]) Otros quieren décir que significa él de mano grande y poderosa (*Hist. chichimeca*, ch. I, dans le t. IX de Kingsborough, p. 206.

[5]) En nahua, en effet, *huey* signifie grand et *maitl* main, bras. — Dans son édition de Tezozomoc, lord Kingsborough (*Antiq. of Mexico*, t. IX) a partout écrit *Huecmac*, peut être par suite d'une mauvaise lecture de Hueimac, qui pouvait être la forme adoptée dans son manuscrit comme elle l'est dans l'*Hist. de las Indias* du P. Duran, ch. LXXIX, t. II, p. 72, 77, 78.

[6]) Cfr. notre dicton : avoir le bras long.

[7]) Aussi donnée par Ixtlilxochitl (*Segunda relacion de los Tultecas*, p. 323). Ici la consonne finale du radical a été assimilée par la première lettre de la particule honorifique *tzin*,

[8]) *Todopoderoso* (Sahagun, *Hist. gén.*, l. III, ch. II).

[9]) Id., *ibid.* — « Il faisait tout ce qu'il voulait et personne ne pouvait le contredire dans ses actions, ni dans le ciel, ni sur la terre... On disait plus : que le jour où il lui plairait de renverser le ciel, il le ferait » (trad. Jourdanet, p. 207).

Digitized by Google

par exemple chez les Tuatha Dé Danann : Lug *lamfada* (à la longue main), Nuad *argatlam* (à la main d'argent) ; chez les Milédiens, leurs successeurs : Fionn *cruad-lam* (à la main forte), Conn Ciabrach *do b' fearr lam* (à la main ferme), et ce qui est plus concluant chez les Sides mêmes du Nouveau-Monde : Labraid *luatlam* (à la main prompte), le chef des Tuatha Dé Danann de l'Inis Labrada, située au-delà des grandes mers, près du Mag-Mell [1].

Les Toltecs primitifs ont pu emporter, dans leurs migrations, un usage fort répandu chez leurs ancêtres des mers kroniennes et traduire par *mac* le mot main qui, chez la plupart des peuples européens, implique une idée de puissance. Ils multipliaient les appellations des princes [2], ne leur donnant pas seulement des surnoms pour exprimer des qualités réelles ou supposées, mais y ajoutant parfois les noms des dieux auxquels ils les assimilaient dans les apothéoses qu'ils leur décernaient de leur vivant ou à leur mort. Les contemporains savaient distinguer ce qui appartenait à l'homme de ce qui était spécial à son céleste patron ; mais la postérité, moins bien renseignée, a tantôt confondu le dieu avec son avatar ou le héros avec l'être surnaturel dont il avait les attributs ; tantôt fait d'un seul homme autant de personnages qu'il avait de noms. Tel roi a été désigné ici par son nom, là par son surnom, ailleurs par des équivalents, de sorte qu'il a été parfois triplé, quadruplé, sans qu'il nous soit possible, dans l'état actuel de nos connaissances, de ramener ces images multiples à leur type unique. L'histoire des Toltecs reste confuse malgré les travaux de Veytia, de Brasseur de Bourbourg, de H. H. Bancroft et d'Orozco y Berra ; elle ne pourra sans doute

[1]) Voy. l'*Elysée transatl.*, p. 290-292.

[2]) « L'usage leur permettant de changer fréquemment les noms des personnages importants ou d'en ajouter d'autres au premier, suivant les circonstances. » (Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nations civil. du Mexique*, t. I, p. 235). — The confused state of the aboriginal Annals is due..... largely to the infortunate custom of the nahua peoples of giving many names to the same person, and multiplying names apparently in proportion to fame and rank. » (H. H. Bancroft, *the Native races of the pacific states of North America*, t. V, p. 254-5).

Digitized by Google

jamais être débrouillée comme celle des Aztecs. Elle laisse le champ libre aux hypothèses. Comme on l'a déjà vu, nos prédécesseurs ne se sont pas abstenus d'en faire ; qu'il nous soit donc aussi permis d'en présenter de nouvelles ou de nous prévaloir des anciennes. Nous essaierons de n'en pas abuser et surtout de n'en admettre aucune qui ne soit justifiée soit par un texte soit par une raison qui la rende plausible.

Si Huemac et Huetzin ne font qu'un seul personnage, il est fort possible qu'il en soit de même pour les quatre Huemac : Torquemada en effet n'en connaît qu'un seul et, quoiqu'il en parle en deux endroits, il dit expressément que c'est le même : « Le roi Huemac, dont nous avons fait mention ailleurs, à propos des embûches tendues à Quetzalcoalt, fut un roi très-puissant et redouté qui se fit adorer comme dieu. Il sortit de Tulla pour agrandir son royaume de quelques parties de cette Nouvelle-Espagne [Mexique]. Pendant tout son règne, il s'occupa de conquérir et de gagner des terres et des provinces, faisant plus de cas de la gloire des armes et de la guerre que du repos et de la paix. Comme il était toujours absent pour ses entreprises militaires, les Toltecs choisirent pour roi Nauhyotçin, qui fut leur second seigneur d'origine chichimèque[1]. » C'est de son temps que Quetzalcoatl arriva dans la fameuse Tula de l'Anahuac, sans doute nommée, d'après Tullan-Tlapallan, le berceau des Toltecs. Huemac l'expulsa successivement de cette ville et de Cholulan, où il s'était réfugié. Transporté de fureur de n'avoir pu l'atteindre dans cette dernière, il versa beaucoup de sang, massacrant tous les gens du pays qui tombèrent en son pouvoir ; ce qui le fit tellement redouter qu'on l'adora comme dieu[2]. Il est à remarquer que le législateur Huemac disparaît sous le règne de Huetzin qui porte un nom analogue au sien[3], comme on l'a déjà dit, et qui est le

[1]) Torquemada, *la Mon. Indiana*, l. III, ch. 7, t. I, p. 254. — Le premier roi Chichimec des Toltecs avait été Chalchiuh Tlatonac (Voy. Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nat. civil.*, t. I, p. 213. — Bancroft, *the Native races*, t. V, p. 245).

[2]) Torquemada, *ibid.*, p. 256. Voy. plus haut, p. 33, note 4.

[3]) Voy. plus haut, p. 34.

Digitized by Google

troisième roi dans la première liste de Torquemada, comme Huemac l'est dans la seconde[1]. De même que le législateur, le roi disparaît après avoir été détrôné[2]; les uns prétendirent qu'il avait été ravi au ciel, d'autres qu'il était mort près de Tezcuco[3]. Il se fit adorer comme Tezcatlipoca ; [4]aussi des commentateurs autorisés comme Brasseur de Bourbourg[5] et H. H. Bancroft[6] l'ont-ils identifié avec ce dieu. On pourrait croire que Torquemada a été du même avis, si l'on osait regarder comme une faute d'impression la virgule qui sépare les noms de Tetzcatlipuca, Huemac[7], et prendre la liberté de lui substituer un trait d'union.

Ixtlilxochitl et les annales de Cuauhtitlan ou *Codex Chimalpopoca* connaissent deux autres rois du nom de Huemac. Le second a plusieurs traits de ressemblance avec le premier : il eut par exemple pour rival Nauhyotl, son frère, qui lui enleva la couronne de Culhuacan[8]; un peu plus tard, les Teo-Chichimecs le privèrent aussi du trône de Tula[9], qu'ils donnèrent à un étranger, Huemac III[10]. Celui-ci fut égorgé peu après[11]. Huemac II se réfugia dans la grotte de Chapultepec. « On crut qu'il n'avait fait que disparaître pour un temps et que les dieux le renverraient un jour sur la terre pour reconstituer son royaume. En attendant, ils lui avaient, disait-on, donné

[1]) Voy. plus haut, p. 34.

[2]) Brasseur de Bourbourg, *ibid.*, t. I, p. 316; — Bancroft, *ibid.*, t. V, p. 264.

[3]) Brasseur de Bourbourg, *ibid.*, t. I, p. 316.

[4]) Id., *ibid.*, d'après une lettre écrite de Mexico par Francesco de Bologne, dans le recueil de H. Ternaux-Compans, 1re série, t. X, p. 205.

[5]) Brasseur de Bourbourg, t. I, p. 292, 306, 313, 317.

[6]) *Ibid.*, t. V, p. 259, 261, 262, 264, 484.

[7]) Quetzalcohuatl.... estando en Tullan, le cometieron adulterio los señores de alli, especialmente Tetzcatlipuca, Huemac. (Torquemada, *Mon. Indiana*, l. III, ch. VII, p. 225.) Le contexte n'exige pas que ces noms soient séparés, l'exemple allégué pouvant être aussi bien au singulier qu'au pluriel.

[8]) Brasseur de Bourbourg, *ibid.*, t. I, p. 347-8, 371 ; — Bancroft, *ibid.*, t. V, p. 275-6.

[9]) Brasseur de Bourbourg, *ibid.*, t. I, p. 409.

[10]) Id., *ibid.*, p. 412.

[11]) Id., *ibid.*, p. 417-418.

Digitized by Google

un royaume souterrain dont la grotte de Chapultepec était l'entrée[1]. »

Nous n'avons qu'à y pénétrer avec lui pour nous retrouver en pays de connaissance. Cette grotte était, comme les *sids* (palais souterrains des *mounds*) que les Gaëls placent au-delà de l'Océan Atlantique[2], les issues occidentales du paradis terrestre, ou pour parler comme les Mexicains, du Tlalocan. Tezcatlipoca, sorti momentanément de Huehuetlapallan, pour conduire ses adorateurs à la Terre de promission[3] (la *Tir Tairngire* que les Gaëls cherchaient en effet sur le continent américain), retourna au séjour des Bienheureux par le chemin le plus direct, la voie souterraine et sous-marine qui aboutissait aux *sids* de l'ancien monde. S'il ne l'avait pas prise en venant, c'est sans doute parce qu'il n'était pas seul : il voyageait en compagnie de simples mortels qui eux ne pouvaient aller que sur la terre ou sur l'eau. Après sa disparition il resta néanmoins en rapport avec ses adorateurs. Il se manifestait soit sur la cime du mont de Chapultepec[4], à quelques kilomètres à l'est de Mexico, soit dans la grotte de Cicalco ou Cincalco[5], située non loin de la même ville, mais dans la direction du sud. De même que Saturne, dont la demeure était au-delà de la mer Kronienne, rendait pourtant des oracles dans sa grotte de l'île d'Ogygie ; de même Huemac pouvait être consulté, sinon par les premiers venus, du moins par les magiciens, dans sa grotte de Cicalco[6]. Son séjour dans un lieu de délices ne

[1]) Brasseur de Bourbourg, *Hist. des nat. civ.*, t. I, p. 422.

[2]) E. Beauvois, *l'Elysée transatl.* p. 290, 292, 296, 304, 308, 310.

[3]) Voy. plus haut, p. 32-33.

[4]) Tezozomoc, *Cron. Mex.* ch. 104, 105, p. 675, 677, de l'édit. d'Orozco y Berra ; — D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. 67, t. I, p. 521.

[5]) Tezozomoc, *ibid.*, ch. 103, 104, 105, p. 671, 672, 677, 678 ; — Duran, *ibid.* ch. 67, t. I. p. 518, 519.

[6]) Montezuma le fit consulter par ses messagers qui dirent à Huemac : « Quiere saber qué es lo que ha de venir sobre èl » — Dans les instructions qu'il donna à d'autres envoyés, il leur parla de la nuée blanche qui excitait ses terreurs et il s'adressa naturellement au *Père des fils des nuages* (c'est-à-dire à Huemac, voy. plus haut, p. 27, note 11), pour savoir la signification de ce mystérieux phénomène et ce qu'il pronostiquait : « Qué es esta significacion ò misterio ? Qué es lo que me ha de sobrevenir ? Que me déclare lo que es. » (Tezozomoc, *Cron. Mex.*

Digitized by Google

l'avait pas humanisé ; il fallait toujours lui rendre le même culte que sur la terre ; on ne pouvait se présenter à lui qu'en lui offrant des peaux d'hommes écorchés [1]. L'un de ses ministres, le vieux *Totec* [2] (seigneur terrible), portait l'un des surnoms de Tezcatlipoca [3], qui était aussi appelé *Xipe* (l'écorché) [4]. A ces traits seuls, on reconnaîtrait déjà dans Huemac une divinité sanguinaire, lors même qu'on ignorerait qu'il est le pendant de Kronos-Tethra, et l'une des personnes de Tezcatlipoca. Les doutes que l'on conserverait à l'égard de ces identifications seront levés, croyons-nous, par les descriptions suivantes de sa demeure. C'était, dit le P. D. Duran, « un lieu d'agrément et de plaisir, où les hommes vivaient à jamais sans mourir... Il y avait des eaux claires et cristallines ; la fraîcheur y régnait ; le sol très fertile donnait toute sorte de subsistances [5]. » — « J'ai trouvé l'endroit où vous viendrez avec moi, dit Montezuma à ses nains et à ses bossus, c'est à Cicalco, nous y demeurerons en compagnie de Huemac, qui alla, il y a fort longtemps, à Tula et qui nous amena ici [6]. Si nous y sommes admis nous ne mourrons jamais, mais nous vivrons éternellement. On y trouve toute sorte de plantes utiles à l'alimentation, toute sorte de boissons et de roses et d'arbres fruitiers. C'est pourquoi tous les habitants y jouissent d'une félicité parfaite, et leur roi Huemac est le plus heureux et le plus content du monde [7]. » Cette

ch. 104, p. 674). — Cfr. l'intitulé du ch. 105 : De cómo ..... Moctezuma ... envió à los dos mensajeros à interrogar al rey Huemac.

[1]) Tezozomoc, *ibid.*, ch. 103, 104, 105, p. 671, 672, 673, 674, 678. — D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. 67, t. I, p. 518, 519, 520.

[2]) Tezozomoc, *ibid.*, ch. 104, p. 672 ; — Duran, *ibid.*, ch. 67 ; t. I, p. 519.

[3]) Sahagun, *Hist. gén.* l. VI, ch. 2, p. 480 ; cfr. l. I. ch. 18, p. 37 ; l. II, ch. 21, p. 87-88 ; — Duran, *ibid.*, ch. 87, t. II. p. 147.

[4]) Sahagun, *ibid.* — Duran, *ibid.*

[5]) Duran, *ibid.*, ch. 67, t. II, p. 518 : « el qual lugar [Cicalco] era muy ameno y recreable, donde los hombres vivian para siempre sin morir ... era lugar de aguas muy cristalinas y claras, de mucha fertilidad de todo género de bastimentos, y frescura, de rosas y flores. »

[6]) Voyez plus haut, p. 32.

[7]) Ya he hallado à donde habemos de ir, y todos vosotros conmigo que es en Cincalco, y hemos de estar en compañia de él que andaba ya muchos anos ha en Tula, que nos trajó aqui, que se llama Huemac, y si allá entramos jamas moriremos, sino vivir para siempre, à donde hay cuantos géneros de comida

Digitized by Google

description, tirée de Tezozomoc, nous donne encore mieux que la précédente l'idée d'un paradis terrestre. Qu'elle fût conforme aux croyances populaires, on n'en peut douter quand on sait que ce *délicieux paradis de bonheur* était passé en proverbe [1].

Il n'est donc pas possible de le contester, Huemac est bien l'un des maîtres de l'Elysée mexicain où sont réunis les deux adversaires, Huemac et Quetzalcoatl, comme l'étaient Kronos et Heraclès-Ogmios d'après les anciennes traditions celtiques, ou Tethra et Ogma, d'après la version plus récente des Gaëls. Le farouche Huemac, le premier occupant de ce séjour du bonheur, y paraît fort déplacé: en souvenir des sacrifices humains que l'on faisait en son honneur, il lui faut encore des peaux d'hommes écorchés ; on le représente comme affreux et terrible. Il est d'autant plus remarquable que cette conception si peu naturelle se retrouve de point en point chez les Celtes et même chez les Grecs; ceux-là en effet ont relégué au Mag-Mell (Plaine des délices) Tethra le chef des épouvantables Fomors, qui correspondent aux sanguinaires Tlalocs ; et les Grecs ont enfermé au même lieu (qu'ils appelaient Kronie, Ogygie, Champs-Elysées, îles des Bienheureux), l'infanticide Kronos, avec ses anciens ennemis, les Titans et les Géants. Que les beaux esprits se rencontrent dans la logique, on le conçoit, mais qu'ils soient d'accord dans l'illogisme, on ne peut le comprendre qu'en admettant soit que les uns aient copié les autres soit que tous aient répété une même tradition. Il est vraisemblable que le type de Kronos a été conçu par l'humanité primitive, accoutumée aux meurtres et aux brigandages et n'en faisant pas un grief au Dieu sanguinaire dont les prêtres avaient jeté les premières semences de la civilisation. Mais avec le progrès, l'idéal s'éleva et Kronos, qui n'y répondait plus, fut expulsé de l'Olympe ou Paradis céleste, pour être re-

hay en el mundo, bebidas y todo género de rosas, y todo género de arboles frutales, porque todos los moradores que allà estàn, se hallan los màs contentos del mundo, y el rey de ellos, que es el Huemac, esta el mas ufano y contento del mundo. (Tezozomoc, *Cron. Mex.* ch. 103, p. 671.)

[1]) Como allà el refran dice, que es un deleitoso paraiso de contento. (Tezozomoc, *ibid.* ch. 104, p. 674.)

Digitized by Google

légué dans la Kronie ou Paradis terrestre, de condition inférieure, comme l'indique l'épithète. Une fois en possession de ce séjour, il le garda, tout au moins en partie, même lorsque ses anciens ennemis plus humains y furent admis à leur tour. On pourrait à la vérité supposer que tous les peuples ont passé par les mêmes phases et que les conceptions primitives se sont, par suite d'une évolution naturelle, transformées de la même manière. Il en doit être ainsi d'après les partisans de la génération spontanée; mais les adversaires de cette théorie ne sauraient admettre les conséquences qu'on en tire; car si celles-ci étaient vraies, on en verrait l'application sinon dans toutes les mythologies, du moins dans toutes celles qui sont parfaitement développées ou bien connues. Il faudrait donc commencer par démontrer que tous les peuples ont cru en un paradis terrestre, servant de refuge à deux dieux déchus qui représentent deux principes opposés et dont le plus ancien est le plus barbare. Or il est certain que les traits de ce mythe manquent soit en totalité soit en partie chez beaucoup de peuples, et qu'en tout cas ils ne se retrouvent pas dans le même ordre. Il est alors logique de conclure que, puisqu'ils se rencontrent chez les Grecs, les Celtes et les Mexicains, dans un invariable parallélisme, c'est qu'ils ont été puisés à une même source. Et précisément les Grecs et les Celtes avouent qu'en ce point, ils se sont mutuellement prêté leurs traditions; d'autre part, les Celtes affirment que leurs dieux du paradis terrestre ont émigré dans les îles Kroniennes, puis sur le grand continent transatlantique, et les Mexicains reconnaissent que les leurs sont venus de Tullan-Tlapallan, c'est-à-dire précisément de la Thulé Kronienne. Ces concordances frappantes ne sont certes pas accidentelles; il faut nécessairement qu'il y ait un fond de vérité dans le récit du prêtre de Kronos recueilli par Sylla et conservé par Plutarque. Il renferme dans un mythe assez transparent l'histoire des missions religieuses qui parties de l'Orient, ce berceau de toute civilisation, se sont progressivement avancées dans l'ouest du vieux monde, ont franchi l'Atlantique par les échelles Kroniennes, et se sont établies

Digitized by Google

sur le nouveau continent; non pas en même temps, mais successivement, en y portant des cultes qui, tout en ayant la même origine, s'étaient différenciés dans le cours des temps.

On vient d'exposer le mythe de Kronos-Tethra-Huemac ; pour le mettre en pleine lumière ou le faire mieux ressortir par le contraste, il reste à expliquer non moins amplement celui de Héraklès-Ogma-Quetzalcoatl, auquel on a déjà fait beaucoup d'allusions. On y verra comment les deux adversaires, quoique partageant la même retraite, adorés dans les mêmes temples et presque confondus dans un même culte, restèrent opposés jusqu'à la fin de l'empire Aztec, à tel point que Montezuma, craignant le prochain accomplissement des prophéties de Quetzalcoatl et prenant les Espagnols pour les disciples de ce dieu, se garda bien de demander un asile à Tlapallan où il aurait vécu sous des lois plus douces et sous un maître plus humain; il s'adressa au contraire à l'ennemi de celui-ci, au terrible Huemac, dont les prêtres l'éconduisirent. Il fut donc forcé de se soumettre à Quetzalcoatl, dont il se disait lieutenant. Cette histoire véritable, malgré son caractère mythique, sera contée à la fin de la seconde partie.

EUG. BEAUVOIS.

Digitized by Google

ETUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE

LA NOUVELLE THÉOSOPHIE[1]

I.

Il y a, en dehors des académies et des écoles, bon nombre d'esprits indépendants qui estiment que beaucoup de lois de la nature échappent encore à notre perception et que nous ignorons même jusqu'où peut s'étendre l'énergie de celles que nous connaissons. Un des savants de l'antiquité qui ont le plus étudié cette même nature, Pline l'Ancien, s'en était aperçu, il y a dix-huit siècles : « *Multa esse naturæ miracula incompertæ rationis et in majestate naturæ penitus abdita,* » a-t-il dit »[2]. Saint Augustin, de son côté, a eu ces paroles : « *Multarum rerum naturas nostram superare scientiam*[3]. Ceux qui pensent ainsi jugent, en conséquence, que, puisqu'il y a des lois ignorées, il n'est point illogique d'affirmer des causes cachées autrement dites occultes, auxquelles ils attribuent une foule de manifestations qualifiées de merveilleuses, que nient les sceptiques, ne pouvant les expliquer, et que ceux qui croient à une volonté souveraine, libre et toute-puissante, expliquent par l'intervention de cette volonté dans le gouvernement du monde. En conservant la vieille qualification de « divine », sans rien préciser, néanmoins, de défini à l'égard de ce

[1] M. Jules Baissac, qui a été à même de connaître particulièrement la Société théosophique, a bien voulu rédiger pour notre Revue un article, dans lequel nos lecteurs pourront s'initier à un des plus curieux phénomènes de la vie religieuse contemporaine. C'est du reste uniquement à titre de curiosité que nous nous occupons de la Société théosophique. (*Note de la direction*).

[2] *Hist. nat.* XXX. C. 1.

[3] *De Civitate Dei*, L. XXI. C. 4.

Digitized by Google

mot, à la force qui se meut dans ce que nous continuerons d'appeler la création, on a donc deux manières de concevoir le Divin : comme indépendant de la nature, où il ne résiderait que sous forme d'influx ou souffle du principe créateur, ou comme lié à cette même nature, dont il est la vie et qui n'en serait que le *substratum*. La première de ces manières, celle de Saint Augustin, a un nom bien connu, c'est la Théologie ; la seconde, ou étude du Divin naturel, celle de Pline, en a un autre, dont la fortune a été moindre, c'est la Théosophie. Je ne parle pas du Déisme, qui, à moins d'être théologique ou théosophique, suivant l'un ou l'autre des sens que je viens de déterminer, entre dans la catégorie des abstractions idéales.

La Théologie et la Théosophie paraissent donc avoir un même objectif, l'étude de Dieu ou du Divin. Mais, tandis que la première pose cet objectif en dehors de la nature et l'y catégorise, la seconde s'autorise du fait des énergies secrètes dont il vient d'être question pour soutenir que, jusqu'à ce que toutes les lois naturelles et leur virtualité nous soient connues, il sera logiquement téméraire de prétendre qu'il y ait rien de surnaturel ou que le miracle, en tant que violation de ces mêmes lois, puisse être raisonnablement affirmé. Au fond l'occultisme est la base de l'une comme de l'autre. Cette base établie, et elle l'est par le mystère qui enveloppe encore tant de côtés de l'œuvre dite, selon le point de vue où l'on se place, de la création ou de la nature, la théologie la déclare insondable à l'œil de la raison et en réserve le secret pour la seule foi, elle-même une grâce de Dieu, au lieu que la théosophie la croit accessible à l'investigation et la traite en conséquence. Il semble donc, à première vue, que la Théosophie ne soit qu'une méthode philosophique. Elle-même se donne volontiers pour cela. Cette prétention est peut-être justifiée en ce qui concerne la théosophie de l'école néo-platonicienne, abstraction faite, du moins, de son côté théurgique ; mais je doute qu'elle le soit pour la théosophie des siècles moins reculés, celle, par exemple, de l'école dite de Paracelse. Le côté théurgique, en effet, est celui qui paraît prévaloir dans cette dernière école ; c'est aussi celui vers lequel penche de préférence la nouvelle société théosophique.

S'il ne s'agissait, en effet, dans les visées que poursuit cette société nouvelle, que de la recherche des lois qui président aux phénomènes de l'Occultisme, rien ne serait plus légitime que la prétention qu'elle affiche d'être une école plutôt philosophique que théologique,

Digitized by Google

plutôt scientifique que théurgique ; l'existence des énergies secrètes que je viens de dire serait, sous ce rapport, une suffisante justification de son programme ; mais elle ne se contente point d'être une méthode, elle veut encore qu'on la tienne pour une science. Il n'y a pas seulement, en effet, d'après elle, des lois cachées, il y aurait aussi une explication scientifique de ces lois, une science occulte. Cette science se serait conservée dans le secret des sanctuaires, et les religions n'en seraient que des formules symboliques. En d'autres termes, il y aurait, au fond des symboles religieux, un ésotérisme ou substance secrète, dont ces symboles ne seraient que les *substrata* plus ou moins adéquats. Ce que George Sand, dans un de ses romans [1], fait dire à l'initiateur des mystères de l'illuminisme, la société théosophique le tient pour avéré et le professe par l'organe de ses fondateurs : « Le caractère distinctif des religions de l'antiquité « est d'avoir deux faces, une extérieure et publique, une interne et « secrète. L'une est l'esprit, l'autre la forme ou la lettre. Derrière le « symbole matériel et grossier, le sens profond, l'idée sublime. « L'Egypte et l'Inde, grands types des antiques religions, mères des « pures doctrines, offrent au plus haut point cette dualité d'aspect, « signe nécessaire et fatal de l'enfance des sociétés. » Madame Blavatsky ne s'exprime pas autrement dans son *Isis unveiled* ; la *Revue* qu'elle dirige, le *Theosophist* de Madras, tient exactement le même langage, que ses échos, dans le reste de l'Inde, aux États-Unis d'Amérique et en Angleterre, répètent d'un commun accord. Voici, du reste, à l'appui, dans quels termes le vice-président de la loge théosophique de Londres, M. Sinnett, formule la chose : « Les hommes « de science, dans les âges anciens, travaillaient en secret, et au lieu « de publier leurs découvertes, ils les enseignaient secrètement à « des élèves de choix. Les raisons qu'ils eurent d'adopter cette po- « litique sont faciles à comprendre, quoique le mérite puisse en pa- « raître sujet à discussion. Dans tous les cas, leur enseignement n'a « pas été perdu ; il a été transmis par initiation à des hommes de « notre temps ; et tandis que les méthodes et les résultats en de- « meurent secrets entre leurs mains, il est loisible à quiconque étu- « die patiemment et sérieusement la question, de se convaincre que « ces méthodes sont d'une suprême efficacité et que les résultats en « sont de beaucoup plus admirables qu'aucun de ceux que l'on doit

[1] *La Comtesse de Rudolstadt.*

Digitized by Google

« à la science moderne... Les adeptes de l'Occultisme sont capables, « de nos jours, d'exécuter ce qu'on a vu faire aux initiés des temps « anciens et de produire des choses qui montrent qu'ils sont incom- « mensurablement plus avancés que notre science à nous dans la « compréhension des lois de la nature. De plus, ils ont hérité de « leurs grands devanciers d'une science qui n'embrasse pas seule- « ment la physique, mais la constitution et les capacités de l'âme et « de l'esprit humains. La science moderne a découvert la circulation « du sang; la science occulte connaît la circulation du principe de « vie. La physiologie moderne ne s'occupe que du corps; l'occul- « tisme, de l'âme également, non pas comme sujet de vagues rhap- « sodies religieuses, mais comme entité réelle, ayant des propriétés « que l'on peut étudier conjointement avec celles du corps ou sépa- « rément [1]. »

La Société théosophique, dont l'existence, qui ne date, du reste, que de quelques années, vient de nous être révélée par l'arrivée et la présence de ses fondateurs au milieu de nous, n'est donc comme il ressort de ce début, qu'une forme de la théosophie théurgique.

Elle ne se donne pas, d'ailleurs, elle-même pour quelque chose de nouveau; à en croire ses organes autorisés, elle ne ferait que continuer l'œuvre des siècles, n'ayant d'autre but que de la tenir au courant du progrès évolutionnel et d'en mettre les formules au niveau de ce progrès. Nous constaterons que, en effet, si quelques-unes des théories qu'elle émet sont ou paraissent nouvelles, la plupart des principes sur lesquels elle s'appuie remontent aux premiers âges de la philosophie et se rattachent, pour le fond, à une même tradition d'occultisme ésotérique. Elle compte au nombre de ses pères tous les philosophes de l'école néo-platonicienne, notamment Plotin, Porphyre, Jamblique, Themistius, Proclus, la divine Hypatie elle-même [2]; et elle n'hésite point à se réclamer de tout ce qui, en dehors de la théologie chrétienne, durant le moyen-âge, sur la fin de cette longue période, au siècle dernier et jusqu'en ce XIXe siècle, a travaillé à ce qu'elle appelle, elle aussi, le grand œuvre. Psellus, le grand Albert, Roger Bacon, Jérôme Cardan, Paracelse, les Roses-Croix, Van Helmont, Pomponazzi, Campanella, Gaffarel, Robert Fludd, John et Arthur Dee, Gaspar Peucer, John Pordage,

[1]) *The occult World*, Introduction.

[2]) *Ame divine*, comme l'appelle l'évêque de Ptolémaïs, Synesius, dans sa 10e lettre.

Digitized by Google

Jeanne Leade, Antoinette de Bourignon, Pierre Poiret, Jean Tritheim, Jacob Bœhm, Henri Khunrath, Valentin Weigel, Giacomo Aconzio, Daniel Sennert, François de la Boe, Sylvius, Thomas Willis, Swedenborg, William Law, Martinez de Pasqualis, Claude de Saint-Martin, Eliphas Lévi, Mme de Krudener, tous les pratiquants de théurgie, abstracteurs de quintessences, mesmériens, philalhètes, illuminés, fusioniens, évadiens, etc., sont des siens; elle les reconnaît et bravement les avoue comme tels, non pas, certes, qu'elle adopte en bloc et sans triage le pêle-mêle d'élucubrations souvent contradictoires sorti de toutes ces cervelles, mais parce que, si beaucoup d'entre eux ont erré dans leurs recherches, ils n'en ont pas moins rendu hommage par la nature de ces mêmes recherches et par la sincérité de leur foi aux principes qu'elle professe. La Société est éminemment éclectique ; elle le croit du moins, et peut-être est-ce vrai dans les limites de l'Occultisme, tel qu'elle l'entend ; car, en dehors de là, elle n'a plus les mêmes tolérances de principes.

Ces préliminaires posés, — et il nous paraissait nécessaire d'indiquer en traits généraux les bases générales de la nouvelle société théosophique, — nous pouvons maintenant esquisser un historique de cette société et en exposer succinctement la doctrine.

II.

La Société théosophique fut fondée à New-York en 1875 par un vaillant soldat, qui avait pris une part glorieuse, dans les rangs de l'armée anti-esclavagiste du Nord américain, à la guerre de Sécession, M. le colonet Henry Olcott, et par une femme d'un très grand esprit, Mme la comtesse Blavatsky, l'auteur de l'*Isis unveiled* (Isis dévoilée). M. Olcott est aujourd'hui naturellement le Président de la société et Madame Blavatsky la secrétaire. Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que, bien que celle-ci ne paraisse qu'en second, c'est elle qui a eu la première idée de l'œuvre et qui en est la vraie fondatrice. Avant de venir en Amérique, pour y étudier, paraît-il, les faits de spiritisme, elle avait passé sept années dans l'Himalaya, où l'Occultisme, qui est la base de sa théosophie, lui aurait été révélé. L'honorabilité et la bonne foi des deux fondateurs ne sauraient, dans tous les cas, être mises en doute. Elles ressortent aussi bien de leurs travaux, du zèle désintéressé de leur propagande, et

Digitized by Google

de leurs écrits que des témoignages rendus en leur faveur. Lorsque, vers la fin de 1878, ils quittèrent New-York pour l'Inde anglaise, où est actuellement le siège principal de leur société, M. Olcott y emporta des lettres de recommandation du Président des États-Unis aux ministres et consuls de cette puissance en Orient, et Mme Blavatsky y fut suivie des attestations les plus flatteuses du prince Dondoukoff-Korsakoff, alors gouverneur général d'Odessa et aujourd'hui vice-roi du Caucase, où elle a vécu plusieurs années. On peut donc penser tout ce qu'on voudra de leur théosophie, n'y voir, comme beaucoup l'ont déjà fait, que visions et rêves ; mais il n'est pas permis d'aller plus loin, à leur égard, et de suspecter dans leur conduite d'autre mobile que l'ardeur d'une foi sincère, qu'on peut juger plus ou moins éclairée.

En allant se fixer dans l'Inde, M. Olcott et Mme Blavatsky n'eurent pas seulement pour but d'y étendre « la gloire des anciennes religions et de prémunir l'Hindou, le Cingalais, le Parsi contre la substitution d'une foi nouvelle aux enseignements des Vêdas, des Tripitakas et du Zend-Avesta, » comme on l'a dit; ils voulurent se rapprocher du berceau de l'Occultisme, des sanctuaires où, dans leur idée, se seraient conservées les pures traditions de tout l'ésotérisme religieux, des sources où ils estiment que coulent, infiniment plus limpides que celles de Castalie, qui inspiraient les poètes et enivraient la Pythie comme d'une liqueur divine, les eaux trois fois saintes d'une science troublée et altérée ailleurs par des symboles dégénérés et de fausses méthodes. Ils y auraient, du reste, été en quelque sorte invités et même pressés par une suggestion mystérieuse, qui, avec la foi dont ils sont animés, ne leur permettait guère d'hésiter un instant. Tandis qu'elle travaillait à son *Isis dévoilée*, Mme Blavatsky avait cru sentir une inspiration étrangère, que des circonstances ultérieures, son imagination, suivant d'autres, lui firent attribuer aux Mahatmas thibétains dont il sera parlé plus loin : elle écrivait comme hypnotisée à distance, sous leur dictée, pensait-elle. Quant à M. Olcott, il eut une vision étrange, qu'il nous a racontée de l'air le plus sincèrement convaincu, et que nous reproduisons, non pas tout-à-fait de même, assurément, mais en ne posant notre point d'interrogation qu'à la suite du récit, sans mettre en question le moins du monde la véracité du narrateur.

Avant de faire de la théosophie, M. Olcott et Mme Blavatsky avaient essayé du spiritisme. Ils étaient alors en Amérique, où les esprits

Digitized by Google

les plus forts ne craignent pas, comme en France, d'admettre bien des possibilités que nous rejetons, nous, *a priori*, sur le vu seul de leur étiquette. Ils avaient pu constater, suivant ce qu'ils affirment, que la plupart des faits *mediumnimiques*, ainsi qu'on les appelle, coups frappés, écritures et dessins directs, photographies de phosphorescences spectracles, phénomènes musicaux, clairvoyance, bilocation, transmission de pensée, apparitions et matérialisations, étaient réels; mais ils n'étaient point satisfaits de l'explication que les spirites continuent à donner de ces phénomènes, dans lesquels il leur semblait, à eux, voir autre chose que l'action d'esprits désincorporés ou d'âmes de défunts. Cette explication, ils crurent la pressentir, sinon l'entrevoir encore, dans ce qui leur était connu de l'Occultisme oriental, et c'est pendant que, livré à ses méditations, il cherchait une solution plus scientifique que celle du spiritisme, que le colonel Olcott reçut la visite qu'il nous a racontée. Il était seul dans son cabinet de travail, toutes portes bien closes. Un léger bruit se fait à côté de lui, il lève les yeux, et il se trouve en face, non pas d'une ombre ni d'un simple spectre, mais d'une personnalité en chair et en os, vêtue à l'indienne, avec superbe turban de cachemire. C'était un des *mahatmas* de l'Himalaya, de ces hommes sublimes dont il a été question dans le passage précité du *Monde occulte* de M. Sinnett. Du moins, se donna-t-il pour tel, et M. Olcott, qui croyait dès cette époque au dédoublement de la personne humaine, à ce que le mysticisme chrétien appelle bi-location, n'hésita pas à croire ici qu'il pourrait bien avoir réellement affaire à quelque chose de ce genre. Néanmoins, ce pouvait aussi être une hallucination de la vue, comme de l'ouïe et du toucher; car il ne voyait pas seulement, il touchait et entendait le fantôme causant avec lui et se laissant prendre par la tunique. Il exprima donc au *mahatma* le désir d'avoir de lui un gage, qui, le spectre disparu, pût lui être un témoignage sensible de la réalité de sa visite. Le mahatma y accéda. Enlevant son turban de la tête et le déroulant, il le mit entre les mains de M. Olcott, et, après une conversation de quelques instants, il s'éclipsa sur place, sans que rien eût été dérangé dans la chambre. Ce turban, M. Olcott nous l'a montré; c'est une pièce de cachemire du Thibet, qui, déroulée, mesure environ deux mètres. Plus tard, quand il fut arrivé en Orient, le colonel y rencontra la proto-forme du double qui lui était apparu à New-York ; ils causèrent longuement ensemble, et de leur entrevue résulta la confirmation de la parfaite réalité ob-

Digitized by Google

jective de la vision. Tel est le récit qui nous a été fait, en présence de plusieurs personnes. Comme nous n'avons, en écrivant cet article, aucune vue de critique, et que nous ne voulons qu'exposer des faits et des doctrines, nous n'insisterons pas davantage. Disons seulement, pour compléter la narration, que le personnage, dont le double, périsprit, corps astral ou *mayavi roupa*, aurait apparu à M. Olcott en Amérique, semble avoir été le *mahatma* Kout-Houmi-Lal-Singh, un homme, dit M. Sinnett, « que sa compréhension de « la nature et de l'humanité place si fort au-dessus de la science et « de la philosophie d'Europe, que les seuls représentants les plus « largement doués sous ce double rapport seraient capables de « comprendre l'existence, dans l'homme, de la haute puissance qu'il « ne cesse d'exercer[1]. » Quant à cette projection du double, qui paraît être un des dogmes fondamentaux de la nouvelle théosophie, il en sera question plus loin.

Mais qu'est-ce que Kout-Houmi ? Il nous a été montré des copies de lettres écrites par un *gourou* thibétain de ce nom à des théosophes de la loge de Londres et un exposé de principes généraux de doctrines émanant de ce même maître. Nous savons que c'est un *mahatma* de l'Himalaya, mais ce n'est pas le plus grand ; il y a au-dessus de lui un maître suprême, dont il n'est lui-même que le vicaire ou un des vicaires. Quant à sa personne, M. Olcott l'a vue une fois dans son enveloppe astrale, à New-York, et deux autres fois en sa réalité physique de tous les jours dans l'Inde. Elle a été vue encore par deux autres frères, MM. W. T. Brown et Damodar, vers la fin de novembre 1883. Dans cette dernière visite, Kout-Houmi était accompagné d'un de ses *chélas* ou disciples du nom de Djual-Khoul. En témoignage de son passage réel, il laissa à M. Brown un mouchoir de soie. Nous ne croyons pas que Mme Blavatsky ait jamais vu le maître ; du moins, ne nous l'a-t-elle pas dit ; mais elle a reçu de lui, par la voie mystérieuse dont nous parlerons ultérieurement, de nombreuses communications. Nous en dirons autant de M. Sinnett, qui, pourtant, lui a dédié son « Monde occulte » et qui s'est inspiré de son enseignement, dans son « Bouddhisme ésotérique. » M. Mohini, l'intéressant *chéla* que nous avons visité à Paris, où il a accompagné Mme Blavatsky et M. le colonel Olcott, ne le connaît pas non plus personnellement ; c'est, du moins, ce qui ressort d'un arti-

[1]) *The Occult World. Dedication.*

Digitized by Google

cle publié par lui dans le *Theosophist* de décembre 1883 sous ce titre : « *Les Frères de l'Himalaya existent-ils* ? » Il paraît qu'il y a, même dans l'Inde, beaucoup de gens, surtout « parmi les gradués trop européanisés des universités », ainsi que s'exprime l'article, qui doutent de cette existence et en font une idée qu'ils attribuent au génie inventif des fondateurs de la nouvelle école. Selon M. Mohini et d'après des renseignements qui lui sont venus de différents côtés, les *mahatmas* ou *cholans*, comme on les appelle dans le Thibet, ceux-là même qui passent pour les inspirateurs et les maîtres de l'école en question, auraient leur principal centre sur le flanc septentrional du mont Kaïlas. On en aurait vu au-delà de Tchigstze ; près de la ville de Lhassa ; à Giansi, à deux journées de marche au sud de Tchigatze ; à Gauri, à une journée de la grotte de Tarchin ; sur les bords du lac de Mansaraour. Le théâtre de leur action serait néanmoins, de préférence, la contrée comprise entre le 30° et 32° de latitude nord et les 78° et 80° de longitude orientale, où se trouvent les monts Kaïlas et Gurla, et les lacs Mansaraour et Rakas Tal. On les considérerait dans le pays comme des lamas irréguliers, mais bien supérieurs aux lamas, et on leur attribuerait une sorte de puissance magique très grande. M. Mohini ayant demandé à un voyageur arrivé du Thibet, où il assurait avoir connu les frères, de quel nom on les y désignait, il lui fut répondu qu'ils étaient appelés « Kouthoumpa ». Or, la syllabe adformante *pa* signifiant « homme » en thibétain, comme dans « Bod-pa », qui veut dire « homme de Bod ou du Thibet », M. Mohini en infère que « Kouthoumpa » signifie « homme ou disciple de Kouthoum » pour « Kouthoumi ». Ce qu'il y a de fort curieux, c'est qu'un des grands voyants du dernier siècle, le plus célèbre peut-être, Swedenborg, prétendait savoir que le sens ésotérique de la Bible s'était conservé dans ces mêmes montagnes du Thibet, où se trouverait le texte original du livre, écrit dans une langue qui ne serait pas l'Hébreu. J'ai vu moi-même à Paris, il y a plusieurs années, un savant hongrois, connu par des études de philologie d'une inconstestable valeur et swedenborgien convaincu, qui, ne doutant pas que le maître n'eût vu juste, et persuadé, d'ailleurs, que la langue dont voulait parler Swedenborg était quelque idiôme apparenté au magyar, peut-être même la souche des langues agglutinatives, se disposait à aller à la recherche du précieux document. Je sais qu'il se mit en route à cet effet, mais j'ignore s'il arriva jamais à destination. Comme il y a de cela assez

Digitized by Google

longtemps et qu'on n'a plus entendu parler de lui, il est fort possible qu'il soit resté en route.

La haute région dont il est question ici a exercé de tout temps et exerce encore aujourd'hui une fascination étrange sur les imaginations orientales. La pyramide du Kaïlas, entre autres, où les *mahatmas* auraient leur principal quartier, joue un rôle tout-à-fait prépondérant dans la mythologie hindoue ; c'est le mont le plus sacré, et son nom se confond avec celui du Ciel. Voici ce que dit de ce pays M. Elisée Reclus : « De même que les voyageurs du centre de l'Eu-« rope, suivant le cours des grandes rivières, se voyaient, pour ainsi « dire, guidés vers le groupe central du St-Gothard et le prenaient « naturellement pour le faîte du continent, de même les pélerins de « l'Inde, remontant le cours de leurs fleuves, Sindhou, Satledj, « Djamna, Gange, et voyant se dresser des monts inaccessibles, « entre les sources de ces courants sacrés, s'imaginèrent que là « siégeaient les dieux éternels, contemplant les abîmes du monde ; « c'est là que s'élèvent le Mérou, « montagne d'or », et le Sringà-« vat « revêtu de tous les métaux », le Kaïlas « formé de pierreries » « le Nila « fait de lapis-lazuli. » Les légendes relatives à ces con-« trées mystérieuses devinrent plus nombreuses de siècle en siècle, « et toute réalité finit par disparaître sous le tissu des fables. » [1] Il est donc possible que cette terre édénique, la plus sainte de tout l'Orient, ait conservé mieux que toute autre beaucoup de vieilles traditions religieuses, qui, refoulées dans les ermitages par l'envahissement croissant des fables dont parle M. Elisée Reclus, y vivraient encore en ce moment à l'état d'occultisme ésotérique ; mais il est possible aussi que la pieuse imagination des enfants sortis de son sein et dispersés à tous les coins du monde, en entourant cette vénérable mère absente d'une auréole mystique, n'ait pas peu contribué à entretenir le haut renom de divine magie de ses ascètes.

Quoiqu'il en soit des raisons qui ont pu grouper autour de cet antique sanctuaire tant de pensées religieuses; que les nouveaux théosophes aient été entraînés de ce côté par l'élan d'une foi que toutes les religions de l'Inde partagent, ou que l'inspiration, descendue de ce divin Olympe, le plus saint de toute la terre, soit venue d'elle-même à eux, répondant à un appel pressant de leur cœur, l'enseignement qui a pu s'irradier de là ne saurait mériter la haute

[1]) Nouvele Géogr. univ. t. VIII, p. 38.

Digitized by Google

qualification de scientifique, dont il se prévaut pourtant, qu'à la condition de se soumettre au contrôle et de supporter l'analyse. On a beaucoup ri d'un maître, qui, embarrassé dans une explication, répondait un jour en plein collège de France, à une objection de ses auditeurs : « C'est comme j'ai l'honneur de vous l'affirmer ; vous pouvez m'en croire. » La Société théosophique, qui se défend d'être une société religieuse, et paraît surtout tenir au titre de société savante qu'elle se donne, doit craindre de rencontrer en Occident le même sourire, si elle n'a, pour étayer ses démonstrations, d'autre autorité que celle des *gourous* de l'Himalaya. La révélation fût-elle réelle, et pour si ancienne, si sainte, si savante, que l'on suppose la doctrine dont les mahatmas se sont jusqu'ici réservé le secret, rien de tout cela n'est facteur en matière de science ; le raisonnement scientifique n'en a que faire. Voyons donc si, abstraction faite du mode mystérieux de révélation et de la vénérabilité des origines, la théosophie, qui ne veut pas être une religion, est bien effectivement une science.

III.

Le but de la Société théosophique a été défini comme suit dans une lettre de M. le colonel Henri S. Olcott, son président, à l'honorable C. F. Webster, premier secrétaire du gouvernement de Madras :

« Le but de la Société théosophique, dont je suis président, est de :

« 1° Développer le sentiment de mutuelle tolérance et de fraternité entre peuples de races et de religions différentes ;

« 2° Encourager l'étude des philosophes, des religions et de la science des anciens, notamment des Aryas ;

« 3° Aider à la recherche scientifique de la nature et des pouvoirs de l'homme.

« Ce sont là, ajoute M. Olcott, les seules aspirations de notre société, et depuis 1875, qu'elle a été fondée à New-York, elles ont été ouvertement avouées et publiquement défendues. Nous n'en avons pas eu d'autres, et nous nous sommes énergiquement refusés à nous mêler de politique ou à soutenir aucune croyance religieuse à l'exclusion des autres. »

La Société théosophique d'Orient et d'Occident, fondée à Paris le 28 juin 1883 sous la présidence de Lady Caithness, Duchesse de Pomar, en adoptant ce programme, le développa de la façon suivante :

Digitized by Google

La Société Théosophique, qui se fonde à Paris, aura aussi pour but d'étudier les lois de la philosophie naturelle en comparant entre elles les découvertes faites soit en Orient, soit en Occident.

Elle recherchera si les documents anciens et modernes qui nous viennent de l'Inde ne jettent pas quelque lumière sur les problèmes scientifiques et sociaux qui occupent notre époque.

En se vouant à des études soit théoriques, soit expérimentales, sans idée préconçue, la Société estime cependant que toute spéculation de la pensée ou toute découverte scientifique devrait avoir pour but de dévolopper les principes supérieurs qui sont dans l'homme et d'affirmer la fraternité et la solidarité humaine.

La Société ne représente aucune religion spéciale. Elle comprend dans son sein des personnes professant les croyances les plus variées. Elle ne réclame de ses membres que le respect absolu de ses statuts. Elle fait appel à tous ceux qui aiment vraiment l'humanité et qui désirent l'abolition de ces détestables barrières créées par les races, les croyances intolérantes, les castes ou les classes sociales, barrières qui ont si longtemps et si tristement arrêté le progrès humain ; à tous ceux qui aiment la *Vérité*, n'importe où elle peut se trouver, à tous les philosophes de l'Orient et de l'Occident ; enfin, à tous ceux qui, mécontents d'une vie mondaine, aspirent à quelque chose de plus élevé et sont prêts à faire les sacrifices nécessaires pour l'obtenir.

Dans le courant de juin de cette année, la Société théosophique d'Orient et d'Occident s'est transformée. Les fondateurs de la Société mère de Madras, M. Olcott et Madame Blavatsky, se trouvant à Paris, ont voulu la rattacher plus étroitement à cette dernière, la soumettre en quelque sorte à son inspiration, sinon tout-à-fait à sa direction souveraine ; ils ont exigé de ses membres un serment qui les liât, non pas, il est vrai, à l'obéissance à son égard, mais au respect de ses secrets, ce qui a semblé à quelques membres revenir à peu près au même. La Société théosophique d'Orient et d'Occident s'est donc trouvée dissoute comme telle par le fait de la retraite de ces derniers et l'adhésion des autres aux conditions que je viens de dire. Je dois ajouter que les membres qui se sont retirés avaient cru, en entrant dans la Société, n'adhérer qu'à un programme de recherches scientifiques et religieuses ; que ce programme de libre analyse leur ayant paru menacé, à tort ou à raison, par des tendances de doctrinarisme autoritaire et des synthèses trop hâtives de ce qui est précisément à débattre comme objet d'étude, ils ont pensé que cette retraite leur était commandée par des exigences de principe. Il n'y a donc plus de Société théosophique d'Orient et d'Occi-

Digitized by Google

dent ; ce qui en reste est, aujourd'hui, à l'exemple de la Société théosophique de Londres, une loge de celle dont M. Olcott est le président et Mme Blavatsky la secrétaire. Cela met à l'aise l'auteur du compte-rendu qui va suivre. Comme il n'y a plus qu'une Théosophie, celle de l'Inde, il n'y aura pas deux parts à en faire ; notre exposé devra s'entendre d'une seule et même société théosophique d'Orient et d'Occident, du Nord et du Midi, ayant son siège à Madras, avec loges éparses sur les quatre points du monde.

Il est dit dans le programme de la société qu'elle ne représente aucune religion particulière, qu'elle comprend dans son sein des personnes professant les croyances les plus variées. On pourrait le croire, en effet, à ne prendre la chose que par son côté extérieur. A Londres, par exemple, il y a une loge dont la présidente, Mme Kingsford, professe la religion chrétienne catholique, et le vice-président, M. Sinnet, le bouddhisme pur. Mais voici de quelle façon Mme Kingsford est chrétienne : « Nous faisons appel à toutes les « églises, disait-elle dans une réunion théosophique qui eut lieu à « Piccadilly, le 17 juillet de l'année dernière ; car nous savons que, « une fois le voile du symbolisme enlevé de la divine face de la « Vérité, toutes les églises se reconnaîtront pour sœurs, la base « doctrinale de chacune d'elles étant identique. L'hôte de ce soir, « qui est à mes côtés, — M. Sinnett, — est bouddhiste ; moi, la « Présidente de la loge anglaise, je suis chrétienne catholique. « Cependant, nous sommes unis de cœur, car il a appris de ses « gourous (maîtres) orientaux les mêmes doctrines ésotériques que « j'ai trouvées sous les symboles payens de l'Eglise romaine. Qu'ils « soient grecs, hermétiques, bouddhistes, védantistes, chrétiens, « les mystères sont, au fond, une seule et même chose. Et cette « chose est l'interprétation des hiéroglyphes de la nature, écrits « pour nous dans les cieux, sur la mer et sur la terre ; peints pour « nous dans les brillants tableaux du jour et de la nuit, du coucher « du soleil et de l'aurore ; tressés dans le galbe harmonieux de la « fleur, dans le germe, dans les cellules végétales et animales, « dans les puissants phénomènes des cycles planétaires, des sys- « tèmes solaires et des révolutions astrales. »

Dans une lettre d'un des plus infatigables comme des plus grands et des plus célèbres inspirateurs de l'œuvre théosophique, le mahatma Kout-Houmi, la communion à laquelle fait appel Mme Kingsford est ainsi décrite : « Une fois débarrassées du poids mortel des

Digitized by Google

« interprétations dogmatiques et des conceptions anthropomorphi-
« ques, les doctrines fondamentales de toutes les religions seront
« trouvées identiques dans leur signification ésotérique ; Osiris,
« Chrischna, Bouddha, le Christ apparaîtront comme des voies dif-
« férentes menant au même but, la béatitude finale, le Nirvana. Le
« christianisme mystique, c'est-à-dire, ce Christianisme qui enseigne
« la rédemption de soi-même par le septième principe propre, appelé
« par les uns Christ et par les autres Bouddha, et équivalant à la ré-
« génération ou renaissance en esprit, sera exactement la même vé-
« rité que le Nirvana bouddhique. »

Tout cela est assurément fort beau, et il serait à désirer que ce fût praticable ; mais Mme Kingsford se fait une grande illusion, si elle s'imagine pouvoir demeurer chrétienne avec un pareil programme. Le Christianisme a sa base dans la foi en un Dieu personnel, créateur du ciel et de la terre, indépendant de la nature, qu'il a tirée du néant et qu'il gouverne par des lois dont il est l'auteur et le souverain maître. Tout personnel, tout indépendant qu'il soit de sa création, ce Dieu n'en est pas moins l'infini réel, l'éternelle réalité, le seul vrai vivant, devant qui tout le reste est comme s'il n'était point. Or, le Dieu de la Théosophie, comme je le disais en tête de ce travail, n'a rien de commun avec celui-là ; il en est plutôt l'antagoniste de principe, le Satan : « Pour nous, dit le *Theosophist* de décembre 1883, il
« n'y a qu'une seule substance, ce mot entendu dans le sens qu'y at-
« tache Spinoza ; nous l'appelons l'Existence une, en entendant par
« cette expression l'Ubiquité universelle, non pas de l'Etre, mais
« du Tout-Etre. Notre Divin, comme le Dieu de Spinoza, ne pense
« ni ne crée, car il est toute pensée et toute création. Tandis que le
« théiste proclame son Dieu un Etre géant universel, le théosophiste
« déclare, avec Héraclite, que l'Un absolu n'est pas Etre, mais De-
« venir : il est ce qui toujours se développe, l'évolution cyclique, le
« mouvement perpétuel de la nature visible et invisible. » Dans le numéro de février de cette année 1884, le même *Theosophist* complète ainsi sa définition : « Toutes les religions, dépouillées de leurs
« théologies de main d'homme et de leur ecclésiasticisme superlati-
« vement humain, ont une seule et même base et convergent vers
« un seul et même foyer ; une foi indéracinable, congénitale, en une
« nature *intérieure* réfléchie dans l'homme *intérieur*. Le Principe
« Divin, le Tout, peut être manifesté à notre conscience, mais par la
« nature et son tabernacle le plus élevé, l'homme ; pour le chrétien,

Digitized by Google

« dans les paroles de Jésus, le seul « Temple de Dieu ». Le vrai « théosophe, à quelque religion qu'il appartienne, rejetant un Dieu « extra-cosmique et la croyance en un tel Dieu, accepte, cependant, « l'existence effective d'un Logos, dans le sens ésotérique soit boud- « dhique, soit adwaitique, chrétien, gnostique ou néo-platonicien ; « mais il ne plie sa foi devant aucune interprétation ecclésiastique, « orthodoxe et dogmatique. »

Le théosophe ne voyant le Divin que dans la nature, on ne saurait trouver illogique qu'il n'espère que de la nature la révélation du Divin ; mais la nature, pour le chrétien, n'ayant de sens que celui que Dieu y a mis, il est parfaitement logique aussi, à son point de vue, qu'il n'en attende l'interprétation que du Verbe de Dieu, incarné ou révélé autrement que par des lois dont Dieu, qui en est l'auteur, a le secret et qu'il peut changer à son gré. Si, aux yeux du Théosophe, le Verbe révélateur n'est et ne peut être qu'homme, un homme divin, il est vrai, pour le chrétien il est certainement Dieu et ne peut pas être autre chose : le concile de Nicée, en définissant comme il l'a fait la divinité de Jésus-Christ, en le reconnaissant, non pas comme un dieu, ni même comme une émanation de Dieu, mais comme Dieu lui-même, a été d'une logique incontestable. Celle du théosophe ne l'est assurément pas moins, quand il place sur le même pied divin Bouddha, Zoroastre, Orphée, Jésus, Apollonius de Tyane, Socrate, Platon, tout le panthéon de l'oratoire du pieux empereur Alexandre Sévère. Mais entre les deux il y a un abîme, que le Christianisme ne peut franchir sans cesser d'être ce que l'a fait son principe, une religion extra-naturelle, pour devenir une religion de nature. Le pauvre Bœhm a dit dans une de ses rêveries : « Tu demandes pourquoi, « dans sa lutte avec Lucifer, Dieu ne l'a pas détruit. Homme aveu- « gle, tu n'en vois pas la raison ! C'est que Dieu combattait contre « Dieu. C'était la lutte d'une portion de la Divinité contre l'autre. » La lutte de la Théosophie contre la Théologie serait-elle une lutte de Dieu contre lui-même ? Dieu, comme j'en ai posé la question dans ma *Diablerie chrétienne*, serait-il à lui-même son propre Satan et le Satan de sa création ?

En attendant que le jour se fasse, s'il doit jamais se faire sur tout cela, et que la Théosophie, comme elle en a l'espérance et le pieux désir, réunisse tous les credos dans un seul et même baiser fraternel, — *osculum sanctum* ! — constatons que nous n'avons médit ni d'elle ni de la Théologie en les déclarant absolument inconciliables et en

Digitized by Google

manifestant des doutes sur la possibilité d'une entente quelconque entre elles deux sur la base de ce que la première croit être un ésotérisme identique de toutes les religions.

IV.

Une des assises de la nouvelle Théosophie est ce qu'elle appelle la projection du double de la personne humaine. C'est par la faculté que posséderaient certaines organisations de se dédoubler et de projeter à distance leur *mayavi-roupa* ou corps astral, plus ou moins matérialisé, qu'est expliquée une partie des communications entretenues par les fondateurs de la Société et certains des disciples de l'Inde avec les *cholans* du Thibet. Nous connaissons les visites du *mayavi-roupa* de Kout-Houmi à M. Olcott. La comtesse de Blavatsky, de son côté, a plusieurs fois reçu de la même manière celles d'un autre *mahatma* du nom de Mourian. La qualification de « corps astral » donnée au double de la personne humaine n'est pas nouvelle ; on la trouve dans Paracelse, qui emploie, pour définir l'homme, à peu près les mêmes termes que nos théosophes : « L'homme, dit-il, se compose d'une âme animale terrestre et d'un esprit divin, d'un *corps astral subtil* et d'un corps grossier visible [1]. »

Il est certain que, sous ce nom ou sous un autre, l'antiquité a cru le dédoublement possible. Apollonius de Tyane, entre autres, aurait eu, d'après ses biographes, la faculté de se partager ainsi. D'Ephèse où il était alors, son double aurait assisté, sans que le reste du corps changeât de place, aux derniers moments de l'empereur Domitien assassiné par Stéphane. On peut, il est vrai, considérer ceci comme un phénomène de la double vue, mais la double vue n'est elle-même, comme la projection dite fluidique de plus ou moins loin, selon la doctrine théosophique, qu'un mode du dédoublement de la personne. L'âme, en effet, d'après un des interprètes de cette doctrine, M. Sinnett, n'est pas un pur esprit; elle est matérielle [2], quoique d'une subtilité à côté de laquelle l'électricité et la forme radiante elle-même ne sont que grossières ; différente de l'esprit proprement dit, elle en serait la force morphoplastique, comme Plotin et Porphyre l'ont à peu près définie. L'Hagiographie chrétienne, les annales de la sor-

[1]) *De occulta philosophia.*
[2]) The Occ. W. p. 24.

Digitized by Google

cellerie et les écrits spiritistes, de leur côté, abondent d'exemples de ce singulier état. J'en citerai quelques-uns. Les Bollandistes rapportent, à la vie de saint Antoine de Padoue[1], que ce bienheureux, prêchant dans la cathédrale de Montpellier, le jour de Pâques de l'an 1225, se souvint tout-à-coup qu'il avait une cérémonie à faire dans l'église du couvent, et qu'il n'avait désigné personne pour le remplacer. Il devait chanter l'Alleluia. Craignant que son absence ne fût cause de quelque désordre au chœur, il s'interrompt aussitôt, se couvre la tête de son capuchon, l'incline comme pour dormir sur le pupitre de la chaire et demeure longtemps dans cette attitude, au grand étonnement de l'assistance, qui le croit indisposé ou en extase. Pendant ce temps il chantait son alleluia au milieu du chœur du monastère. Le chant terminé, il reprit ses sens, se découvrit la tête et continua son sermon.

Sainte Lidwine, clouée sur son lit par des maladies atroces, parcourait, cependant, non pas en esprit, mais corporellement, les principaux pélerinages de la chrétienté, Rome, Jérusalem, toute la Terre-Sainte. Dans ces voyages semi-mystiques, il lui arrivait quelquefois, dit Brugman, son biographe[2], que, en passant à travers les broussailles, elle se blessait ; on lui a souvent arraché de la main des épines qu'elle s'y était enfoncées de la sorte. L'auteur de sa vie ajoute que, tandis qu'elle voyageait ainsi, son corps demeurait étendu sur son lit comme mort et insensible à toutes les excitations extérieures. Pastrovichi, dans la vie qu'il a écrite de saint Joseph de Copertino, cite deux cas de bilocation de ce bienheureux. Octave Piccino, son compatriote, qu'on appelait le Père à cause de son grand âge, l'avait prié de venir l'assister dans ses derniers moments. Joseph qui était alors au couvent de la Grotella, non loin de Copertino, le lui promit : « Oui, lui dit-il, serais-je à Rome, je viendrais vous assister. » Lorsque le vieux Piccino tomba malade de la maladie dont il mourut, Joseph était à Rome effectivement, mais il parut tout-à-coup aux yeux du moribond pour le fortifier, et il fut vu de plusieurs personnes ; pourtant, il n'avait pas quitté Rome. Il assista de même aux derniers moments de sa mère à Copertino, sans quitter non plus Assise, où il était alors. On trouve encore des faits de dédoublement racontés dans les vies de Saint François d'Assise, de Saint Pierre

[1]) 13 jun. t. 23, p. 210.
[2]) Bolland. 14 apr. t. II, p. 280 et 281.

Digitized by Google

d'Alcantara ; de Saint François Xavier, qui, en novembre 1571, revenant du Japon en Chine, se trouva et fut vu à la fois sur le navire qui l'avait pris et qu'il sauva du naufrage, et sur une chaloupe au loin qu'on avait abandonnée et dont il dirigeait la manœuvre ; de la vénérable Marie d'Agréda, qui, pendant qu'elle était en extase dans son couvent de l'Immaculée Conception, en Castille, parcourait corporellement, — c'est le terme dont se sert son biographe [1], — les forêts du Nouveau Monde, et y prêchait la foi aux sauvages ; de la vénérable mère Agnès de Jésus, qui fut vue du premier supérieur de Saint-Sulpice, M. Ollier, à Paris, dans le couvent de Saint-Lazare, tandis que son corps, raide et immobile, se trouvait, à la même heure, au couvent de Langeac, où le médecin de la maison, M. Romeux, le tint pour tout-à-fait mort ; de Saint Pierre Régalat ; de Sainte Brigide d'Irlande ; d'Anne Catherine Emmerich, et de beaucoup d'autres encore. Un des faits de bilocation les plus curieux serait assurément ce qui est rapporté de Saint Alphonse de Liguori dans son procès de canonisation. Il est dit que, le 21 septembre 1774, ce saint étant à Arienzo, petite ville de son diocèse, tomba dans une sorte d'évanouissement ; que, assis sur son fauteuil, il y resta deux jours dans un doux et profond sommeil ; que pendant ce temps-là, son double était auprès du pape Clément XIV, qu'il préparait à la mort et qui mourut, en effet, le 22 septembre, vers sept heures du matin, au moment où le saint, qui venait de quitter le chevet du trépassé, sortait de sa léthargie.

Sur un autre terrain, celui de l'extase dite diabolique, les exemples de bilocation ou dédoublement de la personne sont plus nombreux encore, sans être appuyés de moins de témoignages, bons ou mauvais, ce n'est pas ici le lieu de le débattre, que sur le terrain de l'extase divine. Les annales de la sorcellerie en foisonnent. Beaucoup de sorcières ont affirmé avoir été au sabbat, tandis qu'on les avait vues étendues sur leur grabat, en état de rigidité cataleptique, tout le temps qu'elles disaient avoir été absentes. Il leur est arrivé souvent de nommer des personnes qui auraient assisté avec elles à ces fêtes du Diable et qui le reconnaissaient quelquefois sans que rien les y contraignît. Que de semblables réunions aient jamais eu lieu de fait, rien n'est moins certain, je dirai même moins probable ; l'étude que j'ai faite du sujet me porte à inférer qu'il ne s'est effectivement

[1]) Jos. Ximenes Samaniego.

Digitized by Google

jamais rien passé de pareil en aucun lieu de la chrétienté, du moins sous la singulière forme décrite et donnée comme réelle par les sorciers eux-mêmes ; mais, si le dédoublement était démontré, ce qui n'est pas le cas, il ne serait pas plus absurbe de faire du sabbat une assemblée de doubles réunis sur un même point fatidique par la loi magique des attractions qu'il ne l'est d'y voir une image de l'enfer.

Le spiritualisme ou spiritisme, comme on voudra l'appeler, a, lui aussi, ses exemples de dédoublement. On en trouve de très curieux dans les ouvrages de Jung Stilling, de Mirville, Gougenot des Mousseux, d'Assier, Robert Dale Owen. Je n'en citerai qu'un seul, le plus récent, le plus à la portée du contrôle, par conséquent. On le trouve dans les *Footfalls on the Boundary of another World* de ce dernier auteur : « En 1845, dit M. Dale Owen, il y avait à Neuwelke, en Livonie, à douze lieues de Riga et à une demi-lieue de Wolmar, un pensionnat de jeunes filles nobles qui comptait au nombre de ses sous-maîtresses une Française, excellente personne, d'une bonne santé, mais nerveuse, et très impressionnable. Elle était âgée de trente-deux ans et se nommait Emilie Sagée. Peu de temps après son arrivée, les pensionnaires firent une singulière remarque; quand l'une d'elles croyait la voir dans un endroit, une autre l'apercevait ailleurs. Un jour elles virent tout à-coup deux Emilie Sagée exactement semblables et faisant les mêmes gestes ; l'une, cependant, tenait un crayon, l'autre n'avait rien... Quelquefois la double figure paraissait debout, derrière la chaise de la sous-maîtresse et imitant les mêmes mouvements qu'elle faisait pour manger; mais les mains ne tenaient ni couteau, ni fourchette... Un jour Emilie étant souffrante et agitée, Mlle de Wrangel lui faisait la lecture. Tout-à-coup la sous-maîtresse devint raide et parut près de s'évanouir. La jeune élève lui demanda si elle se trouvait plus mal :« Non, » répondit Emilie d'une voix faible. Quelques secondes après, Mlle de Wrangel vit très distinctement le double de sa maîtresse se promener dans la chambre, tandis que son corps physique était toujours au lit. Une autre fois, les quarante-deux pensionnaires brodaient dans une même salle au rez-de-chaussée : quatre portes vitrées donnaient dans le jardin. Elles aperçurent Emilie cueillant des fleurs, d'un côté, et, de l'autre, elles la virent assise sur un fauteuil dans la salle. Elles observèrent que le double, dans le jardin, avait la démarche lente et pénible.

Digitized by Google

Deux des plus hardies s'en approchèrent et essayèrent de le toucher ; elles sentirent une légère résistance, qu'elles comparèrent à celle d'un objet en crêpe ou en mousseline. L'une d'elles passa au travers d'une partie de la figure, et après que la pensionnaire eut passé, l'apparence demeura encore quelques instants la même, puis elle disparut, mais graduellement... Ce phénomène se continua, avec des intermittences d'une à plusieurs semaines, tout le temps qu'Emilie Sagée resta à la pension, un an et demi, en 1845 et 1846. On remarqua que le double, dont la sous-maîtresse n'avait, d'ailleurs, pas conscience, était d'autant plus distinct et d'apparence d'autant plus matérielle, que la personne réelle était plus gênée, plus languissante... Ce phénomène ayant inquiété les familles, les parents retirèrent leurs enfants, et la pension tomba. »

Les mystiques chrétiens expliquent la bi-corporéité de plusieurs manières. Suivant les uns, le sujet de l'apparition demeurerait à l'endroit où il se trouve, et ce serait un ange qui le représenterait à l'endroit où il apparaît : ceci uniquement pour les saints, l'ange, dans les transports de sorcières, étant remplacé par le diable, qui singe tout ce que Dieu fait. C'est l'opinion de Sanseverino, de Scaramelli, de Samaniego, du P. Séraphin. D'après une autre hypothèse théologique, l'âme abandonnerait le corps qu'elle anime, avec ou sans suspension de la vie organique. M. l'abbé Ribet n'est d'aucun de ces avis ; il estime que, puisque le corps vivant se montre en deux endroits à la fois, il faut admettre qu'il est réellement présent en l'un et en l'autre, à moins que cette double présence n'implique contradiction : « Or, ajoute-t-il, il n'y a aucune contradiction à supposer un « même corps simultanément présent en deux lieux, quelque distants « qu'ils soient l'un de l'autre. Que les incrédules le contestent, passe « encore ; mais nous, chrétiens et croyants, le pouvons-nous, sans « nous contredire grossièrement ? N'avons-nous pas incessamment « sous les yeux, sous les yeux de la foi, bien entendu, un fait mul- « tiplié et permanent de multilocation corporelle : Notre Seigneur, « dans l'Eucharistie autant de fois présent qu'il y a d'espèces consa- « crées sur terre, et même qu'il y a de points divisibles en chaque « espèce ? Si le fait se produit pour le corps de Jésus-Christ, il peut « se renouveler dans les nôtres, qui sont foncièrement de même « nature. » [1]

[1]) *La Mystique divine*, t. II, p. 209 et 210.

Digitized by Google

Les théosophes ont, naturellement, une autre explication du phénomène : « En lui-même, dit le Président de la Société, M. le colo-« nel Olcott, le double n'est qu'une vapeur, un brouillard, ou quelque « chose de solide, selon son état relatif de condensation. En suppo-« sant à l'extérieur du corps, tel ensemble de conditions atmosphéri-« ques, électriques, magnétiques, telluriques et autres, cette forme « peut être invisible et cependant capable de produire des sons ou « de donner d'autres signes de sa présence ; que les conditions « soient différentes, elle peut être plus ou moins visible, mais comme « une vapeur brumeuse ; en supposant un troisième ensemble d'au-« tres conditions encore, elle peut se condenser de façon à devenir « visible tout-à-fait et même tangible. Quelquefois elle manifeste de « l'intelligence, elle parle ; d'autrefois, elle ne peut que se faire « voir. » [1] Le *Theosophist* de septembre 1883, voulant compléter cette explication, pour la mettre au niveau de la doctrine des sept principes dont se composerait le corps humain, ajoute que le corps astral, — *mayavi roupa* ou *linga scharira*, — est produit par ce qu'il appelle l'inter-action des quatrième et cinquième principes, le *kama roupa* et le *manas*. Chaque principe portant l'empreinte de celui qui le précède immédiatement, si le *kama roupa* ou « âme animale » est un fac-simile physiquement atténué du *linga scharira*, celui-ci, de son côté, doit représenter une raréfaction proportionnelle de matière par rapport aux deux autres principes *jiva* et *roupa*. [2]

Il y a aussi l'explication de M. d'Assier. Celle-ci est un peu plus générale. Comme, par ce fait, elle est de nature à satisfaire et mettre d'accord les théosophes et les spirites, qui paraissent du reste, disposés à s'y rallier, nous devons la faire connaître. M. d'Assier, à leur exemple, estime que le double n'est pas une image purement optique de notre forme extérieure ; c'est, d'après lui, comme d'après les spirites et les théosophes, un calque complet de toutes les parties constitutives de notre organisme, et ce calque, loin d'être une chose idéale, serait composé de molécules matérielles. Le fantôme ainsi produit, il le désigne sous le nom de « fluide », pour rappeler, dit-il, que les atômes qui le constituent sont emprutés aux molécules les plus ténues du corps humain. Dans cet état fluidique, on comprend que, de même que l'hydrogène

[1]) *The common Fundation of all Religions.*

[2]) Nous dirons ultérieurement ce que la Théosophie entend par les principes en question.

Digitized by Google

passe à travers le platine, le plus dur des métaux, les fantômes puissent traverser les murs et les portes les mieux barricadées. M. d'Assier base sa théorie de la matérialisation du double sur ce qu'aucun mouvement ne se perd dans la nature ; que tout laisse des traces, toute vibration se continuant dans la mesure de l'énergie vitale. Un théosophe ne s'exprimerait guère autrement, s'il avait à parler notre langue ; n'est-ce pas, en effet, ce que la théosophie appelle en d'autres termes l'enchaînement des principes vitaux ? Il n'y a entre la théorie théosophique et celle de M. d'Assier qu'une légère différence. Tandis que celui-ci suppose un terme à sa vibration fluidique, les théosophes, qui croient à la pérennité de la vie, estiment que le double ne se désagrège que pour se transformer et et que, si le fantôme se dissipe et meurt comme *linga scharira* et même comme *kama roupa*, il peut continuer à vivre comme *manas*, *bouddhi* et *atma*. Les principes de la vie, en toutes choses, se pénétrant réciproquement, dès lors que l'on admet que la vie est éternelle, l'explication des théosophes doit paraître logique.

Au fait du dédoublement de la personne s'en rattache un autre, qui peut en être tenu pour le corollaire ; c'est ce qu'on appelle la « télégraphie psychologique » ou « précipitation » : on va voir pourquoi cette qualification singulière. Le dédoublement dont il a été question dans les lignes qui précèdent est celui du « corps astral », *mayavi-roupa* ou *linga scharira ;* la télégraphie psychologique, elle, est une projection des principes supérieurs. C'est par ce système que Madame Blavatsky, M. Olcott, M. Sinnet et tous les *chélas* de l'Inde ont été ou sont encore en communication avec les *mahatmas* du Thibet. L'assistance que Mme Blavatsky aurait reçue par ce moyen de ses « frères supérieurs » de l'Himalaya, dans la composition de son *Isis dévoilée*, aurait été « si grande et si continue, » dit M. Sinnett [1], que cette dame devrait être considérée moins comme l'auteur de l'*Isis* que comme un des colloborateurs qui y ont travaillé : « Les Frères, ajoute M. Sinett, paraissent avoir toujours été « à l'œuvre avec elle, non seulement en dictant à son cerveau, mais « quelquefois en employant ces méthodes de *précipitation* dont j'ai « été moi-même favorisé et par le moyens desquelles ont été pro- « duites, pendant qu'elle dormait, des masses de copie d'autres « mains que de la sienne. Il lui arrivait parfois, le matin, en se « levant, de trouver jusqu'à trente lignes d'ajoutées au manuscrit

[1] The Occult World, p. 108.

Digitized by Google

« qu'elle avait laissé la nuit sur sa table. » Le livre a bien été écrit à New-York, mais c'est du Thibet qu'il a été, non pas seulement inspiré, mais en grande partie « projeté » ou « précipité », ainsi que s'expriment les théosophes. C'est, en un mot, une révélation. On en doit dire à peu près autant des livres de M. Sinnet. Le *Monde occulte*, et le *Bouddhisme ésotérique*, sans être, comme l'*Isis dévoilée*, un recueil de dictées et de « précipitations » des sublimes Frères de l'Himalaya, ont été écrits d'après des correspondances entretenues avec eux par l'entremise de Mme Blavatsky. Le *Monde occulte*, notamment, est rempli des « précipités » de Kout-Houmi. Le *Bouddhisme ésotérique*, bien que d'une très-haute autorité, ne jouit pourtant pas d'un crédit aussi grand; j'ai entendu dire par les théosophes et par Mme Blavatsky elle-même que M. Sinnet n'avait pas été favorisé, dans la composition de ce dernier ouvrage, d'aussi grandes lumières que pour le premier, les Frères n'ayant pas jugé devoir lui révéler les plus intimes secrets de leur science. Dans ce qu'il est, le livre n'en reproduit pas moins d'une manière exacte une partie des doctrines théosophiques. Quoiqu'il en soit de son origine, semi-divine ou personnelle, nous savons par Mme Blavatsky comme par M. Sinnett que la correspondance entretenue avec les *mahatmas* a lieu de la manière suivante. On écrit la demande sur une feuille; on plie la feuille et on la met dans une enveloppe, que l'on cachette. La lettre est expédiée pour le Thibet, et, qu'elle soit partie de l'Inde, de Paris ou de Londres, on a la réponse, quelquefois une réponse très étendue, au bout d'une heure ou deux, de quelques mi-minutes même seulement. Elle est écrite sur la feuille qui porte la demande et qui est retournée sans avoir été décachetée. C'est cette façon d'écrire à travers l'enveloppe et sans toucher le papier contenu qu'on appelle « précipitation » ou télégraphie psychologique. Le mot de « précipitation » est de Kout-Houmi lui-même, qui l'a employé pour définir son procédé de correspondance. Voici comment il s'exprime dans une réponse faite d'après ce même procédé à M. Sinnett, qui lui en avait demandé l'explication : « Mettez-vous bien « dans l'esprit que mes lettres ne sont pas écrites, mais emprein- « tes, — *impressed*, — ou précipitées », — *precipitated*, — et toute « méprise disparaîtra. Il faut naturellement que je lise chacun des « mots que vous écrivez, autrement j'en ferais une jolie bouillie. Et « que ce soit par mes yeux physiques ou par mes yeux spirituels, le « temps requis pour cela est pratiquement le même. Il en peut être

Digitized by Google

« dit autant de mes réponses ; car, que je les précipite ou dicte, ou « que j'écrive mes réponses moi-même, la différence dans le temps « économisé est très-petite. J'ai à y penser, à photographier soi- « gneusement chaque mot et chaque phrase dans mon cerveau, « avant de pouvoir la répéter par précipitation. De même que la « fixation, sur des plaques préparées chimiquement, des images for- « mées par la chambre noire exige un arrangement préalable dans « le foyer de l'objet à représenter, car autrement, comme on le voit « dans les mauvaises photographies, les jambes du modèle paraî- « traient hors de proportion avec la tête, et ainsi de suite, de même « nous avons d'abord à arranger nos phrases et imprimer dans nos « esprits toutes les lettres destinées à figurer sur le papier, avant « qu'elles deviennent propres à être lues. Pour le moment c'est tout « ce que je puis vous dire. »

Depuis que ces lignes ont été écrites, « les maîtres, dit le *Theoso-* « *phist* de janvier 1884, ont permis qu'un autre coin du voile qui « cache le mystère fût un peu levé, » et voici, d'après ce journal, le complément de lumière qui est résulté de cette permission :

« Ceux qui ont une connaissance même superficielle du mesmé- « risme savent que les pensées du magnétiseur, bien que silencieu- « sement formulées dans son esprit, passent instantanément dans ce- « lui du sujet. Il n'est pas nécessaire à l'opérateur, s'il est suffisam- « ment puissant, d'être près de lui pour produire le résultat men- « tionné. Quelques praticiens célèbres dans cette science sont con- « nus pour avoir eu la faculté d'endormir leurs sujets à la distance « de plusieurs journées de chemin. Ce fait incontestable servira de « guide pour comprendre l'objet relativement inconnu dont il s'agit « ici. Le travail d'écriture des lettres en question est effectué par « une sorte de télégraphie psychologique ; les mahatmas écrivent « rarement leurs lettres de la façon ordinaire. Il y a une liaison élec- « tro-magnétique, pour ainsi parler, sur le plan psychologique, entre « un mahatma et ses chélas, dont l'un remplit l'office de son secré- « taire. Quand un maître a besoin qu'une lettre soit écrite de cette « manière, il attire l'attention du chéla qu'il a choisi à cet effet en « faisant raisonner près de lui un tintement de cloche astrale, — tin- « tement entendu par beaucoup de nos amis et d'autres personnes, « — comme fait, dans un bureau télégraphique, l'expéditeur d'une « dépêche pour prévenir le bureau de destination avant d'envoyer le « télégramme. Les pensées qui surgissent dans l'esprit du mahatma

Digitized by Google

« sont ensuite revêtues de mots prononcés mentalement, qu'il jette « dans le courant astral et envoie au chéla, dont ils viennent frapper « le cerveau. De là ils sont portés par le courant nerveux sur la « paume de sa main et à l'extrémité de ses doigts, qui appuient sur « un morceau de papier préparé magnétiquement. Comme des efflu- « ves de pensée sont ainsi imprégnés sur le tissu, des molécules de « matière y sont attirées de l'océan d'*akas* pénétrant chaque atôme « de l'univers sensible, par un procédé occulte, qu'il n'y a pas lieu « de décrire ici, et il y est laissé des marques permanentes. »

A ceux qui pourraient trouver que l'explication n'est pas suffisante le *Théosophist* répond :

« Il est fort regrettable qu'il ne soit pas permis de publier des il- « lustrations des principes généraux ci-dessus. Autrement l'auteur « de cet article est convaincu que les faits en sa possession à lui l'au- « raient rendu beaucoup plus intéressant et instructif. »

Ce qui fait hésiter les maîtres à livrer les secrets qu'ils disent avoir non-seulement sur la télégraphie psychologique, mais sur tout le reste de leur science, ce serait la crainte de n'être pas compris d'une société encrassée de matérialisme comme la nôtre. Il y aurait aussi une autre crainte, assurent-ils, celle de fournir aux méchants, de beaucoup les plus nombreux dans le cinquième cercle que parcourt l'humanité présente, des armes pour mal faire, et de jeter ainsi le trouble dans la société.

Je ne puis clore ce qui concerne la « précipitation » sans dire que, à Paris même, Mme Blavatsky a produit à plusieurs reprises, j'ignore par quels moyens, le tintement de cloche dont il vient d'être parlé, et que certaines communications lui auraient été faites par télégramme astral. Dans une séance chez Madame de ..., où le chéla Mohini venait de développer une thèse d'occultisme, on la vit retirer de dessous sa main, à un moment donné, une dépêche qu'elle aurait reçue de la sorte. Cette dépêche était de Kout-Houmi, qui avait dû assister astralement à la séance ou avait été informé par voie astrale de ce qui s'y était passé, car, après l'avoir lue, Mme Blavastky, s'adressant au jeune chéla, lui dit : « Le maître est content de vous ! »

Comme il ne nous a pas été donné d'étudier les faits, non plus que d'en discuter le principe, nous n'aurions plus qu'à nous arrêter là. Ajoutons, cependant, que la mystique de toutes les religions, tant divine que diabolique, offre de nombreux exemples d'écritures obtenues à peu près de la sorte. Quant au spiritisme, il n'a pas seule-

Digitized by Google

ment, à l'exemple des autres systèmes de révélation, ses mediums inspirés ou mus par des agents externes; ses possédés et ses extatiques, dont le cerveau pense la pensée d'autrui et dont la main, comme celle du chéla, écrit cette « pensée revêtue de mots ; » il a encore l'écriture directe entre planchettes scellées ou à travers enveloppe cachetée : les crayons et ardoises mystiques du Dr Slade, la pneumatographie du baron de Guldenstubbe.

L'empire que l'homme, avant sa chute, avait sur la nature, d'après la Mystique chrétienne, la Théosophie l'attribue à ses mahatmas. « Toute la création est au service des élus, » dit l'abbé Ribet[1], après Bossuet[2]. « Toute la nature, disent les théosophes, obéit aux maîtres de la science occulte. » On a vu les saints « soulever sans efforts des masses énormes et déplacer même des montagnes, contenir dans leurs débordements les torrents et les fleuves, apaiser les tempêtes, conjurer les orages, appeler du ciel la foudre qui consume et plus souvent la pluie qui rafraîchit et fertilise ; faire jaillir des rochers ou d'une terre aride de limpides fontaines, multiplier les aliments ou les transformer, rajuster les débris d'un objet fragile[3] ; » assouplir les animaux les plus sauvages ; rendre l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, la parole aux muets ; ressusciter les morts, etc. Tout cela, le mahatma le peut, sans l'aide ni la grâce de Dieu, par la seule science, parce qu'il connaît les lois qui gouvernent toutes choses et que, les connaissant, il les plie à la force toute-puissante de sa volonté. Ce qui est dit du grand ascète Vismamitra dans le Mahabharata, la Théosophie le dit de ses maîtres : « Ce religieux faisait de si « grandes œuvres de pénitence, que le roi du chœur des esprits, In- « dra, craignait fortement que la pieuse ardeur du héros ne le préci- « pitât de son trône. » Vismamitra était si puissant, que « son éclat « pouvait enflammer le monde, son pied ébranler la terre ; qu'il au- « rait pu réduire en poussière le mont Merou, bouleverser l'espace. » Pour si énormément démesuré que cela paraisse et que cela soit, la Théosophie ne l'entend pas figurativement. Puisque c'est la volonté qui a fait et entretient le monde, pourquoi refuserait-on à la science, qui commande à la volonté, le pouvoir de le mener? Or, la Théosophie est convaincue que la vraie science est possédée par ses maîtres. De là l'écrasante logique de ses déductions.

[1]) La Mystique divine, t. II, p. 611.
[2]) *Serm. pour la fête de tous les Saints.*
[3]) Ribet, l. c. p. 613.

Digitized by Google

La vie, d'après les Théosophes, ne serait, dans ses manifestations concrètes, ou, comme nous dirions, nous, dans sa phénoménalité, que le résultat et la conséquence légitime, — c'est leur mot, — d'affinités chimiques .Mais ils corrigent ce matérialisme en donnant une réalité à ce qu'ils appellent la vie pure et simple, à la vie considérée dans un sens abstrait, et ils prétendent que la volonté, qui dispose de ce principe, peut, dans telles conditions données, qu'ils ne font pas connaître, le faire agir à son gré. Dans une lettre qu'on veut bien nous communiquer, le mahatma Kout-Houmi publie ces étranges paroles : « Si, comme je l'espère, dans quelques années je suis mon « propre maître, j'aurai le plaisir de vous démontrer, sur votre table « à écrire, que la vie, en tant que vie, peut non seulement être trans- « formée en d'autres aspects que ceux que nous voyons, en d'autres « phases de la force, mais qu'elle peut être réellement infusée dans « un homme artificiel. Frankenstein n'est un mythe que comme hé- « ros de roman ; au fond, c'est une possibilité, et les médecins de la « dernière sous-race de la 6e inoculeront la vie et ressusciteront les « corps, comme ceux de nos jours inoculent la petite vérole. L'es- « prit, la vie et la matière ne sont pas des principes naturels existant « indépendamment l'un de l'autre, mais les résultats ou effets de « combinaisons produites par l'éternel mouvement dans l'espace. » Et cela ne semble pas être une opinion particulière au mahatma en question; on a pu lire dans le *Théosophist* des histoires de résurrection dont ce journal admettait tout au moins la possibilité, s'il n'en garantissait pas la certitude, d'où il y a lieu de conclure que l'affirmation de Kout-Houmi, déjà par elle seule d'une si haute autorité auprès des théosophes, est, à leur point de vue, rigoureusement orthodoxe.

L'idée d'une possibilité de ce genre n'est, du reste, pas nouvelle ; on la trouve émise dans le livre 1er du traité *De natura rerum* de Paracelce, qui, lui, du moins, n'hésite pas à donner le procédé au moyen duquel peut être produit ce qu'il appelle l'*homonculus*. Le matérialisme se croit autorisé à faire de la vie un simple mouvement de substitution moléculaire, qui aurait pour principes une putréfaction et une fermentation. Or, c'est précisément par une chimification artificielle imitée de là, mais en réservant, toutefois, la nécessité du germe, dont les matérialistes se passent hardiment, que Paracelse créait ou s'imaginait pouvoir rétablir la matière première, — *prima materia*, — en dehors du sein maternel. Plus près de nous le philo-

Digitized by Google

sophe Jean Jacob Wagner, mort en 1841, n'a-t-il pas soutenu que la chimie arriverait un jour à former des corps organisés, des animaux, des hommes même, par cristallisation ? Paracelse aurait appris le secret sublime de la vie du fameux Salomon Trismosin, un des grands maîtres de l'art hermétique. Ce Trismosin, sur le déclin de l'âge, trouva la pierre philosophale, dont il n'eut qu'à avaler un tout petit éclat pour se rajeunir ; cent cinquante ans après il était aussi frais que le jour de sa transformation. Il en distribua à un nombre considérable de vieilles femmes, les uns disent 70, d'autres 90, qui toutes redevinrent jeunes et eurent encore des enfants. Au siècle dernier, il y eut beaucoup de personnes qui crurent de bonne foi à l'âge que se donnaient le comte de Saint-Germain et Cagliostro. Le premier laissait dire de lui qu'il avait plus de deux mile ans et qu'il avait connu Jésus-Christ. Il avait, lui aussi, trouvé une eau de jouvence, qui, de même que l'Elixir de longue vie du second, assurait l'immortalité. Ils sont morts, pourtant, l'un et l'autre. On rencontrerait aujourd'hui encore dans l'Inde, au dire du *Theosophist*, quelques *yoghis* et *fakirs* épars çà et là, que des générations d'hommes auraient vus, toujours les mêmes, fixés à la même place, et dont on ignorerait tout-à-fait l'âge. Lytton Bulwer, qui était un *essayiste*, comme on dit en Angleterrre, a pu, dans son roman de « Zanoni, » ne chercher que sa voie ; mais les Théosophes ne s'acccordent pas moins à reconnaître que, à part le drame, et quelles qu'aient été les vues personnelles de l'auteur, il n'y a rien, dans la donnée générale du livre, qui ne soit conforme aux traditions de l'occultisme ésotérique. Ces paroles de Mejnour à Glyndon, sur la question dont il s'agit ici, il les avouent, il les tiennent pour des emprunts qui leur ont été faits : « Il y a eu de siècle en siècle, dans le monde, des esprits plus brillants et plus heureux, qui ont atteint aux régions de l'air où les êtres au-dessus du genre humain se meuvent et respirent. Zanoni, quelque grand qu'il soit, n'est pas le seul. Il a eu ses prédécesseurs, et il peut avoir une longue suite de successeurs à venir... Vous voyez en moi un homme de qui Zanoni a appris lui-même quelques-uns de ses secrets les plus élevés. Sur ces rivages, dans cet endroit, sur les plages napolitaines, j'ai vécu en des siècles où n'atteignent que faiblement vos chroniques. Le Phénicien, le Grec, l'Osque, le Romain, le Lombard, je les ai tous vus passer, feuilles gaies et étincelantes sur le tronc de l'universelle vie, flétries et dispersées quand la saison est venue, pour renaître à nouveau. »

Digitized by Google

On a le droit de traiter de rêves ces singulières prétentions ; tant que les mahatmas ne nous auront pas révélé le secret de leur procédé, nous sommes autorisés par les déductions de nos témoignages scientifiques à les qualifier ainsi ; mais il ne nous semble pas qu'il y ait personne à qui ce droit appartienne moins qu'aux matérialistes. En faisant de la vie le résultat de simples combinaisons chimiques, et en subordonnant à ces combinaisons le dynamisme qui y préside, ils perdent, nous paraît-il, l'avantage de pouvoir sourire à leur aise sans craindre d'être taxés d'inconséquence.

Nous connaissons les principes généraux de la théosophie contemporaine : ce sont, comme on l'a vu, à peu près ceux de la théosophie de toutes les époques. Il nous resterait à dire quelle est sa philosophie, ou, en d'autres termes, la synthèse de ses déductions scientifiques et de ses inductions. Comme le Bouddhisme, un Bouddhisme épuré et quintessencié, en est la base, peut-être pourrions-nous terminer ici notre exposé et renvoyer, pour le reste, à ce qui est connu de la doctrine bouddhique. Néanmoins, la Théosophie n'acceptant pas tout le Bouddhisme et ayant pour plusieurs de ses enseignements, notamment pour le Nirvana, qu'elle est loin de tenir pour un néant absolu, des explications toutes particulières, une suite à ce travail nous paraît indispensable.

J. Baissac.

(A suivre)

Digitized by Google

CONTES POPULAIRES GRECS

RECUEILLIS A SMYRNE EN 1875

et traduits par ÉMILE LEGRAND

Belzetta et Fiorentino.

Il y avait une fois un roi très vieux qui désirait redevenir jeune comme à vingt ans. Il rassembla tous les sorciers de son royaume et leur demanda si, par la puissance de leur art, ils pouvaient lui rendre sa première jeunesse. Ils lui déclarèrent unanimement que la chose était impossible. Cette réponse mit le roi dans une si violente colère qu'il les fit tous décapiter sur l'heure. A quelque temps de là, il vint un sorcier d'une ville éloignée. Ayant été informé de sa présence, le roi le manda et lui dit : « Si tu peux réussir à me rendre jeune, je te donnerai la moitié de mes États. »

« Rien de plus facile, sire, » répondit le sorcier. Le pauvre diable se savait parfaitement incapable d'accomplir un tel prodige, mais la peur lui dicta cette réponse mensongère. Il dit donc au roi : « Donnez ordre de vous trouver un prince qui soit fils unique, tenez-le pendant quarante jours enfermé, ne le nourrissez que de mets exquis et de friandises, après quoi faites-le égorger et buvez de son sang tout chaud : de cette façon, vous redeviendrez aussi jeune et aussi vigoureux qu'à votre vingtième année. »

Le roi avait une fille unique d'une beauté ravissante : ses sourcils étaient minces comme une ganse de soie, ses cheveux noirs comme l'aile du corbeau, ses yeux bleus, et de chaque côté de sa bouche pareille à une rose se dessinaient deux gracieuses fossettes. Elle alla donc trouver son père et lui dit : « O mon roi, je veux me charger moi-même de trouver le prince. Fais-moi construire un vaisseau de cristal, avec des voiles de soie verte et des cordages d'or; qu'on y

Digitized by Google

mette un équipage, je m'habillerai en homme et je remplirai les fonctions de capitaine. »

Le roi approuva le projet de sa fille et fit construire un vaisseau tel qu'elle le voulait. Elle s'embarqua et partit. Après avoir visité beaucoup de pays, elle jeta l'ancre dans le port d'une grande ville. Juste en face de l'endroit où le navire avait mouillé, s'élevait un palais de marbre et de porphyre. C'était dans cette magnifique demeure qu'habitait le jeune homme qu'elle cherchait. Ses parents le chérissaient tellement qu'ils ne lui permettaient jamais de sortir, dans la crainte qu'il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux. Il avait une foule de serviteurs toujours prêts à exécuter ses ordres. De la fenêtre de sa chambre, le jeune prince apercevait la frégate et les nombreux visiteurs qui allaient l'admirer. Désireux de la voir de plus près, il pria son père de l'y laisser aller avec quelques amis.

Quand la princesse le vit venir, elle dit à ses matelots : « Tenez-vous sur vos gardes ; quand vous apercevrez quelqu'un regarder de tous côtés avec curiosité, sachez que c'est le jeune homme que je veux emmener avec moi, appareillez et partez. »

Le navire était déjà en pleine mer, quand le prince s'aperçut de la chose et demanda où on le conduisait. « Tranquillisez-vous, lui répondit la jeune fille, nous reviendrons d'ici à quelques jours. »

Après une heureuse navigation, le vaisseau aborda dans le pays où régnait le père de la princesse. Grande fut la joie du roi, quand il vit le navire de retour avec le prince qu'il désirait si ardemment.

La princesse garda le jeune homme pendant quarante jours dans ses appartements ; ils prenaient leurs repas ensemble et ne se quittaient pas d'un seul instant. Elle tomba amoureuse de lui. A mesure qu'approchait le jour fixé, la princesse devenait plus triste et ne cessait de pleurer. Elle ne mangeait pas, elle ne pouvait dormir, et le prince lui disait :

« Qu'as-tu donc, Belzetta, que tu es si triste ? Cela me désole de te voir dans un pareil état. »

« Que veux-tu que je te dise, Fiorentino ? Mon père a l'intention de t'égorger pour boire ton sang et redevenir jeune comme à vingt ans. Mais je t'aime et je ne veux pas que tu meures. Il nous faut fuir cette nuit, car demain il serait trop tard. »

Ils ouvrirent alors le trésor royal, se chargèrent de pièces d'or et prirent la fuite, sans que personne au palais soupçonnât leur départ. Le matin, le roi chercha le prince, il ne le trouva pas ; il chercha sa

Digitized by Google

fille et ne la trouva pas davantage. Il alla le dire à la reine qui n'eut pas de peine à deviner qu'ils avaient pris la clef des champs. Elle reprocha au roi que c'était de sa faute si elle avait perdu sa fille. Le roi lui dit : « Ne te chagrine pas, je vais partir à la recherche des fugitifs. » Le monarque se rendit sur le sommet d'une haute montagne, mais sa fille l'aperçut et comprit qu'il les poursuivait pour les ramener au palais.

Il y avait là un petit ermitage. Elle changea le prince en moine, se métamorphosa elle-même en religieuse, et ils se mirent tous deux à encenser.

Le roi s'approcha d'eux et leur demanda s'ils n'avaient pas vu passer un jeune homme et une jeune fille. Ils lui répondirent qu'étant tout entiers à leurs dévotions, ils n'avaient vu personne. Le roi fut très désappointé, et reprit le chemin de son palais, en pleurant la perte de sa fille.

La reine n'eut pas plus tôt appris l'insuccès du roi qu'elle se mit elle-même à la poursuite des deux fugitifs. Ceux-ci quittèrent l'ermitage et s'enfoncèrent dans une vaste solitude, qui s'étendait devant eux à perte de vue. Bientôt Belzetta vit venir sa mère ; mais, comme elle était fort versée dans la sorcellerie, aussitôt qu'un cours d'eau se présenta, elle changea le prince en canard, se métamorphosa elle-même en cane et ils se mirent tous deux à nager. La reine, qui était aussi sorcière, n'eut pas de peine à reconnaître sa fille sous ce déguisement emplumé ; elle la supplia de revenir au palais avec le jeune prince, s'engageant à le lui donner pour époux. Mais, plus la reine parlait, et plus la cane l'éclaboussait d'eau en battant des ailes. Désespérant de la convaincre, la reine la maudit et lui fit cette prédiction : « Ah ! ma fille, le prince que tu aimes t'abandonnera au beau milieu de la route. Il se rendra chez ses parents, sa mère l'embrassera, et avec ce baiser il t'oubliera. »

Après avoir ainsi parlé, la reine retourna chez elle.

Le prince et la princesse sortirent de l'eau, reprirent leur forme humaine et se rendirent dans un village peu éloigné de là. Fiorentino dit à la jeune fille de l'attendre en cet endroit, pendant qu'il irait dans son pays faire les préparatifs de leur mariage et lui promit avec serment qu'il l'enverrait chercher lorsqu'il en serait temps.

Belzetta le supplia de ne pas se laisser embrasser par sa mère ; il lui jura de se tenir sur ses gardes et partit. A son arrivée au palais, sa mère le serra tendrement dans ses bras et voulut lui donner un

Digitized by Google

baiser, mais il s'y refusa en disant qu'il était venu pour faire les préparatifs de son mariage avec une jeune fille qu'il aimait.

La reine se montra fort satisfaite et lui dit qu'elle donnerait ses ordres pour que la cérémonie nuptiale fut célébrée avec le plus grand éclat. Fiorentino, qui avait besoin de repos, alla se coucher. Le lendemain, sa mère, voyant qu'il tardait à se lever, entra dans sa chambre pour le réveiller ; et, pendant qu'il dormait encore, elle l'embrassa sur le front. Aussitôt, le jeune homme oublia sa bien-aimée. Sa mère lui dit de se lever, qu'il faisait grand jour, et qu'il fallait envoyer chercher Belzetta pour célébrer le mariage. Mais le prince, ne se rappelant pas même qu'il était fiancé, n'accorda aucune attention aux paroles de sa mère.

Cependant Belzetta, voyant que Fiorentino l'avait oubliée, se rendit dans la ville qu'il habitait. Elle fit venir un architecte et lui demanda s'il n'y avait pas à vendre un terrain pour bâtir vis-à-vis du palais de Fiorentino. L'architecte lui acheta aussitôt l'emplacement qu'elle désirait. Elle lui donna ordre d'y élever un palais qui surpassât en beauté celui de Fiorentino. L'architecte prit quarante maçons ; ils se mirent à l'œuvre et eurent terminé l'édifice au bout de quelques jours. Belzetta en fut fort satisfaite, elle fit garnir son palais de meubles d'or, d'argent, d'ivoire et de nacre, elle acheta soixante servantes et elle alla habiter cette somptueuse demeure.

Or Fiorentino avait deux cousins. L'un d'eux, ayant aperçu Belzetta accoudée à la fenêtre de sa chambre, fut frappé de sa beauté : « Que vous êtes jolie, madame, lui dit-il ! Pourriez-vous m'accorder la faveur d'aller vous présenter mes hommages ? » — « Envoyez-moi cent pièces d'or, et venez me voir ce soir, à neuf heures, répondit-elle. »

Puis, appelant ses servantes, elle leur dit : « Quelle que soit l'heure à laquelle on frappe à la porte, je vous défends d'ouvrir. Si l'on insiste, dites que tel est l'ordre de votre maîtresse. »

A l'heure convenue, le jeune homme se présenta à la porte de Belzetta, mais ne put se faire ouvrir. Honteux de son échec, il passa la nuit à errer dans les rues, ce qui ne l'empêcha pas, le matin, de dire à Fiorentino qu'il avait passé une nuit délicieuse dans les bras de la belle dame. La même chose arriva à l'autre cousin de Fiorentino, mais, pour ne pas prêter à rire, il fit le même récit que le premier.

Fiorentino sentit, à son tour, ses désirs s'éveiller et résolut, lui

Digitized by Google

aussi, de tenter l'aventure. Il passa donc sous les fenêtres de Belzetta, qu'il n'avait pas reconnue, et lui dit : « Que vous êtes belle, madame ! et que je serais heureux de passer une heure en votre douce compagnie ! »

« C'est facile, répondit Belzetta, envoyez-moi cinq cents pièces d'or, et venez me voir ce soir à onze heures. »

Elle donna ensuite ordre à ses servantes de s'armer chacune d'une bonne cravache, de rosser Fiorentino comme il le méritait, puis de le jeter à la porte sans pitié. Quand le pauvre prince se présenta, il ne fut pas sitôt entré dans le vestibule que les soixante servantes lui tombèrent dessus à coups de cravache. Il eut beau crier et demander grâce, rien n'y fit. Elles ne cessèrent de frapper que quand il tomba évanoui. Alors elles le prirent et le jetèrent dans la rue comme un chien crevé. Il passa la nuit dans la boue. Le matin, quand ses domestiques ouvrirent la porte du palais, ils aperçurent leur maître et s'empressèrent de l'entrer. Il mit plusieurs jours à se rétablir. Quand il alla mieux, ses deux cousins lui avouèrent qu'ils n'avaient guère été mieux traités que lui. Ils se consultèrent, et Fiorentino fut d'avis que, vu les peu galants procédés dont cette femme avait usé envers des personnages de leur qualité, on devait sans retard la traduire en jugement.

Il lui envoya dire par un de ses serviteurs qu'elle eût à se rendre au palais.

Le serviteur dit à Belzetta : « Madame, veuillez venir au palais : mon maître désire vous voir et il prie Dieu de vous accorder de nombreuses années. »

Belzetta prit sa plus belle robe, mit tous ses bijoux, et, accompagnée de ses soixante servantes, se rendit chez le prince.

« Quel est, dit-elle en entrant, le plaignant qui m'appelle devant le juge ? »[1]

« Sois sobre de paroles, lui répondit un des cousins de Fiorentino, celui que tu vois ici est le fils du roi. Tu m'as demandé cent pièces d'or, à mon cousin deux cents, et à notre maître Fiorentino, tu en as pris cinq cents. »

« C'est vrai, répondit-elle. Je ne saurais le nier. Je cherchais un prétexte pour me faire appeler devant le juge. Je l'ai trouvé. »

[1]) A partir de cet alinéa jusqu'à la fin du conte, le texte contient un certain nombre de vers mêlés à la prose. Il est vraisemblable qu'à une époque antérieure le récit tout entier était en vers.

Digitized by Google

Alors le roi, qui n'avait pas encore pris la parole, dit à Fiorentino : « Ne te rappelles-tu pas avoir vu cette femme quelque part ? »

« Si je me souviens de cette étrangère, répondit le prince, puisse Dieu me donner une vie de tribulations ! »

« Comment, reprit Belzetta, ne te souviens-tu pas des flacons d'eau de roses que je vidais dans ton bain ? Ne te souviens-tu pas des fines chemises que je te faisais porter ? Rappelle-toi, Fiorentino, le lit de soie verte que je dressais au milieu de ma chambre et sur lequel tu venais te coucher près de moi ! Rappelle-toi les coussins rouges et jaunes que je te mettais sous la tête, et les parfums exquis que je brûlais pour toi dans une cassolette d'or ! »

« Tu es ma Belzetta, tu es la prunelle de mes yeux, tu es mon âme, tu es ma bien-aimée. Pardonne-moi mon oubli ! »

Alors la reine, sortant de sa chambre, embrassa Belzetta sur la joue droite et lui dit : « Sois la bienvenue, ma bru, ma digne bru ; toi qui es entrée dans mon palais avec des paroles honnêtes ! » Puis se tournant vers Fiorentino : « Souviens-toi, mon fils, que, à ton retour de voyage, tu m'avais fait inviter tous les princes, mais tu oublias ta bien-aimée. Tu viens de la reconnaître : allons célébrer ton mariage. »

On invita le père et la mère de la jeune fille. On célébra de grandes réjouissances, on but et on mangéa beaucoup. Quant à nous, nous ne fûmes pas invités, mais nous entendîmes la musique.

Raconté par Jean Chrysovergis,
marchand de tabac ambulant, âgé de 43 ans.

Les fourberies de maître Renard.

Il était une fois un pope qui revenait d'officier dans des églises éloignées qu'il desservait. Il avait recueilli des offrandes de toute espèce, des pains, des poules, des dindes et jusqu'à du poisson. Il retournait donc chez lui, monté sur son âne, et chantant des motets pour se distraire. Un renard, qui se trouvait par là, ayant aperçu les volailles suspendues au bât du baudet, résolut de s'en emparer. Il alla se coucher dans le beau milieu du chemin et contrefit le mort.

Quand le pope l'aperçut : « Tiens, se dit-il, si je le prenais pour

Digitized by Google

l'écorcher et faire avec sa peau une pelisse à ma femme ? » Il le ramassa donc et le mit dans une des hottes.

Le pope n'eût pas sitôt repris sa route que, tout doucettement, le renard commença à jeter par terre les pains qui se trouvaient dans la hotte. Vint ensuite le tour des volailles. Après quoi, la rusée bête sauta prestement en bas, sans que le pope se fût aperçu de rien. Quand le brave homme arriva chez lui, il faisait nuit noire : « Viens vite, cria-t-il à sa femme, viens m'aider à décharger les provisions. Je t'apporte un superbe renard pour te faire une pelisse. »

Dame popesse, toute joyeuse, cherche dans une hotte, cherche dans l'autre, furète partout. Rien. Le pauvre pope allume une chandelle, regarde à son tour, et comprend alors que la maudite bête s'est moquée de lui. Il demeura bien penaud, mais que pouvait-il faire ?

Cependant, le renard s'était mis en devoir de transporter pains et volailles dans son terrier. Il en était à son dernier voyage, quand il fut aperçu par un loup. Il eut beau jouer des jambes, le loup le rejoignit et le saisit par la patte.

— Tire donc sur la racine, âne que tu es, lui dit le rusé compère.

Convaincu qu'il tenait une racine, le loup lâcha prise immédiatement, et le renard se sauva en criant : « O mon pauvre petit pied, mon pauvre petit pied, tu l'as échappé belle ! » Et il courut se blottir au fond de son trou. Le loup essaya bien de l'y poursuivre, mais il était si gros qu'il ne put y pénétrer. Il résolut alors d'attendrir le renard et lui dit : « Cher renard, aie pitié d'un pauvre vieux loup qui n'a rien à se mettre sous la dent. Fais-moi l'aumône d'une de tes poules. »

— Je m'en garderai bien, répondit le renard, j'ai eu trop de mal à les gagner. Travaille comme moi et l'on t'en donnera aussi.

— Et quel ouvrage as-tu fait ?

— Ce que j'ai fait, cher maître Nicolas ? Je suis allé à l'église, j'ai aidé le pope à chanter le *Kyrie eleison*, et, pour récompense, il m'a donné des pains et des volailles. Va chanter le *Kyrie eleison*, et tu peux être sûr que tu recevras une grasse rémunération pour ta peine.

— Est-ce bien vrai, maître renard ?

— Comment, cher maître Nicolas, me crois-tu donc capable de te conter des mensonges ? C'est la pure vérité.

Le pauvre loup courut tout d'une traite à l'église et se mit à chanter. Mais on lui lança des pierres et on le poursuivit à grands coups

Digitized by Google

de trique. Tout déconfit, maître Nicolas retourna trouver l'astucieux renard, lui reprocha amèrement de l'avoir berné, et lui raconta qu'il n'avait pas été plus tôt entré qu'on l'avait chassé avec force horions.

Le renard feignit une grande surprise et dit au loup : « Fais-moi entendre comment tu as chanté. »

— *Kyvgoude daïson*, *Kyvgoude daison*, hurla le loup.

— Ah ! mon cher maître Nicolas, s'écria le renard, tu as la langue beaucoup trop épaisse. Voilà pourquoi l'on t'a chassé. On veut une voix claire et délicate.

— Et que faut-il faire pour cela ?

— Va étendre ta langue sur une fourmilière ; il en sortira une foule de fourmis qui te l'aminciront.

L'imbécile de loup suivit le conseil du madré compère.

Les fourmis lui mirent la langue comme un crible.

Il retourna à l'église et entonna d'une voix rauque le *Kyrie eleison*. On le chassa une seconde fois à coups de bâton.

Il alla de nouveau se plaindre à maître renard. Celui-ci, qui voulait s'en débarrasser à tout prix, lui répondit : « Tu as encore la langue trop épaisse, mon cher Nicolas ; ta voix n'a pas plu aux gens de l'église, c'est pour cela qu'ils t'ont chassé. Mais écoute le sage conseil d'un ami. Si tu veux avoir la langue mince comme il te la faut, rends-toi dans le village voisin et va trouver un forgeron, au moment où il bat le fer ; tu allongeras la langue sur son enclume et il te l'amincira avec sa masse. »

Cette fois encore, le loup crut le renard sur parole et, sans prendre le temps de réfléchir, en vrai nigaud qu'il était, il se rendit chez le forgeron. Celui-ci, s'étant retourné pour voir qui entrait dans sa boutique, aperçut un énorme loup, la langue posée sur l'enclume. Il leva aussitôt son plus lourd marteau et en asséna sur la tête du pauvre animal un coup si violent qu'il l'étendit raide mort sur le carreau.

Raconté par Théodore Stéphanopoulos,
garçon d'hôtel, âgé de 27 ans.

Le marchand et ses trois fils.

Il était une fois un marchand très riche qui avait trois fils. De temps à autre, il vendait quelques-unes de ses nombreuses proprié-

Digitized by Google

tés et les convertissait ainsi en argent. Il fit faire trois barils entièrement pareils et les remplit de pièces d'or; il fit aussi bâtir trois maisons pareilles, afin que ses enfants ne se querellassent point quand arriverait le moment de partager. Se sentant près de mourir, il appela ses trois fils et leur dit : « Mes enfants, ma dernière heure est arrivée; je vous donne ma bénédiction et je vous laisse toute ma fortune. J'ai déposé dans la cave trois barils pleins de pièces d'or; ils sont tous trois pareils, et il n'y a pas une pièce d'or de plus dans l'un que dans l'autre. Partagez-les. Que chacun de vous en prenne un et une des trois maisons que je possède. Aimez-vous, soyez prudents et dites quelquefois : « Que Dieu fasse miséricorde à défunt notre pauvre père ! » Prenez la clef de la cave et allez voir dès à présent si je vous ai dit la vérité. »

Ceux-ci prirent la clef, descendirent à la cave, et purent se convaincre que, comme leur père l'avait dit, les trois barils étaient pareils. Ils refermèrent soigneusement la porte et remontèrent, après avoir donné la clef à l'aîné.

Leur père leur dit que, quand il aurait cessé de vivre, ils devaient procéder à ses funérailles, distribuer des aumônes, puis se partager le patrimoine. Il mourut et, après qu'ils lui eurent rendu les derniers devoirs, ils s'empressèrent de descendre à la cave. Ils l'ouvrirent, mais, au lieu de trois barils, ils n'en trouvèrent plus que deux. Ils se mirent à se disputer.

« Je veux mon baril, dit le plus jeune à l'aîné; c'est toi qui avais la clef; arrange-toi comme tu voudras, mais il me faut ma part. »

Le second frère répéta la même chose. L'aîné jura qu'il n'avait pas dérobé le baril, mais ils refusèrent de le croire et recommencèrent à se chamailler de plus belle.

Le lendemain, ils convinrent d'aller soumettre leur affaire au cadi. Mais ils étaient tous trois si retors que le cadi ne comprit absolument rien à leur cas. En désespoir de cause, il les adressa au caïmacam, qui est plus élevé en dignité et par conséquent plus intelligent. Il lui écrivit toute l'affaire, en le priant de la débrouiller.

Les trois frères partirent avec la lettre du cadi. Sur la route, ils arrivèrent à un endroit très resserré où l'on ne pouvait passer qu'un seul à la fois. Ils y rencontrèrent un pauvre Turc qui dit à l'aîné frère : « Seigneur marchand, j'ai perdu mon cheval, ne l'auriez-vous pas vu sur votre chemin ? »

— Non, répondit-il, je ne l'ai pas vu. Était-il borgne?

Digitized by Google

— Oui, seigneur, il l'était.

— Je ne l'ai pas vu.

Cet homme adressa la même question au second frère, et celui-ci lui répondit : « Je n'ai pas vu ton cheval. Était-il boiteux d'un pied? »

— Oui, seigneur, il l'était.

— Je ne l'ai pas vu.

Le Turc demanda enfin au plus jeune frère : « Seigneur marchand, n'avez-vous pas vu un cheval sur votre chemin ? »

— Non, répondit-il, je ne l'ai pas vu. Était-il chargé de vinaigre ?

— Oui, seigneur, il en était chargé. C'est donc vous autres qui avez mon cheval !

Et, suivis du vieux Turc, les trois frères se rendirent chez le caïmacam. Le caïmacam reçut les trois frères avec toutes sortes d'égards ; il les fit entrer au salon, où il leur offrit du café, des pipes et des sorbets.

Tout-à-coup un domestique se présenta devant le caïmacam et lui dit : « Effendi, on vous demande dehors. »

Le caïmacam sortit, aperçut le Turc et lui dit :

— Que me veux-tu ?

— Effendi, les trois hommes qui sont chez vous m'ont volé mon cheval sur la route.

— Tu n'as pas honte de dire des choses pareilles ? D'aussi honorables marchands t'auraient volé ton cheval ?

— Effendi, je les ai rencontrés sur la route ; je leur ai demandé s'ils n'avaient pas vu mon cheval, ils m'ont répondu que non, et cependant ils m'en ont donné le signalement exact. Comment cela se fait-il ?

Le caïmacam parut embarrassé. Il rentra et dit aux trois frères : « Il y a là un pauvre homme qui vous accuse de lui avoir volé son cheval, attendu que, vous ayant demandé sur la route si vous n'aviez pas vu cet animal, vous lui en auriez donné le signalement exact. »

— C'est vrai, effendi, mais nous n'avons pas vu sa bête.

— Et comment connaissez-vous le signalement d'un cheval que vous n'avez jamais vu?

L'aîné dit : « J'ai remarqué que l'herbe n'était broutée que d'un seul côté, et j'en ai conclu que le cheval était borgne. »

Le second dit : « C'est à la trace de ses pas que j'ai vu qu'il était boiteux. »

Digitized by Google

Le troisième dit : « On sentait le vinaigre sur la route, voilà pourquoi j'ai dit que le cheval devait être chargé de vinaigre. »

Le caïmacam fut émerveillé de leurs réponses, et se dit en lui-même : « Si j'en juge par leur langage, ces trois gaillards sont plus malins que moi. J'aurai du mal à les prendre. Essayons, cependant ! »

Il leur fit servir un festin composé de mets excellents, et le soir il les mit à coucher dans une chambre que l'on avait pris soin de séparer en deux par une cloison en papier. Derrière cette cloison, se placèrent trois secrétaires chargés d'écrire tout ce que diraient les trois frères.

Quand ceux-ci se furent mis au lit, ils entamèrent la conversation.

— L'agneau que nous avons mangé ce soir était bien tendre, dit le deuxième frère.

— Oui, répondit l'aîné, il était tendre parce que c'est un agneau volé.

— Et le raisin, ajouta le plus jeune, comme il était doux !

— Oui, répliqua le deuxième, il était doux parce qu'il a poussé sur un corps humain.

— Quel homme intelligent que le caïmacam, reprit l'aîné.

— Ce n'est pas étonnant, répondit le plus jeune, les bâtards sont toujours doués d'une grande intelligence.

Les secrétaires couchèrent fidèlement par écrit tout ce qu'ils entendirent. Le matin venu, le caïmacam ne fut pas médiocrement surpris en lisant la conversation des trois frères; il était impatient de savoir ce qu'il pouvait y avoir de vrai. Quand ils furent levés, il leur dit : « Excusez-moi de ne pas vous tenir compagnie. Une affaire urgente réclame ma présence, mais je serai de retour dans une heure. »

Le caïmacam se rend à la bergerie, et dit au berger : « L'agneau que tu as envoyé hier à la maison, quel agneau était-ce ? »

— Effendi, c'était un agneau comme tous les autres.

— Non. Il était plus savoureux que ceux que tu m'envoies habituellement.

— Que vous dirai-je, effendi ? Un petit agneau étranger est venu se mêler au troupeau. Personne ne l'ayant réclamé, il y est resté. Comme il était orphelin, il a tété un grand nombre de brebis et est devenu gras. Vous m'avez fait dire de vous envoyer un bon agneau ; celui-ci était le meilleur, voilà pourquoi je l'ai choisi de préférence.

Le caïmacam va ensuite trouver le vigneron et lui dit : « Les

Digitized by Google

raisins que tu as envoyés hier à la maison, de quel cep provenaient-ils ? »

Le pauvre vigneron sentit son sang se glacer et répondit en tremblant : « Je les ai cueillis par ci par là dans la vigne. »

— Non. Je veux que tu me dises à quel cep tu les as cueillis. Ils étaient plus savoureux que jamais.

Le pauvre vigneron était fort embarrassé. Le caïmacam reprit : « Dis-moi la vérité sans détours et ne crains rien, je ne t'adresserai pas la moindre réprimande. »

— Je vais donc vous raconter ce qui s'est passé, effendi. Il venait dans la vigne un grand vilain nègre qui ne cessait de me faire des menaces. Un jour, je lui dis vertement de s'en aller et de me laisser tranquille ; mais il se jeta sur moi, comme un forcené, et me flanqua une terrible paire de gifles. Outré de colère, je saisis ma bêche et d'un coup je l'étendis mort à mes pieds. Après quoi je l'enterrai sous le cep auquel j'ai cueilli les raisins que je vous ai envoyés.

En quittant le vigneron, le caïmacam se rendit chez sa mère et lui demanda s'il était vrai qu'il fût bâtard. Elle commença par se récrier, mais il finit par lui arracher l'aveu suivant :

— Mon fils, dit-elle, je n'avais pu avoir d'enfants avec mon mari. Ne voulant pas que notre fortune tombât, après nous, entre des mains étrangères, je fus forcée de rechercher le concours d'un autre homme pour avoir un héritier. Je devins grosse des œuvres d'un domestique de la maison qui crut avoir commerce avec une de mes femmes, et je te mis au monde.

Après toutes ces révélations, le caïmacam désespérait plus que jamais de venir à bout de gens qui savaient tant de choses. Ce jour là pourtant il donna encore un grand festin aux trois frères, puis se mit à leur raconter une foule d'histoires. En dernier lieu, il leur fit le récit suivant : Il était une fois un pacha immensément riche, qui ne pouvait avoir d'enfants, bien qu'il eût pour femme la plus belle personne du pays. A la suite de grands revers de fortune, ce pacha se trouva réduit à la plus affreuse pauvreté. Un jour, il dit à sa femme : Je vais entreprendre un long voyage, afin d'aviser aux moyens de sortir de la pénible situation où nous sommes. Il peut se faire que je revienne, mais il peut se faire aussi que je ne revienne pas. Si donc tu trouves un bon parti, libre à toi de te remarier, seulement je te recommande d'attendre sept ans, sept mois, sept semaines, sept jours, sept heures et sept minutes. Cela dit, il monta à cheval et partit.

Digitized by Google

Pendant son absence, beaucoup de prétendants recherchèrent sa femme ; mais elle refusait constamment les plus brillantes propositions. Les sept ans, sept mois et sept semaines étaient écoulés, il ne restait plus que les jours, les heures et les minutes, lorsqu'un pacha très riche passa par hasard sous les fenêtres de la jeune femme. Il la vit, en tomba éperdûment amoureux, et la fit aussitôt demander en mariage. Mais elle ne voulut rien entendre. Sa mère eut beau insister pour qu'elle acceptât un parti si avantageux, ni les prières, ni les menaces ne purent la déterminer à changer d'avis. Elle fit dire au pacha de patienter sept jours et que, passé ce terme, si son mari n'était pas revenu de son voyage, elle consentirait volontiers à contracter une seconde union.

Cependant, le pacha, qui devait absolument partir le jour même, aurait bien voulu emmener avec lui la jeune femme. Pour arriver à vaincre sa résistance, il lui envoya tant de cadeaux, tant de bijoux qu'elle finit par céder et consentit à l'épouser avant l'expiration du délai. Elle se composa donc avec tous ses joyaux une parure brillante comme le soleil, et, quand elle sortit de sa maison, les rues furent inondées de clarté.

On allait procéder à la cérémonie nuptiale, lorsque des coups de canon retentirent dans la ville, et l'on apprit que le pacha était de retour plus puissant et plus riche que jamais. Une voisine se glissa jusqu'auprès de la jeune femme et lui dit à l'oreille que son mari était revenu. Aussitôt, et sans qu'on eût le temps de la retenir, elle s'élança dans la rue avec tous ses diamants, ses perles fines et ses pierreries.

Ici le caïmacam tira une bouffée de fumée de son narghilé et, après l'avoir rejetée par le nez, il dit à l'aîné des frères : « Si tu avais vu cette femme si belle et si superbement parée, qu'aurais-tu fait? »

— Je me serais mis à la caresser, à la serrer dans mes bras, à la dévorer de baisers ; je l'aurais assise sur mes genoux, puis je l'aurais....

— Et, toi, qu'aurais-tu fait? interrompit le caïmacam, en s'adressant au deuxième frère. Il obtint la même réponse.

— Et toi? dit-il au plus jeune.

— Moi, je l'aurais dépouillée de tous ses bijoux, puis je l'aurais laissée aller.

— Bravo ! dit le caïmacam, c'est toi qui as volé le baril. Nie-le, si tu l'oses.

Digitized by Google

Que pouvait répondre le jeune homme? Il était pris comme un rat dans une ratière, et il fut forcé d'avouer que c'était lui qui avait volé le baril. Ses deux frères prirent chacun un des deux barils restants et comblèrent de présents l'intelligent caïmacam.

Raconté par ARGYRI BOÏADJIS,
servante, âgée de 50 ans.

Le capitaine Treize.

Il y avait une fois trois frères pauvres qui ne pouvaient trouver d'ouvrage dans leur pays. Ils résolurent d'aller en chercher à l'étranger ; ils prirent donc leurs outils et partirent. Au bout de plusieurs journées de marche, ils aperçurent un champ en friche, situé sur le bord de la route, et ils se mirent à le bêcher. Or ce champ appartenait à un Dragon très méchant. Ce Dragon, ayant aperçu de loin les trois frères en train de travailler, vint vers eux et leur dit : Bonjour, mes enfants.

— Soyez le bienvenu, père.

— Si vous ne m'eussiez pas appelé père, je vous aurais mangés.

— Et nous aussi, nous t'aurions mangé, si tu ne nous eusses pas appelés tes enfants.

— Que faites-vous ici? Ce champ m'appartient.

— N'ayant pas d'ouvrage dans notre pays, nous sommes venus en chercher dans celui-ci, et, comme ce champ nous a paru avoir besoin d'être bêché, nous nous sommes mis au travail.

— Très bien, mes garçons. Si vous n'avez pas d'endroit où passer la nuit, vous pourrez venir coucher chez moi.

— Ce n'est pas de refus. Nous vous remercions.

Le soir, les trois frères se rendirent chez le Dragon. Il leur fit préparer un excellent repas ; ils mangèrent et burent tout leur content, puis se mirent au lit. Le plus jeune, qui était pétri d'intelligence et que, pour cette raison, le Dragon surnomma le capitaine Treize, se dit en lui-même : Ce Dragon pourrait bien avoir l'intention de nous tuer. Cette pensée le tint éveillé, et bien lui en prit, car, sur le minuit, le Dragon entra dans leur chambre, à pas de loup, armé d'un grand coutelas. Il allait égorger les trois frères, lorsque le cadet, sans perdre son sang-froid, se leva soudainement et lui dit :

Digitized by Google

Qu'est-ce qu'il y a donc ici que nous n'avons pas encore pu fermer l'œil ? Sont-ce des puces ou des punaises ?

— Patience, répondit le Dragon, ce sont des punaises ; mais, demain, je leur ferai donner la chasse.

La nuit suivante, le Dragon entra de nouveau dans la chambre des trois frères ; mais, les voyant éveillés, il cacha son coutelas derrière son dos, et leur dit brutalement : Qu'est-ce qu'il y a encore que vous ne dormez pas ?

— Ah ! ne m'en parle pas, répondit le plus jeune. Il y a dans la cour des volailles qui ne cessent de piailler, sont-ce des dindes ou des poules ? je n'en sais rien, toujours est-il qu'elles nous empêchent de dormir.

— Ce sont des poules, dit le Dragon, mais, demain, sans plus tarder, je les ferai tuer toutes.

La troisième nuit il revint de nouveau dans la chambre des trois frères.

— Nous n'avons pas pu dormir, dit le plus jeune.

— Et pourquoi ? grommela le Dragon.

— Je ne sais pas. Dans notre pays, nous étions accoutumés à coucher avec nos trois sœurs, ici nous couchons tout seuls, c'est peut-être pour cela que le sommeil ne vient pas.

— Patience, reprit le Dragon. J'ai trois filles, je les mettrai à coucher avec vous demain, afin que vous puissiez dormir.

Le lendemain, en travaillant, le capitaine Treize dit à ses frères : Le Dragon vient chaque nuit dans notre chambre, avec l'intention de nous égorger pour nous manger ensuite. Mais, comme il nous a trouvés éveillés, il n'a pas osé nous tuer. La première fois, je lui ai dit que les puces nous empêchaient de dormir ; la deuxième, j'ai mis cela sur le compte des poules ; la troisième, enfin, je lui ai fait accroire que nous avions l'habitude de coucher avec nos sœurs, et, cette nuit, il mettra ses filles à coucher avec nous. Quand donc les trois donzelles seront bien endormies, prenons leurs bonnets bleus et coiffons-les de nos bonnets rouges, de cette façon le Dragon égorgera ses propres filles en notre lieu et place.

La nuit venue, les filles du Dragon allèrent se coucher. Quand nos trois gaillards les entendirent ronfler, ils en prirent chacun une dans leur lit, et ils opérèrent prestement l'échange des bonnets, sans qu'elles s'en aperçussent. A minuit, le Dragon entra, brandissant un coutelas, et, là où il vit des bonnets rouges, il frappa comme un

Digitized by Google

forcené. Après avoir ainsi égorgé ses filles, sans s'en douter, il retourna se coucher, laissant-là les trois cadavres, qu'il se réservait de manger le lendemain à son dîner. Il n'eut pas plus tôt quitté la chambre, que le capitaine Treize, qui avait tout observé du coin de l'œil, réveilla ses frères. Ils s'habillèrent à la hâte, sortirent sans bruit et s'enfuirent à toutes jambes.

Le matin, le Dragon se rendit dans la chambre, mais qu'y vit-il ? Les cadavres de ses trois filles.

— Ah ! canaille de capitaine Treize, quel abominable tour tu m'as joué ! hurla-t-il.

Et, s'étant mis à la fenêtre, il aperçut dans le lointain les trois frères qui cheminaient et leur cria d'une voix menaçante : Ah ! brigands, vous êtes cause de la mort de mes trois filles ! Que me réservez-vous encore ?

— Patience, répondit le capitaine Treize, patience ! Nous n'avons pas fini de régler les journées de travail que tu nous dois.

Les trois frères se rendirent dans une ville et allèrent demander de l'ouvrage au palais. Le roi fit l'aîné palfrenier, le puîné cuisinier, et le cadet intendant, car il était le plus intelligent.

Cependant, ses frères, le voyant occuper la meilleure place, ne tardèrent pas à lui porter envie et résolurent de le perdre. Voici ce qu'ils machinèrent pour arriver à leurs fins. Ils allèrent trouver le roi et lui dirent : « Sire, notre jeune frère est doué d'une si grande intelligence qu'il pourrait aller dans le château du Dragon enlever un miroir merveilleux où l'on voit le monde entier et qui serait le plus bel ornement de votre palais. »

Le roi appela sur-le-champ le capitaine Treize et lui dit : « Tu es, à ce qu'il paraît, un homme d'une rare intelligence, va donc me chercher certain miroir que possède le Dragon et, à ton retour, je te comblerai de présents. »

Le pauvre capitaine Treize ne répondit rien et se retira dans sa chambre. Il pleura et se lamenta longtemps. « Ah ! disait-il, infortuné que je suis, le Dragon me tuera pour sûr ! » Et ses sanglots redoublaient. Tout à coup le mur s'entr'ouvrit et il en sortit un petit vieux qui lui dit : « Qu'as-tu à pleurer, mon enfant ? »

— Ne m'en parle pas, mon oncle. Le roi m'a donné ordre d'aller lui chercher le miroir du Dragon. Je ne sais comment m'y prendre, car, si je vais chez le Dragon, ma mort est certaine.

— Écoute-moi, mon enfant, je suis ta fée. Va dans le château du

Digitized by Google

Dragon à minuit passé. Il dormira. Tu profiteras de son sommeil pour prendre le miroir et fuir. Garde-toi bien surtout de faire du bruit, car, s'il t'entend, tu es perdu.

Le capitaine Treize observa ponctuellement les prescriptions du vieillard. Il s'empara du miroir et prit la fuite. Il sortait à peine des domaines du Dragon que celui-ci se réveilla en sursaut. Il jeta un coup d'œil dans la chambre, et, ne voyant plus son miroir, comprit aussitôt que le capitaine Treize l'avait volé. Il court à la fenêtre, aperçoit le larron et lui crie : « Ah ! canaille de capitaine Treize, tu as égorgé mes filles et tu m'as enlevé mon miroir, que me feras-tu encore ? »

— Patience, répondit-il, nous n'avons pas fini de régler nos comptes.

Le capitaine Treize se rend au palais, remet le miroir entre les mains du roi, qui lui donne en échange de riches présents. Cependant, ses deux frères, voyant que la chose avait tourné à son avantage, en crevaient de dépit. Ils résolurent d'aller de nouveau trouver le roi. Introduits en présence du souverain, ils lui dirent : « Sire, celui qui est allé te chercher le miroir merveilleux pourrait tout aussi facilement te procurer un cheval que possède le Dragon. C'est un coursier qui a le corps tout garni d'ailes et qui fend les airs plus rapidement qu'un aigle. »

Le roi fit aussitôt appeler le capitaine Treize et lui dit : « Puisque tu es bien allé me chercher le miroir du Dragon, ne te serait-il pas possible d'aller aussi me chercher son cheval ? Si tu me le ramènes, je te donnerai autant d'or que tu pourras en désirer. »

Le capitaine Treize ne répondit rien. Il sortit du palais tout éploré et rencontra, dans la rue, le vieillard, qui lui dit : « Qu'as-tu encore à pleurer mon enfant ? »

— Ne m'en parle pas, mon père. Le roi m'a fait venir de rechef et m'a ordonné d'aller lui chercher le cheval ailé du Dragon. Comment est-il possible que j'accomplisse un tel prodige ?

— Écoute que je te dise, mon enfant. Rends-toi de jour dans le château du Dragon. Il est en voyage avec son cheval et il ne reviendra que dans une semaine. Profite de son absence pour creuser dans l'écurie une fosse qui puisse te contenir, et, quand tu entendras venir le Dragon, cache-toi vite au fond de cette fosse. Le Dragon entrera dans l'écurie pour attacher son cheval, puis il montera dans sa chambre. Tu t'approcheras alors du cheval; s'il ne hennit

Digitized by Google

pas, tu monteras dessus et tu fuiras ; s'il hennit, cache-toi précipitamment dans la fosse, car le Dragon descendra voir ce qu'il y a.

Le jeune homme remercia le vieillard, se rendit chez le Dragon, creusa la fosse dans l'écurie et s'y blottit. Le soir, le Dragon rentra, il attacha son cheval devant la mangeoire, lui jeta une botte de paille et monta dans sa chambre. Immédiatement, le capitaine Treize sortit de sa cachette, et déjà il se disposait à enfourcher le cheval, quand cet animal se mit à hennir. Saisi de frayeur, le jeune homme le lâcha et descendit dans la fosse. Quand le Dragon entendit son cheval hennir, il crut qu'il avait soif. Il descendit, lui donna à boire, le rattacha à sa mangeoire et remonta chez lui. Le capitaine Treize sortit de nouveau de sa cachette, mais le cheval ne l'eut pas sitôt aperçu qu'il se mit à hennir bruyamment. Le Dragon l'entendit et se dit en lui-même : « Qu'est-ce qu'il a donc ? Voudrait-il de l'orge ? » Il descendit une seconde fois, lui donna un picotin et remonta. Le capitaine Treize essaya derechef d'emmener le cheval, mais celui-ci se mit à pousser des hennissements si furieux que le Dragon descendit l'escalier quatre à quatre, empoigna une trique, en donna une volée à sa monture et lui dit : « Tu ne vas donc pas me laisser souper tranquille, vieille rosse ? »

Cette fois, le cheval eut peur et ne hennit pas quand le capitaine Treize approcha de lui. Il se laissa enfourcher sans faire le récalcitrant et partit comme l'éclair avec son cavalier. Au bout d'un quart d'heure, le Dragon, n'entendant plus l'orge craquer sous les dents de son cheval, descendit pour voir ce qu'il avait à ne pas manger ; mais, grande fut sa surprise, quand il trouva l'écurie vide. Il comprit aussitôt que c'était un nouveau tour du capitaine Treize. Il se mit à sa fenêtre, l'aperçut fuyant au loin et lui cria : « Ah ! canaille de capitaine Treize, tu as égorgé mes trois filles, tu as volé mon miroir et mon cheval, que me feras-tu encore ? »

— Patience, vieux coquin, nous n'avons pas fini de régler nos comptes.

Le capitaine Treize conduisit le cheval au roi et reçut en récompense trois grands sacs remplis d'or, d'argent, de pierreries et de perles fines. Comme vous pouvez bien le penser, ce nouveau succès du jeune homme ne fit qu'accroître l'envie que ses frères lui portaient. Ils dirent au roi : « Sire, le Dragon a sur son lit une couverture qui n'a pas sa pareille au monde. Vous qui êtes le plus grand des rois, vous devriez la posséder. Notre frère est le seul homme

Digitized by Google

qui soit capable de vous la procurer. Envoyez-le vous la chercher. »

« La chose en vaut la peine, » répondit le roi, et, ayant appelé le capitaine Treize, il lui dit : « Puisque tu as eu l'habileté d'enlever le miroir et le cheval du Dragon, tu sauras bien lui dérober aussi la couverture de son lit. »

Le capitaine Treize ne répondit rien. Il prit le chemin qui menait chez le Dragon, s'assit le long d'une haie et se mit à pleurer à chaudes larmes. Le vieillard se présenta à lui : « Qu'as-tu à pleurer, mon fils, » lui demanda-t-il ?

— Ne m'en parle pas, mon oncle. Le roi m'a ordonné d'aller lui chercher la couverture du Dragon. J'ai bien réussi dans mes deux premières expéditions, mais celle-ci, j'en suis sûr, me coûtera la vie.

— Ecoute, que je te dise, répondit le vieillard. Tu profiteras de l'absence du Dragon et de la Dragonne pour entrer dans leur château. Tu monteras à la chambre à coucher du Dragon, tu y creuseras un grand trou où tu te puisses cacher. La couverture du Dragon est garnie de quarante clochettes. Tu achèteras trente-neuf oques de coton pour en remplir trente-neuf clochettes ; quant à la quarantième, tu la rempliras avec du coton pris en quantité égale dans chacune des trente-neuf autres, car, pour boucher chacune d'elles, il faut une oque de coton. Quand le Dragon dormira, tu sortiras de ton trou, tu lui enlèveras sa couverture et tu fuiras. Aie bien soin de ne pas faire de bruit, car il te saisirait et c'en serait fait de toi.

Le capitaine Treize acheta donc trente-neuf oques de coton, creusa un trou dans la chambre à coucher du Dragon et s'y cacha. La nuit, quand il entendit ronfler le Dragon, il sortit tout doucement, remplit de coton trente-neuf clochettes, mais oublia la quarantième. Quand il commença à tirer sur la couverture, la clochette sonna. Le Dragon se réveilla et dit à la Dragonne « : Ne tire donc pas sur la couverture. » Puis il se rendormit. Le capitaine Treize tira de nouveau sur la couverture, de nouveau la clochette sonna ; le Dragon allongea la main et le saisit par la tête : « Ah ! c'est toi, canaille, dit-il, attends un peu et tu verras ce que je te ferai. »

Il enferma le capitaine Treize dans une chambre dont les fenêtres étaient garnis d'énormes barreaux de fer. Pendant huit jours il le nourrit de pommes de pin, afin de l'engraisser pour l'égorger. Enfin, le soir du huitième jour, il dit à sa femme : Demain, tu tueras le capitaine Treize. Avec sa tête et ses pieds tu feras un ragoût, et

Digitized by Google

tu mettras ses cuisses à la broche. A midi, je serai de retour et nous nous régalerons. Le capitaine Treize entendit cela, et, toute la nuit, il chercha les moyens de sortir d'une si horrible situation. Le matin, quand le Dragon fut parti, la Dragonne se mit à aiguiser un coutelas pour égorger le capitaine Treize, mais celui-ci lui dit : Que vas-tu faire ?

— Je vais t'égorger pour te faire cuire et te manger.

— Accorde-moi au moins une faveur.

— Laquelle ?

— Celle de ne pas me faire trop souffrir en m'égorgeant.

— Et comment veux-tu que je fasse ?

— Prête-moi le couteau que je te montre.

Elle lui donna le couteau.

— Maintenant, penche la tête, dit le capitaine Treize.

— Comment ? Comme cela ?

— Oui.

Et d'un coup il lui abat la tête. Après quoi il lui détache les seins de la poitrine et les suspend à la porte. Il prend ensuite la couverture et le voilà parti. Quelques instants après, le Dragon revient, et la première chose qu'il aperçoit ce sont les tetasses de sa femme accrochées au linteau de sa porte. Il pousse un rugissement de bête fauve, court à sa fenêtre et crie au capitaine Treize, qui fuyait au loin : « Ah ! canaille, brigand, cocu, tête de cochon, tu as égorgé mes trois filles, tu as volé mon miroir, mon cheval et ma couverture, tu as tué ma femme, que me réserves-tu encore ? »

— Patience, vieux débauché, nous n'avons pas fini de régler nos comptes.

Le capitaine Treize retourna au palais. Le roi, le voyant revenu avec la couverture, le combla de présents et l'éleva aux plus hautes dignités. La jalousie de ses frères ne connut plus de bornes.

Ils vont trouver le roi : « Sire, lui disent-ils, notre frère est capable de t'amener le Dragon lui-même tout vivant. » Le roi appelle le capitaine Treize et lui ordonne d'aller chercher le Dragon.

— Ah ! sire, s'écria le pauvre jeune homme, c'est la seule chose que je sois incapable d'exécuter. Comment veux-tu que je m'empare d'un Dragon qui mettrait toute une armée en déroute ?

Mais le roi insista tellement que le capitaine Treize lui promit de faire tout son possible pour le contenter. L'infortuné garçon se mit en chemin, le désespoir dans le cœur. Au tournant de la route, à

Digitized by Google

quelque distance de la ville, il rencontra le vieillard qui lui dit : « Tu as l'air bien affligé, mon enfant, que t'est-il arrivé de nouveau ? »

— Ah ! mon oncle, ne m'en parle pas. Cette fois, c'en est fait de moi. Le roi m'a ordonné de lui amener le Dragon tout vivant.

— Bah ! dit le vieillard, ne te fais pas de bile ! Tu en viendras bien à bout.

— Et comment m'y prendrai-je ?

— Achète cinq oques de grands clous, une hache, une doloire, une tarière, un marteau, une scie, enfin tous les outils nécessaires à un charpentier. Déguise-toi de façon à ce qu'on te prenne pour un vieillard à cheveux blancs, pénètre dans la forêt du Dragon, abats un arbre et débite-le en madriers. Le Dragon viendra te voir et te demandera ce que tu fais. Tu lui répondras : « Je fais un coffre pour mettre dedans un homme fort méchant qui s'appelle le capitaine Treize. »

Le jeune garçon exécuta de point en point les recommandations du vieillard. Le Dragon vint le trouver : « Bonjour, lui dit-il, que fais-tu ici ? Cet arbre m'appartient, qui t'a permis de le couper ? »

— Ne m'en parlez pas, monsieur ; il y a dans mon village un homme méchant qui nous persécute. Je fais ce coffre pour le mettre dedans et le brûler ensuite.

— Ah ! Et comment s'appelle-t-il, cet homme ?

— Il se nomme le capitaine Treize.

— Ah ! la canaille, le voleur, l'assassin ! Je le connais. Si tu savais tout le mal qu'il m'a fait ! Je veux t'aider moi-même à faire ce coffre.

Et voilà notre Dragon qui taille, qui scie, qui coupe, qui cloue. Quand le vieillard (c'est-à-dire le capitaine Treize) eut fini, il se gratta la tête et dit au Dragon : « Hum ! Je ne sais pas si ce coffre sera assez long. Le capitaine Treize est de votre taille, si je ne me trompe, auriez-vous la bonté d'entrer dans le coffre pour l'essayer ? »

— Comment donc ? dit le Dragon, avec grand plaisir. Et il se coucha tout de son long dans le coffre.

— Voyons maintenant, dit le capitaine Treize, si le couvercle s'adapte bien.

Et il posa le couvercle sur le coffre, et commença à le clouer.

— Est-ce qu'il va bien ? demanda le Dragon.

— Oui, pas mal. Laissez-moi enfoncer encore un clou ou deux.

Et il clouait toujours.

Digitized by Google

— As-tu fini? grommela le Dragon, qui s'impatientait.

— Oui, répondit le jeune homme. Je suis le capitaine Treize. Je te disais toujours, s'il t'en souvient, que nous n'avions pas fini de régler nos comptes, tu vois que je ne te trompais pas.

Et, ce disant, il charge le coffre sur son épaule et se rend au palais. Le roi fut si joyeux qu'il ne savait quoi lui donner.

Cependant on était bien embarrassé pour ouvrir le coffre. On redoutait le Dragon. Le roi se rappela qu'il y avait dans la prison plusieurs condamnés à mort ; il les fit venir et leur dit : « Voici un coffre ; il y a dedans un Dragon, si vous parvenez à nous en débarrasser, vous aurez la vie sauve. »

Ils promirent de le brûler le lendemain au beau milieu de la place publique. Le roi et toute sa cour se mirent aux fenêtres pour jouir du spectacle. Les condamnés à mort allumèrent un grand feu, ouvrirent le coffre, en tirèrent le Dragon et le précipitèrent dans les flammes, où il fut réduit en cendres.

Le roi éleva le capitaine Treize au rang de vizir. Il lui fit même épouser sa fille aînée. Quant à ses frères, il les chassa de son royaume, car il comprit qu'il n'y avait en eux que jalousie et méchanceté.

Raconté par Alexandre Pétridis, garçon d'hôtel, âgé de 24 ans, qui l'a appris de sa grand'mère aujourd'hui (1875) âgée de 80 ans.

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES

Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du parlement de Guyenne, par Ernest Gaullieur, Officier d'Académie, Archiviste de la ville de Bordeaux. Tome I. *Les origines et la première guerre de religion, jusqu'à la paix d'Amboise* (1523-1563). Un vol. grand in-8° de XI et 568 pages. Paris, Champion. New-York, J.-W. Bouton. Bordeaux, chez les principaux libraires ; 1884.

Il n'est guère de question historique aussi obscure que celle des origines du Protestantisme Français. Dès 1512, cinq années avant le jour où Luther devait afficher ses fameuses thèses, on voit poindre en France les premières lueurs de la Réforme quand Lefèvre d'Etaples donne, à Paris, ses célèbres leçons sur les épîtres de saint Paul. Autour de lui, et sous la protection de Marguerite de Navarre, se forme toute une pléiade de prédicateurs qui répandent en divers lieux, particulièrement à Meaux, les idées nouvelles, et le premier nom que portent en France les protestants, est celui d'hérétiques de Meaux ; mais bientôt la persécution commence et tout rentre dans la nuit. Quarante années se passent ; le colloque de Poissy s'ouvre, et Coligny peut présenter à Catherine de Médicis une liste de 2.500 églises régulièrement constituées. Par quel secret travail, par quelle souterraine propagation des idées protestantes, au prix de quels sacrifices cette œuvre immense s'était-elle accomplie ?

Il y a vingt ou trente ans à peine, on n'en savait à peu près rien ; de temps à autre on voyait la lueur d'un bûcher jeter ses reflets sinistres au milieu de cette nuit ; mais la liste, d'ailleurs fort incomplète, des victimes de la persécution ne pouvait tenir lieu d'une histoire de la fondation des églises réformées de France.

Peu à peu la lumière a commencé à se faire et aujourd'hui quelques coins du tableau sont suffisamment éclairés, le sont du moins autant qu'il est possible, car il ne faut pas espérer que cette histoire puisse être jamais reconstruite dans tous ses détails. Durant ces années où la persécution bien rarement interrompue faisait rage, les protestants ont fort peu écrit ; la plupart des documents

[1] Tous les ouvrages envoyés à la *Revue*, pour autant qu'ils se rapportent à l'histoire des religions, y seront l'objet d'un compte-rendu spécial.

Digitized by Google

mis au jour émanent de leurs adversaires et par conséquent, outre qu'ils sont suspects, ils ne nous donnent qu'un côté des choses, tandis que la contre-partie manque. La découverte et la publication des documents relatifs aux origines de la Réforme française n'en est pas moins un grand service rendu à la science historique. Tout le monde l'a compris et depuis une trentaine d'années on s'est mis de tout côté à les rechercher, à les réunir, à les publier. Déjà nous pourrions citer un certain nombre de monographies s'appliquant soit à une église, soit à un département, soit à une province et dont la publication a fort accru nos connaissances.

Le grand travail de M. E. Gaullieur est un ouvrage de ce genre, mais plus considérable, puisqu'il embrasse tout le ressort du parlement de Guyenne, ressort qui s'étendait au midi presque jusqu'au Béarn, comprenait au nord toute la Saintonge et à l'est le Périgord et l'Agenais. Archiviste de la ville de Bordeaux, M. Gaullieur a patiemment dépouillé, pendant de longues années, le dépôt confié à sa garde. Les découvertes mêmes qu'il y faisait lui ont permis d'étendre ses recherches à un grand nombre d'autres collections, et c'est à ce long et patient labeur que nous devons le grand ouvrage historique dont le premier volume a paru récemment, et auquel, à en juger par ce premier volume, il nous paraît difficile que l'avenir ait beaucoup à ajouter.

Le premier fait que M. Gaullieur établit, et d'une façon victorieuse, c'est la haute antiquité du protestantisme en Guyenne. Les chroniqueurs catholiques ont longtemps prétendu qu'on n'en trouvait aucune trace avant 1538. C'est là une date qu'il faut reculer de quinze années au moins. Déjà le savant auteur de la *Correspondance des réformateurs* avait retrouvé des lettres établissant que Farel prêchait à Bordeaux, sous le pseudonyme d'Ursinus, en 1523. Evidemment Farel n'était pas venu à Bordeaux au hasard et sans y avoir été appelé; évidemment il y avait déjà alors un noyau de protestants dans la ville. C'est, du reste, ce qu'atteste, à cette même date, le *Journal d'un bourgeois de Paris sous François Ier*, qui mentionne l'envoi « par délibération du conseil » de douze religieux par toutes les contrées de la France « pour abattre et adnichiller les hérésies de Luther. » Le Bordelois figure dans la liste des pays où les missionnaires doivent se rendre. Ainsi, non-seulement il y avait déjà des protestants à Bordeaux, mais l'hérésie y était assez répandue pour que le fait fût connu et eût été signalé à la cour. Peu après, à la date du 7 février 1525, M. Gaullieur signale une ordonnance des Jurats, gouverneurs de la ville, qui interdit aux habitants de tenir « des congrégations et des assemblées illicites. » Un an plus tard (4 avril 1526) c'est François d'Aux, abbé de Sainte-Croix, l'un des couvents les plus anciens et les plus riches de la ville, qui est jeté en prison par Férario, inquisiteur de la foi, comme suspect d'hérésie. En 1530, François Dessus et Philippe Huant, arrêtés par le tribunal diocésain pour fait d'hérésie, sont condamnés par le parlement à avoir la tête tranchée. Leur sang est le premier qui ait coulé à Bordeaux pour la cause de la liberté de conscience,

Digitized by Google

et durant les 240 années qui suivirent, l'inquisition et le parlement ne laissèrent pas chômer leurs bourreaux.

Nous ne pouvons suivre M. Gaullieur dans le long récit de tous les évènements qui se déroulent durant les 40 années qu'embrasse son premier volume. Signalons du moins l'intérêt palpitant de ce grand drame historique. La réforme, au début, fait de tels progrès, elle gagne tant de terrain, ralliant et la noblesse des campagnes et la bourgeoisie des villes, qu'il semble que le torrent va tout emporter. M. Gaullieur, qui juge les choses avec le tact historique le plus sûr et l'impartialité d'un véritable savant, estime que si les Huguenots avaient réussi à s'emparer de Bordeaux, ce qui faillit arriver en 1562, ou si le prince de Condé avait gagné la bataille de Dreux, toute la Guyenne et les contrées voisines seraient devenues protestantes. Là, comme dans le reste de la France, il s'en est fallu de bien peu que la réforme ne l'emportât.

Pourtant les protestants de Guyenne avaient à faire à un terrible adversaire, ce Montluc, qui a écrit son nom en lettres de sang dans l'histoire de nos luttes religieuses; qui, en un temps où l'inquisition multipliait les plus atroces supplices, où la guerre, n'épargnant ni les femmes, ni les vieillards, ni les enfants, se faisait avec une barbarie sans exemple, a su si bien dépasser toute mesure qu'il s'est fait un renom spécial de cruauté. Ce monstre était malheureusement un capitaine de premier ordre, au moins pour la guerre de partisans qui dévastait la France. D'une bravoure à toute épreuve, d'une activité extrême, fertile en stratagèmes et en ressources, il ne trouva pas, chez les protestants, d'adversaire de sa taille, et ce fut lui, plus que tout autre, qui les empêcha de conquérir la Guyenne. M. Gaullieur a bien mis en relief cette sombre figure.

Nous avons signalé plus haut l'impartialité de notre historien ; elle est réelle et de bon aloi. Homme de cœur, M. Gaullieur est avec les victimes contre les bourreaux ; esprit libéral, il garde sa sympathie pour les protestants, qui représentent le progrès et la liberté. Mais ces préférences ne l'aveuglent pas ; elles ne l'empêchent ni de signaler les excès sans nom auxquels le fanatisme porte trop souvent les réformés, ni de rendre hommage à la réelle modération, à l'esprit d'équité de certains catholiques, par exemple du premier président Lagebaston.

Ajoutons que le style de M. Gaullieur est bien celui qui convient à l'histoire; il est clair, correct, animé et en même temps simple, exempt de toute enflure, de toute redondance. L'auteur a compris que les faits qu'il raconte sont assez tragiques par eux-mêmes, et qu'il est inutile d'appeler la rhétorique à l'aide pour en faire ressortir l'horreur. C'est là une qualité plus rare qu'on ne pense et dont les bons esprits tiendront grand compte à M. Gaullieur.

Espérons que la suite de ce remarquable ouvrage ne se fera pas trop attendre. Quand il sera complet, quand l'auteur aura achevé de parcourir le cycle entier des événements qu'il s'est proposé de raconter et qui ne se termine qu'à la proclamation de la liberté des cultes, par l'Assemblée constituante (14 sep-

Digitized by Google

tembre 1791), son livre aura sa place marquée dans toutes les bibliothèques et l'auteur aura inscrit son nom parmi ceux des historiens dont les travaux font avancer la science et honorent le pays.

ETIENNE COQUEREL.

MONIER WILLIAMS. — **Religious Thought and Life in India.** — Part. I. **Vedism, Brâhmanism** and **Hinduism,** 1 vol. in-8o, de XII, 520 p. — Londres, John Murray, 1883.

M. Monier Williams, l'indianiste éminent d'Oxford, à peine de retour de son second voyage d'exploration scientifique dans l'Inde, a réuni les fruits combinés de ses études philologiques et de ses observations sur place dans un beau volume dont l'apparition est récente encore. C'est l'histoire raisonnée du développement religieux dans l'Inde qu'il a surtout en vue. Cette première partie décrit la genèse successive du Vêdisme, du Brahmanisme et de l'Indouisme, et le mérite spécial de l'ouvrage consiste en ceci que l'état religieux actuel de l'Inde se trouve relié historiquement et logiquement à son passé. C'est un genre de service que ne rendent guère les traités vulgaires qui prétendent nous faire connaître l'Inde religieuse. Cette première partie sera suivie d'une seconde, que l'auteur nous dit très avancée, mais qu'il ne publiera qu'après un troisième voyage qu'il fait en ce moment dans la grande péninsule.

Peut-être nos lecteurs seront-ils bien aises de savoir quelle est au juste la distinction que M. Monier Williams fait entre le Brahmanisme et l'Indouisme. Il regrette de ne pas avoir à sa disposition de meilleure expression pour désigner la religion des Indous telle qu'elle est sortie du Brahmanisme, modifié par le Buddhisme et par des croyances d'origine non-aryenne, dravidiennes, kolariennes et peut-être même pré-kolariennes. Mais cette expression s'est fait sa place dans le monde savant, et il n'y en a pas d'autres. L'Indouisme est l'état religieux de la population non-musulmane et non-chrétienne de l'Inde, tel que l'ont fait le Brahmanisme et les additions ou transformations qu'il a subies sous des influences extra-brahmaniques. En un sens on peut dire en se servant d'une tournure familière que c'est toujours le Brahmanisme qui tient la corde, mais un brahmanisme ouvert à toute sorte d'éléments hétérogènes. L'Indouisme est moins philosophique. En particulier on peut constater dans l'Indouisme la tendance à s'occuper très peu du Brahma primordial, impersonnel, et à négliger tout à fait sa manifestation personnelle Brahmâ, tandis qu'il exalte les dévotions populaires aux deux grandes divinités Çiva, Vishnu et leurs familles.

Les trois premiers chapitres sont consacrés à une rapide, mais substantielle esquisse des trois grandes formes successives de la religion indoue.

Viennent ensuite les chapitres qui traitent du Çivaisme, du Vishnuisme (auquel se rattachent les mouvements monothéistes de Kabêr et des Sikhs), du Saktisme (culte des déesses), des cultes locaux, de l'animisme qui est toujours

Digitized by Google

très répandu, du culte des héros, des saints, des animaux, des arbres et des objets inanimés. Nous noterons en particulier le ch. XI parlant des funérailles dans l'Inde ancienne et moderne.

Ce sont aussi des chapitres fort instructifs que ceux qui nous permettent de comparer l'action des croyances religieuses dans l'ancienne vie de famille indoue et cette même action dans les temps modernes (ch. XIII et XIV). De là nous passons, (ch. XV-XVIII) à la religion indoue telle qu'elle se manifeste de nos jours, avec ses cérémonies minutieuses, ses fêtes, ses temples, ses lieux sacrés et ses castes. Les deux derniers chapitres racontent l'origine et les destinées de ces mouvements théistes contemporains dont il ne faudrait ni exagérer ni déprécier la valeur. L'auteur a le grand avantage de pouvoir parler *de visu*, et en même temps avec la connaissance de cause qui manque à tant de témoins des mêmes phénomènes, de ces singularités brillantes ou dégradantes qui frappent si vivement les Européens. Voir en particulier le chapitre des temples et des lieux saints, où il est aussi parlé de la prostitution sacrée encore organisée près de quelques sanctuaires.

Ce livre est de lecture courante, facile, et bien que fondé sur une érudition très réelle, il est de nature à intéresser tous ceux qui voudraient se faire une idée de cette histoire religieuse de l'Inde si compliquée et au premier abord si obscure. Il convient d'attendre la seconde partie avant de porter un jugement définitif sur l'œuvre entière. M. Monier Williams, déjà connu comme l'auteur de l'ouvrage intitulé *Indian Wisdom*, s'est appliqué à étendre et à mieux préciser les études justement louées qu'il avait réunies sous ce titre. Nous ne croyons pas nous tromper en émettant l'opinion que, tout au moins dans ses grandes lignes, son dernier ouvrage emportera l'assentiment de tous ceux qui étudient cette obscure histoire sans préjugés et sans système préconçu.

ALBERT RÉVILLE.

Le Christianisme et ses origines. — Le Nouveau Testament. *Tome IV*, par ERNEST HAVET. Paris. Calmann Lévy. 1884. 1 vol., in-8, VII, 524 pages.

Ce n'est pas sans une certaine hésitation que j'entreprends le compte-rendu de l'ouvrage ci-dessus désigné. D'une part, M. Ernest Havet occupe à juste titre une haute position parmi nos historiens de langue française ; par l'étendue de son savoir, par la courageuse indépendance de sa pensée il a rendu de grands services ; dans le domaine de l'histoire religieuse en particulier il a puissamment contribué à l'application des méthodes critiques, en dehors desquelles il peut y avoir de l'apologétique ou de l'édification, mais pas d'histoire sérieuse. Sa parole est de celles que l'on doit respecter profondément, même lorsqu'on ne l'approuve pas. D'autre part, je diffère d'avis avec M. Havet sur tant de points et je puis si peu me ranger aux applications qu'il fait de la méthode critique dans ce volume, qu'il m'est impossible d'en parler sans avoir l'air de passer

Digitized by Google

condamnation sur l'œuvre de l'éminent professeur au Collège de France. Mais il est trop ami de la vérité pour ne pas désirer que les critiques usent envers lui d'une respectueuse franchise.

Quant on est quelque peu familiarisé avec les innombrables travaux qui ont été consacrés en tous pays, mais surtout en Allemagne, à la critique du Nouveau Testament et de l'histoire évangélique, on se sent avec M. Havet dans un milieu différent et pour ainsi dire étranger à celui dans lequel se meuvent la plupart des auteurs, même rationalistes, qui ont traité le même sujet. De là proviennent à la fois l'intérêt et la faiblesse de son œuvre. Elle présente une réelle originalité ; elle est éminemment individuelle ; elle procède en dehors des sentiers tracés, on dirait même parfois sans que l'auteur s'en doute. Mais, d'autre part, M. Havet considère à chaque instant comme résolues des questions qui sont encore très discutées par les historiens les plus compétents ; il présente des hypothèses inutiles pour résoudre des difficultés dont l'explication a déjà été trouvée, et mainte fois il fait trop bon marché des documents en faveur d'une théorie qui, pour être rationnelle, n'en devrait pas moins reposer sur quelque témoignage précis.

La première condition pour faire une histoire évangélique, c'est d'entreprendre une étude critique des évangiles. M. Havet l'a bien senti ; mais il se borne à établir que l'évangile de Marc est le plus ancien. Fort de cette conclusion, il reconstruit l'histoire de Jésus et de l'Évangile d'après la seule narration attribuée à Marc, en y ajoutant tout au plus quelques détails empruntés à Matthieu et à Luc. Cette méthode est incomplète. Admettons avec M. Havet que l'évangile de Marc soit réellement le plus ancien ; il n'en est pas moins certain pour tous ceux qui ont étudié de près les évangiles synoptiques, que Matthieu et Luc, malgré leur origine plus tardive, ont recueilli des fragments de tradition qui ne le cèdent en rien à ceux de Marc par leur authenticité et leur fidélité.

La critique des documents du Nouveau Testament, telle que la pratique M. Havet, est trop générale en ce qui concerne les épîtres de Paul, aussi bien que les évangiles. Il n'admet que quatre épîtres authentiques. Peut-être a-t-il raison. Encore aimerions-nous à en connaître les raisons autrement que par un renvoi à la Bible de M. Reuss, qui, lui, n'est en aucune façon du même avis. Pourquoi ne pourrait-on pas admettre que les idées de Paul se soient modifiées à la fin de sa carrière, alors qu'elles ont tant changé au début ? La question mérite tout au moins d'être examinée.

La critique des récits en détail me paraît également être pratiquée par M. Havet d'une façon trop sommaire ; elle se ressent quelquefois d'un *à priori*. On ne saurait certes pas lui reprocher d'exclure de l'histoire tous les miracles ; mais n'est-il pas excessif de ne tenir aucun compte d'une tradition, parce qu'elle renferme des éléments miraculeux ? A ce compte l'histoire de la plus grande partie de l'antiquité est impossible à reconstituer. Le récit miraculeux n'est le plus souvent que l'embellissement légendaire de quelque phénomène naturel et réel.

Digitized by Google

J'adresserai le même reproche à la critique des récits de la Passion. Sans doute il est permis de mettre en doute l'historicité des détails. Mais quelle raison sérieuse y a-t-il pour nier, contrairement aux seuls documents que nous ayons, que Jésus ait été trahi par un de ses disciples, qu'il ait été insulté par les soldats du prétoire ou qu'il ait été mis à mort la veille ou le jour même de Pâques ? Il ne suffit pas, pour supprimer des témoignages, même suspects, de dire que l'on ne voit pas la nécessité d'un traître, que les outrages des soldats ont été rajoutés plus tard à l'imitation des outrages dont Hérode fut la victime à Alexandrie, ou bien que la tradition a placé la mort de Jésus le jour de Pâques, parce que ce jour était la fête du printemps et de la résurrection chez plusieurs peuples orientaux et en particulier chez les adorateurs de Mithra. Car en vérité c'est aller chercher bien loin l'explication d'évènements qui s'expliquent tout seuls. Que dire encore de la curieuse supposition d'après laquelle Jésus n'aurait pas été condamné par le sanhédrin? En bonne critique il ne me semble pas que l'on soit autorisé à supprimer un récit, parce qu'il présente quelques difficultés d'explication, alors que l'on ne peut s'appuyer sur aucun texte ni même sur une simple indication positive.

Dans tout ouvrage sur les origines du christianisme le lecteur s'attachera toujours de préférence aux pages qui concernent Jésus. Comment l'auteur se représente-t-il la personne du fondateur du christianisme ? telle est la question par excellence de l'histoire religieuse. Ici encore je ne puis approuver la méthode de M. Havet ni accepter ses résultats. Il va sans dire que nous n'avons pas à nous occuper des idées de l'auteur sur la nature du Christ ; c'est là une question de dogmatique. Plaçons-nous uniquement sur le terrain historique. D'après M. Havet la part de Jésus dans la fondation du Christianisme se réduit à peu près à rien. Jésus est un juif, halluciné, patriote, ayant rêvé l'avènement du règne de Dieu et témoignant d'une grande sympathie pour les malheureux. Ce jugement est d'autant plus intéressant que M. Havet ne témoigne d'aucune passion hostile au fondateur du christianisme ; il en parle toujours avec respect et même avec sympathie. A priori il me paraît contraire à la réalité de diminuer ainsi l'action individuelle des fondateurs de religion. Plus on étudie les grandes religions, plus on constate l'influence décisive des personnalités qui leur ont donné leur nom. Mais laissons ces considérations d'ordre général.

D'après l'auteur, Jésus ne s'est pas donné pour être le Christ ; ce n'est qu'après sa mort que ses disciples s'imaginèrent qu'il était le Messie attendu ; cependant il aurait été condamné par les Romains, parce qu'il ameutait la foule et menaçait de troubler l'ordre public. Ici je ne comprends plus. Non seulement ces affirmations sont contraires aux documents dont nous disposons ; mais elles sont contraires à toute vraisemblance. Le Messie attendu par les Juifs différait à tel point de ce que Jésus a été, qu'il est étonnant que les disciples aient reconnu en lui le Messie, alors même qu'il se présentait à eux comme tel. Mais si Jésus ne s'est pas fait reconnaître comme Messie, on ne comprend absolument

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

plus que les premiers disciples aient abouti d'eux-mêmes à une conclusion aussi contraire à toutes les idées dont ils avaient été nourris. De plus, l'hypothèse d'après laquelle Jésus aurait été condamné par les Romains comme instigateur de troubles, également contraire aux documents, ne s'explique pas, si l'on n'admet pas que Jésus se soit posé en Messie. Comment aurait-il autrement soulevé le peuple ? Il y a là une contradiction.

M. Havet, au lieu de reconstituer Jésus d'après les évangiles, pour autant qu'une pareille reconstitution est possible, a conçu un Jésus théorique. Il s'est demandé ce que devait être un juif de Galilée, de naissance obscure et sans instruction supérieure, et il a écarté systématiquement tout ce qui dans les récits évangéliques ne concorde pas avec ce type quelque peu arbitraire. Ainsi, Jésus n'aurait pas pu prévoir que Jérusalem serait ruinée, si elle continuait à tuer les prophètes. Jésus n'a pu concevoir que les gentils viendraient à lui et se prévaudraient de lui après sa mort, sans observer la Loi. Il me semble que c'est là de la critique *à priori*, et que c'est fort mal comprendre l'évangile de ne pas voir que par son enseignement Jésus supprimait virtuellement cette loi juive, qu'il observait encore lui-même sans attacher d'importance capitale à ses prescriptions. Si Paul a pu séparer le christianisme du judaïsme, c'est que dans l'enseignement et dans la vie de Jésus la séparation de la religion et du légalisme juif était déjà consommée.

M. Havet me paraît avoir mieux rendu la figure de Paul que celle de Jésus, quoiqu'il y ait bien des réserves à faire sur son exposé de la doctrine paulinienne. Mais au moins y a-t-il quelque vie dans ce personnage de Paul. Peut-être faut-il en voir l'explication dans ce fait que Paul a été plus théologien. Or, malgré son aversion pour la théologie, M. Havet saisit mieux la dialectique d'un docteur que l'intuition religieuse d'un prophète. A plusieurs reprises il assimile l'inspiration de Jésus à celle de Jeanne d'Arc ; la comparaison est excellente ; mais de même que l'œuvre de Jeanne d'Arc découle toute entière de cette inspiration, nullement surnaturelle, mais mystique et mystérieuse, de même le christianisme a jailli de l'inspiration de Jésus. Ne pas tenir compte de cet élément mystique, individuel, lorsqu'on veut s'expliquer les origines du christianisme, c'est se condamner à aller chercher dans toute sorte de petites combinaisons et de légendes sans valeur la cause d'un des plus puissants mouvements spirituels qui aient agité l'humanité. Il ne s'agit pas du tout de recourir à l'hypothèse du surnaturel qui n'a pas de raison d'être en histoire ; il s'agit simplement de reconnaître en religion, comme dans tous les autres domaines de l'activité humaine, la puissance naturelle, mais jusqu'à présent inexpliquée, du génie créateur.

Et alors même qu'on trouverait que telle parole de Jésus a été dite avant lui sous une forme analogue par le Sirascide, par Jérémie, ou par quelque auteur grec, il n'en reste pas moins que cette parole prononcée par Jésus a eu un bien autre retentissement et une bien autre autorité que si elle était restée la pro-

Digitized by Google

UNIV. OF CALIFORNIA

priété du Sirascide ou du comique grec. C'est cette puissance d'attraction et d'expansion à la fois de l'inspiration religieuse et du sentiment religieux, que M. Havet ne me semble pas avoir saisie. Il se représente la formation des religions d'une façon extérieure, comme les hommes du XVIIIe siècle en France. Il a leur clarté de style, leur ferme bon sens, leur sain rationalisme ; mais malgré la supériorité de sa science il n'a pas plus qu'eux compris les origines du christianisme, parce qu'il n'a pas pénétré jusqu'au principe intime et vivant des créations religieuses.

JEAN RÉVILLE.

Contes des Provinces de France, par PAUL SÉBILLOT. Paris, Léopold Cerf, 1884, 1 vol. in-8, XIX, 328 pages.

M. Paul Sébillot, l'un des plus zélés et des plus actifs propagateurs des études de folk-lore en France, a réuni dans ce volume une série de contes populaires empruntés aux diverses provinces de France, de façon à constituer une sorte d'anthologie destinée à familiariser le public avec la littérature populaire de notre pays. La plupart de ces contes ont déjà été publiés dans des recueils régionaux. M. Sébillot les a rangés sous les rubriques suivantes : 1° les aventures merveilleuses ; 2° les légendes chrétiennes ; 3° les contes surnaturels ; 4° les récits comiques. Autant que possible la forme populaire des récits a été conservée. A la fin de chaque conte on trouve l'indication du recueil d'où il est extrait ou de la personne qui l'a recueilli, lorsqu'il s'agit d'un conte inédit. Il eût été intéressant néanmoins d'avoir quelques détails sur les origines de chaque conte et sur son ancienneté. Il y en a qui, sous leur forme actuelle tout au moins, trahissent des modifications bien modernes. L'anthologie de M. Sébillot, le second volume de la *France Merveilleuse et légendaire* entreprise de concert avec M. H. Gaidoz, fournit une agréable lecture de vacances, et contribuera, nous l'espérons, à développer le goût de la littérature populaire, auquel les publications spéciales entreprises par les éditeurs MM. Leroux et Maisonneuve fournissent dès à présent et fourniront toujours une plus ample satisfaction.

Études sur l'Ancien droit et la Coutume primitive, par *sir Henri Sumner Maine*, traduit de l'anglais avec l'autorisation de l'auteur. (Paris, E. Thorin, 1884).

M. Sumner Maine occupe une place distincte parmi les savants contemporains. Il n'est ni jurisconsulte pur, ni historien, ni philosophe, et cependant il est quelque chose de tout cela. Combinez ces diverses qualifications comme vous le voudrez, et vous ne trouverez pas encore une définition exacte de son esprit et de ses tendances. Essayez de ranger ses écrits sous la rubrique favorite de notre temps, sous la rubrique de sociologie, M. Sumner Maine se défendra vivement : il vous dira, dans le livre même que j'annonce, qu'il ne s'est

Digitized by Google

jamais proposé de déterminer l'origine absolue des sociétés humaines (p. 255), et il ajoutera, en termes amers pour ceux qui poursuivent ce genre d'études : « Je n'ai même écrit que très peu de pages sur ce sujet, et je dois confesser une certaine aversion pour des recherches qui, lorsque j'ai essayé de les poursuivre, m'ont toujours fait échouer en pleine brume sur la vase. Mon but... a été de retracer l'histoire réelle des institutions des peuples civilisés, à l'encontre de leur histoire imaginaire, ou fondée sur des suppositions arbitraires » (p. 255-256).

Il faut pourtant le reconnaître, l'hypothèse joue un grand rôle dans les écrits de M. Sumner Maine, et, à ce point de vue, il n'est pas si éloigné qu'il l'estime de cette sociologie qu'il condamne. Sa méthode, je le veux, est plus rigoureuse, mais pour comparer avec quelque certitude les institutions primitives de peuples aussi séparés que les Hindous et les Celtes d'Irlande, ne faudrait-il pas au préalable être fixé sur l'ancienneté des documents dont on fait usage, ne faudrait-il pas reconstituer avant tout, dans leur filiation chronologique, les institutions d'un même peuple ? Or, pour l'Inde notamment, rien ou presque rien n'est fait dans ce sens. En est-il un meilleur exemple que l'incertitude qui règne sur la date du code de Manou ? Ne pas être d'accord à plus de deux mille ans près sur la rédaction d'un document, n'est-ce pas une cause bien légitime de doute et de circonspection [1] ?

Je n'entends pas assurément proscrire, en l'état actuel de la science, toute étude comparative sur les époques les plus reculées, ni méconnaître les services qu'on en peut attendre. Mais je maintiens qu'on s'engage ainsi dans le champ peu sûr des hypothèses, que l'histoire des institutions, aussi peu que l'histoire proprement dite, ne peut se passer de chronologie, que la comparaison enfin n'est efficace et féconde que si l'on connaît exactement, dans leurs parties et dans leur ensemble, les institutions que de part et d'autre on veut mettre en ligne.

J'ai hâte d'ajouter que les théories de M. Sumner Maine dénotent toujours une ingéniosité puissante, qu'elles suscitent la pensée, et que, si elles ne prennent rang d'emblée parmi les vérités scientifiques, elles ont du moins le mérite de jeter un jour vraisemblable sur les origines lointaines de nos institutions juridiques.

Dans le livre nouveau qu'il a publié l'an passé, sous le titre de *Dissertations on Early Law and Custom*, et qui a trouvé aussitôt un traducteur en France, M. Sumner Maine s'est préoccupé surtout des relations primitives de la religion et du droit, telles que l'Inde peut nous les révéler. Il a consacré à ce

[1]) De l'an 1280 avant J.-C. (William Jones), on est tombé successivement à l'an 200 avant J.-C. (Max Müller), puis à 400 après J.-C. (Dr Burnell), enfin pour la forme actuelle on est descendu jusqu'au XIe ou au XIVe siècle de notre ère (cf., *op. cit.*, p. 21).

Digitized by Google

sujet ses quatre premiers chapitres (Les lois sacrées de l'Inde. — La religion et le droit. — Le culte des ancêtres. — Le culte des ancêtres et l'hérédité) et une partie du dernier (Classification des règles légales). Ce sont les seuls sur lesquels j'appellerai ici l'attention, étant les seuls qui puissent offrir pour les lecteurs de cette *Revue* un intérêt direct.

Le point de départ principal des nouvelles études de M. Sumner Maine est dans la grande collection des livres sacrés de l'Orient (*The Sacred Books of the East*) publiée sous la direction de M. Max Müller. Divers traités de droit y ont déjà vu le jour qui jusqu'alors étaient presque inaccessibles [1]. Comment ces traités se rattachent-ils aux livres religieux proprement dits ? — M. Sumner Maine remarque que chez tous les peuples dont il a étudié les origines le ritualisme religieux, la cosmogonie et le droit sont d'abord mêlés. Cela est manifeste pour la législation romaine des XII tables et pour le Code de Manou. A Rome, le droit civil se sépare par un progrès visible du droit pontifical avec lequel il est dans le principe confondu. Dans l'Inde, les règles de droit sont détachées du corps des règles sacrées et condensées dans un manuel juridique, le Nârada. M. Sumner Maine voudrait retracer cette genèse du droit civil, au moins dans l'Inde, et à coup sûr ce n'est pas une mince entreprise. Voici, si je ne me trompe, dans ses lignes principales, la conclusion à laquelle il aboutit.

Les traités religieux primitifs distinguent déjà ce que l'homme doit *savoir*, de ce qu'il doit *faire*, la science, de la conduite. La conduite est influencée au premier chef par la conception religieuse du monde et de la vie future. De même en est-il de la sanction qui s'attache aux préceptes de conduite tracés par les Aryas. Cette sanction, c'est dans l'autre monde seulement qu'elle atteindra le coupable : que la purification du péché (nous dirions l'expiation) doive avoir lieu par une migration successive de l'âme ou par les peines de l'enfer — double système théologique dont les livres religieux de l'Inde nous présentent à chaque pas l'amalgame.

Suivant Vishnou et Manou : « Les criminels au plus haut degré entrent successivement dans le corps des vers et des insectes. Ceux qui sont coupables d'offenses moindres entrent dans le corps des oiseaux. Les criminels du quatrième degré entrent dans le corps des animaux aquatiques. Ceux qui ont commis un crime entraînant la perte de leurs caste entrent dans le corps des animaux amphibies » (p. 51).

Il y avait un moyen pourtant d'échapper à ces châtiments d'outre-tombe : il suffisait de se soumettre dès ici-bas à un châtiment expiatoire. De là tout un système de pénitences parfois fort cruelles : « Tantôt on enjoint au pénitent de

[1]) The sacred laws of the Aryas, as taught in the Schools of Apastamba, Gautama, Vâsishtha and Baudhâyana, translated by G. Bühler (Oxford, 1879-1882), (T. II et XIV). — The Institutes of Vishnu, translated by Julius Jolly (1880) (T. VII). — En dehors de cette collection a paru : The Institutes of Nârada, translated by J. Jolly (Londres, 1876).

Digitized by Google

se mutiler lui-même et de marcher ensuite dans une direction donnée jusqu'à ce qu'il tombe mort. Tantôt il doit se jeter trois fois dans le feu ou se précipiter au fort d'une bataille et s'offrir pour cible à l'ennemi, etc. » (p. 55-56).

Ces pénitences ne sont pas encore des peines, mais elles préparent l'avènement d'un système pénal. Quand le pouvoir séculier du roi se sera établi, fort de l'appui des brahmanes et intéressé à les soutenir, les prescriptions religieuses seront érigées en dispositions pénales, les châtiments spirituels en peines temporelles.

En résumé, pour M. Sumner Maine, la naissance du droit pénal correspond dans l'Inde à la naissance du pouvoir monarchique. J'ai quelques doutes à cet égard et voici ce qui les inspire. La migration des âmes et la purification par l'enfer n'ont pas été les conceptions religieuses les plus anciennes de l'Inde. De l'aveu de M. Sumner Maine, le culte des ancêtres les a précédées. Mais ce culte, dans ses origines, implique nécessairement une organisation patriarcale de la famille, une organisation où la famille tient lieu de l'État, où son chef réunit tous les pouvoirs religieux et temporels entre ses mains. S'il est déifié après sa mort c'est que son autorité, sa puissance, continuent au-delà du tombeau. Qui ne voit que la théorie de la sanction posthume et des pénitences n'a pas de lieu ici? Le chef de famille punit le coupable, il le punit dans l'intérêt de tous, mais de sa seule autorité; il a droit de vie et de mort sur les personnes qui composent la famille et qui lui sont soumises à ce titre, sur sa femme, ses enfants, ses clients, ses esclaves. Cette juridiction, la mort ne l'interrompt pas. De même que la protection de l'ancêtre décédé peut s'étendre encore sur ses descendants en vie, de même sa vengeance peut les atteindre. S'assurer l'une, se prémunir contre l'autre, tel me paraît le point initial du culte des ancêtres. L'idée de protection résume, en effet, les attributs de la puissance paternelle, et on la retrouve aujourd'hui encore dans les cérémonies que les Hindous pratiquent en l'honneur de leurs ancêtres morts. Écoutez cette invocation : « Puissent nos ancêtres qui se nourrissent de la plante lunaire (moon-plant), et sont sanctifiés par les flammes sacrées, puissent-ils venir près de nous par les chemins que parcourent les dieux! Que satisfaits de la nourriture que nous leur offrons et de ce sacrifice solennel, ils soient contents de nous et nous protègent [1] ».

Deux chapitres du livre de M. Sumner Maine traitent du culte des ancêtres. Son importance, en effet, fut grande et aujourd'hui encore c'est une des formes religieuses les plus répandues. Il suffit de citer, comme le pratiquant, la Chine et l'Inde, comme l'ayant pratiqué, la Grèce et Rome. Quant à celles-ci, M. Sumner Maine n'ajoute rien aux brillantes recherches de M. Fustel de Coulanges, et on peut le regretter. Mieux que personne, avec sa profonde connaissance,

[1]) Colebrooke *Essays on the Religion and Philosophy of the Hindus.* (Londres, 1858), p. 114.

Digitized by Google

acquise sur place, des mœurs religieuses et juridiques de l'Inde, il eut pu dissiper bien des obscurités. Une étude comparative des *sacra* romains et des sraddha indous ne serait-elle pas fertile en résultats? Pour ma part je le crois. C'est un point qui reste fort énigmatique que l'organisation du culte privé dans la Rome primitive. Depuis Savigny et Wœniger, les jurisconsultes ne s'en sont guère occupés. Qu'étaient à vrai dire les *sacra pro gentibus, pro familiis, pro singulis hominibus?* Les indications de Festus et de Cicéron sont bien pauvres pour que nous puissions en concevoir une idée bien nette. La lumière ne viendrait-elle pas de rapprochements avec les sraddha de l'Inde? Je suis frappé de retrouver là les *sacra pro familiis*, les *sacra operationis*, les *denicales*, etc. Ne devrait-on pas comparer aussi les *parentales*, telles qu'elles se pratiquaient à Rome, avec les cérémonies en l'honneur des trois ancêtres mâles, tels que Colebrooke, par exemple, nous les décrit? Enfin ne nous expliquera-t-on pas cette relation si intéressante entre le feu sacré et le culte des ancêtres, quand on aura groupé et étudié des séries de prières comme celle-ci : « O feu! nous t'entretenons avec zèle, avec zèle nous te donnons des aliments; appelle avec ardeur nos ancêtres bienveillants pour qu'ils goûtent notre oblation » [1]; quand on aura remarqué que des sraddha solennels se terminent par deux oblations au feu, accompagnées de ces prières : « Puisse cette oblation au feu, qui transmet aux mânes nos offrandes, être efficace. Puisse cette oblation à la lune, où habitent les ancêtres des hommes, être efficace [2]? »

M. Sumner Maine observe que le système familial le plus complet qui ait été fondé, moulé en quelque sorte, sur le culte des ancêtres, c'est l'Inde qui nous l'offre, et ce système il l'expose avec beaucoup de détail et une grande netteté. Au fond, je suis d'accord avec lui, mais, en la forme, la question ne me paraît pas très-exactement posée.

Est-ce bien le culte des ancêtres qui a donné naissance au régime de paternité et de filiation, au régime successoral, que l'auteur nous décrit? Ne serait-il pas plus juste de dire que ce culte lui-même, au lieu d'être une cause originaire, n'est qu'un effet connexe? Je m'explique. M. Sumner Maine reconnaît, et je lui en sais gré, que la puissance paternelle a dû précéder l'institution du culte des ancêtres. S'il en est ainsi, voilà donc la base même de l'organisation familiale placée en dehors et comme au-dessus du culte. Cette idée, il aurait fallu la pousser plus loin. Ne dites pas que le fils succède seul dans le principe, parce que seul il peut rendre le culte aux ancêtres. Renversez la proposition et vous serez plus près de la vérité. C'est parce qu'il succède, parce qu'il représente la famille, c'est pour cela qu'il s'acquitte des devoirs religieux : — et il succède comme étant le plus capable de protéger les siens, dans cette vie comme dans l'autre.

[1]) Colebrooke, *op. cit.*, p. 114.
[2]) Colebrooke, *op. cit.*, p. 115.

Digitized by Google

Plus tard seulement, la conception change. Quand l'autorité séculière du père de famille fait place à l'autorité du roi et de l'Etat, quand son autorité spirituelle cède, de son vivant, devant celle du prêtre, après sa mort, devant celle des grands dieux, le culte n'est plus qu'une charge traditionnelle à laquelle les prêtres, qui en recueillent les bénéfices, sont plus intéréssés que la famille. Leur intérêt, ils le couvrent du reste de l'intérêt du mort. Désormais, c'est beaucoup moins pour attirer la protection du mâne que pour lui gagner à lui-même le ciel, que les rites se pratiquent. De là ces sentences brahmaniques : « Par un fils, l'homme gagne l'empire du monde ; par le fils d'un fils, il obtient l'immortalité ; par le fils de ce petit-fils, il s'élève au séjour du soleil » ; [1] de là ce spectacle piquant, que nous montre M. Sumner Maine, du juge anglais « pesant soigneusement la dose exacte de bénéfice spirituel qu'un Hindou décédé retirera des sacrifices d'un descendant ou d'un collatéral » (page 80).

Les règles successorales se transforment sous l'influence de ces idées nouvelles. Les brahmanes dans l'Inde, les pontifes à Rome, veillent avec une vive sollicitude à ce que les sacrifices soient accomplis. Pour les premiers, ils se traduisent par des repas copieux ; pour ceux-ci, par des finances abondantes. Et l'on voit, grâce à leur vigilance, les femmes d'abord, les collatéraux ensuite, être admis à succéder, en même temps que l'obligation de s'acquitter des devoirs religieux est de plus en plus strictement attachée à la possession de choses héréditaires. Les prêtres ne craignent rien tant que la vacance des successions, car elle les priverait de leurs bénéfices. C'est ainsi que dans le Bengale les descendants par les femmes, les cognats, sont élevés par eux au rang d'héritier. C'est ainsi qu'à Rome, Cicéron nous l'apprend, de par la seule autorité des pontifes, *nulla lege,* la prestation des *sacra* n'est plus attachée seulement au titre d'héritier, mais au simple fait de recueillir une part des valeurs pécuniaires ayant appartenu au défunt (*sacra cum pecunia, pontificum auctoritate, nulla lege, conjuncta sunt*) [2]. Ce sont les pontifes aussi qui inventèrent cette *usucapio pro herede,* si exorbitante [3], et qui influèrent certainement sur l'admission dans l'Édit du préteur de ces successeurs nouveaux, extra-légaux, de ces *bonorum possessores,* dont le nombre alla croissant et finit par supplanter les héritiers appelés par la loi.

Je ne veux pas m'étendre davantage sur ces considérations. J'ai tenu surtout à signaler quelques points sur lesquels la science n'en est pas réduite à de pures hypothèses et où la méthode comparative peut être d'un heureux secours.

Les réserves que j'ai été amené à faire, au cours de cet article, ne touchent en rien, je dois le déclarer en finissant, à la haute estime que je professe pour le

[1]) Manou, IX, 137.
[2]) Ciceron, *De legibus*, II, 21.
[3]) Gaius, II, § 55. « Quare autem omnino tam improba possessio et usucapio concessa sit, illa ratio est, quod voluerunt veteres.... *ut essent qui sacra faeerent.* »

Digitized by Google

beau talent de M. Sumner Maine, et elles ne détourneront personne, je l'espère, de se reporter à son nouveau livre, tout plein de cette pénétrante sagacité qui lui est habituelle.

Je ne dirai que quelques mots de la traduction. Je n'ai pas, à la campagne où j'écris, le texte original sous les yeux, et je ne puis dès lors contrôler l'entière fidélité du traducteur. Celui-ci, du reste, nous apprend que les épreuves ont été revues par l'auteur lui-même. Je regrette seulement que la forme soit parfois si défectueuse. On ne devrait pas trouver dans une traduction *française* des phrases comme celle-ci : « Presque partout, dans les *portions progressives* de l'ancien monde, nous trouvons que les *vieillards, organisés généralement en assemblées,* absorbaient une large part des pouvoirs publics : et *l'on voit ces idées survivre dans la limite d'âge minimum qui est devenue la condition d'un siège* dans les SECONDES CHAMBRES ARTIFICIELLES CONSTRUITES SUR LA PLUS GRANDE SURFACE DE L'OCCIDENT CIVILISÉ COMME LA PRÉTENDUE CONTRE-PARTIE DE LA CHAMBRE DES LORDS D'ANGLETERRE !... » (p. 39.)

Je n'aurais pas insisté peut-être si l'excellente traduction de l'*Ancien droit* par M. Courcelle-Seneuil ne nous avait pas rendu difficiles, et si ce modèle n'avait pas imposé des devoirs plus stricts aux traducteurs nouveaux de M. Sumner Maine.

JACQUES FLACH.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — Notre collaborateur, *M. de Milloué*, directeur du *Musée Guimet* à Lyon, a publié en tirage à part les intéressants articles qu'il a insérés dans le *Muséon* sous le titre : *Essai sur la religion des Jaïns* (Louvain, chez Charles Peters). Il nous donne successivement un aperçu général sur les Jaïns, leur organisation, leurs coutumes, une analyse de leurs croyances, et les légendes des 24 Tirthankaras Jinas, fondateurs ou prophètes de la religion Jaïna. M. de Milloué est arrivé à la conviction que la religion des Jaïns, au lieu d'être, comme on le croit généralement, une secte hérétique, détachée du bouddhisme, est au contraire beaucoup plus ancienne, et peut être considérée comme la mère du bouddhisme de Çâkya-Mouni. Il se propose de donner ultérieurement de plus amples développements à cet essai, à mesure que se fera la traduction des livres jaïns, rapportés du sud de l'Inde à Lyon, par M. E.-S.-W. Sénathi-Râja.

— Nous avons également reçu le tirage à part d'un autre article du *Muséon* par un autre de nos collaborateurs dont nos lecteurs auront remarqué dans le présent numéro de la *Revue* un premier article sur l'*Élysée des Mexicains comparé à celui des Celtes*. La brochure dont il s'agit : *La Fontaine de Jouvence et le Jourdain dans les traditions des Antilles et de la Floride*, par *M. Eug. Beauvois*, tend à établir la même thèse que cet article, savoir l'existence de relations précolombiennes entre les Celtes d'Irlande et les habitants de l'Amérique. Après avoir décrit la tradition, telle qu'elle existait aux Antilles et en Floride, l'auteur montre les analogies qu'elle présente avec des légendes gaéliques et conclut à une influence de ces dernières sur l'esprit des populations américaines.

— La librairie Thorin a mis en vente le premier fascicule du *Liber pontificalis* édité par M. l'abbé Duchesne. Le texte comprend : 1° le catalogue libérien du IVe siècle avec deux tables d'anniversaires des papes et des martyrs de Rome d'après le chronographe de l'an 354 ; 2° quatorze catalogues pontificaux ; 3° un fragment d'un ancien recueil de vies des papes, jusqu'à Symmaque (513), conservé dans un manuscrit du VIe siècle à Vérone ; 4° deux abrégés de

Digitized by Google

la plus ancienne rédaction du *Liber pontificalis* ; 5° l'édition proprement dite avec variantes, commentaire historique et étude des manuscrits. L'auteur examinera l'histoire et la chronologie des papes avant le *Liber pontificalis*, la date de cet ouvrage, les sources dont il procède, la première édition, les noms, l'ordre, la nationalité des papes, la durée de leurs épiscopats, ainsi que les récits historiques ou légendaires relatifs à leurs martyres.

— La librairie Leroux a publié un livre du *P. Pierling* intitulé : *Un nonce du pape en Moscovie*, dans lequel l'auteur raconte la mission du jésuite Possevino près d'Ivan le Terrible. L'utilisation de documents inédits empruntés aux archives du Vatican donne un intérêt particulier à cet ouvrage. La *Revue critique* annonce en outre la prochaine publication d'un ouvrage définitif du même auteur sur les relations de Moscou et de la cour de Rome.

— Le premier fascicule des *Inscriptions antiques des Pyrénées françaises* a paru récemment chez Bær. Il y en aura trois ou quatre en tout. Les inscriptions déjà publiées ont presque toutes un caractère religieux. Cette publication est faite avec beaucoup de soins.

— Le tome III de la grande publication des historiens arabes des croisades, entreprise sous les auspices de l'Institut, comprend la *Vie de Saladin*, par Behaed-dîn, avec de nombreux extraits d'autres auteurs arabes. M. Barbier de Meynard a achevé l'œuvre commencée par M. de Slane.

— *M. Tamizey de Larroque* a publié en tirage à part le *Récit de la conversion d'un ministre de Gontaud* qu'il avait publié dans la *Revue de l'Agenais*. C'est l'histoire d'un assez triste sire nommé François de Remereville, qui se convertit pour des motifs peu honorables en 1629 dans l'église des Capucins de Bordeaux.

— La science française vient de faire une perte douloureuse en la personne de *M. Albert Dumont*, enlevé à l'âge de 43 ans dans l'espace de quelques secondes par une attaque d'apoplexie foudroyante. Mainte fois déjà nous avons eu l'occasion de mentionner le nom de M. Albert Dumont en passant en revue les travaux des sociétés savantes et les périodiques. Malgré les fonctions très absorbantes qu'il remplissait au ministère de l'instruction publique il trouvait, en effet, encore le temps de continuer les études d'épigraphie et d'archéologie grecque, par lesquelles il s'était de bonne heure distingué. Son *Recueil d'inscriptions grecques* et ses deux volumes sur l'*Éphébie athénienne*, à côté de nombreuses notices épigraphiques, resteront comme le témoignage d'une science sûre et d'une méthode rigoureuse, tandis que l'Université gardera le souvenir des services qu'il a rendus à l'École d'archéologie de Rome, à l'École d'Athènes et dans la direction de l'enseignement supérieur.

Allemagne. — La science allemande a été, elle aussi, cruellement éprouvée depuis la publication de notre dernière chronique, par la perte de *Karl Richard Lepsius*, le célèbre égyptologue de Berlin. Élève de Bopp, Lepsius se fit connaître par un essai sur la paléographie appliquée aux recherches lin-

Digitized by Google

guistiques et par une lettre sur l'écriture hiéroglyphique adressée à M. Rosellini. Le séjour qu'il fit en Égypte de 1842 à 1846, pendant lequel il fouilla les tombes de Gizeh, le familiarisa définitivement avec les antiquités égyptiennes. De retour à Berlin il fut nommé successivement professeur à l'Université, membre de l'Académie de Berlin et premier bibliothécaire de la Bibliothèque royale. Archéologue encore plus que philologue il a consacré les plus belles années de sa laborieuse existence à la publication des *Denkmäler*, un grand ouvrage en douze énormes volumes in-folio sur les monuments de l'Égypte et de l'Éthiopie, illustré de gravures admirables. Son édition du livre des Morts d'après un papyrus hiéroglyphique de Turin est restée classique. Ses « lettres » et son « Königsbuch, » non moins que son Introduction à la chronologie égyptienne sont tenus en grande estime par les égyptologues. Dans les vingt dernières années enfin il a dirigé avec toute l'autorité qui lui appartenait la « Zeitschrift für ægyptische Sprache und Alterthumskunde. »

— L'égyptologie allemande conserve néanmoins des représentants autorisés. L'un des plus distingués, *M. H. Brugsch*, vient de faire paraître à Leipzig, chez Hinrichs, la quatrième partie du *Thesaurus inscriptionum ægyptiacarum*. Elle contient les inscriptions relatives à la mythologie conservées sur les monuments égyptiens.

— *M. E. H. Meyer* a publié à la librairie Dümmler de Berlin, une étude très intéressante intitulée : *Indogermanische Mythen : Gandharven-Kentauren*. Il assimile les Centaures grecs aux Gandharves indous et voit dans les uns et les autres des personnifications des esprits du vent.

— Ceux de nos lecteurs qui s'intéressent à l'histoire du christianisme primitif apprendront avec plaisir que le M. le professeur A. Harnack a déjà donné au public la première partie de son étude sur la Didache des 12 apôtres, le très curieux document publié naguère par monseigneur Bryennios, sous le titre : *Lehre der zwölf Apostel nebst Untersuchungen zur ältesten Geschichte der Kirchenverfassung und des Kirchenrechts*. Nous nous proposons de leur présenter très prochainement un travail de notre collaborateur M. Massebieau sur le même sujet.

— Parmi les récentes publications allemandes relatives à l'histoire religieuse il nous reste encore à signaler l'ouvrage de *M. H. Schroers : Hinkmar, Erzbischof von Reims, sein Leben und seine Schriften*, qui a paru à Fribourg en Brisgau à la librairie Herder.

Angleterre. — On annonce la prochaine apparition d'un volume d'*Essais biographiques* de *M. Max Müller*, dans lequel le célèbre historien des religions tracera le portrait et l'histoire de plusieurs contemporains qui ont marqué dans l'histoire religieuse ou dans les sciences philologiques, entre autres Rammohun Roy, Keshub Chunder Sen, Dayânanda Sarasvati, Bunsen, Colebrooke et Mohl.

— L'*Institut oriental* de Woking, dont nous avons déjà annoncé la prochaine

Digitized by Google

fondation dans une de nos précédentes chroniques, a ouvert définitivement ses portes dans la seconde quinzaine de juillet. Il compte déjà des pensionnaires Mahométans, Indous, Jaïns et Chrétiens, qui tous pourront y observer leurs rites et leurs usages, jouissant de la plus entière liberté religieuse. Il y a là un exemple de tolérance religieuse que l'on serait heureux de retrouver dans toutes les institutions fréquentées par les occidentaux. Le nouvel établissement renferme déjà une bonne bibliothèque et un musée remarquablement installé.

Italie. — A propos des fouilles du forum qui ont mis au jour l'habitation des Vestales et dont nous avons déjà parlé dans les comptes-rendus de l'Académie des Inscriptions, nous signalons à nos lecteurs le curieux travail de *M. J. B. de Rossi : D'un tesoro di monete anglo sassoni trovato nell' atrio delle Vestali.* C'est le tirage à part d'un article publié dans les *Notizie degli Scavi.* M. de Rossi montre que le trésor trouvé dans une chambre de cette habitation et composé en grande partie de monnaies anglo-saxonnes, représente une somme offerte au pape Marin II (942-46). C'est un denier de saint Pierre du xe siècle.

Pays Slaves. — La *Revue critique* annonce que *M. Militchevitch*, l'auteur d'une description de la principauté de Serbie, vient de publier à Belgrade en serbe une description détaillée des provinces acquises par la Serbie à la suite de la guerre 1876-78. L'archéologie et le folk-lore de ces provinces sont traités avec beaucoup de détails par l'auteur.

— M. *L. Leger* nous communique les informations suivantes que nous nous empressons de faire connaître à nos lecteurs :

L'*Archiv für Slawische Philologie* publie dans son dernier numéro (VIIe vol., 4e livraison) une notice sur une divinité slave nommée *Zelu*, divinité qui a échappé aux mythographes antérieurs. Cette divinité est mentionnée par le chroniqueur tchèque Hajek qui manque absolument de critique, et par le traducteur allemand de la chronique de Dalemil qui l'appelle *Zely ;* en tout cas, on ne sait rien sur son compte ni sur ses attributions. L'interprétation que Dobner a donnée de son nom est absolument fantaisiste. Il essaye d'identifier *Zelu* — *Zely* — au tchèque *celo* (pr. tchelo) qui veut dire front et d'apparenter cette divinité douteuse au Triglav (le dieu à trois têtes) des Slaves Baltiques. Cette interprétation est tout simplement absurde.

La librairie Simmel de Leipzig annonce qu'elle s'est procuré les exemplaires restants de l'ouvrage de J. Hanusch : *Die Wissenschaft des Slavischen Mythus, im weitesten den altpreussisch-lithauischen Mythus mitumfassenden sinne* (Lemberg, 1842) et qu'elle tient ces exemplaires à la disposition du public au prix de 12 marcs, soit 15 francs, prix qui sera prochainement élevé. Nous croyons devoir mettre nos lecteurs en garde contre cette annonce ; l'ouvrage de Hanusz est aujourd'hui absolument démodé et s'appuie en partie sur des textes apocryphes. Le jour où il sera tombé à 2 ou 3 francs il aura atteint sa juste valeur.

Digitized by Google

Indes. — Un Parsi, M. Dosàbhai Fràmji Karaka, président du tribunal de Bombay, se propose de publier incessamment une histoire très détaillée du Parsisme, dans laquelle il donnera une description minutieuse des coutumes et des rites de ses coréligionnaires.

Turquie. — Le conflit qui s'est élevé au sujet de la nomination du catholicos arménien d'Etchmiadzin et dont nous avons déjà parlé dans le précédent numéro, dure encore au moment où nous écrivons. Monseigneur Nersés qui a été nommé par les Arméniens réunis à Constantinople comme par ceux d'Etchmiadzin, prétexte des raisons de santé pour ne pas accepter la haute dignité à laquelle il a été appelé. Le czar, qui a dû la sanctionner, insiste auprès de lui pour qu'il retire sa démission, quoique monseigneur Nersés n'ait pas été son candidat préféré ; les Arméniens n'en veulent pas d'autre. En réalité il paraît avéré que le vénérable prélat ne diffère son acceptation que pour obtenir du gouvernement russe une modification aux règlements qui déterminent les relations actuelles de la communauté arménienne avec la Russie et fixent les conditions de l'électorat pour le choix du catholicos. Les Arméniens espérent obtenir de la Russie une plus grande indépendance. Depuis 1834, en effet, l'église arménienne subit l'ingérence perpétuelle du gouvernement russe dans ses affaires intérieures. Des quatorze membres du Synode d'Etchmiadzin sept sont nommés directement par le czar. Monseigneur Nersés demande que les quatorze membres soient élus par les diocèses arméniens. La santé du patriarche, quoique réellement affaiblie, ne l'empêchera pas d'accepter la dignité suprême que sa nation puisse lui conférer, s'il réussit à obtenir du czar les concessions désirées.

Belgique. — Au moment de mettre sous presse, nous apprenons avec le plus vif plaisir que l'Université de Bruxelles a décidé la création d'une chaire d'histoire des religions dans la Faculté de philosophie et lettres, et qu'elle a fait choix de notre collaborateur, M. Goblet d'Alviella, pour inaugurer cet enseignement en Belgique, après lui avoir décerné à l'unanimité le titre de docteur *honoris causa*.

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES

ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES [1]

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du* 20 *juin.* Après avoir entendu M. Charles Robert et plusieurs autres membres à propos des dévastations auxquelles les monuments historiques sont exposés en Algérie et en Tunisie, l'Académie émet le vœu suivant à l'adresse du gouvernement : « L'Académie prie instamment M. le ministre de l'instruction publique et des beaux-arts de provoquer les dispositions législatives nécessaires pour assurer, au moyen d'une sanction pénale, la conservation des monuments classés par une commission spéciale, non-seulement en France, mais dans toutes les possessions françaises régulièrement organisées. » — *Séance du* 27 *juin.* Parmi les travaux couronnés par la commission des antiquités nationales selon le rapport de M. Alexandre Bertrand nous signalons : *Les Tumulus du plateau du Gers* (Hautes-Pyrénées), par M. le lieutenant-colonel Pothier, qui a obtenu la première médaille ; *Les Noëls virois de Jean le Houx* et *Ollivier Basselin et les chansons normandes du* xv*e siècle,* par M. Armand Gasté (1re mention) ; enfin *Les recherches sur les sépultures de l'époque du bronze en Bretagne,* par M. Paul Duchâtellier (2e mention). — *M. Clermont Ganneau* présente à l'Académie le moulage de l'inscription arabe suivante, récemment découverte à Ascalon et transmise par Réouf-Pacha, le gouverneur de la Palestine : « Au nom de Dieu clément et miséricordieux. Il n'y a pas « d'autre Dieu que Dieu seul et il n'a pas d'associé. Mohammed est le vrai « prophète de Dieu. Que les bénédictions et le salut de Dieu soient sur lui ! — « A ordonné la construction de ce minaret et de cette mosquée El-Mahdi, « commandeur des croyants (que Dieu le garde, qu'il augmente sa récompense « et améliore sa rétribution) par les soins de d'El-Mofaddhal, fils de Sellam « El-...mri et de Djahour, fils de Hecham El-Korachi, dans le mois de Mohar- « rem de l'année 155. — Il n'y a pas d'autre Dieu que Dieu, le souverain « unique et tout-puissant, et il n'a pas d'associé. » Cette inscription nous apprend que la mosquée d'Ascalon a été construite en 771 (155 de l'hégire) par le troisième khalife abasside, associé à l'empire encore du vivant de son père, et qualifié dès lors du titre de commandeur des croyants. Cette inscription fournit un des premiers exemples de la qualification El-Mahdi. — Ouvrages

[1]) Nous nous bornons à signaler les articles ou communications qui concernent l'histoire des religions.

Digitized by Google

présentés dans cette même séance : 1° par M. Miller, diverses publications liturgiques du cardinal *Pitra* (Rome, 1881 et 1883) ; 2° par M. Gaston Paris : *Jean Bonnard. Les traductions de la Bible en vers français au moyen-âge ;* 3° par l'auteur : *P. Ch. Robert, Henri de Haraucourt Chambley, doyen du chapitre de Metz;* 4° par M. Le Blant : *Stanislas Rostowski. Lituanicarum Societatis Jesu historiarum libri decem* (réimpression par le P. Martinov).

— *Séance du 4 juillet.* La séance a été levée en signe de deuil aussitôt après le discours prononcé par M. Georges Perrot, président, pour rendre hommage à *M. Charles Tissot,* l'archéologue et le diplomate éminent dont l'Académie est unanime à regretter la perte prématurée. Grâce aux soins de M. Salomon Reinach, le grand ouvrage auquel travaillait M. Tissot, la *Géographie de l'Afrique proconsulaire,* pourra bientôt être publié.

— *Séance du 11 juillet. M. Oppert* trouve dans un vocabulaire de 48 mots découvert par M. Delitzsch au Musée britannique et attribué par lui aux Cosséens, la confirmation de l'existence d'une langue élamite qu'il avait déjà découverte sous l'écriture cunéïforme dès 1862. Il y aurait donc eu anciennement dans le bassin du Tigre quatre langues différentes, écrites également au moyen des caractères cunéïformes, mais foncièrement distinctes : le sumérien (sous deux formes), l'élamite, le suso-médique et l'assyrien. Ainsi le terme « dieu » s'exprimait suivant la langue dont il s'agit de l'une des quatre façons suivantes : *dingir, bashu, annap* ou *ilu.* — M. Hamy expose les résultats de l'étude qu'il a entreprise au point de vue de l'ethnographie sur les bas-reliefs d'un tombeau conservé à Thèbes, sur lequel on voit des hommes apportant au Pharaon Toutmès III, les tributs des pays de Pount, des Rotennou et de Kefat. D'après les formes anthropologiques et la nature des présents amenés au roi, M. Hamy se croit autorisé à identifier les gens de Pount avec les hommes de race kouschite que l'on rencontre de nos jours encore en Éthiopie ; les Rotennou appartiendraient aux populations syriennes au nord de Beyrouth et dans les montagnes de l'Ansariés ; enfin les Kefat seraient les Phéniciens. Il en résulte que vers le XVII° siècle avant notre ère les régions tributaires de l'Égypte s'étendaient au sud jusque vers le 11° degré, y compris le pays des Somalis, et au nord jusqu'au Taurus et aux bassins du Tigre et de l'Euphrate. — Ouvrages présentés dans cette même séance : 1° par M. Renan : *B. Aubé. Un supplément aux Acta sincera de Ruinart; actes inédits de l'évêque de Pamphylie Nestor, martyr le 28 février 250* (extrait de la *Revue archéologique*) ; 2° par M. Derenbourg : *J. Hamburger. Talmudische Encyclopædie* (2e partie).

— *Séance du 18 juillet.* En réponse au vœu relatif à la conservation des monuments historiques qui lui a été adressé par l'Académie, M. le ministre de l'instruction publique promet d'étudier la question, mais il craint que des difficultés financières n'empêchent de satisfaire au désir de l'Académie. Conformément à la proposition de M. Deloche il sera répondu au ministre qu'à défaut de mesures plus complètes une loi pénale contre les destructeurs des monuments

Digitized by Google

suffirait. Une pareille mesure ne coûterait rien à l'État. — M. le ministre transmet à l'Académie la description d'une belle mosaïque découverte à Brindisi et signalée par M. Tarantini. Elle représente le *Labyrinthe* et au centre le combat de Thésée et du Minotaure. Tout autour du labyrinthe on remarque des pies, probablement par allusion aux oiseaux automatiques fabriqués par Dédale. — M. Héron de Villefosse présente des observations sur une inscription trouvée à Boulogne par M. l'abbé Haigneré, curé de Marquise (Pas-de-Calais). C'est une dédicace aux *Sulevæ Junones*, déesses protectrices d'Aquæ Sulis (Bath en Grande-Bretagne), provenant probablement d'un soldat ou d'un vétéran malade qui avait été envoyé aux eaux. On connaît déjà d'autres inscriptions dédiées aux mêmes déesses, également par des soldats, le long du Rhin et à Rome. — *M. Abel des Michels*, continuant la lecture de son étude sur la littérature annamite, parle d'un poème tonkinois : *Kim Vân Kiêu tân Truyên* composé par *Nguyên Ti*, haut fonctionnaire du ministère des rites. C'est l'histoire d'une jeune fille vertueuse, exposée à tous les dangers, mais qui finit cependant par épouser son fiancé. Les malheurs de l'héroïne sont considérés comme autant de punitions des fautes commises dans une existence antérieure. — L'Académie entend ensuite la lecture d'une note de M. le capitaine *Bernard* sur les monuments mégalithiques rencontrés dans le Sahara par la première mission Flatters.

— *Séance du 1er août. M. S. Reinach* communique une inscription trouvée sur une stèle à Epidaure près de l'ancien temple d'Esculape, dans laquelle il est fait mention de plusieurs guérisons opérées en faisant lécher le malade par des chiens. Il y avait donc des chiens sacrés attachés aux temples d'Esculape, de même que des serpents. Les chiens dont il est parlé sur une tablette de Cittium, découverte à Chypre sur l'emplacement d'un ancien temple, ne seraient donc pas des individus voués à la prostitution sacrée, comme le veulent les auteurs du *Recueil d'inscriptions sémitiques*, mais tout simplement des chiens sacrés, comme l'entend M. Halévy, attachés peut-être à quelque temple d'Eshmoun, dont les analogies avec Esculape sont bien connues. — *M. Robert Mowat* communique une ancienne inscription latine d'une lame de bronze attachée probablement à un *ex-voto* quelconque, dédiée à la Fortune, « fille première née de Jupiter » : *Orcevia Numeri* (fileia) *Nationu Gratia Fortuna. Diovo Fileia Primo Genia Donom Dedi.* C'est donc à l'occasion de son heureuse délivrance qu'Orcevia a consacré cet objet à la déesse. — *M. Gaston Maspero*, de retour d'Égypte, est introduit dans la salle des séances par le secrétaire perpétuel. M. Maspero venait, en effet, de quitter la France, lorsqu'il fut nommé membre de l'Académie.

II. Société nationale des antiquaires de France (d'après les comptes-rendus de M. Gaidoz dans la *Revue critique*). — *Séance du 28 mai.* M. Schlumberger présente un reliquaire d'or avec inscription niellée indiquant qu'il a contenu une relique de saint Étienne le jeune, fils de l'empereur

Digitized by Google

Basile Ier et patriarche de Constantinople au xe siècle. — *Séances du 4 et 11 juin*. M. Héron de Villefosse communique l'estampage d'une inscription romaine découverte dans les environs de Sisteron (Basses-Alpes). C'est un *ex-voto* en l'honneur du dieu Mars dont le nom est accompagné de plusieurs surnoms locaux curieux. L'estampage a été envoyé à M. Flouest par M. Eysseric, ancien magistrat. — M. A. Bertrand communique une lettre de M. Bequet, conservateur du Musée de Namur, relative à la découverte d'une caverne à sépulture par inhumation au sommet d'une montagne à Sinsin. Cette caverne appartient à l'âge du bronze, et les objets qu'on y a découverts sont analogues à ceux décrits par M. Desor, en Suisse.

— *Séance du 18 juin*. M. Gaidoz fait hommage de la part de M. Cerquand d'une brochure intitulée *Copia, étude de Mythologie Romaine*. Copia, connue par une inscription récemment découverte dans le département de Vaucluse, est une divinité sortie d'une allégorie des poètes. M. Gaidoz fait ressortir l'intérêt du travail de M. Cerquand au point de vue de la mythologie. — M. Héron de Villefosse communique, de la part de M. Letaille, chargé d'une mission archéologique en Tunisie, divers objets d'antiquités trouvés à l'Henchir-Makteur. Ce sont d'abord deux sandales en plomb qu'il considère comme des objets votifs offerts par un voyayeur ; puis un petit autel consacré aux lares protecteurs de la maison avec des représentations de divinités sur chaque face ; enfin deux inscriptions latines votives, l'une portant le nom de la Bonne Déesse et l'autre celui d'Isis. M. Plouest cite à cette occasion des objets en forme de pieds chaussés et munis de belières qui, pense-t-il, sont des amulettes. M. Héron de Villefosse pense que ce sont plutôt des *ex-voto* comme on en trouve aux sources de la Seine et ailleurs. M. Gaidoz cite à ce propos des jambes votives en bronze du Musée britannique à Londres et la défense faite dans les premiers siècles du christianisme de déposer des *pedum simulacra* dans les carrefours. — M. Gaidoz présente la photographie d'un petit monument en argile blanche de la collection Esmonnat à Moulins. Ce monument représente un homme nu, barbu, tenant une roue de la main droite levée ; de la main gauche il paraît écraser un ennemi accroupi. Ce monument s'ajoute à une série de dieux à la roue, déjà dressée par M. de Villefosse, et M. Gaidoz y voit une image du dieu gaulois du Soleil. Au monument de Moulins, M. Gaidoz joint des objets où figurent des roues et qui ont été trouvés à Caerléen en Grande-Bretagne. M. Gaidoz rappelle que le soleil est appelé une roue d'or ou une roue brillante dans les Védas et dans l'Edda, et que la « Roue de la loi » qui est un des principaux symboles du bouddhisme est une représentation du Soleil. Il suit le symbole de la roue jusque dans les usages superstitieux de notre temps où le symbole s'est conservé comme *survivance*. Tel est le cas des roues enflammées que l'on porte ou que l'on fait rouler du haut d'une montagne à la Saint-Jean, c'est-à-dire, à la fête du solstice d'été, de la roue que l'on portait à Douai à la fête de Gayant, le troisième dimanche de juin, et de la roue en cire que l'on porte encore chaque année à Riom, à la fête de Saint-

Digitized by Google

Amable, au mois de juin. Ce sont là des débris inconscients du culte du Dieu-Soleil.

— *Séance du 25 juin.* M. Flouest cite des exemples de petits pieds en bronze qui ont été trouvés dans des *tumuli* et qui paraissent avoir servi d'amulettes. De même que M. Gaidoz il indique divers exemples d'*ex-voto* ayant à peu près la même forme dans l'antiquité que de nos jours.

III. Journal asiatique. — *Avril-Mai-Juin :* 1° *Clermont-Ganneau.* Trois monuments phéniciens apocryphes. — 2° *Senart.* Étude sur les inscriptions de Piyadasi (suite). — 3° *Abel Bergaigne.* Études sur le lexique du Rig-Veda (suite). — 4° *Rubens Duval.* Notice sur deux docteurs de la tradition monophysite syriaque. — 5° *J. Darmesteter.* Sur le mot « Zendik. »

IV. Revue critique d'histoire et de littérature. — 16 *juin.* — *Fr. Delitzsch.* Die Sprache der Kossæer (c.-r. par M. J. Halévy). — 23 *juin.* — *G. Lafaye.* Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Sérapis, Isis, Harpocrate et Anubis hors de l'Égypte depuis les origines jusqu'à la naissance de l'école néoplatonicienne. — 7 *juillet.* — Baron *Kervyn de Lettenhove.* Les Huguenots et les Gueux (c.-r. par M. T de L.). — 14 *juillet.* — 1° *Eb. Schrader.* Zur Frage nach dem Ursprunge der altbabylonischen Cultur (c.-r. par M. J. Halévy ; la suite dans le n° du 21 juillet : réfutation des accadistes, par M.J.H.) — 2° *H.Gaidoz* et *Paul Sébillot.*Blason populaire de la France (c.-r. par M.G.P.) — 4 *août.* — *J. A. Hild.*Les fouilles de Sanxay (c.-r. par M.C.Jullian).

V. Revue historique. — *Juillet-Août.* — 1° *Molinier.* Guillem Bernard de Gaillac et l'enseignement des dominicains à la fin du XIIIe siècle. — 2° Compte-rendu critique : *M. Joel.* Blicke in die Religionsgeschichte zu Anfang des zweiten christlichen Jahrhunderts (c.-r. par M. Maurice Vernes).

VI. Bulletin critique. — 15 *juin.* — *Blampignon.* L'épiscopat de Massillon suivi de sa correspondance (c -r. par M. A. Ingold.) — 1er *juillet.* — *F. X. Funk.* Die Echtheit der ignatianischen Briefe (c.-r. par M. L. Duchesne)°

VII. Journal des Savants. — *Juin.* — 1° *Ad. Franck.* De la philosophie d'Origène. — 2° *Dareste.* Code rabbinique. — 3° *Ernest Renan.* Le livre de Sibawaihi.

VIII. Revue des questions historiques. — *Juillet.* -- 1° *Allard.* Rome au IVe siècle. — 2° *Martin.* Les plus anciens manuscrits grecs du N. T. — 3° *Martinov.* La légende italique des SS. Cyrille et Méthode.

IX. Revue philosophique. — *N°* 7 : 1° *Brochard.* De la croyance. — 2° *Secrétan.* La restauration du thomisme.

X. La Nouvelle Revue. — 1er *juillet.* — *Grandmougin.* La théosophie.

XI. Revue de linguistique. — *XVII.* 2. — *Gaidoz* et *Sébillot.* Études de folk-lore.

XII. Mélusine. — 5 *juillet.* — 1° *H. Gaidoz.* Comme quoi M. Max

Digitized by Google

Müller n'a jamais existé ; étude de mythologie comparée. — 2° *A. Bergaigne.* Les Védas réduits à leur juste valeur. — 3° Comptes-rendus critiques : *Fiamuri Arberit.* La Bandieria dell' Albania. Periodico mensile diretto da Gerolamo de Rada (c.-r. par M. Z.) ; *Esame critico del sistema filologico e linguistico* applicato alla Mitologia et alla scienza delle Religioni, pel *P. Cesare A. de Cara* (c.-r. par M. H. G.). — 5 *août.* — 1° *H. Gaidoz.* La mythologie comparée. — 2° *J. Darmesteter.* Les Védas réduits à leur juste valeur. — 3° Enquêtes sur la chanson populaire du Plongeur, sur l'Arc-en-ciel, la Grande Ourse, le Feu Saint-Elme, la mer phosphorescente. — 4° Comptes-rendus critiques : *A Réville.* Les religions des non-civilisés ; *Jules Lecœur.* Esquisses du Bocage normand (c.-r. par M. H. G.).

XIII. Revue de l'Extrême-Orient. — *II.* 4. — *Imbault-Huart.* Sur l'inscription bouddhique de la passe de Kiu-young-kouan près la Grande-Muraille.

XIV. Revue des Études Juives. — *N°* 15. — 1° *Hild.* Les Juifs à Rome devant l'opinion et dans la littérature. — 2° *Halévy.* Traces d'aggadot saducéennes dans le Talmud. — 3° *Lévy.* La légende de l'ange et de l'ermite dans les écrits juifs. — 4° *Kayserling.* Richelieu, Buxtorf père et fils et Jacob Roman. — 5° *De Maulde.* Les Juifs dans les états français du pape au moyen-âge.

XV. Bulletin de correspondance hellénique. — *N°* 4 *et* 5. — 1° *Blavette.* Fouilles d'Eleusis. Enceinte de Déméter. 2° *Homolle.* Documents nouveaux sur l'amphictyonie Attico-Délienne.

XVI. Bibliothèque de l'École des chartes. — *XLV.* 2. — *C. Kohler.* Note sur un manuscrit de la Bibliothèque d'Arezzo.

XVII. Mélanges d'archéologie et d'histoire publiés par l'École française de Rome. — *IV.* 1 *et* 2. — 1° *Léopold Delisle.* Authentiques des reliques de l'époque mérovingienne. — 2° *Antoine Thomas.* Extraits des archives du Vatican pour servir à l'histoire littéraire du moyen-âge (suite et fin).

XVIII. Critique philosophique. — *N°* 20 *et suiv.* — *Bonet-Maury.* Étude critique sur la Didache des douze apôtres.

XIX. Revue internationale. — *II.* 5. — 1° *Dora d'Istria.* Le culte populaire des animaux (la suite dans le N° 6). — 2° *Antony.* La légende d'Alsace.

XX. Revue de Belgique. — 15 *juillet.* — *Goblet d'Alviella.* La contre-réformation catholique du XVIe siècle.

XXI. Muséon. — *juillet.* — 1° *De Milloué.* La religion des Jaïns (suite). — 2° *M. A. F. de Mehren.* Vues d'Avicenne sur l'astrologie et sur le rapport de la responsabilité humaine avec le destin. — 3° *Eug. Beauvois.* La fontaine de Jouvence et le Jourdain dans les traditions des Antilles et de la Floride. —

Digitized by Google

4° *Wilh. Geiger.* La civilisation des Aryas. — 5° *Revue critique* (Le Lalita Vistara, trad. par M. Foucaux; — Les âges ou soleils d'après la mythologie des peuples de la Nouvelle-Espagne, par le comte H. de Charencey ; — Codex Cortesianus, de M. de Rosny ; — Atlas archéologique de la Bible, par M. L. Fillion ; — Esame critico del sistema filologico e linguistico applicato alla mitologia e alla scienza delle religioni, de M. de Cara Prato ; — Le cycle mythologique irlandais et la mythologie celtique de M. d'Arbois de Jubainville).

XXII. Revue d'ethnographie. — *III.* 2. — 1° *Fournereau.* La fête de Polygoudoux, Haut-Maroni. — 2° *Clavel.* Le tatouage aux îles Marquises. — 3° *Hamy.* Décades américaines.

XXIII. Bulletin de la Société de géographie de Lyon. — *V.* 1 *et* 2. — *Motono.* Le Shintoïsme au Japon.

XXIV. The Academy. — 14 *juin.* — *W. M. Flinders Petrie.* The site of the great temple of San. — 21 *juin.* — 1° Recent theology : *Ellicott.* An Old Testament commentary for english readers by various writers ; *Lotz.* Quæstiones de historia Sabbati. — 2° *Am. B. Edwards.* Egypt exploration fund : excavations at San. — 28 *juin.* — 1° The Gospel of divine Humanity. — 2° *A. F. Mitchell.* Coverdale's spiritual songs and the german Kirchenlied. — 3° *E. G.* John Wyclif. — 4° Some Arabic books : *Dieterici.* Die sogenannte Theologie des Aristoteles ; *O. Loth.* Ueber Leben und Werke des Abdallah ibn ul Mu'tazz. — 5 *juillet.* — 1° Princ. *Tulloch.* Modern Theories in Philosophy and Religion (c.-r. par M. G. A. Simcox). — 2° *I. O. L.* Saint John's Eve in France. — 3° *Owen C. Whitehouse.* The Old Testament commentary for english readers. — 12 *juillet.* — 1° *William S. Lilly.* Ancient religion and modern thought (c.-r. par M. A. Fairbain).—2° *Ralph Abercromby.* The cradle of myths. 3° *Joseph Edkins.* Chinese mythology and art. — 19 *juillet.* — 1° *F. Max Müller.* Richard Lepsius. J. J. Dorner. — 2° *Wenthworth Webster.* Saint John's Eve in the Pyrenees. — 26 *juillet.* — 1° *A. H. Keane.* Aboriginal American Literature (Aboriginal American authors and their productions ; the Iroquois Book of Rites, et the Güegüence). — 2° *E. Martinengo Cesaresco.* Saint John's Eve. — 3° *Amelia B. Edwards.* Excavations at San. — 2° *août.* — 1° *Monier Williams.* Religious Thought and life in India (c.-r. par M. H. G. Keene). — 2° Folk-lore of modern Greece ; the tales of the people, edited by *E. M. Geldart* (c.-r. par M. H. F. Tozer). — 3° Bible folk-lore by the author of Rabbi Jeshua (c.-r. par M. Henri Bradley).

XXV. Athenæum. — 21 *juin.* — Folk-lore of modern Greece by the rev. *E. M. Geldart.* — 28 *juin.* — *John M. Ross.* Scottish history and literature to the period of the Reformation. — 5 *juillet.* — Rev. *J. Dodd.* A history of Canon Law in conjunction with other branches of jurisprudence (sans valeur). — 19 *juillet.* — Lehre der zwölf Apostel nach der Ausgabe des Metropoliten Philotheos Bryennios (à propos de la traduction allemande de *M. A. Wünsche*). — 26 *juillet.* — 1° The book of Kalilah and Dimnah, translated from Arabic

Digitized by Google

into Syriac, edited by *W. Wright*. — 2° An Old-Testament commentary for English readers (ouvrage conforme à l'orthodoxie protestante).

XXVI. Indian antiquary. — *Juin*. 1° *Hultzsch*. Karnâta Grants (2e partie). — 2° A grant of Ranga II, dated 1644-5. — 3° *Fleet*. Sanskrit and old Canarese Inscriptions (suite). — 4° *Kielhorn*. Inscription from the Mahâdeva Temple at Kanaswa near Kotâ. — 5° Temples Rasâlû and Sâlivâhana of Siâlkot. — 6° *Natisâ Sâstri*. Folk-lore in Southern India.

XXVII. The China Review. *XII*. 4. — *Arendt*. Scraps from chinese mythology.

XXVIII. The Nineteenth Century. — *Juin*. — 1° *Stephen*. The Unknowable and the Unknown. — 2° *Rossiter*. The continental Sunday. — 3° *Max Müller*. Forgotten bibles. — *Juillet*. — 1° *H. Spencer*. Retrogressive religion. — 2° *Myers*. Visible apparitions.

XXIX. Dublin Review. — *Juillet*. — 1° The first sisters of charity. — 2° *De Harlez*. The primitive religion of the Chinese. — 3° *Atteridge*. The « Encyclopædia Britannica » on Missions.

XXX. Quarterly Review. — *Juillet*. — John Wyclif, precurrer of the Reformation.

XXXI. Westminster Review. — *Juillet*. — The myth of Simon Magus.

XXXII. Contemporary Review. — *Août* — 1° *R. Bonghi*. Leo XIII. — 2° *Georges F. Stokes*. Ecclesiastical history.

XXXIII. Fortnightly Review. — *Juillet*. — *Bishop of Gibraltar*. The English church on the continent. — *Août*. — *Lucien Wolf*. What is Judaism ?

XXXIV. Scottish Review. — *Juillet*. — 1° Unpublished notices of James Sharp, archbishop of Saint Andrews. — 2° The Scottish language (à propos de divers ouvrages, parmi lesquels nous notons : Scottish history and literature to the period of the Reformation). — 3° The new light upon Saint Patrick (à propos de la Vita Sancti Patricii, publiée par *M. R. P. Edmundus Hogan*). — 4° A legend of vanished waters.

XXXV. Theologische Literaturzeitung. — 28 *juin*. — 1° Handbuch der theologischen Wissenschaften (publié sous la direction de M. le prof. *Otto Zöckler*, c.-r. par M Nestle). — 2° Palästina in Bild und Wort (d'après l'anglais par *MM. Ebers* et *Guthe* ; c.-r. par M. Schürer). — 3° *O. Lorenz*. Der Römerbrief (c--r. par M. Jülicher). — 4° *R. Buddensieg*. John Wyclif (c.-r. par M. G. Lechler). — 5° *L. Lohse*. Luther, der Dichter und Tonkünstler (c.-r. par M. Achelis). — 6° *H. Dalton*. Reisebilder aus Griechenland und Kleinasien (à propos de certains passages du N. T. ; c.-r. par M. F. R. Fay). — 12 *juillet*. — 1° *Mangold*. Der Römerbrief und seine geschichtlichen Voraussetzungen (c.-r. par M. Schürer). — 2° *A. Hilgenfeld*. Evangeliorum sec. Hebræos, sec. Petrum, etc.... quæ supersunt, addita doctrina XII apostolorum (2e éd. ;

Digitized by Google

c.-r. par M. A. Harnack). — 3° *V. Ryssel.* Ein Brief Georgs, Bischofs der Araber, an den Presbyter Jesus (trad. du syriaque avec introd. et comment.; par M. W. Möller). — 4° *Ed. Rabaud.* Histoire de la doctrine de l'inspiration des saintes écritures dans les pays de langue française de la Réforme à nos jours (c.-r. par M. A. Krauss). — 26 *juillet.* — 1° *A. P. Bissell.* The law of asylum in Israel (c.-r. par M. Smend). — 2° *J. P. P. Martin.* Description technique des manuscrits grecs relatifs au Nouveau Testament conservés dans les bibliothèques de Paris (c.-r. par M. E. Nestle). — 3° *J. T. Beck.* Erklärung der Offenbarung Johannis, c. 1 à 12 (public. d'une œuvre posthume par M. J. Lindenmeyer (c.-r. par M. E. Schürer). — 4° *A. Hilgenfeld.* Die Ketzergeschichte des Urchristenthums (c.-r. par M. G. Koffmane). — 5° *H. Goelzer.* Étude lexicographique et grammaticale de la latinité de saint Jérôme (c.-r. par M. G. Koffmane). — 6° *A. Zimmermann.* Die kirchlichen Verfassungskämpfe in XV Jahrhundert (c.-r. par M. W. Möller). — 7° *F. Delitzsch.* Documente der nationaljüdischen christgläubigen Bewegung in Südrussland (c.-r. par M. A. Harnack). — 9 *août.* — 1° *H. Guthe.* Ausgrabungen bei Jerusalem (c.-r. par M. K. Fürrer). — 2° *I. Hall.* American Greek Testaments (c.-r. par M. E. Schürer). — 3° *P. Giseke.* Die Hirschauer während des Investiturstreites (c.r. par M. R. Zoepffel).

XXXVI. Deutsche Litteraturzeitung. — 21 *Juin.* — 1° *R. Buddensieg.* Joh. Wyclifs Lateinische Streitschriften (c.-r. par M. Karl Müller). — 2° Lexikon deutscher Stifter Klöster und Ordenshäuser, par *Otto Freih. Grote* (c.-r. par M. L. Müller). — 28 *juin.* — 1° *F. Nippold.* Handbuch der neuesten Kirchengeschichte (3e éd. revue et corr., 2e vol.; c.-r. par M. Hübler). — 2° *Heinrich Benecke.* Wilhelm Vatke (c.-r. par M. Jülicher). — 3° *Karl Werner.* Die Scholastik des spätern Mittelalters. — 5 *juillet.* — 1° *A. Bellesheim.* Geschichte der katholischen Kirche in Schottland von der Einführung des Christentums bis auf die Gegenwart (c.-r. par M. F. H. Krauss). — 2° Die Schmalkaldischen Artikel vom Jahre 1537 (éd. par *Karl Zangemeister*; c.-r. par M. Th. Kolde). — 3° Der Hitopadescha, alt-indische Märchen und Sprüche (trad. du sanscrit par *J. Schoenberg*; c.-r. par M. L. v. Schroeder). — 4° *Wilh. Scheffler.* Die französische Volksdichtung und Sage (1re partie; c.-r. par M. Wilh. Storck). — 12 *juillet.* — 1° *R. Seydel.* Die Buddha-Legende und das Leben Jesu nach den Evangelien (c.-r. par M. H. Kern). — 2° *A. v. Drüffel.* Kaiser Karel V und die römische Curie 1544-1546 (c.-r. par M. Max Lenz). — 19 *juillet.* — 1° *Jul. Grill.* Der 68e Psalm (c.-r. par M. W. Nowack). — 2° *J. Justus.* Das Christentum im Lichte der vergleichenden Sprach-und Religionswissenschaft und in seinem Gegensatze zur aristotelisch-scholastischen Speculation (c.-r. par M. J. Gottschick). — 3° *E. Etienne.* La vie de saint Thomas, le martyr, poème historique du XIIe siècle, composé par Garnier de Pont-Saint-Maxence (c.-r. par M. H. Morf). — 4° *M. F. Stern.* Zur Biographie des Pabstes Urbans II, (c.-r. par M. E. Bernheim). — 26 *juillet.* — 1° *Bernh.*

Digitized by Google

Pünjer. Geschichte der christlichen Religionsphilosophie seit der Reformation (c.-r. par M. Lommatzsch). — 2° Pantschatantra (trad. du sanscrit par *Ludw. Fritze* (c.-r. par M. R. Garbe). — 2° *août*. — *F. X. Funk*. Die Echtheit der Ignatianischen Briefe aufs neue vertheidigt (c.-r. par M. Nürnberger).

XXXVII. Literarisches Centralblatt. — 17 *mai*. — *Friedrich von Favrat's* Elpoal-i-Sela, Organ aller geoffenbarten Religionen (absurde). — 24 *mai*. — 1° *Reusch*. Der Index der verbotenen Bücher. — 2° *Lafaye*. Histoire du culte des divinités d'Alexandrie, Serapis, Isis, Harpocrate et Anubis hors de l'Égypte, etc. — 31 *mai*. — 1° *Voelter*. Der Ursprung des Donatismus. — 2° *Beck*. Geschichte des Montanismus. — 7 *juin*. — 1° *Ebers* et *Guthe*. Palästina in Bild und Wort. — 2° *Lægel*. Die Bischofswahlen zu Münster, Osnabrück, Paderborn seit dem Interregnum bis zum Tode Urbans VI (1256-1389). — 3° *Diekamp*. Die neuere Literatur zur päbstlichen Diplomatik. — 4° *Edw. Müller*. Ancient inscriptions in Ceylon. — 14 *juin*. — 1° *Seydel*. Die Buddhalegende und das Leben Jesu nach den Evangelien. — 2° *Giersberg*. Geschichte der Pfarreien des Dekanates Grevenbroich. — 3° *Müllenhof*. Deutsche Alterthumskunde V. I. — 21 *juin*. — 1° *Lowe*. The Mishnah on which the Palestinian Talmud rests edited for the syndics of the University Press from the unique manuscript preserved in the University Library of Cambridge. — 2° *Veckenstedt*. Die Mythen, Sagen und Legenden der Zamaiten (Litauer). — 28 *juin*. — 1° *J. Müller*. Kritischer Versuch über den Ursprung und die geschichtliche Entwickelung des Pezach und Mazzothfestes. — 2° *Tolle*. Das Betheuern und Beschwören in der altromanischen Poesie mit besonderer Berücksichtigung der französischen. — 5 *juillet*. — 1° *Mandelkern*. Die neubearbeitete hebräisch-chaldäische Bibel-Concordanz. — 2° *L. Zahn* et *Deffner*. Catalogue de la bibliothèque nationale d'Athènes 1er vol.; la théologie). — 3° *Böhmer*. Regesten zur Geschichte der Mainzer Erzbischöfe von Bonifatius bis Uriel von Gemmingen (742-1514; 2e vol., 1re livr.; nouvelle éd. par M. *C. Will*. — 4° *Deussen*. Das System des Vedânta nach den Brahma-Sûtra's des Bâdarâyana und dem Commentare des Çankara ueber dieselben als ein Compendium der Dogmatik des Brahmanismus vom Standpunkte des Çankara aus dargestellt. — 12 *juillet*. — 1° *Rytz*. Carl Albrecht Reinhold Baggesen, Pfarrer, ein Leben-und Zeitbild aus der Bernischen Kirche. — 2° *Bacher*. Joseph Kimchi et Abulwalid Mervan ibn Ganah. — 3° Malteser Urkunden und Regesten zur Geschichte der Tempelherren und Johanniter (publ. par *Hans Prutz*).

XXXVIII. Literatur-Blatt für Orientalische Philologie. — *Avril-mai-juin*. — Bibliographie (tout à fait remarquable par son étendue et sa disposition).

XXXIX. Deutsche Rundschau. — *Juin* et *juillet*. — *Jolly*. Eine Reise nach Ost-Indien (2 articles, suite).

XL. Göttingische gelehrte Anzeigen. — *N°* 10. — *Dav. Kaufmann*. Haj Ibn Jokzân. — *N°* 12. — *Vœlter*. Der Ursprung des Donatismus (c.-r. par M. Jülicher).

Digitized by Google

XLI. Beweis des Glaubens. — *Juin.* — 1° *Bendixen.* Der Brief an den Diognet. — 2° Die sociale Bedeutung des mosaïschen Gesetzes (dernière partie). — 3° *Höhne.* Das neue im Christenthum (suite en juillet). — 4° *F. Hommel.* — Encyclopædie der semitischen Philologie. — *Juillet.*— *Grau.* Vom Opfer und zur Versöhnungsfrage der Paulinischen Briefe, sowie des Hebræerbriefes.

XLII. Zeitschrift für kirchliche Wissenschaft.— *N° 6.*— *H. von Orelli.* Einige alttestamentliche Prämissen zur neutestamentlichen Versöhnungslehre (suite). — 2° *Bachmann.* Zur Entstehungsgeschichte der geistlichen Lieder Luthers (suite). — 3° *Buchwald.* Ungedruckte Predigten Dr M. Luthers im Jahre 1529 auf der Reise nach Marburg und auf dem Rückwege nach Wittemberg gehalten. — 4° *Ittameier.* G. L. Seidenbecher, ein Opfer des Chiliasmus im XVII Jahrhundert. — *N° 7.* — 1° *H. Læsche.* Plotin und Augustin. — 2° *Vict. Schulze.* Das Marienbild in der mittelalterlichen Kunst.— 3° *Dieckhof.* Die neu aufgefundene Vorlesung ueber das Buch der Richter.

XLIII. Theologische Quartalschrift.— *N° 3.*—1° *Funk.* Die doctrina apostolorum. — 2° *Mühling.* Neue Untersuchungen ueber die Genealogien der Chronik I. 1-9 und deren Verhältniss zum Zweck dieses Buches. — 3° *Schmid.* Studien ueber die Reform des römischen Breviers und Missale unter Pius V. — 4° *Funk.* Zur Ignatiusliteratur.

XLIV. Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judentums. — *Juin.* — 1° *Graetz.* Exegetische Studien zu den Salomonischen Sprüchen (suite en juillet). — 2° *Back.* Die Fabel in Talmud und Midrasch (fin). — 3° *Bacher.* Die Agada der Tannaiten. — 4° *Egers.* Aus Moses b. Esras Diwan. — *Juillet.* — 1° *Löw.* Der synagogale Ritus. — 2° *Dav. Kaufmann.* Muammar as-Sulami und der unbekannte Gaon in Ibn Esras Jesod Mora.

XLV. Zeitschrift für allgemeine Geschichte. — *N° 6.* — *Loserth.* Zur Geschichte der Widertäufer in Mähren.

XLVI. Historisch-politische Blätter. — XCIII. 12. — Die St Nepomukfrage.

XLVII. Nord und Süd. — *Juillet.* — *Bruck.* Die Stigmatisierten.

XLVIII. Zeitschrift für wissenschaftliche Theologie. — XXVII. 4. — 1° *Rönsch.* Die griechische Fassung der vierten Bitte im Vaterunser.— 2° *H. Ziegler.* Licht und Schatten in der christlichen Kirche des II Jahrhunderts. — 3° *Marold.* Die Ambrosianer nach Inhalt und Ursprung. — 4° *Herm. Hagen.* Ein Italafragment aus einem Berner Palimpsest des XVI Jahrhunderts. — 5° *A. Hilgenfeld.* Neutestamentliche Forschungen.

XLIX. Zeitschrift für alttestamentliche Wissenschaft. *N° 2.* — 1° *H. Smend.* Zu Jes. 24 à 27.— 2° *Wolff.* Zur Charakteristik der Bibel exegese Saadia Alfajjûmîs. — 3° *Stade.* Wie hoch belief sich die Zahl der unter Nebukadnezar deportierten Juden?— 4° *Nowack.* Ueber das Buch Micha. — 5° *Budde.* Seth und die Sethiten.

Digitized by Google

L. Sitzungsberichte der philos-philolog. und hist. Klasse der königl. B. Akademie zu München. — *N*° 2. — *Geiger*. Vaterland und Zeitalter des Awesta und seiner Cultur.

LI. Baltische Studien. — *XXXIV*, 2-3. — *Knoop*. Der heilige Georg in der Pommerschen Volkssage.

LII. Studien und Mitteilungen aus dem Benedictiner- und Cistercensierorden. — *V. 3.* — 1° *H. Ringholz*. Der heilige Odilo von Cluny (3e partie). — 2° *Wichner*. Admonter Totenrotel des XV Jahrh. (3e partie).— 3° *Kiehle*. Ambrosianische Liturgie und Gesang (2e partie).— 4° *Mittermüller*. Die Universität Salzburg und der h. Thomas von Aquin (3e partie). — 5° *Grashof*. Gandersheim und Hrothsuitha (3e partie).— 6° *Schmider*. Durchführung der Benedictina in Deutschland (fin). — 7° *Wolf*. Psalmodie, Lesung und Gebet. — 8° *Schmidt*. Geschichte von Engelszell (3e partie).— 9° *Tomanik*. Aus dem Sonettenkranz St Benedikt.

LIII. Zeitschrift für Kirchengeschichte.— *VI. 4.*— 1° *Dräseke*. Apollinarios von Laodicea, der Verfasser der echten Bestandteile der pseudo-justinischen Schrift ἔκθεσις πίστεως.— 2° *Röhricht*. Die Kreuzpredigten gegen den Islam. — 3° *De Boor*. Zu Theodorus Lector. — 4° *Karl Müller*. Eine Bettelei am päbstlichen Hof unter Johan XXII im J. 1328. — 5° *H. Haupt*. Johannes Malkaws Verfolgung durch dia Inquisition zu Strassburg. — 6° *Benrath*. Brief des Johannes Eck an Paul III, von 17 Februar 1535.

LIV. Gids. — *Juin*. — *Bruining*. De Theologie in den kring der wetenschappen.

LV. Archivio per lo Studio delle tradizioni popolari. — *III. 2.* — *Pitré*. Bibliografia delle tradizioni popolari in Italia (3e partie : Usi, costumi, credenze, superstitioni). — Proverbi Napoletani. — 2° *Finamore*. Tradizioni popolari abruzzesi. — 3° *Pires*. Advinhas portuguezas. — 4° *Di Martino*. Quattro novelline popolari svedesi. — 5° *Salomone Marino*. Aneddoti, Proverbi e moteggi illustrati da novellette popol. sicil. — 6° *Del Chiaro*. Canti popolari di Terra d'Otranto.

LVI. Revista de España. — *N*° 392 — *Castelar*. El renacimiento y la reforma.

LVII. Calcutta Review.— *Juillet*. — *W. R. Blackett*. The agnostic theory of religion.

LVIII. Journal of the Royal Asiatic Society. — *Juillet*. — 1° Rev. Dr *Edkins*. The Yi-king as a book of divination. — 2° *Fred. Pincott*. On the arrangement of the hymns of the Rig-Veda.

LIX. The Antiquary. — *Août*. — Legends, traditions and superstitions of Mecklemburg.

LX. The Folk-Lore Journal. — *Juillet*. — *James Britten*. Irish Folk tales. — *Août*. — *H. C. Coote*. Folklore in modern Greece.

Digitized by Google

BIBLIOGRAPHIE

En dehors des nombreux ouvrages mentionnés dans la *Chronique* et dans la *Revue des périodiques*, nous faisons suivre ici l'énumération de quelques travaux récents concernant l'histoire des religions :

P. Gloatz. Spekulative Theologie in Verbindung met der Religionsgeschichte (1er vol. Gotha. F. A. Perthes. 1884, in-8. XIX, 1334 p.).

Theologischer Jahresbericht, unter Mitwirkung v. Bassermann, Benrath, Böhringer, herausgeg. v. *B. Punjer* (3e vol., contenant la littérature de l'année 1883. Leipzig, Barth. 1884).

K. Furrer. Die allgemeine Religionsgeschichte und die religiöse Bildung (Zürich, Schulthess, 1884).

Fr. Bergmann. Origine, signification et histoire de la castration, de l'eunuchisme et de la circoncision (Strassburg, Treuttel, 1883).

Otto Hagenmacher. Zur Frage nach dem Ursprung der Religion und nach den ältesten Religionsformen. Eine Studie (Leipzig, Wigand, 1883, in-8, 87 p.).

Masia y Lucas. Los ritos orientales, o sea colleccion de cartas sobre los ritos que se profesan en Oriente (Madrid, A. Ruiz de Castroviejo, 1883, in-8, 352 p.).

Ch. Friederici. Bibliotheca orientalis oder eine vollständige Liste der in Jahre 1883 in Deutschland, Frankreich, England und den Colonien erschienenen Bücher, Broschuren, Zeitschriften u. s. w. über die Sprachen, Religionen, Antiquitäten, Liter, u. Gesch. des Ostens (8e année. Leipzig, O. Schulze. 1884).

G. Karch. Die chaldäische Sternenbibel oder der Sternenhimmel nach den 7 Stufen der Mithrasmysterien in 7 Gebieten als d. Weg zur Vollendung für Zeit und Ewigkeit wieder nach Jahrhunderten neu dargestellt (Würzburg, Bucher, 1883, in-8, XLV, 226 p.).

A. Andreozzi. Il dente di Budda : racconto estratto dalla Storia delle spiagge, e tradotto letteralmente dal chinese (Firenze, Dotti, 1883).

A. Weber Ueber eine magische Gebetsformel aus Tibet (Berlin, 1884 : extrait des « Sitzungsb. d. K. Pr. Akad. der Wiss. zu Berlin »).

J. Burgess. The ritual of the temple of Râmêsvaram (Bombay, Educ. Soc. Press. 1884).

J. Hesse. Die Heidenpredigt in Indien (Basel. Miss-Buchh. 1884, in-8, 56 p.).

Kashinath Paddhe. Atha Dharma Sindhu, on religious ceremonies (Poona Jagaddhitechchu Press, 1883).

Digitized by Google

Ramaswami Sastrilu. Smruti Mukta Phalam Varnasrama Dharmakhandam (Madras. Adi Sarasvati Nilayam Press. 1882, in-4, 151 p.).

Ranglal. Ramal-Navaratna; or the Book of Divination in nine sections (Bombay. Wyankateshwar Press. 1882, in-8, 68 p.).

P. Haupt. Das babylonische Nimrodepos. Keilschrifttext der Bruchstücke der sogenannten Izdubarlegenden mit dem keilinschriftlichen Sintflutberickte nach den Originalen im Britischen Museum copirt u. herausgegeben (1re partie, Leipzig, Hinrichs, 1884, in-4, 78 p.).

J. Lævy. Libri Kohelet versio arabica quam composuit Ibn-Ghijâth (Lugd. Batav. Brill. 1884).

E. P. Barrows. Manners and customs of the Jews (Nouv. éd. revue et corr. London, Rel. Tract. Soc. 1884, in-8).

B. Fischer. Talmudische Chrestomathie mit Anmerkungen, Scholien u. Glossar (Leipzig, Barth. 1884, in-8, VII, 268 p.).

A. Wünsche. Bibliotheca rabbinica. Eine Sammlung alter Midraschim zum ersten Male ins Deutsche übertragen (liv. 24 et suiv. Leipzig, O. Schulze, 1884).

— Der Midrasch Wajikra Rabba, d. i. die haggadische Auslegung des 3e Buches Mose. Zum ersten Male ins Deutsche übertr. (Leipzig, O. Schulze, 1884, in-8, X, 298 p.).

L. Krehl. Das Leben des Muhammed (Leipzig, O. Schulze).

A. Dillmann. Ueber die Regierung, insbesondere die Kirchenordnung des Königs Zar'a Jacob (Berlin, Dümmler, 1884, in-4, 79 p.).

Rabbi Yapheth Abou Aly, Ibn Aly Bassorensis, Karaitarum doctoris sapientissimi, in Canticum canticorum commentarium arabicum, quod ex unico bibl. nat. Parisiensis manuscr. codice in lucem edidit atque in ling. latinam transtulit J. J. L. Bargès (Paris, Leroux, 1884, in-8, XXXII, 340 p.).

J. Lieblein. Gammelaegyptisk religion populaert fremstillet. Del I. Gudsbegrebets udvikling (Christiania, Aschehoug, 1883, in-8, 162 p.).

G. Tosi. Dei culti e delle arti egiziane in Roma; cenni storici (Roma, Armanni, 1883, in-16, 74 p.).

Ellen Emerson. Indian myths or legends, traditions, and symbols of the aborigines of America compared with those of other countries including Hindostan, Egypt, Persia, Assyria and China (London, Trübner, 1884, in-18, 540 p.).

H. Barclay. Heathen mythology corroborative or illustrative of holy scripture (London, Hamilton, 1884, in-8, 102 p.).

Ogle. Kisuaheli Folk-Lore (London, Sonnenschein, 1883, in-8).

Vautrey. Histoire des évêques de Bâle (tome I. Einsiedeln, Benziger, 1884, in-8, XIV, 244 p.).

J. B. E. Carré. Histoire du monastère de Notre-Dame d'Igny, de l'ordre de Citeaux, au diocèse de Reims (1126 à 1884. Reims, Michaud, 1884, in-8, XXXVI, 633 p.).

Digitized by Google

A, Dulk. Der Irrgang des Lebens Jesu, in geschichtlicher Auffassung dargestellt (1re partie. Stuttgart. Dietz, 1884, in-8, XVIII, 359 p.).

Th. Zahn. Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons und der altkirchlichen Literatur (3e partie: Supplementum Clementinum.—Erlangen, Deichert, 1884. in-8, IV, 329 p.).

F. W. Woker. Aus norddeutschen Missionen des XVII und XVIII Jahrh. Franciscaner, Dominicaner und andere Missionare (Köln. Bachem, 1844, in-8, VIII, 113 p.).

K. Obser. Wilfried der Aeltere, Bischof von York. Ein Beitrag zur angelsächsischen Gesch. d. VII Jahrh. (Heidelberg. Bangel et Schmitt, 1884, in-8, 103 p.).

M. Philippson. Les origines du catholicisme moderne : la contre-révolution religieuse au XVIe siècle (Paris, Félix Alcan, 1884, in-8).

Douais. Essai sur l'organisation des études dans l'ordre des frères prêcheurs au XIIIe et au XIVe siècle (1216-1342). Première province de Provence; province de Toulouse (Paris, Picart, 1884, in-8, XVI, 287 p.).

Ursprung, Entwickelung und Schicksale der Taufgesinnten oder Mennoniten in kurzen Zügen übersichtlich dargestellt von Frauenhand (Norden, Soltau, 1884, in-8, XX, 447 p.).

— *G. Uhlhorn*. Die christliche Liebesthätigkeit im Mittelalter (2 vol. Stuttgart, Gundert).

— Leonis X pontificis maximi regesta, gloriosis auspiciis Leonis D. P. pp. XIII feliciter regnantis e tabularii Vaticani manuscriptis voluminibus aliisque monumentis adjuvantibus tum eidem archivio addictis tum aliis eruditis viris collegit et edidit *J. Hergenroether* (1er des 12 fascicules. Freiburg im Breisgau, Herder, 1884, in-4, X, 136 p.).

L'Éditeur-Gérant, Ernest Leroux.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN.

Digitized by Google

L'ENSEIGNEMENT
DES DOUZE APOTRES

M. Philothée Bryennios, aujourd'hui métropolitain de Nicomédie, bien connu pour avoir publié en 1875 le texte complet de l'épître de Clément de Rome, vient de nous donner, d'après le même manuscrit qui contenait cette épître, un opuscule jusqu'à présent inédit, très important par son antiquité puisque il ne peut être postérieur au second siècle, mais plus important encore par la lumière qu'il répand sur une certaine classe des monuments de la littérature chrétienne et sur quelques-uns des points obscurs de l'histoire de l'Église. Cet opuscule a deux titres dont le premier est *L'enseignement des douze apôtres* et le second *L'enseignement du Seigneur aux païens par le moyen des douze apôtres*. M. Bryennios, en 1875, l'avait indiqué au cinquième rang, dans la liste des écrits qui composaient le manuscrit où il avait trouvé l'épître de Clément et on attendait la publication avec intérêt sans en soupçonner toute la valeur. Le savant archevêque a mis sept ans à en préparer l'édition [1], l'enrichissant d'une introduction et de notes qui abrègent beaucoup les recherches, même lorsque on ne se range pas à son sentiment, ce qui a été généralement le cas pour le lieu d'origine, le temps et le but particulier de cet opuscule. Depuis quelques mois qu'il a paru il a excité une émotion qui dure encore et des discussions qui ne

1) Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων, ἐκ τοῦ ἱεροσολυμιτικοῦ χειρογράφου νῦν πρῶτον ἐκδιδομενη, μετά προλεγομένων καὶ σημειώσεων... ἐν Κονσταντινοπόλει 1883.

Digitized by Google

sont pas près de finir[1]. Je voudrais surtout l'examiner en lui-même et en exposer avec détail l'économie pour recueillir au fur et à mesure les résultats. Mais il faut d'abord le présenter en raccourci, et dire un mot de ce que nous apprennent à son égard ses rapports avec d'autres écrits ainsi que les témoignages historiques.

C'est une sorte de livre d'église, manuel très court, rédigé certainement de manière à pouvoir être appris par cœur et où se trouve le nécessaire pour la constitution et le fonctionnement d'une communauté chrétienne. On peut dire, en employant ici des mots trop techniques, qu'il contient ce qui paraissait indispensable en fait de catéchuménat, de liturgie et de discipline. Il a seize chapitres mais se divise naturellement en deux parties. La première comprend *l'enseignement*[2] à donner aux païens disposés à se convertir. La seconde, réservée aux fidèles, commence par un rituel du Baptême et de la Sainte-Cène, avec des recommandations au sujet des jeûnes. Viennent ensuite les règles à suivre vis-à-vis des étrangers de passage ou désireux de s'établir dans la communauté à quelque titre que ce soit : nous recueillons à cette occasion des détails curieux sur les docteurs, les missionnaires et les prophètes. De là on passe aux moyens de maintenir la communauté sans souillure et en concorde, ce qui nous vaut des indications importantes relativement à la hiérarchie : on voit avec surprise quel rôle secondaire est assigné aux évêques ou anciens et aux diacres. L'ouvrage se termine par une exhortation à la

[1]) Les publications les plus importantes de la critique allemande sur ce sujet sont dans l'ordre chronologique celles de : MM. Hilgenfeld dans le dernier fascicule de la nouvelle édition de son *Novum Testamentum extra canonem* 1884 ; Zahn *Forschungen zur Geschichte des neutestamentlichen Kanons*, II Theil, Erlangen 1884 ; Ad. Harnack *Texte und Untersuchungen zur Geschichte der altchristlichen litteratur von Oscar von Gebhardt und Adolf Harnack*, II Band, Heft I, Leipzig 1884 ; Funck *Theologische Quartalschrift*, Tubingen 1884, drittes Quartaltheft, p. 381 ss. Les conclusions de ces travaux diffèrent de celles de M. Bryennios et entre elles. La Faculté de théologie protestante de Paris a pris part à ce mouvement par des articles de MM. les professeurs Ménégoz et Bonet Maury, ainsi que par une traduction de M. Paul Sabatier, étudiant en théologie, qui soutiendra incessament une thèse sur ce sujet.

[2]) Διδαχή

Digitized by Google

vigilance à cause de la proximité des derniers temps et par le tableau de ce que sera la venue du Seigneur. Oserai-je dire que ce plan ne me paraît pas sans quelque rapport avec une ébauche de programme d'instruction élémentaire indiqué en passant par l'auteur de l'épître aux Hébreux (Hébr. VI, 1-2), et où l'on peut distinguer d'un côté la repentance et la croyance en un Dieu unique, de l'autre l'enseignement au sujet du baptême, l'imposition des mains, la résurrection des morts et le jugement éternel.

M. Bryennios a constaté que notre opuscule, (appelons-le la *Didachè* d'un nom qui devient pour ainsi dire populaire), est contenu à peu près entièrement dans le septième livre des *Constitutions apostoliques*, avec des modifications qui montrent qu'il leur est fort antérieur. Ses traces se retrouvent dans les autres livres de cette curieuse compilation dont il forme ainsi un des principaux éléments. Il soutient encore avec d'autres pièces de la littérature relative aux *Constitutions*, ainsi qu'avec le pasteur d'Hermas et l'épître de Barnabas, des rapports qui ne peuvent s'expliquer que par l'imitation et sur lesquels nous aurons à nous prononcer.

On aura tout d'un coup sur la *Didachè* un certain nombre de renseignements si l'on admet avec M. Bryennios, et la généralité des critiques, qu'elle est identique à un ouvrage intitulé précisément *Enseignement des apôtres* dont parlent Eusèbe, Athanase et Nicéphore Calliste.

Le premier en effet signale (*Hist. eccl.* III, 25), en même temps que le pasteur d'Hermas, l'épître de Barnabas et d'autres ouvrages, des *Enseignements des Apôtres*, parmi les livres contestés du Nouveau Testament. Or un passage de notre *Didachè* est cité par Clément d'Alexandrie comme un témoignage de l'Ecriture. Athanase de son côté signale *l'Enseignement des Apôtres* avec le pasteur d'Hermas et certains livres des Septante, comme ne faisant pas partie du canon, mais cependant comme étant depuis longtemps en usage dans l'Église pour l'instruction des catéchumènes. Or nous avons vu que la première partie de la *Didachè* s'adresse précisément aux caté-

Digitized by Google

chumènes. Enfin Nicéphore Calliste dans sa *Stichométrie* donne un contenu de deux cents lignes à *l'Enseignement des Apôtres*, et notre *Didachè* dans le manuscrit en a deux cents trois. Si de ces rapprochements, dus à M. Bryennios, on peut conclure à l'identité des deux ouvrages, il s'ensuivra des conséquences importantes.

D'abord la *Didachè*, sauf l'hypothèse d'altérations, ne sera pas un livre hérétique, car Eusèbe nous dit (III, 25, 6) qu'il ne met pas de tels livres au rang des contestés, et Athanase nous apprend qu'elle était en usage dans les Églises. Ensuite elle est au plus tard de la fin du second siècle puisque elle est citée par Clément d'Alexandrie. Enfin c'est surtout en Egygte qu'elle était adoptée par des églises, toujours à cause du même Clément, d'Athanase qui naquit à Alexandrie et y fut évêque, et aussi d'Eusèbe, origéniste, et évêque dans une contrée qui dépendait géographiquement et littérairement de l'Egypte.

Ces considérations sont très plausibles : mais arrivons à l'ouvrage lui même pour voir jusqu'à quel point il les confirme et ce que lui même nous apprend de lui. Il faut traiter chacune de ses deux parties séparément.

I.

LA CATÉCHÈSE.

La première partie, qui comprend ce dont les païens désireux de se convertir au christianisme doivent être pénétrés avant d'être admis au baptême, se divise en six chapitres. Elle commence (ch. I) par établir qu'il existe deux voies, celle de la vie et celle de la mort. Celle de la vie consiste premièrement à aimer Dieu, secondement à aimer le prochain comme soi-même et à ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qui vous soit fait. La prescription relative au prochain, ayant deux formes, l'une positive et l'autre négative, est par cela même l'objet d'un double enseignement. La forme positive,

Digitized by Google

« aimer le prochain comme soi-même » est commentée par des principes évidemment tirés du discours sur la montagne qui commandent l'amour et la patience vis-à-vis des ennemis, et la libéralité vis-à-vis de tous les hommes indistinctement. La forme négative « ne pas faire aux autres ce qu'on ne veut pas qui nous soit fait » a pour commentaire (ch. II) la deuxième table de la loi, c'est-à-dire la défense de tuer, de commettre adultère, de voler, de porter un faux témoignage et de convoiter : elle se termine par la défense générale de haïr qui que ce soit. Ensuite (ch. III) pour faciliter l'accomplissement de ces prescriptions on indique les péchés qui conduisent à les violer et dont il faut par conséquent se garder d'une façon particulière. Le grande vertu recommandée est l'humilité. Au point où nous sommes arrivés, celui à qui on s'adresse est appelé pour la première fois « mon enfant »[1] sans doute parce qu'on le suppose parvenu à un degré d'instruction et de modification morale qui le rend vraiment disciple[2] : ce titre d'enfant lui est dorénavant continué.

Les conseils suivants (ch. IV) s'adressent au disciple qui, n'ayant plus rien à apprendre relativement à la morale générale est pour ainsi dire introduit dans l'assemblée des saints. On peut remarquer en passant que ce nom, chez les Juifs, était donné avant le christianisme aux Israélites fidèles ou en général au peuple d'Israël. Le disciple doit honorer son maître, fréquenter assidûment les membres de l'Église[3] pour être amélioré par leur commerce, rechercher la paix, juger sans acception de personnes, ne pas douter, donner libéralement à ses frères (il ne s'agit plus maintenant de tous les hommes), élever ses enfants dans la crainte de Dieu, ne pas s'irriter contres ses serviteurs qui espèrent dans le même Dieu de peur de les scandaliser et, s'il est esclave, demeurer soumis à son

[1]) τέκνον μου.

[2]) On sait que chez les Juifs le maître et le disciple se traitaient de père et d'enfant.

[3]) Ce mot est à la fin du chapitre. On sait qu'il était employé chez les Juifs, particulièrement dans les *Septante*, pour désigner l'assemblée du peuple de Dieu.

Digitized by Google

maître comme à un type de Dieu ; enfin persévérer dans le bien, confesser ses péchés dans l'assemblée [1] et n'arriver à la prière [2] qu'avec une conscience pure. Aux devoirs du catéchumène ont été ajoutés ceux du fidèle ; il n'y a plus rien à dire, du moins au point de vue de la conduite, sur la voie de la vie.

Le chapitre suivant (ch. v) met en opposition avec ce qui précède la voie de la mort qui est celle de tous les péchés. Pratiquer (ch. vi) toutes les vertus précédemment énumérées, c'est porter complètement le joug du Seigneur, c'est être parfait. Il faut du moins en porter ce qu'on peut. De même pour la nourriture : il n'y a que les viandes sacrifiées aux idoles qui soient formellement interdites, car en manger est un acte d'idolâtrie.

On voit que cette série de prescriptions forme un tout bien lié, auquel on ne peut reprocher d'autre irrégularité que de ne pas avoir développé le commandement relatif à l'amour de Dieu. On y est surpris de l'absence de tout ce qui est relatif au dogme chrétien. Le nom de Jésus n'est pas prononcé ; le mot de Seigneur peut quelquefois s'appliquer à lui, mais un lecteur juif l'aurait sans hésitation appliqué à Dieu qui est, comme on sait, très souvent appelé dans les Septante le Seigneur. Bien qu'aux premiers siècles la croyance en Dieu fût considérée comme un véritable commencement de profession chrétienne, [3] il n'est pas croyable qu'on donnât le baptême aux prosélytes sans leur avoir fait connaître Jésus. Cependant la seconde partie de la *Didachè* commencera en prescrivant de baptiser après avoir dit tout ce qui précède, c'est-à-dire uniquement ce que nous venons d'exposer.

[1] ἐν ἐκκλησίᾳ.

[2] οὐ προσελεύσῃ ἐπὶ προσευχήν σου. J'aurais presque attendu ἐπὶ τὴν προσευχήν à l'endroit où les fidèles se réunissent pour prier.

[3] Ainsi dans l'*Octavius*, Minucius une fois convaincu de l'existence de Dieu et de la Providence se déclare chrétien en ajoutant : *etiam nunc tamen aliqua consubsidunt non obstrepentia veritati sed perfectæ institutioni necessaria, de quibus crastino... requiremus.* § 39. cf. § 35 et les mots de Pothin et de Théophile d'Antioche sur Dieu qu'on connaît lorsqu'on en est digne.

Digitized by Google

Faut-il penser que la fin du texte ne nous est pas parvenue ou bien qu'on réservait ce qui constitue essentiellement le christianisme à l'enseignement oral ? Ni l'une ni l'autre de ces hypothèses ne me satisfait entièrement ; [1] je penche cependant pour la première.

Si maintenant, le plan de notre première partie étant connu, nous passons à l'examen de détail, l'attention est d'abord attirée par la figure des deux voies.

Il est à peine nécessaire de rappeler les exemples de cette figure dans l'antiquité profane, quoique il soit bon de remarquer que dans les témoignages de cette antiquité il s'agit de la vérité et de l'erreur, du bien et du mal, et ici de la vie et de la mort. Une observation plus importante est que le choix entre la vie comme résultat de l'obéissance aux commandements divins et la mort dans l'alternative contraire, se trouve solennellement proposé dans le Deutéronome (xxx, 15, 16) avec l'emploi de la même métaphore. On ne peut douter que ce passage du Deutéronome ou mieux le contexte dont il est le point culminant n'ait été capital dans *l'enseignement* des Israélites. On retrouve souvent les deux voies avec leur issue bienfaisante ou funeste dans l'Ancien Testament et en particulier dans les Psaumes. On les retrouve aussi dans Philon, [2] mais surtout dans la bouche de Jésus, dont l'enseignement est si profondément imprégné de l'esprit de l'Ancien Testament, [3] « large est la voie qui mène à la mort, étroite la voie qui mène à la vie » (Matt. vii, 13-14, cf. Sirac. xxi, 10). On peut se demander si notre auteur s'est uniquement inspiré du mot de Jésus ou s'il pensait aussi au texte du Deutéronome. La seconde supposition serait favorisée par le septième livre des *Constitutions apostoliques* qui commence précisément sa pa-

[1]) M. A. Harnack pense que la première partie s'étend jusqu'aux prières liturgiques inclusivement, au sujet desquelles on donnait au commun des catéchumènes des explications sommaires; mais le ταῦτα πάντα προσειπόντες βαπτίσατε du ch. vii me paraît contraire à cette opinion.

[2]) *De migratione Abrahami*, Mangey i, 456-8. *De confusione linguarum* ib. 432.

[3]) Surtout pour ce qui concerne les *Prophètes* et les *Psaumes*.

Digitized by Google

raphrase de la *Didachè*, en citant le passage du Deutéronome, et c'est celle qui nous paraît la plus conforme à l'allure générale de cette première partie.

L'auteur résume la voie de la vie dans le sommaire de la loi donné par Jésus,[1] auquel il ajoute le précepte de ne pas faire aux autres ce que nous ne voulons pas qu'on nous fasse, précepte qui se trouve aussi dans les Évangiles mais dans un autre endroit que le sommaire, et sous la forme positive d'une obligation et non sous la forme négative d'une défense. C'est ici qu'on commence à s'apercevoir de la liberté de notre auteur vis-à-vis des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, en supposant qu'il se soit servi des Évangiles que nous connaissons. Jésus avait formulé le sommaire de la loi en réunissant un passage du Deutéronome et un passage du Lévitique (Deut. VI 41 ; Lév. XIX 18). Notre auteur modifie la forme du sommaire par des retranchements et une addition.[2] Ce n'est pas tout. De même que pour former le sommaire Jésus avait combiné deux passages de l'Ancien Testament, pour établir sa division il combine deux paroles de Jésus prononcées dans deux occasions différentes : bien plus il reproduit la seconde en en changeant le tour et en mettant le singulier au lieu du pluriel. Ce qui étonne davantage et ce qui provoque des réflexions c'est que la seconde parole se trouve dans le Talmud, attribuée à Hillel et précisément avec la forme préférée par la *Didachè* « ne fais pas à autrui ce qu'il te serait désagréable d'éprouver toi-même ; voilà le commandement principal de la loi ; tout le reste n'en est que le commentaire ». Est-ce à une parole de Jésus, se demande-t-on, et peut-être d'après une tradition orale, ou serait-ce directement à la tradition juive qu'aurait été ici emprunté ce précepte ?

Nous avons dit que le commandement relatif à l'amour de

[1]) Tu aimeras le Seigneur ton Dieu de tout ton cœur, et de toute ton âme et de toute ta pensée et de toute ta force ; c'est le premier commandement. Et voici le second qui lui est semblable ; tu aimeras ton prochain comme toi-même, Marc XII, 30, 31).

[2]) *ἀγαπήσεις τὸν Θεὸν τὸν ποιήσαντά σε.*

Digitized by Google

Dieu n'est pas commenté. Nous arrivons donc au commentaire des devoirs positifs envers le prochain, et il est nécessaire de le citer :

« Bénissez ceux qui vous maudissent et priez pour vos ennemis ; jeûnez pour ceux qui vous persécutent. Car si vous aimez ceux qui vous aiment quel gré vous en saura-t-on ? Les païens eux-mêmes n'en font-il pas autant ? Mais vous, aimez ceux qui vous haïssent et vous n'aurez pas d'ennemi.

« Abstiens-toi des désirs charnels et mondains. Si quelqu'un te donne un soufflet sur la joue droite, tends-lui aussi l'autre et tu seras parfait. Si quelqu'un te met en réquisition pour un mille, fais-en deux avec lui. Si quelqu'un t'ôte ton manteau donne-lui aussi la tunique. Si quelqu'un t'ôte ce qui est à toi ne le redemande pas, car tu ne le peux.

« Donne à tous ceux qui te demandent et ne redemande pas, car le Père veut qu'on fasse part à tous de ses propres bienfaits. Heureux qui donne conformément au commandement ! Car il est innocent. Malheur à qui reçoit ! Car si l'on reçoit lorsque on a besoin on sera innocent, mais celui qui n'aurait pas eu besoin sera puni à cause de ce qu'il a reçu et de l'emploi qu'il en a fait : il sera mis aux ceps et subira la question [1] pour ce qu'il a fait et il ne sortira pas de là jusqu'à ce qu'il ait rendu le dernier quart d'as. Mais c'est à cause de celui-ci qu'il a été dit : Que ton aumône s'échauffe entre tes mains jusqu'à ce que tu saches à qui tu dois la donner ».

Ce commentaire des devoirs positifs envers le prochain se compose de trois développements sur l'amour, la patience et la libéralité. On voit au premier coup d'œil qu'il reproduit en partie le discours sur la montagne, mais avec une liberté à laquelle nous sommes déjà préparés. L'ordre est à peu près celui de saint Luc quoique avec plus de méthode ; le texte, avec des différences dont nous ne pouvons signaler le détail, rappelle plutôt saint Matthieu. L'ascétisme y est accentué. C'est ainsi que l'auteur insiste sur les préceptes relatifs à la

[1] Sens évidemment symbolique.

Digitized by Google

patience ; c'est là et non dans l'activité de l'amour qu'il met la perfection. En même temps il accentue aussi les pratiques juives. C'était chez les Juifs un usage de jeûner pour des amis malades ou en prison, ou bien pour détourner quelque malheur. Esther avant d'aller trouver Assuérus demande que tout les Juifs jeûnent pour elle. Jésus lui-même dit d'une sorte de démons qu'elle ne peut être chassée que par la prière et par le jeûne (Matt. XVII, 21). Cependant le texte de Matthieu et celui de Luc prescrivent de prier et non de jeûner pour ceux qui nous persécutent ou nous outragent. De plus l'antithèse du discours sur la montagne entre ce qu'il a été dit aux anciens, c'est-à-dire, en somme, la loi mosaïque et ce que dit Jésus ne se retrouve pas ici. Remarquons encore, uniquement au point de vue des divergences, la manière dont la parole de Jésus sur le dernier quadrant est rapportée et interprétée. Sommes nous en présence d'une altération volontaire des Synoptiques? Ne faut-il pas plutôt remonter à un temps où leur autorité n'était pas universellement acceptée, et où des relations diverses de l'enseignement de Jésus étaient encore en crédit?

Les devoirs négatifs envers le prochain sont, nous l'avons vu, empruntés à la deuxième table de la loi qui est entièrement composée de prescriptions négatives, comme Philon l'avait remarqué [1]. On la trouve ici dans l'ordre du Deutéronome, plus régulier que celui de l'Exode. De plus, chaque précepte est suivi de cas qui s'y rattachent, le plus souvent en progression décroissante ; et cela rappelle tout à fait la manière dont Philon a rattaché aux dix commandements les lois spéciales dispersées dans le Pentateuque [2], seulement le texte de la *Didaché* est ici un peu confus ; mais la clarté reparaîtra si on lit de la manière suivante, sans autre changement qu'une légère transposition :

« *Tu ne tueras point* ; tu ne feras point d'enchantements ; tu n'administreras point de breuvages magiques [3]; tu ne tueras point l'enfant par avortement ou après sa naissance.

[1]) *De decem oraculis* § 12, p. 189 du t. II de Mangey.
[2]) Dans les livres *De specialibus legibus*.
[3]) Philon, *sp. leg.* III, § 17, p. 315 en développant d'après les lois spéciales

Digitized by Google

« *Tu ne commettras point d'adultère*; tu ne violeras point : tu ne connaîtras point de femme en dehors du mariage [1].

« *Tu ne dèroberas point*; tu ne convoiteras point ce qui appartient à ton prochain.

« Tu ne te parjureras point; *tu ne diras point de faux témoignage*, tu ne médiras point » etc. Ici encore nous relevons une grande différence, ou plutôt une contradiction absolue avec un commandement de Jésus. Jésus défend de jurer, la *Didachè* se borne à interdire le parjure. On peut même dire que si elle a connu le premier évangile elle se met sciemment du côté des anciens et reprend pour son compte ce qui leur a été dit et qui est condamné par le texte de saint Matthieu. Ici elle est même en désaccord avec Philon qui n'admet le serment qu'en cas d'extrême nécessité et qui estime que ne pas jurer est conforme à la nature raisonnable [2].

L'énumération qui vient ensuite des défauts à éviter pour arriver plus facilement à ne pas violer les préceptes négatifs qui viennent d'être donnés rappelle évidemment la précaution analogue prise par les Juifs, ce qu'ils appelaient planter une haie autour de la loi. L'idée de différents degrés entre les fidèles se retrouve d'une manière plus ou moins analogue chez Philon, saint Paul et Clément d'Alexandrie.

Avant de tirer les conclusions d'un examen que nous avons abrégé autant que possible nous devons comparer la première partie de la *Didachè* avec d'autres pièces de la littérature chrétienne.

le commandement contre l'homicide, parle tout au long des μαγοὶ et des φαρμακευταί.

[1]) Philon, même livre, en développant le commandement contre l'adultère désigne le viol par παῖδα φθορεῖν § 11 p. 310-311 et la pédérastie par παιδεραστεῖν § 7 p. 305-6. J'ai donc cru pouvoir traduire le παιδοφθορεῖν de la *Didachè* par le viol, quoique il soit possible que l'auteur ait eu en vue les deux sexes. — Quant à οὐ πορνεύσεις (cf. Philon *ibid.* § 9 p. 308) je n'ai pas trouvé pour rendre l'idée avec précision d'autres termes que la périphrase dont je me suis servi en désespoir de cause.

[2]) *De decem oraculis* § 17 et ss, p. 194 ss. — Κάλλιστον δὴ καὶ διωφελέστατον καὶ ἁρμόττον λογικῇ φύσει τὸ ἀνώμοτον, οὕτως ἀληθεύειν ἐφ' ἑκάστου δεδιδαγμένῃ, ὡς τοὺς λόγους ὅρκους εἶναι νομιζεσθαι. § 17, p. 195-96.

Digitized by Google

Il s'agit d'abord de trois opuscules : *Les Constitutions de Clément et les règles des saints apôtres relatives aux Églises*, *Abrégé des règles de la tradition catholique des saints apôtres*, *Extrait des ordonnances des saints apôtres*. Le premier contient à peu près notre première partie avec une suite toute différente ; les autres se réduisent à cette première partie. On voit par là qu'il était très nécessaire de l'examiner à part. Tout le monde est d'accord que ces trois opuscules sont postérieurs à la *Didachè*. Les préceptes sont mis dans la bouche des Douze qui prennent la parole l'un après l'autre. Ce qui se rapporte au discours sur la montagne manque mais j'ai remarqué en comparant les quatre textes que bien des passages de la *Didachè* qui ne se trouvent pas dans un des trois opuscules reparaissent dans un autre, ce qui montre qu'elle a été le fond commun.

L'épître de Barnabas qu'on situe en général à la fin du premier siècle contient dans ses chapitres XVIII-XXI une description des deux voies, relativement courte, et qui coïncide presque entièrement avec des passages de notre première partie. On a contesté, il est vrai, l'authenticité de ces derniers chapitres de l'épître, mais les témoignages de Clément d'Alexandrie et d'Origène sont suffisamment rassurants à cet égard. Ici, dans la description de la première voie l'ordre que nous connaissons est bouleversé. On dirait que les phrases se succèdent au hasard. Ainsi les passages relatifs à la deuxième table de la loi sont jetés loin les uns des autres sans qu'on puisse savoir pourquoi. Il est impossible d'admettre que l'auteur de la *Didachè*, pour réaliser quelques parties de son plan si régulier, ait glané çà et là dans ces chapitres de Barnabas quelques phrases ou parties de phrases si étrangement disposées. On comprend, au contraire, que l'auteur de l'épître de Barnabas désirant après tant d'allégories donner quelques leçons de morale pratique, et passant ainsi comme il le dit à une autre sorte *d'enseignement*, pressé d'ailleurs d'en finir, se soit servi de lambeaux d'un autre écrit qui lui restaient dans la mémoire et les ait mêlés à sa prose comme ils lui venaient à l'esprit.[1]

[1]) Cette raison qui peut dispenser des autres est admise par M. Zahn et M.

Digitized by Google

Ce dernier résultat rend inutile la comparaison avec un passage du pasteur d'Hermas (Mand. II) sur la nécessité de donner à tous ; passage qui ne peut qu'avoir été textuellement emprunté à la *Didachè*, si celle-ci est antérieure à l'épître de Barnabas.

La première partie de notre manuel remonterait donc en deçà de l'an 100. Les divergences avec les Synoptiques nous avaient déjà obligé de remonter assez haut, surtout s'il s'agit, comme cela est très vraisemblable, d'un écrit qui fut longtemps l'objet du respect de l'Église catholique. C'est à cette première partie qu'appartient la citation faite par Clément d'Alexandrie et donnée par lui comme un témoignage de l'Écriture. [1] Les ressemblances que j'ai signalées avec les livres où Philon commente les dix commandements avec d'évidentes intentions apologétiques et missionnaires vis-à-vis des païens, fortifieraient l'hypothèse de l'origine égyptienne de la *Didachè*, si l'empreinte judéo-alexandrine ne se trouvait aussi très marquée dans l'épître de Clément de Rome. Le respect de l'antique Église romaine pour le judaïsme comparé au respect si énergiquement manifesté par la *Didachè* pour la loi mosaïque et pour ce qui a été dit aux anciens nous inclinerait pour elle en faveur d'une origine romaine. Le fait qu'elle a été constamment en usage en Egypte ne s'opposerait pas à cette hypothèse ; son histoire serait en ce cas tout-à-fait semblable à celle du Pasteur d'Hermas.

Nous nous hasarderons encore à dire que la première partie de la *Didachè*, ne renfermant rien de particulier au christianisme à l'exception de ce qui se rapporte au discours sur la montagne pourrait bien avoir pour fonds un enseignement judéo-hellénique à l'usage des païens désireux de se convertir à la loi de Moïse et qui demeurèrent longtemps si nombreux.

Funk. Nous sommes étonnés qu'elle n'ait pas paru suffisante à M. Ad. Harnack dont les opinions méritent d'être tenues en haute estime.

[1]) *φησὶ γοῦν ἡ Γραφή· υἱέ, μὴ γίνου ψεύστης· ὁδηγεῖ γὰρ τὸ ψεῦσμα πρὸς τὴν κλοπήν.* — *Strom.* I, § 20. Cf. *Did.* ch. III : *τέκνον μου, μὴ γίνου ψεύστης· ἐπειδὴ ὁδηγεῖ τὸ ψεῦσμα εἰς τὴν κλοπήν.*

Digitized by Google

II.

A. LE BAPTÊME, LES JEUNES, L'ORAISON DOMINICALE, L'EUCHARISTIE.

Une fois l'instruction du prosélyte achevée il est admis au baptême. (Ch. VII). Il ne faut pas se placer au temps où les catéchumènes étaient reçus en nombre à Pâques ou à la Pentecôte.[1] Ici la cérémonie a un caractère plus intime ; c'est d'un seul catéchumène qu'il est question.

Avant de recevoir le baptême il doit jeûner un jour ou deux, tout au moins la veille, avec celui qui le baptise et ceux d'entre les fidèles qui peuvent supporter le jeûne. Cette coutume est signalée à Rome dans les *Homélies clémentines* (XIII 9, 12) et auparavant par Justin (ap. I. 61) qui en donne la raison. On demandait ainsi, avant la régénération, le pardon des péchés passés. Le jeûne et la prière de tous s'unissaient en faveur d'un seul, conformément à l'usage juif, dont nous avons déjà parlé.

Le baptême a lieu au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit (cf. Matth. XXVIII, 19), avec une grande simplicité. Il n'est pas question dans la *Didachè* des onctions et des autres actes analogues mentionnés pour la première fois à ma connaissance par Tertullien ; seulement elle donne deux instructions qui surprennent au premier abord quand on lui attribue une origine très ancienne.

En premier lieu l'eau dont on doit se servir de préférence est de l'eau vive. Il n'est pas dit pourquoi, mais les péchés étant lavés d'une manière plus ou moins symbolique par l'eau du baptême, comme c'est l'eau courante qui emporte le mieux les souillures, c'est elle évidemment qu'il faut entendre par le

[1]) Tert. Bapt. 19.

Digitized by Google

nom d'eau vive, Naaman dut se plonger dans le Joudain pour être nettoyé de sa lèpre ; Jean-Baptiste baptisait dans le Jourdain, et la prescription de la *Didaché* qui a pu d'abord paraître singulière nous ramène précisément aux origines du baptême. Cette explication du terme d'eau vive est d'ailleurs celle que donnent formellement les *Homélies clémentines*.[1] Elle suggère aussi, outre l'idée de l'absolution des péchés, celle du Fils de Dieu se communiquant sans cesse à l'âme pour la désaltérer comme à une source pure et nous verrons un peu plus tard que cette idée, tout à fait philonienne et par conséquent antérieure au quatrième évangile, se trouve dans la *Didachè*.[2]

Il faut donc autant que possible baptiser dans une eau courante, mais notre auteur n'est pas exclusif et ne fait pas de cette forme une condition nécessaire. « Si tu n'as pas d'eau vive baptise dans une autre eau ; et si tu n'en as pas de froide, dans de la chaude. »

Il prévoit même (et c'est la seconde prescription qui pourrait surprendre) le cas où l'on n'aurait ni eau froide ni eau chaude en quantité suffisante. Il suffit alors de trois aspersions sur la tête du néophyte. On voit qu'il ne faut pas ici penser au baptême que les malades recevaient au lit de cette manière. Cette coutume à leur sujet qui excita une polémique au troisième siècle paraît postérieure à Tertullien, car il n'en a rien dit dans son *Traité du baptême*. Ici c'est du manque d'eau qu'il est question et non de la santé du catéchumène. Un principe a été posé, mais l'exécution en est facilitée autant que possible par largeur d'esprit et peut-être aussi par un reste de l'ingénieuse adresse des docteurs juifs.

L'auteur ayant terminé par le jeûne préparatoire au baptême en prend occasion pour dire un mot des jeûnes en général (ch. VIII). « Que vos jeûnes ne soient pas avec ceux des hypocrites, des (Pharisiens) car ils jeûnent le second et le cinquième jour de la semaine (le lundi et le jeudi, jours où Moïse était

[1]) *Contestatio* I.
[2]) Ch. X.

Digitized by Google

monté au mont Sinaï et d'où il en était descendu) : mais vous, jeûnez le quatrième jour (le mercredi, jour où Judas promit de trahir le Seigneur) et la veille du sabbat (le vendredi, jour où le Seigneur fut crucifié). » Ce n'est pas la loi de Moïse qui est condamnée, mais une tradition juive. Néanmoins on ne s'attendait pas, étant donné le ton de la première partie, à voir le mot d'hypocrite employé ici comme dans les Synoptiques pour désigner les Pharisiens. La règlementation du jeûne chrétien n'étonne pas moins si tout notre opuscule est au plus tard de la fin du premier siècle. Sur ce second point on peut répondre que l'esprit de réglementation est très marqué précisément à la fin du premier siècle dans les *Pastorales* ;[1] j'avoue que je demeure embarrassé, à moins de recourir à la ressource peut-être trop commode d'une interpolation.

C'est encore par opposition à l'usage des hypocrites que notre auteur qui aime les transitions, mais se sert trop souvent de transitions de mot, introduit l'Oraison dominicale[2]. En réalité elle est ici à sa place, comme étant particulière aux chrétiens et parce qu'on la prononçait après le baptême. De même, elle sera suivie des prières relatives à l'eucharistie parce que le repas eucharistique suivait le baptême.

Il est prescrit de dire l'Oraison dominicale trois fois par jour. Prier trois fois par jour était une coutume juive que nous voyons pour la première fois dans le Livre de Daniel et qui fut conservée par la synagogue. Mais ici il n'est rien dit d'heures déterminées dont la coutume n'était pas encore générale à la fin du second siècle, au rapport de Clément d'Alexandrie. Le texte de l'Oraison dominicale est à peu près le même que dans

[1]) Vers 140 le Pasteur d'Hermas (Sim. V, 1) parle de *stations* : Tertullien (*De jejunio* 2, *de oratore* 19) désigne sous ce nom les jeûnes du mercredi et du vendredi ; il s'agit probablement de ces jeûnes dans le Pasteur et ils pouvaient très bien n'être pas nouveaux de son temps. Mais tout cela n'est pas réellement satisfaisant.

[2]) Il est question Matt. VI, 5, de la manière dont prient les hypocrites, mais à cause de leur affectation et non du texte de leurs prières. C'est aux redites des païens que l'Oraison dominicale y est opposée.

Digitized by Google

l'évangile selon Saint-Matthieu : il y joint la doxologie, mais incomplète [1].

Suivent (ch. IX et X) trois prières formant un groupe et comprises sous le nom commun d'action de grâces, d'eucharistie, qui les annonce. « Quant à l'eucharistie... » Il est rendu grâce premièrement au sujet de la coupe, secondement au sujet du pain rompu, enfin après qu'on s'est « rassasié » [2]. C'est donc d'un véritable repas qu'il s'agit.

C'était certainement la coutume juive et, d'après les Synoptiques, celle de Jésus, de rendre grâce à chaque repas pour les mets que fournissait la bonté de Dieu, avant de s'en nourrir. De même les chrétiens à chaque repas remerciaient Dieu de ses dons et cet acte de reconnaissance, cette eucharistie, équivalait pour eux aux sacrifices des païens auxquels ils l'opposaient (cf. Justin, ap. I, 13). Mais il s'agit ici d'un acte plus solennel que l'eucharistie journalière, d'un acte auquel non seulement on ne peut prendre part sans avoir reçu le baptême, mais au sujet duquel le Seigneur a dit : « Ne donnez pas les choses saintes aux chiens » (ch. IX). C'est la communauté chrétienne qui est à table le jour du Seigneur, elle célèbre ce qu'on appelle l'agape dans un temps où comme nous le verrons, l'agape se confondait entièrement avec la Sainte-Cène.

La *Didachè* donne d'abord une formule relative à la coupe. Or chez les Juifs, à la célébration de la Pâque, le père de famille commençait en faisant circuler la coupe après l'avoir bénie ; c'est aussi ce que fit Jésus lorsque il célébra pour la dernière fois la Pâque avec ses disciples et institua la Sainte-Cène. La formule de la *Didachè* est courte : « Nous te rendons grâce, notre Père, pour la vigne de David [4] ton enfant (ou ton

[1]) On sait que la *Doxologie* dans Matthieu n'est donnée que par le texte reçu. La *Didachè* la donne mais en supprimant *βασιλεία*.

[2]) *μετὰ τὸ ἐμπλησθῆναι.*

[3]) Cf, ch. XIV.

[4]) M. Bryennios fait remarquer que dans deux passages qu'il cite, Clément d'Alexandrie s'est servi de cette expression.

Digitized by Google

serviteur) que tu nous as fait connaître par Jésus ton enfant (ou ton serviteur)[1]. A toi la gloire au siècle des siècles ».

Suit la formule relative au pain : « Nous te rendons grâce, notre Père, pour la vie et la connaissance que tu nous as fait connaître par Jésus ton enfant (ou ton serviteur). A toi la gloire au siècle des siècles. » Jusqu'ici c'est à peu près la même prière que pour la coupe. Elle continue et la suite en est très belle. « De même que ce pain était disséminé sur les montagnes et qu'ayant été rassemblé il est devenu un, ainsi que ton Église soit rassemblée des extrémités de la terre dans ton royaume. Car c'est à toi qu'est la gloire et la puissance par Jésus-Christ dans tous les siècles. » Cette magnifique et touchante comparaison se retrouvera dans Cyprien (ép. 63, 13) mais avec quelque différence de sens, pour représenter l'union des fidèles dans le corps de Christ. Ici la pensée est encore telle qu'un Juif aurait pu prononcer la seconde partie de cette prière sans y rien changer, et peut être était-elle juive à l'origine. C'est bien là le souhait ardent que formaient les Juifs dispersés, souhait dont la réalisation future a été décrite avec éloquence par Philon lui-même (*De execr.* 8).

La dernière prière d'actions de grâces qui a lieu lorsque les convives se sont rassasiés est de beaucoup la plus longue. Elle renferme à peu près les mêmes éléments, mais avec une véritable effusion vers Dieu, l'auteur de la nourriture temporelle et de la nourriture spirituelle. La connaissance et la vie

1) τοῦ παιδός σου. Le mot παῖς qui signifie enfant et serviteur aussi bien dans les *Septante* que dans les auteurs profanes se trouve chez les Pères appliqué à Jésus comme au fils de Dieu, dans une quantité de passage dont on peut voir une liste dans l'édition des Pères apostoliques de Gebhardt, Harnack et Zahn, *ép. de Barnabas* VI, 1 note de la page 25 1878. Clément de Rome, chez lequel nous trouvons παῖς mais dans une prière liturgique qu'il nous a transmise appelle Jésusfils très nettement dans le corps de son épître. D'un autre côté Pierre, dans les *Actes*, s'adressant aux Juifs appelle indubitablement Jésus serviteur de Dieu et au ch. IV du même livre, dans la prière des disciples, David et Jésus sont appelés παῖς l'un et l'autre, mais Jésus avec le titre de saint. J'ai laissé dans ma traduction la question indécise ; je crois cependant le sens de fils préférable dans les prières de la *Didachè* à cause du rôle que la troisième réserve expressément à Jésus de communiquer aux chrétiens la nourriture spirituelle.

Digitized by Google

que nous avons vues, dans les deux prières précédentes, venant de Dieu par l'intermédiaire de Jésus, sont maintenant expressément représentées comme un aliment et comme un breuvage spirituels. Il n'est pas nécessaire pour s'expliquer ce fait d'avoir recours au quatrième évangile puisque Philon parle souvent de la sagesse et du Fils de Dieu comme du pain du ciel et du breuvage de l'âme [1] : il est même probable que longtemps avant lui la manne et l'eau du rocher avaient été pris dans un sens allégorique. Quant à la tendance à présenter surtout l'œuvre de Jésus comme ayant été de communiquer la connaissance, elle se manifeste d'une manière très remarquable, toujours sous la même influence alexandrine, dans l'épître de Clément de Rome (36 et 38). Cette troisième prière doit être citée tout entière :

« Nous te rendons grâce, Père saint, pour ton saint nom que tu as fait habiter dans nos cœurs, et pour la connaissance, la foi et l'immortalité que tu nous as fait connaître par Jésus ton enfant, à toi la gloire dans tous les siècles. Toi, maître tout puissant, tu as créé l'univers à cause de ton nom ; tu as donné la nourriture et le breuvage aux hommes pour qu'ils en jouissent afin qu'ils te rendent grâce : mais à nous tu as accordé le bienfait de la nourriture et du breuvage spirituels et la vie éternelle par ton enfant (ou ton serviteur) [1]. Avant tout nous te rendons grâce parce que tu es puissant : à toi la gloire dans tous les siècles. Souviens-toi, Seigneur de ton Église pour la délivrer de tout mal (ou de tout méchant) et la rendre parfaite dans ton amour, et rassemble-là des quatre vents, elle que tu as sanctifiée pour ton royaume que tu lui as préparé, car à toi sont la puissance et la gloire dans tous les siècles. Que la grâce arrive et que ce monde passe. Hosanna au fils de David. Si quelqu'un est saint qu'il vienne, s'il ne l'est pas qu'il se repente. Maranatha (c'est-à-dire le Seigneur vient). Amen. »

[1]) *De mutatione nominum* 44 ; Mangey I, p. 617 ; *legis alleg.* III, 58-61 Mang. I, p. 120-132 ; *Quis rerum divin. haeres* 39, Mang. I, p. 499-500 ; *De profugis* 25, Mang. I, 566; pour la manne et le pain.— *De posteritate Caini* 37, Mang. I, 250 ; *De profugis* 18, Mang. I, 520 ; *legis alleg.* II, 21. Mang. I 82 pour le breuvage.

Digitized by Google

M. Zahn pense que la Sainte-Cène n'est pas ici confondue avec l'agape, mais qu'elle vient aussitôt après, et qu'elle est annoncée par la fin de la troisième prière. D'après lui « si quelqu'un est saint qu'il approche » est une invitation à prendre part à la Sainte-Cène. « Le Seigneur vient » indique la solennité du moment. La manière dont il développe son opinion nous a un moment ébranlé : cependant, toute réflexion faite, il ne nous est pas possible de la partager. Sans doute son explication de ce qui concerne l'invitation aux saints, peut paraître au premier abord claire et satisfaisante et d'un autre côté confondre comme nous l'avons fait l'agape et la Sainte Cène semble contraire à la plus lointaine tradition, mais la manière dont M. Zahn explique maranatha (le Seigneur va venir) s'accorde-t-elle avec le contexte? Voyons la suite des idées. A la fin de la prière les chrétiens pleins d'enthousiasme se sont écriés : « Que ce monde passe! » Ils ont acclamé le futur retour du fils de David, l'inauguration du royaume, et c'est évidemment dans ce sens, qu'ils disent : « Le Seigneur vient ! » De même « si quelqu'un est saint qu'il vienne » me paraît signifier : qu'il vienne au-devant du Seigneur. S'il s'agissait de la Sainte-Cène, étant à table on n'aurait pas à s'approcher. Ceux qui ne sont pas membres de l'Église ont déjà été exclus de l'agape : il serait singulier d'inviter quelques-uns de ceux qui y ont pris part comme à une chose sainte (voir ch. IX), à s'abstenir de la Sainte-Cène. De plus pourquoi ces grâces rendues solennellement dans l'agape au sujet du vin et du pain en rappelant la connaissance manifestée par l'intermédiaire de Jésus, et ensuite un silence absolu sur les formules propres à la Sainte-Cène ? Enfin, si l'on remonte aux récits des Synoptiques on ne pourra pas ne pas y voir que l'institution de la Sainte-Cène a du moins commencé pendant le repas. Je crois donc devoir m'en tenir au sens qui se tire du texte de la *Didachè* examiné sans préoccupation étrangère, et considérer comme la Sainte-Cène elle-même, ce repas, dont elle nous donne la liturgie. La tradition

[1]) C'est ici qu'il me paraît difficile de traduire παῖς par serviteur.

Digitized by Google

représentée par la *Didachè* serait donc ici de l'antiquité la plus haute.

B. Rapports avec les chrétiens de toute sorte étrangers a la communauté. Les prophètes.

Par l'enseignement et le culte la communauté, d'ailleurs en possession d'un évangile, est constituée. Nous arrivons aux moyens de la maintenir. D'après la *Didachè*, des missionnaires et des inspirés de toute sorte parcouraient alors les églises, propageant leurs doctrines, donnant au nom de Dieu des directions générales ou des ordres particuliers. D'autres étrangers qui prétendaient seulement être reconnus comme des frères et jouir des avantages attachés à ce titre se présentaient aussi dans les églises pour y passer ou pour s'y établir. Ce tableau dans ses grandes lignes est de tous les temps.

Notre manuel courant au plus pressé commence, d'ailleurs conformément à son titre, par les docteurs (ch. XI). La science vient des maîtres et de l'étude. On l'acquiert par le travail et celui qui l'a acquise la possède. L'Eglise ne peut la lui conférer par l'élection, la consécration,ou de toute autre manière; tout ce qu'elle peut c'est de le rejeter ou de l'agréer. Agréé, devenu docteur des catéchumènes et des fidèles il tient pour ainsi dire en main la pensée chrétienne. La *Didachè* qui a tant insisté sur la connaissance communiquée par le fils de Dieu devait reconnaître à celui qui en avait en quelque sorte le privilège une haute importance : aussi ordonne-t-elle à deux reprises, si étrange que cela puisse nous paraître, de le recevoir et de l'honorer comme le Seigneur. Il sera entretenu aux frais de l'Église. D'autant plus nécessaire était-il de n'admettre celui qui se donnait pour docteur qu'à bon escient, surtout quand venant du dehors il pouvait par ses qualités oratoires, par l'é-

Digitized by Google

clat ou la nouveauté de ses développements, comme fit Apollos à Corinthe, charmer et entraîner les esprits. Il sera reconnu pour véritable si son enseignement est conforme à tout ce qui a été dit précédemment par la *Didachè*,[1] c'est-à-dire à l'enseignement de Jésus et des apôtres, d'après la tradition dont elle est l'organe. Tel est le critère qui rappelle l'esprit des *Pastorales*.

Après les docteurs, la classe à laquelle on passe, excite tout d'abord l'étonnement. En effet il ne s'agit rien moins que des apôtres. « Que tout apôtre qui vient vers vous soit reçu comme le Seigneur. Il restera un jour, deux au besoin. S'il reste trois jours, c'est un faux prophète. Qu'en vous quittant l'apôtre n'accepte rien que la quantité de nourriture suffisante pour atteindre l'endroit où il passera la nuit. S'il demande de l'argent c'est un faux prophète. »

Evidemment il ne s'agit pas des Douze et de Paul. D'un autre côté les Pères, sauf peut-être Hermas,[2] ne donnent jamais le titre d'apôtres qu'aux Douze et à Paul. Il faut remonter au Nouveau-Testament pour avoir une explication historique satisfaisante. Le nom d'apôtre y est donné plus d'une fois à ceux que par un mot analogue mais dérivé du latin, nous appelons aujourd'hui des missionnaires. Barnabas est ainsi désigné avec Paul par l'auteur des *Actes* (XIV, 4) : Silvain et Timothée avec Paul, par Paul lui-même, quoique d'une manière moins certaine (I Thess. II, 6) ; Andronicus et Junias, deux parents de Paul, par Paul encore qui leur donne le titre de « distingués parmi les apôtres » (Rom. XVI, 7). Ceux que Paul appelle avec ironie « apôtres au plus haut degré « (2 Cor. XI, 5 ; XII, 1) et sérieusement « faux apôtres » (ibid. XI, 13), c'est-à-dire les Judéo-chrétiens qui entravaient sa propre mission peuvent être envoyés par Jacques mais ne sont évidemment pas les Douze. Un peu plus tard l'auteur de l'*Apocalypse* s'élève contre ceux qui se prétendent apôtres et ne le sont pas (II, 2), et je crois

[1]) Rappelons qu'elle ne paraît pas nous être parvenue dans son intégrité.
[2]) Cf. In. III, 5 ; Sim. IX *passim* mais surtout 15.

Digitized by Google

qu'il est excessif de voir là une allusion à Saint-Paul lui-même. Il résulte de ces témoignages que dans les premiers temps ceux qui annonçaient l'Évangile prenaient sans scrupule le nom d'apôtres, c'est-à-dire d'envoyés, non dans le sens d'excellence qui finit par être le seul conservé, mais dans un sens secondaire.

Il était naturel que ces missionnaires prissent pour règle les instructions données par Jésus à ses disciples immédiats (Math. x 5-12 ; Luc IX 1-6, x 1-16) ; que, confiants en ses paroles, ils ne prissent avec eux ni argent, ni vêtements de rechange ; que pour annoncer dans le plus de lieux possible la prochaine réalisation du royaume ils ne fissent de séjour nulle part. Ainsi on s'explique que la *Didachè*, pour la règle à suivre à leur égard en appelle à son évangile que nous savons surtout analogue à ceux de Matthieu et de Luc. On voit en même temps à ses précautions et sa défiance que plus d'une fois des missionnaires indignes de leurs fonctions ou même des imposteurs osaient abuser du respect qu'inspirait leur titre dans les jeunes communautés pagano-chrétiennes, un peu comme ce moine grec auquel Rousseau dans sa jeunesse servit d'interprète et qui quêtait à son profit pour le rétablissement du Saint-Sépulcre. On reconnaîtra le vrai missionnaire à son refus de rien accepter sauf au départ un viatique en nature, textuellement du pain.

Des missionnaires on passe aux prophètes. Si le docteur possède la tradition et la connaissance du sens des Ecritures, s'il représente la science, le prophète a l'inspiration. Animé du Saint-Esprit qui souffle où il veut et quand il veut, il communique aux fidèles les volontés de Dieu et leur apprend ce qu'il faut faire dans telle ou telle circonstance. Dans les prières eucharistiques il n'est pas tenu d'observer la liturgie et peut rendre grâce en suivant librement les mouvements de son cœur.

L'élément prophétique ne pouvait manquer dans les premières Églises. On attachait une grande importance à la prédiction : « Aux derniers jours je répandrai mon esprit sur toute

Digitized by Google

chair; vos fils et vos filles prophétiseront ». On eût pensé, si les églises avaient manqué de prophètes, que Dieu était infidèle à sa promesse. Faut-il rappeler Agabus ou les filles de Philippe dans les Actes, et tout ce que Saint-Paul dans ses Épîtres dit au sujet des prophètes? Cet élément devait diminuer dans la proportion des progrès de la tradition et de la hiérarchie. Il eut cependant sa place jusqu'aux temps du Montanisme dont les extravagances le compromirent d'une manière irrémédiable. Vers le milieu du second siècle il est encore considéré dans l'Église de Rome comme une sorte d'institution au témoignage du Pasteur d'Hermas (Mand XI). Il en est de même dans la *Didachè*. Il sera question plus loin du rang et des fonctions des prophètes : pour le moment il s'agit de donner les marques auxquelles se reconnaît le vrai prophète. Cela est d'autant plus nécessaire que si l'on se trompe c'est l'esprit de Dieu qu'on rejette. La règle, d'un bon sens pratique, semble empruntée à une parole de Jésus dans le premier évangile (Matt. VII, 15, 16). C'est à leurs mœurs qu'on distingue le vrai et le faux prophète. Parler en esprit ne suffit pas ; il faut avoir les mœurs du Seigneur. Ceux qui enseignent la vérité mais n'y conforment pas leur vie, ceux qui en prophétisant demandent pour eux de la nourriture et de l'argent sont de faux prophètes. Tel est aussi à peu près le sentiment du Pasteur d'Hermas. On devait beaucoup abuser de l'empressement des fidèles à donner, puisque la *Didachè* leur conseille si souvent la prudence.

Quant aux simples chrétiens qui viennent du dehors, la règle est pleine de la même sagesse pratique et il suffit de la citer (ch. XII) : « Quiconque vient au nom du Seigneur doit être reçu. Puis, après l'avoir éprouvé vous le connaîtrez car vous aurez l'intelligence du bien et du mal. Si l'arrivant est de passage, aidez-le selon vos moyens. Il ne restera que deux ou trois jours, au besoin, mais s'il veut s'établir chez vous et qu'il ait un métier, qu'il travaille et mange. S'il n'a pas de métier, pourvoyez d'après votre intelligence à ce qu'un chrétien ne vive pas au milieu de vous dans l'oisiveté. S'il ne veut

Digitized by Google

pas faire ce que vous lui direz, c'est un trafiquant du nom de Christ : « gardez-vous de telles gens ». Ici encore je ne puis m'empêcher de dire que très-probablement la société juive mise en présence de cas pareils avait dû les résoudre et que sa pratique avait pu servir de modèle aux premières sociétés chrétiennes.

Nous arrivons à la situation des prophètes dans l'Église et en même temps au principal argument des critiques qui tiennent la *Didachè* pour une œuvre montaniste ou remaniée par les montanistes. Notre texte leur donne-t-il raison ?

Après avoir dit que le simple fidèle qui veut s'établir dans une communauté doit y vivre de son travail, il tire du même principe une conséquence à l'égard du prophète. Celui-ci doit être entretenu par les fidèles au milieu desquels il vient se fixer. Car l'ouvrier est digne de sa nourriture. C'est, on s'en souvient, une parole de Jésus. Saint-Paul nous apprend qu'elle était mise en pratique et qu'excepté lui ceux qui annonçaient l'évangile vivaient de l'évangile. Jusqu'à présent rien d'opposé à l'Église des premiers siècles et des siècles suivants, « mais, ajoute le texte, il faut leur donner toutes les prémices de la cuve et de l'aire, des bœufs et des brebis; car ce sont eux qui sont vos grands prêtres. »

Le mot est inattendu. Cependant étant donnée la tendance bien connue à trouver toute la nouvelle économie préfigurée dans l'ancienne, l'assimilation des prophètes chrétiens aux grands prêtres juifs n'a rien d'extraordinaire. Chez les Juifs on donnait les prémices aux prêtres ; chez les chrétiens cette coutume dut continuer en se transformant. A qui les offrir? A ceux qui travaillent pour la communauté, qui entre autres offices président au culte, c'est-à-dire (cf. ch. XIV) au sacrifice spirituel et qui sont ainsi en quelque sorte les prêtres de la nouvelle alliance. Les prophètes sont au nombre de ces nouveaux prêtres car ils ne se bornent pas à manifester la volonté de Dieu dans les occasions exceptionnelles, ni à l'enseigner ; ils rendent grâce dans le repas eucharistique. S'ils sont ici au premier rang tandis que les docteurs viennent en second lieu et que la troisième

Digitized by Google

place est aux évêques ou anciens et aux diacres que nous rencontrerons plus loin, c'est là à peu près l'ordre suivi par Saint Paul (1 Cor. XII, 28, s.; Rom, XII, 7 ss.) qui ne fait passer avant les prophètes que les apôtres en prenant ce mot dans le sens par excellence. Qui passerait en effet avant les prophètes? Remplis du Saint-Esprit ils sont dans la communauté l'organe de Dieu; par une conséquence logique, les juger se serait juger le Saint-Esprit, c'est-à-dire commettre le péché irrémissible.[1] Ils sont d'ailleurs d'autant plus précieux qu'ils n'y en a pas dans toutes les communautés,[2] car on peut former des docteurs mais non des prophètes. On n'a donc aucune peine à comprendre que dans le langage symbolique des chrétiens ils aient été comparés au grand-prêtre. Remarquons d'ailleurs qu'ils peuvent être plusieurs dans une seule communauté. Mais dira-t-on ils reçoivent de l'argent, comme les prophètes montanistes auxquels on reprochait de lever tribut sur la piété des fidèles. Comment n'en recevraient-ils pas, puisque leur entretien est à la charge de l'Église ? On devrait plutôt remarquer qu'il leur est sévèrement interdit d'en demander, et que comme pour les autres classes de chrétiens, les précautions sont prises contre les abus qu'ils pourraient être tentés de commettre. Pas plus ici qu'ailleurs le bon sens de la *Didachè*[3] n'est en accord avec l'exaltation montaniste. De plus il n'est rien dit des prophétesses, et nous ne voyons nulle part le moindre vestige de polémique contre l'Église catholique. Les Montanistes voulurent retenir les anciens usages en les exagérant par esprit de réaction: la *Didachè* décrit ces usages avec un détail qui nous était inconnu : de là entre elle et le Montanisme des coïncidences qui n'ont rien de surprenant, que j'ai cru complètement inutile d'énumérer au passage et qu'on aurait tort d'ériger en rapport de dépendance.

[1]) Ch. XI.
[2]) Ch. XIII.
[3]) Si bien mis en lumière par M. Ménégoz dans le journal luthérien *Le Témoignage*.

Digitized by Google

C. LE MAINTIEN DE LA PURETÉ ET DE L'UNION. CONCLUSION : L'AVÈNEMENT DU SEIGNEUR.

« Quand vous vous réunissez, le jour du Seigneur, pour rompre le pain et rendre grâce, confessez d'abord vos péchés afin que votre sacrifice soit pur. » (Ch. XIV). Le sacrifice des chrétiens est un sacrifice de louanges et d'actions de grâces.[1] Philon avant eux aimait à dire que la vie du sage doit être un perpétuel sacrifice d'actions de grâces:[2] mais pour que le concert des cœurs soit réel, pour que l'assemblée puisse offrir à Dieu sa reconnaissance et sa joie il faut qu'elle soit sans souillure. Un péché caché souille l'offrande commune. Il faut donc commencer par confesser ses péchés devant Dieu, dans l'assemblée (voir ch. IV) car alors il les pardonne et les efface, et le sacrifice peut avoir lieu. Nous sommes ici en présence d'une des plus belles coutumes des Israélites. Non seulement l'Israélite avant d'offrir son sacrifice pour le péché confessait son péché (Lév. V. 1 ss. Cf. Nombres V, 5-8) mais c'est l'assemblée tout entière dans des circonstances solennelles qui faisait cette confession (Neh. IX, 1-30 ; Lév. XXVI, 40). Lorsque un péché qui avait été tenu caché a été confessé, l'Éternel rend le calme à celui qui l'avait commis (Ps. XXXIII, 5). Quant à la solidarité entre les membres du peuple de Dieu elle est telle que celui qui prie seul confesse avec son péché celui de son peuple (Dan. IX, 20). La *Didachè* emploie la fin du chapitre à montrer l'importance de cette solidarité. « Que personne étant en contestation avec son ami ne se réunisse à vous jusqu'à ce qu'il se soient réconciliés, afin que votre sacrifice ne soit point souillé. Car voici ce que le Seigneur a dit : En tout lieu et en

[1]) Cf. Justin, Ap. I. 10, 13 ; Heb., XIII, 15, 16.
[2]) Passim. Je cite, p. 184-5, 194, 202, 261, 273, 348-9, 354, 366-8, 375-6, 401, 668 rien que dans le tome I de Mangey.

Digitized by Google

tout temps qu'on m'offre un sacrifice pur. Car je suis un grand roi, dit le Seigneur, et mon nom est en admiration aux Gentils (Malach. I, 11, 14). »

C'est en conséquence de ce qui précède qu'elle s'occupe des évêques et des diacres (ch. XV).

« Choisissez-vous *donc* des évêques et des diacres dignes du Seigneur, hommes doux et désintéressés, véridiques et éprouvés. Car ils font aussi pour vous le service des prophètes et des docteurs. Ne les méprisez donc pas: car ils sont chez vous les personnages en honneur avec les prophètes et les docteurs. »

Les évêques et les diacres ont évidemment pour fonction principale de veiller au maintien de l'ordre et à la bonne administration des affaires. Il n'est pas besoin de prouver que les évêques ou surveillants sont ici plusieurs dans la même communauté et identiques aux anciens. Chez les Juifs « le collège des anciens veillait à l'ordre et à la discipline dans la synagogue et blâmait ou excommuniait les coupables (Jean IX, 22, XII, 42, XVI, 2): il administrait aussi les finances de la communauté (Epiph. Hær. XXX 3)[1] ». Chez les chrétiens ces soins se partagent entre les évêques ou anciens et les diacres. Chez les Juifs les docteurs et en général ceux qui exercent sur la foule l'empire de la parole ne se confondent pas avec les anciens : chez les chrétiens il en est de même, mais les anciens et les diacres doivent pouvoir remplir au besoin l'office des docteurs et des prophètes (cf. 1 Tim. V, 17, III, 2, pour les anciens) et alors ces hommes d'ordre et de discipline acquièrent une part de la considération qui s'attache à la science du docteur et à l'inspiration du prophète. Mais en général le peu d'éclat de leur rôle les laisse au second rang, et la *Didachè* se croit obligée de recommander qu'on ne les méprise pas. Elle nous fait ainsi mieux comprendre ce qui se passa vers la fin du premier siècle dans l'église de Corinthe quand les partisans des docteurs et des prophètes s'insurgèrent contre le conseil

[1]) *Encyclopédie des sciences religieuses*, article *Synagogue*.

Digitized by Google

des anciens. C'est déjà la lutte entre l'esprit d'initiative et l'esprit d'ordre ; les anciens finiront par triompher en absorbant d'ailleurs les docteurs et les prédicateurs dans leur sein.

La communauté concourt avec les évêques et les diacres à l'œuvre du maintien de la discipline. « Reprenez-vous les uns les autres, dans un esprit non de colère mais de paix, comme il est dit dans l'Évangile ; et toutes les fois que quelqu'un pèche contre un autre, que nul d'entre vous ne lui parle ni ne l'écoute jusqu'à ce qu'il se repente ». Voilà une véritable excommunication, analogue à celle de la synagogue.

Les prescriptions sont achevées : elles ont été résumées dans la recommandation générale de tout faire conformément à l'évangile du Seigneur. Qu'on ne les néglige pas ; qu'on veille au contraire pour être trouvé prêt : car on ignore l'heure à laquelle le Seigneur viendra et comme elle aura été précédée d'épreuves très dangereuses pour la foi chrétienne, si on n'a pas avant ce moment atteint la perfection il sera très difficile, dans le déchaînement des persécutions et la multiplication de l'iniquité, de persévérer jusqu'à la fin et d'être sauvé. Ici on reconnaît d'une manière indubitable le fond du grand passage de saint Matthieu sur les derniers temps, mais avec plus de simplicité et d'ordre et cette fois encore avec des différences notables. Il suffira de signaler comme une des plus grandes l'apparition du séducteur du monde, qui passera pour fils de Dieu et aux mains duquel la terre sera quelque temps livrée. Cette figure de l'Antechrist se retrouve dans la seconde épître aux Thessaloniciens, dans l'Apocalypse, et auparavant dans les livres Sibyllins : le premier évangile parle plus vaguement de faux Christ et de faux prophètes en nombre indéterminé. Enfin paraîtront les véritables signes de la venue du Seigneur, au nombre de trois, *déploiement dans le ciel*, son de la trompette, résurrection des saints ; « alors le monde verra le Seigneur sur les nuées du ciel ». Ainsi finit la *Didachè* dont les différentes parties se sont succédées dans un ordre parfait.

Digitized by Google

En résumé ce singulier petit livre semble avoir été rédigé d'après deux sources principales, d'abord les paroles de Jésus tirées d'un évangile plusieurs fois cité et qui rappelle les *Logia* dans saint Matthieu ; ensuite des prescriptions dont l'origine n'est pas indiquée dans le corps de l'ouvrage mais que l'auteur, d'après le titre, attribuerait aux apôtres. Dans ces prescriptions qui sanctionnent un certain nombre de coutumes juives j'ai cru pouvoir distinguer les traces d'un enseignement destiné aux prosélytes juifs avant d'être utilisé pour les catéchumènes chrétiens. La rédaction de la *Didachè* paraît une à cause de la netteté du plan : peut être le passage sur les jeûnes a-t-il été interpolé. Peut-être aussi la partie relative à l'enseignement de la doctrine ne nous est-elle pas arrivée en entier.

En toute hypothèse la théologie de notre opuscule, autant que nous pouvons en juger par les prières eucharistiques, est très simple. Il n'a rien de polémique ni de sectaire. Il m'a du moins été impossible d'y voir des intentions anti-gnostiques et anti-montanistes avec M. Bryennios, ou montanistes avec MM. Hilgenfeld et Bonet-Maury.

Quant au temps où la *Didachè* a pu être rédigée, l'imitation évidente de la première partie par l'épître de Barnabas, oblige à remonter pour cette partie jusqu'aux dernières années du premier siècle [1], à moins de supposer, ce qui à la rigueur est possible, que les passages de Barnabas aient été directement empruntés au manuel judéo-hellénique dont je soupçonne l'existence. Quoi qu'il en soit la physionomie de l'ensemble de l'ouvrage qui fait penser aux Pastorales invite à en concevoir la rédaction aux environs de la fin du premier siècle. Ce qui est relatif aux évêques et aux diacres, ainsi qu'aux prophètes et à la Sainte-Cène nous engagerait même à remonter plus haut s'il ne fallait pas distinguer entre le rédac-

[1]) On trouve encore au dernier chapitre de la *Didachè* un passage que Barnabas lui a aussi emprunté à moins qu'elle ne l'ait tiré de Barnabas. Si l'on fait abstraction de la première partie de la *Didachè* il est dificile de dire lequel des deux dans le second cas a été l'imitateur.

Digitized by Google

teur et les monuments écrits ou traditionnels dont il fait usage. A-t-il réellement reproduit des prescriptions dues aux apôtres? Si l'on considère que les apôtres ont en effet fondé des églises, et que saint Paul lui-même, qui connaissait avant sa conversion la valeur du mot de tradition, recommande avec force dans les grandes épîtres, en employant ce mot, qu'on garde avec soin ce qu'il a reçu et ce qu'il transmet, il n'est pas déraisonnable de croire que le rédacteur, s'il vivait en effet à la fin du premier siècle, nous ait conservé quelques parties d'une organisation due soit aux apôtres soit à leurs disciples immédiats. Cela est d'autant plus probable que rien n'autorise, malgré la défiance où nous met d'abord le grand nombre des pseudopigraphes, à douter de sa bonne foi.

Pour le lieu d'origine de la *Didachè* j'ai dit ce qui me faisait pencher en faveur de Rome.

Ses destinées furent d'abord brillantes. Mise à contribution par l'épître de Barnabas, puis par le Pasteur, puis citée par Clément d'Alexandrie [1], elle fit partie du corps des Ecritures dans un certain nombre d'églises, notamment en Egypte, car c'est elle certainement qu'Eusèbe, Athanase et Nicéphore désignent sous le nom d'*Enseignement des apôtres*. Mais à mesure que la théologie et la hiérarchie se compliquèrent elle dut paraître singulière et même étrange : qui sait si les lacunes relatives à la doctrine ne sont pas des retranchements opérés pour diminuer cette étrangeté? Au commencement du troisième siècle les grands écrivains la dédaignent ou l'ignorent. Protégée par le respect de son passé, on la trouve au quatrième siècle servant en quelques endroits, quoique définitivement sortie du canon, à l'instruction des catéchumènes, sans doute uniquement dans sa première partie. Un débris de

[1] Pour la fin de l'épître de Barnabas et les citations de Clément d'Alexandrie dont je n'ai donné que celle qui est incontestable, il est nécessaire de rappeler que le fond de la première partie utilisé par le rédacteur de la *Didachè* a pu fournir les citations antérieurement à la rédaction de la *Didachè* elle-même.

Digitized by Google

traduction latine conservé dans un traité d'époque incertaine[1], nous montre, malgré le silence des Pères latins, qu'elle n'était pas inconnue en Occident. A un certain moment, perdant son individualité, elle devient pour ainsi dire le levain de la littérature des *Constitutions apostoliques*. Noyée dans les imitations, dans les adaptations aux besoins des siècles postérieurs elle est peu à peu oubliée. Après Nicéphore au IXe siècle, le dernier qui l'ait eue sous les yeux, à notre connaissance, est le scribe Léon qui la transcrivit au XIe siècle dans le manuscrit d'où elle a été tirée de nos jours par M. Bryennios[2].

[1]) *De aleatoribus* 4. *Et in doctrinis apostolorum :* Si quis frater delinquit in ecclesia et non paret legi, hic nec colligatur donec pœnitentiam agat, et non recipiatur ne inquinetur et impediatur oratio vestra. Dans le *Cypriani opera* de Hartel, pars. III, p. 96. Pour la *Didachè*, cf. ch. XIV et ch. XV.

[2]) Cette étude était terminée lorsque j'ai reçu le savant travail de M. le professeur Bonet-Maury, intitulé sous la forme définitive qu'il lui a donnée : *La doctrine des douze apôtres. Essai de traduction avec un commentaire critique et historique* : Paris, Fischbacher 1884. Je n'y ai rien trouvé qui m'obligeât à modifier mes conclusions. — Voir aussi *Bulletin critique* n° 19 un court et bon article de M. l'abbé Duchesne.

L. MASSEBIEAU.

Digitized by Google

ETUDES D'HISTOIRE RELIGIEUSE CONTEMPORAINE

LA NOUVELLE THÉOSOPHIE

DEUXIÈME ARTICLE[1]

V

Dans une des conférences qu'il a données à Paris, aux mois de mai et juin derniers, le chéla de Kout-Houmi, son porte-voix autorisé, M. Mohini, nous disait : « Toutes les religions s'effrondrent sous « le poids écrasant des données de la science ; aucune ne résistera à « cette pression. La société théosophique espère, elle, asseoir la re- « ligion sur une base scientifique ; elle espère démontrer que reli- « gion et science sont choses identiques. » M. Goblet d'Alviella, dans son remarquable livre de l'*Évolution religieuse comtemporaine,* avait eu des paroles qui, à première vue, ne paraissent pas différer de celles-là : « L'expérience du passé nous enseigne, dit-il, qu'après « une période plus ou moins longue d'oscillations et de tâtonne- « ments, le sentiment religieux finit toujours par se débarrasser de « ses formes décrépites, pour se reporter sur une explication de l'u- « nivers plus conforme aux données de la science et aux aspirations « de la société contemporaine. » On pourrait croire que M. Mohini n'a fait que reproduire la pensée de l'éminent auteur belge ; pourtant il y a entre eux une différence. M. Goblet d'Alviella estime que, si la philosophie, travaillant sur les matériaux fournis par l'observation, est légitimement autorisée à en déduire une conception relativement adéquate de l'univers, dont le sentiment religieux s'empare pour l'idéaliser, cette conception n'en est pas moins, avec le temps, dépassée par le progrès des connaissances. En d'autres termes, n'admettant

[1]) La première partie a paru dans la *Revue* de septembre-octobre 1884, p. 43 à 71.

Digitized by Google

pas la fixité absolue d'aucune synthèse scientifique, il n'admet pas davantage celle d'aucune philosophie, ni, par conséquent, d'aucune religion. Il doit croire aussi que, l'objet de la connaissance étant inépuisable, un problème qu'on résout en fait naître de nouveaux à résoudre, et que, partant, toute synthèse, pour si exacte qu'on la suppose, ne saurait être tenue pour définitive ni aucune théorie pour indéfectible. Or, ce n'est pas tout-à-fait ainsi que la nouvelle Théosophie l'entend. Elle prétend bien baser la religion sur la science, mais une science faite et réglée une fois pour toutes, qui n'a de commun avec la nôtre que ce qui ne contrarie point son *a priori* à elle.

Pour nous, Occidentaux, la science véritable, celle qui implique assimilation de l'objet par le sujet, a pour base ce principe, si nettement formulé à la française par Fontenelle : « Avant d'expliquer les « faits, il est nécessaire de les constater ; on évite ainsi le ridicule « d'avoir trouvé la cause de ce qui n'est point. » Ceci s'adresse aux théoriciens de tous systèmes, qu'il s'agisse de naïfs croyants ou de savants de profession. Partant de ce principe, nous nous croyons en droit d'exiger de toute affirmation, descendît-elle des hauteurs de l'empyrée, qu'elle se démontre, si elle tient à ce que l'esprit auquel elle s'adresse puisse se l'assimiler comme objet scientifique : *affirmanti incumbit probatio*. Ceux qui affirment sans cette condition, indispensable à nos yeux, ont beau nous dire que leur science est le résultat de centaines et de milliers de siècles d'observation et d'expérience; qu'elle est le fonds originel, pur et limpide, de toutes les synthèses philosophiques et religieuses venues depuis ; qu'en elle se résume tout ce qui a été su et tout ce qui peut l'être encore, la chose serait-elle vraie, que, si l'exposition qu'ils en font ne l'établit point, je n'en serai pas, pour le croire, plus savant que si je ne le croyais pas. En d'autres termes, induction et déduction, l'une s'élevant du particulier au général, l'autre, qui y est subordonnée, descendant du général au particulier, telles sont nos méthodes scientifiques. L'Orient en a une troisième, à laquelle il ne donne pas seulement la préférence, mais subordonne les deux autres, tout en les admettant en principe. C'est cette dernière qu'a adoptée et que suit la Théosophie. On l'appelle l'intuition : « L'occultiste, sans faire fi de la mé- « thode inductive, dit le *Théosophist* d'août 1884, préfère s'unir avec « le centre de l'univers, et de là plonger le regard dans le tout in- « fini ; il essaie de mettre tout son être en harmonie avec l'esprit « universel, pour entrer mentalement au cœur même des choses, et

Digitized by Google

« par là en acquérir la vraie connaissance. Pour arriver là, il faut « d'immenses efforts, une persévérance constante, et le savant ordi- « naire, trouvant plus commode de recourir à ses instruments physi- « ques que de perfectionner son moral et de discipliner ses facultés « spirituelles, ne peut obtenir qu'une connaissance imparfaite ou « une connaissance de quelques détails. Se mettre en harmonie avec « l'Esprit divin, ce n'est pas simplement penser à « Dieu » et au « « Ciel », ou pratiquer une certaine forme de culte, mais établir une « identification continue de vibration moléculaire entre la partie spi- « rituelle de l'homme et l'esprit universel ; c'est, en un mot, vivre « constamment en sa haute conscience, qui est la vraie contempla- « tion. » Pour comprendre à peu près cela, on doit savoir que la nouvelle Théosophie admet trois états de conscience : la *conscience animale*, qui n'est, dans l'homme, que l'instinct de la brute ; la *conscience normale* ou raison, qui tient le milieu entre l'instinct et l'intuition ; et la *conscience spirituelle*, dont l'expression la plus élevée est l'extase, qu'il ne faut confondre ni avec la possession ni avec l'état cataleptique : « Dans cette situation extatique, la conscience de « l'homme s'unit plus ou moins à l'âme universelle ; elle acquiert des « choses une connaissance que, dans les conditions normales, elle « est incapable de comprendre. »,

Cette méthode, qualifiée de scientifique, ne diffère pas ou, du moins, ne diffère que dans les mots de la contemplation telle que la définissent les Mystiques chrétiens. Saint-Augustin, au livre XII contre Faustus, dit de la contemplation que c'est « une sainte ivresse « qui retire l'âme de la fluidité des choses temporelles et qui a pour « principe l'intuition de l'éternelle lumière de la Sagesse. » Pour tous les autres mystiques venus depuis, c'est la « vie unitive en Dieu, du « sein de laquelle l'esprit, élevé à l'intuition faciale, perçoit l'éter- « nelle vérité par un pur regard, avec certitude et clarté, sans la « multiplicité des raisonnements[1]. » Le *Theosophist* dit que par contemplation « il n'entend pas un état passif de l'esprit, mais l'étude d'une idée : « Contempler, ajoute-t-il, loin de signifier une pas- « sivité de l'âme, est, au contraire, l'état le plus élevé de l'activité ; « c'est l'entrée de l'esprit dans les hautes régions de la pensée. » C'est par la contemplation ainsi pratiquée qu'on arrive au repos parfait du Nirvana. Et bien ! la Mystique chrétienne ne l'entend pas

[1]) Cardinal Bona, *Via compendii ad Deum*, C. 9, n. 4.

Digitized by Google

autrement : « Comme dans la méditation, dit M. l'abbé Ribet, « l'homme mêle ses efforts à la grâce divine, et que cet exercice « des forces naturelles se prolonge dans l'acte même de la contem- « plation, qui en est le fruit et le couronnement, cette contemplation « est qualifiée de naturelle et d'active, moins cependant pour affir- « mer le résultat de la nature et de l'activité humaines que pour dis- « tinguer cette contemplation inférieure de l'attraction divine qui « prévient tous les efforts humains et réduit l'âme à une passivité « bienheureuse [1]. »

Là, néamoins, s'arrête l'analogie de principe. Tandis, en effet, que la Mystique chrétienne, qui pose Dieu en dehors de la nature, croit que l'esprit peut s'élever à la vue de Dieu face à face, en dehors de cette même nature, la Théosophie, pour laquelle il n'y a de Divin que le Divin naturel, estime qu'on ne peut en acquérir la connaissance que par l'étude de ses manifestations : « L'occultiste, dit-elle, « ne croit pas qu'il existe rien qui ne soit Dieu ; il croit que Dieu est « tout ce qui existe, quoique nous ne puissions voir l'essence de « Dieu, que nous ne percevons que dans ses manifestations ; car, les « choses que nous percevons par les sens physiques ne sont pas les « choses elles-mêmes, mais seulement leurs attributs. L'occultiste nie, « par conséquent, que la matière dans aucune de ses formes puisse « avoir une existence réelle quelconque, et il dit que le monde des « formes n'est que le résultat mobile et toujours changeant de l'i- « déologie cosmique, ou le symbolisme sous lequel les idées divines « sont présentées à notre esprit. » De là elle tire cette conséquence : que rien n'existe que Dieu et que toutes choses sont le résultat de l'action de l'Esprit divin, qui les déroule de lui-même et leur donne forme par la puissance de sa volonté et suivant certaines lois immuables appelées les lois de la nature : « S'il en est ainsi, ajoute-t-elle, « cette volonté est toute-puissante, et quiconque agit en harmonie avec « elle participe de son pouvoir, pouvoir dont l'exercice, dans l'individu, « dépend de la connaissance des lois de la nature. Mais l'homme, « comme la nature elle-même, n'est que l'expression d'une idée di- « vine ; sa conscience est le résultat dernier de l'idéologie cosmi- « que, et l'homme est, par conséquent, lui-même Divin. La connais- « sance de l'univers et de ses lois dépend d'une connaissance par- « faite de l'homme, non pas seulement de l'homme en sa condition

[1]) La *Myst. div.*, t. I, p. 60.

Digitized by Google

« ordinaire, mais de l'homme parfait en son dernier état. Or, per-
« sonne ne peut obtenir cette parfaite connaissance sans être lui-
« même parfait ; et cet état de perfection ne peut être obtenu en
» une seule vie sur la terre ; ce sera, dans le cours de l'évolution,
« la condition normale de ceux-là seulement qui seront sortis victo-
« torieux du combat entre l'esprit et la matière [1]. »

Telle est la méthode. Peut-on la qualifier de scientifique ? Assurément non, du moins comme criterium possible à la portée de ce qu'on peut appeler le sens rationnel. La théosophie, du reste, semble le reconnaître elle-même, puisqu'elle réserve la pratique fructueuse de ce genre d'intuition pour un état de l'esprit fort au-dessus de la conscience normale, auquel nous sommes loin, en Occident, d'avoir encore atteint. A moins, par conséquent, d'admettre son enseignement sur parole, en attendant que notre esprit se soit élevé au degré de contemplation active voulue pour le comprendre, nous sommes donc forcés de nous en tenir aux modestes résultats de l'induction et de la déduction. Nous croyons très-sincèrement que l'intuition n'est pas toujours menteuse ; que beaucoup de choses peuvent être vues intérieurement sans avoir été raisonnées ; mais, jusqu'à plus ample développement de nos facultés, nous croyons aussi que les faits d'observation et d'expérience, sur lesquels nous sommes bien obligés de baser nos conclusions, sont tout-à-fait insuffisants pour donner à la *clairvoyance active* ou *illumination divine*, ainsi que les théosophes appellent l'intuition, le caractère et la valeur d'un criterium de certitude.

La méthode connue, voyons maintenant à quels résultats elle a abouti.

VI

La théosophie nouvelle enseigne qu'une masse de connaissances touchant l'origine de la création, celle de l'homme et ses destinées dernières, comme aussi la nature des autres mondes et les états successifs de l'éternelle existence de toutes choses, ont été conservées par « des gardiens qui les regardent comme constituant la vérité

[1]) Le *Théosophist* d'août 1884.

Digitized by Google

absolue[1]». Ils prétendent que ces sublimes connaissances sont « la mine inépuisable d'où toutes les religions et toutes les philosophies ont tiré ce qu'elles possèdent de vérité[2]». Bien que devenues plus spécialement le domaine du bouddhisme ésotérique thibétain, elles avaient leur formule faite avant le passage de Gautama-Bouddha sur la terre. La philosophie brahmanique, antérieure à la division des castes, bien des siècles avant le Çakya Mouni, se les était assimilées : « Les contours extérieurs de la science occulte, dit M. Sinnett, étaient bien effacés ; mais le fond en était déjà en la possession d'un petit nombre d'hommes d'élite quand Bouddha vint l'élaborer. » Ce fond, le bouddhisme orthodoxe esotérique, tant au Thibet qu'à Ceylan, l'a un peu dénaturé ; mais le secret en a été pieusement entretenu « comme un précieux héritage appartenant exclusivement à des membres régulièrement initiés d'associations organisées mystérieusement. » Ces initiés, auxquels il est fait souvent allusion dans la littérature bouddhique, y sont appelés Arhats. Dans l'Inde, où ils ne font pas profession de bouddhisme proprement dit, ils sont plus particulièrement connus sous le nom de Mahatmas : c'est celui que les théosophes leur donnent de préférence. Ici, on les considère comme les successeurs des Rischis védiques. Il ne faudrait pas les confondre avec les *yoghis*, non plus qu'avec les *fakirs*, qu'on rencontre épars dans l'Inde un peu partout, notamment sur les bords rocheux de la Nerbada, où ils vivent isolément, sans être soumis à d'autre règle qu'à celle qu'ils se sont faite eux-mêmes. Les mahatmas brahmaniques de l'Hindoustan, identiques aux Arhats bouddiques du Thibet, sont unis entre eux par un lien mystique. Quoique dispersés, vivant chacun à part, ils n'en forment pas moins une vraie communauté de frères, soumis aux mêmes lois, ayant les mêmes pensées, la même discipline morale. C'est, néanmoins, du Thibet, ainsi que nous l'avons déjà dit, que rayonne, comme de son foyer central, l'inspiration dont ils sont uniformément pénétrés ; c'est là que sont les maîtres de l'adeptat, les suprêmes gourous, dispensateurs des grâces de la science occulte ; c'est leur enseignement qui les forme, leur haute faveur, déterminée, il est vrai, par la dignité de l'adepte, qui les sacre ce qu'ils sont : « Il y a, de par le monde, dit M. Sinnett[3],

[1]) *Esot. Budd.* Préface.
[2]) Id.
[3]) *Esot. Budd.*, p. 9.

Digitized by Google

des occultistes de différents degrés d'éminence, et même des fraternités occultes, qui ont beaucoup de choses en commun avec la fraternité dirigeante établie au Thibet ; mais toutes mes recherches m'ont convaincu que la fraternité thibétaine est incomparablement la plus élevée de ces associations et qu'elle est tenue pour telle par les autres. » Nous avons vu que de ces hauteurs était descendue l'inspiration qui a fait naître la nouvelle théosophie.

On ne connaît pas l'organisation des adeptes de l'Himalaya ; rien n'a encore été révélé par eux à cet égard ; tout ce qu'on sait et qu'on peut dire, c'est que, d'après nos auteurs, ils sont bien effectivement organisés, formant une hiérarchie, à la tête de laquelle est un chef suprême. Personnellement, ce chef n'est pas infaillible, pas plus que ne l'est le pape en tant que particulier ; mais ses ordres de chef doivent avoir le caractère de l infaillibilité, car il est obéi des mahatmas, comme ceux-ci le sont des chélas, leurs disciples, de la même manière que le pape, parlant *ex cathedra*, l'est de toute l'Eglise catholique.

J'ai dit ce qu'était un mahatma ; c'est, d'après ce qu'on a pu en conclure, l'homme élevé au plus haut degré de puissance auquel l'évolution de la vie puisse atteindre sur cette terre. Mais on n'arrive à ce degré d'élévation qu'à la suite d'épreuves de la plus sévère austérité. Il faut, d'abord, avoir été aspirant ou novice, puis chéla ou disciple reconnu. Nous ignorons, naturellement, le système de propédeutique suivi dans le Thibet ; mais M. Mohini nous a fait connaître celui des frères de l'Inde, qui n'en doit pas différer.

Il y a, d'après le chéla de Kout-Houmi, deux classes de candidats à la science suprême occulte : 1° ceux qui s'adonnent entièrement à cette étude et n'ont pas d'autre occupation ; 2° ceux qui, sans s'y être voués exclusivement et vivant dans le monde, étudient, néanmoins, la doctrine, ont la foi et s'exercent à y conformer leur conduite. Si l'organisation de la fraternité était claustrale, ces derniers en représenteraient le tiers-ordre.

Pour devenir chéla, six conditions sont nécessaires :

1° Il faut avoir appris à commander à ses sens, en être le maître, dominer, en un mot, sa nature extérieure, ainsi que s'exprime notre autorité.

2° Il faut, au même degré, avoir appris à dominer sa nature intérieure. « On a si bien vaincu les tentations de la chair, dit M. Mohini, qu'on n'en ressent plus les atteintes ».

Digitized by Google

3° Renoncement à tout, indifférence complète à l'égard de la possession, abandon de tout désir de se faire justice à soi-même.

4° Quand on est arrivé à s'abstenir du mal en en éloignant la pensée, il faut pouvoir y penser sans en éprouver aucun trouble. Au 2e degré, on fuit la tentation ; au 4e, elle ne peut plus exister pour nous.

5° Foi pleine et entière dans celui qui est chargé de nous instruire et confiance en nous-mêmes. Pourquoi cette foi ? Les connaissances ordinaires nous viennent par les sens ; celles-là, l'observation et l'analyse peuvent nous mettre à même de nous les assimiler. Mais il en est d'autres qui ne peuvent être appréhendées que par l'exercice de plus hautes facultés. La première condition requise pour atteindre aux vérités supérieures, c'est de savoir qu'il y a des hommes qui sont arrivés à les connaître. Or, sans une confiance absolue en ces hommes, sans la foi dans le maître, il n'y a pas de début possible aux études occultistes. Néanmoins, comme il paraît s'agir ici d'une foi logique, — λογικὴ λατρεία[1], — le chéla pourra plus tard se rendre compte par lui-même de tout ce que le maître lui aura dit.

6° Désir intense de la libération spirituelle, impatience d'y arriver, aspiration ardente vers l'infini.

Lorsque, après avoir passé par tous ces degrés de l'ascèse, l'aspirant a si bien tué le vieil homme en lui, qu'il n'en reste plus rien, il est accepté comme disciple ; il est chéla.

Quant à la manière dont se pratique l'étude, elle consiste à écouter, puis méditer, et enfin à s'assimiler la doctrine dans la mesure de sa capacité propre. C'est après cette assimilation, que les vérités deviennent partie constituante de notre être. Alors se vérifie, relativement aux choses occultes, ce grand principe scientifique de la philosophie néo-platonicienne : « Le connaissant est semblable à ce qui est connu[2]. » Or, ce qui est ici connu paraissant être, au dire des théosophes, des choses auxquelles notre science n'a pas encore atteint et n'atteindra jamais, avec les méthodes qui lui sont particulières, si la capacité du chéla peut se hausser jusqu'à les comprendre pleinement, il devient arhat ou mahatma, à son tour.

[1]) S. Paul, *Ep. aux Romains*, XII, 1.

[2]) Plotin, Ennéade I, l. VIII, 1, et Enn. II, l. IV, 10. Cf. Porphyre, Ἀφορμαὶ πρὸς τὰ νοητά, Enn. III, l. 8, 14.

Digitized by Google

La prière ne figure point, comme on le voit, au nombre des exercices de l'ascèse thésophique. La remarque en ayant été faite par un des auditeurs, dans la même conférence où fut développée la thèse qui précède, le chéla Mohini y répondit, sans la plus légère hésitation, à peu près de la manière suivante :

Les lois de la nature ayant un caractère d'absolue inflexibilité, la prière, qui n'y peut rien changer, est radicalement inefficace; elle est sans effet comme sans objet réel, par conséquent inutile et vaine. Elle est, de plus, dangereuse, en tant que prière proprement dite. Lorsque nous prions, il se fait comme un vide dans notre esprit; la volonté s'endort, et, affaiblis par ce relâchement de l'innervation morale, nous subissons plus facilement les suggestions malignes. Le calme obtenu par la prière est un calme trompeur. Il nous entretient dans une fausse sécurité, nous énerve pour la lutte, paralyse la volonté dont nous avons besoin pour les combats de la vie. La prière est un soporifique de la conscience. On a remarqué que les grands mouvements de la piété publique, — comme les *revivals* anglais, — étaient généralement suivis d'une recrudescence de crimes et d'immoralité[1]. Gœthe en avait le sentiment: c'est le moment de la prière, comme le plus propice, que choisit Méphistophélès pour tenter Marguerite. Nous n'avons, du reste, rien à attendre que de nous-mêmes et de nos efforts. Si prier n'est pas vouloir, la prière doit être proscrite. Or, vouloir n'est pas conséquence de prier; ce n'est conséquence que de méditer et connaître. Il n'y a de prière efficace que la méditation.

Après une exposition aussi nette, aussi catégorique, il eût été fort oiseux de demander au chéla ce qu'il pensait de la grâce : la pensée n'en vint à personne. Habituelle ou actuelle, la grâce, en effet, est une idée qu'implique la prière. La Théosophie n'admettant pas d'autre force que celle de la nature, où réside tout le Divin, dont elle est l'expansion; d'autre part, la force divine étant en chacune des divisions du Cosmos, en nous, par conséquent, dans des conditions de virtualité auxquelles le vouloir n'a qu'à répondre pour opérer efficacement, il n'y a rien hors de nous que nous ayons à solliciter.

[1]) Mme de Stael, dans son roman de *Corinne*, l. X, ch. 5, fait dire à lord Nelvil : « C'est après la Semaine Sainte que se commet à Rome le plus grand « nombre de meurtres. Le peuple se croit, pour ainsi dire, en fonds par le ca- « rême et dépense en assassinats les trésors de sa pénitence. »

Digitized by Google

Néanmoins, bien que la nouvelle Théosophie n'admette pas la grâce dans le sens chrétien d'une libéralité à laquelle Dieu n'est point tenu, il ne serait peut-être pas exact de dire qu'elle en rejette le principe. Elle sait trop bien, puisqu'elle l'enseigne, que, si l'individu a sa raison d'être et qu'il puisse quelque chose, ce n'est qu'en se tenant en union intime avec la source suprême d'où tout découle ; que la vie de la monade, en un mot, n'est rien, absolument rien, et qu'elle tient tout ce qu'elle est, tout ce qu'elle peut devenir encore, de l'Être éternel, infini, en qui tout vit et se résume. Saint Paul a dit de la grâce que c'était la vie éternelle ; que la défection de la grâce, c'était la mort : *stipendia peccati mors ; gratia autem Dei vita æterna*[1]. Il a dit encore : « Ce que je suis, je le suis par la grâce de Dieu : *gratia Dei sum id quod sum.* » Entendues dans le sens d'une coopération de l'âme humaine avec l'influx divin qui nourrit, entretient et parfait la vie et le vouloir en elle, ces paroles de l'Apôtre sont d'une trop haute vérité et concordent trop bien avec la donnée générale occultiste pour que la nouvelle théosophie puisse répugner à les faire siennes.

Parmi les conditions regardées comme indispensables pour former un chéla, nous avons vu que figurait en première ligne la maîtrise des sens et de la chair ; chasteté absolue du corps et de la pensée. Il est possible que, en imposant le célibat à son clergé séculier, l'Eglise catholique ait eu surtout en vue une mesure d'ordre intérieur ; mais pour le clergé régulier, qui, dès les premiers siècles du Christianisme, pratiquait comme vertu transcendante ce qui, pour l'autre clergé, ne serait qu'une discipline, le célibat n'eut pas d'autre motif que la chasteté. Les cénobites chrétiens, — et l'on pourrait en dire autant de beaucoup de sectes gnostiques, — étaient persuadés que, en domptant la chair, ils domptaient à la fois, ainsi que s'expriment les mahatmas hindous, la nature intérieure et extérieure, et qu'ils fortifiaient en eux le principe divin. Le but visé est donc des deux côtés le même : *nisi quis ab omnibus creaturis fuerit expeditus, non poterit libere intendere divinis*, est-il dit dans l'*Imitation de J.-C.*[2]. Il y a, néanmoins, une différence objective à noter, et elle est considérable. La doctrine chrétienne tenant le Divin pour une personnalité indépendante de la nature, qui n'a rien de subtantiellement

[1]) *Epist. ad Romanos*, VI, 23.
[2]) L. III, c. XXXI, 1,

Digitized by Google

commun avec lui, le renoncement au monde est, pour l'ascète chrétien, une sorte de fusion à l'extérieur de lui-même et en Dieu, seul vivant et éternel : *ab omnibus creaturis liberatus ac Deo totus,...* et *quidquid Deus non est nihil est et pro nihilo computari debet*[1]. Le théosophe, pour qui « il n'y a pas d'absurdité comparable à celle d'une Divinité extra-cosmique[2] », ne l'entend pas de la sorte. Le renoncement, pour lui, c'est l'assimilation, par la méditation, la connaissance et la volonté, du Divin cosmique à ce qu'il y a de divin en nous.

Ceci nous conduit à une exposition de la doctrine théosophique touchant la constitution de l'homme et celle du monde, ou, suivant la terminologie propre à cette doctrine, le *microcosme* et le *macrocosme*.

Quiconque n'a rien perdu de ce que la nature l'a fait et a conservé intacte la part de spiritualité qui y est adhérente sent très-bien que son corps matériel est habité par deux éléments spirituels, au moins, qui suivent différentes attractions et diffèrent essentiellement l'un de l'autre : ainsi débute l'exposé doctrinal que nous allons analyser. L'homme est donc une sorte de trinité composée de : 1° un corps physique animé ; 2° une âme intellectuelle, et 3° un esprit divin. La science occulte, qui prétend avoir « des moyens supérieurs d'investigation à sa disposition », tout en admettant ces principes, les subdivise et en fait sept, dont chacun, ajoute-t-elle, peut encore être subdivisé en sept autres. Ces principes, par l'effet d'une attraction mutuelle, s'enchaînent les uns aux autres durant la vie; mais à la mort ils se séparent en trois groupes distincts. Le corps physique, dont la vitalité a été épuisée, se désagrège et meurt comme tel; les principes moins grossiers, source des passions exclusivement animales, ce que les occultistes appelle les Elémentaires, peuvent, selon les circonstances, vivre longtemps encore avant de périr tout-à-fait; l'esprit seul, ce qu'il y a de divin en nous, est immortel. Il monte dans la sphère qui lui est propre, et il y reste, sans se mêler aux choses de la terre, dans une heureuse quiétude, pendant un temps dont la durée est déterminée par la pureté des actes et des pensées de l'homme en la vie qu'il a menée précédemment. Puis il se réincarne, pour cheminer à nouveau dans la voie du progrès.

[1]) Id., id., 2.

[2]) *It is no such absurdity as an extra-cosmic Deity*. Voir le *Theosophist* de février 1884, article : *Victims of words*.

Digitized by Google

Comme la mesure dans laquelle ces principes et leurs parties composantes peuvent se mélanger en une variété infinie de proportions, ils présentent aussi une infinie variété de formes. Un principe inférieur peut être plus ou moins actif selon qu'il est plus ou moins saturé d'effluves d'un principe supérieur, et celui-ci plus ou moins développé, suivant ce qui a été dépensé d'activité pour ce développement. Sous le nom de « principe » la théosophie n'entend ni matière ni force, mais l'élément dont la force et la matière seraient formées et dont elles sont, ajoute-t-elle, les pôles positif et négatif. De même que l'eau gelée se liquéfie en fondant, pour passer à l'état gazeux quand elle est chauffée, puis, surchauffée, devient électricité, de même les principes évoluent d'un état inférieur à un état supérieur ; mais tous ont été développés d'un état primordial, qui est la source commune de tout être.

a). L'homme physique.

Il se compose des trois premiers principes, qui sont ;

1° *Le corps matériel*, — Roupa ;

2° La vitalité, — Djiva ou Prana ;

3° Le corps astral, — Mayavi-Roupa ou Linga-Çarira.

Le *corps matériel* se décompose à la mort, mais quelquefois il arrive que la vitalité s'y maintient longtemps encore après que tous les signes de la vie et de la conscience semblent avoir disparu. Le *Theosophist* cite l'exemple de *yoghis* et de *fakirs* qui, après être restés plusieurs semaines emmurés dans un sépulcre, en ont été retirés vivants.

La *vitalité* est le résultat d'une combinaison de forces, telles que chaleur, électricité, magnétisme, etc. Ses mouvements et modes d'action sont guidés par la volonté. Elle peut être « infusée » dans d'autres corps, et c'est par là qu'on explique beaucoup de phénomènes occultes, comme le magnétisme animal, la pousse anormale de plantes, etc. Elle ne meurt point, mais elle passe dans des corps différents et sert à développer des formes nouvelles. On a demandé aux maîtres s'il fallait regarder la vitalité comme quelque chose de matériel ou d'immatériel. Ils ont répondu d'une commune voix qu'il n'y avait rien, dans la nature, qui ne fût matière plus ou moins grossière, plus ou moins sublimée. « Ce que l'on entend communément

Digitized by Google

par *esprit*, dit le *Theosophist* de juin 1884, n'est rien qu'une forme hautement éthérisée de la matière, que, avec nos sens finis, nous ne pouvons comprendre. Mais c'est toujours de la matière, en tant que c'est toujours quelque chose et que ce quelque chose est sujet à devenir plus grossier. » M. Sinnett ne pense pas autrement : « La science occulte, dit-il, tient la force et la matière pour identiques ; suivant elle, il n'y a pas, dans la nature, de principe qui soit entièment immatériel [1]. » Le second principe constitutif de l'homme, la vitalité, « consiste donc, ajoute le même auteur, en matière sous son aspect de force. Quand un corps meurt, par suite de la désertion des principes supérieurs qui l'avaient maintenu à l'état de réalité vivante, le second de ces principes ou principe de vie, tout en cessant de former une unité, reste néanmoins inhérent aux molécules du corps en voie de se décomposer, s'attachant à d'autres organismes auxquels le processus même de décomposition donne naissance. Enterrez le corps, et son *djiva* s'attachera à la végétation qui pousse de terre ou aux formes animales inférieures évoluant de sa substance. Brûlez-le, au contraire, et l'indestructible *djiva* n'en retourne pas moins instantatément au corps de la planète même d'où il a été originairement tiré, pour entrer dans quelque nouvelle combinaison selon que ses affinités peuvent le déterminer. »

Le *corps astral* est le double éthéré du corps physique, son type original. C'est l'instrument au moyen duquel la volonté agit sur la force vitale. Selon le *Théosophist*, il serait inconscient, non intelligent. C'est aussi l'opinion de M. Sinnett, celle de Mme Blavatsky. Quand le corps astral se rend visible, c'est, dit M. Sinnett, « une pure agrégation de molécules dans un état particulier, n'ayant ni vie ni conscience d'aucune sorte. Ce n'est pas plus un être que ne sont des êtres les nuages que l'on voit dans le ciel prendre des formes animales. » Ceci devrait paraître contredit par la nature même de la vision que M. Olcott nous a dit avoir eue, à New-York, du double de Kout-Houmi. On a dû se convaincre, parce que nous en avons rapporté, que le fondateur et président de la nouvelle Société théosophique était loin de tenir ce double pour un fantôme creux et vide. Le *Theosophist* et M. Sinnett disent encore que le *mayavi-roupa* ne peut s'éloigner beaucoup du corps physique, à moins de danger pour la vie de ce dernier ; l'organe officiel de la Société estime que la pro-

[1]) *Esot. Buddhism*, p. 22.

Digitized by Google

jection ne saurait aller à plus de cent yards, moins de cent mètres de France. Ici encore la contradiction semble flagrante. Du Thibet, d'où n'avait point bougé le corps physique du mahatma, à New-York, où se projeta son corps astral, il y a un peu plus de cent mètres. Sans être aussi grande, la distance du même point aux différents endroits de l'Inde, où le *Theosophist* assure qu'a été vu à maintes reprises le même double, est encore fort considérable. Mais les théosophes, prévoyant l'objection qu'on n'aurait pas manqué de leur faire, y répondent de la manière suivante : « Un adepte peut, cependant, projeter sa forme astrale aussi loin qu'il le veut. Saturée des « principes supérieurs, elle agit consciemment et intelligemment, et « elle peut se rendre visible, parler, se matérialiser, en un mot, de « façon à ne pouvoir être distinguée d'un corps physique vivant. C'est « de cette manière que les Frères de l'Himalaya communiquent avec « des personnes fort éloignées de là, par exemple avec les chefs de « la Société théosophique à Adyar (Madras), et ceux qui, tous les « jours, sont témoins de semblables phénomènes ont cessé de s'en « étonner. »

La saturation exceptionnelle dont parle le *Theosophist* ne semble pas néanmoins, être le privilège exclusif des adeptes. De nombreux exemples de bilocation de saints, de profanes et de sorcières, exemples tout aussi dignes de foi que ceux qu'on trouve consignés dans l'organe officiel de la théosophie touchant le dédoublement astral des arhats thibétains, pourraient être de nature à le prouver. Nous avons vu que sainte Lidwine et la vénérable Marie d'Agréda se transportaient « consciemment et intelligemment», sans quitter, l'une son lit et l'autre son oratoire, à des distances de plusieurs milliers de lieues ; que beaucoup de sorciers et de sorcières ont été vus à la fois en catalepsie sur leur grabat et à des réunions sabbatiques fort au loin. Comme les théosophes ne nient pas ces faits, on doit croire qu'ils les expliquent par le procédé de saturation imaginé à l'égard de leurs adeptes.

A la mort du corps physique, le corps astral ne se dissout pas tout de suite ; il reste encore quelque temps à l'état de fumée d'un foyer éteint. Au dire des théosophes, qui l'affirment, comme beaucoup d'autres choses, reconnaissons-le, sans se croire tenus de le prouver, ce que les Spirites prennent pour l'esprit des personnes décédées ne serait autre que cette fumée-là. Les spirites ne sont, naturellement, pas de cet avis, et c'est de cette différence d'opinion touchant la na-

Digitized by Google

ture du périsprit qu'est née la guerre qui divise le psychisme contemporain : « Chez les personnes qui se portent bien, dit le *Théosophist* « d'avril 1884, le principe en question ne peut, durant la vie, se sépa- « rer du corps physique ; mais chez les personnes faibles, d'une « santé dépérie, il peut déborder au dehors et être vu comme un « « esprit matérialisé. » La ressemblance qu'il peut avoir avec telle « personne défunte provient de l'intensité du désir de l'audience « ou du médium, des deux à la fois même, ou de l'influence des « « Elémentaires » attirés dans la salle des séances. C'est essentiel- « lement le double du médium. »

b). L'Homme intellectuel.

Il se compose des principes suivants, les 4e et 5e dans l'ordre de septénarité, adopté par la théosophie :

4e L'*âme animale*, — Kama-roupa ;

5e L'*âme humaine*, — Manas.

L'*âme animale* est le « véhicule de la volonté, le corps du désir et de l'illusion » : c'est le sens qu'a en sanscrit le nom de *kama roupa* qui lui est donné. Les appétits grossiers, les passions, les instincts animaux ont là leur siège. Elle n'est ni consciente ni intelligente, mais, par son union avec le 5e principe, elle peut évoluer en quelque chose de supérieur. Elle peut aussi, involontairement, dans telles circonstances données, se détacher du corps et se porter à de grandes distances, où elle agit sur certains esprits comme pressentiment, se montre à d'autres à l'état de spectre de quelqu'un de vivant. Elle peut encore être projetée par l'ardent désir d'une personne mourante et apparaître alors comme esprit au moment de la mort ou peu après. Les théosophes expliquent de la sorte la plupart des histoires de fantômes et de maisons hantées. Au sujet de cette puissance attribuée à un désir ardent de mourant, je ne puis résister à la tentation de citer l'opinion d'un des plus grands savants qu'il y ait eu. La citation me paraît, du reste, venir à propos. Je l'emprunte au No d'Avril 1883 des *Proceedings of the Society for psychical research*, de Londres ; mais, quoique de seconde main, comme elle se trouve dans un rapport signé de noms honorablement connus, je dois la croire exacte : « Qu'un ami aimé, dit Humboldt, puisse, au « moment de sa dissolution, prendre pouvoir sur les éléments et, en

Digitized by Google

« dépit des lois de la nature, nous apparaître, ce serait absolument « incompréhensible, s'il n'y avait en nos cœurs un sentiment vague « que cela peut être. Il est tout-à-fait probable qu'un très-fort désir « nous donne la force suffisante de vaincre les lois de la nature[1]. » Le rapport où on lit ces singulières paroles n'y fait qu'une objection ; il admet la possibilité du fait, mais il prétend, avec raison, paraît-il, que, s'il se produit, ce ne peut être qu'en vertu d'une loi naturelle, nullement contre « les lois de la nature », comme le dit Humboldt : « Nous ne doutons pas, ajoute-t-il, que des lois réguliè- « res ne soient à la base de tous faits observés, quelque éloignées « que ces lois puissent être de la portée actuelle de notre perception. »

Le *kama roupa* peut résister très longtemps à la mort des trois premiers principes. Chez les hommes dont la spiritualité, durant la vie, a été prépondérante, sa puissance vitale est faible ; il est absolument inconscient, et suit de près l'extinction du *djiva*. Mais s'il a eu de fortes passions, soit haine, soit amour, et qu'il se soit assimilé par là une dose considérable des parties inférieures du cinquième principe, il est robuste, tenace et meurt difficilement. Ainsi, il peut arriver, pour certaines personnes très-matérielles, quoique intelligentes, que leur *kama roupa* résorbe en lui tout son cinquième principe ou *manas*. Il devient alors parfaitement conscient, après quoi il peut vivre et souffrir des milliers d'années, ne s'éteignant que lentement et graduellement. C'est ce même quatrième principe, conscient ou semi-conscient, qui serait, d'après les théosophes, le visiteur habituel des séances de spiritisme. Il est, disent-ils, galvanisé en un semblant de vie par la réflection des principes supérieurs des personnes présentes. Il peut avoir un peu de mémoire à lui, mais il est incapable d'une idée originale. Ces corps ainsi formés, appelés élémentaires, si ce sont des restes de personnes qui ont été bonnes, éprouvent beaucoup de peine à prendre le semblant de vie que nous venons de dire ; il faut qu'ils y soient aidés, forcés en quelque sorte par une ferme volonté du medium ou, comme s'expriment les théosophes, du nécromant. Il va sans dire que les prétendues évocations de Socrate, de Platon, de Jésus-Christ même, dont il est question dans les livres de MM. Allan-Kardec, Bellemare, etc., la théosophie, sans contester la réalité des manifestations en elles-mêmes, les tient pour l'œuvre d'esprits menteurs, qu'elle appelle des « Elé-

[1]) Proceedings, etc. April, 1883, p. 150.

Digitized by Google

mentaires», quelque chose d'assez semblable aux cacodémons des anciens et aux démons de l'Eglise chrétienne. Il lui a paru absurde, comme à beaucoup de monde, du reste, de supposer que d'aussi grandes âmes puissent se prêter à des jeux de société, obéir aux caprices du premier venu.

A ce même *kama-roupa,* persistant après la mort, appartiendrait encore la classe des vampires, ces spectres hideux qui, sortant du tombeau où pourrissent les corps auxquels ils sont attachés, viennent, pendant la nuit, sucer le sang des amis et des parents, pour le reporter aux cadavres et prolonger en eux un instant de vie. Le *Theosophist,* qui l'affirme, ajoute que, tant que le spectre tient au mort d'une manière quelconque, il exhale une odeur fétide de cimetière.

L'*âme intellectuelle* ou *manas* est formée par le développement des principes inférieurs et leur élévation à quelque chose de plus haut. C'est le siège de la raison et de la mémoire ; il a son foyer central dans le cerveau. Au point où en est arrivée l'évolution dans notre humanité, ce principe, chez le plus grand nombre, est encore à l'état d'embryon. L'homme n'est que partiellement libre ; quoique en situation de pouvoir choisir entre le bien et le mal, sa connaissance à cet égard est tellement bornée, qu'en y mesurant la responsabilité qui peut lui revenir de ses actes, on doit trouver que la part en est petite.

Après la mort, les parties supérieures de ce qui constitue ce principe se divisent en deux groupes. Le plus élevé, d'une spiritualité plus pure, se combine avec le sixième principe et monte dans la sphère des esprits immortels. Il y vit dans un repos, dont la durée et les conditions de jouissance sont proportionnées à la pureté des pensées et des actes de l'individu pendant sa vie terrestre. Il y passe par des degrés corrélatifs d'enfance, de jeunesse, d'âge mur, de vieillesse et de décrépitude, puis il se réincarne, soit sur notre planète, soit dans une autre, suivant la loi des réincarnations. Quant au groupe moins élevé, il va rejoindre le reste élémentaire du quatrième principe, qu'il fortifie.

L'homme a ainsi la faculté de descendre au-dessous de la brute en donnant cours à ses attractions d'ordre inférieur, ou de se grandir jusqu'au Divin. Il y a des cas exceptionnels où, par suite d'une conduite bestiale, l'individu a perdu tous éléments de spiritualité, toute espérance d'immortalité, par conséquent. Chez d'autres,

Digitized by Google

comme les crétins, les idiots, la spiritualité manquant tout-à-fait de racines, il n'y a rien dont puisse se développer un état supérieur.

c). L'Homme spirituel.

A ce degré de l'évolution, comme l'entendent les théosophes, appartiennent les parties supérieures du 5e principe, plus les 6e et 7e principes, qui sont :

6e L'*âme spirituelle*, — Bouddhi.

7e L'*esprit*, — Atma.

L'*âme spirituelle* ou *Bouddhi* est le principe humain le plus élevé, une pure spiritualité et matérialité, comme s'exprime le *Theosophist*. C'est un état que très peu de personnes ont encore atteint. Ceux qui y sont arrivés sont appelés Illuminés, Initiés ou Adeptes. C'est la sphère où réside la connaissance. La conscience spirituelle, dont l'homme, en son état normal, n'a qu'une vague impression, est ici pleinement développée ; l'immortalité personnelle est finalement conquise. En se fondant avec ce principe, l'homme devient omniscient, dans une mesure, toutefois, proportionnelle, c'est-à-dire qu'il peut, pour employer le langage de l'école néoplatonicienne, s'assimiler tout objet qui ne répugne point à sa nature propre. Il connaît son pouvoir ; il connaît aussi tout ce que peut la nature, et, le connaissant, il en est le modérateur et le maître. Il peut maintenant se guider lui-même, en dehors d'elle, et diriger ses incarnations subséquentes selon qu'il le juge nécessaire. Mais il avance toujours. Sa raison devient sagesse, sa bonté s'épand en amour sur tout ce qui vit. Il est Bouddha ; finalement il arrive à ne plus faire qu'un avec la source de toutes choses. M. Mohini disait, dans une de ses conférences de Paris, que les mahatmas, en possession de ce sixième principe, peuvent se montrer la tête entourée du nimbe lumineux qui encadre la figure de J.-C., celles des prophètes de l'ancien Testament et des saints chrétiens. Ce rayonnement ne serait, sur leur visage, que le reflet de la lumière intérieure de leur Bouddhi.

Les théosophes s'accordent à reconnaître que nous ne possédons qu'un bien petit germe du sixième principe. Quelques-uns soutiennent même qu'il n'existe pas réellement en nous ; qu'il doit y être attiré ou formé par concentration de pensée et de vouloir ; mais ce

Digitized by Google

n'est pas l'avis du plus grand nombre. D'après M. Sinnett, comme toutes choses, non seulement l'homme, mais l'animal, la plante et le minéral, ont leurs sept principes, et que c'est, au bout du compte, le septième qui les « vitalise » tous, il doit y avoir de lui d'un bout à l'autre de l'évolution de la vie. Quelle que soit la valeur intrinsèque de la conclusion elle, a, du moins, un avantage sur l'opinion opposée, celui d'être logique.

Nous n'aurions, sur la terre, selon la doctrine théosophique, que de très faibles lueurs du 6e principe ; l'humanité actuelle, dans la race aryenne, développerait le 5e ; les autres races, comme les Chinois, n'en seraient encore qu'au développement du 4e principe de la septénarité évolutionnelle.

L'*Atma* ou *Esprit*. C'est, dit le *Theosophist*, « un état qui ne se conçoit point. » Là est la source universelle d'où toutes choses dérivent et où tout retourne. C'est l'état « inimaginable » de Nirvana, « l'esprit de l'âme spirituelle, *Parabrahm*. »

VII

La monade spirituelle individuelle a, depuis son union avec la matière jusqu'à son entier développement en unité spirituelle parfaite, à faire sept fois le tour de la chaîne septénaire des planètes de notre système et à passer par chacune des races et sous-races dont la théorie qui vient d'être exposée paraît impliquer la notion. La chaîne des mondes dont notre terre fait partie n'est pas uniforme, en ce sens que les mondes qui la composent ne sont pas également appropriés au développement d'une existence matérielle unique ou même d'une existence semblable en quoi que ce soit à la nôtre. La division n'aurait pas de sens, si tous les mondes étaient les mêmes, et il eût autant valu qu'ils fussent confondus en un seul. « En réalité, dit M. « Sinnett, les mondes avec lesquels nous sommes liés diffèrent beau« coup les uns des autres, non seulement à l'extérieur, mais quant à « la proportion dans laquelle l'esprit et la matière s'y trouvent con« densés. Notre monde à nous est dans des conditions d'ensemble où « la matière et l'esprit se font équilibre. Qu'on ne croie pas pour « cela qu'il soit bien élevé dans l'échelle de la perfection ; il n'y

Digitized by Google

« occupe, au contraire, qu'une place fort inférieure. Les mondes qui « s'y trouvent le plus haut placés sont ceux où l'esprit prédomine « largement. »

Le mot d'échelle, pour désigner le genre d'évolution suivi par la monade individuelle, paraît, cependant, impropre. Selon la doctrine théosophique et d'après M. Sinnett lui-même, ce mouvement n'aurait pas lieu par ascension droite, mais sous forme spiralique à courbes irrégulières : le serpent replié autour de l'arbre de vie, plutôt que celui qui, tourné en cercle, vient se mordre la queue, en serait une image assez fidèle. On ne dit pas le nombre de tours ou replis sur elle-même que la monade a à faire pour atteindre définitivement, sur cette terre, le degré qui place, par exemple, l'animal au seuil de l'humanité, ou l'homme des races et sous-races qui précèdent la cinquième au seuil de celle-ci ; mais en l'évaluant à sept, on ne doit pas être loin de compte avec la théosophie. Il ne faudrait, pourtant, pas s'imaginer qu'il en soit de l'évolution théosophique comme de l'évolution darwinienne, où le progrès du *monon* originel jusqu'à l'homme est tenu pour une transformation par voie d'adaptation et d'hérédité. Sans faire fi de cette explication, la plus scientifique d'abord, et puis aussi la plus logique, une fois l'évolution démontrée et admise, les théosophes la subordonnent à un système de réincarnations individuelles successives, dont le nombre, qui peut aller de cent à des milliers, varie, de bas en haut et de haut en bas, jusqu'au seuil du degré plus élevé, selon le mérite ou démérite de l'individu. L'évolution vitale est comparée par eux à un filet de vis, qui, bien que formant en réalité un plan incliné, ressemble à une suite de pas, quand on le considère sur une ligne parallèle à son axe. Les monades spirituelles qui tournent autour du filet de la vie sur le niveau animal passent en d'autres mondes, quand elles ont accompli leur période d'incarnation animale sur celui-ci. Mais le passage n'a plus lieu spiraliquement ; l'échelle y vient aider ; c'est par poussées ou vagues, en effet, — *by rushes aud gushes,* — qu'il s'effectue. Ici l'évolution, comme il plaît aux théosophes d'appeler toujours ce singulier mouvement, n'a plus rien de commun avec la transformation graduée scientifique. Exemple : « Le complet développement de l'époque minérale sur le « globe A, dit M. Sinnett, prépare la voie au développement végé- « tal, et dès que celui-ci commence, l'impulsus de vie végétale dé- « borde dans le globe B et l'impulsus minéral passe dans le globe « C. C'est alors, finalement, que l'impulsus de la vie humaine dé-

Digitized by Google

« bute sur le globe A... Mais tout impulsus a déjà fait plusieurs « fois le tour de toute la chaîne des mondes avant que la vie hu- « maine commence sur ce dernier. Les monades individuelles, — « atomes individuels de l'immense impulsus de la vie, — ne com- « plètent pas entièrement leur existence minérale sur le globe A ; « elles la complètent sur le globe B, et ainsi de suite. Elles font « plusieurs fois le tour de tout le cercle comme minéraux, plusieurs « fois comme végétaux, et plusieurs fois comme animaux... Le « processus de chaque monade n'a donc pas lieu par simple « passage d'une planète à une autre. Chaque fois que la monade « arrive dans une planète, elle y passe par une série d'évolutions « très compliquées. Elle s'incarne plusieurs fois dans des races « d'hommes successives avant de monter plus haut, et elle passe « même par beaucoup d'incarnations dans chacune des grandes « races. »

M. Sinnett trouve que ces explications, comme il les appelle, « jettent des flots de lumière sur la condition actuelle du genre hu- « main. » Elles rendraient compte, d'après lui et d'après tous les théosophes de la nouvelle école, « de ces immenses différences d'in- « telligence et de moralité, même de bien-être dans le sens le plus « élevé, qui paraissent en général si douloureusement mysté- « rieuses [1]. »

Nous avons vu que, d'après la nouvelle théosophie, chaque monade individuelle, dans le cours de son passage sur une planète quelconque, est « inévitablement » incarnée plusieurs fois : « Si la « monade n'avait qu'une seule existence à passer dans chacune des « sous-races qu'elle doit traverser une fois au moins, le nombre total « de ses existences sur une planète durant une seule période serait « de 343, soit la troisième puissance de sept [2]. » Mais comme par le fait, — *as a matter of fact!* — chaque monade est incarnée deux fois dans chacune des sous-races et que, en outre, il n'y a pas mal d'incarnations extra, — *extra incarnations,* — il serait difficile de rien préciser à cet égard. Ceux qui sont au courant des systèmes théogoniques hindous savent qu'une période cosmique ou jour de Brahm se compose d'un état de veille et d'un état de sommeil, le premier, ou jour proprement dit, appelé *manvantara,* et le second, ou la nuit,

[1]) *Esot. Budd.*, p. 43.
[2]) *Esot. Budd.*, p. 117.

Digitized by Google

pralaya. Comme il n'y a pas plus de commencement à l'éternité *antè* qu'à l'éternité *post*, on ne saurait parler ni de 1er, ni de 2e *manvantara ;* celui dans lequel se déroule actuellement la vie des mondes n'a donc pas de numéro d'ordre à recevoir. Or, dans ce *manvantara*, auquel sont liées les rondes de sept que nous connaissons et celles dont il sera encore parlé, l'humanité en serait, sur notre planète, à son quatrième pas de vis, c'est-à-dire à sa quatrième ronde autour du globe cosmique, « quoique, dans le nombre des humains, il y en ait quelques-uns, très peu par rapport à l'ensemble total, qui appartiennent à la 5e ronde. » A ce compte, chacun de nous aurait déjà passé par 1372 incarnations en moyenne sur cette terre depuis le début du *manvantara*. C'est ce qui devrait ressortir, ce semble, des estimations qui précèdent.

Le nombre des rondes à parcourir, dans le cours d'un *manvantara*, est naturellement de sept, comme celui des principes dont se compose une individualité humaine : *macrocosme* et *microcosme* se répondent. Les savants ocultistes voient cela aussi clairement établi, dit M. Sinnett, que les physiciens voient le spectre solaire composé de sept couleurs et savent que la gamme musicale se compose de sept tons. Les rondes cosmiques répondant à l'évolution que l'on sait de la monade individuelle, on peut se figurer ce qu'il doit en être de chacune d'elles. Disons seulement que notre race serait la cinquième de la quatrième ronde. Elle aurait débuté comme telle il y a environ un million d'années : le fait a été établi, disent les théosophes, par la plus haute des autorités occultes. Encore deux tours d'un million d'années chacune, au moins, et l'humanité commencera sa cinquième ronde sur la terre : ce sera, après bien des mouvements de haut et de bas à travers races et sous-races, le triomphe du *manas* sur les principes inférieurs, un degré d'élévation dont la république de Vrilya peut, jusqu'à un certain point, donner une teinte. Cette république, que Bulwer Lytton a décrite dans son roman : *The coming race*, — « La race à venir », — n'est qu'une fiction ; mais comme les théosophes paraissent convaincus que l'auteur en a pris l'idée dans leur doctrine, on est autorisé à voir dans cette fiction une des phases possibles de leur 5e ronde. Ce sera donc le tour du *vril :* la puissance de la volonté donnant la vie aux machines, réduisant tout obstacle en poussière, réglant la température, exerçant son empire sur les esprits, comme sur les corps, végétaux et animaux.

Digitized by Google

A la sixième ronde, l'humanité aura atteint « un degré de perfec-
« tion de corps et d'âme, d'intelligence et de spiritualité, que les
« mortels ordinaires de l'époque présente ne sauraient même imagi-
« ner. Les plus hautes combinaisons de sagesse, de bonté et d'illu-
« mination transcendante, que le monde puisse se figurer, repré-
« senteront le type ordinaire du genre humain. »

Quant à la septième ronde, c'est le Nirvana, où, tout ce qu'il y a de matériel et de passionnel en nous étant absolument éteint, l'esprit, entièrement dégagé et libre, ne fait plus qu'un avec Parabrahm.

La doctrine que nous venons d'exposer peut se résumer ainsi :

Chaque monade possède une individualité propre, qui constitue en quelque sorte son point de convergence. Cette individualité est permanente ; la personnalité seule, quand elle est arrivée à se former dans l'être, se modifie. L'évolution de l'homme, dont la monade a passé par tous les états qu'impliquent les différents règnes de la nature, minéral, végétal, animal, consiste dans le développement des sept principes énoncés, comme celle des autres êtres dans le développement des principes constitutifs qui leur sont particuliers, au nombre de sept également. Sept planètes sont destinées à l'évolution de l'homme, et chaque individualité a nécessairement à passer et repasser plusieurs fois par chacune d'elles avant d'arriver au terme de cette évolution. Chaque passage d'une planète à l'autre est un progrès, chacune des planètes répondant à un développement en conséquence ; mais l'être humain a toute une ronde à faire sur la planète où il se trouve, par conséquent à s'y incarner à plusieurs reprises, avant de monter plus haut. Chaque ronde, sur une planète, y est amenée par les transformations de sa septénarité en elle et dans les autres, et elle se compose, pour l'homme, de l'évolution de sept races principales, divisées elles-mêmes en sous-races. Les nations européennes actuelles appartiennent à la 7e subdivision de la 5e race de la 4e ronde, et comme cette subdivision a débuté il y a un million d'années, on peut se faire une idée du nombre de siècles que notre humanité, comme telle, a dû traverser, rien que sur cette terre pour en arriver là.

Il paraît qu'il y a, sur le chemin de notre évolution, un point difficile à passer ; que les adeptes ont déjà franchi, mais que beaucoup d'entre nous ne passeront très-certainement pas de même : c'est le milieu de la 5e ronde, le point de transition entre cette ronde et la

Digitized by Google

6e. Celui qui, comme le mahatma, a surmonté ce suprême danger, que les théosophes comparent à celui d'une mer houleuse et où, disent-ils, tant de mortels périssent pour toujours, n'aura plus rien à redouter; l'immortalité lui sera désormais acquise. Pour la théosophie, comme pour le christianisme, d'ailleurs, *il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus*. Tous les grains de blé qui se sèment ne poussent point en épis. Peut-on raisonnablement accuser la nature d'injustice, parce que tant de germes pourrissent dans la terre ou sont dispersés par le vent? Telle est la doctrine théosophique. Ce n'est ni la grâce ni la prédestination chrétiennes, mais, pour être de la nature, ce n'en est pas moins une prédestination; car, nous l'avons constaté, les monades sont inégales; il y a des idiots, qui ne se sont pas faits ce qu'ils sont, et qui pourtant, — le *Theosophist* l'affirme,— ne jouiront pas de la vie éternelle!

En disant qu'il y a des idiots qui ne se sont pas faits ce qu'ils sont, j'énonce assurément une de ces vérités comme nous les comprenons en Occident; mais la nouvelle théosophie ne l'entend pas de la sorte. Pour elle, en effet, toute forme de manifestation de la vie est le résultat fatal d'une loi « qui fait dépendre du mode d'existence « antérieure la nature de la suivante. » Cette loi est celle du *Karma*, de la racine sanscrite *Kr*, qui signifie « faire » et « agir »[1]; elle régit, non seulement la vie spirituelle et morale, mais la phénoménalité physique. En ce qui nous concerne, c'est elle qui nous a faits, tant au physique qu'au moral, ce que nous sommes: « Nous ne subis- « sons en cette vie, dit le traducteur français du catéchisme boud- « dhique de M. Olcott, que le sort mérité par nos propres agisse- « ments antérieurs. Peut-on se plaindre, dans ces conditions, « d'autres que de soi-même? Et comme le bouddhisme ajoute que « nous préparons aussi dans cette vie la nature de notre existence « suivante, quelle incitation au devoir basée sur l'expérience même « de chaque jour! et, je dirai plus, *quelle simple et parfaite solution « de la question sociale*, pendante en Occident, si cette doctrine était « pleinement admise, ce qu'on appelle vécue, c'est-à-dire si chacun « y conformait sa conduite. »

La doctrine du *Karma* et des réincarnations, dont la nouvelle théosophie a fait sa base morale, est du plus pur bouddhisme, et le bouddhisme lui-même l'a prise au brahmanisme. Elle fut imaginée

[1]) *Karma* ou *karman* signifie donc littéralement « œuvre » ou « action ».

Digitized by Google

pour rendre raison de la différence des castes et, subsidiairement, pour assurer, en même temps que la tranquillité et le repos des classes dirigeantes, la soumission résignée et la servitude des autres : les Védas ne la connaissent point. Le bouddhisme, en l'adoptant, y imprima, à côté de la marque religieuse d'origine, une sorte de cachet philosophique qui, tout en paraissant en relever la signification, lui donna le caractère d'une loi de nature et ne fit de la sorte qu'en fortifier le principe.

En quoi consiste donc, d'après le bouddhisme et dans la théorie théosophique de la société de Madras, la réincarnation comme conséquence du Karma? Les Brahmanes, les Egyptiens, l'école de Pythagore et nos Druides croyaient que les âmes, en passant d'un corps dans un autre, conservaient leur identité. La philosophie Sânkhya est aussi en partie de cet avis : l'âme (*Pourouscha*) est éternelle, incréée, individuelle, immuable, comme monade, dans tous ses changements, quoiqu'elle perde la conscience d'un passage à l'autre, pour ne la retrouver, suivant les uns, qu'au terme de l'évolution, après des milliers et des milliers de siècles vécus. Cette philosophie admet, conséquemment, deux genres de vies pour la monade : la vie individuelle, qui ne périt point, et la vie personnelle, qui change avec la forme de l'existence. Dans une conférence qu'il a donnée à Londres, au mois de juin dernier, le chéla de Kout-Houmi a dit que la monade, en tant qu'individualité, est éternelle, et M. Olcott a posé comme principe de la transmigration la dualité dont il est question ici. On doit donc croire que la nouvelle théosophie professe, à cet égard, la philosophie sânkhya. C'est, du reste, la doctrine de tout le bouddhisme septentrional, qui est celle dont s'est inspirée la société théosophique. Quant aux bouddhistes du sud, ils repoussent la pérennité des monades, comme celle de la matière.

Dans ce système, toute naissance, entendue de la personne, est donc une nouvelle naissance plutôt qu'une renaissance ; ce n'est pas une métempsychose, mais une métamorphose. Les bouddhistes rendent l'idée sensible par les comparaisons de la lampe et de l'arbre : « Une lampe, disent-ils, est allumée à une autre lampe ; les deux lampes sont différentes, mais la seconde tient sa lumière de l'autre seulement et n'aurait pu être allumée sans elle. L'arbre produit un fruit, de ce fruit naît un autre arbre, etc. Le dernier arbre n'est pas le même que le premier, mais il en est une conséquence ; si le pre-

Digitized by Google

mier arbre n'eût pas existé, le dernier n'aurait pu exister non plus. L'homme est l'arbre, ses actions sont les fruits, la force qui vivifie les fruits est le désir. Tant que le désir persiste, l'évolution continue : les bonnes et mauvaises actions déterminent la qualité du fruit, de sorte que l'existence, qui résulte de ces mouvements, sera heureuse ou malheureuse, la nature du fruit influant sur l'arbre qui en naît.[1] » Sangermano, cité par Kœppen[2], dit du bouddhisme en Birmanie qu' « il admet une métempsychose, mais dans un sens tout « différent de celle de Pythagore, qui enseignait que l'âme, après la « mort du corps, allait en occuper et animer un autre. Les Birmans, « au contraire, comme beaucoup d'autres nations de l'Inde, disent « que, à la mort d'un homme, d'un animal ou d'un autre être vivant, « l'âme périt avec le corps ; mais qu'ensuite de cette complète dis- « solution naît un autre individu, qui sera homme, bête ou Nat « (*Dêva*), selon les mérites ou démérites des actions de la vie pré- « cédente, etc. » C'est aussi l'explication que donnent de la métempsychose ou métamorphose les bouddhistes de Ceylan. La philosophie sânkya est moins matérialiste. Elle enseigne que, si l'âme ou monade n'a pas de commencement, elle ne saurait non plus avoir de fin ; elle ne meurt donc point, elle se transforme, tout en conservant, non pas la conscience personnelle, mais ce qu'on appelle l'*égoïté*. Le bouddhisme thibétain a adopté cette façon de voir, qu'il a transmise à la nouvelle théosophie. Il y a, néanmoins, ajouté un trait essentiel, celui de la réapparition de la conscience à intervalles éloignés et son entier épanouissement final, avec cessation du désir, dans le Nirvana, qui, loin d'être ici un éternel néant, est plutôt une sorte de synthèse générale consciente de tout le devenu dans la sérénité d'un éternel repos.

La société théosophique de Madras ne paraît pas avoir, sur la nature de l'évolution, d'autre doctrine que celle-là. Et cette doctrine, M. le colonel Olcott, dans son catéchisme bouddhique, estime qu'elle répond à la loi de sélection du darwinisme, « l'idée racine » de l'une et de l'autre lui paraissant être la même. Je ne crois pas que ce soit exact. Loin de répondre au principe du transformisme, tel que l'entend la science, la théorie des réincarnations nous semble

[1]) Tennent, *Das Christenthum auf Ceylon*, p. 117 et suiv.; Hardy, *passim* ; Weber, *Die neuesten Forschungen auf dem Gebiete des Buddhismus*, p. 18.

[2]) *Die Religion des Buddha*, t. 1, p. 303.

Digitized by Google

en être le contre-pied. Ce qui se transforme, d'après cette théorie, c'est, comme nous venons de le voir, l'éternelle monade individuelle ; le *karma* de l'individu y est considéré comme présidant aux transformations des genres, des espèces et des races ; comme les déterminant et les différenciant. Or, c'est tout le contraire qui aurait lieu, d'après le système transformiste scientifique. Ici, il n'y a d'originel qu'un *monon* général indifférencié, d'où se seraient irradiés, par fractionnements successifs, suivant des lois d'hérédité et d'adaptation, les règnes, genres, espèces et races ; l'individu y est tenu, non point, ainsi que l'enseignent la philosophie sânkhya, le bouddhisme thibétain et la nouvelle théosophie, pour une évolution de lui-même, liée à un *karma* individuel, mais pour la résultante d'un *karma* collectif additionné, où, par conséquent, il ne saurait, comme tel, avoir la moindre part de responsabilité personnelle. En admettant, ainsi que le fait, d'ailleurs, la nouvelle théosophie, une unité de substance dont tout serait émané, conséquemment l'indivision originelle, on est bien obligé d'admettre aussi que la monade individuelle ne se produit qu'à un moment de l'évolution ; que, puisqu'elle est émanée en tant que monade, elle ne saurait être principielle et a eu nécessairement un début qui, pour si loin qu'on le reporte, a encore derrière lui l'éternité ; qu'elle n'est donc pas éternelle, mais devenue, comme telle, à la suite de différenciations, dans la production ou le *karma* desquelles elle n'est absolument pour rien. En supposant, d'autre part, comme y est, du reste forcée la philosophie Sânkhya, pour rendre raison du déterminisme des responsabilités de l'individu dans la série évolutionnelle, la pérennité de la monade, on pose à l'origine de l'évolution une différenciation générale préexistante, c'est-à-dire un *karma* sans déterminisme lui-même, ce qui implique contradiction ; de plus, on sape par la base l'idée du *monon* originel, nécessairement indifférencié, sans quoi ce ne serait plus un *monon*, idée que le bouddhisme et la nouvelle théosophie tiennent, pourtant, et doivent tenir pour le fondement même de tout leur édifice. Il suit de là que le déterminisme originel de l'individu n'étant pas de son fait, l'individu n'est personnellement pour rien dans le mouvement qui a déterminé les différenciations d'où sont sortis les règnes de la nature et, subséquemment, par suite d'hérédité et d'adaptation, les genres, les espèces, les races et les familles ; que nous ne sommes consciemment responsables d'aucune portion du devenu, notre *karma* individuel ne s'exerçant que dans les limites du présent et en

Digitized by Google

vue d'un devenir, dans l'évolution duquel ce présent ne concourt que pour une part infinitésimale ; que, si les situations individuelles sont bien ici-bas, — ce que nous croyons aussi, cela va sans dire, — l'effet de causes antérieures, ces causes n'ont pas été toutes engendrées, ainsi que l'enseignent le bouddhisme septentrional et la nouvelle théosophie, par celui qui en subit les conséquences.

Une question singulière a été adressée par un croyant à la direction du *Theosophist*. Cette question, la voici, littéralement traduite : « La renaissance est-elle dans le père et transmise par lui à la mère? Ou est-elle dans la mère, après que le corps physique a atteint en son sein un certain développement? » Le *Theosophist* répond à cela dans son numéro de septembre de cette année : « La renaissance n'est ni dans le mâle ni dans la femelle. L'entité qui se réincarne après avoir passé par le *Dévachan* ou l'*Avitchi*, suivant le cas, est attiré dans le corps physique immédiatement après la naissance de celui-ci, quand l'enfant commence à respirer, conformément à ses affinités. Naturellement l'*atma* (7e principe) n'entre jamais dans le corps ; il obombre (*overshadows*) seulement l'individu. »

Cette réponse, qui ressort logiquement, du reste, de l'ensemble de la doctrine, complète ce que nous venons de dire de la différence radicale qui existe entre l'évolution scientifique darwinienne et la théorie théosophique.

Nous avons constaté plus haut que les théosophes considèrent la doctrine du karma individuel comme « une solution simple et parfaite de la question sociale pendante en Occident. » S'il fallait augurer de ce que pourrait être cette solution par l'état social qu'a produit et qu'entretient encore dans l'Inde la doctrine des réincarnations selon le mérite, voici ce que nous aurions :

« Celui qui souffre de sa destinée n'y verrait plus une injustice et « cesserait de porter envie à ses frères plus heureux. Le gouverné « serait convaincu de la nécessité d'un pouvoir fort et se plierait vo- « lontiers et de plein gré à une situation plus modeste vis-à-vis de « l'autorité [1]. »

Je ne sais si l'auteur allemand dont je reproduis ici les paroles est néo théosophe ou spirite de l'école d'Allan-Kardec ; mais qu'il soit spirite Kardécien ou théosophe brahmano-bouddhique ; qu'il ne soit même ni l'un ni l'autre, la conséquence qu'il tire du principe ne nous

[1]) Carl Pastor, *Culturhistorische Bilder*.

Digitized by Google

en paraît pas moins la seule logique qui y soit impliquée. A ce compte, il est fort douteux que la démocratie occidentale fasse à la doctrine un meilleur accueil que la démocratie grecque au Pythagortcisme, dans lequel elle ne voulut voir qu'un auxiliaire de l'aristocratie et qu'elle traita en conséquence, notamment à Crotone.

VIII.

La plupart des principes que nous venons d'exposer, la nouvelle théosophie les tient du Bouddhisme thibétain. D'autres lui sont plus particuliers, quoique lui venant d'un Bouddhisme ésotérique par l'intermédiaire des arhats de l'Hmalaya. Parmi ces derniers nous citerons notamment ce qui est relatif aux Elémentaux et aux Élémentaires, aux Dhyan-Choans, au Kama-Loca, au Devachan et à l'Avitchi, auxquels il a été fait allusion dans ce qui précède.

Les Elémentaux sont des créatures semi-intelligentes de la lumière astrale, dit M. Sinnet[1]. Ils appartiennent à un règne de la nature entièrement différent de nous. Il ne serait pas possible, quant à présent, de rien préciser à l'égard de leurs attributs, « par la raison « bien simple que les adeptes se sont réservé le secret de cette con- « naissance et s'en sont rigoureusement interdit la propagation. » La possession de ce secret serait, entre les mains des méchants, une arme des plus dangereuses. C'est, en effet, par la puissance qu'ils ont sur les Elémentaux, dont ils commandent les mouvements, que les mahatmas opèrent les prodiges dont nous avons parlé. Ces sortes d'esprits rappellent assez bien les démons de Pythagore, ceux d'Hiéroclès, d'Anaximandre, d'Héraclite surtout.

Quant aux Élémentaires, ce sont des démons d'un ordre inférieur à celui des Elémentaux; ils appartiennnent à l'atmosphère de la terre et ne sont pas intelligents. La nouvelle Théosophie explique par des espièglerie et souvent des méchancetés de ces mystérieux agents la plupart des phénomènes spirites et tout ce qui se rattache à la magie noire.

Il ne paraît pas y avoir une manifestation de la force à laquelle ne préside un Elémental ou un Elémentaire : tout en est pénétré.

[1]) *Esot.Budd.*, p. 96.

Digitized by Google

Au-dessus de ces démons il en est d'autres, que l'on pourrait comparer aux héros de la mythologie grecque : ce sont les Dhyan Chohans. Dans la philosophie *advaïti*, mélange de vedântisme et de çivaïsme, ces esprits supérieurs, « représentant l'intelligence cosmique totalisée », sont tenus pour « les artisans immédiats des mondes », de véritables démiurges. Comme artisans et ordonnateurs, « ils sont le principe élémentaire de l'univers, quoiqu'ils soient en même temps le résultat de l'évolution cosmique. » Comme tels, ils ont dû nécessairement passer par les états successifs que nous avons dits. Semblables aux dieux de l'Olympe ou, du moins, aux héros, ce sont des parvenus, qui ont atteint au sixième principe et conquis par leurs efforts la haute position qu'ils occupent, position à laquelle chacun de nous peut prétendre. Les théosophes en font « les gardiens et les guides des planètes », ce qui rapproche singulièrement la doctrine de la théorie sabéenne sous ce rapport. Chaque planète a son Dhyan-Choan. Le grand Képler ne croyait-il pas à l'esprit de la Terre !

Le *Devachan* et l'*Avitchi* répondent partiellement au Ciel et à l'Enfer des chrétiens. Je dis partiellement, car ce ne sont point des localisations fixes et d'une nature uniforme pour tous, mais de simples situations proportionnées, quant à leurs degrés d'élévation ou d'abaissement, au karma de chacun. La vie n'y est donc pas objective, mais subjective. Elle n'y est pas non plus éternelle, et c'est en quoi elle diffère encore de celle de notre Ciel et de notre Enfer. « Dans le « Devachan, dit M. Sinnet, ce qui survit n'est pas simplement la « monade individuelle, qui traverse tous les changements du cou- « rant évolutionnel et passe de corps en corps, de planète en planète, « et ainsi de suite; ce qui survit dans le Dévachan, c'est la person- « nalité consciente de l'homme. » Cette personnalité étant demeurée jusque-là inconsciente de ses transformations, il eût été, ce semble, plus exact de dire, non pas qu'elle survit, mais qu'elle se retrouve enfin dans l'état dévachanique. Et elle s'y retrouve, paraît-il, avec toutes ses affections, avec tout ce qui a fait sa joie et peut assurer son bonheur : « Dans cet état, ajoute notre auteur, on ignore tout ce « qui se passe sur la terre. Sans cela il n'y aurait pas de vrai bon- « heur après la mort. Un ciel d'où, comme du haut d'un observa- « toire, on pourrait voir les misères, de notre planète, serait vérita- « blement un lieu de souffrances morales aiguës pour ses habitants « les plus désintéressés et les plus méritants, un séjour d'autant plus

Digitized by Google

« pénible qu'on aurait été plus aimant et meilleur[1]. » Saint-Anselme me semble avoir eu de la béatitude céleste une idée qui se rapproche de celle-là : « Quiconque, dit-il, méritera de régner avec « Dieu, tout ce qu'il voudra sera au Ciel et sur la terre, et tout ce « qu'il ne voudra pas ne sera ni sur la terre ni au Ciel, parce que la « gloire n'est autre chose qu'un parfait accomplissement de la vo- « lonté du juste. » Ce qui revient à dire que la vie du juste dans le Ciel, comme celle du Dévachan, est bien une vie subjective.

Ainsi que je le disais plus haut, le Dévachan n'est donc pas un endroit, un lieu, mais un état ; il en est de même de l'Avitchi, son antipode, qu'il ne faut pas confondre avec l'Enfer. La philosophie bouddhique ésotérique reconnaît trois *lokas* : 1° le *Kama loka* ou le monde des désirs, des passions, des appétits terrestres ; 2° le *Roupa loka* ou le monde des ombres et des formes, avec objectivité, mais sans substance ; 3° l'*Aroupa loka* ou le monde sans forme, monde dont les habitants, quoique réels, n'ont ni corps, ni couleur, ni rien de saisissable par nos sens, à nous, mortels. Le premier de ces mondes est le nôtre ; le deuxième, le Dévachan et l'Avitchi ; le troisième, le Nirvana. Comme le travail et le changement sont incessants, tant que l'évolution n'a pas atteint à ce dernier état, ni l'Avitchi ni le Dévachan ne sont des conditions éternelles ; on peut en être tiré par son *karma*, pour renaître, sur la terre ou ailleurs, et continuer le mouvement, soit d'avance, soit de recul.

Il y aurait beaucoup à dire encore, non-seulement sur l'évolution d'outre-tombe, telle que l'entend le Bouddhisme des arhats thibétains, mais sur le reste de la doctrine néo-théosophique. Nous croyons, néanmoins, avoir donné une idée suffisante de cette doctrine, et c'est tout ce que pouvait nous permettre un article de Revue.

J. Baissac.

NOTA. — Nous avons dit, dans notre premier article, que ni Mme Blavatsky ni M. Mohini ne paraissaient connaître personnellement le mahatma Kout-Houmi. On nous fait observer que, durant les sept années que Mme Blavastsky a passées au Thibet, elle a eu,

[1]) *Esot. Buddh.*

Digitized by Google

au contraire, fréquemment l'occasion de voir Kout-Houmi chez lui. Quant à M. Mohini, il ne connaissait pas encore son maître, il est vrai, lorsque fut écrit, près de 15 mois avant sa publication, l'article du *Theosophist* dont nous avions cru pouvoir inférer que le chéla n'avait peut-être jamais vu l'illustre gourou thibétain ; mais il nous fait dire qu'il l'a connu depuis et a eu avec lui des rapports de disciple à maître.

J. B.

Digitized by Google

LA FILLE AUX MAINS COUPÉES

Je veux m'occuper d'une légende assez étrange qui a déjà été l'objet de travaux importants de MM. d'Ancona et Wesselofski. Le sujet dont je me propose de parler n'est donc pas nouveau et je serai obligé, plus d'une fois, de revenir aux études de mes savants prédécesseurs ; isolées des leurs, les recherches, les découvertes que j'ai faites moi-même demeureraient incomplètes et obcures. Je n'ai, du reste, pas la prétention de dire le dernier mot sur le conte de *La fille aux mains coupées* ni de signaler tous les rapprochements auxquels il peut donner lieu, car à chaque instant on découvre de nouvelles références.

Le conte de *La fille à la main* ou *aux mains coupées*, existe sur des points fort éloignés les uns des autres; les évènements qui amènent la mutilation sont souvent fort différents et dans la plupart des rédactions, ce conte se développe par l'agrégation de plusieurs autres récits. Je rencontrai pour la première fois cette singulière histoire, quand, en 1866, je m'associai à M. Albert de Circourt, pour traduire le livre de Gutierre Dias de Gamez qui, au xve siècle, sous le titre de *Victorial*, raconta la vie accidentée de don Pero Nino, chevalier aventureux et un peu aventurier dont il était l'Alferez. Venu en France à la suite de ce seigneur, Gamez apprit, il ne dit pas comment, un épisode par lequel il prétendait exposer les causes des longues guerres qui se produisirent entre ce royaume et l'Angleterre. C'est cette version dont je veux d'abord parler et qui servira comme de base à ce petit travail.

Gamez raconte qu'un duc de Guienne conçut, après la mort de sa femme, une affreuse passion pour sa fille. Je me borne à indiquer rapidement cette répugnante situation, mais je pense devoir donner le reste de la légende : « La damoiselle appela un sien serviteur à qui elle se fiait et lui raconta toute la chose, et comment son père lui avait baisé les mains. Et pour empêcher un si grand péché, elle lui dit : Je

Digitized by Google

veux que tu coupes mes mains et tu lieras mes bras afin que je ne meure pas. Le serviteur se défendit de faire telle chose, mais elle lui dit : Tu me les couperas, ou je me tuerai avec ce couteau. Je puis bien vivre sans mains, ou autrement tu ne me verras plus, ni toi, ni personne.

« Et la damoiselle prit un bassin d'argent et un couteau qu'elle tenait tout près et bien aiguisé et posa les mains sur le bassin et dit; — Coupe sans crainte, et ainsi le serviteur les lui trancha et les plaça dans le bassin avec le couteau et le sang; il lui lia les bras, puis couvrit le bassin avec un drap, le mit de côté et s'en fut. Le lendemain le duc vint pour voir sa fille et s'assit près d'elle sur l'estrade ; et la regardant, il la vit très-pâle, telle que jamais elle ne l'avait été, et lui voulut prendre les mains, comme il avait coutume de le faire. Elle, alors, leva ses bras qui étaient liés, et quand il ne vit point de mains il fut fort étonné et dit : Qu'est-ce ceci, fille ?

« Elle répondit : — Seigneur père, ce n'est pas sans raison ; par vous je fus engendrée, vous baisiez mes mains; et les mains baisées par un père, voilà ce qu'elles méritent. Alors le duc très courroucé contre sa fille, fit appeler ceux de son conseil et leur raconta la chose, et il dit que puisque sa fille n'avait point eu pitié de lui, on ne devait pas avoir pitié d'elle et qu'il voulait qu'elle mourût, mais qu'il demandait avis sur le genre de mort qu'elle devait subir. Les conseillers répondirent : — La loi n'est pas qu'elle meure; la loi ordonne qu'une femme de lignage royal qui a commis une faute ne soit pas mise à mort, mais qu'on la place sur un vaisseau toute seule et sans nulle compagnie; et si elle a des enfants conçus contre l'honneur, qu'on les y place près d'elle, qu'on lui donne son trousseau et tout ce qui lui appartient, et ce dont elle peut avoir besoin pour se substanter, et que l'on conduise le vaisseau en mer si loin que la terre ne se voie plus, qu'alors on déploie les voiles et qu'on la laisse ainsi seule sur les flots.

« Et de la sorte il fut fait incontinent. On appareilla une nef et on mit la damoiselle dedans avec tout ce qui lui appartenait ainsi que le bassin contenant les mains et le sang, et des hommes entrèrent dans d'autres vaisseaux pour conduire la nef. Quand ils eurent perdu la terre de vue, laissant la damoiselle toute seule, ils revinrent au rivage. Tout ce jour et toute la nuit, la damoiselle ne fit que pleurer, appelant Dieu et Sainte-Marie, les priant de la secourir et conduire à bon port, et d'avoir merci de son âme. Et comme elle était très-

Digitized by Google

faible à cause qu'elle avait perdu beaucoup de sang, elle s'endormit au point du jour; et la nef, comme il n'y avait personne qui la dirigeât, s'en allait, poussée par les vents et les ondes, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre sans suivre de route certaine. Tandis qu'elle dormait ainsi la Vierge Sainte-Marie lui apparut dans un songe et lui dit : — Ma fille que veux tu ? Vois, je suis la mère de Dieu, qui secours les tristes et les désolés au temps de leur plus grande détresse. Je suis celle que tu as invoquée si instamment.

« Et la damoiselle répondit : — Dame, si tu es la Vierge-Marie, je te demande d'avoir les mains saines comme je les avais, et de m'enlever ces douleurs et de me délivrer du grand péril dans lequel je me trouve et de me conduire à bon port. — Et la Vierge lui dit : — Ma fille, du premier jour que tu m'as appelée, j'étais avec toi pour te préserver du péché, mais comme Dieu connaît les cœurs de chacun, parfois il laisse ses amis souffrir et tomber dans quelques maux pour que leur patience et force soient éprouvées, afin que leur gloire et récompense soient plus grandes. Et pour que tu croies bien que je suis la Vierge Sainte-Marie, regarde, tu as les mains comme tu les avais, et tu seras bientôt à bon port et consolée et très honorée. — Dans la grande joie qu'elle éprouvait à se retrouver avec ses mains, et ne sentant plus de douleur, la damoiselle se reveilla très-allègre et ne vit plus rien de la vision qui lui était apparue, mais elle était guérie et rendit grâce à Dieu. Il commença à s'élever un vent très doux du côté de la France, et la nef se mit à suivre une route aussi droite que si quelqu'un eût tenu le gouvernail. Peu d'heures après, la damoiselle aperçut l'Angleterre, mais elle ne savait pas quelle terre c'était ; cinglant aussi dans cette direction, vers le soir se montra une flotte. C'était un frère du roi d'Angleterre qui revenait d'Irlande. Dès qu'il aperçut la nef, il fit porter sur elle, et lui et ses gens furent très émerveillés d'une telle aventure, quand ils apprirent de la demoiselle qui elle était. Elle lui raconta tout ce qui avait eu lieu ; et tous eurent grande pitié d'elle. Ce seigneur regarda cela comme une heureuse fortune et conduisit la damoiselle en Angleterre très honorablement, et se maria avec elle. Ensuite lorsque le duc de Guienne mourut sans laisser d'autres héritiers, ce seigneur anglais vint en Guienne avec sa femme réclamer le duché; mais les Français ne le lui voulurent pas donner. Au contraire, ils le chassèrent du pays, car ils avaient toujours été ses ennemis. Le duc de Guienne, quoiqu'il eut appris le miracle, n'avait plus jamais aimé sa fille,

Digitized by Google

aussi quand la mort approcha, il donna le duché au roi de France. Et tel fut le principe de la guerre qui dure encore aujourd'hui[1]. »

Il est probable que c'est Eléonore de Guienne que Gamez a transformée en une chaste princesse, cette même Eléonore à laquelle Philippe Mousket (*Chronique*, t. I, p. 245) donnait pour mère un diable ayant, sous une forme féminine, séduit un duc d'Aquitaine. Je n'ai pas à rechercher comment Games a été amené à mêler ainsi le souvenir de la première femme de Louis VII à une fable évidemment fort ancienne qui, comme l'a remarqué M. Wesselofski, remplit tout un cycle et s'augmente, comme on va le voir, dans ses autres versions, d'une seconde partie omise par l'auteur espagnol et se confondant avec le cycle très vaste aussi de l'épouse calomniée et persécutée.

La fiction qui nous occupe se divise en trois branches. L'une a pour début la version de Gamez, mais s'allonge de la continuation dont je parlais tout à l'heure et qu'a omise l'alferez de Pero Niño. La seconde, avec diverses variantes, reproduit cette autre partie, mais ne renferme plus l'histoire des mains coupées; enfin la troisième branche contient un nombre assez considérable de contes de différents pays où l'amour incestueux a disparu et dans lesquels l'amputation des mains a des causes diverses.

La *Manekine* est une des œuvres principales appartenant à la première branche. Ce roman en vers fut composé au XIIIe siècle par Philippe de Beaumanoir, seigneur de Remy, le même à qui l'on doit les *Coutumes du Beauvoisis*. La *Manekine*, analysée dans l'*Histoire de France*, t. XXII, p. 864, (voir encore le même ouvrage, t. XX, p. 394, t. XXII, 228, t. XXIII, p. 680), a été publiée à Paris en 1840 par M. Francisque Michel. Le même a inséré dans le *Théâtre français au moyen-âge*, édité avec Montmerqué, un mystère provenant de ce roman, mystère qui a de nouveau été imprimé dans le tome V des *Miracles de Notre-Dame* de la Société des anciens textes. Enfin cette Société doit faire paraître une traduction en prose de la *Manekine*, traduction exécutée au XVe siècle par Wauquelin, bourgeois de Mons.

Un roi de Hongrie, resté veuf, est supplié par ses barons de se remarier. Il a promis à la feue reine de n'épouser qu'une femme qui lui ressemblerait et ne trouve cette ressemblance que dans sa fille Joie.

[1]) *Le Victorial*, p. 260 et suiv.

Digitized by Google

Celle-ci, outrée des desseins de son père, se coupe la main gauche qui tombe dans un fleuve coulant au-dessous de la cuisine où cet acte a lieu. Son père, furieux, la condamne à être brûlée vive. Un mannequin — de là le titre du roman — est mis à la place de Joie, que l'on embarque. Elle aborde en Ecosse et rencontre le roi de ce pays. Il s'éprend d'elle et l'épouse. Ici cesse la ressemblance avec la légende du *Victorial* et commence une autre partie, où une méchante belle-mère joue le même rôle odieux que dans quantité d'autres fictions qui appartiennent au cycle de l'épouse calomniée. Joie accouche d'un beau prince pendant l'absence de son mari. La mère de celui-ci intercepte la lettre qui apprend cette nouvelle à son fils et y substitue une autre missive par laquelle on lui fait savoir qu'il est père d'un monstre. Le roi ordonne d'attendre son retour avant de rien décider sur le sort de Joie. A cette lettre, sa mère en substitue de nouveau une autre, où il est enjoint au sénéchal de livrer Joie au bûcher. Cette fois encore la reine est sauvée par un mannequin qu'on brûle à sa place et elle s'embarque avec son enfant. Le roi revient, découvre la vérité, fait enfermer sa mère et se met en quête de sa femme. Au bout de sept ans, il la retrouve à Rome. Là est aussi le roi de Hongrie, tourmenté par ses remords, il fait dans une église une confession publique. Joie, témoin de son repentir, se fait connaître. On retrouve dans une fontaine la main qui jadis a été avalée par un esturgeon, et qui, grâce à une bénédiction du Pape, va se rattacher au bras de la reine.

En Italie, le même sujet a été traité dans une vieille œuvre dramatique qui a été imprimée par les soins de M. d'Ancona, *La rappresentazione di Santa Uliva*[1]. Inutile d'en analyser le commencement, qui est presque identique à celui de la *Manekine*, seulement le roi de Hongrie y est devenu un empereur romain, et sa fille, comme dans le *Victorial*, se fait couper les deux mains. Rencontrée par le roi de Bretagne, Uliva est conduite dans son palais avec la charge de veiller sur le prince royal encore au berceau. Un baron devient amoureux d'elle ; en le repoussant, le berceau est renversé ; n'ayant pas de mains, Uliva ne peut le relever ; le baron l'accuse du meurtre de l'enfant qui s'est tué dans sa chute. Condamnée à mort, le séné-

[1] Pise, Nistri, 1863, et *Sacre rapprezentazioni dei Secoli* XIV, XV, XVI. Firenze, successori Le Monnier, t. III, p. 235.

Digitized by Google

chal, qui en a pitié, la conduit dans la forêt où elle a été trouvée. La Vierge lui apparaît, lui rend ses mains et lui indique un monastère où elle trouvera un abri. Un mauvais prêtre l'accuse d'avoir volé un calice. Uliva est placée dans une barque qu'on abandonne aux flots. Elle est rencontrée par des marchands qui la mènent au roi de Castille; celui-ci l'épouse, mais bientôt il est attiré loin de son royaume par une guerre. C'est alors qu'Uliva met au monde un fils et que sa belle-mère joue exactement le même rôle que celle de la *Manekine*. Uliva, pendant qn'on brûle un mannequin à sa place, est encore une fois abandonnée dans une barque. Elle finit par arriver à Rome, où elle retrouve son mari qui était venu chercher l'absolution, car dans l'indignation que lui avaient causée les trames de sa mère, il l'avait fait périr. Le roi de Castille, reconnaît sa femme, l'empereur, sa fille et tout finit bien.

Une nouvelle toscane, la *Madra Oliva* (*Archivio per lo studio delle tradizioni popolari*, t. I, p. 520) reproduit les mêmes épisodes, mais, comme dans quelques contes dont il sera parlé plus tard, Oliva retrouve ses mains en plongeant ses moignons dans une fontaine pour en retirer ses enfants qu'elle y avait laissés tomber. Une variante, toscane aussi, la *Bella Oliva* diffère de la *Madre Oliva* par l'absence des mains coupées et appartient à la seconde branche. Le *Mystère de Stella*, que M. d'Ancona a publié dans ses *Sacre rappresentazioni*, présente, avec celui d'Uliva, d'assez grandes ressemblances pour qu'il soit inutile de s'y arrêter. Disons encore, pour finir avec ce que l'Italie nous offre sur ce sujet, que dans un conte du *Pentamerone*, Penta Manomozza repoussant l'amour de son frère, se coupe une main (Voyez *La Novelleja fiorentina* d'Imbriani, p. 158).

L'histoire de la fille du roi de Dacie ne diffère pas beaucoup de cette donnée; à la suite d'incidents à peu de choses près semblables à ceux qui forment le début du roman de la *Manekine* et du *Mystère de Santa Uliva*, Elisa arrive à Rome; un prince allemand, le duc Apardo, la voit et devient amoureux d'elle. Les miracles se succèdent. Elisa recouvre ses mains, des voix célestes engagent Apardo à épouser la belle inconnue, un saint ermite l'y détermine, le mariage a lieu et amène les mêmes événements que dans les deux versions précédentes. Revenue à Rome, Elisa y est choisie par un grand seigneur allemand pour nourrice de son fils. Le duc Apardo, venu chez ce seigneur, y reconnaît sa femme.

On retrouve la plupart de ces incidents dans une version catalane,

Digitized by Google

Historia del reg de Hungria[1]. Mais ici la jeune fille aux mains coupées débarque à Marseille. Le comte de Provence la voit, l'aime et l'épouse malgré sa mère. Il obtient de sa femme le récit de ce qui lui est arrivé et se rend près du roi de Hongrie, son beau-père. Celui-ci, repentant de son coupable amour, reçoit très bien son gendre, et le retient si longtemps à sa cour que la belle-mère de la comtesse peut exécuter les noirceurs que nous avons déjà racontées. Placée dans une frêle embarcation, la jeune femme aborde près d'un couvent de religieuses ; elle y est accueillie par l'abbesse et y mène une sainte vie. Au bout de cinq ans, elle était un jour en oraison quand elle vit un prêtre qui voulait dire la messe et n'avait personne pour la servir. Elle éprouva un vif désir de pouvoir l'aider, et tout à coup aperçut deux belles mains, elle étendit ses poignets vers elles et elles vinrent aussitôt s'y attacher.

Cependant le comte était revenu à Marseille, mais, irrité contre sa mère, il se décida à quitter ses Etats, déterminé à n'y revenir qu'avec sa femme. Après treize ans de recherches, il la découvrit enfin dans le monastère où elle s'était réfugiée, il la ramena à Marseille et en eut plusieurs enfants. Une de ses filles fut mariée à un roi de France, une autre à un roi de Castille, la troisième au roi d'Angleterre.

L'histoire des mains coupées ne s'est pas arrêtée là. Nous allons la suivre dans diverses contrées ; mais nous l'y retrouverons dégagée du début des romans précédemment analysés. Allons d'abord en Catalogne. Le *Rondallagre* nous offre un conte, *Lo Castell de iras y no hivenras* (première série, page 60), où nous voyons un père très pauvre donner sa fille au diable. Au moment où le Mauvais doit s'emparer d'elle, elle fait le signe de la croix et Satan prend la fuite, mais il exige que le père coupe la main droite de son enfant, ce qui est exécuté. Le diable revient, la pauvre fille se signe de la main gauche et échappe encore à son persécuteur. Celui-ci enjoint au père de couper aussi cette main, et il est obéi. Une troisième fois la jeune fille simule le signe de la croix avec la tête et le démon ordonne qu'elle sera tranchée, mais sa victime prend la fuite et se réfugie dans une grotte. Les chiens du roi l'y nourrissent de leur pain et deviennent si maigres que leur maître voulant en savoir la cause les

[1]) *Documentos de la corona de Aragon*, t. XIII. Documentos leterarios en antigua lengua catalana (Siglo XIV, y XV), Barcelona, 1857, p. 53-79.

Digitized by Google

fait suivre, découvre la jeune fille et l'épouse. Nous retrouverons ce chasseur et ces chiens dans un conte breton.

Le roi part pour une longue guerre ; pendant son absence, sa femme accouche d'un fils et d'une fille. Le diable joue le rôle attribué à des belles-mères dans d'autres versions et substitue une lettre à celle qui apporte l'heureuse nouvelle, une autre lettre également substituée ordonne de noyer les jumeaux. Ils sont sauvés par un meunier. Ce sont eux qui deviennent les héros du reste du conte ; ils ont de merveilleuses aventures dont nous n'avons pas à nous occuper. A la fin, le roi retrouve ses enfants, puis sa femme qui a recouvré ses mains, on ne dit pas comment.

M. Paul Sébillot nous a donné de ce conte deux versions bretonnes dont l'une offre de l'analogie avec le récit catalan. (*Contes de paysans et de pêcheurs*, p. 215.)

Un paysan a promis au diable de lui livrer un enfant dont il attend la naissance. Sa femme met au monde une fille. Elle eut pour marraine une religieuse. Celle-ci ayant connaissance de l'odieux marché, quand sa filleule devint un peu grande, l'avertit de ce qu'elle aurait à faire pour échapper à l'esprit du mal : « Quand le diable viendra pour te chercher, lui dit-elle, tu feras le signe de la croix avec la main droite en passant devant les calvaires. S'il te la coupe, tu te signeras de la gauche, et, s'il te la coupe encore, tu salueras les croix de la tête. »

Quand la fille eut sept ans, le diable l'emmena. Elle suivit exactement les prescriptions de sa marraine, et comme celle-ci l'avait prévu, elle perdit ses mains, mais le diable renonça à l'emporter.

La pauvre petite gagna un bois et se réfugia dans un tronc d'arbre où elle vécut assez longtemps pour devenir une belle jeune fille et inspirer une violente passion au maître d'un château voisin qui l'épousa en dépit de ses parents. Ici commencent les persécutions et les ruses d'une belle-mère, telles que nous les avons déjà rencontrées plusieurs fois. La jeune femme emportant ses enfants dans une hotte, les laisse tomber dans une fontaine où elle veut boire ; elle y plonge ses moignons auxquels deux mains viennent aussitôt s'attacher, comme dans le conte italien la *Madre Oliva* et dans d'autres récits dont nous parlerons tout-à l'heure. Un conte allemand recueilli par Grimm, *das Madchen ohne hande*, et analysé par M. Wesselofski, se rapproche du récit breton et du récit catalan par un marché avec le diable.

Digitized by Google

Le deuxième conte donné par M. Sébillot diffère du premier surtout par un point de départ que nous retrouverons bientôt en Grèce.

Une femme jalouse de la beauté de sa belle-fille, pendant une longue absence de son mari, fait couper les mains de la malheureuse et la fait hisser sur une épine blanche grande comme un pommier. Une pie vient miraculeusement apporter de la nourriture à la jeune fille. Un chasseur la rencontre en suivant ses chiens, il l'emmène chez lui, l'épouse malgré sa mère et peu après part pour la guerre. Ici se reproduisent les incidents connus, accouchement de deux beaux enfants, lettre de la belle-mère annonçant la naissance de deux monstres, etc. Le mari répond par l'ordre de les tuer, mais de ne faire aucun mal à leur mère. La persécutrice fait mettre les deux enfants dans une hotte et placer cette hotte sur le dos de sa belle-fille qu'elle chasse. Comme dans le conte précédent, les enfants tombent dans une fontaine. Une belle dame apparaît et ordonne à leur mère de plonger ses bras dans l'eau, les mains repoussent. La dame conduit les fugitifs dans une grotte où la pie qui a figuré au commencement de l'histoire les nourrit de nouveau. Le mari à son retour et à qui on a fait croire que sa femme était morte, rencontre ses enfants en chassant, il est frappé de la ressemblance que la petite fille offre avec celle qu'il regrette si vivement ; il la suit à une maisonnette où il retrouve sa femme. Reconnaissance et fin heureuse. (*Contes populaires de la Haute-Bretagne*, 1re série, p. 105.)

M. Jean Fleury, dans son très intéressant volume *Littérature orale de la Basse-Normandie*, p. 151, a donné une version qui a beaucoup de rapports avec celle dont nous venons de parler.

Une mère jalouse de la beauté de sa fille ordonne à des meurtriers de la tuer et de rapporter comme preuve de l'exécution de ses ordres, le cœur et les mains de la victime. Les bandits qui l'ont conduite dans une forêt ne peuvent se décider au meurtre, mais se munissent du cœur d'un chien et coupent les mains de la malheureuse. Ils l'abandonnent après avoir bandé les plaies avec l'huile qui arrête le sang. La jeune fille ayant pénétré dans un jardin s'y nourrit de fruits comme l'héroïne du comte allemand de Grimm. Elle est découverte par le fils de la maîtresse du château qui s'éprend d'elle et l'épouse. Ici se représentent la naissance de deux enfants, la haine de la belle-mère, ses mensonges, les lettres interceptées, etc. La jeune femme persécutée prend la fuite, emportant les jumeaux

Digitized by Google

dans une hotte. En se baissant pour boire elle les laisse tomber dans une fontaine, comme dans le *Madre Oliva*, les deux contes bretons et un conte russe, analysé par M. Wesselofski[1]. La jeune femme plonge ses moignons dans l'eau et aussitôt il y repousse des mains, de même que dans les versions que nous venons de rappeler. Un conte de l'Armagnac, recueilli par M. Bladé, offre aussi une trace de la croyance à une puissance vivifiante et merveilleuse de l'eau.

Dans ce conte, une belle-mère, encore, persécute sa belle-fille et va jusqu'à tuer son enfant pour l'accuser du meurtre ; privée d'une de ses mains par son père, la *Damayseleto* la retrouve en enfonçant son bras dans une fontaine. (*Contes de l'Armagnac*, p, 53.)

Mais revenons à notre héroïne. Son mari, à son retour, se met à sa recherche ; il rencontre un de ses fils, et, parce qu'il apprend, ne doute pas que son épouse ne soit vivante. Il la retrouve en effet et enferme sa méchante mère dans un souterrain où elle est dévorée par les bêtes sauvages.

Ces derniers contes ne sont pas sans quelque analogie avec un conte grec traduit par M. Legrand. (*Contes populaires de la Grèce*, p. 241.)

Un roi qui vivait au pays franc étant veuf se remaria à une méchante femme qui devint fort jalouse d'une fille née d'un premier lit. Pendant une absence de son mari, cette méchante femme ordonna à un serviteur d'emmener sa belle-fille dans une forêt et de la tuer, ce qui amène les incidents déjà connus, compassion du meurtrier, mains coupées etc., la princesse est rencontrée par un duc qui l'épouse.

Le roi franc à qui l'on raconte que sa fille avait pris la fuite, se doute de quelque trahison. Tombé dans une grande tristesse, pour se distraire il fit annoncer un grand tournoi. Celui qui, sans qu'il le sût, était son gendre, y fit des exploits et inspira un vif amour à la reine. Elle interrogea un des gens du vaillant chevalier et apprit que sa belle-fille, loin d'être morte, avait épousé celui qu'elle aimait. Le serviteur révéla qu'il venait d'arriver des lettres annonçant que sa belle maîtresse était accouchée de deux garçons. Lettres interceptées et remplacées par d'autres où il est ordonné de faire périr la jeune mère et ses enfants.

[1]) *La figlia del re di Dacia*, p. XX.

Digitized by Google

Son beau-père ne peut se décider à faire exécuter de tels ordres. On abandonne la jeune femme avec ses enfants dans un désert où elle rencontre un ermite qui prend soin de la nourrir.

La Vierge, touchée de sa résignation, lui rend ses mains, puis son mari qui par la suite succède au roi franc.

Agapios moine du mont Athos a écrit une légende presque semblable dans un livre intitulé : *Le Salut des Pécheurs*. La ressemblance est si grande entre les deux récits, qu'il est inutile d'analyser le second, ce qui d'ailleurs a été fait par M. Gidel dans ses *Études sur la littérature grecque moderne* (p. 280). M. Legrand pense que son conte dérive de celui d'Agapios, qui, lui-même, on l'a vu, a de grands rapports avec la *Manekine* ; il ne croit pas, cependant, qu'il en provienne directement et admet que le moine dut connaître quelque imitation italienne de ce roman. Cela paraît certain. D'Ancona parle d'un vieux roman, *Miracoli della Madonna*, qui a donné le sujet de la *rapprezentazione di Stella*, à peu près semblable, comme nous l'avons dit au mystère de sainte Uliva. Le moine grec dut avoir entre les mains ce livre des *Miracoli*.

Bien que remontant à une origine commune, les contes dont nous venons de nous occuper offrent, nous en avons prévenu le lecteur, deux différences notables avec le *Manekine* et ses dérivés ; il n'y est plus question de l'amour d'un père et leurs héroïnes perdent leurs mains par des motifs différents.

Nous ne pensons pas avoir indiqué tous les récits où se trouve ce sanglant épisode. De plus longs détails à ce sujet nous sembleraient, du reste, inutiles ; ils ne feraient guère qu'offrir la répétition des faits principaux que nous avons rapportés et sans grand profit. Ils ne feraient que montrer ce qu'on sait de reste, aujourd'hui, combien les mêmes récits se retrouvent dans des pays distincts les uns des autres et sans rapports apparents entre eux.

Cet épisode des mains coupées a disparu d'une autre branche dont maintenant nous dirons un mot d'après M. Wesseloski.

Au xve siècle, Bartolomeo Fazrio composa une nouvelle intitulée : *De origine belli inter Gallos et Britannos*. Il reconnaissait l'avoir écrite d'après un récit en langue vulgaire. Cette prétendue histoire de l'origine de la guerre des Français et des Anglais fut ensuite racontée en italien par Jacopo di Poggio Bracciolini, dans une nouvelle qui fut imprimée sous ce titre : *Storia dell' origine della guerre tra i francesi e gli inglesi* (Florence, 1542) et réimprimée sous celui (Flo-

Digitized by Google

rence, 1834) de *Novella di incerto autore* et sous celui (Lucques, 1850) de *Novella della Pulcella di Francia*. Sauf l'épisode des mains coupées, cette version rappelle beaucoup les différents récits dont nous nous sommes occupé en dernier lieu. Edouard, roi d'Angleterre, perd sa femme et conçoit un affreux amour pour sa fille. Celle-ci implore son oncle, le duc de Lencastre, et grâce à lui réussit à se retirer dans un monastère de Vienne. Elle y est rencontrée par le dauphin de France qui devient amoureux d'elle et l'épouse à la grande fureur de sa mère qui agit comme les belles-mères dont il a été précédemment parlé. La princesse prend la fuite et se retire à Rome avec son fils. Là elle trouve un asile où l'empereur Henri la voit et la choisit pour nourrice d'un enfant qui vient de lui naître. Cependant le dauphin devenu roi a appris la fausse nouvelle de la mort de sa femme et les infamies de sa mère à laquelle il déclare la guerre. Après une lutte de trois ans, il finit par la vaincre et la tuer. Plein de remords il arrive à Rome pour solliciter l'absolution du Pape. A un dîner de l'empereur, il est tellement charmé de la grâce d'un jeune garçon, qu'il témoigne le désir de l'emmener avec lui. C'est le fils de la nourrice dans laquelle le roi de France reconnaît sa femme, avec laquelle il revient triomphalement dans son royaume.

Peu après son retour dans ses Etats, il a un autre fils, et pour éviter de fâcheuses contestations, il décide que l'aîné règnera sur la France et le second sur l'Angleterre dont sa femme avait hérité à la mort d'Edouard. Le roi ordonna de plus dans son testament que tous les ans, à Pâques et à Noël, le roi d'Angleterre viendrait à Paris et servirait à table le roi de France. Pendant longtemps ces dispositions furent observées, mais un jour le roi de la Grande-Bretagne, mal conseillé par ses ministres, refusa de se soumettre à cet acte d'hommage, et ce fut la cause d'une grande guerre et de haines qui duraient encore au moment où écrivait l'auteur de la nouvelle.

Un ancien roman publié à Paris sans date, in-4° gothique, et tombé dans le domaine de la Bibliothèque bleue, procède évidemment de la même origine, c'est l'histoire de la *belle Hélène de Constantinople*, mère de saint Martin et de saint Brice. Cette belle Helène était fille d'un roi de Constantinople, nommé Antoine, lequel avait épousé la sœur du pape Clément IX. Antoine demanda à son beau-frère la permission d'épouser Helène. Le pape refusa d'abord et céda ensuite d'après un ordre céleste que lui apporta un ange.

Digitized by Google

Antoine cependant ne peut profiter de l'autorisation car sa fille prend la fuite. Après bien des aventures, elle arrive en Angleterre où le roi Henri l'épouse. Obligé de partir pour une guerre lointaine, il laisse sa femme en garde à sa belle-mère. Nous retrouvons ici la situation que nous avons déjà trop souvent rencontrée, naissance de beaux enfants que la marâtre prétend être des chiens, lettres fabriquées, etc. Le duc de Glocester ne peut se décider à faire brûler Helène, on l'embarque après lui avoir coupé un bras. Pourquoi? C'est ce que l'histoire ne dit pas, mais ce qui achève de prouver la communauté d'origine avec le roman de Le Mankine. Le reste des aventures diffère, et il serait peu utile de les raconter. Disons seulement qu'Helène finit par retrouver son père, son mari, ses enfants qu'elle avait perdus et même son bras que son fils, saint Martin, lui rend par un miracle. Le lecteur qui voudrait plus de détails pourra consulter l'*Histoire des livres populaires* de M. Ch. Nisard, tome I, pages 415 et suiv.

A cette branche appartient encore la comtesse d'Anjou (*Manuscrits de la Bibliothèque du roi*, par Paulin Paris, tome VI, p. 40). Cette comtesse en jouant aux échecs avec son père lui inspire un violent amour. Elle prend la fuite, erre longtemps au milieu de toutes sortes d'aventures. Elle épouse le comte de Bourges, mais la comtesse de Chartres est furieuse de la mésalliance de son neveu, — car elle ignore le rang de sa femme, — et elle joue le rôle odieux attribué aux belles-mères dont nous avons tant de fois parlé.

Il serait facile de citer un grand nombre de références avec cette branche ou du moins avec son début; l'odieux amour d'un père : notre *Peau d'âne, Pell' d'aze* du *Rondallayre* (t. II, p. 22), la romance asturienne *Delgadina*[1] (*Iarhbuch*, t. III, p. 284, *Vieux auteurs castillans*, t. II, p. 489); *la filla del re* des *Cansons de la terra* (t. IV, p. 17); *la Margarita* du romancecillo catalan de Milà (nº 29 et aux *noticias*, p. 261, nº 272); la *Silvanha* portugaise (p. 37 de notre traduction du *Romanceiro*); la romance, sans doute expurgée, que Fernan Caballero a insérée dans *Cosa cumplida solo en otra vida;* le conte anglais *Du roi qui voulait épouser sa fille (Contes de la Grande-Bretagne,* de M. Brueyre, p. 41); la *Zuccacia* des *Novelline*, de Comparetti (p. 244); la *Scindiroeura* de la *Novellajà fiorentina* (p. 158) et ses

[1]) C'est Amador de Los Rios qui l'a publiée dans le *Jahrbuch*. Il y est revenu dans son *Historia critica de la literatura española*, t. VI, p. 435 et à la note.

Digitized by Google

nombreux dérivés ; la *Piluseda* de Pitrè (*Fiabe*, etc., t. I, p. 381) et ses parallèles ; l'*Indovinetto* ; le *Ciabattina d'oro* de l'*Archivio por lo studio della tradizioni popolari;* sainte Dymna (*Nov. fiorentina*, p. 158, note), etc., etc.... Il y a dans tout cela des ressemblances dont les unes ne portent que sur l'amour d'un père, dont les autres rentrent dans la cycle de la fille persécutée et dans celui de la femme calomniée, qui ont d'ailleurs été étudiés à fond par Al. d'Ancona. Nous remarquerons toutefois que dans quelques contes italiens, on retrouve comme un souvenir de l'embarquement de la princesse d'Aquitaine et d'autres héroïnes dont nous avons parlé [1]. Beaucoup de ces récits confondent les aventures de Cendrillon et de Peau d'âne, contes dont les ramifications sont infinies. — Une romance portugaise pourrait se rattacher à la donnée qui eut tant de vogue. Comme elle est très courte, la voici :

DONA MARIA

« J'étais la fille d'un roi, on m'appelait Dona Maria ; j'aimais un capitaine à cause du bien qu'il me voulait. Mon père quand il le sut rendit ma vie très dure : il me donnait le pain par once et me mesurait l'eau. »

Le roi fit publier par toute la ville que calfats et charpentiers eussent à se réunir le jour même, afin de construire un vaisseau pour emmener Dona Maria. Les calfats étaient nombreux, ils eurent fini le jour même. On mit dans le vaisseau des vivres pour sept ans et un jour, on mit la nef en mer sans voiles et sans rames. Dona Maria était dedans sans nulle compagnie. Elle arriva à une terre où il n'y avait nulles gens, si ce n'est un ermite pieux qui menait une sainte vie.

— Femme, qui t'a conduite ici, pour la perte de mon âme ?

— Continue, pieux ermite, à mener ta sainte vie. Ce vent qui m'a menée ici, pourra me remmener. Souffle vent, souffle, obéissez vagues, conduisez-moi dans mon pays, c'est ce que je souhaite.

Le roi était à la fenêtre à l'heure de midi où entra un navire sans voiles et sans rames. — Dites-moi quel est ce vaisseau qui entre sans ma permission ?

[1] Dans le *Gwerzion-Breiz-isel*, sainte Honorine, persécutée, est abandonnée sur la mer dans un tonneau. Dans *les chansons populaires de l'Alsace* de M. Weckerlin, sainte Odile, par ordre de son père, est de même abandonnée aux flots dans un tonneau.

Digitized by Google

— C'est votre fille, seigneur, appelée Dona Maria.

— Puisque c'est ma fille, je la veux aller visiter. Dis-moi, toi ma fille, comment tu as traversé les mers ?

— Les mers me rendaient honneur, les vents me faisaient courtoisie et les anges venaient la nuit pour me tenir compagnie. Ils partaient avec le soleil et revenaient le lendemain, et la Vierge m'appelait sa servante Marie ».

Certainement il n'y a que de bien vagues ressemblances entre cette romance et la légende rappelée par Games ; il y en a cependant assez pour supposer qu'un début offrant un point de départ identique à celui de la romance de Silvaninha, a ensuite été remplacé par un autre, comme cela arrivait plus d'une fois.

Mais en voilà assez, trop peut-être au sujet des références. Il serait plus intéressant, revenant au point de départ de cet article, de découvrir d'où est venue l'étrange légende qui a étendu de tous côtés tant de ramifications.

M. Wesselofski, dans la sainte Uliva de la représentation sacrée, croit reconnaître quelques traits de la vie de la sainte Uliva de Palerme dont il trouve la légende dans les Bollandistes. Là il n'y a ni amour incestueux, ni mains coupées, mais des persécutions dont l'imagination s'est ensuite emparée et qu'elle a ornée d'incidents nouveaux et merveilleux. Cette légende, suivant notre auteur, avait d'abord été un mythe, qui comme beaucoup d'autres mythes, ayant perdu son caractère symbolique, devint un simple récit.

Comment se ferait-il, s'il en était ainsi, que la légende de sainte Uliva, telle que le donnent les Bollandistes, n'offrît justement rien des épisodes les plus marquants dont M. Wesselofski donne une explication. Suivant lui, la reine qui meurt est la déesse de l'été qui s'en va ; sa fille, la déesse de l'année future ; le père, le dieu Wuotan ; le chasseur qui découvre la fugitive, c'est l'hiver ; les mains coupées sont les feuillages qui tombent des arbres, elles repoussent à peine touchées par l'eau vivifiante, comme les feuilles et la verdure, aux pluies du printemps, etc., etc. J'avoue que je ne crois pas du tout à ce mythe.

L'amour, qui fait le point de départ de tant de versions de notre légende, s'est malheureusement manifesté assez de fois dans la vie réelle pour que son apparition dans une fiction romanesque n'ait rien de surprenant. Les noirceurs d'une belle-mère, ses persécutions à l'endroit de sa belle-fille, les lettres interceptées et remplacées par

Digitized by Google

d'autres étaient devenus comme un lieu commun pour les romanciers du moyen âge. Dès 1862, nous citions dans les *Vieux auteurs castillans*, comme offrant des situations semblables, le *Chevalier au Cygne*, l'histoire de *Dussolina* des *Reali di Francia*, celle de *Dioniza* de Giovanni Fiorentino, etc. Et depuis lors plusieurs écrivains ont ajouté à cette liste et étudié le cycle de la femme persécutée, le savant Liebrecht entre autres (*Gott. Gel. anz.* 1867, p. 565), dans un travail sur la *Figlia del re di Dacia*. La conception la plus difficile à expliquer est celle de ces absurdes mains coupées qu'on trouve dans tant de récits. M. d'Ancona rappelle à leur sujet une fable grecque rapportée par Diodore. Salomoné avait épousé en secondes noces Sideroé qui l'excitait contre sa belle-fille Tiroé. Elle fut à l'instigation de sa belle-mère, maltraitée, battue, on lui coupa les cheveux, on la mit en prison. Ses fils furent abandonnés sur un fleuve, ils devinrent plus tard ses sauveurs, comme quantité de héros de nos vieux romans.

Dans cette anecdote, qui par quelques points touche en effet à notre légende, il n'y a que des *cheveux coupés*, mais M. d'Ancona fait remarquer que dans le *rapprezentazione di santa Uliva*, il est aussi parlé de cheveux coupés.

C'est sans doute dans quelque légende qu'il faut rechercher l'origine de l'histoire des mains coupées. M. Gidel, dans son *Etude sur la littérature grecque moderne*, dit (p. 293) : « On lit dans un miracle de saint Jehan Crisosthome et d'Anthure, sa mère, *comment un roi lui fit couper le poing et Nostre-Dame lui refit une nouvelle main.* » Malheureusement M. Gidel ne dit rien de plus de la légende qui peut-être nous eût fourni de curieux rapprochements.

La *Légende dorée* rapporte un prodige du même genre dans la vie apocryphe de saint Léon, qui monta sur le trône pontifical le 10 mai 440 : « Le pape Léon, ainsi qu'on le lit dans le livre des miracles de la bienheureuse Vierge-Marie, célébrait la messe le saint jour de Pâques, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, et comme il donnait la communion aux fidèles, les uns après les autres, une femme le baisa à la main et il éprouva une tentation. Mais l'homme de Dieu s'érigeant en sévère vengeur contre lui-même se coupa en secret cette main qui l'avait scandalisé. Et il s'éleva des murmures parmi le peuple, qui s'étonnait de ce que le saint ne célébrait plus l'office divin, comme il en avait l'habitude. Alors Léon implora la Sainte-Vierge, s'abandonnant entièrement à sa miséricorde. Et elle

Digitized by Google

lui apparut, et elle lui rapporta la main qu'il avait tranchée, lui commandant de recommencer à offrir le saint sacrifice. » (*Légende dorée* ed. Gosselin, t. I, p. 271.)

Cette anecdote étrange était très répandue. Elle a été rapportée par Sabellicus, Baronius, saint Antonin. Le savant jésuite Théophile Raynaud en a parlé pour la réfuter (*Hopothec.*, sect. II, liv. III, Cap. X, p. 361). Il a fait remarquer que, contrairement à une assertion voulant que, depuis cet incident, on eût changé l'usage de baiser la main du Souverain-Pontife le jour de Pâques, en celui de baiser son pied, le premier usage n'avait jamais été modifié. On a aussi raconté le fait autrement. On disait que saint Léon s'était coupé la main droite, parce qu'il se reprochait d'avoir conféré les ordres à un homme qui en était indigne. Enfin, on ajoutait que saint Léon retrouva sa main par la vertu d'un portrait de la Vierge peint par saint Luc (Bayle, art. Léon).

Je ne serais pas très éloigné de faire remonter à cette main coupée par chasteté et rendue par l'intervention de Sainte-Marie, la main coupée aussi par chasteté et de même restituée par la Vierge de la duchesse d'Aquitaine et de tant d'autres héroïnes dont j'ai parlé. Pour qui sait la manière dont les légendes se forment et se transposent, cette opinion n'aura peut-être rien d'inadmissible.

Le lecteur aura certes été étonné de la vogue qu'obtînt une histoire aussi incroyable. On supposerait volontiers qu'un monde presque entièrement séparé du vieux monde, qu'un monde jeune, par son ignorance et livré à lui-même, devait avoir une vie puissante, une grande fécondité d'imagination, de création. Il n'en fut pas ainsi. Le moyen-âge est le temps des redites. Il ne se lassait pas plus que les enfants d'entendre les mêmes histoires ; toute sa littérature est là pour le prouver.

Si, revenant au livre de Gamez, base de ce petit travail, j'avais à me prononcer sur la version qu'il contient, je la regarderais comme la plus ancienne, parce qu'elle est la plus courte et la moins compliquée. Gamez put la recueillir, attribuée ou non à Éléonore de Guienne, de quelque vieille tradition orale. S'il l'avait empruntée à *la Manekine*, il n'aurait, lui grand amateur de fictions de ce genre, pas plus hésité à nous donner le roman tout entier, qu'il n'a reculé devant l'histoire de Brut, si singulièrement et si longuement intercalée dans le *Victorial*.

TH. DE PUYMAIGRE.

Digitized by Google

LES ORIGINES
DE L'ACADÉMIE PROTESTANTE
DE MONTAUBAN[1]

Extrait de l'*Histoire de l'Académie protestante de Montauban*, par M. M. NICOLAS, qui doit être publiée prochainement.

De très bonne heure, les Réformés français formèrent le projet d'établir des Universités leur appartenant en propre et ne relevant que de leurs Synodes nationaux. Les circonstances leur en faisaient une obligation. Un grand nombre d'Églises manquaient de pasteurs[2]. Pour former des jeunes gens au ministère évangélique, il fallait des écoles de hautes études. Il en fallait encore pour préparer aux professions libérales les jeunes gens de leur culte qui s'y destinaient et qui étaient ou exclus des Universités du royaume ou contraints, en prenant leurs grades, à des actes de catholicisme qui blessaient leur conscience[3]. L'Académie de Genève leur offrait, il

[1]) M. *M. Nicolas* a bien voulu nous remettre les bonnes feuilles de l'Introduction et du premier chapitre de l'*Histoire de l'Académie protestante de Montauban* qu'il fera paraître incessamment à la librairie Fischbacher. Nos lecteurs nous sauront gré de les leur communiquer.

[2]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 70 ; *Histoire de l'Église réformée de Nîmes*, par A. Borel, p. 15. — *La discipline ecclésiastique des Églises réformées de France*, édition de La Haye, 1760, p. 1633-1666.

[3]) *Histoire des assemblées politiques des Réformés de France*, par L. Anquez, p. 103. Les Réformés protestèrent à plusieurs reprises, soit contre leur exclusion des Universités du royaume, soit contre l'obligation qui leur était imposée, en y prenant des grades, de faire des actes de catholicisme. L'assemblée politique réunie à Montauban en 1573 demanda que toutes les écoles du royaume fussent ouvertes aux Réformés, et que dans chacune d'elles il y eût un régent et un recteur appartenant à la communion protestante. Ce système, qui ne tendait à rien moins qu'à constituer des Universités mi-parties, était irréalisable

Digitized by Google

est vrai, toutes les ressources d'instruction et toutes les garanties religieuses qu'ils pouvaient désirer[1]. Mais d'un côté les Églises réformées françaises, sans renoncer aux précieux avantages que cette Académie leur présentait, jugeaient avec raison qu'elles devaient posséder elles-mêmes toutes les institutions nécessaires à leur vie intellectuelle et morale; et d'un autre côté rien n'assurait que le gouvernement français, qui, à plusieurs reprises, ne voulut pas souffrir que des pasteurs d'origine étrangère restassent au service des Églises réformées du royaume, n'interdirait jamais l'exercice, soit du ministère évangélique, soit des professions libérales, à ceux qui auraient fait leurs études en des pays protestants.

C'est pour les mêmes raisons que les assemblées politiques et les Synodes nationaux ne tinrent aucun compte et ne dirent jamais un mot, dans leurs discussions sur ce sujet, ni de l'Académie que Jeanne d'Albret avait fondée à Orthez en 1560, ni de celle que le duc de Bouillon avait établie à Sedan en 1579. Ni le Béarn ni la principauté de Sedan ne faisaient alors partie de la France; leurs Académies se trouvaient par conséquent dans le même cas que celle de Genève par rapport au gouvernement français. Leurs Églises étaient indépendantes des Synodes nationaux de France, et ces vénérables assemblées voulaient avoir des Académies[2] qui fussent sous leur autorité immédiate et sous leur propre direction.

Enfin, celle qui avait été fondée à Nîmes le 7 avril 1561, par le consistoire et le conseil de cette ville, ne répondait pas tout à fait à ces conditions. Elle dépendait avant tout des corps qui l'avaient établie; elle existait par les subsides qu'elle en recevait; elle échappait en partie par ces deux circonstances, sinon au contrôle religieux et moral, du moins à la direction directe des synodes. Elle se trou-

et fut abandonné. Henri III ordonna, il est vrai, par l'article II de l'édit de Beaulieu, de recevoir dans les écoles tous les étudiants français, sans acception de religion. Mais cette clause ne fut pas exécutée, et ne pouvait pas l'être aussi longtemps que la collation des grades était entourée de cérémonies catholiques et n'était pas purement laïque.

[1]) L'Académie de Genève date du mois de juin 1559. Avant cette époque, la République n'avait que son collège de Rive. *La France protest.*, 2e édit., t. I, col. 76, note 2.

[2]) Les Églises réformées du Béarn ne furent réellement unies à celles de la France qu'en 1631, et non sans de grands et longs débats. Aymon, *Synodes nation.*, t. II, p. 476 à 483. Et celles de la principauté de Sedan, même après la réunion de cette principauté à la France en 1642, ne furent représentées ni au Synode national de Charenton en 1645, ni à celui de Loudun en 1659.

Digitized by Google

vait par là comme une institution particulière à la ville de Nîmes et aux Églises environnantes, qui en subissaient l'influence et qui, par la force même des choses, en étaient presque des annexes et des dépendances. Cet état de choses dura jusqu'à l'établissement du régime de l'édit de Nantes, qui la fit entrer naturellement sous la complète autorité des synodes nationaux; elle fut mise alors sur le même pied que les deux Académies que ce nouveau régime permit à ces assemblées de pouvoir fonder directement elles-mêmes.

Jusqu'à la promulgation de l'édit de Nantes, les synodes nationaux et les assemblées politiques se consumèrent en efforts impuissants; ils ne perdirent cependant jamais l'espoir de pouvoir fonder des Académies réformées; ils en parlèrent toujours comme d'institutions d'une absolue nécessité; on n'y admit pas un seul moment qu'on pût s'en passer. Bien longtemps avant que la moindre possibilité de les établir vînt luire aux yeux des Réformés français, ils en regardaient l'existence comme certaine et même comme prochaine. Le Synode national réuni à Lyon en août 1563 en était tellement persuadé, qu'il détermina les attributions des professeurs qui y enseigneraient, et qu'il décida qu'ils pourraient être membres des consistoires et députés aux Synodes [1]. Celui qui fut tenu à Nîmes en mai 1572, au moment même où se méditait la ruine du protestantisme en France, règlementa le mode de leur nomination et fixa les obligations qui leur seraient imposées [2].

L'assemblée politique réunie à la Rochelle en 1580 vota l'établissement d'une Université dans cette ville, pour former des jeunes gens au ministère évangélique; et comme elle n'avait point de fonds ni pour l'établir ni pour l'entretenir, elle décréta qu'il serait fait un prélèvement de mille écus sur les revenus du clergé catholique [3]. Cette décision resta sans résultat. La Rochelle eut toutefois, quatorze ans après, l'espérance d'avoir une Académie. En 1594, Henri IV, cédant aux instances réitérées des Réformés, créa, par lettres patentes, une Université dans cette ville, une autre à Nîmes et une troisième à Montélimart. Mais ces lettres patentes n'étaient pas encore enregistrées en avril 1598, et elles ne le furent jamais,

[1]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 33.
[2]) Aymon, *Ibid.*, t. I, p. 115.
[3]) L. Anquez, *Histoire des assemblées politiques des Réformés de France*, p. 455.

Digitized by Google

malgré la promesse qui en fut faite dans le trente-septième des articles secrets de l'édit de Nantes[1].

Fatigué de ces lenteurs, le Synode national tenu à Saumur en juin 1596, comprenant que les Réformés ne devaient compter que sur leurs propres efforts, « avertit les provinces de s'efforcer d'établir chacune un collège, et toutes ensemble au moins deux Académies[2]. » Duplessis-Mornay ne fut certainement pas étranger à cette résolution. Depuis 1590 il cherchait lui-même à fonder une Université à Saumur[3], et le Synode national de 1596, d'accord avec lui, « jugea cette ville propre à y dresser un collège, et quand Dieu en donnera le moyen, une Académie. Sur quoi nous avons prié M. le gouverneur de ce lieu (Duplessis-Mornay) de continuer la bonne volonté qu'il a témoignée pour cela, et chacun de cette compagnie est prié d'y exhorter ceux de sa province[4]. »

Quand l'édit de Nantes eut donné aux Réformés une position légale en France et qu'un subside annuel leur eut été alloué par Henri IV pour l'entretien de leurs Églises, on se trouva enfin en mesure de mettre à exécution le projet poursuivi depuis si longtemps avec tant de constance, et, sans plus de retard, la fondation de deux Universités fut décrétée au quinzième synode national, tenu à Montpellier du 26 au 30 mai 1598, un mois à peine après la signature de l'édit. L'une de ces Académies fut placée à Saumur et l'autre à Montauban[5].

PREMIÈRE PARTIE

L'ACADÉMIE DE MONTAUBAN (1598-1659) ET DE PUYLAURENS (1659-1695).

CHAPITRE I.

ORGANISATION INTÉRIEURE ET ORDRE DES ÉTUDES.

Les Académies que le Synode national tenu à Montpellier en 1598 avait décidé d'établir à Montauban et à Saumur devaient être de véritables Universités[6]. La théologie devait sans doute y occuper la

[1]) L. Anquez, *Ibid.*, p. 106.
[2]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 197.
[3]) *Vie de Duplessis-Mornay*, Leyde, 1647, p. 157.
[4]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 197.
[5]) Aymon, *Ibid.*, t. I, p. 225.
[6]) Le mot Académie était entendu alors dans le même sens que le mot Uni-

Digitized by Google

plus large place ; mais il était bien entendu que, à côté d'elle, on y enseignerait aussi le droit, la médecine, les sciences, les langues et ce qu'on appelait alors les humanités, c'est-à-dire les belles-lettres. Les Synodes nationaux et les assemblées politiques n'avaient pas eu seulement l'intention, en travaillant si longtemps à fonder des Académies, de préparer des ministres aux Eglises ; ils avaient voulu aussi éviter aux jeunes gens de leur culte qui se destinaient à des carrières libérales la nécessité de fréquenter les Universités de l'État, où les titres de maître ès-arts, de docteur en droit, de docteur en médecine, ne pouvaient être acquis qu'en prenant part à des cérémonies catholiques.

L'Académie de Montauban fut établie sur ce plan. On en a la preuve dans ses règlements, qui, élaborés de 1598 à 1600, furent publiés et lus publiquement au Grand Temple le 22 octobre de cette dernière année[1]. Il est dit dans le prologue : « L'Académie qui se dresse à Montauban, par la permission du roi, à la requête et supplication des Eglises réformées de France, sera composée de docteurs et professeurs publics en théologie, jurisprudence, médecine, mathématiques, langues hébraïque et grecque ; de professeurs qui enseigneront la physique, la logique, l'éloquence et la grammaire. » Et dans le corps des règlements, après avoir déterminé quel sera l'enseignement des professeurs de théologie, on ajoute : « Le professeur de jurisprudence lira, en cette Académie, les *Institutes* de Justinien et autres livres de droit civil[2] ; le professeur en médecine lira Hippocrate, Galien et autres ; le professeur en mathématiques enseignera Euclide, Ptolémée et autres. » Puis il est question « des professeurs en langue hébraïque et grecque ; » et plus loin, de l'enseignement de la philosophie et de la physique. Enfin, il est supposé

versité. Mais on ne peut douter qu'il n'ait été choisi par les Réformés français du XVIe siècle dans l'intention spéciale de marcher sur les traces de Genève, où l'Université a été appelée, depuis Calvin jusqu'à nos jours, du nom d'Académie.

[1]) Voyez appendice n° A.

[2]) Il devait en être de même à l'Académie de Nîmes. Les *Academiæ Nemausensis leges* (Nemausi, 1582, in 4°) contiennent cet article : « *Jurisperitus institutionum imperalium libros pure et perspicue, habita tyronum ratione, edoceto.* » Il y est dit ensuite que le professeur de jurisprudence expliquera les termes de droit et qu'il donnera quelques notions du droit naturel et du droit des gens, qu'il en fera connaître du moins les sources. — Nous savons qu'à l'Académie de Sedan il y eut jusqu'à la fin un enseignement du droit ; on connaît même les noms des professeurs qui y donnèrent cet enseignement.

Digitized by Google

dans ces règlements qu'il y aura, à l'Académie de Montauban, des étudiants en droit, en médecine, en belles-lettres, aussi bien que des étudiants en théologie.

Et c'est, en effet, ce qui eut lieu dans cette Académie. Il ne nous reste aucun des anciens registres d'inscriptions des étudiants, pas plus de ceux des inscriptions des étudiants en théologie que de ceux où s'inscrivirent les étudiants en droit et les étudiants en médecine; mais il est fait fréquemment mention, dans les registres des notaires de cette ville pendant le XVIIe siècle, d' « escoliers estudiants en l'Académie, » d' « escoliers estudiants en droit »; d' « escoliers en théologie. » C'est d'ordinaire comme témoins à des contrats de mariage et à des testaments que les noms et souvent aussi les signatures de ces jeunes gens figurent dans ces registres. Parfois ces désignations sont tout à fait explicites. Ainsi, dans un acte notarié du 11 septembre 1609, on trouve le nom d'un « Jacques Berlouin, escolier estudiant en droit à l'Académie de cette ville; » on ajoute même qu'il était logé chez Jean-Estienne Vidaillan, régent au collège [1].

Nous n'avons pas su retrouver le nom du professeur de droit; mais nous avons quelques raisons de croire que cet enseignement était donné, au commencement du XVIIe siècle, par Guill. de La Planche, docteur en droit. Nous connaissons les noms de deux professeurs de médecine. L'un était Isaac Constans, docteur en médecine de l'Université de Montpellier; il est mentionné dans plusieurs actes notariés avec le titre de docteur régent et professeur royal de médecine et de pharmacie à l'Académie de Montauban [2], et il a ajouté ce titre à son nom dans un de ses ouvrages. L'autre était Adam Cambel, docteur en médecine; il est qualifié, dans un acte public et authentique, de professeur royal en médecine [3]. Il succéda probablement à Isaac Constans; mais il ne paraît pas avoir eu de successeur, du moins il n'est plus question, ni dans les actes de l'état civil de Montauban, ni dans les registres des notaires de cette ville, d'aucun

[1]) *Protocole de* 1609 *à* 1611, *de Pierre Dufau, notaire de Montauban*, folio 96.

[2]) 9e *Protocole de Jean Brandalac, notaire royal de Montauban*, 1615, fol. 688; 7e *Protocole de Jacq. Pagès, notaire à Montauban*, 1623, folio 315 v°; *Registre des Baptêmes*, 1618-1623, folio 57 v°. Les professeurs des Académies étaient désignés par le titre de professeur royal ou de professeur public.

[3]) *Registre des Baptêmes*, 1618-1622, fol. 88 v° et 89.

Digitized by Google

autre professeur royal de médecine[1]. Les temps difficiles que l'Académie de Montauban eut à traverser après le siège de 1621, l'obligèrent à se réduire et à se borner à ce qui, pour le moment, était le plus nécessaire aux Églises réformées de France, je veux dire à l'enseignement de la théologie et des parties des connaissances humaines qui en ont toujours été regardées comme des auxiliaires indispensables, remettant à des temps meilleurs le soin de rétablir le cercle des études conformément au programme tracé dans les règlements de 1600. Malheureusement ces temps meilleurs ne vinrent jamais ; l'enseignement du droit et celui de la médecine ne furent pas rétablis à l'Académie de Montauban, et cet état de choses fut accepté par les Églises réformées de France.

Cependant l'Académie de Montauban, tout en ayant pour affaire essentielle de former des pasteurs pour les Églises réformées de France, ne fut pas une simple école de théologie. Elle se composait, à peu près comme notre Faculté actuelle, d'une division de philosophie et d'une division de théologie. La première avait été établie uniquement en vue de la seconde ; elle devait être une sorte d'école préparatoire. On avait jugé, non sans raison, que les jeunes gens qui se destinaient au ministère évangélique n'avaient, en sortant du

[1]) Il n'est pas question de professeurs publics de droit ni de ceux de médecine dans les « Statuts généraux faits au Synode national d'Alais en 1620 pour les Académies des Eglises réformées de France (Aymon, *Synodes nation.*, t. II, p. 209-212). Il ne faudrait pas en conclure qu'il n'y ait jamais eu dans les Académies protestantes un enseignement du droit et un enseignement de la médecine. Les Synodes nationaux étaient des corps ecclésiastiques ; ils avaient à s'occuper de l'enseignement de la théologie et des branches auxiliaires qui s'y rattachent et sont nécessaires à cet enseignement ; ils n'avaient rien à voir ni à l'enseignement de la médecine ni à celui du droit. Il est d'ailleurs une preuve de fait que, malgré le silence des Synodes nationaux, le droit et la médecine ont pu y être enseignés : c'est qu'à Sedan, comme nous l'avons déjà dit, il y eut des professeurs de droit jusqu'à la suppression de l'Académie. Seulement les professeurs, soit de droit, soit de médecine, n'avaient point de part aux subsides accordés par l'Etat et mis à la disposition des Synodes nationaux, et cela se comprend : ces subsides avaient été établis par l'édit de Nantes pour l'entretien des Eglises réformées, et les professeurs de théologie et de philosophie n'y avaient part qu'autant que leur enseignement était une nécessité pour es Eglises et en était en quelque sorte une partie intégrante. Les professeurs de droit et de médecine, tout en faisant partie des Académies réformées, devaient être rétribués par les municipalités. Les Synodes de l'Eglise de France n'avaient à s'occuper que de ceux des professeurs publics qui enseignaient la théologie, la langue hébraïque et la grecque, la philosophie, la rhétorique et les mathématiques. Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 210.

Digitized by Google

collège, ni assez de maturité d'esprit ni des connaissances assez étendues et assez solides pour suivre avec fruit des cours de théologie, et on avait voulu, en les obligeant à assister pendant un an ou deux à des leçons de philosophie, d'éloquence et de littérature grecque, donner à leur éducation classique un complément indispensable.

Mais l'enseignement donné dans la division de philosophie pouvait être utile à d'autres jeunes gens qu'à ceux qui se consacraient au ministère évangélique ; il ne se distinguait en rien de celui qui se donnait alors dans toutes les Universités sur les matières de philosophie et de littérature grecque, si ce n'est qu'il était entièrement indépendant des croyances et des opinions de l'Église catholique. Dans tous les cas, le cadre n'en était pas ecclésiastique. Les jeunes gens qui, obligés par leur naissance ou par les fonctions auxquelles ils aspiraient, à une culture supérieure, avaient besoin, en sortant des collèges, de perfectionner et d'étendre les études qu'ils y avaient faites, pouvaient en retirer des avantages assurés. C'est ce que pensèrent un grand nombre de familles protestantes riches ou simplement aisées. Et comme Henri IV avait accordé aux Académies de Montauban et de Saumur les « privilèges, immunités et prérogatives » dont jouissaient les autres Universités du royaume[1], et qu'on pouvait par conséquent y conférer le baccalauréat et la maîtrise ès-arts, elles préférèrent envoyer leurs fils prendre ces grades dans une Académie de leur culte que dans toute autre école, où ils ne trouvaient pas de garanties pour leurs croyances. Dans le midi de la France cet usage s'établit de bonne heure et se maintint jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes. Il y amena une foule de jeunes gens qui, après avoir terminé leurs études classiques et avant d'aller étudier le droit ou la médecine, ou d'aspirer à des fonctions publiques, venaient y faire leurs humanités et leur philosophie, et s'y faisaient ensuite recevoir maîtres ès-arts. Les étudiants de cette catégorie furent souvent plus nombreux dans la division de philosophie que ceux qui s'y préparaient à passer ensuite dans celle de théologie. Il arriva de là que tout naturellement cette division, qui ne devait être

[1]) *Décisions sur les principales difficultés de l'édit de Nantes*, édition nouvelle, sans indication de lieu ni de date, p. 103. Ces privilèges furent confirmés aux Universités protestantes à deux reprises différentes, d'abord par Henri IV dans sa réponse aux cahiers des Réformés en 1602, et ensuite par Louis XIII dans sa réponse aux cahiers de 1611. *Histoire du Calvinisme*, par Soulier, prêtre, p. 651.

Digitized by Google

qu'un auxiliaire de l'autre, prit une importance considérable et eut en quelque sorte une vie propre. Tout en restant toujours une école préparatoire à l'étude de la théologie, elle devint une sorte de Faculté des lettres et de Faculté des sciences réunies, et, par suite de cette circonstance, l'Académie de Montauban conserva, en une certaine mesure et en un certain sens, le caractère d'une Université[1].

Ceux des élèves de la division de philosophie qui se proposaient de suivre ensuite les cours de la division de théologie, devaient réglementairement y passer deux ans et se rendre capables de prendre le grade de maître ès-arts ; on ne tolérait pas d'infraction à cette règle. « Il est enjoint aux Académies et aux collèges, est-il dit au Synode national tenu à Saint-Maixent en 1609, d'examiner exactement les écoliers étudiant en philosophie après les deux ans de leur cours, et défendu aux recteurs et professeurs de leur donner des lettres de maîtrise si on ne les trouve pas bien capables. Il est pareillement défendu aux professeurs en théologie de les recevoir entre leurs disciples autrement que sous cette condition[2]. »

L'Académie de Montauban se composait donc de deux divisions, une de philosophie et l'autre de théologie. Chacune d'elles avait trois professeurs : la première, deux professeurs de philosophie et un de grec ; la seconde, deux professeurs de théologie et un d'hébreu.

Il ne faut pas s'étonner de trouver deux professeurs de philosophie dans la première de ces deux divisions. A cette époque, les sciences proprement dites, encore rudimentaires, faisaient partie de la philosophie ; de sorte que ces deux professeurs avaient à enseigner, non-seulement la métaphysique, la logique, la morale, mais encore tout ce qu'on savait ou croyait savoir des phénomènes du monde et des lois qui le régissent. Les cours de plusieurs de ces professeurs furent imprimés et sont ainsi parvenus jusqu'à nous. Un d'entre eux, et ce n'est pas le moins remarquable, est une véritable philosophie de la nature ; je veux parler de la *Physiologia* de Guil-

[1]) Naturellement il en fut de même à l'Académie de Saumur, à celles de Nîmes, de Die et de Sedan.

[2]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 380. — « Les écoliers en philosophie n'auront point de lettres de maître aux arts qu'après un examen légitime de leur capacité et qu'ils en auront été jugés véritablement dignes, suivant l'article 8 du Synode national de Saint-Maixent 1609, au chapitre des écoles. » A Pujol, *Recueil des réglements faits par les Synodes provinciaux du Haut-Languedoc et de la Haute-Guienne*, p. 131 et 132.

Digitized by Google

laume Duncan. Ce ne furent pas toujours des ministres qui furent chargés de cet enseignement. On trouve fort souvent des médecins et des jurisconsultes parmi ceux qui occupèrent les chaires de philosophie.

On peut conclure de là que la philosophie n'était pas, à l'Académie de Montauban, sous la dépendance absolue de la théologie, et se mouvait assez librement dans le cercle d'idées qui lui appartient en propre [1]. Seulement, les Synodes nationaux crurent devoir, de temps à autre, recommander la prudence à ceux qui l'enseignaient [2].

Pendant un assez long temps, la logique et la physique furent les parties de la philosophie qu'on exposa de préférence. Le vingt-huitième Synode national, tenu à Charenton en 1644, prescrivit aux professeurs de dicter à leurs écoliers un petit abrégé de morale [3], et déjà le vingt-sixième, tenu à Charenton en 1631, avait décidé que la métaphysique ne serait plus laissée de côté, par ces raisons qu'elle est une des principales sciences, que toutes les autres en tirent leurs principes, et qu'il est d'autant plus nécessaire de la remettre en son lustre et en sa pureté, que depuis longtemps elle a été entièrement corrompue par les fausses subtilités des docteurs de l'Église romaine, qui, abusant de ses maximes, ont défiguré toute la théologie et tâchent d'établir leurs faux principes, au grand préjudice de la vérité. Et pour ne pas surcharger outre mesure les études par ce nouvel enseignement, il recommande aux conseils académiques de faire enseigner dans les classes de première et même de seconde des collèges les premiers éléments de la logique, ce qui d'ailleurs aurait encore l'avantage de rendre les écoliers, à leur sortie du collège, mieux préparés à un enseignement plus élevé [4]. Enfin, le vingt-

[1]) Il en fut de même dans les autres Académies protestantes de France. Les professeurs de philosophie y furent souvent des docteurs en médecine ou des docteurs en droit.

[2]) « Les professeurs en philosophie, est-il dit dans le Synode national tenu à Alais en 1620, prendront garde, en traitant les questions de physique ou de métaphysique qui ont quelque rapport à la théologie, de le faire de telle manière qu'ils ne donnent aucune atteinte aux principes de la vraie religion et ne fassent point naître des scrupules, dans les esprits de la jeunesse, qui soient contraires à la piété. » Aymon, *Synodes nation.*, t. II, p. 203. Et dans le Synode national tenu à Charenton en 1631, il fut enjoint expressément aux professeurs de philosophie de se garder de traiter des matières de théologie ou des questions inutiles, et de se tenir toujours dans leurs limites, sans vouloir errer dans une région qui leur était inconnue. Aymon, *Ibid.*, t. II, p. 511.

[3]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 696.

[4]) Aymon, *Ibid.*, t. II, p. 510 et 511.

Digitized by Google

septième Synode national, tenu à Alençon en 1637, revenant sur ce sujet, exhorta les Universités réformées à se conformer à la décision du Synode national précédent, et recommanda aux professeurs de philosophie d'enseigner la métaphysique avec autant de soin que les autres parties de la philosophie [1].

Le professeur de grec n'avait pas à s'occuper de l'enseignement de la grammaire. Les élèves qui suivaient ses leçons avaient fait leurs études classiques et étaient par conséquent en état de traduire et de comprendre les écrivains de la Grèce antique. Il s'agissait pour lui de perfectionner la connaissance qu'ils avaient déjà de cette langue et surtout d'en faire ressortir les beautés littéraires et les principes dialectiques, selon qu'il leur expliquait des orateurs et des poètes ou des philosophes et des théologiens. Brillamment inauguré à l'Académie de Montauban par un des plus grands hellénistes de cette époque, le célèbre Robert Constantin, qui mourut le 27 décembre 1605, cet enseignement fut souvent en souffrance, comme d'ailleurs dans toutes les autres Académies protestantes. La chaire de grec fut supprimée, par suite des malheurs des temps, au Synode national tenu à Charenton en 1623 [2]. Trois ans après, le Synode national tenu à Castres en 1626 la rétablit [3]. Mais comme les ressources financières n'avaient pas augmenté, tant s'en faut, il fut impossible de donner suite à cette décision, et l'enseignement de la langue grecque resta supprimé de fait, si ce n'est accidentellement, là où quelque protestant pieux et savant s'offrit volontairement pour le donner sans rétribution, comme cela eut lieu à Saumur à partir de 1645 [4], ou encore là où il se trouva, comme ce fut quelquefois le cas à Montauban, un principal du collège ou quelque régent de première ou de seconde capable de suivre les exhortations du Synode national tenu à Charenton en 1631 [5], et de donner, d'ordinaire gratuitement, des leçons d'une langue dont la connaissance approfondie est absolument indispensable au théologien protestant.

Quoique les élèves de la division de philosophie eussent déjà été initiés, au Collège, aux principes de l'art d'écrire soit en latin, soit

[1]) Aymon, *Ibid.*, t. II, p. 553.
[2]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 286.
[3]) Aymon, *Ibid.*, t. II, p. 402.
[4]) *Bulletin de la Société de l'histoire du Protestantisme français*, t. II, p. 157 et 158.
[5]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 511.

Digitized by Google

en français, on jugea convenable, à l'Académie de Montauban, de continuer à les entretenir dans la culture littéraire, de les former, comme on disait alors, à l'éloquence, de leur en faire enseigner les règles avec plus de développements, et de les habituer à présenter leurs pensées avec goût et avec une certaine élégance. On pensa avec raison que le régent de première du Collège était très propre à cet enseignement, et, sous le nom de professeur d'éloquence, on le chargea de trois ou quatre leçons par semaine dans la division de philosophie. Il est probable qu'il n'y présenta qu'une rhétorique un peu développée ; ce n'en fut pas moins une heureuse innovation ; les lettres eurent désormais une place dans l'enseignement supérieur, et ce nouvel ordre de choses, qui dura sans interruption jusqu'à la suppression de l'Académie, contribua sans le moindre doute à sa prospérité et peut-être aussi à l'excellent esprit qui la distingua [1].

Philippe de la Touche, qui était docteur en médecine, ne fut pas le premier à remplir cette double fonction de régent de première au Collège et de professeur d'éloquence à l'Académie [2] ; mais il la remplit pendant plus de vingt ans, et, à ce qu'il paraît, avec un succès marqué.

Les deux professeurs de théologie de la division supérieure étaient chargés d'enseigner, l'un ce qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de théologie biblique, en même temps que l'ensemble de ces connaissances variées qui composent ce qu'on appelle communément la critique sacrée, et l'autre ce qu'on appelait alors les lieux communs, *loci communes,* c'est-à-dire une sorte de théologie scientifique, systématique ou scolastique. Dans le principe, ces cours devaient se terminer en deux ans, et comme la durée des études dans cette division était de trois années, il était permis, il serait plus exact de dire qu'il était recommandé à ces deux professeurs de consacrer la troisième année à l'étude des points controversés entre l'Église protestante et l'Église catholique. Plus tard, les cours de ces deux professeurs durèrent trois ans, et la controverse y était traitée à l'occasion de

[1]) Il est possible que les autres Académies protestantes de France aient eu aussi des cours littéraires du même genre ; mais je n'ai pas eu occasion de m'en assurer.

[2]) Philippe de la Touche se maria en 1632 (*Registre des mariages, 1623-1648,* fol. 71. — *Protocole de Guillaume Rigaud, notaire à Montauban, 1632,* fol. 452 v°). Il était déjà régent de première au Collège et professeur d'éloquence à l'Académie.

Digitized by Google

chacune des questions exposées, sans former une série particulière de leçons.

Le vœu des Synodes nationaux était qu'il y eût trois professeurs de théologie. C'est ce qui fut exprimé dans les statuts généraux faits au Synode national tenu à Alais en octobre 1620, pour les Académies des Églises réformées de France. « S'il est possible, y est-il dit, d'avoir trois professeurs, l'un exposera le Vieux Testament, l'autre le Nouveau et le troisième les Lieux communs [1]. »

Ce vœu fut rarement accompli. A Montauban, ce ne fut que de 1620 à 1642 et de 1674 à 1681 qu'il y eut trois professeurs de théologie, et encore de 1674 à 1681 le troisième professeur de théologie, qui était chargé de l'exposition de la théologie de l'Ancien Testament, était en même temps professeur de langue hébraïque.

Le professeur d'hébreu devait, à la fin de chaque année, donner quelques notions de grammaire chaldaïque et de grammaire syriaque. Il dictait lui-même à ses élèves un abrégé des éléments de la langue hébraïque et probablement aussi des abrégés analogues de la grammaire chaldéenne et de la grammaire syriaque. La bibliothèque de la ville de Metz possède en manuscrit une grammaire hébraïque de Daniel Chamier, de la main de Pierre Bachelle, de Metz, qui était étudiant en théologie à Montauban en 1615 [2].

Après avoir suivi un an au moins, et réglementairement deux ans, les cours de la division de philosophie, les étudiants qui ne voulaient pas pousser plus loin leurs études étaient admis aux épreuves de la maîtrise ès-arts [3]; et ceux qui se destinaient au ministère évangélique passaient, après cet examen, dans la division de théologie [4]. A moins de circonstances accidentelles qui étaient fort rares, ils y suivaient pendant trois ans les leçons des professeurs de théologie et du professeur d'hébreu. Chaque année d'étude était sanctionnée par un examen. Pendant les six premiers mois de leur première année

[1]) Aymon, *Synodes nation.*, t. II, p. 210.
[2]) Charles Read, *Daniel Chamier*, p. 339-340.
[3]) Aymon, *Synodes nation.*, t. I, p. 380.
[4]) Non toutefois sans subir un nouvel examen devant le conseil académique. « Les proposans sont immatriculez par le recteur de l'Académie, après examen fait par le conseil académique ordinaire, tant de leur vie et mœurs, par bonnes et valables attestations, que du profit et avancement qu'ils auront fait, tant aux lettres humaines qu'en la philosophie, pour y être renvoyez (dans la division de philosophie) s'ils ne sont pas assez avancez, suivant l'article 12 de l'Académie. » A. Pujol, *Recueil de règlements*, etc., p. 128.

Digitized by Google

de théologie, ils pouvaient être exemptés de toute autre tâche que de l'assiduité aux leçons ; on voulait leur laisser le temps de se faire, si on peut ainsi dire, à des études nouvelles pour eux. Mais à partir de ce moment, ils étaient tenus à un certain nombre de travaux particuliers, qui consistaient principalement en des propositions françaises et latines qu'ils devaient composer et réciter, et en des exercices d'argumentation auxquels ils étaient appelés à prendre part à tour de rôle.

Les propositions françaises sont restées une des tâches les plus importantes de nos Facultés. Il y a une trentaine d'années que les propositions latines étaient encore exigées à la Faculté de théologie de l'Académie de Genève. Au XVIIe siècle, la langue latine était d'un usage trop général parmi les savants pour qu'il ne fût pas d'une indispensable nécessité d'habituer les futurs pasteurs des Églises à manier cette langue avec une certaine facilité. Du reste, écrire en latin n'avait pas alors les mêmes difficultés qu'aujourd'hui. Les cours se donnaient tous dans cette langue ; c'est également en latin que les examens se passaient ; enfin dans les collèges des Réformés, comme d'ailleurs dans tous ceux de cette époque, on ne se servait pas d'une autre langue à partir de la quatrième.

Les exercices d'argumentation consistaient en des discussions entre les élèves sur des sujets présentés par les professeurs. Dans un temps où les conférences sur les points controversés étaient très fréquentes entre les pasteurs réformés et les ecclésiastiques catholiques, il importait de former de bonne heure les futurs conducteurs des Églises à l'art et à l'habitude de la discussion. Un article du règlement de 1600 porte que de quinze en quinze jours les élèves seront appelés à des exercices de ce genre. L'article 15 du règlement de l'Académie de Die est plus explicite : « Chaque samedi, y est-il dit, d'une heure de l'après-midi jusqu'à quatre heures, il y aura des discussions latines sur des thèses, dont il sera donné connaissance quelques jours auparavant, en les distribuant aux étudiants en théologie. Toutes ces thèses seront vraies et solides, quant au fond, et nullement frivoles et curieuses. Il sera loisible à tous sans distinction de faire des objections ; mais ces objections devront être présentées modestement et respectueusement, et non d'une manière audacieuse et téméraire, comme des défis ou des provocations. Les professeurs en théologie présideront et conduiront les discussions chacun à leur tour ; et après avoir laissé l'écolier répondant

Digitized by Google

faire de son mieux, essayer ses forces et ses talents, et défendre sa cause et ses opinions, les professeurs résoudront, avec la gravité convenable, les difficultés proposées, en tirant leurs arguments des Saintes Écritures[1]. »

Ces exercices furent définitivement réglementés par le Synode national tenu à Alais en 1620. « Il y aura, y fut-il arrêté, des disputes particulières en théologie chaque semaine, et des publiques, sous chaque professeur, une fois le mois. Les écoliers seront obligés... de soutenir des thèses et d'argumenter, chacun successivement, depuis le premier jusqu'au dernier, selon le rang de leur immatriculation, avec cette réserve que les nouveaux venus pourront être dispensés des disputes publiques pendant six mois ou un an, selon la discrétion des professeurs qui jugeront de leur capacité[2]. »

Telle fut, après divers tâtonnements, la forme définitive que prirent les exercices d'argumentation. Dans le principe, les thèses qui servaient de texte à la discussion étaient de simples propositions. « Les thèses de théologie pour les disputes publiques, est-il dit dans les statuts généraux faits à Alais en 1620 pour les Académies des Églises réformées de France, seront fort abrégées et contiendront, autant qu'il sera possible, quelque lieu commun (quelque point des *loci communes*), sans que lesdites thèses soient chargées des objections qui peuvent être faites dans la dispute, ni d'une longue déduction de toutes les raisons qui servent à en confirmer la vérité, afin que les thèses ne soient pas des traités aussi diffus que ceux qu'on met dans les livres[3]. » C'est ainsi que restèrent sans le moindre doute celles qui étaient discutées dans les disputes particulières. Mais celles qui devaient servir de thèmes aux discussions publiques prirent peu à peu des proportions plus considérables ; on en comprend facilement la raison. Les discussions publiques mensuelles avaient une certaine solennité. Les pasteurs de l'Église et des personnes notables de la ville y assistaient. Il convenait que les argumentateurs y arrivassent mieux préparés qu'aux discussions particulières, et qu'ils ne fussent pas exposés à s'égarer hors du sujet en des objections frivoles ou en des réfutations sans portée. Il devint par conséquent nécessaire de leur donner un thème assez développé pour les diriger

[1]) Charles Read, *Daniel Chamier*, p. 133.
[2]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 211.
[3]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. II, p. 211.

Digitized by Google

sûrement, et dans leur travail de préparation et dans la marche de la discussion.

Ces thèses finirent par devenir de véritables traités, et comme il aurait été long d'en faire plusieurs copies manuscrites, et que probablement aussi les personnes qui y assistaient désiraient en prendre connaissance à l'avance, l'usage de les faire imprimer s'établit à Montauban, aussi bien d'ailleurs que dans les autres Académies. Celles de Montauban n'ont pas été réunies ensemble, comme cela a eu lieu pour un certain nombre de celles de Saumur et de Sedan ; mais il nous en est parvenu plusieurs reliées ensemble et formant un recueil factice. Je donne dans l'Appendice une description détaillée de la rare et précieuse collection qu'en possède la bibliothèque de la Faculté de théologie protestante de Montauban, et qui, selon toutes les vraisemblances, n'existe nulle autre part [1].

Des exercices du même genre avaient également lieu dans la division de philosophie, sur des questions de métaphysique, de physique, de logique ou de morale [2]. Plusieurs des thèses qui y servirent de thèmes aux argumentations furent aussi imprimées. Nous avons eu entre les mains des thèses de Jean Verdier, imprimées en 1636, pour servir à un exercice public d'argumentation entre trente-trois étudiants de la division de philosophie qui aspiraient au baccalauréat, et deux autres écrits semblables de Pierre Cruvel, l'un de l'année 1647 et le second de l'année 1648 [3]. Nous savons que, plus tard, Jean Bon fit imprimer des thèses de philosophie pour des exercices d'argumentation. Pierre Bayle demande à son frère de les lui faire passer, dans une lettre du 24 mars 1677 [4]. Il est indubitable que tous les professeurs de philosophie depuis 1635 firent de même [5]. Mal-

[1]) Cette collection ne renferme pas cependant toutes les thèses imprimées qui servirent aux exercices d'argumentation dans cette Académie.

[2]) « Il y aura des disputes publiques en philosophie une fois chaque mois, ce qui se fera alternativement, tantôt par l'un des professeurs, tantôt par l'autre. » A. Pujol, *Recueil des Règlements faits par les syn. prov. de Haut-Languedoc et Haute-Guienne*, p. 125.

[3]) Ces trois pièces sont dans l'*Appendice*, nos VII et VIII.

[4]) *Œuvres diverses de Bayle*, t. I, *Lettres à sa famille*, p. 74 et 82.

[5]) On donnait à cette époque une si grande importance aux exercices de discussion et d'argumentation, qu'on avait voulu les introduire dans les classes supérieures du Collège, pour y former le plus tôt possible les élèves. « Les régents feront disputer leurs écoliers tous les samedis, les uns contre les autres, tant sur les diverses phrases et façon de parler des Latins ou des Grecs, que sur les termes mythologiques, historiques et autres choses pour l'intelli-

Digitized by Google

heureusement tous ces écrits, sauf celui de Jean Verdier et ceux de Pierre Cruvel, que je viens de mentionner, paraissent avoir péri.

L'Académie de Montauban — et chacune des autres Académies réformées en France jouissait du même privilège — se gouvernait librement elle-même. En certains cas graves seulement, il pouvait y avoir recours en première instance au Synode de la province, et en dernière au Synode national. L'autorité était entre les mains de deux conseils. L'un, appelé conseil académique ordinaire, se composait des professeurs de l'Académie, des pasteurs de la ville et du principal du collège [1]. Il était présidé par le recteur, qu'il nommait lui-même annuellement et qu'il devait choisir parmi ses membres [2]. Il se réunissait régulièrement une fois par semaine, et plus souvent quand les circonstances l'exigeaient. Ses attributions consistaient à veiller à l'exécution des règlements et à se prononcer sur toutes les affaires courantes que le recteur soumettait à son appréciation.

L'autre, appelé conseil académique extraordinaire, se composait de tous les membres du conseil académique ordinaire et de quelques-uns des principaux habitants de la ville, nommés par le conseil de la commune aussi longtemps que ce conseil ne fut formé que de personnes appartenant au culte réformé, c'est-à-dire aussi longtemps que la population de Montauban fut toute entière protestante, et après 1628, c'est-à-dire après que le culte catholique y eut été rétabli et que le conseil de la commune fut devenu mi-partie, par le consistoire. Ce conseil élisait lui-même un de ses membres pour président. Ses séances avaient lieu, non à des jours fixes, comme celles du conseil ordinaire, mais à des époques indéterminées, selon les besoins du moment, ou encore quand il se présentait quelque affaire grave dont le conseil académique ordinaire ne croyait pas pouvoir prendre la responsabilité et sur laquelle il désirait avoir son opinion.

La nomination des régents du collège lui appartenait. Il pouvait les censurer s'ils venaient à se négliger, les suspendre et même les

gence des anciens, conformément auxdits Règlements académiques de l'année 1600, chapitre des régents. » A. Pujol, *Recueil des règlements*, etc., p. 126 et 127.

[1]) De 1632 à 1660, le principal, étant de droit un catholique, ne fit pas partie du conseil académique ordinaire.

[2]) Les pasteurs de l'Église du lieu où résidait l'Académie faisant partie de ce conseil, il arriva assez souvent qu'on nomma l'un d'entre eux pour recteur.

Digitized by Google

révoquer pour des fautes graves et après une procédure régulièrement conduite. Il ne paraît pas qu'à Montauban il ait jamais été dans la pénible nécessité de prononcer des suspensions et des exclusions ; je n'en ai pas du moins trouvé le moindre indice. Il était également chargé de présenter les candidats aux chaires vacantes à l'Académie, et il apporta constamment dans l'exercice de ce devoir la plus vive sollicitude. On le voit, de tout temps, préoccupé du désir d'attirer à l'Académie les pasteurs qui se distinguaient par des talents hors ligne.

Cette présentation devait être soumise au Synode de la province de Haut-Languedoc et Haute-Guienne. Il convient d'ajouter qu'elle fut toujours favorablement accueillie. Cette double sanction ne suffisait pas pour que la nomination d'un professeur fût définitive. Celui qui avait été présenté par ce conseil n'était encore, après la sanction du Synode provincial, que candidat à la chaire à laquelle il aspirait et prenait dès ce moment le titre de *professor designatus*, c'est-à-dire qu'il était désigné pour être professeur. Pour le devenir réellement, il avait à subir diverses épreuves devant une commission dont les membres étaient nommés par le Synode de la province. Ces épreuves consistaient en leçons sur des sujets qui lui étaient indiqués, et en une thèse qu'il devait composer sur un point de doctrine se rapportant à l'enseignement propre à la chaire vacante et imposé par le Synode de la province. Cette thèse était le texte sur lequel s'établissait une discussion publique entre le professeur désigné, qui en défendait les diverses propositions, et les membres de la commission, qui les attaquaient, ou encore les différents concurrents, si le Synode en avait admis plusieurs[1]. La bibliothèque de la Faculté de

[1]) « Les docteurs et professeurs en théologie aiant premièrement été choisis par le conseil extraordinaire de l'Université, ladite élection sera portée au Synode provincial pour en juger, et au cas qu'elle soit approuvée, on donnera ordre pour l'examen et la réception des professeurs élus, selon le troisième canon du second chapitre de la Discipline ». Aymon, *Synodes nation.*, t. II, p. 510. Voici ce canon de la Discipline : « Les docteurs et professeurs en théologie seront élus par le Synode de la province où sont les Académies, et seront examinés tant par les leçons qu'ils feront sur le Viel et sur le Nouveau Testament, suivant l'édition authentique des textes hébreux et grecs qui leur seront donnés, que par dispute d'un ou de plusieurs jours, ainsi qu'il sera avisé, et étant trouvés capables, s'ils ne sont pasteurs, la main d'association leur sera donnée, ayant promis au préalable de fidèlement et diligemment faire leur charge, et de traiter l'Écriture en toute pureté, selon l'analogie de la foi, et selon la confession de nos Églises, laquelle ils signeront. » *La Discipline ecclésiastique des Églises réformées.* — La Haye, 1760, p. 170-171.

Digitized by Google

théologie protestante possède les thèses de ce genre d'André Martel, de Jean Gommarc, de Théophile Arbussy et d'Antoine Pérès.

Comme on le voit, la nomination des professeurs offrait des garanties sérieuses. Dans des moments difficiles, on passa par dessus ces épreuves imposées par les règlements. Mais chaque fois, tout en reconnaissant qu'il aurait été difficile, sinon absolument impossible, de procéder régulièrement, les Synodes nationaux blâmèrent ces nominations et recommandèrent de ne plus se départir à l'avenir des prescriptions de la discipline ecclésiastique et des statuts généraux dressés pour les Académies des Églises réformées de France.

Pour compléter ce que nous venons de dire des études qui se faisaient dans l'Académie de Montauban (et aussi dans toutes les autres Académies protestantes au XVIIe siècle), il convient, ce nous semble, de faire remarquer que ce n'était pas le corps enseignant qui était chargé de constater la capacité de ses élèves à être admis au ministère évangélique et à être placés ensuite à la tête des Églises. Les Académies devaient, il est vrai, leur donner des certificats d'études, et les Synodes nationaux leur rappelèrent à diverses reprises qu'elles ne devaient pas donner ces certificats à la légère, par complaisance ou par suite de considérations particulières [1]. Ce qu'on appelle aujourd'hui les grands examens pour obtenir le diplôme de bachelier en théologie n'était pas inconnu dans nos anciennes Églises; mais c'étaient les Synodes provinciaux qui avaient le droit et la mission de les faire subir. Voici le règlement qui fut dressé à ce sujet au Synode national tenu à Saint-Maixent en 1609 :

« Le ministre de l'Évangile (hors le temps de persécution, durant lequel il pourra être élu par trois pasteurs avec le consistoire du lieu, en cas de très grande nécessité) ne pourra être admis à cette sainte charge que par le Synode provincial ou par le colloque, pourvu qu'il soit composé du nombre de sept pasteurs pour le moins; lequel nombre ne se trouvant pas dans quelque colloque, il en appellera des colloques voisins jusqu'à concurrence dudit nombre. Et celui qui doit être élu sera présenté avec de bons et valables témoignages non-seulement des Académies ou Églises particulières, mais aussi du colloque où il aura le plus conversé. L'examen de celui qui sera présenté se fera premièrement par des propositions (sermons) de la parole de Dieu, sur des textes qui lui seront donnés,

[1]) Aymon, *Synodes nation.*, t. II, 98, 743 et 744.

Digitized by Google

l'une de ces propositions en français nécessairement et l'autre en latin, si le colloque ou le synode le jugent expédient, pour chacune desquelles on lui accordera vingt-quatre heures de temps pour s'y préparer. S'il contente la compagnie par ces propositions, on l'examinera sur un chapitre du Nouveau Testament qui lui sera présenté, s'il a profité en la langue grecque jusqu'à la pouvoir interpréter. Et pour la langue hébraïque, on verra s'il en sait au moins jusqu'à pouvoir se servir des bons livres pour l'intelligence de l'Écriture. A quoi on ajoutera un essai de son industrie sur les endroits les plus nécessaires de la philosophie ; le tout en charité et sans affectation de questions épineuses et inutiles. Finalement on tirera de lui une confession abrégée et en latin de sa foi, sur laquelle on l'examinera par quelque dispute. Et si après cet examen il est jugé capable, la compagnie, lui remontrant les obligations de la charge à laquelle il est appelé, lui déclarera le pouvoir qui lui est donné, au nom de Jésus-Christ, tant de prêcher la parole de Dieu que d'administrer les sacrements, après son entière ordination dans l'Église où il est envoyé ; et ensuite on députera deux ministres pour le présenter au peuple (c'est-à-dire à l'Église où il est envoyé comme pasteur)[1]. »

La Discipline ecclésiastique des Églises réformées de France s'exprime sur ce sujet presque dans les mêmes termes (chapitre I, articles 4 et 5). Il ne fut admis qu'une seule modification aux prescriptions qu'elle contient. Au Synode national tenu à Vitré en 1617, sur la proposition des députés de la province d'Anjou, on ajouta qu'il ne serait pas nécessaire de limiter aux proposants un temps si court qu'il est porté par l'article 5 de la Discipline, comme par la décision du Synode national tenu à Saint-Maixent en 1609, pour se préparer à faire leurs propositions (sermons d'épreuve). Ce Synode, ne voulant rien changer à cet article, remit à la prudence des Synodes provinciaux et des colloques de prolonger ce temps selon la connaissance qu'ils auront de la facilité des proposants, et de leur accorder un temps un peu plus long s'ils en avaient besoin[2].

Rien ne fut changé d'ailleurs aux règlements sur cette matière. On revint seulement à plusieurs reprises sur ce point, que les Synodes provinciaux ne pouvaient admettre aux examens pour le

[1]) Aymon, *Synodes nationaux*, t. I, p. 257 et 258.
[2]) Aymon, *Ibid.*, t. II, p. 83.

Digitized by Google

ministère évangélique des proposants venus d'une autre province, à moins qu'ils en eussent reçu l'autorité du Synode de leur propre province [1], et qu'ils ne fissent la promesse expresse de se consacrer au service de la province qui les admettait à l'examen [2].

MICHEL NICOLAS.

[1]) Pujol, *Recueil des Règlements*, etc., p. 14.
[2]) Pujol, *Ibid.*, p. 12.

Digitized by Google

NÉCROLOGIE

STANISLAS GUYARD

Au moment même où paraissait le dernier fascicule de cette Revue, nous apprenions la désolante nouvelle de la mort prématurée de Stanislas Guyard. Il nous a fallu différer jusqu'à ce jour le témoignage de haute estime et de profonde reconnaissance que la *Revue de l'Histoire des Religions* doit au jeune savant, déjà illustre, qui, dans le cours de ses nombreux travaux, lui a apporté l'autorité de son patronage et le concours de son talent. Qu'importe l'heure à laquelle nos hommages s'élèvent vers lui ! L'œuvre de Stanislas Guyard, quoiqu'elle ait été arrêtée par la mort au moment où elle semblait, au contraire, devoir prendre un nouvel essor, est de celles qui durent, et qui assurent à leur auteur l'estime réfléchie et continue d'un petit nombre d'hommes compétents plutôt que l'éclat fugitif d'une gloire d'actualité.

Né à Frottey-lès-Vesoul (Haute-Saône), le 27 septembre 1846, Stanislas Guyard s'était initié à la connaissance des langues orientales dès ses jeunes années, pendant un séjour de trois ans en Russie en compagnie de jeunes seigneurs persans. De retour à Paris, il entreprit à la fois l'étude du sanscrit et celle de l'arabe. Dès 1868, à l'âge de 22 ans, il était chargé par les fondateurs de l'Ecole des Hautes Études de la répétition d'arabe et depersan. Il se mit à l'œuvre avec une ardeur exceptionnelle ; il donna jusqu'à six conférences par semaine, sans préjudice des nombreux articles qu'il publiait dans les revues scientifiques, entre autres dans le *Journal asiatique*, les *Notices et extraits*, les *Mémoires de la Société de linguistique*, et la *Revue critique*. Et il trouvait encore le temps de cultiver, non seulement comme amateur, mais comme artiste et compositeur consommé, les études musicales vers lesquelles il se sentait porté par un irrésistible penchant, au point qu'il hésita longtemps à se vouer à la phi-

Digitized by Google

lologie orientale pour pouvoir se consacrer entièrement à la musique. Le plus beau résultat de cette combinaison de la science et de l'art fut son *Mémoire sur la métrique arabe,* où l'instinct artistique doublé de solides connaissances philologiques lui fit débrouiller les mystères des mètres arabes, que personne jusqu'alors n'avait pu expliquer d'une façon satisfaisante. Citons encore parmi ses travaux la traduction du russe en français de la grammaire pâlie de Minayeff, et un manuel franco-anglais de la langue persane vulgaire, pour donner une idée de l'étendue de ses connaissances linguistiques.

Ses études sur la secte des Ismaéliens, sur Abd-ar-Razzaq et sur es doctrines soufies de la prédestination et du libre arbitre, le désignèrent au fondateur de la *Revue de l'Histoire des Religions* comme l'un des plus précieux collaborateurs qu'il pût recruter parmi la phalange des jeunes savants. Toutefois ce n'est pas le *Bulletin arabe* que Stanislas Guyard se chargea de rédiger comme l'on aurait pu s'y attendre. Son infatigable curiosité scientifique l'avait attiré vers un domaine particulièrement intéressant par les difficultés qu'il présente aux explorateurs et par les luttes ardentes que s'y livrent les spécialistes, vers l'assyriologie. Dans un premier *Bulletin* (tome I, p. 327 à 345), il fit à nos lecteurs un lumineux exposé des différentes phases par lesquelles a passé l'interprétation des inscriptions en caractères cunéiformes, et donna un aperçu sommaire de la Genèse chaldéenne à propos du volume de M. Lenormant sur les *Origines de l'histoire.* Dans un second *Bulletin* (tome V, p. 253 à 278), il exposa la théorie de l'école suméro-accadienne, et prit résolument parti pour M. Halévy en montrant avec beaucoup de force que le système, dit improprement sumérien ou accadien, n'est qu'une manière conventionnelle d'écrire l'assyrien.

Cependant ses laborieuses études de philologie assyrienne (condensées dans les *Notes de lexicographie assyrienne*) ne l'empêchaient pas de se consacrer encore à l'arabe. Il avait été appelé par M. de Goeje à collaborer à la publication du texte arabe reconstitué de la grande chronique de Tabari, et tout récemment il avait été choisi par l'assemblée des professeurs du Collège de France pour remplacer M. Defrémery dans la chaire d'arabe. Nous avons rendu compte, dans une de nos précédentes Chroniques, de la magistrale leçon d'ouverture par laquelle il inaugura son enseignement, donnant dans le court espace d'une heure un aperçu complet de toute la civi-

Digitized by Google

lisation musulmane. Peu de temps avant sa mort, il avait promis de rédiger pour la *Revue de l'Histoire des Religions* une étude sur une des sectes musulmanes, dès qu'un repos reconnu indispensable lui aurait rendu ses forces.

Ses forces, hélas! ne devaient plus revenir. Comme tant d'autres jeunes hommes qui brillaient parmi les plus vaillants combattants de l'armée scientifique réorganisée, il avait abusé du travail cérébral: l'organisme fatigué lui refusait ses services. Il ne put supporter cette épreuve et préféra mourir (7 septembre 1884).

Tous ceux qui ont connu Guyard s'accordent à reconnaître la droiture de son caractère, l'aménité de sa nature, le désintéressement de son activité, la clarté de son esprit et son savoir à la fois vaste et rigoureux. Si ses obsèques n'avaient eu lieu au milieu des vacances universitaires, un public beaucoup plus nombreux se serait pressé autour de sa tombe trop tôt ouverte. Dans toutes les notices qui ont déjà été consacrées à sa mémoire, nous n'avons trouvé qu'un seul et même avis sur les qualités de l'homme et les mérites du savant.

En attendant qu'un de nos collaborateurs plus particulièrement compétent leur rappelle avec plus de détails l'œuvre scientifique de Stanislas Guyard, nos lecteurs retrouveront ici avec plaisir les discours qui ont été prononcés sur sa tombe par M. Ernest Renan, au nom du Collège de France, et par M. Gaston Paris au nom de l'École des hautes études. N'est-ce pas la plus belle des oraisons funèbres d'être pleuré par de tels hommes?

Voici le discours prononcé par M. Ernest Renan au nom du Collège de France :

« Quelle fatalité, messieurs, que la mort soit venue prendre parmi nous le plus jeune, le plus désigné pour les grandes œuvres, le plus aimé! Six mois à peine se sont écoulés depuis que Stanislas Guyard remplaçait dans la chaire d'arabe au Collège de France le regretté Defrémery, et voilà que le coup le plus imprévu nous l'enlève au milieu d'une féconde activité. Il n'avait que trente-huit ans. En peu d'années, il a su remplir le cadre d'une longue vie scientifique; il en a fait assez pour sa tâche virile; mais nous qui fondions sur lui tant d'espérances, nous qui nous consolions de vieillir en voyant grandir à côté de nous cette laborieuse et vaillante jeunesse, c'est pour nous qu'est le deuil. Depuis le jour où j'ai serré sa main sur son lit d'a-

Digitized by Google

gonie, sans qu'elle m'ait répondu, il me semble que nos études ont été atteintes dans quelque organe vivant, près du cœur.

« Le goût de Stanislas Guyard pour les études orientales data de sa première jeunesse. Son esprit ferme et sagace lui révéla tout d'abord qu'en fait de sciences historiques c'était là qu'il y avait le plus de travail utile à dépenser, le plus de vrai à découvrir. Il fit à sa vocation les plus grands sacrifices, et il fallut la ténacité extrême de sa volonté pour continuer les recherches de son choix, malgré la situation extérieurement défavorable où sont placées des études capitales, il est vrai, par leurs résultats philosophiques, mais qui n'ont presque point d'application professionnelle. Longtemps il n'eut pour récompense que l'estime des témoins de ses travaux ; mais cette estime, du moins, lui fut bien vite acquise. Nous éprouvâmes tous une sensible joie quand nous vîmes venir à notre Société Asiatique ce jeune homme sérieux, ardent, consciencieux, ami passionné du vrai, ennemi de tout charlatanisme et de toute hypocrisie. On sentait, derrière sa modestie, les qualités essentielles du savant, la droiture et l'indépendance du caractère, la sincérité absolue de l'esprit.

« Bientôt, des travaux de haute valeur se succédèrent. Guyard s'attaqua successivement aux problèmes les plus difficiles des langues et des littératures de l'Asie occidentale. Les questions délicates relatives au khalifat de Bagdad, l'histoire des Ismaéliens et des sectes incrédules dans le sein de l'Islam, la métrique arabe, où tant de choses nous surprennent, les formes bizarres de ce qu'on appelle les pluriels brisés, chapitre si curieux de la théorie comparée des langues sémitiques, furent pour notre savant collègue l'objet de travaux approfondis, toujours fondés sur l'étude directe des sources. Sa lecture de l'arabe était rapide et sûre. Quand une société composée des arabisants les plus éminents de toute l'Europe se partagea le travail immense d'une édition complète du texte des *Annales* de Tabari, M. Guyard se chargea d'un volume, et c'est grâce à lui que la France a été représentée dans cette entreprise monumentale. L'achèvement de la traduction de la *Géographie* d'Aboulféda, commencée par M. Reinaud, lui fut confiée. Attaché comme auxiliaire au *Recueil des Historiens arabes des croisades,* publié par l'Académie des inscriptions et belles-lettres, M. Guyard a été en ce travail, pour M. Barbier de Meynard, le plus précieux des collaborateurs.

« Tous les grands problèmes l'attiraient. L'intérêt hors ligne que présente l'assyriologie le frappa, et il est probable que, s'il eût vécu

Digitized by Google

davantage, il eût de plus en plus tourné ses études de ce côté. Il voyait l'immense avenir d'une science qui nous fournira un jour sur la haute antiquité des lumières inattendues. Son nom figurera parmi ceux des vaillants travailleurs qui auront marché au premier rang à la conquête de ce monde nouveau.

« Comme professeur, d'abord à l'École des hautes études, puis parmi nous, M. Stanislas Guyard n'a pas rendu de moindres services. Il savait s'attacher ses élèves, leur inspirer le goût du travail qui le remplissait lui-même. Son assiduité était admirable ; il aimait à dépasser à cet égard les obligations qui nous sont imposées. L'amour du bien public, le sentiment abstrait du devoir, formaient l'unique mobile de sa vie. Il était, dans les relations privées, d'une douceur charmante ; ses frères, ses sœurs, l'adoraient. Tous ceux qui l'ont approché ont gardé de lui l'impression de quelque chose de supérieur.

« Hélas ! il était trop parfait, et quand on est arrivé à ce degré extrême de désintéressement, la terre ne vous retient plus assez ; on est trop prêt, au moindre signe, à la quitter. La soif de travail allait chez lui jusqu'à l'obsession ; il avait tué en lui la possibilité du repos. Quand il pensait à tant de belles choses qui seraient à faire, quand il voyait la moisson si belle et les ouvriers si peu nombreux, il était pris d'une sorte de fièvre ; il assumait pour lui la tâche de dix autres. La fatigue amena bientôt l'insomnie, l'incapacité du travail. L'incapacité du travail, c'était pour lui la mort. Vivre sans penser, sans chercher, lui parut un supplice. Imitez-le en tout, jeunes amis, excepté en cette espèce de tension dangereuse qui fait qu'on ne peut plus associer au devoir le sourire, le divertissement honnête, le plaisir de contempler un monde où, à côté de tant de parties sombres, il y a des touches si lumineuses. *Indulgere genio* est un art que notre ami ne savait pas, ne voulait pas savoir. Il ne pécha que par excès d'amour pour le bien. La vie était pour lui tellement identifiée avec le travail qu'un ordre de repos lui sembla insupportable. La perspective de vivre sans travailler lui parut un cauchemar plus affreux que la mort.

« Et puis il y avait en tout cela quelque chose de plus profond encore. L'espèce de providence inconsciente qui veille à la destinée des grandes âmes semble faire en sorte que la récompense ne leur vienne que tard et quand elle a perdu son attrait. Il en fut ainsi pour Guyard. La vie s'était toujours montrée à lui par le côté austère,

Digitized by Google

Quand elle commença de lui sourire, le stoïcien eut des scrupules ; il crut qu'il allait perdre de sa noblesse, en acceptant le prix qu'il avait si bien mérité; il sembla se dérober, se soustraire...

« Pauvre cher ami, entré maintenant dans la sérénité absolue, donne le repos à ce cœur inquiet, à cette conscience timorée, à cette âme toujours craintive de ne pas assez bien faire. Tu as été un bon ouvrier dans l'œuvre excellente qui se construit avec nos efforts. Ta tristesse seule fut parfois un peu injuste, injuste pour la Providence, injuste pour ton siècle et pour toi-même. Sois tranquille, ta gerbe fleurira; tu as montré la route : ce que tu n'as pu faire, d'autres le feront. Ta vie sera pour tous ceux qui t'ont connu une leçon de désintéressement, de patriotisme, de travail et de vertu. »

Après M. Renan, M. Gaston Paris a pris la parole en ces termes:

« Messieurs, je viens apporter devant cette tombe, si cruellement et si prématurément ouverte, le tribut des regrets profonds de l'École pratique des Hautes-Études. Stanislas Guyard nous appartenait dès la fondation de l'École ; à peine âgé de 22 ans, il avait déjà fait preuve d'une science assez étendue et d'une critique assez sûre pour qu'on le chargeât de représenter l'enseignement du persan et de l'arabe dans cet établissement, modeste en apparence, auquel un ministre éclairé confiait la grande mission de donner dans notre pays une impulsion nouvelle aux études originales et approfondies. Le jeune répétiteur, nommé plus tard directeur-adjoint, justifia d'une manière éclatante, par son zèle autant que par ses capacités, la confiance qu'on avait mise en lui. Il se donna tout entier à cette tâche attrayante et féconde, mais qui exige tant de dévouement et des talents si variés, de diriger dans la voie rigoureuse de l'investigation méthodique et critique de jeunes esprits curieux, mais mal préparés, avides de savoir, mais souvent impatients du joug de cette discipline austère qu'on apprend à aimer quand on a pu apprécier ce qu'elle ajoute de vraie force à l'intelligence, ce qu'elle fait rendre au travail de fruits inespérés. Profitant à sa manière de la liberté qui a toujours régné entre nous, il faisait jusqu'à six conférences hebdomadaires, bien qu'il ne reçût pour tant de peine, préparée par tant d'étude, qu'une rémunération à peu près insignifiante. D'autres diront avec une compétence que je n'ai pas l'autorité qu'il prit de bonne heure et l'influence heureuse qu'il exerça sur un groupe restreint, mais fidèle, d'élèves. Je veux seulement le remercier au nom de

Digitized by Google

nous tous pour l'aide qu'il nous a prêtée, pour la part notable qu'il a eue au succès de l'œuvre commune, succès tout spirituel, mais qui n'en est que plus noble, et qui est dû tout entier à un généreux et infatigable concours de talents et d'abnégations. Guyard montra, qu'il me soit permis de l'ajouter, le même désintéressement quand il accepta, sur ma demande, une part dans la direction de la *Revue critique d'histoire et de littérature,* ce recueil fondé un peu avant l'École des Hautes-Études et que des liens étroits ont rattaché à cette école depuis qu'elle existe. Il nous apporta aussi le même zèle et, grâce à lui, la partie orientale de la *Revue* prit bientôt une importance hors ligne. Nous contemplons aujourd'hui avec stupeur le vide que la disparition soudaine d'un tel collaborateur laisse dans nos rangs ; que dire du vide que sa perte laisse dans nos cœurs? Guyard était sympathique à première vue et le devenait plus à mesure qu'on le connaissait mieux. La franchise, la bonne grâce, la plus aimable et la plus naturelle aménité de manières lui gagnaient vite l'amitié de ceux-mêmes qui ne pouvaient apprécier toute la force de sa pensée indépendante et réfléchie, toute la richesse et la sûreté de son savoir. Il fallait pénétrer plus avant dans son intimité, qu'il ouvrait rarement, pour découvrir que cet extérieur si avenant et si facile cachait une âme mélancolique et désenchantée pour laquelle le travail était une diversion autant qu'une jouissance, et qui, ayant à sa portée bien des conditions du bonheur, semblait s'y refuser de parti pris et ne pouvait échapper à l'obsession de quelque sinistre vision d'avenir. Cette vision, on voulait croire que son imagination la créait seule ; elle était, hélas ! trop réellement menaçante, elle se rapprochait de jour en jour, elle a enveloppé, elle a emporté sa jeunesse..... Que de mérite, que de qualités, que de brillants et utiles travaux sont ainsi ravis à la science, à l'amitié, à la patrie ! Nous qui avons connu, qui avons aimé Stanislas Guyard, nous qui devinons tout ce qu'il a souffert, nous qui savons tout ce qu'il valait, plaignons-le, plaignons-nous et conservons pieusement sa touchante image et son noble souvenir. »

Digitized by Google

RICHARD LEPSIUS

Richard Lepsius, le célèbre égyptologue, est mort le 10 juillet dernier. Au moment où cette nouvelle nous parvint, nous lisions un article du journal asiatique de l'année 1839, relatif aux *Éclaircissements sur le cercueil du roi memphite Mycérinus*, traduits de l'anglais par Ch. Lenormant[1]. Nous avions remarqué ce passage : « A la fin des notes de M. Lenormant, est imprimée une lettre de M. Lepsius, jeune savant allemand, qui a déjà publié des travaux importants sur les études hiéroglyphiques (p. 462). » Ce n'était pas la première fois que le nom de Lepsius était mentionné en France. Dès 1834, il s'était fait connaître à Paris par un important travail sur la *Paléographie considérée comme un moyen d'études linguistiques,* qui lui avait valu le prix Volney. Quel éclat, depuis lors, a entouré ce nom ! Quel sillon profond Lepsius a creusé dans le champ de la science égyptologique ! Ses prodigieux travaux et ses belles découvertes lui ont fait donner de l'autre côté du Rhin le titre de Champollion allemand.

Un de ses disciples, M. Jean Dumichen, professeur d'égyptologie à l'Université de Strasbourg, qui, pour célébrer le jubilé de son illustre maître, venait de lui dédier un magnifique travail sur la tombe de Patuamenap[2], — a fait paraître à Strasbourg une notice biographique sur Richard Lepsius[3], à laquelle nous empruntons plusieurs des détails suivants.

Richard Lepsius, docteur en théologie et en philosophie, membre de l'Académie des sciences, bibliothécaire du roi, professeur à l'Université de Berlin et directeur du Musée égyptien de cette ville, chevalier de l'ordre pour le mérite, de l'ordre bavarois de Maximilien, de l'ordre de l'Aigle rouge, etc., etc., était né à Naumbourg en Prusse, le 23 décembre 1810, jour pour jour vingt ans après Champollion. Bien qu'il fût déjà en pleine adolescence à l'époque de la mort du célèbre créateur de l'égyptologie, il ne l'avait jamais vu, s'étant d'abord exclusivement adonné aux études linguistiques et à la philologie comparée. C'est en 1833 seulement qu'il vint pour la

[1]) Troisième série, T. VII, 1839, p. 456 et suiv.

[2]) Nous en rendrons compte dans la prochaine livraison de la *Revue*.

[3]) *Zur Erinnerung an Richard Lepsius*, von Joh. Dumichen (des Dahingeschiedenen Schüler von 1858-1862) seit 1872, Professor für Ægyptologie an der K. W. Universität Strassburg.

Digitized by Google

première fois à Paris, où il composa, outre l'ouvrage sur la Paléographie déjà cité, un traité « sur l'ordre et la parenté des alphabets sémitique, indien, perse, égyptien et éthiopien[1] » (1835), qui fut inséré dans les Mémoires de l'Académie de Berlin.

Ce n'est qu'en 1836, durant un voyage en Italie, qu'il commença à se vouer spécialement aux études égyptologiques. Il attira l'attention des savants par sa « Lettre à M. Rosellini sur l'alphabet égyptien » (Rome, 1837). A ce moment, l'égyptologie ne comptait encore que deux représentants distingués, Rosellini et Salvolini, tous deux disciples de Champollion, mais qui malheureusement moururent jeunes comme leur maître, sans avoir pu grouper et coordonner les résultats de leurs recherches.

L'Égypte était visitée et pillée par des dilettante dont les relations de voyage traitaient de tout, excepté du déchiffrement des hiéroglyphes. Les savants, au lieu de se livrer à des recherches originales, se contentaient de prendre parti pour ou contre Champollion.

Dans sa « Lettre à Rosellini », Lepsius, soumettant le système de Champollion à une critique rigoureuse, prouvait que ce système était seul soutenable, et que les méthodes de déchiffrement proposées par d'autres (Klaproth, Sickler, Spohn-Scyffarth) devaient être rejetées comme fausses. Il prouvait en même temps que le système de Champollion lui-même devait être rectifié en plusieurs points, qu'il fallait notamment simplifier son gigantesque alphabet, par l'exclusion de tous les signes dont l'usage, inconnu dans les textes pharaoniques, n'apparaît qu'à ce qu'on est convenu d'appeler depuis la Basse Époque (temps de la domination grecque et romaine). Enfin il établissait le vrai rapport de la langue copte à l'ancienne langue égyptienne.

Depuis lors et durant près d'un demi-siècle, Lepsius s'est consacré presque exclusivement aux études égyptologiques. Un an à peine après sa Lettre à Rosellini, il publie à Rome l'important traité « sur l'ordre des colonnes-piliers en Égypte et ses rapports avec le IIe ordre égyptien et la colonne grecque. »

Il avait rapporté de son passage à Turin la copie de l'exemplaire le plus complet, bien qu'un des moins corrects, du fameux ouvrage si important pour la connaissance des idées égyptiennes sur la vie

[1]) *Ueber die Anordnung und Verwandschaft der semitischen, altindischen, altpersischen, altägyptischen und altäthiopischen Alphabete.*

Digitized by Google

future, qualifié par Champollion de « Rituel funéraire, » et que Lepsius fit paraître, en 1842, sous le nom de « *Livre des Morts*[1]. »

La même année, il partait pour l'Égypte, sur l'ordre du roi Frédéric Guillaume IV, qui mettait à sa disposition cent mille thalers. Lepsius, accompagné d'architectes et de dessinateurs, explora la vallée du Nil et les déserts qui l'environnent, ainsi qu'une partie de la Syrie, de la Palestine et de la presqu'île du Sinaï, puis toute la Nubie et une partie du Soudan. Le premier résultat de ce voyage, qui dura trois ans (1842-1845), fut la splendide publication des « *Monuments d'Égypte et d'Éthiopie*[2] », pour laquelle le roi de Prusse dépensa encore cent mille thalers, et qui n'exigea pas moins de dix années (1849-1859).

Dans cet intervalle, Lepsius publiait ses intéressantes « *Lettres d'Égypte, d'Éthiopie et de la presqu'île du Sinaï*[3] » qui témoignent d'un vif enthousiasme pour les contrées explorées par lui et révèlent une âme sensible à toutes les beautés de la nature et de l'art.

Grâce aux documents qu'il rapportait, l'infatigable savant put composer sa « *Chronologie des Égyptiens*[4] », qui, pour la première fois, portait la lumière dans le chaos de la chronologie et de l'histoire de l'ancienne Égypte.

Quelques années plus tard, il publia le « Livre des Rois »[5], en deux volumes, dont le premier renferme le texte explicatif des soixante-douze tableaux du second. Il y avait réuni neuf cent quatre-vingt-sept noms de rois, de reines, de princes, de princesses, tirés des documents et des papyrus, et rangés par ordre chronologique d'après le système des dynasties de Manéthon. Plusieurs de ces dynasties, ainsi que l'époque des Hyksos, des Éthiopiens, des Ptolé-

[1]) *Todtenbuch der Ægypter nach dem hieroglyphischen Papyrus in Turin*, Leipzig, 1842 (79 planches).

Peu avant le *Todtenbuch*, avait paru le « Choix des documents les plus importants de l'antiquité égyptienne. » (*Auswahl der wichtigsten Urkunden des ægyptischen Alterthums*, Leipzig, 1842).

[2]) *Denkmäler aus Ægypten und Æthiopien* nach den Zeichnungen der von Sr. Majestät dem Könige von Preussen Friedrich Wilhelm IV nach diesen Ländern entsendeten und in den Jahren 1842-1845 ausgeführten wissenschaftliche Expedition, herausgegeben von Carl Richard Lepsius, Berlin 1849-1859 (900 planches).

[3]) *Briefe aus Ægypten, Æthiopien und der Halbinsel des Sinaï*, Berlin, 1852.

[4]) *Die Chronologie der Ægypter*, Berlin 1849.

[5]) *Königsbuch der alten Ægypter*, Berlin, 1858.

Digitized by Google

mées et des Romains, devinrent l'objet de recherches nouvelles, dont Lepsius fit paraître les résultats dans la « *Zeitschrift für ægyptische Sprache* », fondée en 1862.

Comme complément à son édition du *Todtenbuch* de Turin, il reproduisit, quelques années plus tard, et avec ce soin minutieux qui caractérise toutes ses publications, « Les plus anciens textes du Livre des Morts, d'après des sarcophages de l'ancien empire »[1].

Au printemps de l'année 1866, Lepsius retourne en Égypte pour étudier plus particulièrement la géographie de cette contrée. Il a le bonheur de trouver dans les ruines de l'ancienne Tanis la fameuse stèle, portant le décret des prêtres égyptiens promulgué sous Ptolémée III. Cette découverte rappelle celle de la fameuse Pierre de Rosette, qui avait servi de point de départ au déchiffrement des hiéroglyphes ; la stèle de Tanis est un document plus précieux encore, car elle est complète dans ses trois textes. Elle parut sous le titre : « Le décret bilingue de Canope. »[2]

Parmi les questions qui avaient particulièrement occupé l'attention de Lepsius, il faut signaler encore celle des mesures usitées en Égypte. Dès 1865, il avait publié sur ce sujet l'ouvrage devenu classique : « L'ancienne coudée égyptienne et ses divisions. »[3]

Quelques semaines avant sa mort, il complétait ce travail par une étude sur « Les mesures de longueur des anciens Égyptiens», qui n'offre encore qu'une partie des résultats auxquels avaient abouti ses longues recherches sur la métrologie égyptienne.

L'activité de Lepsius semblait s'accroître, loin de s'épuiser par des productions multiples. A soixante-dix ans, l'illustre vieillard conservait encore la fraîcheur et la vigueur intellectuelles de sa jeunesse. Témoin son dernier grand ouvrage : « Grammaire nubienne précédée d'une introduction sur les peuples et les langues de l'Afrique. »[4] Voici comment M. Max Muller annonçait cette œuvre magistrale :

« Le professeur Lepsius est âgé de soixante-dix ans, et il a publié un livre qui eût absorbé au plus haut degré les forces d'hommes

[1]) *Aelteste Texte des Todtenbuchs, nach Sarkophagen des altägyptischen Reichs im Berliner Museum*, 1867.

[2]) *Das bilingue Dekret von Kanopus*, Berlin, 1866.

[3]) *Die altägyptische Elle und ihre Eintheilung.*

[4]) *Nubische Grammatik mit einer Einleitung über die Völker und Sprachen Afrika's*, Berlin, 1880.

Digitized by Google

jeunes. Ce livre, non seulement est plein d'observations soigneusement réunies, mais il expose des théories qui étonneront beaucoup de ses lecteurs et les porteront à la réflexion, comme aussi, nous l'espérons, au travail. Le professeur Lepsius a joint à sa « Grammaire nubienne » (volume de six cents pages), depuis longtemps attendue, une préface qui est certainement la partie la plus importante de l'ouvrage. Il y fait connaître les résultats de ses longues études sur toutes ou presque toutes les langues de l'Afrique, et formule en même temps des principes généraux relatifs aux questions les plus élevées de la linguistique. Tandis que la plupart des savants qui s'occupent de philologie comparée, se plongent dans des minuties sur le caractère et les différences dialectiques des voyelles et des consonnes, le professeur Lepsius dessine en traits hardis les puissants contours d'une histoire du langage qui s'étend à quatre ou cinq mille années et embrasse tout le continent de l'Afrique et les rivages voisins de l'Asie. »

« L'étude de l'antiquité égyptienne que les travaux de Lepsius ont si puissamment secondée, dit M. Dumichen, fera certainement dans l'avenir des progrès surprenants. Nous en avons pour garantie non-seulement les découvertes importantes faites sous l'intelligente direction de M. G. Maspero, le directeur des musées du khédive, mais encore le grand nombre d'égyptologues distingués en Allemagne, en France, en Angleterre, en Italie et dans d'autres pays de l'Europe. Quels que soient les progrès réservés à la science égyptologique, et lors même que l'on pourrait appliquer à l'un ou à l'autre des grands travaux de Lepsius le proverbe arabe : « Le mérite reste au fondateur, lors même que le successeur ferait mieux », il est probable qu'une au moins de ses publications restera sans rivale : ce sont les douze gigantesques volumes de ses *Denkmaelér.* »

L'homme, en Lepsius, se distinguait par les mêmes qualités que le savant. Doué d'une rare aptitude pour l'observation et d'une éminente pénétration critique, il savait merveilleusement se frayer une voie, et l'on était émerveillé de le voir s'orienter sur un terrain encore complétement inconnu, ou entrecoupé de chemins déjà fréquentés, mais se croisant dans tous les sens. D'une sincérité absolue et d'une application infatigable, il était extrêmement prudent, exact, et scrupuleux dans sa vie privée comme dans ses travaux scientifiques. Aussi sa parole avait-elle une grande autorité,

Digitized by Google

et l'on aimait à prendre son avis dans les circonstances importantes. Son extérieur noble et distingué et sa grande amabilité lui gagnaient facilement les cœurs.

Son existence, ensoleillée durant de longues années, fut assombrie vers la fin par des épreuves cruelles. Lui-même succomba après deux coups d'apoplexie.

LEBLOIS
(de Strasbourg).

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES[1]

Estanislao Sanchez Calvo. *Los nombres de los dioses (Ra, Osiris, Belo, Jehova, Elohim, Melkarte, Adonis, Endobelico, Pradjania, Brahma, Indra, Mitra, Perahom, Heracles, Apolo, Dionyso, Hermes, Afrodite, Venus, Jano, Saturno, Jupiter, Cybeles, Minerva, Proserpina, Marte, Vulcano,* etc.. etc, *indagacion acerca del origen del lenguaje y di las religiones a la luz del euskaro y de los idiomas turanianos.* — Madrid, Imprenta de Enrique de la Riva, 1884, in-8 de XVI, 326 p. Prix : 7 fr. 50.

L'ouvrage, très espagnol par son long titre, de M. Sanchez Calvo, se rattache à des études peu en faveur en Espagne jusqu'à ce temps. MM. Arguso et Joaquin Costa ont seuls fait quelques tentatives pour attirer l'attention sur le sanscrit et les langues primitives de la péninsule. M. Sanchez Calvo constate à regret ce dédain de ses compatriotes pour les sujets qui l'intéressent ; il n'oublie pas non plus, — ce qui est significatif — de signaler à son éloge une des qualités de son livre : son ouvrage est écrit en un style simple, sans enflures de rhétorique et sans redondances.

Il est aisé de diviser *Los nombres de los dioses* en deux parties : l'une qui n'est que la vulgarisation de points démontrés scientifiquement ; l'autre que l'auteur qualifie de *nouveauté intéressante*.

Dans la première partie — la moins personnelle à M. Sanchez Calvo, — il est à regretter que les typographes aient estropié tous les textes français et nombre de noms d'auteurs et de titres d'ouvrages.

Toute la théorie spéciale à M. Sanchez Calvo se rattache en somme à un monosyllabe, l'onomatopée *Ber*.

[1]) Tous les ouvrages envoyés à la *Revue*, pour autant qu'ils se rapportent à l'histoire des religions, y seront l'objet d'un compte-rendu spécial.

Digitized by Google

M. Sanchez Calvo admet le peuplement de l'ouest et du nord de l'Europe par les Basques antérieurement aux invasions des Aryas. Dès lors leur langage, langue uniforme de l'Europe primitive, devient d'une importance extrême pour les études auxquelles il se livre. Sans doute ce langage n'est par la vraie langue primitive, sans doute le basque *bero* est une forme dérivée, mais qui a conservé dans la langue des Eskualdunacs sa signification primitive, puisqu'elle signifie chaleur. Max Muller et Sayce ont plusieurs fois appelé l'attention sur l'étude des langues touraniennes. Le premier a constaté la conservation des mots à signification religieuse ou rituelle chez les peuples aryas et sémitiques. M. Sanchez trouve la clé de ce mystère dans l'onomatopée *ber*, ronflement de l'eau qui bout. « Il faut, dit-il, nous identifier à la manière de voir et de penser de l'homme primitif. Nous en avons la clé dans cette philosophie qui animait toute la nature..... Nos lecteurs comprendront donc parfaitement qu'un phénomène aussi insignifiant aujourd'hui que l'ébullition de l'eau pût produire et produisit sans doute une grande surprise dans la famille préhistorique. Elle demeura convaincue que l'eau soumise à l'influence du feu s'animait et vivait. En se rappelant ensuite tous les phénomènes qui accompagnaient l'ébullition, dégagement de vapeur, formation de bulles, chaleur intense, bruit inexplicable surtout, pour exprimer tout cela elle ne trouve rien de mieux que l'onomatopée *ber*, c'est à dire le susurrement du vase. » *Ber* est donc bientôt le nom de la chaleur, du feu. La chaleur, c'est la vie ; le feu qui l'engendre sera le père de la création. « Cette syllabe (*ber*) est la clé et la base du plus grand nombre des mythologies. Olympe grec et Panthéon latin, mythes des Aryas, des Touraniens et des Sémites s'expliquent par elle. » *Ber* et ses dérivés désignent avec le temps, l'homme, le ventre, le cœur, le soleil, la pluie, l'étoile. « Il n'est pas une racine plus inconnue jusqu'à ce jour, plus importante et plus indéniable, conclut M. Sanchez Calvo. On n'a rien trouvé en linguistique jusqu'à ce jour qui puisse servir de trait d'union entre des langues de structure aussi différente que les langues touraniennes, sémitiques, indo-européennes, chamitiques, américaines et océaniennes, rien en dehors de cette onomatopée..... C'est chose à noter que les noms des dieux surtout conservent dans toutes les langues cette preuve de fraternité et de l'origine commune du genre humain. »

Faut-il maintenant passer les dieux en revue avec M. Sanchez Calvo pour chercher en leurs noms la fameuse onomatopée ? Il retrouve *Ber* dans Eros et dans Héraclès, dans Jupiter comme dans Héra, dans Freya comme dans Balder, dans les dieux mexicains comme dans les dieux araucans, dans les formes égyptiennes et persanes du mot chef *bari*, *pharo*, *pirha*, comme dans le *Brennus* gaulois ou le *beorn* des anglo-saxons. « La grande loi de l'unité des mythes est donc formulée, conclut triomphalement M. Sanchez Calvo, et l'origine du langage découverte. »

A. Savine.

Digitized by Google

Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone, par *Émile Ferrière* (Paris, 1884. Félix Alcan, in-12, 428 p.).

M. Emile Ferrière, qui partage ses loisirs entre des études d'histoire naturelle et d'histoire religieuse, vient de publier à la librairie Félix Alcan (successeur de Germer Baillière), un nouveau volume, dans lequel il s'efforce de prouver, conformément à la méthode expérimentale, que le monothéisme primordial des Hébreux est une fiction, et que le peuple d'Israel a été païen, partageant toutes les pratiques du paganisme cananéen jusqu'à la captivité de Babylone. Il ne prétend pas faire une découverte ; il se propose uniquement de concentrer les faits et les arguments disséminés pour les mener à l'assaut de ce qu'il appelle l'erreur monothéiste, et de ce qui est en réalité la croyance traditionnelle au monothéisme primitif du peuple d'Israel. Il est de fait que M. Ferrière procède à une formidable concentration ! Dans une première partie il classe les livres de l'Ancien Testament d'après leur date, leur origine et leur composition (40 pages). Dans une seconde partie (35 pages) il nous fait connaître la religion générale des Sémites. Ensuite il expose les deux conceptions distinctes de la divinité chez les Hébreux, et étudie le tétragramme *JHWH*, qu'il prononce Jahouh et qu'il considère comme une forme du dieu Houh, l'un des aspects du Dieu universel des Chaldéens, Il ou El. Dans une quatrième partie enfin l'auteur traite le cœur même de son sujet en développant tous les faits qui prouvent que les Hébreux ont partagé, sans exception, toutes les pratiques du culte sémitique. L'ouvrage se termine par une série d'appendices dont nous ne voyons pas trop le rapport avec le sujet principal : les sacrifices humains et le rachat dans l'Église catholique ; le culte du soleil et la naissance de Jésus dans l'Église catholique ; une table alphabétique de noms sémitiques avec leur étymologie ; et enfin les calembours de la Bible.

Cette simple énumération suffit à prouver qu'il s'agit ici d'un livre de vulgarisation et de polémique bien plutôt que d'un ouvrage animé d'un esprit purement historique et scientifique. L'auteur plaide en faveur d'une thèse, — bonne ou mauvaise —, rassemble tous les arguments favorables à sa cliente, et cherche avant tout à frapper l'esprit du juge par l'abondance de ses preuves. Il s'adresse au public, et non pas à un petit cercle d'érudits et de philologues ; par conséquent il procède par affirmations plutôt que par discussions. C'est ainsi qu'à la page 39 il donne dans un petit tableau synoptique la distribution des fragments jéhovistes et élohistes de la Genèse chapitre par chapitre. C'est encore ainsi que toute sa critique des documents de l'Ancien Testament, en dehors du Pentateuque, tient en dix pages. Il est clair que dans de pareilles conditions il ne peut pas être question de la valeur scientifique d'un ouvrage.

Nous ne voyons, pour notre part, aucun inconvénient à ces essais de vulgarisation des résultats de la critique biblique et de la science des religions, les travaux originaux restant nécessairement hors de la portée du public, acces-

Digitized by Google

sibles seulement à un très petit nombre de personnes. Non-seulement le public en réclame, mais de plus il y a tout intérêt pour une science quelconque à dresser le bilan de ses résultats acquis à un moment donné ; cela lui permet de se rendre compte à elle-même de son état. Mais il vaut mieux, en général, laisser cette tâche à quelqu'un qui connaisse à fond la science dont il s'agit et qui ne se borne pas à glaner dans les ouvrages des autres des résultats qu'il ne peut pas contrôler. De plus, il importe beaucoup en pareil cas et surtout lorsqu'il s'agit d'une question où les croyances religieuses traditionnelles sont en jeu, que le vulgarisateur ne soit pas un homme à système, un avocat plutôt qu'un historien. Autrement il risque fort de ne persuader que ceux qui sont déjà de son avis. C'est là, nous le craignons, le sort qui attend le livre de M. Emile Ferrière, alors même que sa thèse principale, l'affirmation du paganisme primitif des Hébreux, ne soit plus guère contestable au point de vue strictement historique, à condition qu'on ne l'exagère pas comme le fait notre auteur.

JEAN RÉVILLE.

Les Origines du catholicisme moderne. La Contre-Révolution religieuse au XVIe siècle, par *Martin Philippson*, professeur à l'Université de Bruxelles (Paris. Félix Alcan. Bruxelles. Muquardt. in-8, de xv et 618 p.).

Le volumineux ouvrage de M. Martin Philippson est, lui aussi, un ouvrage de vulgarisation. Il fait partie de la Bibliothèque historique et politique de la maison Félix Alcan. Hâtons-nous toutefois d'ajouter qu'il présente la plupart des qualités que nous réclamions dans la précédente notice pour des ouvrages de ce genre. L'auteur a observé, que l'on s'est beaucoup occupé de l'histoire de la Réformation, tandis que l'on a rarement embrassé dans un travail d'ensemble les institutions et les réformes que la nécessité de lutter contre le protestantisme envahissant provoqua dans l'Église catholique. Comme pendant à l'histoire de la Réformation il a voulu rédiger une histoire de la réforme intérieure du catholicisme, d'où est sorti ce qu'il appelle fort justement le cacatholicisme moderne par opposition au catholicisme du moyen-âge ou de la Renaissance. L'idée est bonne ; elle répond véritablement à un besoin du public ; aussi ne serions-nous pas étonné que le livre soit bien accueilli.

Dans la grande réaction où le catholicisme reprit possession de lui-même M. Philippson distingue principalement trois agents de reconstitution ecclésiastique : les ordres nouveaux, et parmi eux, au tout premier rang, l'ordre des Jésuites ; l'Inquisition, et la fixation définitive du catholicisme par le Concile de Trente. Ce sont là les trois parties de son livre, qui étaient tout indiquées par le sujet. Nous ne pensons pas que cet ouvrage apporte beaucoup de connaissances nouvelles à ceux qui ont étudié l'histoire religieuse du XVIe

Digitized by Google

siècle. L'ordre des Jésuites, l'Inquisition, le Concile de Trente ont été, chacun pour sa part, l'objet de nombreuses et minutieuses études ; ce n'est guère que des archives du Vatican que pourront sortir des documents assez considérables pour modifier d'une façon significative les résultats acquis. Mais M. Philippson a profité des travaux qui ont été publiés ; ce qu'il a voulu faire, c'est bien moins une étude renouvelée de chacun des trois agents de la réaction catholique qu'un tableau d'ensemble de la contre-réformation, et il nous semble avoir réussi dans l'accomplissement de ce dessein. Nous regrettons seulement qu'il n'ait pas dans un dernier chapitre dressé le bilan auquel aboutit la contre-réformation catholique ; le lecteur aurait ainsi pu se rendre un compte plus exact de l'importance relative de chacun des facteurs qui concoururent à l'œuvre commune. Il aurait par la même occasion pu s'étendre un peu plus sur l'échec de la réaction catholique dans le nord de l'Europe. Il aurait également pu faire ressortir davantage l'influence du besoin d'autorité qui s'empara de la majorité des esprits en Europe à la fin des grandes secouses causées par la Renaissance et par la Réformation. Ce besoin d'autorité en politique et en religion, auquel le protestantisme chercha à répondre comme le catholicisme, sans y parvenir aussi bien en vertu même de son principe, favorisa le nouvel essor du catholicisme et permit aux institutions nouvelles qu'il avait fait surgir de porter tous leurs fruits.

Toutefois, à défaut de cette récapitulation qui nous paraît manquer à l'ouvrage de M. Philippson, le lecteur gardera cependant sans trop de peine une impression d'ensemble satisfaisante. Le plan est bien conçu ; le livre est clairement écrit et se lit facilement. Enfin l'auteur, sans cacher le peu de confiance que lui inspire l'avenir du catholicisme moderne, ne se départit pas un seul instant de l'esprit d'impartialité qui est indispensable aux œuvres de ce genre.

JEAN RÉVILLE.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — La deuxième édition de la *France protestante*, publiée sous la direction de M. Henri Bordier, en est arrivée à la fin du tome IV et de la lettre C. La même scrupuleuse exactitude et la même érudition minutieuse qui avaient caractérisé les premiers fascicules de cette révison de l'œuvre des frères Haag, se retrouvent dans les livraisons suivantes. La dernière, la huitième, comprend cent quatre-vingt-quinze noms ou groupes de noms, de *Corbètes* à *Cybaud* ou *Cynaud*. Cinquante-huit seulement de ces noms figuraient dans l'édition Haag, et la plupart de ceux-là ont reçu des adjonctions quelquefois considérables. Notons parmi les personnages qui y figurent le célèbre sculpteur Jean Cousin. M. Bordier, se fondant sur Théodore de Bèze et sur Crespin, d'une part, sur le « Journal de ce qui s'est passé en France durant l'année 1562 », d'autre part, établit que Jean Cousin fut mis en pièces par le peuple en la rue Saint-Germain l'Auxerrois et noyé le 21 juillet de l'an 1562. — Dès à présent M. Bordier a voulu faire profiter ses lecteurs des quelques corrections et des additions qui lui ont été adressées pendant la publication des quatre premiers volumes (lettres A à C.). Elles portent sur cent quarante-neuf noms dont une trentaine avaient été omis par l'éditeur, et elles occupent quatre-vingts colonnes. On estime que M. Bordier a terminé à peu près le tiers de l'œuvre magistrale à laquelle son nom restera désormais attaché.

— Le tome I des *Institutions de l'ancienne Rome*, publiées par F. Robiou, professeur de littérature et institutions grecques à la Faculté des lettres de Rennes, et D. Delaunay, professeur de littérature et institutions romaines à la Faculté des lettres de Rennes, comprend outre les parties politique et militaire, les institutions religieuses. C'est un in-12 de XI et 424 pages, qui paraît chez Emile Perrin (librairie académique Didier).

— Nous avons signalé à nos lecteurs, avec tous les éloges qu'il mérite, le beau travail de M. Samuel Berger sur *la Bible française au moyen-âge* (tome IX, p. 237 et suiv.). L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres avait mis au concours en 1880, l'étude des versions de la Bible en langue d'oïl antérieures à la mort de Charles VII. Le mémoire présenté par M. Berger obtint le prix sur celui de M. Jean Bonnard. Toutefois, comme chacun des deux concurrents s'était spécialement attaché à une catégorie particulière des versions de

Digitized by Google

la Bible, M. Berger aux versions en prose, M. Bonnard à celles en vers, ils ont eu la bonne idée de se communiquer les documents qui pouvaient les intéresser réciproquement. Leurs publications, au lieu de faire double emploi, se complètent ainsi de la façon la plus heureuse. Tandis que le livre de M. Berger est consacré aux versions en prose, celui de M. *Jean Bonnard* a pour titre : *Les traductions de la Bible en vers français au moyen-âge*. C'est un ouvrage moins considérable que celui de l'honorable secrétaire de la Faculté de théologie protestante de Paris. L'auteur y étudie vingt-cinq traductions ou imitations en vers de l'Ancien Testament, en tout ou partie, dix poèmes sur le Nouveau Testament, des Evangiles, surtout des apocryphes, enfin neuf poèmes sur la vie de Jésus et de la Vierge. Parmi les traductions de l'Ancien Testament les plus intéressantes sont celles du Psautier; M. Bonnard en a étudié six.

— L'histoire de la Réformation attire de plus en plus l'attention des érudits de province. Récemment nous analysions dans cette Revue le beau travail de M. Gaullieur sur l'Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne. On annonce, d'autre part, que M. *Jules Doinel*, archiviste du Loiret, travaille actuellement à une *Histoire du protestantisme français dans l'Orléanais* pendant la période qui s'étend de la révocation de l'édit de Nantes à la Révolution (1688-1789), et que M. *Denis d'Aussy* prépare une *Histoire de la Réforme en Saintonge*.

—Parmi les publications relatives à l'histoire religieuse de la France au moyen-âge il faut signaler l'*Obituaire et livre des distributions de l'église cathédrale de Beauvais* par M. le comte de *Marsy*, d'après un manuscrit des archives de l'état à Mons, qui semble remonter à l'an 1260 ou 1270, — et l'importante publication entreprise aux frais de l'Académie de Mâcon, le *Grand Inventaire de l'abbaye de Cluny*. Cet ouvrage, dont l'impression vient de commencer, contiendra l'analyse complète des chartes et manuscrits conservés dans l'abbaye de Cluny à la fin du XIIe siècle. Il y aura plusieurs volumes.

—La librairie Leroux joint depuis cet été une Revue de plus à toutes celles qui se publient déjà chez elle, la *Revue d'assyriologie et d'archéologie orientale* sous la direction de MM. *J. Oppert* et *E. Ledrain*. La nouvelle revue paraîtra quatre fois par an. Le prix d'abonnement est de 30 francs pour Paris, 31 francs pour les départements et 32 francs pour l'étranger. Parmi les articles du premier fascicule, qui sont dus surtout à M. Ledrain et à M. Oppert, nous ne voyons que celui de M. Ledrain « sur une table de sacrifices punique » qui concerne l'histoire des religions.

— Le cinquième rapport de M. *Clermont-Ganneau* sur sa mission de 1881 en Palestine et en Phénicie, qui a paru récemment à la librairie Maisonneuve, comprend le résumé des résultats auxquels l'auteur est parvenu et le catalogue descriptif des objets qu'il a recueillis. Il forme un fascicule à part, contenant 80 gravures dans le texte, 1 grande planche hors texte représentant le tracé de

Digitized by Google

l'aqueduc de Siloé et 11 planches héliographiques, dont une double, reproduisant une quarantaine de monuments.

— M. *Molinier*, maître de conférences à la Faculté de Besançon, est chargé d'une mission à Rome à l'effet de recueillir à la bibliothèque du Vatican des documents relatifs à l'Inquisition.

— Notre collaborateur, M. *Albert Réville* fera paraître très prochainement chez Fischbacher un nouvau volume faisant suite à ceux qu'il a déjà publiés sur « Les religions des peuples non civilisés.» Il sera intitulé : *Religions du Mexique, de l'Amérique centrale et du Pérou.* D'autre part, le comité des *Hibbert Lectures* vient de faire publier les conférences que M. Albert Réville a faites le printemps dernier à Oxford et à Londres sur le même sujet, en y rattachant des considérations plus générales sur le développement historique des religions. Ces conférences ont été traduites par M. P. H. Wicksteed ; elles forment le sixième volume de la série des « Hibbert Lectures », intitulé : *Lectures on the origin and growth of religion as illustrated by the native religions of Mexico and Peru.* (Williams and Norgate 1884, in-8, X et 256 p.). La même librairie annonce également la traduction anglaise, par Mᵉ Stevens Squire, du volume des *Prolégomènes de l'histoire des religions* par lequel M. Albert Réville a inauguré la série actuelle de ses publications sur les sujets qu'il traite dans ses cours du Collège de France.

— L'importante découverte de la Διδαχὴ τῶν δώδεκα ἀποστόλων par le métropolitain grec Ph. Bryennios, que nous avons signalée à nos lecteurs, dès qu'elle a été connue, a déjà provoqué en tous pays spécialement en Allemagne, plusieurs publications dont quelques-unes méritent les plus grands éloges. Pour ne mentionner que les plus importantes nous citerons celles de *Hilgenfeld* (dans la 2ᵉ édition de ses Evangiles extracanoniques) ; *Th. Zahn* (« Forschungen zur Geschichte des N. T. Kanons und der alt-christlichen Literatur », 3ᵉ partie) ; *O. von Gebhardt* et *A. Harnack* (« Texte und Untersuchungen zur Geschichte der alt-christlichen Literatur », II, 1 et 2); *Aug. Wünsche* (« Lehre der zwœlf Apostel »); *Funk* (dans la « Theologische Quartalschrift », LXVI, 3) ; *Prins* (« Didaché », etc., à Leide). Un des juges les plus compétents en pareille matière a pu dire avec raison que des travaux aussi remarquables que ceux de MM. Hilgenfeld, Zahn, Gebhardt et Harnack, paraissant moins de six mois après la publication du document original, font le plus grand honneur à la science allemande.

Il n'est peut-être pas inutile de signaler au public lettré que la France n'est pas restée en arrière dans l'étude de ce document d'une importance capitale pour la reconstitution de l'histoire de l'Église primitive. Outre l'article de M. *Massebieau* que nous publions en tête de ce numéro de la Revue, nous avons à mentionner un article, — un peu sommaire, il est vrai, — de M. L. *Duchesne* dans le *Bulletin critique* du 1ᵉʳ octobre, une série d'articles de M. *M. C.* dans le journal protestant la *Renaissance* (nᵒ des 12, 19, 26 septembre, 3, 10 et 17

Digitized by Google

octobre), des articles de M. *Paul Sabatier* dans l'*Eglise libre*, de M. *Ménégoz* dans le *Témoignage*, enfin l'étude approfondie de M. le professeur *Bonet-Maury*, qui a paru d'abord dans la *Critique philosophique* et la *Critique religieuse* de M. Renouvier, et qui a été publiée en tirage à part chez Fischbacher : *La Doctrine des douze apôtres*. (Essai de traduction avec un commentaire critique et historique. Paris. 1884, gr. in-8. 36 p.).

Remarquons en passant que la plupart de ces travaux proviennent de la Faculté de théologie protestante de Paris. Au moment où il est question de la suppression des facultés de théologie en France, ce fait vient à l'appui de ceux qui prétendent qu'une partie des sciences historiques et religieuses se trouverait dépourvue de toute espèce de représentation dans l'Université de France, si l'on se bornait à supprimer les facultés de théologie, protestantes et catholiques, sans autre forme de procès. La France est déjà inférieure à l'Allemagne, à la Hollande et même, sur certains points, à l'Angleterre dans le domaine des sciences religieuses. Il est vraiment étrange que dans ces conditions des hommes d'une autorité considérable proposent la suppression de toutes les facultés de théologie, sans chercher même à combler la lacune que cette suppression laisserait dans l'enseignement universitaire. Qu'on les réforme, si on les juge mal organisées ; mais de grâce, que l'on ne fasse pas disparaître légèrement les quelques misérables chaires que l'Université de France consacre aux sciences religieuses.

Pour en revenir à la Didaché de M. Bonet-Maury, nous nous bornons à noter que ses conclusions ne sont pas entièrement conformes à celles de son collègue M. Massebieau. Après avoir traduit les deux parties du document, le Catéchisme ou « les Deux Chemins » et la partie liturgique et disciplinaire, M. Bonet consacre quelques pages à l'examen des hypothèses que la critique avait suggérées au sujet des « Constitutions apostoliques. » Il rappelle que parmi plusieurs autres le Dr Krawutsky, sous-directeur du séminaire catholique de Breslau, avait reconnu qu'un livre mentionné par les auteurs ecclésiastiques sous le nom de *Didaché* ou *Duæ Viæ*, mais perdu, avait servi de noyau primitif à ces Constitutions, et qu'il avait tenté d'en reconstituer le texte. Passant ensuite à l'examen du titre et à l'analyse des deux parties de la Didaché retrouvée, M. Bonet conclut que le titre convient seulement à la première partie, tandis que la seconde forme un tout distinct dans lequel on distingue à première vue des sutures et des interpolations. Il faut donc les étudier à part. De la comparaison avec le VIIe livre des « Constitutions apostoliques » et avec le recueil de préceptes apostoliques connu sous le nom d'Epitome, il résulte que la première partie est plus ancienne que ces deux recueils ; l'épître de Barnabas, au contraire, lui est antérieure. D'après M. Bonet, il y eut originairement un opuscule, intitulé les *Deux Chemins*, dans lequel les chap. 18 à 20 du pseudo-Barnabas furent développés au moyen de citations de l'Évangile et de commentaires. Cet ouvrage d'édification, ou plutôt ce catéchisme, serait le point de départ de tous les recueils ana-

Digitized by Google

logues postérieurs ; il aurait eu plusieurs éditions plus ou moins variées, dont la première partie de la Didaché et l'Epitome seraient les échantillons les plus curieux.

L'examen de la deuxième partie et la comparaison de son contenu avec les épîtres de Clément romain, les Homélies clémentines, les Constitutions apostoliques, Justin Martyr, le pasteur d'Hermas et les documents montanistes, conduisent M. Bonet à y reconnaître des modifications ultérieures dans un sens rigoriste et favorable à la hiérarchie paulinienne. En combinant avec ces premiers résultats ceux que suggère la critique interne du texte l'auteur se croit autorisé à conclure ainsi : « La Didaché n'a pas revêtu du premier coup la forme « qui nous est parvenue, mais a dû passer par trois remaniements au moins. Le « premier auteur, un judéo-chrétien helléniste d'Alexandrie, a publié vers 130 « ou 140, un manuel de morale à l'usage des catéchumènes et des prosélytes « qui comprenait les paragraphes 1 à 6. 2. Une vingtaine d'années après, vers « l'époque de Justin Martyr (150-160), le même auteur, ou la même église, y « ajouta, à l'usage des presbytres et des fidèles, une liturgie du baptême et de « l'eucharistie, plus ancienne, et des règles sur l'aumône, la prière et les jeûnes, « le discernement des apôtres, prophètes et docteurs, l'observation du diman- « che, l'élection des évêques et des diacres, et le choix des docteurs. Cet ou- « vrage, tout imprégné d'esprit hébraïque, étant tombé entre les mains d'une « église asiatique, emportée par le réveil montaniste, reçut les additions rigo- « ristes que nous avons signalées, au début du troisième siècle. Mais cinquante « ou cent ans plus tard, un écrivain orthodoxe, biffant à son tour ces interpo- « lations et effaçant dans la Didaché tout ce qui avait un cachet ébionite ou « apostolique, le remplaça par les rites sacramentels et les privilèges du clergé « de son temps, et broda sur ce canevas le septième livre des Constitutions « apostoliques. »

Nous avons tenu à donner en détail les conclusions de M. Bonet-Maury. En les comparant à celles, beaucoup plus simples, de M. Massebieau nos lecteurs posséderont les divers éléments de la solution que comporte la question de la Didaché dans l'état actuel des recherches.

— L'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres vient de perdre son doyen, M. *Adolphe Régnier*, décédé le 20 octobre, au palais de Fontainebleau dont il était bibliothécaire, à l'âge de 80 ans. M. Régnier était un philologue consommé. Il avait été présenté deux fois par l'assemblée des professeurs du Collège de France au choix du ministre pour les chaires de sanscrit et de philologie comparée. Des motifs de l'ordre politique firent écarter sa candidature. Il avait été précepteur de M. le comte de Paris. Comme président de la Société asiatique et comme directeur de la Collection des grands écrivains de la France, M. Adolphe Régnier a rendu de grands services. Parmi les nombreux travaux du défunt (sur les langues germaniques, grecque ; éditions de classiques grecs, etc.), nous citerons particulièrement ses *Études sur l'idiome*

Digitized by Google

des Védas et les origines de la langue sanscrite (1855. in-4) et le *Prâtiçâkhya* du *Rig-Veda*, texte sanscrit, publié pour la première fois sur un manuscrit de la Bibliothèque impériale, traduit en français avec un commentaire perpétuel et des études sur la grammaire védique (1856-1859, 3 vol. in-8).

Angleterre. — MM. *Max Müller* et *Bunyiu Nanjio* ont publié dans les *Anecdota Oxoniensia* les deux manuscrits en feuille de palmier du monastère japonais de Horiuzi, sous ce titre : *The ancient Palm-Leaves of the monastery of Horiuzi in Japan* (Oxford. Clarendon Press. 1884). M. *G. Bühler* y a joint des remarques très curieuses tendant à établir que dans la première moitié du VIe siècle il existait dans l'Inde centrale un alphabet cursif parfaitement développé, à peu près semblable à celui des plus anciens manuscrits du Nepal, mais différent de celui que l'on trouve sur les inscriptions de la même époque. Ces observations du savant paléographe confirment, d'après l'*Academy*, les conjectures du professeur Dowson et du Dr Burgess concernant l'usage simultané de deux alphabets quelque peu différents dans l'Inde septentrionale au commencement du VIe siècle. La publication de MM. Max Müller et Bunyiu Nanjio contient six tables : 1° la photographie des manuscrits en feuille de palmier conservés depuis l'an 609 dans le monastère d'Horiuzi ; 2e et 3e deux fac-simile ; 4° une photographie de la copie prise par Ziogon en 1694 ; 5e la reproduction d'une table de pierre du temple d'Asakusa au Japon ; 6e une synopse d'alphabets par le professeur Bühler. En outre elle nous donne le texte du Pragñâ-pâramitâ-hridaya sûtra, et de l'Ushnîsha-vigaya-dhârani en caractères Devanâgarî ; — la copie de ces textes prise par Ziogon qui a conservé plusieurs lettres devenues illisibles sur les manuscrits ; — les textes reçus des deux traités, avec traduction anglaise et notes. Ces écrits supposent une connaissance déjà générale et complète du Bouddhisme chez les lecteurs auxquels ils sont adressés.

—L'été dernier ont paru presque simultanément trois nouveaux catalogues de manuscrits bouddhiques : *A catalogue of the chinese translation of the Buddhist Tripitaka*, par M. Bunyiu Nanjio ; le *Catalogue of the buddhist sanskrit manuscripts in the University-library of Cambridge*, par M. Cecil Bendall, et *The sanskrit buddhist Literature of Nepal* par M. Râjendralâla Mitra (Calcutta. Asiatic society of Bengal). Le premier de ces trois catalogues est un modèle du genre. Il est rédigé d'après un catalogue chinois de la fin du XVIe siècle. On y trouve la mention de 1662 écrits ; les titres sanscrits ont été corrigés de la façon la plus heureuse. En outre M. Bunyiu Nanjio a rédigé des notices sur les auteurs et sur les traducteurs dont les noms figurent dans le texte. Quant au catalogue de M. Cecil Bendall on en comprendra toute l'importance, si l'on veut bien tenir compte de ce fait, que la bibliothèque universitaire de Cambridge et la Bibliothèque nationale de Paris sont les plus riches de toutes en manuscrits sanscrits bouddhiques. M. Râjendralâla Mitra, lui, s'est occupé des quatre-vingt-cinq manuscrits de Calcutta dont une quarantaine environ ont leur pendant à Cambridge. A la description de ces manuscrits il a joint un résumé de leur contenu.

Digitized by Google

— On annonce la publication d'un livre du Rev. Dr *Wright* sur l'empire des Hittites avec une collection complète des inscriptions hittites. M. le professeur Sayce y a joint un article sur le déchiffrement de ces inscriptions. Une carte complète l'ouvrage.

— L'*Academy* annonce que quelques personnes privilégiées ont pu prendre connaissance à l'avance du premier volume de l'édition des *Gâthas* (hymnes zoroastriens) par le Rev. *L. H. Mills*. Cette publication est le fruit de longues années d'étude de la part du zendiste américain. Elle formera deux volumes. Le premier contient les textes avec une traduction rythmique en anglais et une traduction littérale en latin, et de plus les interprétations anciennes du texte, c'est-à-dire les versions pehlvie, sanscrite et perse ; les deux premières sont traduites, elles aussi, en anglais,. Tous ceux qui étudient l'Avesta trouveront dans cet ouvrage une mine incomparable de renseignements. Les études avestiques sont d'ailleurs plus que jamais à l'ordre du jour. Tandis que M. Mills publie les *Gâthas*, M. le professeur *Geldner* de Tubingue met la dernière main à l'édition du Zend Avesta qu'il a entreprise pour le compte de l'Académie des sciences de Vienne, et M. *Wilh. Geiger* vient de publier dans les *Mémoires de l'Académie royale de Bavière* un important rapport sur l'Avesta, dans lequel il modifie certaines opinions généralement répandues aujourd'hui parmi les zendistes.

— M. *J.-M. Cotterill* a publié récemment un livre intitulé : *Modern criticism and Clement's epistles to virgins* (Edinburgh. T. Clarck), dans lequel il montre que les épîtres sur la virginité, faussement attribuées à Clément, se retrouvent pour la plus grande partie dans les Homélies d'Antiochus de Palestine, un auteur du VIIe siècle. Il cherche également à établir que les passages d'Epiphane et de Jérôme où l'on voyait des emprunts où des allusions aux dites épîtres n'ont aucun rapport avec elles.

—Parmi les publications annoncées par la librairie *Trübner* pour la prochaine saison d'hiver nous notons les suivantes qui concernent l'histoire des religions : 1° Une traduction du *Si-Yu-Ki* de Hiouen-Tsiang, par le professeur *Beal*; 2° *The life of Buddha*, d'après des documents tibétains, par notre collaborateur M. *Woodville Rockhill* ; 3° La traduction du *Manava-Dharma-câstra*, commencée par feu le Dr *Burnell* et terminée par le Dr *E. W. Hopkins*; 4° *Sankhya Aphorisms of Kapila*, traduction par feu *J.-R. Ballantyne*, rééditée par M. *Fitzedward Hall*; — 5° Un commentaire du *Koran* en trois volumes par le rev. *E. M. Wherry*. Ces divers ouvrages feront partie de la collection orientale de la librairie Trübner.

—Nous signalons encore la prochaine apparition des ouvrages suivants : *Reginald Poole*. « Illustrations of the history of mediœval thought in the departments of theology and ecclesiastical politics » ; — Rev. *E. F. Letts*. « History of the church of Manchester from the earliest time to the present day », d'après des documents inédits. — D'autre part, on nous apprend que M. *Théodore*

Digitized by Google

Walrond a entrepris une biographie de dean *Stanley* ; que M. *Edwin Hatch*, l'auteur d'un excellent ouvrage sur l'organisation de l'Église primitive (*The organisation of the early christian churches*. London, Rivingtons, 1882), va publier les remarquables leçons qu'il a faites à Oxford sur la version des LXX ; et que la *Religious Tract Society* a publié une nouvelle vie de Mohamed avec appréciation de l'Islamisme, sous ce titre : *Mahomet and Islam*.

Allemagne. — C'est un curieux livre que celui de M. *L. von Schrœder* intitulé « *Pythagoras und die Inder* ». Eine Untersuchung ueber Herkunft und Abstammung der Pythagoreischen Lehre. » L'auteur est convaincu que la doctrine de Pythagore provient en grande partie du brahmanisme ; il s'efforce de démontrer que les caractères principaux du pythagorisme sont empruntés à l'Inde du VIe siècle. Il établit successivement cette concordance sur les divers points suivants : la migration des âmes, que l'on ne saurait considérer comme un emprunt fait à l'Égypte, puisque, d'après l'opinion de l'auteur, elle n'était pas encore enseignée à cette époque dans le pays des Pharaons, et qui concorde jusque dans les détails chez les Brahmanes et chez les Pythagoriciens ; — la défense de manger des fèves et de satisfaire aux besoins de la nature en se tournant vers le soleil ; — la doctrine des cinq éléments ; les spéculations sur la quantité inconcevable $\sqrt{2}$; les théories sur les nombres, sur les sons et sur les propriétés des sept cordes de la lyre ; les rêveries mystiques ; les rapports entre la société pythagoricienne et les ordres religieux et philosophiques de l'Inde, etc... M. von Schroeder suppose que Pythagore aurait poussé ses pérégrinations jusqu'au centre de l'Inde. — Il y a sans doute bien des observations à faire sur cette hypothèse. Les objections qui s'imposent rien qu'après lecture de l'énumération précédente sont considérables. De ce que deux doctrines professées à la même époque dans des milieux entièrement différents se ressemblent d'une façon frappante il ne résulte pas nécessairement qu'il faille les faire dériver l'une de l'autre. C'est là une question d'appréciation délicate. De plus il importe de distinguer ce qui dans les doctrines et pratiques religieuses ou philosophiques du pythagorisme remonte réellement à Pythagore, de ce qui lui a été imputé ultérieurement par les néo-pythagoriciens. La détermination de la doctrine précise de Pythagore n'est rien moins qu'assurée. Néanmoins l'ouvrage de M. Schroeder mérite d'attirer l'attention. Ce n'est pas une œuvre de fantaisie comme tant d'autres livres destinés à montrer les relations mystérieuses de la sagesse occidentale et de la philosophie de l'Orient. L'auteur traite son sujet d'une façon sérieuse ; alors même que ses conclusions paraîtraient fausses, il n'y a pas moins dans son travail un grand nombre de remarques fort justes.

— M. *Aug. von Druffel* a commencé la publication d'un important recueil de documents sur le concile de Trente : *Monumenta tridentina* (Beitrœge zur Geschichte des Concils von Trient). Il a puisé dans les archives municipales de Florence, mettant à profit la riche collection des papiers du cardinal et légat Mar-

Digitized by Google

cello Cervino (plus tard Marcel II) qui n'avaient pas encore été publiés. Il nous présente ainsi tout particulièrement les correspondances des légats avec la curie, avec les nonces et avec quelques grands personnages de l'époque. Quiconque connaît l'histoire du Concile de Trente comprendra quel intérêt il y a à saisir sur le vif toutes les intrigues qui se déroulèrent à cette occasion.

— Le troisième volume du *Theologischer Jahresbericht* (Leipzig. Barth. 1884, gr. in-8°, VIII et 406 p.), contenant le compte-rendu de la littérature théologique pour l'année 1883, a paru comme les précédents sous la direction de M. *B. Pünjer*, professeur à Iéna. Voici les noms, bien connus pour la plupart, des principaux collaborateurs : SIEGFRIED, prof. à Iéna, pour l'Ancien-Testament et les langues orientales ; HOLTZMANN, à Strasbourg, pour le Noveau-Testament ; LÜDEMANN, à Berne, pour l'histoire de l'Église jusqu'au concile de Nicée ; BOEHRINGER, à Bâle, jusqu'à la Réformation exclusivement ; BENRATH, à Bonn, jusqu'en 1700 ; A. WERNER, pasteur à Guben, jusqu'à nos temps ; PÜNJER, pour l'histoire des religions, la philosophie religieuse, etc. ; LIPSIUS, à Iéna, pour la dogmatique ; GASS, à Heidelberg, pour la morale ; BASSERMANN, à Heidelberg, pour la théologie pratique ; SEYERLEN, à Iéna, pour le droit ecclésiastique ; DREYER, à Gotha, pour les sermonnaires ; enfin PUNJER passe en revue les morts de l'année.

— Parmi les grandes publications historiques de la théologie catholique en Allemagne il convient de signaler les deux suivantes :

1° L'ouvrage latin du jésuite *H. Hurter*, professeur de théologie à Innsbruck : *Nomenclator literarius recentioris theologiæ catholicæ*, etc. (Oeniponte, Wagner 1883, in-8°. 492 p.). C'est une histoire littéraire de la théologie catholique depuis la clôture du Concile de Trente. Le tome troisième est en cours de publication. Chaque tome embrasse un espace de cent ans et comprend cinq livraisons afférentes chacune à une période de vingt ans. Chaque livraison contient deux tableaux où les publications sont classées d'après les principaux pays de l'Europe et d'après les diverses branches de la théologie.

2° *Der Index der verbotenen Bücher* ; ein Beitrag zur Kirchen-und Literaturgeschichte (Bonn. Cohen), par le professeur vieux catholique de Bonn, M. *F. H. Reusch*. Le premier volume s'arrête à la fin du XVI° siècle. L'auteur classe avec soin les nombreux ouvrages censurés par la congrégation de l'Index, les facultés de théologie, par l'Inquisition et par les princes.

— Nous relevons dans la « Revue critique » (15 septembre), la table des matières du second volume des *Cryptadia* ou *Recueil de documents pour servir à l'étude des traditions populaires* qui doit paraître à la librairie Henninger de Heilbron et qui ne sera tiré qu'à 135 exemplaires numérotés : Folk-lore de la Haute-Bretagne. — Contes picards, 2e série. — Schwedische Schwænke und Aberglauben aus Norland. — Anmerkungen. — Literatura popular erotica de Andalucia. — Some erotic folk-lore from Scotland. — Dictons et formulettes de la Basse-Bretagne. — An erotic English dictionary. — Trois contes alsaciens. — Glossaire cryptologique du breton. — Welsh archaeologie, etc.

Digitized by Google

— Voici quelques indications touchant les nombreuses publications allemandes, relatives aux études religieuses et qui paraissent par livraisons :

1° Le *Handwörterbuch des biblischen Altertums* de *E. C. A. Riehm* est terminé. Le dernier volume a paru dans le courant de l'été.

2° La *Real-Encyclopædie der christlichen Alterthümer*, publiée à la librairie Herder, à Fribourg en Brisgau, en est à la lettre *L*. Cette utile publication est dirigée par M. *F. X. Krauss*, et contient de nombreuses illustrations.

3° La seconde édition de la *Real-Encyklopaedie für Protestantische Theologie und Kirche* (Leipzig. Hinrichs), en est à la seconde moitié du tome quatorzième (lettre *S*). Ce monument de la théologie allemande, qui n'a son pareil en aucun pays et dans aucune langue, est donc bien près de son complet achèvement. La seconde édition, publiée sous la direction du professeur *Hauck* d'Erlangen, après la mort du professeur *Herzog* qui avait attaché son nom à la première édition, a gagné en étendue et, sur certains points aussi, en valeur scientifique. D'après les prévisions de l'éditeur, elle devait former 15 tomes à 10 livraisons, soit 150 livraisons en tout. Dans l'un des derniers fascicules les souscripteurs ont pu voir qu'il y aurait environ une dizaine de livraisons en sus, et que l'ouvrage entier se composera par conséquent de seize tomes de 800 pages chacun, auquel sera adjoint un dix-septième volume contenant une table des matières générale.

4° Le *Kirchenlexicon oder Encyclopædie der katholischen Theologie und ihrer Hülfswissenschaften* de *Wetzer* et *Welte*, qui paraît aussi dans une seconde édition augmentée et fortement améliorée, sous la direction du professeur *Kaulen* de Bonn, en est arrivé à la fin de la lettre C (29e livraison). L'ouvrage sera complet en 110 livraisons. Nous ne savons s'il est question de faire pour la seconde édition comme pour la première une traduction française.

5° Le *Biblisch Theologisches Woerterbuch der neutestamentlichen Græcitaet* de M. *Herman Cremer* paraît actuellement en quatrième édition revue et augmentée. La première livraison a été mise en vente par la maison F. A. Perthes de Gotha.

— M. *Fr. von Weech* a entrepris la publication du cartulaire du couvent des chartreux de Salem. Les cinq premières livraisons de ce *Codex diplomaticus salemitanus* ont paru chez Braun à Karlsruhe.

—M. *J. von Pflugk-Hartung*, publie à la librairie Kohlhammer de Stuttgart un recueil de spécimens de chartes pontificales originales.

—Le premier des douze fascicules de la *Bibliotheca samaritana* de M. *Heidenheim* a paru chez Schulze à Leipzig, avec ce titre : *Die Samaritanische Pentateuch-Version. Die Genesis in der hebraeischen Quadratschrift unter Benutzung der barberinischen Triglotte*. L'ouvrage complet contiendra des textes samaritains hébreux, une édition critique de la traduction samaritaine du Pentateu-

Digitized by Google

que, des hymnes, des prières, le tout accompagné d'introductions, de notes, et d'une étude sur la littérature samaritaine.

— Les élèves et admirateurs du professeur *Zunz* de Berlin lui ont dédié à l'occasion de son 90e anniversaire un volume de Mélanges contenant quinze travaux sur la littérature hébraïque, parmi lesquels nous notons : « La métaphysique d'Aristote chez les Juifs », par le Dr *Steinschneider* de Berlin ; « la Genèse et la science », par un rabbin de Mantoue, M. Marco Mortara ; un fragment du texte arabe du commentaire de Maimonides sur la Mishna par *J. Derenbourg* ; une étude sur le poète religieux Eléazar Kralir par le Dr *Frankel* ; un travail sur Abraham ben Nathan de Lunel, par le Dr *Cassel*; les lettres de En-Duran (Siméon ben Joseph) de Lunel pour défendre l'orthodoxie contre les philosophes, par *D. Kaufmann* de Buda-Pesth, d'après un manuscrit unique de la bibliothèque bodléienne; un traité mystique sur le Paradis de Hayyim ben Israel, d'après les manuscrits de Parme et d'Oxford, par M. *Perreau*, bibliothécaire à Parme. Ce volume comprend deux parties, l'une en hébreu, l'autre dans toutes les langues employées par les divers collaborateurs.

—On annonce, pour le commencement de l'année 1885, l'apparition d'une nouvelle revue consacrée à l'histoire ecclésiastique du moyen-âge, l'*Archiv für Litteratur-und Kirchengeschichte des Mittelalters*. La nouvelle revue paraîtra à Berlin, à la librairie Weidmann, et sera dirigée par le savant dominicain *Heinrich Denifle*, archiviste de la bibliothèque du Vatican, et par le P. *Franz Ehrle*. Elle ne comprendra que des travaux faits d'après des documents inédits.

Alsace-Lorraine. — La magnifique édition des œuvres de Calvin entreprise par les professeurs de la Faculté de théologie de Strasbourg s'est enrichie du tome XXVII contenant la suite des sermons sur le Deutéronome (X à XXI). Ce volume est le cinquième des œuvres exégétiques et homilétiques. Nous croyons savoir que le reste de cette importante publication est prêt pour l'impression.

Hollande. — Le gouvernement hollandais a patronné à Java la publication d'un manuel de jurisprudence musulmane selon le rite Châfii. Le second volume de cet ouvrage, intitulé *Minhâdj at talibîn*. « Le Guide des zélés croyants gr. in-4. 476 p.), a paru à Batavia, à peine un an après le premier. Il contient la suite du texte arabe avec traduction française et avec des notes par M. *L. W. C. van den Berg*. Le français du traducteur n'est pas à l'abri de toute critique.

—La *Société de La Haye pour la défense de la religion chrétienne* s'est réunie le 8 septembre de cette année. Aucun des quatre mémoires qui lui étaient présentés n'a paru mériter une récompense. Les sujets proposés pour le concours de l'année prochaine sont les suivants :

I. Une recherche historico-critique sur l'origine de *l'apostolat* et sur sa si-

Digitized by Google

gnification dans l'Église chrétienne d'après les écrits du Nouveau Testament et la littérature chrétienne des deux premiers siècles. — II. Un écrit destiné à exposer et à résoudre, pour les laïques cultivés, les questions les plus importantes relatives *à la vie morale*, en conformité des besoins actuels. — III. Un mémoire qui explique l'origine et l'usage du mot ἅγιος et de ses dérivés dans les écrits du Nouveau Testament, afin de caractériser ainsi l'Église primitive. — Les réponses approuvées reçoivent un prix de 800 francs environ (400 florins de Hollande). Elle doivent parvenir avant le 15 décembre 1885, à M. A. Kuenen, professeur de théologie à Leide et secrétaire de la Société.

Belgique. — Notre collaborateur, M *Charles Michel*, professeur de sanscrit à l'université de Liège, prépare une édition critique de la version méridionale du Panchatantra.

Suisse. — La Société d'histoire et d'archéologie de Neuchâtel publie les *Chroniques des chanoines de Neuchâtel, suivies des entreprises du duc de Bourgogne contre les Suisses*, à la librairie Berthoud de Neuchâtel (in-8; VIII et 331 p.). A côté des documents qui traitent des rapports de Neuchâtel avec les ducs de Bourgogne et avec la Suisse, nous y trouvons la réimpression d'un recueil de notes latines et françaises sur des faits concernant l'église de Neuchâtel aux XIIIe, XIVe et XVe siècles. Ces notes proviennent d'un chanoine inconnu qui vivait au commencement du XVIe siècle. Elles avaient déjà été publiées en 1839, mais d'une façon moins complète et moins exacte.

— L'*Histoire des évêques de Bâle* entreprise par M. le curé de Delémont, *L. Vautrey*, aura quatre volumes. Le premier a déjà paru à Einsiedeln chez Benziger (in-8, 244 p.). M. Vautrey y travaille depuis vingt ans.

— Depuis plusieurs années déjà il paraît régulièrement à Genève au mois de décembre un volume d'*Étrennes chrétiennes* qui contient ordinairement d'intéressantes études d'histoire religieuse destinées au grand public. Le prospectus du volume qui doit paraître sous peu a été publié récemment. Nous y remarquons un travail du professeur Chantre sur *Zwingli, sa vie et son œuvre*, un article du pasteur Naef : *A Zurich et à Cappel*, une étude de notre collaborateur M. Edouard Montet sur *Genève et les pasteurs français réfugiés en* 1685, et enfin une contribution de M. Albert Réville : *Le dernier des Incas*.

Italie. — Nous avons annoncé dans la bibliographie du précédent numéro la publication du premier fascicule des Regestes du pontificat de Léon X (*Leonis X pontificis maximi regesta*, etc.). La commission qui préside à cette publication, et qui est chargée du dépouillement des archives du Vatican, se compose de : S. Em. Joseph Hergenroether, cardinal-archiviste ; l'abbé Tosti, du Mont-Cassin, vice-archiviste ; Msg. Delicati et le P. Denifle, dominicain, sous-archivistes; les PP. Venzel et Palmieri de l'ordre de St-Benoît, custodes; le chanoine Poggioli, scriptor, et de MM. Armellini, Joh. Asproni, Jos. Herzen, Carini et Dr Franz Hergenroether, adjoints. Après avoir épuisé le pontificat de Léon X la commission entreprendra les autres papes. Il lui faudra au moins

Digitized by Google

quatre ans pour mener cette publication à bon terme. Pour les régestes de Léon X elle a dû se borner à résumer le contenu de chaque bulle au lieu de les publier intégralement. Il n'y a pas moins de quarante mille bulles, en effet, sous le nom de ce pape. Déjà l'on prépare la publication des Régestes de Clément V. Plus tard viendront ceux des papes d'Avignon. Léon XIII, qui fait tous les frais de ces vastes publications, a décidé également de créer une école de paléographie au Vatican sous la direction du chanoine Carigny.

—La «Revue critique» donne le sommaire du premier fascicule d'une nouvelle revue italienne, la *Rivista storica italiana*. Parmi les articles qu'il contient quelques-uns concernent l'histoire religieuse : Una nuova questione sul Savonarola, par M. *P. Villari* ; « L'elezione di papa Giulio III,» par M. *G. de Leva*; et « I Francescani nel secolo XIII » par M. *G. Rosa*.

Russie. — M. *Koulikovsky*, professeur à l'université d'Odessa, ancien élève de l'Ecole des Hautes-Etudes, a fait paraître le premier volume d'un ouvrage, qui pourra offrir un grand intérêt et qui est intitulé : *Oput izouceniya Bakkhiceskikh Koultov Indoevropeïskoï drevnosti* (Odessa. Zelenu, 1884, in-8°, 239 p.), c'est à dire: « Recherches sur les cultes bacchiques dans l'antiquité indo-européenne ». M. Koulikovsky se propose d'étudier le rôle de l'extase dans l'antiquité. La première partie, déjà publiée, est consacrée au culte de Soma dans l'Inde védique. Voici la table des matières: I. Résultat de l'étude comparative des cultes bacchiques dans l'antiquité indo-européenne. — Soma, Haoma, Dionysos. — Théorie de l'orage. — Théorie psychologique. — Caractéristique générale de Soma comme divinité d'extase. — II. L'extase de l'ivresse et l'extase du chant. — Le chant cause d'extase et effet de l'extase. — Conception de l'extase. — La parole et le chant conçus comme liquide coulant. — Son et lumière. — Psychologie de l'extase d'après le langage. — La parole-oiseau et Soma-faucon. — La parole-dieu. — III. Traits de civilisation primitive dans les hymnes de Soma. — IV. Conceptions mystiques de Soma. — V. Soma dans ses rapports avec les mythes célestes : Soma-Soleil, Soma-Savitar, Soma et le Grandhava, Soma-Lune. — VI. Les divinités parentes de Soma : Sarasvân et Sarasvatî, Brahmanaspati, Dadhikrâ, Tvashtar. — VII. Conclusions.

— M. *Generosov* vient de publier à Saratov, une brochure sur les *idées populaires russes concernant la vie d'outre-tombe, d'après les lamentations, les chansons, etc.* M. Generosov a mis à profit pour ce travail les nombreux recueils de chants populaires publiés dans notre siècle en Russie.

— Le *Times* a publié récemment une série d'articles relatifs à l'Asie centrale russe, dus à un voyageur qui a parcouru ces vastes contrées encore peu connues. Nous relevons dans ces correspondances quelques détails concernant les coutumes et les croyances religieuses des *Kirghises*, population nomade de race tartare, dont on estime l'importance numérique à plus de deux millions d'âmes. L'autorité russe les considère comme musulmans ; elle leur a construit

Digitized by Google

des mosquées et leur a envoyé des mollahs. En réalité ils paraissent bien plutôt être restés païens. Le correspondant du journal anglais rapproche leur religion du shamanisme des Mogols de Sibérie, parce qu'ils se servent, dans leurs cérémonies religieuses, de crins de cheval, et parce qu'ils déposent sur les tombes des hardes, des aliments et de l'argent. Il est vrai qu'il n'y a rien là de bien particulier au shamanisme ; ce sont des usages généralement répandus chez les nomades païens. La même observation s'applique aux nombreuses ressemblances entre les coutumes de ces nomades et les mœurs des patriarches d'après la Bible. Point n'est besoin de recourir, pour les expliquer, à des hypothèses aussi saugrenues que celle, à laquelle s'arrête le voyageur anglais en vertu de sa culture trop exclusivement biblique : d'après lui ce seraient les fils d'Abraham et de Keturah, qui, chassés par leur père et envoyés vers l'Orient, auraient importé en Chaldée et jusque sur les bords de l'Oxus les coutumes patriacales ! La religion des Kirghises est une des nombreuses variétés du culte des esprits, du polydémonisme, qui a régné parmi toutes les tribus sibériennes et parmi les Tartares, et qui subsiste encore, avec ses incantations et son magisme, même chez celles qui ont embrassé d'une façon extérieure le bouddhisme ou l'islamisme. Voici, par exemple, une des réponses les plus caractéristiques rapportées par le voyageur anglais : Il leur a demandé ce que, à leur avis, l'homme devenait après la mort. « Quand un homme naît, lui ont-ils répondu, deux anges viennent s'asseoir sur ses épaules, à droite, Mankir, qui tient compte de tout ce qu'il fait de bien ; à gauche, Nankir, qui enregistre toutes ses mauvaises actions. Quand il meurt, son âme est conduite devant Dieu qui décide de son sort d'après le contenu des deux livres tenus par les anges. Si le mal l'emporte, l'homme est envoyé dans le feu ; si c'est le bien, il trouve une vie nouvelle dans le monde des esprits où les bons ont tout ce qu'ils désirent.»

Cochinchine. — Il existe depuis quelque temps à Saïgon une *Société des études indo-chinoises*, qui publie un Bulletin dont le secrétaire est M. Henri Viénot.

États-Unis. — La seconde partie des *English and scotch popular ballads* par M. *J. Child*, professeur à Harvard, a paru récemment. Elle contient vingt-cinq ballades sous leurs différentes formes.

Afrique. — M. Louis Rinn, chef du service central des affaires indigènes au gouvernement général de l'Algérie, vient de faire paraître un excellent ouvrage intitulé *Marabouts* et *Khouans*, et qui donne un tableau complet des confréries mulsumanes qui couvrent l'Afrique du Nord. Voici comment le correspondant algérien du *Journal des Débats* résume ce que M. Rinn nous apprend des Taïbya ou de l'ordre de Mouley Taïeb :

« Vous vous rappelez le bruit qu'on a fait récemment autour du chérif d'Ouazzan, Si Abd-es-Sellem-ben-el-Hadj-el-Arbi. Ce prince maraboutique marocain, marié à une Anglaise, ancienne institutrice dans la famille d'un diplomate, avait sollicité le titre de citoyen français dès 1876 ; l'année dernière, il avait

Digitized by Google

envoyé son fils au lycée d'Alger ; enfin le 16 janvier de cette année, il s'est fait conférer le titre de protégé français, conformément à l'article 16 du traité de Madrid. Les Taïbya sont ses serviteurs religieux. C'est à eux seuls qu'il accorde, par l'intermédiaire de ses « moquaddem », les bénédictions qu'il tient du prophète Mahomet, son ancêtre ; il leur communique des prières secrètes qui leur ouvriront la porte du paradis ; il est leur guide unique ; ils sont entre ses mains, suivant l'expression empruntée par les jésuites aux musulmans, comme le corps d'un défunt entre les mains du laveur des morts. On en compte 9,805 dans la province d'Oran, 2,851 dans celle d'Alger, 3,088 dans celle de Constantine ; quelques-uns se rencontrent en Tunisie, en Tripolitaine et en Egypte ; mais il pullulent au Maroc ; ils ont même un couvent (zaouïa) dans le Touat, un autre sur l'Ouâd Drah, près de Oamegrout. De là ils exercent une action considérable sur toutes les tribus commerçantes du Sahara occidental.

» Cet ordre des Taïbya ne fut pas, à proprement parler, institué par Mouley Taïeb dont il porte le nom. Le fondateur véritable en est le chérif Mouley Abd-Allah, qui mourut en 1678 de notre ère. Il descendait directement d'Edris, qui lui-même était arrière-petit-fils de Hocein, fils d'Ali, le gendre du prophète. C'est lui qui fonda la zouïa d'Ouazzan. Mouley Taïeb, son petits-fils, n'eut qu'à régler les dévotions et arrêter définitivement le *dikr* de l'Ordre.

« On appelle *dikr* la prière spéciale que le membre d'une confrérie *récite* outre les cinq prières ordinaires des musulmans. Le *dikr* de Mouley Taïeb se compose de cinq versets du Coran et de cinq répons appareillés de telle sorte que les initiés s'en servent comme de symboles pour se reconnaître. Deux fois par jour, au lever de l'aurore et à trois heures de l'après-midi, les Frères (Khouan) de Mouley Taïeb égrènent leur chapelet et répètent trois fois les cinq versets du Coran, et cent fois chacun des répons, excepté le troisième qui ne se dit que cinquante fois. Cela fait, en somme, neuf cent trente invocations, et ce n'est qu'un minimum obligatoire. Qui veut s'élever plus haut vers la divinité et franchir au moins une station sur le chemin de la grâce, doit décupler le *dikr* et prononcer neuf mille trois cents invocations par jour ; mais les Taïbya ne sont pas renommés pour l'excès de leur ascétime ; au contraire, Mouley Taïeb a pris soin d'ajouter à sa règle un bon nombre d'exceptions en faveur des gens du monde ; ainsi, on peut parler de ses affaires tout en récitant le *dikr*, et même, en cas d'oubli complet, on y supplée par une aumône expiatoire.

» Ce dernier trait nous indique précisément le but que Mouley Abd-Allah et Mouley Taïeb se sont proposé. Au dix-septième et dix-huitième siècles, les ordres religieux qui dominaient au Maroc, Chadelya, Aïssaoua, Derquaoua, étaient mystiques à l'extrême, et prêchaient le renoncement absolu. Le monde présent leur paraissait odieux ; le contact des souverains leur était pénible ; ils étaient bien loin de s'intéresser en quoi que ce fût aux Cheurfa édrisites de la branche cadette, sultans de Fez, qui s'assuraient l'empire actuel du Maroc en combattant à outrance les Turcs, les Portugais et les Espagnols. En outre, ils

Digitized by Google

avaient des origines orientales et recevaient des mots d'ordre du Caire ou de Bagdad. Dans ces conditions, il y avait place pour une confrérie d'une dévotion plus accomodante, accessible aux gens du siècle, et patriote dans une certaine mesure. Or, personne n'avait plus d'autorité pour créer et diriger un ordre de ce genre sur l'étroite limite du spirituel et du temporel que les Cheurfa édrisites de la branche aînée, c'est-à-dire justement Mouley Abd-Alla et Mouley Taïeb. Certes, ce ne fut point une idée vulgaire que celle de réunir ainsi, non pas dans la même personne, mais côte à côte dans la même famille issue du prophète, l'empire et la papauté, un Etat et une Eglise, l'un abandonné aux tempêtes du monde, l'autre éternelle et secrètement modératrice. Mouley Abd-Alla, Mouley Taïeb et leurs successeurs ne réussirent qu'à demi, parce qu'ils rencontrèrent dans les autres Ordres musulmans, jaloux de leur indépendance, des ennemis aussi tenaces que les tribus kabyles, les chrétiens et les Turcs qui faisaient tête dans le même temps à leurs cousins laïques ; mais l'accord des deux pouvoirs n'en fut pas moins admirable. C'est, en particulier, à la zaouïa d'Ouazzan qu'il faut attribuer la prudence, disons-même la sagesse dont l'empereur du Maroc a fait preuve depuis que nous occupons Alger.

Malgré les efforts d'Abd-el-Kader, l'empereur, en effet, a longtemps refusé de nous faire la guerre, et, quand il y a été entraîné par l'opinion publique, il a refusé d'admettre les réguliers d'Abd-el-Kader dans les rangs de son armée. Ce serait à l'influence de la zaouïa d'Ouazzan que cette modération serait due. Nous sommes donc ici en présence d'un fait qui bouleverse, il faut le dire, toutes les idées courantes : Une confrérie, un ordre religieux musulman, fondé par les descendants d'un membre même de la famille du prophète et qui, loin d'être fanatique et de rêver la guerre sainte, s'exerce au contraire à l'empêcher et entretient des rapports amicaux avec les infidèles, tellement que son chef actuel épouse une chrétienne et demande à être admis au nombre des protégés français. »

Par suite de l'abondance des matières nous sommes obligé de renvoyer au prochain numéro le Dépouillement des périodiques *et la* Bibliographie.

L'Éditeur-Gérant, Ernest Leroux.

Laval. — Imp. E. JAMIN, rue de la Paix, 41.

Digitized by Google

L'ÉLYSÉE DES MEXICAINS

COMPARÉ A CELUI DES CELTES

SECONDE PARTIE[1]

A la suite de la victoire des Milédiens, qui remirent en honneur les rites sanguinaires de Kronos-Tethra (Tezcatlipoca-Huemac), les Tuatha Dé Danann, sectateurs de Héraklès-Ogmios (Quetzalcoatl), avaient émigré dans les îles de la mer Kronienne,[2] dont la principale Ogygie ou Thulé (l'Islande) était célèbre par la grotte où Kronos se manifestait parfois et rendait des oracles.[3] Etablis à côté des Fomors, leurs anciens adversaires, et presque confondus avec eux,[4] ils purent bien prendre le nom du principal séjour de Tethra, le roi de ces derniers, et s'appeler comme eux *Thulites*, en nahua *Toltecs*,[5] et aussi *Tlapaltecs*,[6] à cause de *Tlapallan* autre dénomination de Thulé (Tullan-Tlapallan).[7] On a déjà fait remarquer incidemment que dans toutes les traditions sur l'Elysée transatlantique, les génies qui l'habitent ont une double origine ou même procèdent de deux principes opposés : dans la Kronie, les Ti-

[1]) La première partie a paru dans le n° de juillet-août 1884, p. 1-42.
[2]) Voy. 1re partie, p. 16, et note 8.
[3]) Voy. 1re partie, p. 7.
[4]) Voy. 1re partie, p. 19.
[5]) Voy. 1re partie, p. 29-30,
[6]) Topiltzin (le Quetzalcoatl de Tula ou Tullan et de Cholula) « una noche con algunos Tultecas se partio para Tlapalan, caminando de noche y en desierto, hasta que llégo en aqnel lugar, adonde vivio despues casi treinta años, servido y regalado de los *Tlapaltecas*, y murio de edad de ciento cuatro años (Ixtlilxochitl. *Quinta relacion de los reyes Tultecas y de su destruccion*, dans le T. IX des *Antiquities of Mexico* de Lord Kingsborough p. 332.)
[7]) Voy. plus haut 1re partie, p. 25.

Digitized by Google

tans d'une part, de l'autre les génies bienfaisants de l'âge d'or, ancien compagnons de Kronos,[1] ainsi que les héros immortalisés par Zeus, son fils et son adversaire ;[2] dans le Mag Mell ou royaume de Tethra, les Fomors et les Tuatha Dé Danann ou Sides ;[3] dans le Tlalocan, les deux espèces de Tlalocs ;[4] dans l'une de ses subdivisions, à Tullan, les Toltecs de la première migration, conduite par Tezcatlipoca-Huemac,[5] et ceux de la seconde, dirigés, sinon par Quetzalcoatl en personne, du moins par l'idole qui était censée le représenter. C'est de ceux-ci que Sahagun dit : « Ils étaient guidés par un grand-prêtre qui portait sur lui leur Dieu dont ils suivaient les conseils en tout ce qu'il convenait de faire. Ils furent habiter *Tamoanchan* où ils résidèrent longtemps. »[6]

Cet écrivain semble placer Tamoanchan sur la côte orientale du Mexique ; mais ailleurs il fait de ce terme géographique un nom ethnique par lequel il désigne des explorateurs allant à la recherche du paradis terrestre. Il le décompose même en *tictemoa tochan* qui signifierait : *Nous cherchons notre maison naturelle*,[7] ou *nous cherchons notre demeure*.[8] Si l'explication laisse à désirer au point de vue philologique, elle n'est pas moins précieuse comme indice du mobile auquel obéissaient les émigrants. Ceux-ci étaient animés du même désir que beaucoup d'aventuriers et de pèlerins celtiques; ils voulaient, sinon pénétrer dans l'Elysée transatlantique[9] ou l'Eden occidental,[10] du moins en voir les abords. Partis, comme Demétrius de Tarse pour les îles des génies ou des héros,[11] ou

[1]) Voy. plus haut, 1re partie, p. 11, 16, 19.
[2]) E. Beauvois, l'*Elysée transatlantique*, 1re partie, p. 277.
[3]) L'*Elysée des Mexicains*, 1re partie, p. 19.
[4]) Voy. plus haut, 1re partie, p. 26-27.
[5]) Voy. plus haut, 1re partie, p. 30, 32.
[6]) Sahagun, *Hist. gén.* l. X, ch. 29, § 12, p. 674.
[7]) Id. *ibid.* prol. du l. VIII. p. 495.
[8]) Id. *ibid.* prol. du l. I, p. 9.
[9]) E. Beauvois, l'*Elysée transatl.* 1re partie, p. 281, 290, 297-298, 302-303, 310, 312.
[10]) Id. *ibid.* 2e partie, p. 330, 333, 335, 336, 338, 343, 344, 347, 350, 365.
[11]) Id. *ibid.*, 1re partie, p. 281.

Digitized by Google

comme le prêtre de la Nouvelle Méotide pour l'Ogygie kronienne,[1] ils durent être fort désappointés de n'y rien trouver des merveilles célèbres dans les mythes de leur race ; ils y virent bien des phénomènes auxquels ils n'étaient pas accoutumés : des aurores boréales en hiver et, aux approches du solstice d'été, une clarté crépusculaire qui offusquait celle des astres et dans laquelle les anciens croyaient distinguer des images divines ;[2] ils purent y admirer des volcans, des *geysis* (sources jaillissantes) et des solfatares, qu'il était permis de regarder comme des issues du paradis terrestre ; mais ce lieu de délices ne leur étant pas accessible par là, ils durent chercher d'autres entrées. Les anciens Européens plaçaient l'Elysée les uns à l'ouest, dans la région tropicale, à cause de la douceur de la température ; les autres au nord à cause des phénomènes solaires. Comme on y voulait trouver tout à la fois un jour sans fin[3] et une nature exubérante[4] sous un heureux climat,[5] les astronomes indiquaient une île de l'Atlantique, située sous le cercle polaire et constamment célèbre dans les Deux-Mondes sous les noms d'Ogygie, Thulé, Tullan-Tlapallan, Islande ; les naturalistes renvoyaient aux îles Fortunées et aux pays transatlantiques situés à la même latitude. Ces données étaient contradictoires ; on essaya de les concilier tantôt en faisant de l'Islande un séjour délicieux ;[6] tantôt en attribuant à la zone tempérée de l'Amérique du Nord la longue durée des jours[7] qui caractérise au contraire les hautes latitudes.

Sous l'influence de ces idées les Sides ou Tuatha Dé Danann, cherchèrent d'abord la retraite de leur dieu dans les îles Kronien-

[1]) L'*Elysée des Mexicains*, 1re partie, p. 3, 5, 8.

[2]) Tacite disait d'un autre pays situé à la même latitude (la Laponie) : « Extremus cadentis jam solis fulgor in ortus edurat adeo clarus, ut sidera hebetet ;..... formasque deorum.... adspici. » (Germ. ch. 45).

[3]) E. Beauvois, l'*Elysée transatl.*, p. 277, 278, 279, 284 ; l'*Elysée des Mexicains*, 1re partie, p. 5, 6.

[4]) Id. *l'Elys. trans.*, p. 277, 285, 291, 294, 297, 302, 303, 304, 312, 313.

[5]) Id. *ibid.*, p. 275, 312.

[6]) Voy. l'*Elysée des Mex.*, 1re partie, p, 7 ; Cfr l'*Elysée transatl.* p. 277.

[7]) Voy. l'*Elysée transatl.*, p. 350.

Digitized by Google

nes, les plus voisines de leur point de départ; n'y ayant rien trouvé qui ressemblât à la fameuse Ogygie, ils descendirent successivement vers le sud, comme nous l'apprennent les traditions mexicaines; Plutarque, en effet, nous montre, dès le temps de Sylla, des compagnons de Héraklès-Ogmios établis sur les rives de la Méotide nord-américaine. Il est vrai que les sources celtiques ne nous donnent pas les détails de ces migrations; elles sont muettes à cet égard ou, peut-être plutôt, insuffisamment connues, mais, dans le fond, elles sont d'accord avec les légendes mexicaines. Les unes et les autres parlent de terres de promission où les Thulites (Toltecs), sectateurs d'Ogma ou Quetzalcoatl habitèrent après avoir quitté Thulé ou Tullan-Tlapallan. Il faut donc admettre que, dans l'esprit des Celtes même payens, un Dieu avait promis à ses adorateurs de les conduire à une sorte de paradis terrestre. S'il ne s'agissait que de personnages isolés, auxquels cette promesse aurait été faite, on pourrait multiplier les exemples;[1] mais nous avouons ne pas connaître, chez les Celtes, de nation entière qui ait été menée à l'Elysée[2] par un génie du lieu. Il dut y en avoir cependant, sans quoi l'on ne pourrait s'expliquer le nom de *Tir tairngire*, (terre promise),[3] appliqué à un pays transatlantique. Pour tourner la difficulté on a supposé que c'était une réminiscence biblique et que cette expression n'était passée dans l'idiome des Gaëls qu'après leur conversion au christianisme.[4] Mais, s'il en était ainsi, on eût identifié la chose avec le nom et cherché en Orient plutôt qu'à l'Ouest la nouvelle terre de Canaan; en tout cas, il aurait été singulier qu'on l'eût assignée

[1]) *Ibid.* p. 288-290, 292, 293, 294, 302.

[2]) Horace conseillait à ceux de ses compatriotes qui avaient horreur des guerres civiles, de se transporter en masse aux îles Fortunées. (Voy. l'*Elysée transatl.* 1re part. p. 284-5).

[3]) *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1855, t. III. Dublin, 1857 in-8, p. 118, 166; — *Old Celtic romances,* trad. par P. W. Joyce, p. 38, 314, 330; — *Dind-senchus* cité par J. O'Beirne Crowe, dans *the Journal of the R. hist. and archæol. Association of Ireland,* 4e série, vol. III, part. I. Dublin 1874, p. 124; — D'Arbois de Jubainville, le *Cycle mytholog. irlandais*, p. 327, 331.

[4]) O'Beirne Crowe, *loc. cit.* p. 124.

Digitized by Google

pour séjour aux Sides qui passaient à juste titre pour des réprouvés, des démons.[1] L'association de leur nom à celui de Tir-tairngire, indique assez que l'idée comprise sous cette dernière dénomination n'était pas étrangère aux Celtes payens. Rien n'empêche donc de croire qu'un de leurs prêtres nourri des légendes Kroniennes n'ait conduit à l'oracle de Kronos, dans l'île d'Ogygie,[2] quelques tribus expulsées de l'Irlande, emportant avec lui les reliques d'Ogma (Héraklès); et que, parlant au nom de ce Dieu, il ne leur ait signalé un pays de cocagne situé au-delà de l'Atlantique ; de là serait venu le nom de *Terre de promission*, que les Celtes évangélisés auraient plus tard confondue avec l'Eden oriental.

La situation de cette terre promise, que les Celtes placent vaguement dans l'Atlantique ou au-delà, est mieux précisée par les Mexicains qui la localisent dans leur pays ; selon ces derniers, les Thulites ou Toltecs qui la cherchèrent et la trouvèrent, avaient pour point de départ, comme on l'a vu, les uns le Grand ou Vieux Tlapallan,[3] les autres Tullan-Tlapallan.[4] Ils passaient pour avoir fait sur sept embarcations[5] la traversée de l'Ancien au Nouveau-Monde, et s'être arrêtés dans autant de grottes. L'idée de choisir pour demeures ou plutôt pour temples[6] des excavations naturelles leur avait sans doute été suggérée par la célébrité des grottes de leur première pa-

[1]) Dans le *Leabhar na h-Uidhri*, transcrit vers l'an 1100, les *Aes Side*, peuple des *Mounds* ou collines féériques, sont qualifiés de démons. Voy. l'*Elysée transatl.* p. 290.

[2]) L'*Elysée des Mexicains*. 1re part. p. 7.

[3]) L'*Elysée des Mexicains*, 1re part. p. 23, 24, 31, 32.

[4]) *Ibid.* p. 25, 26.

[5]) « Pour ce qui est de l'origine de ces Indiens, les vieillards prétendent qu'ils vinrent du Nord. La vérité est qu'il arriva quelques vaisseaux. On ignore quelle en était la forme ; on sait seulement par la tradition qui existe chez les indigènes, que les premiers de leur race sortirent de sept cavernes et que celles-ci sont précisément ces navires ou galères sur lesquels arrivèrent les premiers hommes qui ont peuplé cette terre. » (Sahagun, *Hist. gén.* prol. du l. I. p. 9).

[6]) « Là se trouvaient sept cavernes où tous les émigrants établirent leurs oratoires.... C'est pour cela que tous les peuples du Mexique se vantent d'avoir pris leur origine dans les dites cavernes d'où sont sortis leurs aïeux. » (Id. *ibid.* l. X. ch. 29, § 12, p. 677).

Digitized by Google

trie (l'Écosse et l'Irlande) et de l'antre de Kronos dans l'île d'Ogygie. Les anciens Gaëls avaient été si vivement impressionnés par la vue des belles grottes basaltiques de leur pays, qu'ils en avaient fait le théâtre de toutes sortes d'aventures, et les récits qui se rapportent à celles-ci forment une branche importante des traditions gaëliques.[1] Ne se bornant pas à admirer celles qui existaient, ils en avaient imaginé de plus remarquables encore, les grottes féériques des *Sids*.[2] Il était donc naturel qu'en arrivant dans la nouvelle Méotide ou golfe du Saint-Laurent, ils s'établissent dans le voisinage de l'île Percée. Celle-ci a de tout temps attiré l'attention des navigateurs. Unie autrefois à l'île Bonaventure, elle présentait une masse imposante à l'entrée de l'estuaire du Saint-Laurent et de la baie des Chaleurs. Bien que diminuée par de fréquents éboulements, elle a encore 288 pieds de hauteur, 1500 de longueur et 300 de largeur. Cet énorme bloc calcaire offre de nombreuses fissures, dont l'une, percée de part en part, offrait un passage aux chaloupes du temps de Champlain ; soixante ans après, il y avait deux ouvertures à jour ; un peu plus tard il s'en forma deux nouvelles ; mais l'une des grandes arches s'est effondrée en 1845.[3] En abordant à l'île Percée, les explorateurs crurent avoir découvert une des entrées du paradis terrestre ; ils lui donnèrent le nom significatif de *Divin Pic arqué*, en nahua *Teo-Culhuacan*, composé de *teotl* (dieu) apocopé et de *Culhuacan*,[4]

[1]) E. O'Curry, *Lectures on the manuscript materials of ancient Irish history*, 2e tirage, p. 283, 586-7.

[2]) E. Beauvois, l'*Elysée transatl.* p. 288, 307, 309 ; — l'*Elysée des Mexicains*, 1re part. p. 20.

[3]) Marc Lescarbot, *Hist. de la Nouvelle France*, édit. Tross, Paris 1866, 3 tomes in-8 ; l. III, ch. 9, p. 271 ; — Nicolas Denys, *Description géogr. et histor. des côtes de l'Amérique septent.* Paris, 1672, 2 vols in-18, t. I. ch. 9 ; — Bruzen de la Martinière, le *Grand Diction. géogr.* nouv. édit. Paris, 1768, t. III, p. 555, art. Isle Percée ; — Edmund M. Blunt, *The american coast-pilot*, 21e édit. New-York, 1867, in-8, p. 77 ; — Faucher de Saint-Maurice, *De tribord à bâbord, trois croisières dans le golfe Saint-Laurent.* Montréal, 1877, p. 364-5. — Voy. une vue du Cap Percé, dans *Voyageurs anciens et modernes*, par Ed. Charton, t. IV, Paris 1857, in-4, p. 26.

[4]) *Culhuacan* is a locative form. It is usually derived from *coloa*, to curve, to round (D. G. Brinton, *American hero-myths*, p. 92, note 2).

[4]) Voy. plus loin, 2e part. p. 319-320.

Digitized by Google

c'est-à-dire « le pic tordu parce que le sommet en est recourbé jusqu'à la base. »[1]

Le pic de Teo-Culhuacan, aussi appelé *Chicomoztoc*, ou *Aux sept cavernes*,[2] à cause des grottes que hantaient les sept tribus, était situé dans une grande lagune, la Nouvelle Méotide mentionnée par Plutarque[3], caractérisée par de larges bancs de sable,[4] et fort justement qualifiée de *Huey Xalac* (Grand sablon)[5]. L'ensemble de cette contrée était nommé *Aztlan*. Ce dernier mot implique une idée de *blancheur*, admise par la plupart des interprètes, alors même qu'ils diffèrent sur l'explication.[6] Il n'est donc pas impossible de les mettre d'accord.

[1]) Nuestros padres moraron en aquel felice y dichoso lugar que llamaron *Aztlan*, que quiere deeir *blancura*; en este lugar ay un gran cerro, en medio del agua, que llamavan *Culhuacan*, porque tiene la punta algo retuerta hàcia abaxo, y à esta causa se llama *Culhuacan*, que quiere decir *cerro tuerto*. En este cerro avia unas bocas o cuevas y concavidades donde avitaron nuestros padres y aguelos por muchos años (D. Duran. *Hist. de las Indias*, ch. 27. t. I, p. 219-220. — Voy. plus loin 2e part. p. 319 320, le contexte et la traduction de ce passage.)

[2]) Composé de *chicome* sept, et *oztoc* locatif d'*ostotl* caverne. — Salieron pues siete tribus de gentes de aquellas siete cuevas donde avitaban, para venir à buscar esta tierra. à las quales llamaban *Chicomoste* (Duran, *Hist. de las Indias*, ch. 1, t. I, p. 9.) — Sur leur situation d'après le même, voy. plus haut 1re part. p. 26, note 1 ; et plus loin p. 319-320). — Uno (Indio a mi ver harto hàbil y de buena memoria ... dice, que estos Indios de la Nueva España traen principio de un pueblo llamado *Chicomoztoc*, que en nuestra lengua castellana quiere decir *Siete cuevas* (Torribio de Motolinia, *Historia de los Indios de la Nueva España*, introd. p. 7 de l'édit. de J. G. Icazbalceta dans sa *Coleccion de documentos para la historia de Mexico*, t. I. Mex. 1878 in-4). — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. I, ch. XII; II, ch. II ; III, ch. XVIII, t. I, p. 31, 79, 279; l. VI, ch. XIX et XLI, t. II. p. 38, 77.— Tezozomoc, *Cron. Mexic.* ch. I; voy. ce passage plus loin, p. 272, note 2.

[3]) Voy. plus haut, 1re part. p. 4, 8-9.

[4]) Voici ce que dit Jacques Cartier des environs du Cap Tiennot ou Joli, à cinquante pieds duquel s'élève le rocher de Percé : « Passé ce cap toute la terre est posée vers l'est sud-est, ouest nord-ouest ; et toutes ces terres sont basses, belles et environnées de sablon près de la mer. Et il y a plusieurs marais et bancs par l'espace de vingt lieues.... Et, ainsi comme il nous semble, il y a plusieurs bancs périlleux plus de quatre ou cinq lieues loin de la terre. » (*Premier voyage*, ch. XXIII, dans *Voy. anc. et mod.* par E. Charton, t. IV, p. 22 ; Cfr. 2e voyage, ch. 1. p. 25).

[5]) Voy. le passage d'Ixtilxochitl cité plus haut, 1re part. p. 31, note 1.

[6]) Sur ce nom voy. *Codice mendezino, ensayo de descifracion geroglifica* § 12, Aztlan y Teoculhuacan, par M. Orozco y Berra, p. 55-70 de *Anales del Museo Nacional de México*, t. II. Mex. 1882, pet. in-fol. — Cfr. H. H. Bancroft, *the Native races of the Pacific States*. T. II, New-York, 1875, in-8o, p. 125; t. V, p. 305 note 39 ; — Brinton, *American hero-myths*, p. 92, note 1.

Digitized by Google

Les uns font venir Aztlan de la suffixe de lieu *tlan* et d'un radical tombé en désuétude, mais affilié avec *iztac* blanc, [1] et le rendent par *Lieu de blancheur*; les autres le croyant composé de la même suffixe et d'*aztatl* [2] nom du *héron blanc*, [3] le traduisent par *Contrée du héron blanc*. L'épithète étant conservée dans les deux cas, le désaccord n'est pas aussi grand qu'il en a l'air, surtout si l'on considère que les deux explications, dues à des Espagnols du XVIe siècle, sont l'une et l'autre basées sur des peintures mnémoniques, où le pays en question était désigné par un héron blanc; les uns n'auront considéré que le volatile, les autres que sa couleur. Si l'on s'en tenait à ces uniques notions, il serait difficile de dire lesquels avaient raison; on pourrait prolonger la discussion à ce sujet aussi longtemps qu'ont duré les querelles des nominalistes et des réalistes. Mais à quoi bon nous enfermer dans un cercle d'idées trop étroit, quand nous pouvons élargir la question? Pour Plutarque, qui regardait comme Grecs les compagnons d'Hercule établis sur les rives de la Nouvelle Méotide, et pour nous, qui les identifions avec les Tuatha Dé Danann, sectateurs d'Ogma, ces émigrants devaient être des Blancs. Les chefs Thulites ou Toltecs étaient en effet blancs et barbus [4], et Quetzalcoatl (Héraklès-Ogmios), le plus célèbre d'entre eux avait le teint

[1]) Llegó à esta tierra [la Nueva España] la nacion y congregacion Mexicana, la qual gente avia salido (como todas las demas naciones de que ya toda la tierra estaba poblada) de unas cuevas que en número eran siete, y de una tierra donde avian habitado, que llamaban *Aztlan*, que quiere decir *blancura* ó *lugar de garças* y asi les llamaban à estas naciones *Azteca*, que quiere decir *la gente de la blancura*. (D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. III, t. I, p. 19; Cfr. ch. 27, t. I, p. 219. — Voy. plus haut, p. 271, note 2).

[2]) La venida de estos Mexicanos muy antiguos, de la parte que ellos vinieron, tierra y casa antigua, llamada hoy dia *Chicomoztoc*, que es *casa de siete cuevas cavernosas*; segundo nombre llaman *Aztlan*, que es decir *asiento de la garza*..... Antiguamente ellos se jactavan llamar *Aztlantlaca* (Tezozomoc, *Cron. Mex.* ch. I, p. 1 du t. IX de *Antiquities of Mexico* de Kingsborough). Cfr. Duran, dans la note précéd.

[3]) Sahagun, *Hist. gén.* l. XI, ch. II. § 3, p. 696.

[4]) Estos reyes eran altos de cuerpo y blancos, barbados como nos Españoles y por esto los Indios, cuando vino el Marques [del Valle=Cortés], entendieron que era Tlolpliltzin, como les abia dicho que habia de volver à cierto tiempo con sus vasallos antiguos de sus pasados. (Ixtlilxochitl, 3e *relac. de los Tultecas*, p. 326 du t. IX des *Antiq. of Mexico* de Kingsborough).

Digitized by Google

blanc et portait une longue barbe.[1] Il serait donc déjà rationnel de penser que Aztlan signifiait tout simplement le pays des Blancs, et cette opinion est confirmée par un fait capital; lorsque les Scandinaves fréquentaient les mêmes parages vers l'an 1000, ils entendirent parler d'une contrée voisine du golfe Saint-Laurent, habitée par des Gaëls et appelée Grande Irlande ou *Hvitramannaland*, c'est-à-dire *Pays des hommes blancs*.[2] Le nom de *Wabanakis* ou *Abenakis*, que se donnent encore les indigènes de la péninsule située au sud de l'estuaire du Saint-Laurent, vient de *Wabeya* qui signifie blanc.[3]

Que la population gaélique s'y soit maintenue sans mélange depuis le temps de Sylla jusqu'aux explorations des Scandinaves, ou plutôt qu'elle ait été successivement absorbée par les indigènes du voisinage, puis renouvelée par d'autres migrations, comme cela avait eu lieu avant Sylla,[4] c'est une alterna-

[1]) « Son visage était fort laid, barbu et la tête allongée. » (Sahagun. l. III, ch. III, p. 207); — Queçalcoatl era hombre blanco, crecido de cuerpo, ancha la frente, los ojos grandes, los cabellos largos y negros, la barba grande y redonda. (Bartolomé de las Casas, *Historia apologética*, ch. CXXII, extr. à la suite de son *Historia de las Indias* publ. par le marquis de la Fuensanta del Valle. T. V. Madrid, 1876, in-8, p. 449; Cfr. G. de Mendieta, *Historia eclesiàstica Indiana* publ. par J. G. Icazbalceta, Mex. 1870, in-4, l. II, ch. XI, p. 92); — Era Quetzalcoatl.... hombre blanco y barbudo (Ixtlilxochitl, *Historia Chichimeca*, ch. I, dans *Ant. of Mexico* de Kingsborough, t. IX, p. 206); — La barba larga entre cana y roja (D. Duran. *Hist. de las Indias*, t. II, p. 73): — Quetzalcohuatl.... fue de mui buena disposicion, blanco y rubio y barbudo (Torquemada, *Mon. Ind.* l. III, ch. VII, t. I, p. 255). — Su imagen tenia la cara mui fea, y la cabeça larga y mui barbudo (id *ibid.* l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 52). — Al dios Quetzalcohualt pintaban en un idolo mui grande y disforme, barbado.... Barbado, porque avia pronosticado la venida de la gente barbada, que avia de venir à señorear estas tierras. (Id. *ibid.* l. VI. ch. XXXVII, t. II, p. 71).— Sur cette prédiction voy. un passage de l'*Histoire de Tlaxcala* de Muñoz Camargo, cité plus loin p. 37, et l'extrait suivant du Codex Vaticanus n° 3738 ms.: « Naque questo Quetzalcoatle nel giorno che dicono di una canna, e l'anno che vennero gli Spagnuoli principiò in questa una canna secondo la loro antiqua computazione, e daqui pigliarono causa a pensare che gli Spagnuoli fossero il loro dio, e cosi perché dicono che predisse che aveva da venire in quel paese una gente barbuta la quale l'aveva di soggetargli. (Expl. du P. P. de los Rios dans les *Ant. of Mexico* de Kingsborough, t. V. p. 172).

[2]) E. Beauvois, *La découverte du Nouveau-Monde par les Irlandais* dans le *Compte-rendu du 1er congrès des Américanistes*. Nancy, 1875-6, in 8, t. I, p. 43-44, 61, 64, 82-85.

[3]) Charles G. Leland, *the Algonquin legends of New England*. Boston, 1884, in-18, préf. p. 1, cf. p. 50 et 145 note 2.

[4]) Voy. plus haut, 1re part. p. 5.

Digitized by Google

tive sur laquelle on ne saurait se prononcer; mais il y a tout lieu de croire que les Gaëls, mélangés ou purs, transmirent aux barbares du Nouveau-Monde les croyances et les éléments de civilisation qu'ils apportaient avec eux. Voilà du moins ce qu'enseignaient les traditions mexicaines. Elles faisaient sortir de Chicomoztoc toutes les tribus civilisées de la Nouvelle-Espagne.[1] Quetzalcoatl aussi avait passé par là;[2] puisque ce personnage est, dans la présente thèse, identique avec Héraklès-Ogmios, l'Ogma des Gaëls, on peut demander comment il se faisait que ce dernier, tué à la seconde bataille de Mag-Tured et inhumé dans le *sid* ou palais souterrain de Brug na Boinné[3] en Irlande, avait pu jouer un rôle actif d'abord à Chicomoztoc, ensuite dans la Tula mexicaine. L'explication est facile si l'on se reporte aux doctrines des Celtes. « Ils veulent surtout persuader, dit César, que les âmes ne meurent pas, mais qu'après la mort elles passent d'un corps dans un autre.[4] » D'après Diodore de Sicile, ils avaient adopté « la doctrine Pythagoricienne d'après laquelle l'âme humaine est immortelle et rentre dans d'autres corps pour revivre pendant un temps déterminé.[5] » La littérature gaélique nous a conservé plusieurs exemples de dieux et de simples mortels qui, après avoir quitté cette terre, conservèrent pourtant leur individualité et reparurent vivants au bout de plusieurs siècles, soit qu'ils eussent repris un nouveau corps en vertu de la palingénésie, soit qu'ils revinssent du pays des morts avec une forme physique que rien ne distinguait de celle du reste des hommes.[6] Lug, frère utérin d'Ogma[7] et retiré comme lui dans un *sid*, reparut en Irlande[8] longtemps après l'émigration des

[1]) Voy. plus haut, 2e part. p. 269, notes 5, 6; p. 9. note 1; p. 272, note 1, 2, et plus loin, p. 277.

[2]) Voy. plus loin, 2e part. p. 276-278.

[3]) Aussi appelé du nom caractéristique de *Brug maic ind oc*, ou château du fils des jeunes (D'Arbois de Jubainville. *Le Cycle mythol irlandais*, p. 270), nom qui convient bien à la résidence d'un être qui était censé jouir d'une perpétuelle jeunesse et de l'immortalité, même dans le tombeau. (Id. *ibid.* p. 306-7.)

[4]) *De bello gallico*, l. VI, ch. XIII.

[5]) *Biblioth. histor.* l. V, ch. XXVIII.

[6]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 345, 346.

[7]) Id. *ibid.* p. 174, 175, 176.

[8]) Id. *ibid.* p. 300, 301, 303.

Digitized by Google

Tuatha Dé Danann; Etain, femme d'Ægus, fils de Dagda et par conséquent neveu d'Ogma, [1] quitta la merveilleuse *Grande Terre* où l'on ne vieillit point, pour s'incarner dans le sein d'une simple mortelle et devenir la femme d'Eochaid Airem, le roi suprême de l'Irlande. [2]

Ogma, qui était doué de l'immortalité comme les autres Tuatha Dé Danann, ne devait pas plus qu'eux être privé de la faculté de briller de nouveau après une éclipse momentanée; car c'est un des principaux attributs de l'astre dont il était la personnification, comme l'indique son surnom de *grian-ainech* (à la face solaire). [3] Cette qualification est un nouveau trait de ressemblance entre Ogma et Quetzalcoatl. On a vu [4] que ce dernier s'était substitué à Tezcatlipoca comme soleil; il le fut jusqu'à ce que son constant adversaire, prenant sa revanche, le renversât à son tour et le remplaçât par Tlalocatecli, le seigneur du Tlalocan alors considéré comme l'enfer. [5]

L'*Histoire des Mexicains d'après leurs peintures*, d'où nous tirons ces notions, ne nous dit pas ce que devint le soleil en disponibilité; mais il est facile de le deviner quand on sait que plus tard il sortit [6] de Tullan-Tlapallan pour y rentrer [7] après avoir conduit ses sectateurs au Mexique. Il était naturellement allé rejoindre son prédécesseur Tezcatlipoca dans l'Élysée,

[1]) Id. *ibid.* p. 306, 312.

[2]) Id. *ibid.* p. 313.

[3]) Roderic O'Flaherty, *Ogygia.* Londres 1685, pet. in-4 part. III, ch. 14, p. 179; — J. H. Todd, dans ses notes à *The Irish version of the* Historia Britonum *of Nennius*, p. 46-47; — D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mytholog. irlandais*, p. 234, 306.

[4]) L'*Elysée des Mexicains*, 1re part. p. 22-23.

[5]) Tezcatlipoca métamorphosé en tigre » dió una coz à Queçalcoatl que lo derribó y quito de ser sol.,.. y quedo por sol Tlalocatecli, dios del infierno, el qual duro hecho sol siete vezes cinquenta y dos años, y son trezientos y sesenta y quatro años..... Pasados estos años, Queçalcoatl llovió fuego del cielo, y quito que no fuése sol Atlocatecli [*sic* pour Tlalocatecli], y puso por sol à su muger Chalchiutlique, la cual fué sol seis vezes cinquenta y dos años, que son trezientos y dos años. (*Historia de los Mexicanos por sus pinturas*, édité par J. G. Icazbalceta, dans *Anales del Museo nacional de Mexico*, 1882, pet. in-folio, p. 87-88).

[6]) Voy. l'*Elysée des Mexicains*, 1re part. p. 30 note 4; p. 31 note 1; 2e part. p. 276-300.

[7]) *Ibid.* 1re partie, p. 30-31; 2e part. p. 296, 299, 300, 315.

Digitized by Google

comme il y fut rejoint par ses successeurs détrônés. Il était logique, en effet, de placer au paradis terrestre les dieux expulsés du ciel, et c'est là que nous les retrouvons après leur chute, non pas précisément dans le même lieu, mais chacun dans une subdivision de l'Elysée, savoir : Tezcatlipoca-Huemac à Cicalco ; [1] Quetzalcoatl à Tullan-Tlapallan, puis à Chicomoztoc, plus tard à Tamoanchan, enfin à Tullan-Tlapallan ; Tlalocatecutli et sa mère, sœur ou compagne Chalchiuitlicue (qui se partagèrent le trône solaire pendant treize fois cinquante deux ans, dont sept fois pour lui et six pour elle) [2] dans le Tlalocan. [3]

Il y a plusieurs traditions fort différentes sur la manière dont Quetzalcoatl se manifesta à Chicomoztoc, sa première station au-delà de l'Océan Atlantique. Selon un récit fort incomplet qui ne nous est plus connu que par de vagues allusions, c'est sous forme d'idole [3] portée par un grand prêtre, qu'il fit ses pérégrinations dans le Nouveau-Monde. Son point de départ, Tullan-Tlapallan [5] où l'on redevenait jeune, est à cet égard identique avec le *Brug maic ind oc* (château du fils des jeunes) ; [6] et son point d'arrivée, que l'on plaçait au nord de la Floride, [7] dans les parages des Bacallaos (Morues), [8] c'est-à-dire de Terre-Neuve, passait pour être une section du paradis terrestre. [9] Le voilà donc à Teo-Culhuacan (le céleste Pic

[1]) *Ibid.* 1re part. 38-39 ; 2e part. p. 301, 302, 304-308, 310-313, 316.

[2]) *Ibid.* 2e part. p. 275 note 5.

[3]) Sahagun, *Hist. gén.* l. I. ch. XI, p. 21 ; l. XI, ch. XII, § 1, p. 780.

[4]) Id, *Ibid.* l. X, ch. XXIX, § 12, p. 674. Cfr. l'*Elysée des Mexic.* 2e part. p. 266.

[5]) Voy. l'*Elysée des Mexic.* 1re part. p. 25, 26, 30 note 4 ; p. 31 note 2.

[6]) *Ibid.* 2e part. p. 274, note 3.

[7]) *Ibid.* 1re part. p. 26 note 1 ; 2e part. p. 274.

[8]) Vinieron de ácia la parte del Norte ciertas naciones de gentes que aportaron por la parte de Panuco..... La raçon que dan por donde se colige ser Irlandeses, es..... por estar tan cerca de los Bacallaos y un estrecho, que ai asimismo mui pequeño, por donde tambien pudieron venir y pasar (Torquemada, *Monarchia Indiana*, l. III, ch. VII, t. I, p. 255.)

[9]) Le vice-roi Tlacaelel, parlant à Montezuma Ier de la contrée d'où étaient venus leurs aïeux, la dépeignait comme ayant été « muy viciosa [vistosa] y amena y muy deleitosa donde tuvieron todo descanso y donde vivian mucho, sin tornarse viejos, ni tener de ninguna cosa necesidad. » L'historiographe royal disait de même : « Nuestros padres moraron en aquel felice y dichoso lugar que llamaron Aztlan. » (D. Duran, *Historia de las Indias de Nueva España*, ch. XXVII, t. I, p. 219). Voy. plus loin, p. 319. 320.

Digitized by Google

arqué), dans les grottes de Chicomoztoc. Selon les uns, il avait pour parents le dieu Citlalatonac et la déesse Citlalicue. Celle-ci ayant accouché d'un poignard de silex ou *tecpatl*, ses autres fils épouvantés jetèrent cette pierre du haut du ciel; elle tomba à Chicomoztoc et donna naissance à six cents dieux et déesses,[1] notamment à Quetzalcoatl et à Tezcatlipoca.[2] — Selon d'autres récits basés, dit le P. Motolinia, « sur les livres [peintures historiques] des indigènes, » les Indiens de la Nouvelle-Espagne tiraient leur origine d'un pays appelé Chicomoztoc, dont le seigneur eut de deux femmes sept fils qui furent les chefs d'autant de bandes émigrantes; le dernier d'entre eux, qui naquit seul du second mariage, avait pour mère Chimamatl.[3] Son père n'est pas nommé par Motolinia, mais on voit dans Gomara[4] qu'il s'appelait Iztacmixcoatl,[5] le *Tourbillon blanc* ou *Serpent de la nuée blanche*. On ne manquera pas de trouver ce nom caractéristique si l'on se rappelle que les Tuatha Dé Danann s'enveloppaient de nuages pour se dérober à la vue des hommes en opérant leurs descentes sur terre;[6] c'est ainsi, par exemple, qu'ils abordèrent en Irlande. Quetzalcoatl quitta la forme de momie, sous laquelle il avait été transporté à Chicomoztoc, en s'incarnant par

[1]) Torquemada. *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XLI, t. I p. 76; cfr. ch. XIX. p. 38.

[2]) *Codex Telleriano-Remensis*, pl. XXII, explic. dans *Antiquities of Mexico* de Kingsborough, t. V, p. 143.

[3]) *Relacion de los ritos antiguos, idolatrias y sacrificios de los Indios de la Nueva España*, epistola proemial, dans *Coleccion de documentos para la historia de Mexico* publiée par J. G. Icazbalceta. T. I, p. 7, 10.

[4]) *Segunda parte de la Crónica general de las Indias, que trata de la Conquista de Mejico* dans *Historiadores primitivos de Indias* édit. par D. Enrique de Vedia, t. 1, (XXII de la *Biblioteca de autores Españoles*. Madrid, 1863 in-8, p. 432.)

[5]) *Iztac* blanc; *mixcoatl* tourbillon, tornado; ou bien *mixtli* nuage et *coatl* serpent, le tout en nahua.

[6]) Voy. *l'Elysée des Mexic.* 1re part. p. 21 et note 1; cfr. p. 27 note 8 pour les Tlalocs qui sont les pendants des Tuatha Dé Danann. — Montezuma, qui prit d'abord Cortès pour un avatar de Quetzalcoatl, lui dit lors de leur première entrevue : « Vous êtes sorti d'entre les nuages et les brouillards. » (Sahagun, l. XII, ch. XVI, p. 812.) — Ces paroles sont ainsi rendues par Joan Suarez de Peralta : « De donde abeis, señor, venido? De entre las nubes? Ellas os trujeron y las nieblas, lugar à todos escondido. » (*Noticias históricas de la Nueva España*, édit. par D. Justo Zaragoza, Madrid, 1878, in-4, p. 107).

Digitized by Google

l'intermédiaire du *Serpent de la nuée blanche*; aussi sous le titre de Hueimac (Grande puissance), qui appartient plutôt à Tezcatlipoca, est-il qualifié de *Père des fils des nuées.* [1]— D'après une autre version, il n'était que le fils putatif de Camaxtli surnommé *Mixcoatl* [2] (le Serpent de la nuée), dont la femme Chimalma, ayant avalé une *chalchihuitl* (émeraude) qu'elle avait trouvée en balayant, devint miraculeusement enceinte et donna le jour à Quetzalcoatl. [3]

Combien de temps, l'idole incarnée vécut-elle à Chicomoztoc? Quand et sous quelle forme quitta-t-elle ce pays pour aller à Tamoanchan? On l'ignore; tout ce que l'on sait, c'est que de cette ruche féconde sortirent successivement et à de longs intervalles [4] des essaims qui se rendirent au Mexique par diverses voies. Une première fois Quetzalcoatl, ou plutôt sa momie, fit le voyage par eau et alla débarquer à Panuco [5];

[1]) Voy. plus haut, 1re partie, p. 27 note 11 où est cité un texte qui peut également s'appliquer au véritable Huemac.

[2]) Camasale, uno de los quatro dioses..... o por otro nombre *Mixcoatl.* (*Hist. de los Mexicanos por sus pinturas.* ch.VIII, p. 90; — Gomara, *Conquista de Méjico,* edit. Vedia, p. 334). — *Mixcoatl* quiere decir *culebra de nube.* (Duran. *Hist. de las Indias,* t. II, p. 130).

[3]) Torquemada, *Monarchia Indiana,* l. VI, ch.XLV,t. I, p. 80; — *Anales de Cuauhtitlan,* extr. dans l'*Append.* au t. I, de Duran, p. 70. Le père de Quetzalcoatl n'y est pas désigné lors de la miraculeuse conception; mais plus tard Tezcatlipoca dit au Grand prêtre qui représentait Quetzalcoatl: Señor y grand sacerdote, te vengo à enseñar à Quetzalcoatl *que lleva una caña* (c.à-d. Ceacatl) es tu cuerpo, tu propia carne (Id. *ibid.* p. 72).

[4]) Unos dicen que [los Indios de la Nueva-España] salieron de aquella gran cueba, que ellos llaman *Chicomoztotl* (que quiere decir *Sicte Cuebas*), y que vinieron sus pasados poco à poco, poblando, tomando, dejando, ò mudando sus nombres, conforme à los sitios ò tierras, que hallaban. (Torquemada, *Mon. Ind.* l. I, ch. XI, t. I, p. 31). — Ni ellos [los indios] saben dar mas relacion, sino desde aquellas siete cuevas donde avitaron tan largo tiempo, las quales desampararon para venir à buscar esta tierra, unos primos, otros despues, é otros muy despues, hasta dejallas desiertas (D. Duran, *Hist. de las Indias,* ch. I, t. I, p. 8). — Los que salieron de aquellas cuevas fueron los seis géneros de gentes..... aunques de saber que no todos juntos ni todos en un año, sino unos primero y otros despues, y asi sucesivamente iban dejando aquel sitio y lugar de las cuevas..... quedàndose allà el [genero] Mexicano, segun ellos dicen, por ordenacion divina..... [los Mexicanos] no desampararon el lugar de las cuevas en aquellos trescientos y dos anos (Id. *ibid.*, ch. II, p. 10).

[5]) « Il y a un nombre indéterminé d'années que les premiers habitants arrivèrent dans cette partie de la Nouvelle-Espagne qui est pour ainsi dire un autre monde. Venus de la mer avec des navires, ils abordèrent au port qui se trouve vers le nord. Comme ils débarquèrent en cet endroit, on l'appela Panotlan,

Digitized by Google

longtemps après, sous le nom de Mexitli[3], l'éponyme des Mexicains, il clôt l'ère des migrations des Nahuas.

Motolinia fait remonter à huit cents ans[1], avant l'année 1541 où il écrivait[2], la plus ancienne mention qu'il trouve des Chichimecs, dans le *Libro de la cuenta de los años* ou Chronologie nahua ; mais il les croit beaucoup plus anciens et il attribue le silence des annales à leur ignorance de l'écriture et même de l'idéographie ; c'étaient des sauvages, probablement les aborigènes du Mexique[3]. Les Colhuas, parlant la même langue que les Mexicains[4], c'est-à-dire le nahua, les signalèrent pour la première fois dans leurs peintures, en ne remontant que trente ans avant leur propre arrivée en 771 de notre ère ou, comme dit notre auteur sept cent soixante-dix ans[5] avant 1541. Les Mexicains propres sont cités comme les derniers venus[6]. Le P. Diego Duran fait commencer près d'un demi-

pour Panoayan, c'est-à-dire lieu où l'on arrive par la mer. Présentement on dit par corruption Pantlan. Partant de ce port, ils se mirent en marche en suivant la plage, à la vue des sierras nevadas et des volcans, jusqu'à ce qu'ils arrivassent à la province de Guatemala. Ils étaient guidés par un grand-prêtre qui portait sur lui leur dieu dont ils suivaient les conseils en tout ce qu'il convenait de faire. Ils furent habiter Tamoanchan où ils résidèrent longtemps. » (Sahagun, l. X, ch. XXIX, § 12, p. 673-4). Cet écrivain ne dit pas positivement que l'idole était celle de Quetzalcoatl ; mais cela résulte de ce que les émigrants allèrent habiter Tamoanchan (voy. même chapitre, § 10, p. 672). En outre, Torquemada fait débarquer Quetzaleoatl au même port de Panuco ; et il rapporte une opinion d'après laquelle il venait du voisinage des Bacallaos ou Terre-Neuve (*Mon. Indiana*, l. III, ch. VII, p. 255. Voy. plus haut, page 276, note 8.)

1) De los Chichimecas no se halla mas de que ha ochocientos años que son moradores en esta tierra, aunque se tiene por cierto ser mucho mas antiguos, sino que no tenian manera de escribir ni figurar, por ser gente barbara y que vivian como salvajes. Los de Colhua se halla que comenzaron à escribir y hacer memoriales por sus caracteres y figuras. (*Hist. de los Indios de la Nueva-España*, introd., p. 34 de l'édit. d'Icazbalceta.)

2) Id. *ibid.*, p. 8.

3) Id. *ibid.*, p. 4. (Cfr. plus haut, p. 279, note 1).

4) Motolinia, *ibid*, p. 5.

5) Los segundos fueron los de Colhua. No se sabe de cierto de adonde vinieron, mas de que no fueron naturales, sino que vinieron treinta años despues que los Chichimecas habitaban en la tierra ; de manera que hay memoria de ellos de setecientos y setenta años ; y que eran gente de razon, y labraron y cultivaron la tierra, y commenzaron à edificar y à haeer casas y pueblos. (Id., *ibid*, p. 4).

6) Id., *ibid.*, p. 5 ; — Gomara, *conquista de Méjico*, édit. de Vedia, p, 431, 433 ; Cfr. la note suivante.

Digitized by Google

siècle plus tard, en 820, la migration des sept tribus sorties de Chicomoztoc ; les six premières ne mirent que quatre-vingt-deux ans à faire le trajet[1] ; mais les Mexicains n'arrivèrent que trois siècles plus tard, en 1193[2], dans le pays dont ils devaient faire un grand empire nommé d'après eux. Enfin, près de trois cents ans après, vers 1384[3], ou ,selon d'autres, quatre à cinq générations avant la conquête espagnole[4], il

[1]) Salieron estas naciones Indianas de aquellas siete cuevas, donde avian avitado mucho tiempo el año del Señor de ochocientos y veinte ; tardaron en llegar à esta tierra mas de ochenta años. (*Hist. de las Indias*, ch. II, p. 9; cfr. plus haut, p. 278, note 4).

[2]) Duran, ch. III, p. 19.

[3]) Estando el gran rey Acamapichi el primero, el año de 1384, vino un hombre blanco con barbas y vestido como papa de la manera de esta tierra, al parecer sacerdote, con un libro en las manos, y le dijo en su langua que [Acamapichi] estaba muy engañado..... y que no hiciesen sacrificios con sus prójimos..... y que no se sustentatasen con carnes humanas, y que sus idolos habian de ser derrocados, y que los hijos del sol se habian de señorear con la tierra y habian de tiranizarlos y servirse de ellos y sus haciendas, y el que obrase bien en su empleo, en todo seria mejorado y siempre lograria el bien con ellos. (*Merced de Hernan Cortés à los Caciques de Axapusco*, p. 9-10. L'original est perdu, mais il en reste aux Archives nationales de Mexico un vidimus de 1617, d'ailleurs lacéré et vermoulu qui a été publié par Icazbalceta dans sa *Coleccion de documentos para la Historia de México*. T. II, Mex. 1866, in-4, p. 1-24, avec de précieuses notes de Ramirez).

[4]) Tambien dicen que en los tiempos pasados vinieron por estas partes hombres barbados de que los naturales Indios se maravillaban, porque ellos acostumbraban pelarse las barbas, para no tener pelo alguno, y asi se maravillaron, cuando ùltimamente vieron à los Españoles venir con Cortés barbados; segun que de tiempos atras se lo tenian pronosticado como cosa nueva y entre ellos inusitada, como se dirà en el segundo cap. del tercero libro de esta historia. (Gerónimo de Mendieta, *Historia eclesiàstica Indiana*, l. II, ch. XIII, p. 96 de l'édit. d'Icazbalceta). — Demas de esto declararon los naturales de esta tierra, que muchos años antes que los Españoles viniesen, por tiempo de cuatro generaciones, los padres y las madres juntaban à los hijos, y los viejos de la parentela à los mozos, y les decian lo que habia de suceder en los tiempos venideros. Sabed (decian) que vendrà una gente barbuda.....Y mas decian : entonces pereceràn nuestros dioses, y no habrà mas que uno en el mundo, y no nos quedarà mas que una mujer à cada uno..... Mas de cuatro edades atras, ne sé yo cómo por via del demonio se podia saber,si no es por que él sabia muy bien que el Evangelio se habia de predicar infaliblemente en todo el mundo. (Id., *ibid.*, l. III, ch. II, p. 180, 181 ; Torquemada, *Monarchia Indiana*, l. XII, ch. XC, t. I, p 235, 236). — Topiltzin..... les profetiço la benida de una gente estraña, que de las partes de Oriente aportarian à esta tierra..... Luego pintaron en sus escrituras à que estas gentes quel papa les profetiçaba para tener memoria della y esperar el suceso, como dispues lo bieron cumplido en la benida de los Españoles. Tambien les dixo que la benida de aquellas

Digitized by Google

vint au Mexique un missionnaire appelé *Papa*, tout comme les religieux Columbites de l'Aztlan ou Hvitramannaland [1]; il portait une tunique blanche comme une soutane de moine, avec un manteau parsemé de croix rouges [2] et il allait prêcher avec un livre à la main [3], annonçant la fin du polythéisme, le règne d'un dieu unique et l'abolition de la polygamie [4]. Il élevait des autels [5], plantait des croix ou en sculptait sur les parois

gentes no la berian ellos, ni sus hijos, ni nietos, sino su cuarta ó quinta generacion (Duran, *Hist, de las Indias*, t. II, p. 75).

[1]) E. Beauvois, *La Découverte du Nouveau-Monde par les Irlandais*, p. 69-72, 78-80.

[2]) Este [Quezalquate] traia una vestidura blanca como tùnica de flaile é encima una manta cubierta con cruces coloradas por ella (*Relacion hecha* por el Sr Andrés de Tapia *sobre la Conquista de México*, p. 574 du t. II de la *Coleccion* d'Icazbalceta). — Nunca se vistió sino una ropa de algodon blanca, estrecha y larga, y encima una manta sembrada de cruces coloradas (Gomara, *Conquista de Méjico*, édit. de Vedia, p. 337-8.)

[3]) Tambien me dixo un yndio biejo que passando el *Papa* por Ocuituco les avia dejado un libro grande, de quatro dedos de alto de unas letras (Duran, *Hist. de las Indias*, II, p. 76). — [El Papa] dejò en esta tierra un libro à manera de missal..... Entiéndese que era la Biblia. (*Origen de los Indios*, Résumé des histoires du Mexique de Duran et de Juan Tobar, fait par ce dernier et publié par Orozco y Berra, en tête de son édition de Tezozomoc, p. 81). — Sur le livre que le Papa avait à la main, voy. plus haut, p. 280, note 3; — Voy. plus loin, p. 301 un passage de de Muñoz Camargo.

[4]) [El Papa] no era menos que de hombre evangélico, y mas que se azegura, que no fué idolatra, antes abominaba y contradecia los idolos y malos ritos y ceremonias que tenian (*Origen de los Indios*, p. 81); — Voy. le Vidimus de 1617, Mendicta et Torquemada, passages reproduits ou cités plus haut, p. 280, notes 3-4.

[5]) Este Topiltzin, que por otro nombre llamaron estos Indios Papa, fue una persona muy benerable y religiosa à quien ellos tuvieron en gran beneracion y le honraban y reberenciaban como à persona santa. La noticia que del se tiene es grande, el qual bi pintado à la manera que arriba parece, en un papel bien biejo y antigo, en la ciudad de México, con una benerable pesencia : demostraba ser hombre de edad : la barba larga entre cana y roja;..... el cavello largo..... Estaba siempre recojido en una celda orando, el qual pocas veces se dexava ver; era hombre muy austinente y ayunador; bibia castamente y muy penitenciero; tenia por exercicio el edificar altares y oratorios por todos los barrios y poner ymagenes en las paredes, sobre los altares y hincarse de rodillas ante ellas y reverenciallas y bessar la tierra, algunas veces con la boca, otras veces con la mano; el exercicio del qual era continua oracion; dormia siempre en la piana del altar que edificaba, en el suelo llegaban assi discipulos y los enseñava à orar y à predicar (Duran, *Hist. de las Indias*, t. II, p. 73); — Passando Topiltzin por todos estos pueblos que e dicho, dicen que yba entallando en las peñas cruces y ymagenes, y preguntandoles donde se podrian ber para satisfacerme, nombraronme ciertos lugares donde lo

Digitized by Google

des rochers, défendait de sacrifier le prochain[1] et prohibait l'usage de la chair humaine[2]. Son origine européenne était attestée, non seulement par ses doctrines religieuses (le christianisme), mais encore par son teint blanc et sa longue barbe[3], en quoi il ressemblait à Quetzalcoatl[4], le réformateur humanitaire[5]. Aussi fut-il nommé par les Mexicains, soit du nom de ce dernier, soit de son surnom de Topiltzin.[6] N'ayant

podria ber y uno en la Çapoteca; y preguntando à un Español que se avia allado por alli, si aquello fuese verdad, me certifico con juramento quel avia bisto un crucifixo entallado en una peña en una quebrada: tambien me dixo etc. (Id., *ibid.*, t. II, p. 76; la suite a été reproduite p. 281, note 3; Cfr. *Origen de los Indios*, p. 81.) — [Quetzalcoatl] fue el primero que adoró y colocó la cruz. (Ixtlilxochitl, *Hist. Chichimeca*, ch. I, p. 206 du t. IX des *Ant. of Mex.* de Kingsborough; — Sahagun, l. III, ch. XIV, p. 220).

[1]) Voy. passage du *Vidimus* de 1617, reproduit plus haut p. 280, note 3; — Quezalquate..... les mandaba que no matasen hombres, sino que al criador del sol y del cielo le hiciesen casas à do le ofreciesen codornices é otras cosas de caza, é no se hiciesen mal unos à otros ni quisiesen mal (A. de Tapia, *Relac.* p. 574 du t. II de la *Coleccion* de Icazbalceta). — Quetzalcouathl.... virgen, como ellos dicen..... instituidor del ayuno..... y de que no sacrificasen sino codornices, palomas y cosas de caza (Gomara. *Conq. de Méjico*, édit. de Vedia. p. 327). — A este [Queçalcoatl] canonizaron..... por tres razones: ..... la segunda porque nunca quiso ni admitió sacrificios de sangre de hombres ni de animales, sino solamente de pan y de rosas, y flores, y perfumes, y olores; la tercera, porque vedaba y prohibia con mucha eficacia las guerras, robes y muertes, y otros daños que los hiciesen unos à otros..... loàse tambien mucho dél que fue castisimo y honestisimo (B. de las Casas, *Hist. apolog.* ch. CXXII, p. 449-450 du t. V de son *Hist. de las Indias*; — Cfr. Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 50); — Jamas quiso matar en sacrificio à los Tolteca, pues amaba à sus vasallos como à hijos; y solo sacrificaba viboras, aves y mariposas que habia cazado en el valle..... Luégo se dice de qué modo se fue Quetzalcoatl cuando no quiso obedecer à los demonios, ni matar y sacrificar à los hombres (*Anales de Cuauhtitlan*. Extrait dans l'Appendice ajouté par M. A. Chavero à l'*Historia de las Indias* du P, Duran, t. II, p. 71). — Bien que plusieurs de ces traits puissent appartenir au Quetzalcoatl payen, on les a reproduits faute de pouvoir faire la part de chacun, et aussi parce qu'ils expliquent pourquoi deux personnages d'ailleurs si différents ont pu être confondus.

[2]) C'est ce que dit en propres termes le *vidimus* de 1617 (voy. plus haut, p. 280, note 3), et ce qui résulterait d'ailleurs assez des prohibitions rapportées dans la note précédente.

[3]) Voy. le *Vidimus* de 1617 (plus haut, p. 280, note 3) et Duran (plus haut, p. 281, note 5). Cfr. un passage de Muñoz Camargo (plus loin, p. 301.)

[4]) Voy. plus haut, IIe partie, p. 273, note 1.

[5]) Voy. plus loin, p. 293-294.

[6]) Voy. Duran cité plus haut, p. 281, note 5. — Le même écrivain est bien loin de confondre le Papa Topiltzin avec Topiltzin payen, puisqu'il nomme

Digitized by Google

pas eu plus de succès que son prédécesseur, chez un peuple naturellement sanguinaire, il dut quitter le pays sans avoir accompli sa tâche ; il s'embarqua sur mer et disparut, mais non sans renouveler la prophétie des autres Quetzalcoatl qui, se basant sur la supériorité intellectuelle des Européens, pouvaient à coup sûr annoncer qu'il viendrait un jour de l'est un peuple conquérant[1]. Lui qui devait être un Gaël de l'Escotiland ou Grande-Irlande, amené sans doute par un navire du pêcheur Frislandais[2], il savait que le chemin du Nouveau-Monde était

Quetzalcoalt parmi les persécuteurs de celui-là.(*Hist. de las Indias*,t. II, p. 78). —Juan Tobar sait fort bien que les noms de Topiltzin et de Quetzalcoatl avaient été portés par des dieux et qu'on les appliqua au Papa [parce qu'il leur ressemblait] : Llamaban à este con tres nombres, que eran de dioses y de estima, el primero era *Topiltzin*, el segundo *Quetzalcohuatl* (como queda dicho), el tercero *Papa* (*Origen de los Indios*, p. 81).Ce passage et d'autres se trouvent mot pour mot dans une lettre inédite de J. Tobar à Acosta, qui a été publiée par extrait dans les *Antiquities of Mexico* de Kingsborough, t. VIII, p. 259 de la 1re partie, notes. C'est cette identité absolue qui nous permettra de soutenir prochainement, dans un travail critique sur l'*Histoire des Mexicains* du P. D. Duran, que l'*Origen de los Indios* n'a pas servi de modèle à celui-ci, que c'est au contraire un simple résumé des histoires du P. Duran et de Juan Tobar, fait de mémoire par ce dernier, comme il l'avoue dans la même lettre. Ces conclusions inattaquables laveront Acosta du reproche de plagiat et justifieront le P. Duran du titre d'amplificateur que lui donnent si injustement la plupart des savants mexicains.

[1]) Fernando Cortés, *Cartas de relacion*.Carta segunda, p. 30, de l'édit. de E. de Vedia, dans *Historiadores primitivos de Indias*, t. I ; — Gomara, *Conq. de Méjico*, même recueil, t. I, p. 341 ; — A. de Tapia, *Relac.*, p. 580 dans le t. II de la *Coleccion* de Icazbalceta ; — Petrus Martyr Anglerius, *De Orbe Novo, decades octo*. dec. V, ch. III, p. 353 de l'édit de Rich. Hakluyt. Paris, 1587, in-18 ; — B. de las Casas, *Hist. Apolog.*, ch. CXXII, ext. dans le t. V de son *Hist. de las Indias*, p. 451 ; — Joan Suarez de Peralta, *Tratado del descubrimiento de las Indias*, ch. XIII, p. 107 ; — Sahagun, *Hist. gén.*, l. XII, ch. III, IV, XVI, p. 791, 801, 811-812 ; — Duran, *Hist. de las Indias*, ch. LXIX, LXX, LXXIV, p. 5, 9, 12, 35 du t. II : — *Origen de los Indios*, p. 81 ; — Tezozomoc, *Chron. Mex.*, ch. CVIII, p. 687-8,691, de l'édit. d'Orozco y Berra ; — G. de Mendicta, *Hist. ecles. Indiana*, l. I, ch. VII, p. 86 ; — Torquemada. *Mon. Indiana*, l.IV, ch. XIII, XIV, XV, XLVIII, t. I, p. 379-382, 385, 452 ; l. VI. ch. XXIV, XXXVII, t. II, p. 51, 71 ; — Ixtlilxochitl, *Historia Chichimeca*, ch. I, p. 206 ; ch. LXXXV, p. 296 ; ch. LXXII, p. 279 ; ch. LXXX. p. 287 du t. IX, de Kingsborough ; *Quinta relacion de los reyes Tultecas*, p. 382 du même vol. ; *Sumaria relacion*, *ibid*, p. 459 ; *13a relacion, de la venida de los Españoles*, p. 411 du même vol.

[2]) Sur ce pêcheur des îles Færeys qui avait fait naufrage, vers 1374, sur les côtes de l'Escotiland ou pays des Ecossais du Hvitramannaland (Gaspésie Nouveau-Brunswick), voy. la relation des Zeni en partie traduite et com-

Digitized by Google

retrouvé, et que des compatriotes ou tout au moins des coreligionnaires du pêcheur ne tarderaient pas à le suivre. La prédiction rafraîchie par lui laissa dans l'esprit des indigènes des souvenirs si vivaces, que les Espagnols purent la recueillir non seulement de la bouche des Mexicains, mais encore de celle des insulaires des Antilles[1]. Ce n'est pas le lieu de signaler les nombreuses traces de croyances et de pratiques chrétiennes et d'idées européennes que les Espagnols retrouvèrent dans ces îles, dans la Floride et au Mexique[2]. Il suffit pour notre sujet de dire que Montezuma et ses sujets s'attendaient au prochain retour des hommes blancs et barbus[3]; qu'ils prirent les Espagnols pour les fils du soleil annoncés depuis si longtemps et leur chef pour Quetzalcoatl[4], lui-

mentée dans *les Colonies européennes du Markland et de l'Escociland*, par E. Beauvois (*Congrès international des Américanistes*. Compte-rendu de la 2e session. Luxembourg, 1877, t. I., 1878, p. 194-200). Il passa plusieurs années dans un pays chaud, situé dans la partie méridionale de l'Amérique du Nord et appelé Drogio, et il établit des relations commerciales entre cette contrée et l'Escotiland. (Là onde egli frequentó poi con lor quel viaggio, p. 199 du mém. cité). Il est vraisemblable qu'un des Papas de la Grande Irlande se sera joint à ces marchands pour prêcher l'Evangile dans la zone tropicale de l'Amérique. En tout cas la date du *Vidimus* de 1617 se rapporte on ne peut mieux avec celle des Zeni. (Voy. plus haut p. 280, note 3.)

[1]) Avant l'arrivée de Chr. Colomb, les indigènes de Haïti avaient appris soit directement par les Gaëls de l'Escotiland, soit plutôt par l'intermédiaire de quelque peuplade des Etats-Unis, qu'il viendrait prochainement des hommes à longue barbe, entièrement couverts de vêtements et armés d'épées brillantes avec lesquelles ils pourfendraient un homme d'un seul coup, et qu'ils proscriraient la religion des indigènes. Ils avaient, en outre, ainsi que les sauvages de la Floride (Etats-Unis), quelques notions de la vertu révivifiante des eaux du baptême (E. de Beauvois, *La Fontaine de Jouvence et le Jourdain dans les traditions des Antilles et de la Floride*. Extrait du *Muséon* de Louvain, t. III, n° 3, juillet 1884, p. 427.)

[2]) E. Beauvois, *Relations précolombiennes des Gaëls avec le Mexique*. Extrait du *Compte-rendu du Congrès international des Américanistes à Copenhague*, 1883. Copenhague, 1884, in-8, p, 94-97.

[3]) Voy. la plupart des passages cités plus haut, page 283, note 1, et Motolinia, l. I. ch. XII, dans la *Coleccion* d'Icazbalceta, t. I, p. 65.

[4]) Motolinia, part. I, ch. XII, p. 65 de l'édit. Icazbalceta; — Sahagun, *Hist. gén.*, liv. XII, ch. III, IV, p. 799-800; — Bartol. de las Casas, *Historia apologética*, extraits dans le t. V de son *Historia de las Indias*, éditée par le marquis de la Fuensanta del Valle, ch. CXXII, p. 451; — Pietro de los Rios, religieux dominicain qui était à Mexico en 1566, *Spiegazione delle tavole del codice Mexicano che si conserva nella biblioteca Vaticana al n° 3738 ms.*, pl. XV, p. 171, dans *Antiquities of Mexico* de lord Kingsbo-

Digitized by Google

même. Enfin, jusqu'à 1550, les Zapotecs se soulevèrent dans la croyance du retour de Quetzalcoatl, leur rédempteur [1].

Ce rapide exposé nous a entraîné bien loin du paradis terrestre ; mais il était indispensable à l'intelligence de ce qu'il nous reste à dire de l'Elysée mexicain. On conçoit que dans le cours de tant de siècles, l'un des génies du Tlalocan, en passant par tant d'avatars, ait plusieurs fois changé de physionomie. Dans l'antiquité, il n'était, comme Héraklès-Ogmios, que la personnification du progrès moral et matériel selon les idées payennes ; au moyen âge, ses adorateurs étant entrés en contact avec les pèlerins Irlandais et Bretons, qui venaient à la recherche de l'Eden occidental, et plus tard avec les Papas gaëls, établis dans l'Aztlan ou Hvitramannaland, le confondirent avec l'un d'eux et subirent l'influence de ces religieux columbites ; c'est ce qui explique pourquoi l'on trouve chez les Mexicains tant de traces d'une évangélisation précolombienne : emblèmes, croyances, cérémonies, et beaucoup d'autres articles de leur religion se ressentent des pratiques et des doctrines chrétiennes. Mais ce n'est pas le lieu de s'apesantir sur ce sujet qui sera traité *in extenso* dans un ouvrage sur *le Christianisme au Mexique pendant le moyen âge et ses propagateurs les Papas, religieux Gaëls de l'ordre de Saint-Columba.*

Reprenons le cours des pérégrinations du dieu si bien qualifié de *Voyageur* (Ynacxitl) [2] et, après avoir côtoyé la Floride (Domination Canadienne et Etats-Unis), allons débarquer avec ses sectateurs à Panuco, c'est-à-dire le *Lieu de Passage* [4], sur le chemin le plus court pour se rendre du golfe du Mexique au

rough, t. V ; — D. Duran, *Hist. de las Indias de Nueva España* ch. LXIX, p. 5, 6, 9 ; — Tezozomoc, *Cronica Mexicana*, édit. d'Orozco y Berra, ch. CVIII, p. 687, 688, 691 ; — G. de Mendieta, *Historia eclesiàstica Indiana*, édit. par J.-G. Icazbalceta, Mexico, 1870, in-4, l. II, ch. VII, p. 86 ; — Torquemada, *Monarchia Indiana*, l. IV, ch. XIII, t. I, p. 379 ; ch. XIV, p. 380, 381, 382 ; ch. XV, p. 385 ; — Ixtlilxochitl, *Historia Chichimeca*, ch. LXIX. dans *Ant. of Mexico*, de Kingsborough, t, IX, p. 276.

[2]) P. de los Rios, passage cité dans la note précédente.

[3]) « Caminador » (Tezozomoc, édit. d'Orozco y Berra, ch. CVIII, p. 691).

[4]) Sahagun, *Hist. gén.* prol. du l. I, p. 9 ; l. X, ch. XXIX, § 8 et 12, p. 670, 673-4.

Digitized by Google

plateau de l'Anahuac. Ceux-ci, habitués à localiser le paradis terrestre dans les *sids*, collines naturelles ou monticules artificiels, et allant à sa recherche, s'établirent près des plus hautes montagnes qu'ils rencontrèrent, et finirent par s'avancer de la sorte jusqu'au Guatemala.[1] Les Mexicains, n'ayant pas à s'occuper des stations de ces explorateurs en dehors de la Nouvelle-Espagne, ne nous ont conservé de détails que sur leur séjour dans le Tamoanchan. On ne sait pas au juste où était située cette contrée mythique ; elle paraît correspondre à l'ancien pays des Olmecs et des Miztecs, qui était très fertile et surnommé Tlalocan ou paradis terrestre ; aussi les habitants passaient-ils pour être fils de Quetzalcoatl, le dieu des richesses et de l'abondance. Ils se disaient issus des Toltecs. Sahagun affirme qu'ils habitaient dans la partie orientale du Mexique.[2] Quelle que soit aujourd'hui la nature de cette contrée, elle devint un pays de cocagne pendant le séjour de Quetzalcoatl. Ce dieu et ses compagnons étaient riches non seulement en nobles métaux et en pierres précieuses, mais aussi en denrées de toutes sortes ; les vivres ne leur faisaient jamais défaut ; ils ne mangeaient que les grosses panouilles de maïs, si lourdes qu'une seule suffisait à charger une personne ; quant aux petites ils s'en servaient pour chauffer leurs bains. Ils avaient aussi d'énormes calebasses de plusieurs brasses de tour, et des blettes de si haute tige qu'on y montait comme sur un arbre ; ils récoltaient du cacao en abondance ; leur coton n'avait pas besoin d'être teint ; il y en avait de diverses couleurs ; leurs volières étaient remplies d'oiseaux aux brillantes couleurs bariolées qui faisaient entendre le plus doux ramage.[3]

Ce séjour enchanteur ne le cédait certainement ni aux Iles Fortunées des classiques, ni au *Mag-Mell* des Gaëls ;[4] les ressemblances ne sont pas moins grandes entre les terres

[1]) Sahagun, *Hist. gén.* l. X, ch. XXIX, § 12. p. 674, cfr. prol. des l. I et VIII, p. 9 et 495.

[2]) Id. *ibid.* l, X, ch. XXIX, § 10, p. 672.

[3]) Id. *ibid.* l. III, ch. III, p. 208 ; — Torquemada, *Monarchia Indiana*, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 49.

[4]) Voy. l'*Elysée transatlantique*, passim.

Digitized by Google

promises : *la Tir-Tairngire* de ces derniers et le *Tamoanhan* des Mexicains ; et ces analogies paraîtront encore plus complètes, si l'on compare leurs habitants, les Tuatha Dé Danann, compagnons de Héraklès-Ogmios, avec les Toltecs sectateurs de Quetzalcoatl. C'est à ces génies de l'âge d'or que deux peuples séparés par l'immensité de l'Atlantique attribuaient respectivement leur civilisation. Les Tuatha Dé Danann offraient aux Irlandais l'idéal des savants, [1] des artistes, des poètes; on citait particulièrement Ogma *grianainech* (à la face solaire), le champion par excellence, [2] qui inventa l'écriture ogamique, [3] comme Hercule l'Egyptien, les lettres phrygiennes ; [4] Luchta ou Luchtiné, le charpentier ; [5] Creidné, le grand orfèvre et céramiste qui fit au roi Nuada une main d'argent ; [6] Goibnen, le forgeron,[7] qui était aussi brasseur et cuisinier ; Culand, [8] et Colum Cuallemeach, [9] deux autres forgerons, à moins qu'ils n'en forment un seul ; Lug *Lamfada* (à la longue main), surnommé *Olam* (docteur) et *Sabdildânach* (prince de la polymathie)[10], parce qu'il était versé dans tous les arts; Dagda, l'incomparable musicien ; [11] Abcan, le harpiste ; [12] En, le poète et historien ; [13] Diancecht, le grand médecin, [14] moins habile pourtant que son fils Midac et sa fille Armeda (car s'il avait adapté au bras du roi Nuada la main d'argent fabriquée par

[1]) *The Irish version of the* Historia Britonum *of Nennius*, p. 46.
[2]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mytholog.* p. 176.
[3]) Nennius en gaélique, p. 46.
[4]) Natalis Comes, *Mythol.* l. VII, p, 693.
[5]) Nennius en gaél. p. 46 ; D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.*, p. 176.
[6]) Nennius, p. 46 ; — E. O'Curry, *Lectures on the ms. materials of ancient Irish history.* p. 247 ; D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 169, 177, 179, 181-184, 807.
[7]) Nennius, p. 46 ; D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 179, 181-184, 277, 278, 308-310.
[8]) Joyce, *Old celtic romances*, p. 350.
[9]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.*, p. 176.
[10]) Nennius, p. 46 ; D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 177-8,
[11]) D'Arbois de Jubainville, *ibid.* p. 190-191.
[12]) Id. *ibid.* p. 176.
[13]) Id. *ibid.* p. 176.
[14]) Nennius, p. 46 ; E. O'Curry, *Lect.* p. 28, 46, 221, 247 ; d'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 169, 177, 307-8.

Digitized by Google

Creidné, ses enfants en firent une nouvelle en vraie chair qu'ils substituèrent à la main artificielle) ; [1] une autre de ses filles Etan ou Edandana, surnommée la nourrice des poètes et poétesse elle-même, [2] était mère du plus ancien des satiristes irlandais, Corpré, dont quatre vers magiques suffirent à causer la chute du roi Bress ; [3] une autre poétesse était Dana, fille de Dagda, mère de trois des principaux Tuatha Dé Danann ; [4] sous le nom de Brigit elle était déesse de la littérature et ses trois fils avaient en commun un fils unique, appelé Ecné, c'est-à-dire science ou poésie. [5] En un mot, les Tuatha Dé Danann excellaient dans les sciences fondamentales, comme il est dit dans un manuscrit gaélique du XIVe siècle. [6]

Les compagnons de Quetzalcoatl étaient de leur côté si adroits de leurs mains et si renommés pour la finesse et la supériorité de leurs produits, que le nom de Toltec est devenu synonyme d'artiste. [7] Leurs édifices étaient ornés de plaques de métal, d'incrustations, de mosaïques ou de stuc supérieurement bruni, ou tapissés de plumes admirablement appareillées. [8] Ils élevaient des tertres ou des pyramides de pierres et de briques, qui rappellent les *sids* des Gaëls. Ils donnaient à des pilliers la forme du serpent, [9] qui est un des motifs d'ornementation les plus fréquents dans les sculptures irlandaises du moyen âge. Quetzalcoatl passait pour avoir inventé les

[1]) P. W, Joyce, *Old celtic romances*, p. 402-3.

[2]) Nennius, p. 46; D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 171, 307.

[3]) E. O'Curry, *Lect.* p. 248-9 ; D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 171-2, 198.

[4]) D'Arbois de Jubainville, *le Cycle mythol.* p. 145-7, 183, 372-3.

[5]) Nennius. p. 46; *Three Irish glossarics* édit. par W. S(tokes), p. XXXIII-XXXIV.

[6]) Livre de Ballymote, cité par L. Dieffenbach, dans *Celtica*, partie II, 2e division, p 408.

[7]) Sahagun, *Hist. gén.*, l. X, ch. XXIX, § 1, p. 656 ; Torquemada, *Mon. Indiana*, l. I, ch, XIV, l. III, ch. VII. t. I. p. 37, 255-256 ; D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. LXXIX, t. II, p. 73, 74

[8]) Sahagun, *Hist. gén.* l. III, ch. III, p. 208. l. X, ch. 29, § 1, p. 656 ; Torquemada, *Mon. Indiana*, l. III, ch. VII, t. I, p. 255 ; l. VI, ch. XXIV. t. II, p. 48.

[9]) Sahagun, *Hist. gén.* l. X, ch, XXIX, § 1, p. 656.

Digitized by Google

tours absolument rondes et sans angles [1] qui ont des pendants si curieux dans les pays gaéliques. [2] Il était vêtu d'une tunique blanche [3] comme les Sides, [4] et ses compagnons, de même que les anciens Celtes et plus tard les Papas Columbites, [5] se coupaient les cheveux par devant, mais les laissaient croître de toute leur longueur par derrière. [6] A l'exemple du fiann Caol, surnommé *luaimhneach* (l'agile), et de beaucoup d'autres Gaëls qui allaient plus vite que le vent, [7], ils étaient d'une prodigieuse vitesse à la course et pouvaient courir tout un jour sans se reposer. [8] Le timbre de leur voix était si perçant qu'elle retentissait à cent lieues de distance. [9] en quoi ils ressemblaient encore aux Gaëls : le fiann Kylta Mac-Ronan posté sur une colline se faisait entendre non seulement dans la vallée la plus rapprochée, mais aussi dans celles qui en étaient séparées par une autre colline, et son messager Fergor se

[1]) Pietro de los Rios, explicat. du Codex Vaticanus dans *Antiq. of Mexico* de Kingsborough, t. V, p. 167, 169, 184 ; — Explication du Codex Telleriano-Remensis dans le même vol. de Kingsborough, p. 135: — Motolinia, l. I. ch. IV, dans la *Coleccion* d'Icazbalceta, t. I, p. 30; — D. Duran, *Hist. de las Indias*. ch. LXXXIV, t. II. p, 121-2 ; — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 51 ; l. VIII, ch. VII, t. II, p. 137.

[2]) George Petrie, *The ecclesiastical architecture of Ireland.... and uses of the round towers of Ireland.* Dublin, 1845 in-4°.

[3]) Voy. plus haut, 2e part. p. 281, note 2.

[4]) Voy. 1re partie, p. 20, note 5.

[5]) Varin, *Mém. sur les causes de la dissidence entre l'église Bretonne et l'église Romaine, relativement à la célébration de la fête de Pâques*, dans *Mémoires présentés par divers savants à l'Académie des Inscriptions et belles-lettres de l'Institut de France.* 1re série, t. V. 2e partie. Paris, 1858 in-4°. 1er mém. p. 104 ; 2e mém. p. 160.

[6]) Sahagun, *Hist gén.* l. X, ch. XXIX, § 1 p. 660,

[7]) *Transactions of the Ossianic Society for the year* 1856, vol. IV, Dublin, 1859 in-8°, p. 194, 295 ; — E. O'Curry, *Lect*. p. 475 ; — P. W Joyce, *Old Celtic romances*, p. 278. 413, — Il est bon de rappeler à ce propos que Leif, fils d'Eirik Raudé, allant explorer le continent découvert par les Gaëls, avait emmené comme coureurs un Écossais et une Écossaise, plus agiles que des bêtes fauves, et qu'il les utilisa dans ses voyages en Vinland. (Saga de Thorfinn Karlsefni, ch. VII, dans *Antiquitates americanæ* édit. par Rafn pour la Société des Antiquaires du Nord. Copenhague, 1845, in-f°, p. 139-140, 171-173. 196-7.)

[8]) Sahagun, l. III, ch. III, p. 208 ; l. X. ch. XXIX, § 1, p. 659 ; — Torquemada, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 48.

[9]) Sahagun, l, III, ch. III, p. 208 ; — Torquemada, l. VI, ch. XXIV. t. II, p. 48; — Duran, *Hist. de las Indias*, ch. LXXIX, t. II, p. 74.

Digitized by Google

faisait écouter dans trois cantons à la fois.[1] Il en était de même de Saint-Columba dont on pouvait distinguer les paroles à une distance de mille pas; quelquefois sa voix prenait l'éclat du tonnerre et dominait tout un rassemblement de mutins.[2]

C'est à Quetzalcoatl et aux Toltecs que les Mexicains font remonter leurs premières notions dans les sciences, les lettres, les arts, l'industrie et l'agriculture.[3] Ils n'avaient pas seulement des maçons, des menuisiers, des brunisseurs, des potiers, des fileurs, des tisserands, des cultivateurs[4] qui les approvisionnaient de maïs, de graines de blettes, de coton et de cacao : on cite aussi parmi eux des orfèvres, des lapidaires, des mosaïstes qui, entre autres matières, employaient même la plume pour la décoration de leurs édifices et de leurs vêtements ; des céramistes, des peintres, des sculpteurs, et même des poètes, des musiciens, des chanteurs et des compositeurs. Leurs connaissances en botanique étaient si approfondies qu'ils découvrirent les propriétés thérapeutiques de beaucoup de plantes; ils étaient célèbres comme médecins. On les disait non moins habiles à découvrir et à exploiter les mines, à fondre et à travailler les métaux. Ils s'étaient si bien rendu compte du mouvement des astres, qu'ils avaient établi un comput passablement exact[5] et mis des notions positives au service des chimères astrologiques. Sous le nom d'Oxomoco,[6]

[1]) P. W . Joyce, *Old. celtic romances*, p. 242.

[2]) *The Historians of Scotland*, vol. VI : Vie de Saint-Columba par Adamnan, édit. par W. Reeves. Edinburgh, 1874, in-8°, l. I, ch. XXIX, p. 137-8 du texte, 28 de la trad. angl. Cfr. note p. 270.

[3]) Sahagun. l. III, ch. III, p. 207-8, l. X, ch. XXIX, § 1, p. 655-659 ; — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. I, ch. XIV, t. I, p. 37 ; l. III, ch. VII, t. I, p. 255 ; l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 49 ; — *Anales de Cuauhtitlan* ou Codex Chimalpopoca, extrait dans l'Appendice ajouté par M. A. Chavero au t. II, de l'*Historia de las Indias* de Duran, p. 70-71.

[4]) Torquemada, *Mon. Indiana* l. III, ch. VII, t. I, p. 255.

[5]) Sahagun, *Hist. gén.* append. du l. IV, p. 283-292 ; — Duran, *Hist. de las Indias*, calendario antiguo, t. II, p. 247-268 ; — Torquemada, l. X, ch. XXXV, t. II, p. 299-302 ; — H. H. Bancroft, *The native races*. t. II, p. 502-522

[6]) G. de Mendieta, *Hist.ecles. Indiana*,l.II, ch. XIV.—Oxomoco paraît d'ailleurs être un des surnoms ou plutôt des avatars de Quetzalcoatl, car Tezozomoc (*Cron. Mex.* ch. I), parle de Quetzalcoatl Xocomo ; or ce dernier nom est sans

Digitized by Google

ou en collaboration avec ce personnage dont le sexe n'est pas bien déterminé, [1] Quetzalcoatl prit part à l'invention du calendrier [2] et des vingt signes dont chacun désignait un jour du mois et servait aussi de lettre, [3] de sorte qu'il peut passer comme Ogma pour l'inventeur d'une écriture mystérieuse. [4] Ixtlixochitl le qualifie aussi de premier historien des Indiens ;[5] mais c'est probablement par confusion avec Huemac, [6] qu'il dit ailleurs avoir écrit, avant lui, [7] les annales des Toltecs.

La perfection morale ne lui tenait pas moins au cœur que les progrès matériels ; il y a dans les mythes qui le concernent tels traits qui ne dépareraient pas une hagiographie chrétienne ; il est vrai que ce sont peut-être des réminiscences de l'évangélisation précolombienne de l'Aztlan et du Mexique. Toutefois, comme il est certain que la greffe ne prend bien que sur des sujets de son espèce et que cette loi naturelle s'ap-

doute corrompu par l'aphérèse de l'*O* initial et l'interversion des deux dernières syllabes ; car il désigne un des génies de quartiers adorés par les Mexicains, et Sahagun place justement Oxomoco en tête des quatres sages laissés par Quetzalcoatl. (*Hist. gén.* l. X, ch. XXIX, § 12, p. 674).

[1]) Sahagun le nomma trois fois conjointement avec Cipactonal ; la première, il en fait une femme ; la seconde et la troisième, un homme. (*Hist. gén.* l. IV, ch. II. p. 240 ; l. X, ch. XXIX, § 1 et 12, p. 657 et 674).

[2]) Hemos de avertir que fue este Quetzalcouatl mui amigo de la cultura, y ceremonias de la adoracion de los idolos, y él mismo ordeno muchos ritos y ceremonias y fiestas de los dioses ; y tienese por cierto que este hiço el calendario. (Torquemada. *Mon. Indiana,* l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 52).

[3]) Estos veinte signos ó figuras, demas de nombrar los dias del mes..... servian como de letras. (Duran, *Hist. de las Indias*, t. II, p. 257).

[4]) Voy. plus haut, 2e partie, p. 287 notes 3-4.

[5]) Los mas graves autores y históricos que hubo en la infidelidad, entre los cuales de los mas antiguos se halla haber sido Quetzalcoatl el primero..... declaran por sus historias que..... (*Historia Chichimeca*, ch. I, p. 205 du t. IX de Kingsborough). On pourrait se demander si *primero* indique que Quetzalcoatl fut le plus anciens des historiens nahuas ou le désigne comme le premier des divers personnages de ce nom ; une scolie placée en bas de la page nous apprend que dans la pensée de l'auteur ou du copiste : este fue el mas antiguo historiator de los Indios.

[6]) Un hombre à quien llamaron Quetzalcoatl... y otros Huemac. (Ixtlilxochitl, *Hist. Chichim.* ch. I, p. 206 du t. IX de Kinsborough) ; — De quien se sospecha que fué un gran baron que ubo en esta tierra, llamado *Topiltzin*, y por otro nombre *Papa*, à quien los Mexicanos llamaron *Hueymac*. (Duran, *Hist. de las Indias*, t. II, p. 72, cfr. p. 77, 78).

[7]) *Tercera relacion*, dans le t. IX des *Ant. of Mexico* de Kingsborough, p. 325-6.

Digitized by Google

plique aussi bien au moral qu'au physique, on peut en induire que, si l'on a attribué à ce gentil des vertus chrétiennes, c'est que sa vie, ou pour mieux dire sa légende, s'y prêtait pour en offrir d'analogues. En sa qualité de réformateur, il ressemblait de fort loin au Christ et aux saints. Comme eux il prêchait le sacrifice de soi-même, tandis que la plupart des payens croyaient pouvoir s'en exempter en fournissant des remplaçants et en immolant d'autres victimes, soit des animaux soit même leurs semblables, pour apaiser le courroux de leurs divinités sanguinaires. C'était la théorie des anciens Druides qui enseignaient que pour racheter la vie d'un homme il fallait répandre le sang d'un autre [1]. Mais à côté de ces sacrificateurs impitoyables, de ces adorateurs de Crom Cruach [2], il s'était formé une école plus humaine, représentée chez les Gaulois par les dévots qui se faisaient tirer du sang sur les autels [3]; chez les Irlandais, par les Tuatha Dé Danann qui avaient aboli les hécatombes des Fomors [4]; chez les Latins, par Hercule qui adoucit les rites barbares de l'ancien culte. « On prétend, dit Denys d'Halicarnasse [5], que les anciens habitants de l'Italie avaient coutume d'offrir des victimes humaines à Saturne, comme la chose se pratiquait à Carthage, tant que cette ville a subsisté, et comme elle se pratique encore aujourd'hui dans les Gaules et parmi quelques autres peuples de l'Occident. Hercule, voulant abolir ces sacrifices, bâtit un autel sur la colline de Saturne et apprit aux gens du pays à y offrir par le feu des victimes permises. Cependant, pour arracher de leur esprit tout scrupule et pour empêcher qu'ils ne se reprochas-

[1]) Qui sunt affecti gravioribus morbis, quique in prœliis periculisque versantur, aut pro victimis homines immolant aut se immolaturos vovent, administrisque ad ea sacrificia druidibus utuntur, quod, pro vita hominis nisi hominis vita reddatur, non posse deorum immortalium numen placari arbitrantur (Cesar, *De bello Gallico*, l. VI, ch. XVI).

[2]) *L'Elysée des Mexicains*, 1re part., p. 17-18.

[3]) *Ibid.*, 1re part., p. 18, note 3.

[4]) *Ibid.*, 1re part., p. 12, 17.

[5]) *Ant. Rom.*, l. I, ch. IV, extrait dans *Hist. des Celtes* de Pelloutier, l. III, ch. VI, § 14, t. V. p. 160-162 de l'éd. de Paris, 1771, in-8. — Cfr. Ovide, *Fastes*, II.

Digitized by Google

sent de négliger les cérémonies religieuses, il jugea à propos de conserver une image de cette superstition, en ordonnant que, pour apaiser le courroux de Saturne, on jetterait à l'avenir dans le Tibre trente hommes de paille, au lieu de trente vieillards qu'on y avait précipités jusqu'alors, pieds et poings liés. Les Romains conservent encore aujourd'hui cette cérémonie et la célèbrent peu après l'équinoxe du printemps... Après avoir offert des sacrifices selon la coutume, ils se rendent sur un pont sacré d'où l'on précipite dans le Tibre trente hommes de paille[1]. »

Quetzalcoatl, qui est l'Hercule des Mexicains, comme l'a remarqué Sahagun[2] sans se douter de la présente théorie, interdit également à ses sectateurs les sacrifices humains; il ne leur permit d'offrir aux dieux que des fleurs, des papillons, des serpents, du gibier[3]; mais pour satisfaire les âmes timorées qui croyaient à la nécessité de répandre du sang, il leur permit de s'en tirer à eux-mêmes comme faisaient certains Gaulois[4]; il leur en donna l'exemple en perçant sa propre chair (langue, oreilles, mollets) avec des pointes très dures de feuilles d'aloës[5]. « Ce n'était pas pour servir le démon, dit Motoli-

[1]) En Bourgogne, on jette encore à l'eau, du haut d'un pont, des mannequins de paille, auxquels on a mis le feu, et cela à l'occasion du carnaval, c'est-à-dire à peu près dans la même saison que les Romains pratiquaient une cérémonie analogue. N'est-il pas permis de conclure de ces coïncidences que le mot carnaval (*carnis levamen*, soulagement de la chair, à laquelle on avait substitué un simulacre pour lui épargner le supplice du feu et de l'eau) est aussi ancien que la chose et remonte sinon aux Romains du moins à quelque population italiote?

[2]) *Hist. gén.*, trad. du Dr Jourdanet, l. III, chap. III, p. 207.

[3]) Voy. plus haut, 2e part., p. 280, note 1, et 282, note 1.

[4]) Voy. plus haut, 1re part., p. 18, note 3.

[5]) Dicono que [Quetzalcoatl-Topiltzin] sacrificó se medesimo cavando il propio sangue con spine ed altre sorte di penitenza (P. de los Rios, *Expl. du Codex Vatic*, dans le t. V de Kingsborough, p. 168); — Dicen que fué esto [Quetzalcoatl] el primero que comenzó el sacrificio, y à sacar sangre de las orejas y de la lengua; no por servir el demonio, sino en penitencia contra el vicio de la lengua y del oir; despues el demonio lo aplicò à su culto y servicio (Motolinia, *Hist. de los Indios*, introd. dans le t. I de la *Coleccion* d'Icazbalceta, p. 10); — Sahagun, l. III, chap. III, p. 208; — *Anales de Cuauhtitlan*, dans l'append. au t. II de Duran, p. 70; — Gomara, *Conq. de Méjico*, édit. de Vedia, p. 337; — Torquemada, *Mon. Ind*, l. IX, chap. XXXI, p. 221; *Historia de los Mexicanos por sus pinturas*, p. 91 du t. II des *Anales del Museo nacional de México*.

Digitized by Google

nia[1], mais pour faire pénitence des péchés de la parole et de l'ouïe ; pratiques que plus tard le diable appliqua à son propre culte. » Ces réflexions semblent indiquer que, dans la pensée du pieux franciscain, ces mortifications étaient d'origine chrétienne ; il est possible que par excès de zèle des néophytes barbares les aient admises au même titre que la haire et la discipline ; mais l'ascétisme est tellement enchevêtré dans les mythes du Quetzalcoatl primitif, qu'il est rationnel de faire remonter aux temps payens ces sauvages pratiques. Elles passaient pour avoir été mises en honneur par ce dieu même avant qu'il fût descendu des régions éthérées : son adversaire Tezcatlipoca, ayant résolu de faire un nouveau soleil, avait créé quatre cents hommes et cinq femmes, qui devaient se faire la guerre, afin que le nouvel astre eût des victimes à dévorer et du sang à boire. Quetzalcoatl, au contraire, voulut prendre pour soleil le fils qu'il avait eu sans connaître de femme et, pour lune, le fils de Tlalocatecli et de Chalchiuitlicue. A cet effet, ils jeûnèrent tous, prièrent et sacrifièrent le sang qu'ils se tiraient des oreilles et du corps. Après quoi Quetzalcoatl prit son fils et le lança dans une grande fournaise, d'où celui-ci sortit comme soleil pour éclairer le monde[2].

Ce mythe est si bien imprégné d'idées payennes, que l'on n'oserait rattacher au christianisme les jeûnes et les austérités qui en font partie. Aussi bien nous montre-t-il Quetzalcoatl dans une sphère bien supérieure à notre bas monde ; mais dès que ce dieu s'incarne, il se rapproche davantage des conceptions chrétiennes. Qu'on en juge par l'extrait suivant d'une précieuse source aztèque, le *Codex Vaticanus* expliqué par le P. Pietro de los Rios : le dieu Citlallatonac ou Etoile resplendissante, qui brille dans la voie lactée envoya un messager à une vierge de Tulan, nommée Chimalman, pour lui annoncer qu'elle concevrait un fils sans connaître d'homme. Celui-ci,

[1]) Voy. la note précédente.
[2]) *Hist. de los Mexic. por sus pinturas*, ch. VII, p. 90.

Digitized by Google

nommé Topiltzin[1] Quetzalcoatl, est regardé comme le dieu des vents et l'inventeur des temples en forme de tour ronde. Comprenant que les misères du monde étaient causées par les péchés des hommes, il invoqua la déesse de l'eau, Chalchiutlicue, mère du dieu Tlaloc, afin d'en obtenir de la pluie. Mais la sécheresse qui durait depuis quatre ans n'ayant pas cessé, il résolut, pour apaiser les dieux irrités de l'ingratitude des hommes et de l'absence d'offrandes, de faire pénitence pour

[1]) Le P. Pietro de los Rios dans *Spiegazione del Codice Vaticano*, n° 3738 (t. V de Kingsborough, p. 168) rend Topiltzin par « nostro molto caro figlio » (notre très cher fils). Mais cette traduction n'est qu'un à peu près, car *to* = notre, et *piltzin*, composé de *pilli* (fils), avec la particule revérentielle *tzin*, signifie seigneur fils. — Si l'on considère la conception miraculeuse de Quetzalcoatl, annoncée à sa mère par un envoyé (ange) de *Tonacatecutli*, le créateur du ciel (*Codex Telleriano-Remensis*, p. 135 du t. V de Kingsborough), qui s'était créé lui-même et n'avait jamais quitté l'empyrée (*Hist. de los Mex. por sus pinturas*, p. 83); si l'on ajoute que ce fils du dieu suprême versa son propre sang pour apaiser la divinité et sauver les hommes (Il suo propio sangue offerendogli, con quelle ed altre penitenze placó gli dei. — P. de los Rios, p. 168), on sera porté à croire qu'il y a là des réminiscences du christianisme, avec lequel les Mexicains avaient fait connaissance, soit par les prédications du Papa de 1384, soit par leurs communications avec les Papas de l'Aztlan ou Hvitramannaland. S'il en est ainsi, on peut regarder Tonacatecutli comme Dieu le Père, et Quetzalcoatl comme Dieu le Fils, en quel cas il faut traduire Topiltzin par Notre-Seigneur le Fils. Aussi bien B. de las Casas écrit-il : Solo éste entre todos los otros dioses se llamaba el Señor, *autonomaticè* ó por excellencia, de manera que cuando juraban y decian por nuestro Señor, se entendia por Quetçalcoatl y no por otro alguno, aunque habia otros muchos en toda la tierra y que eran dioses muy estimados (*Historia apologética*' ch. CXXII, p. 450, extr. à la suite du t. V de l'*Historia de las Indias*; cfr. Mendieta, *Hist. ecles. Indiana*, l. II, chap. II; — et Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 51). Dans cette théorie nouvelle, le Saint-Esprit, la colombe que les artistes placent au-dessus de la croix, mais que le commun des fidèles place à gauche en faisait le signe de la croix, serait Huitzilopochtli dont le nom signifie *le colibri de gauche*. Mais, comme il est souvent confondu avec Quetzalcoatl (Voy. plus loin, p. 317 et note 1), c'est lui, également incarné dans le sein d'une vierge, qui était l'hostie, le pain mystique consacré une fois par an dans le grand temple et distribué à tous les communiants. La singulière ressemblance de cette cérémonie avec l'Eucharistie étonnait les premiers missionnaires espagnols autant qu'elle leur faisait horreur. « En la cual fiesta [de Vitzilopochtli] y cerimonias, dit le P. Duran, abrà mucho que notar, por aver una mezcla de cerimonias tan dibersas, que unas acuden à nuestra religion christiana y otras à la de la ley bieja y otras endemoniadas y satànicas, inbentadas dellos » (*Hist. de las Indias*, t. II, p. 79). Sur cette fête, voy. le même (t. II, p. 90-92) et Sahagun (l. III, ch. I, § 2, p. 203-4).

Digitized by Google

son peuple, de sacrifier son propre sang qu'il tirait lui-même avec des épines [d'aloës], et de jeter au feu de l'or, des pierres précieuses, de l'encens et d'autres choses estimées du monde. Au bout d'un temps fort long passé dans les austérités et les pratiques pieuses, il vit la fin du fléau : la terre stérile depuis tant d'années se mit à produire des fruits en abondance : il eut beaucoup d'imitateurs et construisit des temples, entre autres deux du jeûne; un du châtiment ; le quatrième, de la honte. Un certain Totec Chipe[1], grand pécheur qui avait fait pénitence, se retira sur une montagne épineuse et se répandit en prédications fanatiques; il était vêtu d'une peau d'homme, reprochait aux habitants de Tulan d'avoir abandonné le culte des dieux et négligé les sacrifices[2]; il les invitait à se convertir et sous prétexte de les débarrasser d'une apparition qu'il interprétait comme le péché du peuple, il les engagea à traîner ce fantôme dans un précipice où ils périrent presque tous. Il ne resta que les enfants innocents.

Quetzalcoatl et Totec se mirent à la tête des survivants et les emmenèrent par le monde ; leur troupe grossie de gens qui se joignaient à eux, arrivant à une montagne infranchissable, la perça pour passer, mais d'autres disent qu'elle resta à l'intérieur du souterrain et fut transformée en statues. Quatzalcoatl continua son chemin jusqu'à la mer Rouge appelée Tlapalan; il y entra et disparut après avoir annoncé à ses compagnons qu'il reviendrait en temps opportun. On attendit longtemps son retour et, en voyant arriver les Espagnols, on crut d'abord que

[1]) Sur ce personnage, voy. plus haut, 1re part., p. 39, et plus loin, 2e part. p. 305, note 6.

[2]) Les sacrifices qu'il voulait rétablir étaient ceux de ses semblables, comme on le voit par d'autres sources. La peau d'homme dont se vêtait cet hypocrite indique assez que ce n'était pas un émule sincère de Quetzalcoatl et qu'il ne songeait pas à adoucir les pratiques sanguinaires des Toltecs. C'était tout simplement le farouche Tezcatlipoca, comme il est appelé en propres termes dans l'*Historia de los Mexicanos por sus pinturas*, p. 91; dans les *Anales de Cuauhtitlan* (extr. dans l'append. du t. II, de Duran, p. 71); et par Torquemada, (l. III, ch. VII, t. I, p. 255 ; l. VI, ch. XLV, t. II, p. 79). Ailleurs, ce dernier (l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 49, et l. III, ch. VII, t. I, p. 255) lui donne les noms de Titlacahua et de Huemac, qui désignent aussi Tezcatlipoca (Voy. plus loin, p. 297).

Digitized by Google

c'était lui ; car l'année où cet évènement eut lieu commençait par le signe de *ce acatl* (un roseau), marque du jour de la naissance de Quetzalcoatl, lequel avait d'ailleurs annoncé l'assujettissement du pays par des hommes barbus. Plus tard, en 1550, les Zapotecs se soulevèrent sous prétexte que leur rédempteur était apparu. On crut qu'il était monté au ciel et qu'il devint la planète de Vénus [1].

Avec cette disparition nous rentrons en plein dans notre sujet, dont il avait fallu nous écarter pour signaler la présence d'éléments européens dans le mythe de Quetzalcoatl. Il nous faut maintenant le suivre au paradis terrestre où il est retourné. La cause de son départ pour Tlapallan n'est pas aussi bien expliquée dans le *Codex Vaticanus* que dans d'autres ouvrages du XVIe siècle. Le P. Bernardino de Sahagun l'attribue à la ruine des Toltecs. Ce peuple, d'abord si prospère, finit par éprouver le revers de la fortune. Quetzalcoatl devenu vieux n'était plus en état de les protéger contre les démons coalisés pour leur perte. Eloigné depuis trop longtemps de l'Elysée, il avait besoin d'aller s'y retremper pour redevenir jeune [2]. Les anciens dieux (ou plutôt leurs représentants ou leurs sectateurs, car Tezcatlipoca, par exemple, est appelé tantôt Huemac [3], tantôt Titlacauan [4] ou Totec Xipe [5] dans le récit de ces luttes) l'avaient maintes fois sollicité de rétablir les sacrifices humains ; irrités de ce qu'il ménageait la vie de ses sujets qu'il aimait comme des fils, et de ce qu'il remplaçait les victimes humaines par des serpents, des oiseaux, des papillons, ils se mirent à le ridiculiser, à l'outrager et à le mortifier de manière à le forcer de quitter le pays. Ils y réussirent par

[1]) *Spiegazione delle tavole del codice messicano, che si conserva nella Biblioteca Vaticana al n° 3738 ms.*, par Frère Pietro de los Rios, religieux de l'ordre de Saint-Dominique qui se trouvait à Mexico, en 1566 (Dans *Antiquities of Mexico* de Kingsborough, t. V, p. 167-172.)

[2]) Voy. plus haut, 1re part., p. 25, note 4.

[3]) Voy. plus haut, 1re part., p. 23, 37, 39; 2e part., p. 296 et note 2.

[4]) Sahagun, *Hist. gén.*, l. III, chap. II, p. 206, 209 ; — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. VI, chap. XXIV, t. II, p. 49.

[5]) Voy. plus haut, 2e part., p. 296, notes 1 et 2.

Digitized by Google

leurs artifices [1]. La contrée qui avait été jusqu'alors un pays de cocagne fut affligée par des calamités de toutes sortes. Les vivres se corrompirent au point de devenir immangeables [2]; la peste décima les Toltecs [3]; un grand nombre d'entre eux furent frappés de folie furieuse [4]; les rochers s'écroulèrent [5]; les montagnes étaient en feu [6], c'est-à-dire que les volcans faisaient éruption; il tomba du ciel une averse de pierres, entre autres un gros bloc, nommé *Techcatl* [7], la pierre arrondie en forme de billot [8], la *piedra redonda* des sacrifices [9], qui rappelle d'une manière si frappante la *Crom Cruach*, la courbe sanglante des anciens Gaëls [10]; mais ces horribles autels ont un trait de ressemblance encore plus caractéristique; c'est que des fanatiques s'y rendaient d'eux-mêmes comme des victimes volontaires. Il est vraisemblable que les Toltecs, croyant les dieux courroucés par l'abolition des hécatombes humaines, pensaient les apaiser en se sacrifiant spontanément. C'en était trop : Quetzalcoatl jugeant que ses doctrines, au lieu d'améliorer le sort des Toltecs ne faisaient que l'empi-

[1]) *Anales de Cuauhtitlan*, extr. dans Append. du t. II de Duran, p. 71.

[2]) Sahagun, l. III, chap. XI, p. 216.

[3]) Id. *ibid.*, l. III, chap. IX, p. 215; — Torquemada, *Mon. Ind.*, l. I, ch. XIV, t. I, p. 38.

[4]) Sahagun, l. III, ch. VII et X, p. 214, 216.

[5]) Id. *ibid.*, l. III, ch. VII, p. 214; — P. de los Rios, dans le t. V de Kingsborough, p. 171.

[6]) Sahagun, l. III, ch. X, p. 216.

[7]) Id. *ibid.*, l. III, ch. X, p. 216.

[8]) Sahagun, Append. du l. II, p. 172.

[9]) Torquemada, *Mon. Ind.*, l. I, ch. X, t. I, p. 91.

[10]) Voy. plus haut, 1re part., p. 17-18.

L'*Historia de los Mexicanos por sus pinturas* (dans le t. II des *Anales del Museo nacional de Mexico*, p. 94) donne une version un peu différente du récit de Sahagun (l. III, ch. X, p. 216) : « Una muger vieja, natural de Tula, anduvo dando vanderas de papel puestas en palos à cada uno de los naturales, y apercibiendoles que se aparejasen porque avian de morir; y luego todos se yvan à echar sobre la piedra donde los Mexicanos sacrificavan, y uno que tenia cargo del templo que havia hecho en Tula, que se decia Tequipuyul, que era advenediço y creen que era el diablo, los matava; y antes que los Mexicanos hiziesen templo, aquella piedra tenian los de Tula por templo ; y ansi fueron muertos todos los de Tula, que no quedó ninguno, y quedaron señores de Tula los Mexicanos. » — Ainsi le *Techcatl*, de même que *Crom Cruach*, était originairement un temple, ou pour mieux dire un autel en plein air.

Digitized by Google

rer, abandonna la lutte et prit le parti de se retirer. Il se dirigea du côté de l'est par où il était venu ; arrivé sur les bords de la mer, il étendit son manteau sur l'eau et s'assit dessus, selon les uns[1] ; selon d'autres, il s'embarqua sur des *serpents*[2], nom que les anciens Scandinaves donnaient à quelques-uns de leurs navires. Dans une troisième version, il descendit dans l'eau et marcha sur le fond de la mer qui s'ouvrit devant lui[3]. Ce trait ne se trouve pas seulement dans l'histoire de Moïse[4] ; il figure aussi dans des traditions celtiques[5], même payennes[6].

Les Toltecs en s'en allant cachèrent leurs trésors dans les montagnes et les ravins, ou bien les enfouirent dans les cryptes[7] (palais souterrains des *sids*), à l'exemple des Tuatha Dé Danann.[8] Comme ceux-ci ils devaient revenir les chercher. Ils brûlèrent leurs maisons, changèrent les cacaotiers en mimosas légumineuses et emmenèrent leurs beaux oiseaux.[9] Voilà un mythe ingénieusement imaginé pour expliquer comment le fameux Tamoanchan et la prospère Tula de l'Anahuac, avaient

[1]) Duran, *Hist. de las Indias*, t. II. p. 76.

[2]) Sahagun, *Hist. gén.*, l. III, ch. XIV, p. 220.

[3]) Duran, t. I, p. 5 ; t. II, p. 76. Le même dit : Tomó la bia hacia la mar y que allí abrio, con solo su palabra, un grand monte y que se metio por allí. (*Ibid.*, p. 75-76). Ce mont qui s'ouvrit doit être le *cerro de palo* (monticule de bois) que représentaient les peintures précolombiennes des Mexicains et sur lequel devaient revenir les compagnons de Quetzalcoatl (Duran, t. II, p. 12) ; ou bien les « culebras muy grandes que parecen cerros, » (Tezozomoc, *Cron. Mex.*, ch. CIX, p. 695-6). Ce dernier passage explique à la fois le sens des *serpents* et des *monts* dont parlent les traditions ; c'étaient tout simplement des navires, que les Mexicains, faute d'avoir des mots propres pour les rendre, comparaient tantôt à des reptiles qui nagent, tantôt à des montagnes flottantes. Il suffit d'approfondir un peu les vieux récits pour voir que ce n'est pas un tissu de non-sens comme le croient les lecteurs superficiels.

[4]) *Exode*, XIV, 21-29.

[5]) E. Beauvois, l'*Elysée transatl.*, 2e part. p. 337

[6]) Id. *ibid.*, 1re part., p. 296,

[7]) Sahagun. l. III. ch. XII, p. 217 ; l. X, ch. XXIX, § 1, p. 659 ; — Torquemada, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 49 ; — *Anales de Cuauhtitlan* dans l'append. du t. II, de Duran, p. 74 ; — Duran, *Hist. de las Indias*, t. II, p. 5, 12, 78 ; — Tezozomoc, *Cron. Mex.*, ch. CVIII, p. 687, 694.

[8]) Voy. plus haut, 1re part. p. 20, note 3.

[9]) Sahagun, l. III, ch. XII, p. 217 ; — Torquemada, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 49.

Digitized by Google

cessé d'être des appendices du paradis terrestre pour redevenir des pays ordinaires. La grotte de Xicco, située probablement dans l'île de ce nom, au milieu du lac de Chalco, à vingt-huit kilomètres au sud-est de Mexico, avait pourtant conservé un des plus beaux privilèges de l'Elysée ; c'est qu'on n'y mourait pas. Au commencement du XVIIe siècle,[1] beaucoup d'Indiens croyaient que Topiltzin [Quetzalcoatl] était « encore à Xicco et qu'il n'était pas allé à Tlapalan avec Nezahualcoyotzin et Nezahualpiltzintli, rois de Tezcuco, et avec Moquihuitzin de Tlatelulco, lesquels s'y trouvaient comme les plus valeureux et les plus héroïques de tous les rois des Toltecs et des Chichimecs. Selon trois cents autres fables qui sont encore en circulation, ils doivent en sortir un jour, comme les Portugais le croient du roi Don Sébastien, qui serait encore vivant.[2] »

Mais l'opinion la plus commune était que Quetzalcoatl était parti pour Tullan Tlapallan où l'attendait un vieillard[3] et qu'il devait revenir rajeuni.[4] Il était allé rejoindre ses puissants ancêtres.[5] Il y avait emmené pour les soustraire à la mort, Ceteuctli, et trois des principaux magiciens de Tula : Matlaxochitl, Ozomatli et Timal.[6] Ses sectateurs le regrettaient comme un chef plein d'humanité et de miséricorde[7], et ils attendaient

[1]) On voit par un *Testimonio* des autorités de San-Salvador Quatlacinco que Ixtlilxochitl avait écrit avant 1608 ses histoires des Toltecs et des Chichimecs, à la première desquelles est emprunté le passage suivant (Kingsborough, *Ant. of Mexico*, t. IX ; p. 448-449.)

[2]) Este rey dicen muchos Indios, que està todavia en Xicco y no se fue à Tlapalan con Nazahualcoyotzin y Nezahualpiltzintli, reges de Tezcuco sus descendientes, y Moquihuitzin de Tlatelulco, por que fueron los mas valerosos y a grandes hazañas que cuantos reyes han tenido los Tultecas y Chichimecas, y otras trescientas fabulas que aun todavia corren que han de salir de alli en algun tiempo, como los Portugueses, que todavia creen que ha de volver el rey Don Sebastien, y que està vivo, lo cual como se ha de creer que està todo mentira y fabula, como ya otras veces tengo dicho (Ixtlilxochitl, *Quinta relacion de los reyes Tultecas y de su destruccion*, dans le t. IX de Kingsborough, p. 332).

[3]) Sahagun. *Hist. gén.* l. III, ch. IV, p. 209.

[4]) Id. *ibid.* p. 209-210. — Cfr. Torquemada, l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 49.

[5]) Voy. plus haut, 1re part. p. 31, note 1.

[6]) Voy. plus loin, 2e part. p. 315, note 1.

[7]) P. de los Rios, expl. du *Codex Vatic.*, dans Kingsborough, t. V, p. 171 ; — B. de las Casas, *Hist. apol.* ch. CXXII, t. V, p. 450 ; — Duran, t. II, p.

Digitized by Google

son retour comme celui d'un libérateur ;[1] c'est donc avec raison que le P. Sahagun l'a comparé au roi Arthur, le héros des Gallois. Au reste, quoiqu'il eût des partisans dans tout l'empire Mexicain, c'étaient surtout les ennemis de Montezuma, les Tlaxcaltecs et les Cholultecs qui se réclamaient de Quetzalcoalt, le patron de leurs villes. Lorsque Cortés eut proposé aux habitants de Tlaxcallan de les délivrer de la tyrannie des Aztecs, Xicotencatl, l'un des chefs confédérés dit aux autres seigneurs : » Vous savez qu'une ancienne prédiction nous annonce qu'il doit venir, du côté de l'Orient, des hommes qui feront alliance avec nous ; ils doivent être blancs et barbus, se gouverner par de petits livres et porter des armes auxquelles les nôtres ne pourront résister. Eh bien ! ce sont eux qui sont arrivés.[2] » Ces raisons décidèrent les Tlaxcaltecs à faire alliance avec les Espagnols, tant était profondément enracinée la croyance au retour de Quetzalcoatl. Si les uns espéraient cet évènement d'autres le redoutaient, et Montezuma était du nombre de ces derniers. Prenant Cortés pour le dieu dépossédé, il s'imaginait que ce dernier venait chercher ses trésors enfouis[3]. Bien plus, se considérant comme le lieutenant de Quetzalcoatl et le détenteur de son trône[4], il appréhendait d'avoir à le lui rendre. Dans ces circonstances, il devait mettre tout son espoir dans Huemac [Tezcatlipoca], l'éternel adversaire du dieu miséricordieux ; c'est ce qu'il fit, sans ignorer qu'il allait se livrer à un terrible maître ; mais il n'avait pas le choix ; on verra plus loin ce qu'il en advint.

75 ; — J. Suarez de Peralta, *Trat. del descubrimiento,* ch. X, p. 79-80 ; — Ixtlilxochitl, *Hist. Chichimeca,* ch. LXXX, p. 287 du t. IX de Kingsborough ; — Torquemada, *Mon. Indiana,* l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 50 ; Cfr. l. IV, ch. XIV, t. I, p. 380.

[1]) B. de las Casas, *Hist. apolog.* ch. CXXII, dans le t. V, p. 452, cfr. Torquemada. *Mon. Ind.* l. VI, ch. XXIV, t. II, p. 51.

[2]) Domingo Muñoz Camargo, *Histoire de la république de Tlaxcallan* trad. par H. Ternaux-Compans, dans *Nouv. Annales des Voyages,* 4e série, t. XIV, avril-juin 1843 (98e de la collection), 1er art. p. 145.

[3]) Voy. plus haut, 2e part. p. 299, note 7.

[4]) Torquemada, *Mon. Ind.,* l. IV, ch. XIV, t. II, p. 381 ; cfr. plus haut, 2e part. p. 283, note 1 et 284 note 3.

Digitized by Google

Il était déjà préparé à cette triste éventualité. Quelques années auparavant de vagues rumeurs ayant transpiré sur l'établissement des Espagnols dans les Antilles, le roi de Tezcuco, Nezahualpilli, allié de Montezuma, lui dit que, pour se soustraire à ces étrangers, ils n'avaient d'autre ressource que de retourner dans le royaume de leurs ancêtres. Comme il était grand magicien, le bruit courut qu'il s'était élevé dans l'air avec l'empereur des Aztecs et l'avait transporté au berceau de leur race ; que les seigneurs du lieu voulaient le retenir pour gouverner le pays, mais qu'il refusa pour cette fois, promettant de revenir en un moment plus opportun ; en attendant il retourna avec Montezuma dans son palais.[1] Ses sujets crurent qu'il n'était point mort, mais qu'il avait disparu pour aller régner dans les contrées septentrionales d'où venaient ses ancêtres.[2]

Montezuma voulut sans doute en faire autant : à en juger par les témoignages des historiens les plus graves, il s'occupa sérieusement d'aller rejoindre Huemac. Apprenant par ses messagers que les Espagnols s'informaient beaucoup de lui, il vivait dans les transes, n'ayant d'autre alternative que de fuir ou de se cacher pour leur échapper. « Il voulut se réfugier dans quelque caverne, dit Sahagun, ou sortir de ce monde pour s'en aller en enfer, ou dans le Paradis terrestre, ou en quelque autre lieu secret. Il en conférait avec ceux de ses amis qui lui inspiraient confiance. Ceux-ci lui disaient : Il y a des gens qui savent le chemin pour se rendre en enfer [Mictlan], au paradis aussi [Tlalocan], à l'habitation du soleil [Tlapallan][3] et à la caverne appelée Cincalco, qui se trouve près de Tlacuyoacan, derrière Chapultepec, où existent de grandes cachettes. Votre Majesté trouvera dans quelqu'un de ces lieux un remède à sa situation. Qu'elle choisisse l'endroit qu'elle voudra ; nous l'y conduirons et elle s'y consolera sans recevoir aucun dommage. Monteuhçoma [Montezuma] résolut de se rendre à la ca-

[1]) Torquemada, *Mon. Ind.*, l. II, ch. LXXVII, t. I, p. 212.

[2]) Id. *ibid.* l. II, ch. LXXX, p. 216-217. — Le P. Duran dit qu'il se cacha pour ne pas assister à la ruine de l'empire. (*Hist. de las Indias*. ch. LXIII, t. I, p. 491).

[3]) Voy. l'*Elysée des Mexicains*, 1re part. p. 24 notes 2, 3 ; p. 25,

Digitized by Google

verne de Cincalco et on l'annonça à tout le pays. Mais cela ne se réalisa point. Rien d'ailleurs de ce que conseillaient les nécromanciens ne put se faire.[1] » Voici ce que dit à ce même propos un fils de conquistador, Joan Suarez de Peralta, né à Mexico entre 1535 et 1540 et qui écrivait en 1589 :[2] « Montezuma parla à ses satrapes et nécromanciens de se cacher dans l'enfer, dans le paradis terrestre, dans la maison du soleil et dans une grotte appelée Cencalco où l'on disait qu'il y avait de grands mystères. Ils lui dirent de choisir celui de ces endroits où il voudrait se cacher, qu'ils l'y conduiraient, qu'il y serait en sûreté et tranquille. Mais comme le tout n'était que fables et tromperie, il résolut de s'exposer à toute éventualité et d'attendre les Espagnols.[3] »

Cette aventure est contée beaucoup plus amplement par le P. Duran et Tezozomoc, deux écrivains du XVIe siècle, nés au Mexique et qui se sont exclusivement occupés de l'histoire des Aztecs, presque sans remonter au-delà du XIVe siècle. Se renfermant dans un espace de temps assez étroit et s'attachant à un seul peuple, ils ont pu, dans ce cadre restreint, être beaucoup plus circonstanciés que tous les autres historiens de l'ancien Mexique ; il est donc naturel que l'anecdote en question soit traitée par eux avec beaucoup plus de détails que par aucun autre ; ils ont d'ailleurs suivi la même source, tantôt reproduisant le même trait, tantôt donnant des traits différents ou des variantes, de sorte que sans dire absolument la même chose ils sont rarement en contradiction. On peut les compléter l'un par l'autre, et c'est ce que l'on va faire dans l'exposé suivant : Montezuma effrayé de l'apparition d'une comète et d'autres phénomènes extraordinaires qu'il regardait comme indices du prochain retour de Quetzalcoatl, résolut de se réfugier dans quelques cavernes au milieu des montagnes. Il hésita quelque

[1]) *Hist. gén. des choses de la Nouv. Espagne*, trad. par le Dr Jourdanet, l. X, ch. IX, p. 805-6.

[2]) Voy. son *Tratado del descubrimiento de las Indias*, formant le t. I, de *Noticias historicas de la Nueva España* publié par D. Justo Zaragoza. Madrid, 1878, in-4°, Introduction, p. XIII, XX.

[3]) Id. *ibid*, p. 83.

Digitized by Google

temps entre les lieux de cachette, mais à la fin il se prononça pour la grotte de Cicalco.[1] C'était, suivant le P. Duran, un lieu très agréable dont les habitants vivaient à jamais sans connaître la mort; les eaux y étaient claires et cristallines; la fraîcheur y régnait; le sol très fertile y donnait toute sorte de subsistances, de roses et de fleurs.[2]. — Tezozomoc est encore plus explicite; il met dans la bouche de Montezuma les paroles suivantes : « J'ai trouvé l'endroit où vous viendrez avec moi dit le roi à ses nains et à ses bossus; c'est à Cicalco; nous y demeurerons en compagnie de Huemac qui alla, il y a fort longtemps, à Tula et qui nous amena ici. Si nous y sommes admis nous ne mourrons jamais, mais nous vivrons éternellement. On y trouve toute sorte de plantes utiles à l'alimentation, toute sorte de boissons et de roses et d'arbres fruitiers. C'est pourquoi tous les habitants y jouissent d'une félicité parfaite, et leur roi Huemac est le plus heureux et le plus content du monde.[3] » Les bossus transportés d'allégresse, priaient le dieu Huitzilopochtli de le récompenser de sa bonne volonté tant ils se réjouissaient d'aller à Cicalco ou pour mieux dire en enfer.[4] Il fit chercher les meilleurs magiciens pour les envoyer en ambassade auprès de Huemac; mais d'abord il fit apporter une grande quantité de vin blanc[5] et s'enivra avec

[1]) C'est l'orthographe adoptée par le P. Duran (*Hist. de las Indias*, ch. LXVII, t. I, p. 518) qui interprète ce mot par *lugar de las liebres*, lieu où il y a des lièvres. *Citli* en effet, signifie lièvre, et *calco* est un composé de *calli* maison avec la particule de lieu *co*. D'autres comme le P. B. de Sahagun (*Hist. génér.* l. X, ch. IX, p. 205), et Tezozomoc (*Cron. Mexicana*, ch. CIII, p. 671 de l'édition d'Orozco y Berra) écrivent *Cincalco*, que l'on traduit par *calco* à la maison, et *citli* du maïs. Orozco y Berra (dans l'édition de Tezozomoc, p. 677 note) fait remarquer que *citli* signifie aussi *abuela* l'aïeule et il préfère ce sens. *Cicalco* serait donc *le foyer de l'aïeule*, ce qui serait assez conforme à la tradition aztèque sur la mère du dieu Huitzilopochtli (voy. plus loin, p. 318, 320. 321, 323, 324, 325, 327).

[2]) Duran, *Hist. de las Indias*, ch. LXVII, t. I, p. 518.

[3]) Voy. le texte de ce passage si important pour notre sujet dans la première partie de ce mémoire, p. 39-40.

[4]) Dans cette explication et dans plusieurs autres qui suivent, Tezozomoc s'exprime en chrétien et traduit les idées payennes par de prétendus équivalents.

[5]) C'est-à-dire d'*octli* ou *pulque*, boisson fermentée faite de sève de maguey.

Digitized by Google

eux. Ayant fait sacrifier à Huitzilopochtli quatre[1] captifs, il les fit écorcher. Le lendemain il remit les peaux aux magiciens et aux *xolos* ses esclaves, pour les porter au roi Huemac,[2] en leur ordonnant de lui dire : « Montezuma votre vassal vous envoie tous ses compliments et vous prie de daigner le recevoir pour vous servir de balayeur et pour exécuter tous vos ordres.[3] »

Montezuma les pourvut de tous ce dont ils pourraient avoir besoin pendant le voyage et leur fournit des indications pour trouver la grotte de Cicalco. Celle-ci était située, selon quelques-uns entre Mexico et Coyuacan, en un lieu appelé Atlixucan,[4] où les vieillards rapportaient que, chaque nuit, apparaissait un fantôme ; celui-ci enlevait le premier homme qu'il rencontrait, et que l'on ne revoyait jamais ; aussi, pendant la nuit se gardait-on de passer par ce chemin.[5]

Les messagers, entrés dans la grotte de Cicalco, trouvèrent quatre voies qui, plus bas, se réunissaient toutes en une seule où ils rencontrèrent bientôt le vieux Totecchicahua[6],

[1]) L. P. Duran dit : huit (*Hist. de las Indias*, t. I, p. 518).

[2]) Le P. Duran (*ibid.* p. 518) écrit : ses *Tequitliques*, officiers.

[3]) Tezozomoc, *Cronica Mexicana*, ch. CIV, édition d'Orozco y Berra, p. 672.

[4]) J. F. Ramirez, l'éditeur de Duran, disait que la situation de la plupart de ces petites localités était inconnue aujourd'hui (note 2 de la p. 519 du t. I de Duran). Il est difficile, en effet, de la déterminer, mais ce n'est pas impossible si l'on s'appuye sur les indications fournies par Sahagun, Duran et Tezozomoc. Celles-ci sont beaucoup plus concordantes que ne permet de le croire un examen superficiel. Le premier de ces écrivains place, on l'a vu (plus haut p. 302), Tlacuyoacan derrière Chapultepec, c'est-à-dire à l'ouest de Mexico ; (Cfr. *Atlacuihuya* cerca de Chapultepec, dans Motolinia, édit. d'Icazbalceta, p. 145); les deux autres font apparaître Huemac au sommet du mont de Chapultepec. En outre, Tlacuyoacan est un composé dont la dernière partie n'est autre que le Coyuacan du P. Duran (T. I, p. 519) ; les grandes cachettes du premier (Sahagun, l. X, ch. IX, p. 805) correspondent fort bien aux grottes de Coyuacan où Montezuma allait chasser après sa tentative infructueuse (Tezozomoc *Cron. Mexic.* ch. CV, p. 681, voy. plus loin, p. 315). La mystérieuse grotte de Cicalco devait être l'une d'elles ; il est bien vrai que c'est une pure conception mythique, mais il n'était pas moins utile de chercher où les Mexicains l'ont localisée.

[5]) D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. LXVII, t. I, p. 519.

[6]) Ou simplement Totec, selon le P. Duran qui ajoute (p. 519) que celui-ci était très noir. *Chicaua*, planche ou bâton à grelot, était un des attributs du dieu Totec (Sahagun, l. IX, ch. XV, p. 584, et l. II, ch. XXVIII, p. 124 ; cfr. Duran, t. II, p. 148). Selon Sahagun (l. VII, ch. II, p. 480), Totec était un des noms du dieu Tlatauic (Rouge) Tezcatlipoca : Duran en effet l'appelle Totec Xipe Tlatlauhquitezcatl. Ce dernier mot se compose du nom de Tezcatlipoca apocopé et de l'épithète *Tlatlauhqui* (Rouge. — Voy. note de M. Rémi Siméon

Digitized by Google

qui avait un bourdon entre les mains[1]. Informé de ce qu'ils désiraient, celui-ci les prit par la main et les conduisit auprès de Huemac, dont l'aspect était effroyable[2]. Se prosternant devant lui, ils lui présentèrent les peaux d'hommes et lui exposèrent le désir qu'avait Montezuma d'entrer à son service[3]. « C'est en qualité de grand seigneur que j'ai été investi de ce royaume, répondit Huemac. Allez donc dire à Montezuma que je remédierai à sa peine, quelque grande qu'elle soit. » Puis les rappelant, il ajouta : « Emportez lui ces piments verts, ces tomates, ces tagètes, ces panouilles et ces râpes de maïs vert. » Montezuma, à qui ils rapportèrent cette réponse avec les présents, [en comprit sans doute le sens ironique, car il][4] les fit emprisonner par son majordome Petlacalcatl pour être lapidés; puis il ordonna à ses esclaves Xolos d'aller baiser les mains à Huemac, de la part de son serviteur Montezuma et de lui répéter la demande dans les mêmes termes que la première fois, en lui présentant une offrande de peaux d'hommes. Il leur recommanda de garder le secret sur cette affaire, sous peine d'être brûlés vifs, eux, leurs femmes et leurs enfants. Il partirent donc à la dérobée et, à peine étaient-ils entrés dans la grotte de Cicalco, qu'ils rencontrèrent un naturel de l'endroit, un Ixteptla, dons les yeux étaient petits[5] comme une

dans Sahagun, p. 644), Duran explique Totec par *señor espantoso* (seigneur terrible, t. II, p. 147); Xipe par écorché et Tlatlauhqui Tezcatl par miroir ardent et resplendissant. — Sur la fête de Xipe Totec, voy. Sahagun, l. I, ch. XVIII, p. 37.

[1] Tezozomoc, p. 672, cfr. Sahagun, l. I, ch. XVIII, p. 38. — Duran dit : A la main, t. I, p. 519.

[2]) Huemac, il faut se le rappeler (voy. 1re part., p. 29-42), représentait Tezcatlipoca et était le pendant de Kronos-Tethra, à qui l'on offrait tant de victimes humaines, avec cette aggravation chez les Mexicains, que l'on écorchait celles-ci pour revêtir de leurs peaux ses idoles ou ses prêtres.

[3]) D. Duran, *Hist. de las Indias*, t. II, p. 519.

[4]) C'est ce qui ressort du contexte, mais comme les mots placés entre parenthèse ne sont ni dans Duran, ni dans Tezozomoc, d'après lesquels est composé ce récit, avec toute la fidélité possible, on a jugé à propos de les distinguer du reste. — Dès le premier abord, Huemac, c'est-à-dire ses intermédiaires, montrent qu'ils ont bien connu le genre de maladie dont souffrait Montezuma : c'était la surexcitation causée par l'abus de la bonne chère et des plaisirs ; aussi le mettent-ils d'abord au régime du maigre, plus tard à une diète sévère.

[5]) Comme on l'a vu dans la note précédente, les savants du Mexique dia-

Digitized by Google

pointe d'herbe et la bouche à proportion. « Qui êtes-vous ? d'où venez-vous et que voulez-vous ? » leur demanda-t-il. — « Nous sommes des messagers que Montezuma envoie au roi. » — « A quel roi ? » — « Au roi Huemac. » — « Bien, allons près de lui. » Ils répétèrent ce qu'avaient dit les précédents messagers et ils ajoutèrent : « Le roi Montezuma est fort inquiet de ce que lui a dit Nezahualpilli sur la fin de ses jours. Il voudrait savoir ce qui doit lui arriver. Le roi de Cuitlahuac, Tzompanteuctli [1], lui a aussi parlé d'une nuée blanche qu'il voyait s'élever à minuit, vers le ciel et qui, après s'être dilatée, jetait de la fumée presque jusqu'à l'aurore [2] ; c'est pourquoi il n'ose la regarder avant que le jour approche. Le roi désirerait savoir quel est ce présage et désirerait qu'on le lui expliquât [3]. » — « Qu'est-ce que dit Montezuma ? répliqua Huemac. Pense-t-il qu'on soit ici comme dans le monde où il règne ? Il s'imagine qu'il y a ici des bijoux, de l'or, des pierres précieuses, des plumes brillantes, de riches étoffes, des subsistances et des boissons savoureuses, comme celles dont il jouit sur terre, c'est une erreur. Qu'il garde ce qu'il a et reste où il est ; on ne peut fuir son destin. Ceux qui sont avec moi étaient des hommes comme Montezuma ; regardez-les et voyez combien ils diffèrent de ce qu'ils étaient. Là-bas ils vivaient dans le repos et l'allégresse ; ici dans les tourments, le travail et la misère ; car ce n'est pas, comme dit le proverbe [4], un paradis

gnostiquaient avec une grande sûreté ; ils n'étaient pas moins habiles à observer la nature ; aussi n'ignoraient-ils pas que les êtres vivant dans l'obscurité ont la prunelle fort rétrécie, à tel point que les taupes semblent n'avoir point d'yeux.

[1]) Duran (t. II, p. 518) mentionne aussi ce roi et celui de Tezcuco, mais plus brièvement et à l'occasion de la première ambassade.

[2]) C'est dans une enveloppe de nuages que les Tuatha Dé Danann opéraient leur descente sur terre ; on croyait qu'il en était de même pour Quetzalcoatl (Voy. plus haut, p. 277. note 6 ; 278), qui correspondait à Ogmios leur chef et qui venait de chez les Tlalocs, leurs analogues mexicains.

[3]) Tezozomoc, *Cron. Mexic*, ch. CIV, p. 674.

[4]) « Que no es este lugar, como allà el refran dice, que es un deleitoso paraiso de contento » (Id. *ibid.*). C'est une preuve que la tradition populaire faisait bien de Cicalco un paradis terrestre comme il a été décrit plus haut. Comment alors expliquer la version contradictoire ? Tezozomoc aurait-il remanié la légende sous l'influence des idées chrétiennes, au lieu de la reproduire fidèle-

Digitized by Google

de délices ; nous n'y sommes pas venus de bon gré, mais par force et nous n'y restons que par la volonté du Très-Haut. Dites à Montezuma qu'il n'y pourrait tenir un jour, pas même une heure et que s'il voyait ce lieu, il s'enfuirait épouvanté, jusqu'à aller se cacher dans une pierre dure[1]. »

Montezuma à qui ils rapportèrent par le menu tout ce qui s'était dit et passé, les fit jeter en prison et manda à deux des magiciens d'Aculhuacan d'aller en ambassade auprès du roi Huemac, disant que, puisque celui-ci ne voulait pas le recevoir en sa compagnie, il le suppliait de lui faire la grâce d'expliquer le pronostic de la nuée blanche. Il recommanda à ses messagers le plus grand secret, leur promettant, s'ils le gardaient, de les faire seigneurs et de leur donner des vassaux, mais les menaçant, s'ils le violaient, de les faire mourir, eux, leurs femmes et leurs enfants, et de raser leur maison, jusqu'à faire un marécage de leur emplacement. Ils emportèrent des peaux d'homme dans des *chiquihuites* (paniers). A leur entrée dans la grotte, ils rencontrèrent un Acuacuauh qui les conduisit auprès de Huemac, devant lequel ils s'agenouillèrent en disant : « Notre seigneur et roi, nous venons de la part de ton loyal sujet Montezuma, qui t'envoie ce petit présent et te supplie de ne pas refuser ses services : il désirerait ne pas voir ce qui va se passer sur terre au milieu des hontes et du déshonneur. » — « Qu'il sache, répondit Huemac, que la cause de ses malheurs, c'est son exaltation, son orgueil démesuré et sa cruauté envers ses proches qu'il prive inhumainement de la

ment, et fait un enfer de l'Elysée payen ? Ce n'est pas impossible ; mais on peut croire aussi que les partisans de Quetzalcoatl ne peignaient pas sous les couleurs les plus favorables la retraite de cet adversaire de leur dieu ou prophète. On peut supposer aussi que les intermédiaires desquels Montezuma tirait toutes ses notions sur Cicalco, ont eu postérieurement de graves raisons de combattre la croyance populaire à laquelle ils s'étaient d'abord rangés avec complaisance. Tant que le roi s'était borné à les envoyer à Cicalco, ils le décrivaient de la manière qu'ils jugeaient devoir lui être le plus agréable ; mais dès qu'il voulut y aller lui-même, ils inventèrent toute sorte de faux-fuyants pour se soustraire à leur imprudente promesse, ou tout au moins pour gagner du temps.

[1]) Tezozomoc, *Cron. Mexic.*, ch. CIV, p. 674 ; — Duran, *Hist. de las Indias*, t. I, p. 519.

Digitized by Google

vie. S'il veut entrer ici, il faut qu'il se mette à faire pénitence et à jeûner pendant quatre-vingts jours ; qu'il renonce peu à peu aux privilèges du pouvoir ; qu'il éloigne les roses, les fleurs, les parfums ; qu'il substitue aux aliments substantiels et aux boissons savoureuses de la graine de *michihuauhtli*[1], de l'eau bouillie avec une cuillerée de haricots ; surtout qu'il n'approche pas de ses femmes ; qu'il ne s'assoie pas sur le trône ; qu'il ne se couvre pas du manteau royal ; qu'il ne se pare d'aucun bijou ; qu'il ne porte que des vêtements de pénitent[2]. S'il se conforme à ces prescriptions, la sentence portée contre lui sera changée ; sinon je me montrerai à lui de temps à autre. Revenez au bout de quatre-vingts jours ; je vous dirai ce qu'il y aura à faire[3]. »

Les messagers prirent congé en faisant de grandes révérences. Cette fois, Montezuma fut si satisfait du résultat de leur mission, qu'il les fit asseoir et bien régaler, puis il ordonna à Petlacalcatl de leur remettre de riches manteaux de cinq à dix brasses de longueur et des pagnes pour eux, des canots remplis de maïs, des charges de cacao, de piment, de coton, etc. ; en outre, il les admit dans son conseil pour juger les petites causes. Pour sa part, il se disposa à la pénitence, en ordonnant aux vieillards et aux duègnes qui gardaient ses femmes de n'en pas laisser pénétrer une dans sa retraite ; que si elles voulaient se marier, il les donnerait à qui les demanderait, à l'exception d'une qui était l'épouse légitime. Il resta enfermé pendant quatre-vingts jours, s'astreignant à de pé-

[1]) Espèce de blette selon M. R. Siméon, dans Sahagun, trad. de M. Jourdanet, p. 652, note 2.

[2]) Les nécromanciens, voyant que Montezuma persistait dans son projet insensé et que l'état d'exaltation continuait, voulurent le traiter par les rafraîchissants ; ils lui prescrivirent un long repos pour lui laisser le temps de se calmer et de donner un autre cours à ses idées. Ces sages prescriptions montrent que les magiciens n'étaient pas de simples imposteurs, mais qu'ils avaient de sérieuses connaissances médicales (Bancroft, *The Native races*, t. II, p. 597-8). On peut dire, en parodiant une trop célèbre sentence de Voltaire (OEdipe, IV, 1) :

Notre crédulité n'est pas, comme on le pense,
Ce qui des nécromants fait toute la science.

[3]) Tezozomoc, ch. CIV, p. 674-5 ; — Duran, t. I, p. 520.

Digitized by Google

nibles austérités, ne mangeant et ne buvant que ce qui lui avait été permis; après quoi il renvoya les deux magiciens d'Aculhuacan auprès de Huemac. Celui-ci promit de se montrer dans quatre jours sur le sommet du Chapultepec et, s'il voyait alors Montezuma à Tlachtonco, au milieu de la lagune, il l'emmènerait avec lui ; qu'en attendant il fallait orner cet endroit le mieux possible [1].

Le roi, se montrant de nouveau en public, se hâta de régler les affaires de l'Etat et de donner les ordres nécessaires, le tout avec beaucoup de précautions et de mystère pour n'être pas découvert. Il accorda des faveurs à quelques parents et alliés et recommanda à ses esclaves d'apprêter pendant la nuit le *Tlachtonco* [petit jeu de paume]. C'est ce qu'ils firent, le décorant de branches de zapotes et jonchant le sol de feuilles de cet arbuste. Dès que tout fut prêt, Montezuma dit à ses nains : « Nous allons quitter Mexico-Tenuchtitlan et partir pour la demeure de Huemac à Cicalco. » Ils se mirent à pleurer, mais il les consola par ces paroles : « Nous y vivrons éternellement dans les plaisirs et la joie [2]. » Il s'embarqua secrètement dans un canot et il était encore en route lorsqu'il vit au sommet du mont Chapultepec une grotte embrasée [3] dont les reflets éclairaient la cité, les monts et les arbres du voisinage, comme s'il eût fait jour. Comprenant que Huemac approchait, il ordonna à ses nains de faire force de rames et, dès qu'il fut arrivé au Tlachtonco, il se revêtit d'une peau d'homme [4] ; para de plumes de Tlauhquechol [5] sa mèche de cheveux ; plaça une émeraude dans le trou de sa lèvre inférieure ; se mit des pendants d'oreille en or, un bracelet d'or ; aux poignets et aux

[1]) Tezozomoc, ch. CIV, p. 675-7 ; — Duran, t. I, p. 521.

[2]) « Para siempre viviremos à placer y contento, y no habrà memoria de muerte » (Tezozomoc, ch. CV, p. 678).

[3]) « Una cueva incendida » (Duran, t. I. p. 521). — « Una piedra blanca que relumbraba » (Tezozomoc, ch. CV, p. 678).

[4]) Le P. Duran ayant abrégé cette description, c'est celle de Tezozomoc que l'on reproduit. Ce dernier est généralement beaucoup plus circonstancié jusqu'à tomber dans des redites.

[5]) Sorte de canard au plumage rouge (Sahagun, l. XI, ch. II, § 1, p. 691. Cfr. note 2).

Digitized by Google

cous-de-pied, des manchettes et des cnémides de cuir doré et bariolé; se para de grelots et de riches perles de Chalchihuitl (émeraude)[1]. Tous les bossus étaient ornés de colliers de Chalchihuitl et de plumes pour pouvoir paraître devant Huemac, le roi de la grande caverne infernale ; tous les serviteurs étaient assis sur des paquets de feuilles de zapotes, tandis que Montezuma trônait sur le *quecholicpalli*[2] [fauteuil de belles plumes][3].

Bientôt ils virent approcher Huemac qui lançait des éclairs et, à chaque fois, illuminait les montagnes et les maisons. Il descendit à Tlanamacacoyan près de l'endroit où les Espagnols plantèrent la première croix dans la vallée d'Atlixucan ; où l'on croyait entendre résonner[4] ; où les représentants de Tzoncoztli[5] gardaient les frères de Tzoncoz, c'est-à-dire ceux qui devaient jeûner un an. Ceux-ci, après avoir été chercher les chevelures blondes[6] que tient en charge le majordome de

[1]) Cette description n'est pas de fantaisie : Sahagun mentionne la plupart des pièces de ce costume (l. VIII, ch. IX, p. 510-511.)

[2]) *Quecholli*, oiseau au plumage brillant ; *icpalli*, siège à dossier (Cfr. Sahagun, l. II, ch. XXI, p. 89).

[3]) Tezozomoc, ch. CV, p. 676-678 ; — Duran, t, I, p. 521-2.

[4]) « Y que parecia que hacia resonido » (Tezozomoc, *ibid*). Ce passage et les suivants sont bien embrouillés, de l'avis même d'Orozco y Berra, qui écrivait pourtant en espagnol et qui fut un des plus savants mexicanistes; aussi M. Ternaux-Compans est-il bien excusable de l'avoir omis dans sa traduction de Tezozomoc (t. II, p. 223) et d'avoir fait du reste une paraphrase qui diffère sensiblement des textes imprimés ; peut-être y était-il autorisé par son manuscrit inédit. Tezozomoc a sans doute voulu indiquer que la terre sonnait creux, ce qui aurait indiqué la présence d'une cavité, la grotte de Huemac.

[5]) Le P. Duran écrit Tzocoztli dont il explique ailleurs le sens : « L'histoire conte en cet endroit [à propos des pronostics effrayants] que dans les temples il y avait toujours un Indien qui représentait le dieu du lieu; assis dans une pièce particulière, il était servi et révéré comme le dieu lui-même : il avait ses propres serviteurs et gens de garde, désignés pour une année et appelés *mocexiuhcauque*, ce qui veut dire ceux qui faisaient pénitence, s'abstenaient de femmes et se gardaient d'offenser dieu pendant une année dans le temple de Vitzilopochtli. Le représentant de ce dieu était un généreux adolescent qui se nommait Tzocoztli » (*Hist. de las Indias*, ch. 63, t. I, p. 482-9). Ce passage nous dit bien quels étaient les devoirs et la mission du Tzocoztli, sans nous donner l'étymologie de ce nom, mais une indication de Tezozomoc nous met sur la voie (Cfr. la note suivante).

[6]) « Las cabelleras de cabellos rubios » (Tezozomoc, ch. CV, p. 678). zontli = chevelure, et *coztic* = jaune d'or, blond. Les fonctions du Tzon-

Digitized by Google

Cuetlaxtlan, les mettaient au temps du jeûne sous leur oreiller, quand ils couchaient dans un dortoir éclairé par une veilleuse. Le démon[1] appela le gardien par son nom et lui dit : « Est-il possible que tu dormes étant chargé de veiller? C'est mal ; lève-toi. Vois comme ces gardiens du Tzoncoztli ronflent au lieu de veiller! Et ce Montezuma avec ses prétentions! Maudite soit sa fuite honteuse! Que diront les peuples de cet empire, mais surtout nos ennemis et les siens, les habitants de Huexotzinco, Cholola, Tlaxcala, Tliliuhquitepec, Meztitlan, Mechoacan et Yopitzinco? Il se déshonore [gratuitement] : ce qui doit arriver se réalisera bientôt ; ce qui est annoncé s'accomplira irrévocablement dans toute sa rigueur. Il n'est pas possible qu'il parvienne où il désire. Le Seigneur des airs, de la terre, de la mer, des rivières, des montagnes, m'envoie pour le lui annoncer. Je suis venu pour empêcher Huemac d'approcher et il s'est éloigné dès qu'il m'a vu[2]. Maintenant, obéis à l'injonction du dieu qui soutient le ciel, la terre et le monde entier, et va dire à Montezuma de s'en retourner à son palais sans importuner Huemac de vœux irréalisables. »

L'apparition s'évanouit et le représentant du Tzoncoztli, sautant dans un canot, nagea dans la direction du Tlachtitlan;[3]

coztli étaient donc parfaitement indiquées par son nom composé de ces deux mots.

[1]) Le texte nahua se servait sans doute de l'expression dieu ou génie, que le traducteur chrétien a rendu fort mal à propos à l'inverse (Cfr. plus haut, p. 304, note 4).

[2]) Tezozomoc, ch. CV, p. 678-9. Le P. Duran abrège beaucoup cette partie du récit et il appelle *texipta* le représentant du dieu (t. I, p. 522). Ce nom est-il affilié avec *tepixque*, guardas de gente, selon le P. Duran, ch. XCVIII, t. II, p. 223, ou plutôt est-ce une corruption du mot *Ixteptla*, employé par Tezozomoc (Voy. plus haut, p. 43), et qui d'après le dictionnaire de Molina signifie complètement aveugle. Cette qualification convient fort bien au gardien de la grotte souterraine de Huemac. S'il en est ainsi, le P. Duran a mal à propos transposé cet aveugle du souterrain où il était à sa place dans un temple où il ne l'est plus. Voilà un exemple de l'utilité qu'il y aurait à comparer de point en point les histoires de Tezozomoc et de Duran qui sont dérivées d'une même source : les peintures mnémoniques expliquées par la tradition orale des Aztecs.

[3]) Nom formé de *Tlachtli* (jeu de paume) et de la particule locative *tlan*. *Tlachtonco* employé plus haut en est un diminutif avec la suffixe locative *co* ; aussi le dernier éditeur de Tezozomoc (note de la p. 679) n'a-t-il pas hésité à identifier ces deux noms de lieux.

Digitized by Google

en arrivant auprès de Montezuma, il lui dit : « Seigneur que faites-vous ici ? N'êtes-vous pas le maître du monde ? Convient-il que l'empereur des Mexicains se conduise comme le premier venu ? Répondez-moi. » Et comme Montezuma gardait le silence, il continua : « Je suis le représentant du Tzoncoztli et j'accomplis ma mission en arrachant ce plumet de vos tresses de cheveux, puisque vous restez muet. » Il ajouta, après que Montezuma eut avoué que c'était bien lui : « N'est-ce pas un grand affront que vous alliez faire à tout l'empire ? Quittez la voie où vous êtes engagé, vous devant qui tremble le monde ! Voulez-vous que votre seul caprice donne aux étrangers l'audace de venir ruiner la monarchie ? Que craignez-vous? A quelles idées vaines et basses a fait place votre premier dessein de subjuguer la terre jusqu'aux confins du ciel ? Que diraient les grands seigneurs de votre disparition et de votre départ pour l'enfer? Quel trouble et quelle scandale pour eux d'avoir à vous chercher ! Ce n'est pas seulement votre personne, mais aussi toute la famille royale, qui serait déshonorée d'une fuite motivée par l'appréhension de ce qui doit arriver, de ce qui est inévitable. Faites un effort de courage. Renoncez à de vains et lâches projets, et à la crainte d'être seul exposé, quand nous tous le serons avant vous. Voici ce qui m'autorise à parler de la sorte : je dormais, lorsqu'une voix m'appela par mon nom et me dit : C'est ainsi que tu t'acquittes du devoir de veiller, de monter la garde et de jeûner ! Vois Montezuma qui se propose de partir avec Huemac ; il ne faut pas qu'il le fasse ! La voix s'adressant alors à Huemac lui dit : Retourne à l'endroit d'où tu es venu ; tu voulais emmener Montezuma ; or il n'est pas en ton pouvoir de prendre ce qui est à autrui. Le dieu très haut, seigneur des seigneurs, maître des montagnes, des fleuves, des airs, dit à Huemac de s'éloigner de ma maison et de te repousser, si tu lui envoyais un autre message, qu'autrement il l'enchaînerait. Huemac partit et je ne le vis plus. Allons-nous en aussi, avant que le jour paraisse, afin que votre royale personne ne soit pas déshonorée ! » — « Partons donc, jeune homme, dit Montezuma ;

Digitized by Google

nous ne vous laisserons pas mourir,[1] mais nous mettrons quelqu'un à votre place. Seulement ne dites à personne ce qui vient de se passer. »[2]

Il regagna son palais, avec ses bossus, ses nains et le Tzoncoz, qui le quitta alors pour retourner à son poste. De là, celui-ci se rendit à la demeure du Cuetlaxtecatl[3] et dit aux jeûneurs d'une année : « Est-il possible de dormir au point de ne pas se douter de ce qui se passe? Si j'avais marché, je serais à plus de huit lieues d'ici, et vous ne savez pas où je suis allé. Sus ! mes frères, veillez, puisque c'est votre devoir. » — «Jeune seigneur, répondirent-ils, nous étions comme engourdis; pardonnez-nous et gardez-nous le secret, car si l'on venait à savoir la vérité, il ne nous en coûterait rien moins que la vie.» Le jour venu, Tzoncoz leur dit : « Mes compagnons de jeûne, allons voir au palais ce que le roi peut avoir à nous commander. » En arrivant, ils demandèrent si les grands étaient venus et si Montezuma était descendu à la salle de réception. Sur la réponse négative, le Tzoncoz s'assit pour attendre des ordres; mais par honte le roi ne sortit pas de toute la journée, et il en fut de même les trois suivantes. A la fin le Tzoncoz entra dans l'appartement du roi où ne pénétrait jamais d'étranger, et, se jetant à genoux, il dit : « Notre seigneur et fils si chéri et aimé de tous, sortons : les grands sont fort en peine, craignant que tu ne sois malade. Oublie le passé et ne t'en préoccupe pas; je l'ignorerais moi-même, si l'on ne m'avait éveillé pour me l'apprendre; le secret restera renfermé dans mon cœur et il mourra avec moi; je le promets sur peine de la vie. Mais laissons cela ; considère, seigneur, ce que tu allais faire ! A qui abandonnais-tu le pouvoir qui est à toi? Puisque l'avenir est

[1]) Pour bien comprendre ces paroles, il faut savoir que le jeune homme choisi pour représenter un dieu pendant une année, devait au bout de ce temps être solennellement sacrifié en l'honneur de cette divinité, (Sahagun, l. II, ch. V, p. 62 et *passim*).

[2]) Dans tout cet alinéa on a suivi Tezozomoc (ch. CV, p. 679-680), en supprimant les redondances et les tautologies. Le récit du P. Duran (t. I, p. 522-3) est plus sobre et plus clair ; mais il y manque certains traits caractéristiques qui sont indispensables pour notre sujet.

[3]) Homme, officier de la province de Cuetlaxtlan (Voy. plus haut p. 311-312).

Digitized by Google

fixé, tu n'as pas à en prendre souci. Rappelle-toi, en effet, ce que l'on rapporte de Ceteuctli; c'était un grand seigneur qu'emmena Quetzalcoatl à Tlapalan par la mer céleste de l'Orient et qui ne mourut point. De même d'autres seigneurs appelés Matlaxochitl, Ozomatli et Timal, qui étaient les plus habiles nécromanciens de Tula furent exempts de la mort, parce que leur roi Quetzalcoatl les enleva et ils ne sont plus de ce monde. [1] Ne t'attriste donc pas ; rentre en toi-même et sois plus allègre que jamais. Jouis de ta verte jeunesse, passe ta vie dans les fêtes, les amusements et les jardins. » — « Vous m'avez fait grand plaisir, répondit Montezuma ; personne ne me consolera aussi bien que vous faites : je n'ai plus de sollicitude pour ce qui me concerne, puisque le destin est inévitable ; mais c'est à cause de mes fils que j'éprouve des appréhensions. Je mettrai quelqu'un à votre place ; vous ne quitterez plus ce palais, où vous vivrez en ma compagnie. » Et il en fut ainsi : jusqu'à la fin de sa vie, le Tzoncoz accompagna le roi dans les parcs et les jardins de Cuauhnahuac et de Huaxtepec , et dans les grottes de Cuyuacan, pour chasser à la sarbacane. [2]

La comédie dont fut dupe le trop crédule Montezuma et qui eut d'ailleurs le plus heureux dénouement, n'aurait pu se jouer si la croyance en la possibilité pour les grands et les héros d'être admis de leur vivant au paradis terrestre, n'avait

[1]) Il faut reproduire le texte de ce passage important : « Si no, mirad, señor, lo que se trata de el Ceteuctli, que era un señor principal este Ceteuctli, que llevó consigo Quetzalcoatl. No fueron à morir à Tlapalan, por la mar del cielo arriba, y sus principales de ellos llamados Matlaxochitl y Ozomatli, y Timal, que fueron estos los mayores nigromànticos de el mundo en Tula, y al cabo no vinieron à morir que los llevó su rey y señor Quetzalcoalt, ni estan ahora en el mundo. » (Tezozomoc, ch. CV, p. 681). — Quoique les idées soient passablement incohérentes, comme c'est trop souvent le cas dans l'ouvrage de Tezozomoc, il n'est pas impossible de trouver une certaine logique dans le raisonnement. Le Tzoncoztli engage le roi à ne pas prendre tant de souci de ce qui est inévitable et à se fier à la providence qui intervient parfois d'une manière inattendue, comme elle fit pour plusieurs grands de Tula emmenés à Tlapalan par Quetzalcoatl. Il pourrait en arriver autant pour Montezuma, dont l'espoir trahi par Huemac serait peut-être réalisé par son adversaire.

[2]) Tezozomoc, ch. CV, p. 680-681, — Duran, t. I, p. 523-4.

Digitized by Google

été universellement répandue jusqu'à passer en proverbe. Il y a dans ce singulier épisode la preuve que Huemac et Quetzalcoatl, après s'être combattus sur terre, avaient l'un et l'autre trouvé asile dans Tlalocan ; mais de même que Kronos était dans l'île d'Ogygie, Hercule dans l'Olympe, Tethra dans le Mag-Mell et les Tuatha Dé Danann dans les sids, — Huemac était à Cicalco et Quetzalcoatl à Tlapallan ou dans la grotte de Xicco. Malgré la différence de leurs retraites, tous avaient la faculté de soustraire les élus à la mort en les dotant d'une perpétuelle jeunesse, Hercule [1] par l'intermédiaire de Hébé [2] qui leur versait l'ambroisie, les autres soit en leur faisant goûter d'un breuvage rénivifiant, ou manger des fruits enchantés, soit en les emmenant dans leur séjour. Cette croyance que les Toltecs tenaient, avons nous dit, de quelques immigrants de race celtique, passa en héritage aux Aztecs, leurs successeurs, avec quelques modifications, il est vrai. Le Kronos-Tethra-Tezcatlipoca-Huemac de la première tribu toltèque, et le Héraklès-Ogmios-Quetzalcoatl de la seconde, fut remplacé, chez les derniers venus des peuples nahuas, par Huitzilopochtli, le plus jeune frère [3] des dieux cités précédemment. La légende de la migration aztèque ne prend pas celui-ci au ciel, mais à Chicomoztoc, ce paradis des sept grottes, d'où elle le fait sortir, après les six autres tribus, pour conduire la septième à la Terre promise. [4] On sait d'ailleurs par d'autres récits que Huitzilopochtli, après avoir eu dans l'empyrée un rôle assez effacé, était descendu sur terre en s'incarnant dans le sein d'une vierge, à peu près de la même manière que Quetzalcoatl ; [5] coïncidence qui n'a rien d'accidentel : il est, en

[1]) ἀγήραος ἤματα παντα (Hésiode, *Théog.* v. 955).

[2]) . . . . . Nam limine constitit alto
Pæne puer, dubiaque tegens lanugine malas
Ore reformatus primos Iolaus in annos.
Hoc illi dederat Junonia muneris Hebe,
Victa viri precibus. (Ovide. *Métamorph.* l. IX, § 7.)

[3]) *Hist. de los Mexicanos por sus pinturas,* ch. I, p. 83.

[4]) D. Duran, *Hist. de las Indias,* t. I, p. 16, 20, 21.

[5]) Sa mère Coatlicue balayant les sanctuaires du mont Coatepec trouva une boule de plume qu'elle plaça sous ses vêtements ; elle devint enceinte tout

Digitized by Google

effet, l'épigone [1] de celui-ci, du moins dans une partie de sa vie terrestre. Aussi a-t-il été comme lui qualifié d'Hercule [2] et cela avec beaucoup plus de raison que le P. Sahagun ne pouvait le croire avant la présente démonstration. Il paraît, en outre, que tous les deux ont été confondus avec Mexitli,[3] l'éponyme des Mexicains. On ne doit donc pas être surpris de trouver certaines analogies entre les légendes de ces patrons de tribus émigrantes, parties du même Elysée pour aller à la recherche de la Terre promise. Ce n'était pas sans esprit de

comme la mère de Quetzalcoatl l'était devenue en avalant une émeraude. (Sahagun, l. III, ch. I, § 1, p. 202; — Torquemada, *Mon.Indiana*, l. VI, ch. XXI et XLV, t. I, p. 42, 80; — *Hist. de los Mexic. por sus pinturas*, ch. II, p. 93; — Cfr. plus haut, 1re part. p. 278).

[1]) Estos Teochichimecas tenian por dios à Camaxtle (que es el mismo que los Mexicanos llamaron Huitzilopuchitli).(Torquemada, *Mon. Ind.* l. III, ch,IX, t. I, p. 258; cfr. l. X,ch. XXXV, t.II, p. 299.)—Estos adoraban un mismo dios, aunque lo nombraban con diferentes nombres. Los Tlaxcaltecas y Huexotzincas le llamaban Camaxtle, y los de Cholula, Quetzalcohuatl.(Id. *ibid.* l. X, ch. XXXI, t. II, p. 288). — Sur la parenté de Camaxtle et de Quetzalcoatl, voy. plus haut, p. 278. — Quetzalcoatl et Huitzilopochtli « se confunden en la historia de la religion nahoa. » (Alfr, Chavero, *la Piedra del sol*, § XVI, p. 291, du t. II, des *Anales del Museo nacional de Mexico*. 1882 pet. in-f.)

[2]) *Hist. gén. des choses de la Nouv. Espagne*, l. I, ch. I, p. 13; l. III, ch. III, p. 207.

[3]) Les *Mexitin* ou Mexicains affirmaient qu'ils tiraient leur nom « de el dios principal que ellos traxeron, et qual tenia dos nombres, el uno Huitzilopuchtli y el otro Mexitly. » (Torquemada, *Mon. Indiana*, l. III,ch. XXIII, t. I, p. 293. l. VIII, ch. XI, t. II, p. 145.) — Le témoignage relatif à Quelzacoatl est plus discutable. Un envoyé de Montezuma II, chargé de donner l'investiture au roi de Tezcuco Quetzalaxoyatl, fils de Nezahualpilli, lui dit,sans doute,en lui montrant des peintures historiques : « Voyez, mon fils, l'origine et le commencement de ceux qui nous ont gouverné, les dieux et seigneurs d'Aztlan-Chicomoztoc, dont l'un se nommait Ceacatl et Naxitli et Quetzalcoatl. Ils régnèrent et gouvernèrent de cette façon le monde et la nation chichimèque des Mexitin, aujourd'hui appelés Mexicains, et c'est de cette manière et dans cet ordre qu'ils se succédèrent à Tulan et à Cuauhtlan. » (Tezozomoc, ch. CVII, p. 659 de l'édit. d'Orozco y Berra). La traduction de M. Ternaux-Compans, faite d'après un autre manuscrit porte *Mexitin* au lieu de *Naxitli* ; cette version nous semble préférable, bien que *Mexitin* avec sa forme plurielle soit un nom ethnique et non un nom d'homme; le manuscrit d'après lequel ont été faites les deux copies devait être peu lisible en cet endroit et l'un des copistes a pu lire *na* au lieu de *me* en prenant le troisième jambage de *m* comme le premier crochet de *a*, mais du moins il a donné à la fin du nom qui était sans doute en abrégé une forme grammaticalement correcte. L'autre copiste a bien lu le commencement, mais mal restitué la finale abrégée. On ne prétend toutefois pas donner ces conjectures pour des certitudes et il faut attendre un nouvel examen des manuscrits

Digitized by Google

retour que Huitzilopochtli avait quitté Chicomoztoc, où il laissait sa vieille mère. Cette subdivision du paradis terrestre était en effet gouvernée, non pas par un vieillard (Kronos) comme la Kronie et Tlapallan, ni par de jeunes nymphes, comme l'Ogygie d'Homère, comme les *sids*, la Tir na n-og et l'Inis Labrada des traditions celtiques, mais bien par une vénérable matrone, comme la citadelle de Saturne l'était par Rhéa. [1] Nulle part elle n'est aussi amplement décrite que dans l'épisode suivant. [2]

Montezuma I qui, sans avoir porté aussi loin que ses successeurs les limites de l'empire aztec, l'avait pourtant déjà élevé à l'état de suprématie où le trouvèrent les Espagnols, voulut savoir en quel lieu avaient habité ses ancêtres et ce qu'étaient les Sept-Grottes mentionnées dans les histoires de la nation. A cet effet il manda son coadjuteur Tlacaelel qui était tout à la fois le glorieux chef des armées et un très-sage conseiller. « J'ai résolu, dit-il, de réunir mes vaillants guerriers pour les envoyer bien équipés au berceau de notre race, avec une grande partie des richesses que nous a données le dieu de la création, le seigneur du jour et de la nuit par qui nous vivons ; il les offriront à ceux qu'ils trouveront en ce lieu [3]. Nous savons que la mère de notre dieu Huitzilopochtli était encore en vie lors du départ de celui-ci, peut-être l'est-elle encore. S'il en est ainsi, ils lui remettront ces présents, afin qu'elle jouisse de ce que son fils a gagné par la force de ses bras, par son courage et son génie. » — « Puissant seigneur, répondit Tlacaelel, cette royale conduite ne t'est pas dictée par des mobiles privés, ni par des intérêts humains, mais par quelque divinité

[1]) E. Beauvois, l'*Elysée transatl.* 277, 283, 288-9, 291-2, 301.

[2]) Il remplit tout le ch. XXVI de l'*Historia de las Indias* par le P.D. Duran, t. I, p. 218-228. C'est certainement une légende mexicaine que cet écrivain a traduite sans la défigurer par un mélange d'idées chrétiennes, comme Tezozomoc l'a fait pour la précédente. On n'oserait toutefois pas affirmer que l'original ait parlé de démons et décrit la mère de Huitzilopochtli comme sale, affreuse et d'un aspect infernal. (voy. plus bas. p. 323).

[3]) On peut comparer cette théorie à celles que les Celtes envoyaient à l'île des Héros et les riverains de la Nouvelle-Méotide à l'île d'Ogygie (voy. plus haut, Ire partie, p. 2, 5).

Digitized by Google

éternelle d'où procède tout bien en ce monde créé ; c'est par sa providence, très-sage seigneur, que t'est venue l'idée de cette grande entreprise. Je vais te répondre à ce sujet, mais excuse-moi d'abord d'avoir toujours l'air de vouloir te convaincre par mes raisonnements. Le but que tu te proposes ne peut être atteint ni par la force, ni par la vaillance, ni par la dextérité ; il ne faut donc pas t'adresser à des hommes de guerre ni à des capitaines entourés d'un grand appareil militaire, puisqu'il s'agit moins de conquérir que de chercher le berceau de nos ancêtres, le lieu de naissance du dieu Huitzilopochtli. Ce sont plutôt des magiciens qui pourront le découvrir par leurs incantations : nos histoires content en effet que cette contrée est maintenant cachée par de grandes broussailles, très épaisses et très épineuses, par des rochers escarpés, et que le tout est couvert de bancs de sable, de lagunes, de marécages, de roseaux, et qu'il serait impossible de s'y reconnaître, si ce n'est par l'effet du hasard. Crois-m'en donc il faut des magiciens pour découvrir ce pays et t'en rapporter des nouvelles ; car, bien que nos ancêtres l'aient habité et que ce fût alors un séjour très beau, agréable et délicieux ; qu'ils y aient joui d'un complet repos et vécu sans connaître ni la vieillesse, ni la fatigue, ni privation d'aucune sorte, — depuis qu'ils l'ont quitté, tout s'est changé en buissons et en chardons, les pierres sont devenues aigues, les herbes piquantes et les arbres épineux [1]. Tout s'est retourné contre eux pour les empêcher de reconnaître le pays et d'y rentrer. »

Montezuma, appréciant le bon conseil de Tlacaelel, fit appeler l'historiographe royal, nommé Cuauhcoalt, vieillard très âgé et lui dit : « Vénérable père, je voudrais bien savoir ce que ton histoire contient sur les Sept-Grottes d'où sont sortis nos ancêtres et quel lieu est celui d'où notre dieu Huitzilopochtli les amena. » — « Puissant seigneur, ce que ton indigne serviteur sait à ce sujet, c'est que nos aïeux habitèrent cette contrée heureuse et favorisée, nommée Aztlan, qui signifie blan-

[1]) On a vu (plus haut, p. 299-300) qu'après le départ de Quetzalcoatl le *Tamoanchan* perdit beaucoup de ses attraits, mais non pas aussi complètement.

Digitized by Google

cheur. Là s'élève au milieu de l'eau une haute montagne nommée Culhuacan, montagne courbe, parce que la cime est recourbée jusqu'au bas. Il y a sur ses flancs plusieurs cavernes dans lesquelles habitèrent nos ancêtres pendant bien des années, sous les noms de *Mexitin* (Mexicains) et *Azteca* (Aztecs). Ils jouissaient de beaucoup de bien-être ; ils avaient en abondance des canards, des hérons, des plongeons, des poules d'eau, des gloussètes ; ils entendaient le chant des oiseaux à tête rouge et jaune ; ils pêchaient plusieurs espèces de grands et beaux poissons ; ils jouissaient de la fraîcheur des arbres croissant sur ces plages et de fontaines entourées de saules, de sabines, et d'aunes lancés et élégants ; ils allaient en canot et faisaient des jardins flottants dans lesquels ils semaient du maïs, du *chile* (piment), du *nauhtli*[1], des haricots, et de tous les légumes que nous mangeons et que nous avons tirés de là. Mais dès qu'ils eurent quitté ce lieu délicieux pour passer en terre ferme, tout se retourna contre eux : les herbes piquaient, les pierres blessaient, les champs étaient pleins de ronces et d'épines, de grands halliers et de broussailles impénétrables. Il n'y avait plus de place pour s'asseoir ou dormir ; tout le pays était infesté de vipères, de couleuvres, d'insectes venimeux, de lions, de tigres et d'autres animaux malfaisants. Voilà ce que contaient nos ancêtres et ce qui est rapporté dans mes anciennes histoires ; c'est là puissant seigneur tout ce que je puis dire à ce sujet. »

Le roi répondit que c'était la vérité puisque Tlacaelel faisait le même récit. Il ordonna donc de mander et de chercher dans toutes les provinces les magiciens et sorciers capables de trouver ce pays. On lui amena soixante vieillards versés dans la magie : « Vieux pères, dit-il, j'ai résolu de m'informer où est le berceau de la race mexicaine, quel pays c'est aujourd'hui, qui l'habite et si la mère de notre dieu Huitzilopochtli vit encore. Préparez-vous donc à y aller de la meilleure manière et le plus vite que vous pourrez. » Il fit aussitôt

[1]) Sorte de sarriette (Sahagun, l. XI, ch. VII, § 3, p. 739).

Digitized by Google

apporter, en grande quantité, toutes sortes de mantes, de vêtements de femmes, de pierreries, d'or, de précieux bijoux, beaucoup de cacao et de teonacaztli[1], de coton, de roses, de vanille noire; des plumes de toute beauté, les meilleures et les plus grandes; enfin de tout ce qu'il y avait de plus exquis dans ses magasins, et le remit aux magiciens, leur donnant à eux-mêmes des mantes et une solde pour les encourager, avec beaucoup de provisions de voyage.

Ils partirent et, arrivés à la montagne de Coatepec, dans la province de Tulla, ils firent conjointement leurs cercles magiques et leurs invocations au démon, s'enduisant des onguents dont usent encore leurs pareils, et se métamorphosant les uns en oiseaux, les autres en bêtes féroces : lions, tigres, chacals, chats effroyables. Ces conjurations forcèrent le démon de leur montrer le chemin et de les transporter, eux et leurs bagages, au lieu d'où venaient leurs ancêtres. Parvenus à une grande lagune au milieu de laquelle était le mont de de Culhuacan, et déposés sur le rivage, ils reprirent la forme humaine. Voyant dans des canots des gens qui allaient à la pêche ou à leurs travaux, ils les hélèrent. Ceux-ci entendant des étrangers qui parlaient leur langue s'approchèrent pour leur demander ce qu'ils voulaient et d'où ils venaient. Apprenant qu'ils venaient de Mexico et qu'ils étaient chargés de chercher la patrie de leurs ancêtres, ils s'informèrent du dieu qu'ils adoraient. « C'est le grand Huitzilopochtli, répondirent les magiciens. Nous venons de la part du puissant roi Montezuma et de son coadjuteur Tlacaelel pour visiter la mère de ce dieu, nommée Coatlicue, et le lieu habité par nos ancêtres ; nous apportons des présents à Coatlicue, si elle vit encore, sinon, à ses aïeux et aux ministres qui la servaient. » Les indigènes les prièrent d'attendre et ils allèrent trouver le ministre de Coatlicue à qui ils rapportèrent ce qu'ils avaient appris. « Qu'ils soient les bienvenus, dit le vieillard, amenez les ici. »

Regagnant le rivage avec leurs canots, ils y firent entrer les

[1]) Oreille divine, fleur aromatique, selon Sahagun, l. XI, ch. VI, p. 734 ; ch. VII, § X, p. 769; cfr., l. IX, ch. VI, p. 564.

Digitized by Google

magiciens et les conduisirent au mont Culhuacan, dont la moitié supérieure, dit-on, se compose d'un sable si fin, si épais et si mouvant qu'on ne peut en faire l'ascension. Les voyageurs entrèrent dans une maison qu'avait le vieillard, au pied du mont; l'ayant salué avec beaucoup de révérences ils lui dirent : « Vénérable seigneur, tes serviteurs sont arrivés au lieu où ta parole est obéie et où le souffle de ta bouche est révéré. » — « Vous êtes les bienvenus, mes enfants ! Qui vous envoie ? » — « C'est Montezuma et son coadjuteur Tlacaelel, surnommé *Cîuacoalt.* »[1] — « Quels sont ces Montezuma et Tlacaelel ; il n'est parti d'ici aucun personnage de ce nom : les sept chefs de tribus s'appelaient Teçacatetl, Acacitli, Oçelopan, Ahatl, Xomimitl, Auexolt, Uicton et Tenoch[2]. Il y avait en outre quatre merveilleux ministres de Huitzilopochtli, dont deux se nommaient Cuauhtloquetzqui et Axoloua. » — « Nous confessons que ces seigneurs nous sont inconnus et que nous ne les avons jamais vus, parce que tous sont morts. Nous en avons entendu parler quelquefois. » — « O seigneur du monde ! s'écria le vieillard stupéfait. Et qui les a tués ? car tous ceux qu'ils ont laissés ici sont encore vivants. Mais par qui sont-ils remplacés ? » — « Par les descendants de ceux que tu as nommés. » — « Quel est le père et ministre actuel du dieu Huitzilopochtli ? » — « Un grand prêtre nommé Cuauhcoatl, [l'historien précité], à qui il parle et dicte sa volonté. » — « Avez-vous vu le dieu, avant votre départ, et vous a-t-il dit quelque chose ? » — « Non, il ne nous a ni donné d'ordres, ni même parlé. C'est le roi et son coadjuteur qui nous ont envoyés. » — « Ne donnera-t-il pas avis de son retour ? reprit le vieillard. Il a promis de revenir, et sa pauvre mère l'attend de jour en jour, si triste et éplorée que rien ne peut la consoler. Il aurait été bien à pro-

[1]) *Cihua* femme et *Coalt* serpent ; par extension dignitaire femelle, l'empereur titulaire était censé le mâle. Ce mot composé avait fini par signifier : lieutenant, coadjuteur.

[2] Il en cite huit. Si, au lieu de séparer les deux premiers noms par une virgule, on les joignait par un trait d'union, on aurait Teçacatetl-Acacitli, qui pourrait bien être une corruption de Ceacatl-Mexitli (Quetzalcoatl le Mexicain. Voy. plus haut, p. 317, note 3. Cfr. pourtant D. Duran, t. I, p. 47).

Digitized by Google

pos que vous eussiez vu Huitzilopochtli et parlé avec lui. » — « Seigneur, répondirent-ils, nous avons fait ce que nos maîtres nous ont commandé et nous apportons une offrande à la grande Dame, avec ordre de la saluer et de lui remettre à elle-même une partie du butin et des biens dont jouit son fils. » — « Eh bien ! Prenez votre fardeau et venez. »

Ils chargèrent les présents sur leur dos [1] et suivirent le vieillard qui commença à gravir la montagne avec une grande légèreté et sans fatigue, tandis qu'ils enfonçaient dans le sable et ne marchaient qu'avec peine et efforts. Leur guide, tournant la tête, vit que le sable leur montait jusqu'au genou. « Qu'avez-vous ? leur dit-il. Vous n'avancez pas ? Dépêchez-vous ! » Voulant le suivre, ils restèrent empêtrés jusqu'à la ceinture, et comme ils ne pouvaient bouger, ils crièrent après le vieillard qui allait avec tant de vitesse qu'il paraissait ne pas toucher le sol. « Qu'est-ce qui vous prend, Mexicains ? leur demanda-t-il. Qu'est-ce qui vous a rendus si pesants ? Que mangez-vous dans votre pays ? » — « Nous vivons des aliments qu'il produit et nous buvons du cacao. » — « C'est cette nourriture et cette boisson qui vous rendent lourds et pesants et ne vous laissent pas voir le lieu où vécurent vos ancêtres. Voilà pourquoi vous êtes soumis à la mort. Vivant dans la pauvreté et la simplicité nous n'usons pas des richesses que vous apportez. Donnez-les moi et restez ici, pendant que j'appellerai la Dame de ce pays, pour que vous la voyiez. » En prenant une des charges sur ses épaules, il l'enleva comme une paille et revint successivement chercher les autres qu'il monta avec une grande facilité.

Lorsqu'il eut fini, vint une femme de grand âge, à en juger par son aspect. D'une laideur et d'une malpropreté dont on ne peut se faire idée, elle avait la figure si sale et si noire qu'on l'eût prise pour une habitante de l'enfer. Pleurant amèrement, elle dit aux Mexicains : « Soyez les bienvenus, mes enfants. Sachez que, depuis le départ de mon fils, votre dieu Huitzilopochtli, je vis dans les gémissements et la tristesse, en atten-

[1]) Les Mexcains n'ayant pas d'animaux domestiques pour traîner et porter les charges, ne faisaient les transports qu'à dos d'homme.

Digitized by Google

dant son retour. Depuis ce jour, je ne me suis pas lavé la figure ;[1] je n'ai pas passé de peigne dans mes cheveux, ni changé de vêtements, et mon deuil durera jusqu'à ce que mon fils revienne. Est-il vrai que vous soyez envoyés par les seigneurs des sept tribus qu'il a emmenées d'ici ? » Levant les yeux et, voyant une femme si affreuse et dégoûtante, ils se prosternèrent avec effroi devant elle. « Grande et puissante Dame, dirent-ils, nous n'avons ni vu ni entendu les seigneurs des *Calpullis*,[2] mais nous venons de la part du roi Montezuma et de son coadjuteur Tlacaelel Ciuacoatl pour te visiter et chercher le berceau de leurs ancêtres. Nous sommes chargés de te baiser les mains et de t'informer que Montezuma règne actuellement dans la grande cité de Mexico. Ce n'est pas le premier roi ; il a eu quatre prédécesseurs : Acamapichtli, Huitzilihuitl, Chimalpopoca, Itzcoatl. Son nom est Ueue[3] Montezuma. Les autres ont été éprouvés par la faim, la pauvreté et de grands travaux, et ils ont été tributaires d'autres pays ; mais aujourd'hui la cité est libre et prospère, des routes ont été ouvertes vers la côte et dans tout le pays ; la sécurité y règne. Mexico est la maîtresse, la reine des cités ; toutes lui obéissent ; elle a des mines d'or, d'argent, de pierres précieuses et un magasin de plumes brillantes. Pour que tu t'en assures, le roi t'envoie en présent des richesses dont jouit ton merveilleux fils Huitzilopochtli ; c'est lui qui a gagné avec son bras, son courage et son intelligence, ce que nous a donné le Seigneur du monde, du jour et de la nuit. »

Un peu apaisée, elle reprit : « Soyez les bienvenus, mes fils ; je fais mes compliments à vos chefs. Mais dites-moi : les vieil-

[1]) Ce n'était pas le résultat d'une dégoûtante négligence, mais la manière de témoigner son chagrin, pendant tout le temps du deuil, chez les Mexicains (D. Duran, *Hist. de las Indias*, ch. XVIII, t. I, p. 155).

[2]) Temples, lieux de retraite des prêtres et des grands personnages (Sahagun, l. I, ch. XIX, p. 40 ; append. du l. II, p. 182).

[3]) D'autres évrivains orthographient *huhue* qui signifie *ancien*. Duran supprime le *h*, et il écrit *Vitziliuitl*, *Vitzilopochtli*, *Uemac*. Comme ce travail ne s'adresse pas aux linguistes, nous avons rétabli l'orthographe normale, afin de ne pas dérouter le lecteur. C'est par inadvertance que Montezuma I lui-même se qualifie de *Ueue* (vieux) par opposition à son successeur Montezuma II *Xocoyotzin* (le jeune), contemporain de Cortés.

Digitized by Google

lards qui sont partis d'ici vivent-ils encore? » — « Ils ne sont plus de ce monde ; nous ne les connaissons pas ; il n'est resté d'eux que leur ombre et des souvenirs. » Donnant de nouveau cours à ses lamentations, elle s'écria : « Qui les a donc fait mourir, puisque ici leurs compagnons sont tous en vie? Mais qu'apportez-vous là? Sont-ce des provisions de bouche. » — « Il y a des aliments et des boissons: le cacao se boit; le reste est pour mélanger avec lui ou pour manger. » — « C'est là ce qui vous rend pesants et vous gêne pour monter. Et ces mantes, ces plumes, ces bijoux, est-ce là le costume de mon fils? » — « On l'en pare en effet, parce qu'il est maître de toutes ces richesses. » — « Fort bien, vous me tranquillisez; mais dites-lui bien d'avoir pitié de moi et des souffrances que j'endure loin de lui. Voyez comme je vis dans le jeûne et les austérités à cause de lui. Sachez qu'il me dit en partant : Mère, je ne tarderai pas longtemps à revenir, pas plus qu'il ne faudra pour conduire ces sept tribus dans la contrée qui leur est promise. Dès que je les y aurai établies et réconfortées, je prendrai le chemin du retour et ce sera à l'époque fixée, lorsque les années de ma pérégrination seront accomplies. Pendant cet espace de temps, j'aurai à faire la guerre à toutes les provinces, cités et localités, pour les assujettir à mon service. Mais dans le même ordre que je les aurai conquises, des étrangers me les enlèveront et m'expulseront de cette terre. C'est alors que je reviendrai ici, parce que ceux qu'auront dompté mon glaive et mon bouclier se tourneront contre moi et s'efforceront de me renverser, mes armes et moi nous roulerons sur le sol. Mon temps sera accompli et je fuirai pour rentrer dans votre giron, ma mère. Jusque-là il n'y a pas à se mettre en peine. Ce que je vous demande, ce sont deux paires de chaussures, une pour aller, une pour revenir ; non, donnez m'en quatre. — Mon fils, lui répondis-je, allez et bonne chance, mais ayez soin de ne pas tarder à revenir au temps fixé. — Il paraît, mes enfants, qu'il doit se trouver bien là-bas, puisqu'il y reste, puisqu'il ne se souvient et ne se soucie plus de sa mère éplorée. Je vous re-

Digitized by Google

commande de lui dire de me rejoindre de suite. Et pour lui rappeler que je désire le revoir et que je suis sa mère, donnez-lui cette mante de *nequen*[1] et cette ceinture de même étoffe, pour qu'il s'en revête. »

Ils partirent avec ces présents et ils étaient encore sur la pente de la montagne, lorsque la vieille les appela pour leur montrer comment les habitants du pays se rajeunissaient. Le vieillard décrépit se mit à descendre ; plus bas il allait, plus jeune il devenait, et lorsqu'il arriva près d'eux, il avait l'air de n'avoir que vingt ans. » — « Vous m'avez vu comme un adolescent, dit-il ; je vais remonter, mais je ne serai pas à la moitié de la pente sans paraître plus âgé. » Il gravit de nouveau le mont et, se retournant à mi-chemin, il avait l'air d'un homme de quarante ans ; vingt pas plus haut, il ressemblait à un vieillard. — « Voilà, leur dit-il, la manière dont on s'y prend pour changer d'âge ; aussi tous ceux que vos pères ont laissé ici sont-ils en vie sans exception. S'il n'en est pas ainsi pour vous c'est à cause du cacao que vous buvez et des aliments que vous mangez ; ils vous ont corrompus et détériorés ; les mantes, les plumes, les richesses que vous avez apportées et dont vous faites usage, ont achevé de vous perdre. » Mais pour ne pas être en reste et ne pas les laisser partir les mains vides, il prit de toutes les espèces d'oies, de canards, de hérons, d'oiseaux de mer qui vivent dans cette lagune et de toute sorte de légumes et de roses que produit la terre, et, en faisant de grands chapelets, il les leur donna avec des mantes de *nequen* et des ceintures, les unes pour Montezuma, les autres pour Tlacaelel. Après s'être excusé de n'avoir rien de meilleur à leur envoyer il les congédia.

Les magiciens ayant de nouveau tracé leurs cercles, fait leurs conjurations et leurs onctions, se changèrent en animaux pour

[1]) La gente pobre vestia de nequen, que es la tela gruesa y basta, que se hace del maguei. (Torquemada, *Mon. Indiana*, l. III, ch, XIX, t. I, p. 282). — Ce n'est pas sans intention ironique que la mère de Huitzilopochtli lui envoie une étoffe faite de grossières fibres d'agave et affectée au costume des gens pauvres. Dans toute cette légende, elle proteste contre le luxe qui amollit les Mexicains et finit par les rendre incapables de maintenir leur indépendance.

Digitized by Google

retourner au Coatepec où ils reprirent leur forme naturelle ; mais en se comptant ils trouvèrent qu'il manquait vingt d'entre eux, c'est-à-dire le tiers. Quelques-uns pensèrent que ceux-ci avaient été dévorés par les bêtes féroces et les oiseaux de proie qu'ils avaient rencontrés. Mais il ne devait pas en être ainsi ; c'était plutôt le démon qui les avaient décimés pour se payer de son travail. Car l'histoire rapporte qu'ils firent en dix jours à l'aller, et huit au retour, un trajet de plus de trois cents lieues. Arrivés à Mexico ils déposèrent les présents devant Montezuma, lui rapportèrent tout ce qu'ils avaient vu et entendu dans la terre d'Aztlan et de Culhuacan; décrivirent la fertilité du sol, la fraîcheur des bosquets, la manière de s'y procurer des vivres, en faisant sur l'eau des jardins flottants pour y cultiver des légumes; parlèrent de la grande abondance et de la variété des poissons, et des produits de toutes sortes ; du doux ramage des oiseaux gros et petits ; de la succession des récoltes, quelques plantes commençant à pousser tandis que les autres étaient en fleurs, en fruits, ou même en pleine maturité, de sorte que la famine ne pouvait s'y faire sentir. Ils n'oublièrent ni les lamentations de la mère de Huitzilopochtli ni son étonnement d'apprendre la mort des compagnons de celui-ci, ni la manière de se rajeunir ou de se vieillir en montant ou descendant la pente de Culhuacan, ni les leçons du vieillard. Montezuma et Tlacaelel se mirent à pleurer en songeant à leurs ancêtres et furent pris du désir de visiter leur berceau. Après avoir récompensé les magiciens, ils firent porter au temple de Huitzilopochtli les présents que sa mère lui envoyait.[1] Effrayés de ce qu'avait dit Coatlicue sur la perte des conquêtes faites par les Aztecs et le retour de leur dieu au lieu d'où il était sorti, ils s'enquirent de ceux qui devaient prévaloir contre eux. En cherchant avec toute la diligence possible, en étudiant leurs antiquités, leurs écritures [peintures] et les prophéties, ils trouvèrent que des fils du soleil devaient venir de l'Orient pour expulser leur dieu et les exterminer eux-mêmes.

[1] Ici finit le ch. XXVII, à la page 228 ; on y ajoute le commencement du chapitre suivant, p. 229 de l'ouvrage de Duran.

Digitized by Google

Nous avons fini de passer en revue les sources de la mythologie mexicaine et d'en extraire, pour les analyser et les commenter, les légendes et les traits qui concernent les relations des vivants avec le paradis terrestre. Il nous reste à parler des morts qui y trouvaient asile, comme les enfants, les gens foudroyés, les noyés, les lépreux, les vérolés, les galeux, les goutteux et les hydropiques. [1] Les premiers y étaient admis parce que les sacrifices offerts aux Tlalocs, comme à leurs correspondants celtiques, les Fomors, consistaient principalement en enfants, [2] qui continuaient à vivre au Tlalocan dans la gloire et l'allégresse. [3] Quant à ceux qui étaient morts naturellement « avant de connaître le péché, dans l'état d'innocence et de virginité, » [4] ils n'allaient pas non plus en enfer, mais une autre subdivision du paradis terrestre leur était réservée : c'était le *Tonacaquauhtitlan* [le bocage de notre vie], [5] où s'élevait le palais de *Tonacatecutli* [Seigneur de notre vie]. « Leurs âmes se trouvent en des lieux de délices où régne l'abondance, parce qu'ils sont morts aussi nets que des pierres précieuses et de fins saphirs. » [6] — Les noyés et les gens foudroyés passaient pour être aimés des dieux, et pour avoir été ravis au paradis terrestre [7] où règne, en effet, Tlalocatecutli, le dieu de la foudre et de l'eau. C'est peut être à ce dernier titre qu'on lui attribuait aussi les goutteux et les hydropiques ; mais c'est une simple conjecture. Nos sources ne disent pas non plus pourquoi les vérolés, les galeux et les lépreux entraient au Tlalocan ; mais comme ils étaient tous affligés de maladies de la peau, il était naturel qu'ils allassent

[1]) Sahagun, *Hist. gén.* appendice du l. III, ch. II, p. 215 ; — Torquemada, *Mon. Indiana*, l. III, ch. XLVIII, t. I, p. 529.

[2]) Voy. plus haut, 1e part. p. 28, notes 1, 2, 3.

[3]) Tenian creido que [los ninos que avian sido muertos y sacrificados, a honra de los dioses Tlaloques] estaban vivos, y vivian con los dioses Tlaloques en suma gloria y celestial alegria. (Torquemada, *Mon. Indiana*, l, VIII, ch. XIV, t. II, p. 151).

[4]) Sahagun, l. VI, ch. XXI, p. 401.

[5]) Cfr. l'arbre de la vie dans la *Genèse*. II, 9.

[6]) Sahagun, *ibid.* p. 401.

[7]) Id. *ibid.*

Digitized by Google

rejoindre Quetzalcoatl, le patron des vérolés, [1] et son pendant grec : Hercule gangrené par la tunique de Nessus.

L'Elysée des Mexicains et celui des Celtes, comme on l'a vu, ont en commun la verdure perpétuelle, le printemps sans fin, la jeunesse et l'immortalité dont jouissaient leurs hôtes. S'il ne se ressemblaient que par ces côtés, il n'y aurait pas de raison de penser que l'un est la copie plus ou moins défigurée de l'autre ; car ces analogies ne prouvent rien, faisant partie intégrante de toute conception du paradis terrestre. Mais il en est d'autres qui, pour être moins naturelles et plus contingentes, sont d'autant plus concluantes. On en a déjà signalé quelques-unes, comme la présence simultanée, dans le Tlalocan et le Mag Mell, de deux dieux ennemis, qui représentent même des principes opposés : Tezcatlipoca-Huemac et Quetzalcoatl d'une part ; Tethra et Ogma de l'autre. La lutte qui avait commencé entre ces deux derniers, pendant leur vie terrestre, en Europe, se prolonge entre les mêmes en Amérique, après leur sortie de l'Elysée. La doctrine de la palingénésie, qui était en honneur aussi bien chez les Mexicains que chez les Celtes, explique comment Tethra put devenir Tezcatlipoca qui se transforma lui-même en Huemac ; et comment Ogma, inhumé dans un tertre d'Irlande, put s'incarner dans le sein d'une mortelle à Chicomoztoc pour reparaître au Mexique sous le nom de Quetzalcoatl. Ceux-ci, tous deux adversaires d'un dieu cruel qui exige des hécatombes d'hommes et d'enfants, abolissent ce culte sanguinaire et se font les propagateurs d'une civilisation plus avancée ; ils inventent l'un et l'autre une sorte d'écriture. Leurs compagnons respectifs, les Tuatha Dé Danann et les Toltecs du Tamoanchan, ne se ressemblent pas moins. Ce sont les génies des sciences, des lettres et des arts ; aussi bien peut-on constater, en combinant les traditions grecques,

[1]) « Abogado de las bubas, » dit le P. Duran (t. II, p. 123). — Selon les *Anales de Cuauhtitlan* (dans l'append. au t. II, de Duran, p. 72), son corps était « lleno de pudricion. » L'origine de ce mal nous est inconnue ; mais Quetzalcoatl, comme Hercule, y mit fin en se précipitant dans un brasier. (Id. *ibid.* p. 74).

Digitized by Google

celtiques et mexicaines, qu'ils forment une seule race mythique. Ayant passé par la Grèce et partis d'Irlande pour les pays transatlantiques, les compagnons de Héraklès-Ogmios sont signalés, dès le temps de Sylla, à Chicomoztoc, sur les rives de la Nouvelle Méotide ou lagune de Teoculhuacan. Malgré la distance, ils n'avaient pas encore oublié leur origine et ils continuaient à envoyer des offrandes, sinon au berceau de leur race, du moins à une de leurs principales stations, à Tulan-Tlapallan, la Thulé des classiques, l'Ogygie de Plutarque, où il y avait un célèbre oracle de Kronos. Ils en étaient encore bien plus éloignés, lorsque Quetzalcoatl y alla chercher un remède contre la vieillesse.

La convergence des traditions celtiques et mexicaines vers l'île merveilleuse est la meilleure preuve de leur origine commune : les unes doivent être les échos des autres. Ce point admis, il n'est pas difficile de déterminer lesquelles sont primitives, lesquelles sont dérivées. Les Celtes affirment que leurs dieux de l'Elysée ont émigré vers l'ouest, à travers l'Atlantique, les Mexicains reconnaissent que les leurs sont venus de cette direction ; leur accord ne laisse donc aucun doute sur le mode de propagation de ces mythes paradisiaques. C'est l'Ancien-Monde qui les a conçus et transmis au Nouveau par l'intermédiaire des Celtes. Les Mexicains les ont reçus presque passivement sans leur donner le développement qu'ils comportaient. Que Héraklès-Ogmios ait été primitivement le soleil ou le génie de la civilisation, il devait disparaître du côté opposé à celui d'où il était venu ; c'est la marche de l'astre auquel fait allusion le surnom d'Ogma (*Grian ainech* = à la face solaire) ; c'est également celle du progrès, qui va toujours de l'avant et qui ne rétrograde pas vers son point de départ. Puisque Quetzalcoatl avait commencé par être soleil, il aurait dû se coucher à l'Occident comme Ogma ; là où les Celtes disaient l'Atlantique ; leurs imitateurs auraient dû traduire par le Pacifique ; mais non, ils ont servilement reproduit la légende primitive, sans comprendre que le berceau de Quetzalcoatl ne pouvait être en même temps son tombeau,

Digitized by Google

comme il avait été celui d'Ogma. Ils ont donc traité les avatars de ce dernier comme de simples personnages historiques, qui tous venaient de l'Est, y retournaient après avoir échoué dans leur mission et qui devaient en sortir de nouveau pour la reprendre, délivrer leurs sectateurs, faire régner parmi eux la justice et la paix[1], et réaliser ainsi l'idéal de la Terre promise (*Tamoanchan* ou *Tir tairngire*). L'un d'eux au moins s'était même, sous l'influence des idées chrétiennes, transformé en Messie, les Mexicains ayant rattaché au mythe de Quetzalcoatl une grande partie de ce qu'ils avaient retenu des doctrines des Gaëls de l'antiquité ou du moyen âge.

Dans le cours de cette étude, on s'est efforcé de restituer la physionomie d'Ogma en la complétant par celle de Héraklès, d'Hercule, et d'Ogmios, ses frères, pour la comparer à celles de ses avatars les différents Quetzalcoatl. Il fallait que les points de ressemblance entre l'ancêtre et ses descendants fussent bien nombreux et bien frappants, pour que l'on en pût distinguer encore quelques-uns chez des personnages appartenant à des nationalités si différentes et séparés par l'immensité de l'Atlantique, ou que les traits caractéristiques fussent bien prononcés pour que les effets de l'atavisme se fissent sentir au bout de tant de générations. D'autre part, si l'on considère que les portraits d'Ogma et de Quetzalcoatl n'ont pas été peints au vif, mais que nous avons seulement des copies effacées, fragmentaires, imparfaites, et que celles-ci, pour arriver jusqu'à nous, ont dû passer respectivement par l'intermédiaire des Espagnols ou des Gaëls chrétiens, on sera étonné de ce qu'elles aient encore un air de famille. Voilà pourtant un fait positif que nous avons interprété à notre façon; il est loisible d'en chercher une autre explication, mais il n'est pas permis de le nier!

E. Beauvois.

[1]) « Enviarià sus hijos à que los gobernasen y mantuviesen en paz y justicia » (Paroles de Montezuma à Cortés, dans Gomara, *Conq. des Mexico*, t. I, p. 34, du recueil de Vedia. Cfr. Torquemada, *Mon. Ind.*, l. IV, ch. XLVII, t. I, p. 452). — « Cuando estos vinieren cesaran todas las guerras y en toda parte del mundo habra paz y amistades » (Prophétie sur le retour de Quetzalcoatl, dans Mendieta, *Hist. ecles. Ind.*, l. III, ch. II, p. 180).

Digitized by Google

LE CULTE DES ANCÊTRES

ET LE CULTE DES MORTS

CHEZ LES ARABES[1]

PAR IGNACE GOLDZIHER

I.

Nous avons déjà eu l'occasion de signaler dans cette *Revue* certains éléments du culte des *ancêtres* et des *héros* chez les Arabes, qui n'ont pas encore assez subi l'influence de l'Islam et qui ne sont pas pénétrés de l'enseignement de Mohammed.[2] Le lecteur voudra bien se souvenir que nous avons insisté sur la profonde différence entre le culte des saints, tel qu'il s'était développé chez les Bédouins,[3] et le culte des saints dans l'Islam proprement dit. Le premier, en effet, ne doit être considéré que comme une forme renforcée des hommages rendus aux ancêtres et aux héros de la tribu. De même l'attachement opiniâtre des Arabes païens à la Sunna de leurs pères s'est présenté à nous comme une conséquence intime de cette véné-

[1]) Cet article a été rédigé en Allemand. La traduction française a été revue par l'auteur. (*Note de la Rédaction*).

[2]) *Revue de l'Histoire des Religions*. T. II. p. 342 et suiv..

[3]) Burckhardt. *Voyages en Arabie*; trad. française par Eyriès (Paris 1835). T. III. p. 187 : « Il y a peu de tribus de Bédouins, dans le territoire ou du « moins à peu de distance desquelles on ne trouve pas le tombeau d'un santon « ou d'un sheikh révéré : c'est à lui que tous les Arabes du voisinage adres- « sent leurs vœux. Ces tombeaux sont généralement visités une fois l'an par un « grand nombre d'Arabes qui viennent y immoler les victimes promises durant « l'année précédente.... La vénération que ces Bédouins ont pour un saint « ressemble à l'idolâtrie. »

Digitized by Google

ration pour les ancêtres ; et à ce propos nous avons rappelé les plaintes amères constamment proférées par Mohammed dans le Qorân contre le traditionalisme de ses compatriotes païens, qui constituait le principal obstacle à la propagation de son enseignement. Ce ne sont pas là de simples formules stéréotypées, comme on serait autorisé à le croire d'après leur usage réitéré par le prophète dans des formes presque complètement identiques. Nous trouvons chez les Arabes des documents attestant ces dispositions diamétralement contraires à la *nouvelle* doctrine, et dans lesquels ils en appellent, pour la repousser, aux « traces de leurs ancêtres » et aux traditions « où se retrouvent leurs pères. »[1] Tel est, entre autres, le poème dans lequel Ka'b b. Zuhejr, encore rigoureusement païen, prononce des imprécations contre son frère Budjejr qui s'est converti à la doctrine de Mohammed :

« Tu as quitté le droit chemin (al-huda)[2] et tu l'as suivi !
hélas ! où t'as-t-on conduit !
« Vers une manière d'être, où *tu ne retrouves ni père ni mère,*
et où tu ne rencontres aucun frère qui l'ait adoptée. »

A quoi Budjejr, l'adepte de Mohammed répond :

« La religion (dîn) du père Zuhejr ? ce n'est rien cette religion,
et la religion d'Abu-Sulma (le grand père), je la méprise. »[3]

Il est vrai qu'un peu plus tard Ka'b aussi rejette les dieux Al-Lât et Al-'Uzza, et qu'il devient le panégyriste du prophète et de sa doctrine.

En tenant compte de cette disposition de l'esprit arabe, on comprend que les Qorejshites aient commencé par prendre à la légère l'enseignement « du jeune homme de la famille d''Abd al-Muttalib qui répète ce que lui dit le ciel »; ils n'y ont vu tout d'abord que la chimère inoffensive d'un original exalté, et

[1]) M. *L. Derome* a consigné d'excellentes observations sur la puissance de la tradition et des coutumes anciennes chez les véritables Arabes dans l'Introduction à sa traduction française de l'ouvrage de Me Anna Blunt : *Pèlerinage au Nedjd, berceau de la race arabe* (Paris 1882). p. XLVII et suiv.

[2]) Cette expression est sans doute employée par les païens dans un sens ironique. Mohammed et ses adhérents se plaisaient à désigner ainsi leur doctrine et leurs coutumes.

[3]) *Bânat Su'âd* éd. Guidi p. 4-5.

Digitized by Google

ne lui ont fait une opposition passionnée qu'à partir du moment où Mohammed ne s'est plus borné à l'attaque de leurs dieux, mais « a condamné également leurs pères, morts dans l'incrédulité ; alors seulement ils commencèrent à le haïr et à le poursuivre »[1]. « O Abû-*T*âlib, dirent-ils en se lamentant, le « fils de ton frère méprise nos dieux, condamne nos prati- « ques religieuses, déclare nos mœurs barbares et *fait passer* « *nos pères pour des impies.* »[2]

Sans emboîter le pas derrière l'école de « l'évhémérisme moderne,» récemment remise en honneur par Herbert Spencer,[3] on est donc autorisé à signaler le culte ardent du passé et de ses représentants comme l'un des facteurs moraux, ou plutôt religieux, de la vie spirituelle chez les Arabes païens, et à y voir l'une des rares inspirations religieuses de quelque valeur que présente l'esprit arabe. Il s'est manifesté d'une façon formelle dans certains usages que l'on range ordinairement dans la catégorie des pratiques religieuses. Nous avons déjà mentionné leur habitude de s'arrêter dans la vallée de Minâ, après avoir terminé les cérémonies du pèlerinage, pour célébrer par des chants les hauts faits de leurs pères, à peu près comme les anciens Romains chantaient dans leurs banquets les louanges de leurs ancêtres.[4] Dans le même ordre d'idées nous pouvons rappeler que les Qoréjshites de l'époque païenne *avaient coutume de jurer par leurs ancêtres*, et que Mohammed dut interdire de pa-

[1]) Ibn Sa'd dans Sprenger. *Mohammed sein Leben und seine Lehre* I. p. 357.

[2]) *Ibn Hishâm* p. 17. Cfr. 183. 186. 190. Al-Tabarî. T. I. p. 1175, 1185.

[3]) Parmi les défenseurs de la thèse d'après laquelle le culte spontané des ancêtres et des héros serait la forme historique primitive de toute religion, il y a même quelques auteurs qui considèrent également ce culte des ancêtres comme le plus haut et le meilleur degré du développement religieux. De ce nombre est M. *G. Eugène Simon*, ancien consul de France en Chine ; entraîné par son enthousiasme pour la valeur morale de ce culte il en fait un éloge dithyrambique dans un article de la *Nouvelle Revue* (1883. T. XXI. p. 402 et suiv.), intitulé : « La famille chinoise ». « Dans quelle religion, s'écrie-t-il en guise de conclu- « sion, dans quelle civilisation pourrait-on trouver de plus puissantes sollicita- « tions au progrès, à l'effort ? »

[4]) *Le culte des saints* etc. p. 347.

Digitized by Google

reils serments et prescrire de ne jurer que par le seul nom d'Allâh. [1]

Chez certaines tribus les *tombeaux des ancêtres* semblent aussi avoir bénéficié d'une considération particulièrement solennelle. C'est là du moins ce qui paraît ressortir d'un vers de *H*assân b. Thâbit, dans son poème en l'honneur des Ghassânides de Syrie :

« Les descendants de Djafna, *autour du tombeau de leur ancêtre*, autour du tombeau du noble, de l'illustre Ibn Mâria. » [2]

Il ne s'agit ici, évidemment, que d'un cas particulier et local, qu'il serait imprudent de généraliser pour en déduire des conclusions plus étendues, comme on le fait trop souvent lorsqu'on s'occupe du culte des ancêtres. Nous n'en avons nullement l'intention. Toutefois nous devons à ce propos attirer l'attention sur le fait, que certaines tribus arabes ont conservé intacte la tradition du tombeau des ancêtres jusqu'à une époque bien postérieure, par exemple la tradition concernant le tombeau du patriarche des Tamîmites à Marrân, [3] et celui du patriarche de la tribu de Qu*d*â'a, sur une montagne de la côte d'Al-Shi*h*r, dans la région d'*Had*ramaut, [4] où se trouvait primitivement le siège de la tribu qui porte son nom, avant qu'elle n'eût émigré vers le nord.

Le *culte des morts* touche de près au culte des ancêtres. Il n'y a entre ces deux formes de la piété qu'une différence relative; le premier, en effet, s'adresse à des générations plus rapprochées, tandis que le second a pour objet des êtres appartenant aux temps les plus reculés. En ce qui concerne les Arabes, nous disposons d'un plus grand nombre de renseignements pour déterminer la nature du culte qu'ils rendent

[1]) Al-Buchârî, *Manâqib al-'ançâr* n° 26 ; *Tauhîd*. n° 13.

[2]) *Dîwân de Hassân* (éd. de Tunis, p. 72), dans Al-Ja'qûbî. *Historiæ* (éd. Houtsma I. p. 236, 12). Le vers est cité par *Al-Mejdânî*, Amthâl (éd. Bulâq. I, p. 204). Cfr. Reiske. *Primæ lineæ historiæ regnorum arabicorum* p. 81. — Voyez aussi, à propos de cette question, *Dîwân de Nâbigha al-Dhubjânî* I, v. 6 (dans la collection d'Ahlwardt) et Wetzstein. *Reisebericht über Haurân und die Trachonen* p. 118.

[3]) *Jâqût* IV, p. 479.

[4]) Wüstenfeld. *Register zu den genealogischen Tabellen*, p. 138.

Digitized by Google

aux morts que pour établir en quoi consiste leur culte des ancêtres. Lorsque nous mentionnons ce dernier chez les Arabes, il est d'ailleurs bien entendu que nous n'admettons en aucune façon qu'il ait eu chez eux à beaucoup près une importance aussi grande que celle que M. *Fustel de Coulanges* lui assigne dans la religion des Grecs et des Romains. On cherchera en vain une pareille adoration des ancêtres chez les Arabes, à l'exception, du moins, des Arabes du Sud chez lesquels on a constaté un culte des ancêtres plus développé [1]. Mais nous les avons laissés en dehors de notre étude. Nous maintenons uniquement ceci, que parmi les tendances fondamentales qui ont inspiré aux Arabes leur conception du monde moral, la glorification des ancêtres figure comme un principe actif.

II.

Le Qorân mentionne parmi les objets auxquels les Arabes païens rendaient un culte les *ançâb* ou *nuçub*. Il les proscrit au même titre que le vin, le jeu de *mejsir* et les autres choses condamnées par l'Islam; [2] il défend de manger la viande des bêtes qui ont été abattues sur ces objets ou en leur honneur. [3] « N'offre point de sacrifices aux nuçub dressés; n'adore point « les hauteurs; n'adore que Dieu seul, » dit al-A'shâ dans son poème en l'honneur de Mohammed. [4] Ançâb, dont l'étymologie est identique à celle de maççêbhâ dans l'Ancien Testament, [5] désigne les pierres dressées auxquelles les Arabes païens adressaient un culte. En général on applique ce nom aux pierres qui entouraient la Ka'ba et auprès desquelles les Arabes ont dû offrir des sacrifices. Nous avons cependant des

[1]) Voir par exemple : D. H. Müller, *Südarabische Studien* (Vienne, 1877), p. 35 du tirage à part (Mémoires de l'Académie de Vienne, classe de philosophie et d'histoire. T. LXXXVI, p. 135).

[2]) *Sur*. V, v. 92.

[3]) *Ibid*, v. 4.

[4]) Ed. Thorbecke, v. 20, *Morgenländische Forschungen*, p. 258,

[5]) Cfr. Stade. *Geschichte des Volkes Israel* dans l'*Allgemeine Geschichte* d'Oncken, p. 459.

Digitized by Google

preuves certaines que l'on dressait également de pareils ançâb auprès des tombeaux, spécialement de ceux qui renfermaient les cendres des héros, et qu'ils y étaient l'objet d'une vénération qui était provoquée par le tombeau lui-même.[1] On désignait aussi de semblables monuments funèbres par le nom de *naçâ'ib* (sing. naçîba), qui est dérivé de la même racine que nuçub. C'est ainsi que le poète Sulejm b. Rib'î s'écrie dans une élégie sur son frère (v. 5) :

« En vérité l'affligé qui mutile son visage (pour exprimer sa douleur) n'est pas plus vivant que le défunt pour lequel on dresse les monuments funèbres (naçâ'ib). »[2]

Autour du tombeau de *H*âtim, de la tribu de *T*ejj,[3] célbère par sa générosité, les contemporains reconnaissants dressent des ançâb se faisant face réciproquement et ressemblant à des pleureuses. Un homme appelé Abû-l-Chejbarî passa auprès de ce tombeau en compagnie de quelques membres de sa tribu et, s'y étant arrêté pour la nuit, il s'écria : « O Abû Dja'far, sers à manger à tes hôtes. » Comme on lui reprochait d'invoquer de la sorte des ossements desséchés, il répondit : Chaque *T*ejjite est convaincu que personne ne s'arrête auprès de ce tombeau sans que l'hôte qui l'habite ne lui offre à manger. A la fin cependant il fut vaincu par le sommeil. Mais, lorsque le jour commença à poindre, il se leva en sursaut et s'écria d'un ton lamentable : « Malheur à mon coursier ! J'ai vu *H*âtim sortir du tombeau, un couteau à la main, et égorger mon coursier. » En effet, ses compagnons incrédules ne tardèrent pas à découvrir la pauvre bête agonisante ; et ils la mangèrent en

[1]) Cfr. le mot *gharijjun* que l'on interprète ainsi : « *nuçub* sur lequel on abattait généralement les sacrifices Ashâ'ir. » Le même mot signifie aussi : *monument funèbre* ; p. e. le célèbre *Al-gharijjân* dans Kûfa, *Jâqût* III, p. 790, 10.

[2]) Wright. *Opuscula arabica* p. 104, 7. Pour le fond voyez : *ibid.* p. 165, 6. On trouve aussi le mot AJAT pour indiquer un monument sépulcral ; Elégie de *Mutammim b. Nuwejra* v. 18, dans Nöldeke. *Beiträge zur Kenntniss der Poesie der alten Araber*. p. 99.

[3]) Notre document place le tombeau à Taba'a, une localité du Nedjd. Il y aurait eu là des tombeaux d'Adites, que les Arabes vénéraient d'une façon toute particulière. *Jâqût* I, p. 823, 19. D'autres documents veulent que le tombeau fût sur le 'Uwârid, une montagne du territoire de *T*ejj ; *ibid.* III, p. 740, 13.

Digitized by Google

commun. A peine avaient-ils repris leur voyage, qu'ils virent s'approcher un cavalier au galop, qui demanda Abû-l-Chejbarî et lui apprit qu'il avait entendu en rêve son père *H*âtim raconter comment un certain Abû-l-Chejbarî avait fait un pressant appel à son hospitalité, et comment lui, *H*âtîm, avait obtempéré à cette requête en sacrifiant le propre cheval de son hôte.[1]

Après sa mort le héros de la tribu est censé posséder les mêmes qualités et les mêmes vertus qui le distinguaient pendant sa vie; son tombeau doit offrir à tous ceux qui recourent à sa protection ou à son aide les mêmes avantages que leur aurait assurés sa tente, alors qu'il était encore en vie. Le récit que nous venons de faire connaître révèle d'ailleurs de curieuses particularités de la légende. Le voyageur auprès du tombeau de *H*âtim s'attend à être nourri par lui. Nous retrouvons une idée toute semblable à celle de l'Arabe païen dans les croyances populaires des païens de l'Afrique septentrionale. Le promontoire qui porte aujourd'hui le nom de Cap Cantin (Ra's al-Hudik) sur la côte marocaine, du côté de l'Atlantique, un peu au nord d'Asafi, le pays par excellence du cuir maroquin (ou cuir de Saffi), s'appelait dans l'antiquité Σολοέις [2], Σολόεντος ἄκρη;[3] — un nom que C. Müller, dans les savantes annotations de son édition du Périple de Hannon (§ 3)[4], a identifié avec le mot sémitique *sela'*, c'est-à-dire rocher. Il s'y trouvait une *ara Neptuni* (βωμὸς μέγας ποινῆς Ποσειδῶνος), qui en faisait, selon le témoignage de Scylax[5], un des endroits les plus renommés et les plus sacrés de toute la Libye. Les Romains, chose assez curieuse, firent de ce Σολόεις, par un procédé d'étymologie populaire, un *Promontorium Solis*.[6] A ce promontoire se rattachait une légende d'après laquelle on y trouvait en certains endroits de la nourriture en

[1]) *Diwân de Hâtim*, éd. Hassoun (London 1872), p. 30. *Aghâni* XVI, p. 101. Voyez aussi : Kremer. *Geschichte der herrschenden Ideen des Islam*. p. 166.

[2]) *Scylax*. Periplus, 112 (éd. C. Müller).

[3]) *Hérodote* II, 32.

[4]) Et avant lui déjà Gesenius : *Scripturæ linguæque Phœniciæ monumenta*, p. 418.

[5]) τῆς δὲ Λιβύης πᾶσα αὕτη ἡ χώρα ὀνομαστοτάτη καὶ ἱερωτάτη.

[6]) Pline. *H. N.* V. 9.

Digitized by Google

abondance dont le premier venu pouvait profiter. L'endroit s'appelait pour cette raison la *table du soleil.* [1] A peu près sur le même emplacement s'éleva plus tard, d'après les croyances populaires musulmanes, le tombeau du saint *Sîd Kuskusu*, dont le nom provient du kouskousou, l'aliment préféré des Maures. Le saint était durant sa vie terrestre un amateur si passionné de cette nourriture, qu'il passe pour avoir disposé d'une partie de sa fortune, afin que tous les voyageurs qui s'approcheraient de son tombeau pussent s'en régaler. Toutefois, comme un grand nombre d'oisifs ne faisaient pas autre chose que d'aller et de venir autour du tombeau pour s'assurer la nourriture, le legs fut bientôt épuisé. [2] Ainsi la générosité et l'hospitalité du dieu des païens à l'égard de ceux qui visitaient son sanctuaire incombèrent comme un héritage au saint musulman qui avait pris sa place. C'est là un remarquable exemple à l'appui de la transformation de certains éléments des cultes païens dans les légendes des saints musulmans, dont nous nous sommes déjà occupé d'une façon plus détaillée ici-même, et sur lesquels on nous promet d'intéressantes communications provenant du sud de l'Arabie. [3]

Mais revenons à nos ançâb. La mention de ces monuments auprès du tombeau de *H*âtim ne révèle pas encore la valeur religieuse qu'on leur attribuait. Celle-ci apparaît dans les ançâb qui entourent le tombeau d'un héros de tribu non moins célèbre, 'Amir b. Al-*T*ufejl. A la mort de ce rival de Mohammed, que le prophète s'était en vain efforcé de convertir, les Arabes élevèrent, d'après nos documents, sur un *mîl* carré autour de son tombeau, des ançâb pour indiquer que c'était une enceinte sacrée, un τέμενος (*h*imâ), à l'intérieur duquel il était interdit de faire paître des animaux domestiques et de circuler à pied ou à cheval. [4]

[1]) Höst, d'après un ancien auteur espagnol, cite *Pomponius Mela* comme garant de cette légende. Je n'ai pu la retrouver dans son ouvrage *De situ orbis.*

[2]) Georg Höst. *Nachrichten von Maròkos und Fes.* Copenhague, 1781, p. 97.

[3]) Cfr. la communication provisoire faite par MM. Derenbourg dans le *Journal asiatique* 1884, II, p. 327.

[4]) *Aghânî.* XV, p. 139.

Digitized by Google

III

Du moment que les tombeaux des héros ou des bienfaiteurs sont traités comme des sanctuaires religieux, nous sommes en droit de nous attendre à y trouver la trace des cérémonies religieuses qui s'y rattachaient. C'est là, en effet, ce qui arrive. La tradition nous a conservé de nombreux vestiges des sacrifices offerts par les anciens Arabes aux morts ; et nous retrouvons les restes de ces pratiques, non-seulement dans la société bédouine, mais encore dans la vie religieuse de l'Islam strictement orthodoxe, où elles se sont introduites sous des formes mahométanes. La fidélité à la tradition est telle chez les représentants du vieil esprit arabe, elle fait si bien partie intégrante de leur nature, que les Bédouins, même lorsqu'ils se furent convertis à la religion de Mohammed, conservèrent néanmoins leurs institutions sociales et leurs lois, quoique le Prophète y eût substitué une autre organisation et d'autres dispositions. Ils les ont maintenues jusque dans les temps les plus récents. Aussi *Burckhardt*, l'auteur de la meilleure et de la plus fidèle description de la société bédouine qui ait été écrite jusqu'à présent par les savants européens, a-t-il pu exprimer à juste titre l'opinion que l'observation exacte des institutions qui régissent les grandes tribus de l'Yémen et du Nedjd, constitue la meilleure source de renseignements pour apprendre à connaître l'état social des Arabes à l'époque du paganisme[1]. On n'a pas manqué d'ailleurs de suivre l'indication du grand observateur.

Burckhardt nous révèle entre autres une très curieuse coutume des Bédouins du Nedjd, qui s'est combinée dans la suite des temps avec des pratiques mahométanes. A la grande fête de l'année ('îd al-qurbân) chaque famille abat autant de chameaux qu'elle a perdu de membres adultes des deux sexes pendant l'année qui vient de s'écouler. Cette coutume est ob-

[1]) *Voyages en Arabie*, t. III, p. 277.

Digitized by Google

servée même dans le cas où le défunt n'aurait laissé qu'un seul chameau. S'il n'en a pas même laissé un seul, les plus proches parents doivent se cotiser pour s'en procurer un. Sept moutons représentent l'équivalent d'un chameau. Quand les parents ne peuvent pas fournir le nombre voulu de victimes, ils doivent offrir une compensation dans la première ou la seconde des années suivantes [1]. Voilà, selon toute apparence, le reste d'un ancien sacrifice aux morts. L'Islam, lui aussi, a ordonné d'offrir une victime en ce jour de fête, mais il a cherché à justifier cette pratique par un ressouvenir biblique. Elle est censée rappeler l'offrande du bélier qu'Abraham substitua à son fils Ismâ'îl, lequel devait primitivement être sacrifié. Pour ce motif le sacrifice est appelé *Al-fidâ* (la rançon), et la liturgie de cette cérémonie contient une formule de prière, qui doit être dite avant l'accomplissement du sacrifice [2], et dans laquelle on récite sur. XXVIII. v. 107 [3]. Les pratiques de l'ancien culte des morts se sont insinuées aussi dans l'Islam populaire ; elles ont été rattachées au jour de fête dont nous venons de parler et au jour immédiatement précédent du petit *'id*. En Egypte particulièrement, l'on profite de ces fêtes pour rendre visite aux tombeaux et pour les décorer de branches de palmiers. Après la prière et la récitation du Qorân on organise des divertissements populaires, au sujet desquels nous sommes renseignés d'une façon satisfaisante par la description exacte qu'en donne *Lane* [4].

La coutume des anciens Arabes de sacrifier aux morts a subsisté dans l'Islam encore sous d'autres formes. Je n'en citerai qu'un exemple emprunté au IIIe siècle et qui n'est rien moins qu'isolé. Le pieux traditionaliste Mohammed b. Is*h*âq

[1]) *Burckhardt*, ouvr. cit., p. 73.

[2]) *Takbîr-Tashrîq*. Voyez Mouradgea d'Ohsson, *Tableau général de l'empire ottoman*, t. II, p. 226. — Dabry de Thiersant, *Le Mahométisme en Chine*, t. II, p. 452.

[3]) Voyez aussi le sermon pour ce jour dans Garcin de Tassy, *Doctrine et devoirs de la religion musulmane* (Paris, 1826), p. 200.

[4]) E. W. Lane, *An account of the manners and customs of the modern Egyptians* (5e éd., London, 1871), t. II, p. 212, 221.

Digitized by Google

b. Sarrudj, un client de la tribu de Thaqaf (mort en 313), sacrifiait, nous est-il dit, chaque semaine ou tous les quinze jours une victime en l'honneur du Prophète. Le même dévot personnage racontait lui-même qu'il avait lu douze mille fois le Qorân d'un bout à l'autre, et qu'il avait offert autant de victimes à la mémoire du Prophète[1]. Nous apprenons une fois de plus par cet exemple de quelle façon les anciennes coutumes païennes se sont perpétuées dans l'Islam, sans bruit, sans que l'on s'en aperçût, en revêtant pour se faire sanctionner les formes de la piété mahométane.

Toutefois la pratique la plus caractéristique du culte des morts dans le paganisme arabe consiste dans l'accomplissement du sacrifice *sur le tombeau même du défunt*[2]. Elle est mainte fois mentionnée dans l'ancienne littérature arabe et s'est conservée jusqu'à nos jours chez les Bédouins[3]. Dans les temps anciens, les Arabes avaient coutume, toutes les fois qu'ils passaient auprès du tombeau d'un homme célèbre par sa générosité et par sa magnanimité, de sacrifier en son honneur une bête de somme et de la servir à leurs gens[4]. Les parents également se réunissaient encore pendant plusieurs années après la mort de celui des leurs qui leur était cher, pour se lamenter sur sa tombe et pour y sacrifier annuellement un chameau.[5] Nous trouvons des détails intéressants au sujet de ces sacrifices aux morts dans la description des hommages que l'on témoignait au tombeau d'un des plus célèbres et des plus nobles chevaliers de l'époque immédiatement antérieure à l'apparition de Mohammed. Il s'agit du tombeau de Rabî 'a b. Mukaddam, qui sauva, quoique mourant, une caravane de femmes des mains de leurs agresseurs grâce à une héroïque

[1]) *Abû-l-Mahâsin*, Annales (éd. Juynboll), vol. II, p. 226.

[2]) Ne pas confondre avec une autre pratique mentionnée par les Arabes, et qui consiste à attacher sur le tombeau du défunt un chameau, les yeux bandés, pour le vouer à une mort certaine.

[3]) Voyez *Stade*, ouvr. cité, p. 389.

[4]) *Al-Tabrizî* sur *H*amâsa, p. 411, 4 ; 496, 8 infra. Voyez aussi le commentaire de Freytag sur *H*am, t. II, p. 89, sur v. 4.

[5]) Voyez un exemple du sud de l'Arabie dans *Kremer*, ouvr. cité, p. 167.

Digitized by Google

résistance. Il n'est pas étonnant que le tombeau d'un héros aussi chevaleresque ait été un de ceux auprès desquels les voyageurs de passage offraient le sacrifice funèbre usuel, longtemps encore après la mort du personnage. Le philologue Abû 'Ubejda raconte qu'un Arabe de la tribu des Banû -l-*H*ârith b. Fihr, passant devant la dernière demeure de Rabî 'a, vit son chameau s'écarter avec effroi des pierres qui couvraient la dépouille du héros. Le voyageur s'empressa de se disculper, dans une aimable poésie, de la faute qu'il avait commise en n'offrant pas aux mânes de Rabî 'a le sacrifice funèbre :

« Mon chameau s'est écarté avec terreur des pierres du pays de *H*arra, qui ont été élevées au-dessus de l'homme aux mains ouvertes, le généreux.
« Ne le fuis pas, ô mon chameau ; il savait tendre du vin et animer le combat,
« S'il n'y avait (les nécessités du) voyage et le vaste, le formidable désert, je l'aurais laissé [le chameau] avec les jarrets coupés, se traînant sur le sol[1]. »

Ce poète, sur le nom duquel les philologues n'ont pu se mettre d'accord, aurait été le premier à négliger le sacrifice funèbre en l'honneur de Rabî 'a, considérant qu'une élégie ferait le même office[2]. La véracité d'Abû 'Ubejda (mort en 207 de l'hégire) n'est pas à l'abri de tout soupçon ; car il a compilé pas mal de mensonges au sujet des antiquités arabes. Toutefois nous avons le droit d'admettre comme établi que les vers précédents ne sont pas une pure invention apocryphe ; nous sommes donc autorisés à ne pas rejeter ce qu'ils nous révèlent sur la manière d'offrir des sacrifices auprès des tombeaux des héros célèbres.

Bien plus fréquents que ces hommages exceptionnels sont les sacrifices d'une ou de plusieurs victimes sur la tombe du défunt immédiatement après son ensevelissement. Il nous est dit dans la description de la mort d'un couple amoureux que *Al-Djahiz* a empruntée à l'ancienne société arabe, dans son livre « Al-ma*h*âsin w-al-adhdâd », que l'on égorgeait trois

[1]) *'Aghânî*, t. XIII, p. 131. Cfr. Perron, *Femmes arabes avant et depuis l'islamisme* (Paris-Alger, 1858), p. 80.
[2]) Voyez *Hamâsa*, p. 410, 412.

Digitized by Google

cents chameaux sur la tombe d'un martyr de l'amour [1]. Et nous trouvons de nombreux exemples de cette même coutume dans la description animée de la vie des Arabes au désert, que nous fournit le roman d''Antar. Dès que l'un des nombreux héros de cette épopée du désert, si riche en épisodes, vient à mourir, dès que la description typique de la cérémonie funèbre est terminée, nous sommes assurés d'assister au sacrifice d'un grand nombre de chameaux auprès du tombeau du défunt [2]. Rappelons-nous cependant, toutes les fois que nous puisons dans le roman d''Antar des renseignements sur les mœurs des Arabes au désert, que cet ouvrage, en dehors de ses formidables anachronismes, est par dessus le marché rempli des hyperboles les plus extravagantes. Quand on s'est quelque peu familiarisé avec lui, on est obligé d'apporter bien des restrictions à l'opinion de *Hammer-Purgstall*, d'après lequel cet ouvrage est, pour la connaissance des Arabes païens, de ceux « qui nous ont conservé la peinture fidèle de leurs mœurs [3], de « leur religion, de leurs usages et des élans de leur génie [4]. »

Il faut probablement mettre sur le compte de ces mêmes hyperboles les sacrifices humains sur le tombeau des héros tués, dont il est si souvent question. Les prisonniers de la tribu du meurtrier sont exécutés en guise d'expiation [5]. Le roman d''Antar nous en offre un exemple dans la description du deuil d''Antar, lorsque son fils Ghaçûb a été tué par les Banû-Fazâra. « Le second jour, dit le récit, il appela son frère « Shejbûb, et lui ordonna de préparer une tombe pour le ca- « davre de Ghaçûb. Bientôt ils eurent creusé une fosse pro-

[1]) Girgas-Rosen, *Chrestomathie arabe*, p. 56, 1.

[2]) Voyez par exemple : *Strat 'Antar* (éd. du Caire, 1286, Shâhîn), t. XXX, p. 89.

[3]) Voyez mon article dans la *Zeitschrift für Völkerpsychologie und Sprachwissenschaft* (1881), t. XIII, p. 251 et suiv..

[4]) *Les Mines de l'Orient*, t. I, p. 372-76. — La même remarque s'applique au jugement exprimé par M. Marcel Devic : « Les mœurs bédouines que peint Abou-l-Moayyed (le rédacteur présumé du roman) dans un tableau très vivant et très vrai, aussi vrai peut-être en 1864 qu'au temps auquel il se rapporte, etc. » (*Les aventures d'Antar*, Paris, 1878, p. VII).

[5]) *Strat 'Antar*, t. XXVI, p. 117.

Digitized by Google

« fonde ; ils y mirent le cadavre, et les larmes d''Antar cou-
« laient à flots. Lorsqu'ils eurent ramené la terre sur la tombe,
« 'Antar s'assit auprès et donna l'ordre d'amener les prison-
« niers. Puis, découvrant son bras, il tira son épée al-Dhâmî,
« et leur trancha la tête à l'un après l'autre. Les Banû 'Abs
« assistaient à l'exécution et restèrent jusqu'à ce que mille
« Fazârites eussent été mis à mort ; et ils laissèrent le sang
« des victimes se figer sur le sol. Alors s'avança l'émîr Mej-
« sura ; ses joues étaient couvertes de larmes, et il s'abandon-
« nait à la plus violente douleur. A son tour il égorgea sur la
« tombe de son frère trois cents des Banû Fazâra, jusqu'à ce
« que le chef de la tribu, Qejs, eût donné l'ordre de mettre un
« terme à cette boucherie. »

Les particularités du deuil des Banû 'Abs à cause de Shaddâd, le père du héros 'Antar, rentrent aussi dans la catégorie des coutumes et des croyances que nous nous sommes proposé d'étudier dans cet article. La description qui nous en est donnée est une véritable illustration des pratiques funèbres chez les Arabes, telles que nous les voyons si souvent mentionnées dans les élégies[1], dont la littérature nous a conservé un grand nombre de spécimens. Elle nous fournit des renseignements intéressants au sujet du sacrifice de vengeance ; malheureusement il n'est guère possible de discerner, si nous avons affaire à une pure invention du conteur de légendes ou si nous nous trouvons en présence d'une pratique empruntée aux anciennes coutumes des Arabes. « Quand les Banû 'Abs
« furent arrivés sur le lieu du combat, hommes et femmes des-
« cendirent de leurs montures et commencèrent à se lamen-
« ter[2] et à gémir. Les serviteurs criaient et les servantes se

[1]) Par exemple, Lebîd dans *Ibn Hishâm* (éd. Guidi), p. 183, 4 infra et suiv. *Hamâsa*, p. 363, 1 ; 449, 6 et suiv.; 476, 13. Wright, *Opuscula arabica*, p. 109, 6 ; 111, 9. Nöldeke, *Beiträge zur Kenntniss der Poesie der alten Araber*, p. 179, v. 5 (les pleureuses se frappent le visage avec leurs semelles).

[2]) *Ta 'dâd* proprement : raconter les qualités et les vertus du défunt (Voyez Dozy, *Supplément*, à ce mot). Cette énumération, en effet, fait partie intégrante des complaintes sur les morts chez les Arabes.

Digitized by Google

« frappaient le visage[1]. Ils menaient deuil en ce jour à cause « de Shaddâd. Ils rasèrent les crinières des chevaux et se ré- « pandirent en plaintes et en gémissements. Le roi Qejs prit « la parole et dit : En vérité, l'un des piliers les plus solides « des Banû 'Abs s'est écroulé. Que Dieu maudisse Dhû-l-Chi- « mâr à cause de sa trahison. Alors s'avança Rabî' b. Zijâd; « et au milieu des lamentations et des pleurs il prononça ces « paroles : Que reste-t-il encore aux Banû 'Abs, du moment « qu'ils t'ont perdu, ô Shaddâd? Par Allâh! Tu étais plein de « bonté et d'énergie; avec toi la sagesse et le bon conseil « nous ont quittés! 'Antar pleurait sans cesse et s'abandon- « nait au désespoir. Il jura qu'il n'ensevelirait pas son père « avant d'avoir anéanti les Juifs de *H*içn Chejbar. Son frère « Shejbûb cependant déchirait ses vêtements et se couvrait la « tête de poussière; et tous les hommes et toutes les femmes « en faisaient autant..... Sur ces entrefaites 'Antar ordonna à « son frère de prendre une natte de cuir tâifite et d'envelop- « per le cadavre de son père. Puis ils le chargèrent sur un « beau chameau et ils s'en retournèrent avec force larmes à « leur domicile[2]. » En route 'Antar récite une des complaintes saisissantes, dont ce roman offre d'abondants exemples, et lorsqu'ils parviennent au lieu d'habitation de la tribu, ils sont reçus par tous ceux qui sont restés en arrière, par les femmes comme par les hommes, au milieu des lamentations déchirantes, que Mohammed interdit sévèrement à ses fidèles avec beaucoup d'autres pratiques funéraires, qui sont autant de coutumes essentiellement païennes. Quand ces lamentations furent à leur tour terminées, Qejs, le chef de la tribu, ordonna à son frère Mâlik de creuser une fosse. Shejbûb et Djerîr descendirent le cadavre dans la tombe et répandirent de la terre

[1]) *Latamat*. Les pleureuses s'appellent encore de nos jours dans les villes syriennes « la*tt*ûmât », c'est-à-dire femmes qui se frappent le visage (voyez le mémoire de *Wetzstein* que nous citons à la fin de cet article; voyez aussi Budde, *Das hebräische Klagelied* dans la « Zeitschrift für die altt. Wissenschaft », t. II, 1882, p. 26.

[2]) *Strat 'Antar*, vol. XVIII, p. 150.

Digitized by Google

par dessus. A ce moment, le monde s'obscurcit aux yeux d''Antar, et il pleura si longtemps qu'il finit par s'évanouir. Quand il eut reprit ses sens, les lamentations, les récitations de complaintes, les lacérations de vêtements recommencèrent de plus belle. Après quoi l'auteur décrit avec une satisfaction vraiment féroce, de quelle façon Samîjja, la veuve du défunt, abat de son bras mis à nu cinquante cavaliers parmi les prisonniers, « pour éteindre le feu de son foie », et de quelle façon Zebîbe égorge à son tour quatre-vingt-dix captifs juifs et chrétiens. 'Antar enfin termine cette sanglante cérémonie par une nouvelle complainte. « Lorsque les Banû 'Abs enten-« dirent les paroles du héros, les larmes coulèrent de leurs « cils, et ils s'écrièrent : O père des vaillants guerriers, qui-« conque laisse un fils comme le tien, celui-là n'est pas mort. « — Mais 'Antar fit avancer alors les prisonniers de Chejbar ; « on amena les femmes et les jeunes filles. *Il leur fit faire « sept fois le tour du tombeau de son père et leur fit grâce de « la vie*[1]. » Pendant quarante jours 'Antar resta dans la « maison de deuil » (bejt-al-a*h*zân), où il reçut les condoléances des tribus arabes. Et lorsque la période de deuil des quarante jours fut terminée, il offrit un grand banquet à ses parents et fit la charité aux veuves et aux orphelins.

Nous avons déjà dit que le roman d''Antar est plein d'anachronismes ; l'auteur introduit sans scrupule dans ses descriptions de la vie païenne les coutumes et les conceptions mahométanes, à tel point que les héros de ce roman parlent souvent tout juste comme des théologiens musulmans[2]. On est ainsi amené à l'hypothèse toute naturelle que les *quarante jours* dont il est question à la fin de l'épisode que nous venons

[1]) *Sirat 'Antar*, ibid., p. 153-157.

[2]) A côté des formules d'introduction par lesquelles commence chaque épisode du récit, et qui sont presque toujours mahométanes, nous signalerons dans le grand nombre de passages qui confirment notre assertion : VI, p. 126-7; XIII, 61 (un chef de tribu païen est apostrophé en ces termes : *Emîr al-mu'minîn*) ; XV, p. 16 (polémique ironique contre le culte des idoles) ; XVI, p. 15-16 ; XVII, p. 60, 121 ; XVIII, p. 55 (phrases du Qorân mises dans la bouche d'un païen), etc. — Voyez aussi : *Zeitschrift der d. morgenl. Gesellschaft*, t. XXXII 1878), p. 343.

Digitized by Google

de citer, sont un emprunt aux usages de la société mahométane, dans laquelle de nos jours encore les deuils durent quarante jours[1]. Il est vrai, d'autre part, que, relativement aux pratiques du deuil comme dans bien d'autres cas, la loi mahométane fut impuissante à réformer entièrement les usages païens traditionnels. Malgré les emphatiques défenses de l'Islam (voyez plus bas le dernier paragraphe de cet article) la complainte funèbre (nijâ*h*a) s'y est maintenue[2], et bien d'autres éléments du culte païen des morts se sont enracinés dans la société musulmane. En s'adaptant à la vie mahométane ces diverses cérémonies ont été reportées spécialement sur le *Vendredi;* ainsi les vieux usages ont pris un vernis mahométan.

Le poète 'alidite, Mo*h*ammed b. Çâli*h*, — nous est-il dit dans le « livre des chants », — passait un jour à Sâmarra devant le tombeau d'un prince de la famille des 'Abbâsides, lorsqu'il aperçut des jeunes filles qui se frappaient le visage. Ce spectacle inspira au poète la pièce suivante :

« C'était un Vendredi au matin, que je vis à Sâmarra des yeux dont les larmes abondantes auraient saisi d'admiration tout spectateur;
« Elles rendent visite à des ossements qui pourrissent sous terre; elles obtiennent le pardon pour les péchés de ces ossements.
« Et alors même que ce ne serait pas déjà la décision de Dieu, que la poussière soit animée à nouveau jusqu'au jour où résonnera la trompette Çûr,
« J'oserais affirmer qu'ils reprendraient vie grâce aux flots de larmes de celles qui les visitent[3]. »

La scène qui nous est dépeinte dans ce petit poème, est conforme à ce que chaque visiteur d'une ville orientale quelque peu considérable observera de nos jours encore au cimetière

[1]) Lane, *Manners and customs of the modern Egyptians*, t. II, p. 272. On peut citer aussi à ce propos le commencement du récit sur le joaillier 'Alî al-Miçrî dans les *Mille et une Nuits* (éd. Bulâq. 1279), t. II, p. 343, la 425e nuit.
[2]) Voyez les notes de Rödiger sur *Wellsted. Reise in Arabien*, t. I, p. 150, note 110. — Russel, *Naturgeschichte von Aleppo*, traduction allemande de Gmelin (Göttingen, 1797), I, p. 433.
[3]) *'Aghâni*, t. XV, p. 90, 4 et suiv.

Digitized by Google

mahométan. Dans le culte des morts cependant, l'acte le plus remarquable, encore pratiqué dans les temps modernes, est le sacrifice des victimes sur le tombeau du défunt. Aux obsèques du vice-roi d'Egypte, Mohammed 'Alî, on a égorgé quatre-vingts buffles. L'ancien sacrifice arabe consacré aux morts a pris une nouvelle acception dans la tradition mahométane : le sacrifice en lui-même est destiné à expier les petits péchés du défunt, et la chair des victimes est distribuée aux pauvres[1]. C'est pouquoi ce sacrifice porte aussi le nom d'*Al-haffâra*, c'est-à-dire sacrifice expiatoire[2]. A une époque plus ancienne on se tenait encore plus près de l'antique coutume arabe en choisissant pour victime le chameau[3].

IV

Il y a encore d'autres pratiques auxquelles on ne saurait refuser tous les caractères d'un sacrifice aux morts. La plus remarquable de celles dont le souvenir nous est parvenu, est mentionnée dans les premiers temps de l'Islam. C'est sans doute un reste du culte des morts et des héros pratiqué aux temps de la Djâhilijja, et qui était encore présent à toutes les mémoires. A la mort du grand guerrier Châlid b. Al-Walîd, qui avait combattu pour le paganisme contre Mohammed et les Muslims à Bedr, à U*h*ud et « auprès des tranchées », aucune femme de la tribu des Banû Mughîra ne manqua de *déposer sa coiffure sur la tombe du héros qu'elles pleuraient*; et notre document ajoute cette explication : c'est-à-dire qu'elles rasèrent toutes leur chevelure et la déposèrent sur la tombe de Châlid[4]. Dans le cas spécial dont il s'agit ici, le sacrifice des cheveux doit sans doute être considéré comme une manifestation extérieure de la douleur. — Cpr. Jérémie VII, 29; Mi-

[1]) E. W. Lane, *Arabian Society in the middle ages*, ed. by *Stanley Lane-Poole* (London, 1880), p. 261.
[2]) *Manners and customs*, l. c., p. 268.
[3]) *'Aghânî*, t. I, p. 168, 9 et suiv.; on y trouve un exemple remontant à l'époque des Ommejjades.
[4]) *'Aghânî*, t. XV, p. 12.

Digitized by Google

chée I, 16, etc. Mais le fait de les déposer sur la tombe du défunt semble bien être un acte de culte. Quelle que soit la circonspection avec laquelle il faille accepter les récits mahométans relatifs à l'état religieux des Arabes païens, on est en droit de ne pas refuser toute créance à la tradition d'après laquelle les Arabes de l'époque antérieure à Mohammed, entre autres témoignages de respect, se rasaient la chevelure auprès de la Ka'ba [1]. On trouve, en effet, la confirmation de cette tradition dans le récit légendaire, d'après lequel un souverain du sud de l'Arabie, celui qui est censé avoir été le premier à orner la Ka'ba d'un voile précieux, aurait accompli cet acte de dévotion, après avoir été converti par deux rabbins au culte des Arabes. Quand le Thakefite 'Urwa b. Mas 'ûd, encore païen à son départ, revint chez lui converti au mahométisme, les membres de sa tribu remarquèrent qu'en arrivant à Tâ'if un soir, après cinq jours de voyage, il entra directement dans sa demeure sans visiter préalablement la déesse Rabbâ et sans se raser les cheveux auprès de son image [2]. Remarquons encore que dans une pièce de vers attribuée à 'Abdallâh b. Ubejj le poète fait prêter serment par la formule suivante : « *Par celui en l'honneur duquel on se rase les cheveux* », ce qui signifie en d'autres termes : « par Dieu [3]. » Il faut aussi joindre à ces divers témoignages celui d'Hérodote (III, 8), confirmé par certains passages de Jérémie, comme *Krehl* a été le premier à le démontrer, d'après lequel les Arabes se rasaient une partie de la barbe, les κρόταφοι, en l'honneur du dieu Orotal [4]. Ce sont là autant de preuves que le sacrifice des cheveux avait chez les Arabes païens une signification religieuse. Quand donc nous voyons accomplir cette cérémonie en l'honneur d'un mort, nous sommes en droit d'en conclure à la réalité d'un *culte des morts*.

[1]) *Ibn Hishâm*, p. 15 ; cfr. p. 749.
[2]) *Al-Wâqidi* — Wellhausen, *Muhammed in Medina*, p. 381.
[3]) *Ibidem*, p. 182.
[4]) *Krehl, Ueber die Religion der vorislamischen Araber*, p. 32-3, où on trouvera encore d'autres témoignages de poètes que nous n'avons pas cités.

Digitized by Google

V

Et maintenant il nous reste à examiner comment l'Islam se comporta à l'égard de ces pratiques funéraires du paganisme arabe. Il faut partir du fait que, pour les fondateurs de la nouvelle religion, les lamentations désespérées et les manifestations de douleur par des femmes exaltées devaient paraître inconciliables avec le sentiment de l'abandon à la volonté d'Allâh et de la résignation en face des décrets divins, — ce qu'ils nomment *çabr* et *ihtisâb*. « Mâ shâ 'a Allâh ! lâ *h*aula wa-lâ quwwata 'illâ billâhi », — telle devait être la sentence de prédilection pour les fidèles tous les jours de la vie. Or, c'est là une autre conception des choses que celle qui se traduit par les complaintes funèbres et les pratiques de deuil chez les Arabes. Il faut implorer auprès d'Allâh le pardon pour les péchés du défunt, et non pas témoigner des hommages exagérés à celui-ci, ou se lamenter sur sa mort d'une façon emphatique. La prière pour les morts (çalât al-djanâza) devait remplacer le culte des morts. La tradition nous a transmis toute une série de déclarations, dans lesquelles Mohammed condamne les pratiques funéraires des Arabes et interdit de les mettre en pratique[1]. « Le défunt est puni pour mainte lamen-« tation des survivants »; telle est la menace qui devait arrêter ces derniers. « Celui qui déchire ses vêtements à cause « d'un mort, n'est pas des nôtres; et celui qui se frappe le vi-« sage ou qui emploie les exclamations de la Djâhilijja, n'est « pas des nôtres. » Le Prophète ne condamne pas moins la suppression de la chevelure et la pratique consistant à se couvrir la tête de poussière. Et toutes ces déclarations sont illus-

[1]) C'est de la même façon que la loi de Solon chez les Grecs, la loi des XII Tables chez les Romains s'efforcent de modérer l'excès des complaintes funèbres : « Ingemiscere nonnunquam viro concessum est, idque raro; ejulatus « ne mulieri quidem. Et hic nimirum est lessus, quem duodecim tabulæ in fu-« neribus adhiberi vetuerunt. » *Cicero. De Legibus*, II, 23-24.

Digitized by Google

trées par les faits et gestes de l'entourage du Prophète[1]. Aussi les Mahométans pieux, soumis à Dieu, ont-ils pris pour principe de leur conduite dans les circonstances douloureuses de la vie les doctrines enseignées par la tradition, et la législation théorique a provoqué des mesures de police pour prévenir le retour des pratiques païennes du deuil[2]. Les adhérents de la conception mahométane évitent même de porter des vêtements de deuil d'une couleur spéciale[3]. Il y a toute une série de sentences dans lesquelles le Prophète défend de médire de la *destinée*, *des circonstances que le temps amène en se déroulant* (al-dahr); je les ai fait connaître ailleurs dans un autre but[4]. Je suis actuellement convaincu que l'Islam combat aussi par ces interdictions les pratiques païennes du deuil. Les anciennes élégies arabes contiennent, en effet, souvent des invectives contre la destinée à propos du malheur qu'elles pleurent. Un grand nombre de ces poésies conservées jusqu'à nos jours commencent par cette phrase : « *lahâ-'llâhu dahran* », etc., c'est-à-dire : « que Dieu damne la destinée, qui », etc.[5]. L'Islam ne pouvait approuver une pareille conception des choses ; sa désapprobation s'est exprimée dans les traditions concernant le dahr. D'autre part, tandis qu'il est très sévèrement défendu de prier sur les tombes[6], nous remarquons qu'il n'y a aucune protestation contre le sacrifice des victimes sur les tombeaux des défunts ; à moins cependant que l'opposition à cette coutume soit déjà comprise dans l'interdiction des sacrifices sur les ançâb. Nous constatons, en effet,

[1]) *Al-Buchâri*, *Kitâb al-djanâ'iz*, n° 32-35 ; 37-39. Les déclarations et les faits que nous visons y sont énumérés.

[2]) Le manuscrit arabe de la bibliothèque d'Oxford Bodl., n° 315, qui traite de la compétence du *muhtasib* (chef de la police), contient dans son V^e^ chapitre l'énumération des pouvoirs de ce magistrat relativement aux cérémonies funèbres (Nicoll-Pusey, *Biblioth. Bodleyan. Catalogus*, p. 96).

[3]) R. Burton, *A pilgrimage to Mekka and Medina* (Leipzig, 1874, Tauchnitz), t. II, p. 160.

[4]) *Die Zâhiriten, ihr Lehrsystem und ihre Geschichte*, p. 153-155.

[5]) *Hamâsa*, p. 479, 480, etc.

[6]) Grätz, *Monatschrift für Geschichte und Wissenschaft des Judenthums*, 1871, p. 309.

Digitized by Google

chez les pieux sectateurs de Mohammed une tendance marquée à éviter tout ce qui de près ou de loin pouvait ressembler à un culte des morts. Cette préoccupation leur tient tellement à cœur, qu'ils prennent des dispositions spéciales pour prévenir toute manifestation excessive de douleur sur leurs propres dépouilles mortelles. Dans les premiers temps de l'Islam il semble que l'on avait encore l'habitude,— une habitude peut-être empruntée au paganisme, — de dresser une tente sur la tombe des personnes vénérées pour y séjourner pendant un certain temps après l'ensevelissement. On voulait indiquer par là combien la séparation d'avec le défunt était pénible aux survivants. L'une des exclamations les plus fréquentes chez les pleureuses et les poètes élégiaques, est : « *lâ tab'ad* », c'est-à-dire : « ne t'éloigne pas ». Sous cette forme, ou sous d'autres semblables, elle revient si souvent dans la littérature des Marâthû[1], que *Rückert* a pu fort justement la signaler dans ses notes sur la traduction de l'*H*amâsa comme l'un des caractères distinctifs de ce genre de poésies. Quand Al-*H*asan, le petit-fils du khalife 'Alî, mourut, sa femme dressa sur la tombe où il reposait une tente (Qubba; d'où plus tard le nom des chapelles funéraires). Elle la maintint pendant un an; et lorsqu'elle l'enleva, on entendit une voix céleste s'écrier: « Ont-ils donc déjà retrouvé ce qu'ils ont perdu? » A quoi une autre voix répondit : « Non; mais ils se sont résignés à leur sort et ils se sont éloignés[2]. » Cette coutume toutefois semble avoir été repoussée de très bonne heure par les orthodoxes; cela ressort entre autres du fait qu'Ibn 'Omar, voyant une tente (fus*tât*) dressée au-dessus de la tombe d''Abd al-Ra*h*mân b. Abî Bekr, cria à son serviteur : « Eloigne la tente; car seules « les bonnes œuvres du défunt pourront le protéger et le

[1]) Par exemple : '*Aghânî*, t. XIV, p. 130, 18. H*amâsa*, p. 89, fin ; 410, 10 infra ; 471 fin, et d'autres. *Al-'Iqd*, t. II, p. 11, 19 : « Ils disent : ne t'éloigne pas ; mais en même temps ils m'enterrent ; où donc est le lieu de la séparation, si ce n'est pas mon séjour (le tombeau) ? » Ainsi conclut Mâlik b. al-Rejth dans la poésie où il décrit ses propres obsèques. — Voyez aussi *Kremer*, ouvr. cité, p. 167.

[2]) *Al-Buchârî, kitâb al-djânâ 'iz*, n° 62.

Digitized by Google

« mettre à l'ombre[1]. » Dans le même ordre d'idées nous citerons la disposition suivante des dernières volontés du grand conquérant 'Amr b. al-'Açî : « Quand je mourrai, ne me pleu-
« rez pas, et que mon cercueil ne soit suivi d'aucun panégy-
« riste (mâdih) et d'aucun diseur de complaintes (nâ'ih); ré-
« pandez seulement de la poussière sur ma tombe; car ma
« droite n'est pas plus digne de la poussière que ma gauche.
« Ne placez aucun emblème sur ma tombe, ni en bois ni en
« pierre. Quand vous m'aurez enseveli, réunissez-vous autour
« du tombeau pendant le temps qu'il faut pour abattre un cha-
« meau et se partager sa chair, afin que je jouisse jusque-là
« de votre compagnie[2]. »

D'après les recueils de traditions d'Ahmed et de Nasâ'î, le grand propagateur des traditions *Abû Hurejra* (mort en 57), sentant approcher sa fin, aurait exprimé le vœu suivant : « Ne
« dressez point de tente au-dessus de moi; ne me suivez
« pas avec l'encensoir, mais hâtez-vous [3] (d'emporter) mon
« cadavre. »[4] Plus tard la tente se transforma en chapelle funéraire, en mausolée (ces constructions luxueuses conservèrent le nom de Qubba). Mais quand les Mahométans commencèrent à orner de constructions monumentales les tombes des pieux et saints personnages, cette tendance fut à son tour l'objet de la désapprobation des Musulmans orthodoxes. Cette désapprobation se traduisit non seulement dans des sentences que la tradition nous a conservées, mais encore dans la légende, souvent reproduite, d'après laquelle ces constructions étaient détruites et mises en pièces par le saint lui même dont elles devaient orner le tombeau. Tel fut, d'après la légende,

[1]) *Ibidem*, n° 82.

[2]) Al-Damîrî, *Hajât al-hejwan* (au mot : djazûr) T. I, p. 243 (citation d'après le recueil de traditions de Muslim). — *Al-'Iqd al-farîd*. T. II, p. 5. Al-Damîrî est d'avis que la fin de ces paroles a trait à la profession de boucher qu'Amr avait exercée dans ses jeunes années.

[3]) Le khalife Ma'mûn exprima dans ses dernières volontés le même vœu que l'on fît diligence en emportant son cadavre. *Al-Tabarî*. T. III, p. 1136, 15.

[4]) *Ibn Batûtâ*. Voyages. T. II, p. 113.

Digitized by Google

le cas du mausolée d'A*h*med b. *H*anbal à Baghdâd[1]. Quant à la belle Qubba du saint algérien A*h*med al-Kabîr, que les Maures reconnaissants avaient élevée à grands frais en l'an 940 de l'hégire en l'honneur de leur patron, elle fut une nuit réduite en ruines, et cette destruction spontanée se reproduisit toutes les fois que les architectes entreprirent de relever le monument. Le saint, dans sa modestie, voulait se contenter d'un simple tombeau[2].

Toutefois, malgré tous les efforts des sectateurs les plus pieux, le deuil païen et le culte païen des morts se sont conservés en bien des endroits dans l'Islam, en se dépouillant seulement de certaines pratiques barbares (particulièrement les mutilations du corps). Les élégies de l'époque des Abbâsides ne se distinguent guère de celles qui nous ont été conservées de l'époque païenne[3]. L'élégie d'Al-Farazdaq sur la mort du khalife 'Abd al'-Azîz b. Marwân, entre autres, montre jusqu'où l'on allait, lorsqu'il s'agissait de rendre de pieux hommages à des morts vénérables. Voici, par exemple, ce que nous y lisons : « Ils embrassent la poussière qui recouvre ses « dépouilles mortelles, de même que dans le sanctuaire « auquel se rendent les pèlerins (la Ka'ba), ceux-ci embrassent « la pierre (noire) »[4]. D'autre part, parmi les invectives que vers la même époque un poète adresse à la tribu de ses adversaires, nous remarquons le reproche de traiter avec mépris le tombeau de ses compagnons[5].

[1]) Ibn *H*adjar. *Bibliographical Dictionary* (éd. de Calcutta).T. IV, p. 398.

[2]) Trumelet. *Les Saints du Tell.* Paris, 1881. T. 1, p. 246.

[3]) Souvent les poètes d'un âge postérieur ont copié, sans y faire attention, les phrases de leurs prédécesseurs, et les ont employées comme des formules usuelles, sans y attacher une valeur réelle. Ainsi les paroles de l'élégie publiée par Wright (*Opuscula*, p. 109. 6) se retrouvent dans l'élégie de Mo*h*ammed al-Lejthi sur Jezîd b. Mazjad (mort en 185) : « Est-ce qu'après la mort de Jezîd « ceux qui pleurent épargneront leurs larmes ou *auront-ils pitié de leurs « joues ?* » (Al-'Iqd, T. II, p. 35. 8).

[4]) *Al-'Iqd* ; T. II, p. 31. 4. La terre enlevée de dessus la tombe était l'objet de nombreuses superstitions. *Al-Fîrûzâbâdî* raconte dans le Qâmûs, sous le mot *slv*, que d'après une superstition populaire, la terre prise sur un tombeau et dissoute dans l'eau guérit les chagrins d'amour. Cette boisson s'appelle *sulwân*.

[5]) *'Aghânî.* T. II, p. 104. 13.

Digitized by Google

Parmi tous les éléments qui ont subsisté de l'ancien culte des morts il n'y en a pas que l'Islam ait combattu avec plus d'énergie que l'institution des pleureuses. Pour donner plus d'autorité à la réprobation dont elles sont l'objet, l'exégèse a découvert ultérieurement la prohibition des complaintes des morts dans le verset du Qorân qui se lit: Sur. LX. v. 12. Mohammed, dans ce passage, se fait adresser la parole par Dieu en ces termes : « Quand les vraies croyantes viennent à toi « pour te rendre hommage, (et qu'elles s'engagent à) ne pla- « cer aucun être à côté d'Allâh, à ne pas voler, à ne pas « commettre adultère, à ne plus tuer leurs enfants.... et à ne « pas te résister en tout ce qui est bien ; alors tu peux accep- « ter leurs hommages. » Les mots « ne pas te résister en « tout ce qui est bien » sont appliqués par les exégètes postérieurs à l'interdiction des complaintes des morts, qui étaient le plus souvent dites par les femmes désignées sous le nom de pleureuses.

On sait combien peu toutes ces interdictions ont porté de fruits dans l'Islam. Longtemps encore après Mohammed, et même encore jusqu'à nos jours, nous voyons les complaintes des morts en pleine vigueur, excepté dans quelques régions comme, par exemple, la ville traditionaliste par excellence de Médine [1]. C'est en Syrie qu'elles se sont le mieux conservées et qu'elles ont été le moins altérées par l'Islam. Nous avons du savant le plus familier avec cette partie de l'Orient une description magistrale des complaintes des morts en Syrie [2]. On peut y voir quelle a été l'impuissance des menaces terrifiantes de la tradition et de la théologie ultérieure [3] en face des plus anciennes institutions de la société sémitique. En général, d'ailleurs, les pratiques funéraires

[1]) *Burton*. Ouvr. cité. T. II, p. 167.

[2]) *Wetzstein* dans son mémoire : *Die syrische Dreschtafel* dans la « Zeitschrift für Ethnologie.» T. V (1873) p. 295-300.

[3]) Les théologiens recoururent, pour les combattre, à des moyens tout à fait énergiques ! Ils imaginèrent entre autres une menace de Mohammed, en vertu de laquelle les pleureuses « paraîtraient au jour de la résurrection en pantalons de goudron et en chemises galeuses. »

Digitized by Google

de la plus haute antiquité se sont perpétuées jusqu'aux époques les plus tardives[1]. Pour faire ressortir cette persistance de l'ancienne institution, on a faussement attribué à Mohammed la sentence suivante : « Parmi les coutumes païennes il y « en a quatre dont ma communauté ne peut pas se défaire : « l'habitude de se glorifier des bienfaits que l'on a accomplis ; « la tendance à déshonorer les ancêtres du prochain ; la « croyance à l'influence des astres sur la fertilité, et les com- « plaintes mortuaires[2]. » Autant de coutumes contre lesquelles Mohammed et les sectateurs ultérieurs de sa doctrine luttèrent énergiquement, sans cependant parvenir à déraciner sur ces points particuliers les mœurs et les croyances païennes.

Buda-Pesth. Octobre 1884.

[1]) On trouve un curieux exemple à l'appui de cette assertion dans : Adolf von Wrede, *Reise in Hadhramauth*, etc. (édit. *H. von Maltzan*, Braunschweig. 1873) p. 239-249.

[2]) Fachr al-dîn Al-Râzî, *Mafâtîh al-ghejb*. T. VIII, p. 193.

Digitized by Google

REVUE DES LIVRES

Dictionnaire de la mythologie d'Homère, par Elie Leroux, professeur agrégé de l'Université. Paris, P. Dupont, 1884. — In-12, VII-93.

Un dictionnaire homérique à l'usage des classes nous fait certainement défaut. M. Leroux, en composant son petit livre, obéissait donc à une pensée qu'il convient d'encourager. On peut se demander jusqu'à quel point l'auteur a réussi dans l'exécution. Je présenterai ici en substance les quelques observations qui me paraissent devoir être faites.

On trouvera peut-être tout d'abord quelque peu sommaire la bibliographie de l'*Avant-propos. Le dictionnaire d'Homère et des Homérides* est insuffisant. Les deux volumes de Damm, l'ouvrage spécial de Autenrieth, qui est justement destiné aux classes, tout au moins l'excellent Index de la collection Didot n'auraient pas dû échapper à l'auteur. M. Leroux dit aussi qu'il a puisé à pleines mains dans l'ouvrage de M. Decharme où sont résumés « les savants travaux d'O. Müller, de Gerhard, de Welcker, de Preller, de Cox, d'Adalbert Kuhn, de W. Mannhardt. » (VII). Voilà sans doute une façon de travailler qui n'a pas dû prendre beaucoup de temps à l'auteur, mais qui certainement n'est plus de mise aujourd'hui. M. Decharme n'a nullement prétendu faire un *compendium* de son livre. Au moins Preller demandait-il impérieusement à être consulté de première main. Je ne parle pas des grands travaux de la science française, dont l'auteur semble ne pas même connaître le nom.

Une omission plus grave et qui surprend à plus juste titre, c'est que M. Leroux ne cite pas, dans sa bibliographie, une seule édition d'Homère. Je crains que l'auteur n'ait pas eu souvent recours au texte original. Dans les quatre premières pages de 9 à 12 (inclusiv.), sur 28 citations, 11 sont fausses et 2 inexactes. Cf. *Abantes*. II, 540 [1] au lieu de 536 ; IV, 472 au lieu de 464. — *Achæens*. II, 684 au lieu de 681-684 ; V, 114 au lieu de 18, 246 (!). — *Achilleus*. IX, 448 au lieu de 442 ; XI, 84 au lieu de 834 (!) ; 24, 30 au lieu de 7-53. — *Adrastos* 2. II, 330 au lieu de 828-834 (!) ; VI, 51 au lieu de 37-65. — *Æacidès*. XI, 801 au lieu de 805. — *Ægide*. II, 448 au lieu de 447 ; enfin *Æpytus*. VI, 604 : la forme *Æpytus* (Αἴπυτος) ne se trouve pas dans Homère et le chant VI n'a que 529 vers !

L'auteur voulait sans doute citer II, 604, où il y a Αἰπύτιον τύμβον ; et c'est de cet αἰπύτιον qu'on a cru pouvoir rapprocher *Æpytus* ; mais l'histoire de ce

[1]) Les chiffres romains renvoient à l'Iliade ; les chiffres arabes à l'Odyssée. On se sert ordinairement pour cette distinction des majuscules et des minuscules de l'alphabet grec. Au point de vue des classes, la notation ci-dessus est peut-être préférable à celle qu'adopte M. Leroux : *Il.* et *Od.*

Digitized by Google

personnage, telle que la donne M. Leroux, est inconnue à la *Mythologie d'Homère*.

Ces citations sont évidemment de seconde main : il a dû souvent arriver à l'auteur de ne pas faire de vérification. A l'article *Æacos*, par exemple, il établit toute une généalogie de ce personnage, prise dans des lexiques généraux et renvoie à XXI, 189 où il est dit tout simplement : ὁ δ' ἄρ Αἴακος ἐκ Διός ἦεν. Plus loin, à propos de *Æétès* il renvoie à 12, 70 ; je doute fort cependant que M. Leroux ait eu ce vers sous les yeux ; car, quelques pages plus loin, à l'article *Argo*, il renvoie à 12, 49 ; or, c'est encore 12, 70 qu'il aurait fallu citer ici : c'est dans ce vers que se trouvent, en effet, ces mots caractéristiques qui constituent pour Argo comme un *locus classicus* : Ἀργὼ πᾶσι μέλουσα. L'auteur, on aime à le croire du moins, en eût certainement été frappé, en recourant au texte. A l'article *Æacidès*, il ajoute que ce surnom est souvent étendu à Néoptolème et semble citer à l'appui XI, 801 (= 805) ; dans ce vers il s'agit d'Achille et pour ma part je ne connais pas de passage où Néoptolème se nomme Αἰακίδης. M. Leroux cite aussi des formes qui ne sont pas homériques : Αἴθρα (*s. v.*) pour Αἴθρη ; Ἀλωίδαι (cf. Aloades) n'existe pas dans Homère et c'est tout autre chose qu'il y a V, 386. Je signale, en outre, à l'auteur pour la lettre A, 171 omissions tant pour les noms mythologiques que pour les noms de héros, on sait que la distinction n'est pas toujours possible dans les poèmes homériques. L'auteur eût facilement évité cette lacune en travaillant d'après le texte même, comme il convenait strictement de le faire ou, à défaut de cela, en consultant les lexiques spéciaux. Si l'auteur n'a réellement pas fait un plus grand usage du texte d'Homère, comme on serait porté à le croire d'après tout ce qui précède, ce serait là, on en conviendra, une lacune fondamentale. Nous ne chercherons donc pas chicane à M. Leroux sur certaines inexactitudes de transcription dans les noms grecs (Νηρεί*ς* = Néréi*de*, *s. v.*; Μοῖρα = Mœra mais Μοῦσα = Muse et Ὧραι = Heures, lorsqu'il y avait une distinction à établir pour les élèves entre le sens attaché à ces deux expressions dans Homère et celui que nous leur accordons généralement). L'auteur a raison d'adopter pour l'orthographe des noms grecs les transcriptions qui sont depuis longtemps devenues monnaie courante dans la science. Mais pour ce qui est des besoins spéciaux des classes, un dictionnaire homérique ne saurait guère être fait qu'en grec. C'est le seul moyen d'arriver à l'exactitude complète et de faciliter les recherches aux élèves.

Il me reste à dire que M. Leroux semble curieux de mythologie comparée, qu'ils en consigne certains résultats dans son livre et voudrait en enrichir la mémoire des élèves. Cela témoigne, sans doute, d'une certaine ouverture d'esprit. Mais ici encore nous ne saurions encourager la tentative. Ces sortes de vulgarisations demandent un outillage scientifique des plus solides et ne peuvent être faites qu'à l'aide de connaissances tout à fait spéciales. Quand je lis dans le Dictionnaire de M. Leroux qu'Amphitrite est la déesse *gémissante*, je me demande avec anxiété si l'auteur se rend bien compte de ce mot, s'il est au

Digitized by Google

courant des rapprochements faits à cet égard, des tâtonnements et des inquiétudes de la science, s'il s'est enquis par lui-même, en un mot, du faisceau des faits recueillis de-ci de-là on peut dire et qui ont permis d'entrevoir cette conclusion. On n'a certainement pas le droit de demander aux auteurs de livres classiques des opinions individuelles, mais les recherches personnelles sont au moins indispensables. Si les livres classiques ne peuvent pas être toujours des œuvres savantes, encore faut-il qu'on puisse entrevoir et deviner, à travers les notes substantielles et les lignes concises et serrées, un esprit rompu aux méthodes scientifiques et capable au besoin de faire ses preuves. Il est bon de voir de ses propres yeux par quelles voies la mythologie comparée arrive à formuler ses conclusions. Avant de mettre ces résultats à la portée des élèves, avant d'y initier les autres, il faut commencer soi même par voir de beaucoup plus près ces matières délicates et difficiles qui ne sont nullement destinées à amuser les loisirs d'un élève de rhétorique, mais qui constituent une science des plus sévères et des plus profondes.

La pensée d'un dictionnaire homérique est certainement excellente, nous le répétons et c'est déjà une bonne note pour M. Leroux que d'en avoir conçu l'idée; mais si l'auteur voulait réellement se mettre à la tâche, ce à quoi on pourrait peut-être l'encourager, le livre resterait entièrement à faire. Il y faut un ensemble de conditions qu'il serait nécessaire de remplir : une méthode plus sévère, plus de richesse d'informations, une curiosité d'esprit moins facilement satisfaite et enfin une pratique plus solide des textes et des ouvrages de mythologie homérique et de mythologie comparée.

JEAN PSICHARI.

Problèmes et Conclusions de l'Histoire des Religions, par l'abbé de BROGLIE, ancien élève de l'école polytechnique, professeur d'apologétique à l'Institut catholique de Paris. — Putois-Cretté, libraire-éditeur, Paris, 1885.

M. l'abbé de Broglie a publié récemment un livre, un peu antidaté, qui rentrerait dans la catégorie des ouvrages dont la *Revue de l'Histoire des Religions* doit s'occuper spécialement, si la méthode et le point de vue de l'honorable écrivain ne le classaient pas plutôt parmi les polémistes qui argumentent en vue d'une thèse dogmatique préalablement établie. Les arguments peuvent être empruntés à l'histoire, ce n'est pourtant pas de l'histoire, c'est une *historia ancilla theologiæ*, comme était la philosophie scolastique.

On devine aisément, on devine tout de suite à quoi l'auteur en veut venir; lui-même ne s'en cache pas, et on comprendra par conséquent pourquoi nous ne pourrions, dans ce recueil, le suivre avec la prétention de discuter ses allégations et ses conclusions sans rompre avec le principe de neutralité dogmatique et confessionnelle dont ses rédacteurs ne doivent sous aucun prétexte se départir.

Digitized by Google

Toutefois, comme l'ouvrage touche de près à la science qui nous intéresse le plus, ce serait de l'affectation que de le passer entièrement sous silence, et nous en dirons quelques mots en ne l'envisageant pour ainsi dire que de profil.

En premier lieu nous rendrons un sincère hommage au ton de convenance parfaite avec laquelle M. l'abbé de Broglie parle des théories et des travaux relatifs à l'histoire religieuse, même quand elle est étudiée en toute indépendance. Le mérite et le nombre des œuvres, qui commencent à faire de la lumière sur ce champ si longtemps recouvert par une épaisse obscurité, l'inquiète sans l'effrayer et sans l'irriter. Il reconnaît là une puissance avec laquelle l'objet de ses intimes préférences devra désormais compter, mais il en prend courageusement son parti, il aime mieux saisir le taureau par les cornes et essayer de le terrasser — le taureau n'est pas méchant, mais il est solide — que de faire semblant d'ignorer sa présence ou que de lui opposer d'inutiles invectives. Il est d'ailleurs de trop bonne maison pour se complaire dans cette grossière polémique, remplaçant les arguments par des injures, qui déshonore tant d'ouvrages de polémique religieuse. Quelque chose d'aristocratique, de confiant dans la bonté de sa cause, d'un peu dédaigneux pour ce qui semble miner les fondements de son édifice traditionnel, une largeur d'intention contrastant singulièrement avec l'étroitesse du résultat, une bonne dose enfin de cette aisance, de cette désinvolture avec laquelle les grands seigneurs d'autrefois répondaient courtoisement aux solliciteurs importuns, voilà, selon notre impression, ce qui caractérise le travail du noble abbé.

Oserons-nous ajouter qu'il nous fait parfois l'effet, quand il invoque les témoignages ou les démonstrations des spécialistes en matière d'histoire religieuse, de se mouvoir sur un terrain qui ne lui est pas toujours familier ? Il y a dans ses dissertations bien des choses passées sous silence, d'autres qu'on serait tenté de croire ignorées (par exemple ce qui concerne les résultats de la critique moderne des livres mosaïques), d'autres à peine effleurées (par exemple, la grave question des analogies du culte bouddhique avec certains cultes chrétiens). Mais peut-être faut-il mettre ces lacunes sur le compte de la méthode suivie. Un travail destiné à plaider en vue d'une conclusion théologique, bien plutôt qu'à exposer la science proprement dite à laquelle on demande des arguments qui puissent servir, est fatalement exposé à ce genre de défaut.

Cette conclusion ou plutôt ces conclusions sont énoncées à la fin de l'ouvrage (p. 368 et suiv.).

M. l'abbé de Broglie pense que la science « profane » est hors d'état de résoudre le problème de l'origine même de la religion sur la terre. L'explication la plus vraisemblable à son sens serait celle d'une révélation primordiale monothéiste. Mais, ajoute-t-il avec cette bonne foi que nous nous plaisons à reconnaître, cette vraisemblance n'est pas une certitude et sans la Bible la question resterait douteuse.

Digitized by Google

L'origine du paganisme et des légendes mythologiques est encore à ranger parmi les problèmes non résolus ou incomplètement résolus. Quant à la naissance, au développement et à la vitalité des religions *nouvelles* telles que le bouddhisme (!) et l'islamisme, ce sont encore là des problèmes dont la solution scientifique est loin d'être acquise.

Mais ce qui est certain, c'est l'universalité des croyances religieuses et leur identité fondamentale chez les différents peuples. Les exceptions ne peuvent passer que pour des monstruosités. Ce qui l'est aussi, c'est que tous les hommes désirent une religion objective, communiquant avec de véritables divinités personnelles, tendant à une vie future personnelle. Or il n'y a que le christianisme et son antécédent le judaïsme qui, en face de la science et de l'histoire, présentent les caractères d'une religion objective (!!).

Deux autres conclusions certaines, c'est la *transcendance* du christianisme fondée sur le développement de la religion juive et ses prophéties, aussi bien que sur les faits qui ont accompagné son origine, son triomphe, sur sa beauté, sa vitalité, etc. ; c'est ensuite *l'excellence* de ce même christianisme qui renferme et réunit dans une admirable harmonie toutes les parties nobles et élevées des autres religions.

Seulement l'auteur reconnaît qu'il est impossible de s'expliquer pourquoi il s'est écoulé tant de siècles avant que la pure lumière ait brillé sur l'humanité, pourquoi de nos jours encore le christianisme ne compte comme adhérents qu'une fraction de l'humanité inférieure à la moitié des humains. Il ne connaît pas de réponse complète et absolument satisfaisante à cette question. C'est encore le secret de Dieu. Il faut toutefois tenir compte de la chute, ne pas se laisser abuser par les doctrines qu'un esprit sectaire a répandues en France dans les derniers siècles contrairement aux larges et vraies doctrines de l'Eglise (?), et enfin se rappeler que nous ne connaissons pas l'étendue de l'action divine dans l'espace et dans le temps. — Le reste est de l'apologétique, un essai d'apologie des conclusions, mais ne concerne plus l'histoire proprement dite.

Nous ne pouvons même pas songer à discuter ici les conclusions que nous venons de résumer. C'est aux lecteurs de la *Revue* de les comparer aux conséquences que chacun d'eux a pu tirer jusqu'à présent de ses recherches sur l'histoire religieuse de l'humanité. Nous nous bornerons en finissant à relever le fait que cet ordre d'études n'est pas sans pénétrer dans les régions mêmes qu'on pouvait lui croire fermées et à faire des vœux pour que la sincérité et le libéralisme relatif de M. l'abbé de Broglie n'arment pas contre lui certains esprits plus étroits que le sien et qui, en fait d'histoire des religions, désireraient surtout qu'on n'en fît pas.

Albert Réville.

Digitized by Google

Essais de critique religieuse, par A. S. Morin (Miron). Un vol. grand in-8° de 416 pages. Paris, Félix Alcan, 1885.

Vraiment nous ne croyons pas que le titre de ce volume soit justifié. M. Morin a de la chaleur, un style clair et coulant ; il écrit sous l'empire d'une conviction profonde. « Ecraser l'infâme » est la tâche qu'il s'est donnée, la mission qu'il croit avoir à remplir, nous avons presque dit le sacerdoce auquel il se croit appelé. Il apporte à l'accomplissement de son œuvre un grand sérieux et une ardeur extrême ; il fait preuve de connaissances étendues, sinon très profondes. Mais ce qui lui fait défaut, à notre sens, c'est essentiellement l'esprit critique. Possédé de son idée, il voit tout comme à travers un prisme trompeur.

S'agit-il, par exemple, de la guerre de Crimée et de ses causes ? Tout le monde les connaît ; tout le monde sait que la question des lieux-saints a été simplement le prétexte, disons mieux, l'occasion, de cette grande conflagration. La Russie a cru que le moment était favorable pour donner le coup de grâce à « l'homme malade, » réaliser ce qu'elle appelle « le testament de Pierre-le-Grand, » et marcher sur Constantinople, but séculaire de son ambition. L'Angleterre, pour des raisons toutes politiques, a prétendu lui barrer le chemin et l'empereur Napoléon III a trouvé que l'occasion était bonne pour se faire admettre dans la famille des souverains et consolider son pouvoir par des victoires plus avouables que les massacres de décembre. Quant aux lieux-saints, l'empereur Nicolas, Lord Palmerston et Napoléon III s'en souciaient aussi peu les uns que les autres. Tout cela a été dit mille fois et n'est contesté par personne, sauf par M. Morin qui, voyant partout sa grande ennemie, la religion, la retrouvant devant lui en toute occasion, affirme (page 369) que la guerre de Crimée a été une guerre de religion !

Ce manque d'esprit critique se retrouve d'un bout à l'autre du livre. Pour l'auteur, la religion, toute religion, est mauvaise en soi; c'est une maladie dont la « libre pensée, » dont il est l'apôtre, doit triompher, comme la science a fini par triompher de telle ou telle maladie, la gale, la variole, qui jadis moissonnaient les populations. Cette façon de voir nous paraît anti-scientifique. La religion est un fait tellement général, tellement universel, tellement varié dans ses manifestations, que la regarder comme une simple maladie transitoire, cela nous semble le fait d'un esprit systématique, prévenu, buté à l'avance, non d'un esprit critique, impartial, résolu à chercher, non le triomphe de ses idées préconçues, mais l'explication rationnelle des faits.

Au fond, sans qu'il s'en rende bien compte, M. Morin nous semble être victime d'une illusion très répandue dans notre pays. Quand il dit : Religion, Christianisme, c'est au fond du catholicisme qu'il parle. Christianisme et catholicisme sont pour lui identiques. Ainsi le catholicisme a eu ses moines, ses ascètes ; Montalembert a écrit un volume pour glorifier leurs actes. M. Morin

Digitized by Google

ne doute pas le moins du monde que ce ne soit là du christianisme parfaitement authentique, l'application directe des enseignements de Jésus. Il ne sait pas que Jésus n'a point pratiqué l'ascétisme et l'a au contraire condamné. (Voir évangile selon Saint-Matthieu, ch. XI, v. 16 et suiv.)

En général l'auteur nous paraît n'avoir qu'une connaissance assez superficielle des documents authentiques du christianisme, des livres du Nouveau Testament. Des découvertes de la critique moderne, dont il a quelque teinture, il n'a pris que celles qui peuvent lui fournir des arguments pour battre en brèche la tradition catholique ; mais de cet immense travail de reconstruction que la critique sacrée a accompli, en dégageant le fond substantiel du christianisme de la gangue où l'avaient enfermé l'esprit et les préjugés du temps, M. Morin ne tient nul compte.

En résumé, son livre est un énorme pamphlet contre la religion ; mais ce n'est pas un travail critique qui puisse faire avancer la science.

E. C.

La Palestine au temps de Jésus-Christ, d'après le Nouveau-Testament, l'historien F. Josèphe et les Talmuds, par Edm. Stapfer, D. en th., maître de conférences à la Faculté de théologie protestante de Paris. 1 vol. in-8, de 532 pages avec deux tableaux, deux plans et une carte. Paris, Fischbacher, 1885.

Le volume que M. Stapfer vient de faire paraître sous ce titre est du plus haut intérêt. L'auteur regrettait, comme il le dit dans sa préface, que l'on n'eût point encore écrit, dans les pays de langue française, ce que les Allemands appellent l'histoire contemporaine du Nouveau Testament ; telle est la lacune qu'il a voulu combler, en suivant les traces de Schürer, auteur d'un ouvrage classique sur ce sujet en Allemagne. Voici en quelques mots le plan du savant écrit de M. Stapfer. Dans son introduction, l'historien nous donne un aperçu des divers documents, qui lui permettront de tracer le tableau de la Palestine à l'époque du Christ : ces documents sont les livres du Nouveau Testament, les ouvrages de F. Josèphe et les Thalmuds. Vient ensuite la bibliographie du sujet, précieuse pour le lecteur. Le travail de M. Stapfer se divise en deux parties : la vie sociale et la vie religieuse. Dans le premier livre l'auteur passe successivement en revue la géographie de la Palestine, l'histoire sommaire du pays depuis la mort d'Hérode le Grand jusqu'à l'an 70, l'origine et les attributions des sanhédrins et surtout du grand Sanhédrin, l'organisation et l'exercice de la justice, la population et les divers éléments qui la composent, ses caractères, les langues qu'elle parle, la vie privée (circoncision, mariage, divorce, etc.), l'habitation, le vêtement, la vie publique (poids et mesures, monnaies, calendrier, impôts, etc.), la vie à la campagne, les arts, la littérature et la science. Dans le second livre l'auteur étudie l'origine et l'histoire des

Digitized by Google

partis pharisien et saducéen, les écoles de Hillel et de Schammaï, l'origine et les fonctions des scribes, la dogmatique pharisienne et saducéenne, la prédication pharisienne et les espérances messianiques, la naissance et le rôle de la synagogue, le sabbat, la Bible telle qu'elle était en usage à l'époque du Christ, la piété dans les diverses classes de la population et dans les écoles, les questions relatives à la pureté légale, le jeûne, l'aumône, la prière, le temple, le sacerdoce et le rituel, les fêtes, les Esséniens ; les deux derniers chapitres sont consacrés, l'un à la détermination des principales dates de la vie de Jésus, l'autre à Jésus lui-même et à la prédication de l'Evangile. Suivent plusieurs tables, entre autres un index alphabétique. Les deux tableaux joints à l'ouvrage contiennent la généalogie des Hérodes et la liste des légats impériaux de Syrie, des procurateurs de Judée et des grands prêtres de l'an 37 av. J.-C. jusqu'à l'an 70 ap. J.-C..

Comme on le voit, le champ d'investigations parcouru par M. Stapfer est des plus vastes ; avec quelque compétence qu'il s'y meuve, on ne devra donc point être surpris des quelques inexactitudes qu'il a pu commettre, ni des exagérations auxquelles il s'est laissé parfois entraîner. L'auteur affirme (p. 249), que la lèpre devient de plus en plus rare et qu'on n'en signale plus que quelques cas en Egypte, en Suisse et en Suède. M. Pointcaré (*Prophylaxie et géographie médicale des principales maladies*, 1884) nous apprend que la lèpre existe encore non-seulement en Egypte, mais au Maroc, en Arabie, en Asie-Mineure, etc. en Norwège, où elle cause de 8 à 900 décès par an, dans les provinces baltiques de la Russie, en Espagne et en Portugal, etc., qu'elle est très faible en Suède et nulle en Suisse. C'est une exagération que de prétendre que « les enfants d'Israël n'ont jamais éprouvé pour les débauches païennes que le plus insurmontable dégoût » (p. 146). Quelque haute idée que l'on se fasse de la moralité juive, on ne saurait oublier les témoignages accusateurs de la législation mosaïque (le Lévitique en particulier), et, sans remonter à Joseph le tobiade et à son fils Hyrcan, neveux d'Onias II, aux pontifes Jason et Ménélas, quelles mœurs avait-on à la cour d'Hérode ? L'auteur nous paraît beaucoup trop sûr de l'existence de la Grande synagogue (p. 93), institution des plus problématiques, si ce n'est même légendaire. Il place, avec Josèphe, à l'époque d'Alexandre le Grand, le schisme samaritain (p. 122), qui eut très probablement lieu du temps de Néhémie. Peut-on dire (page 17) que Josèphe soit inconnu des Thalmudistes, alors que les principaux faits, dont ils rappellent le souvenir, pour l'époque qui nous occupe, ne sont qu'un écho dégénéré des récits de Josèphe, et que, toutes les fois que Josèphe ignore ou se tait, ils gardent le silence ? (Voy. Wellhausen, Derembourg, etc.) Il arrive à l'auteur de se servir d'expressions qui ne s'appliquent point rigoureusement aux évènements ou aux doctrines qu'il expose. Jésus, dit-il, a enseigné « la justification par la foi » (p. 468) ; il faut laisser à l'apôtre Paul cette formule caractéristique de sa théologie. L'auteur est aussi beaucoup trop affirmatif dans son chapitre sur la chro-

Digitized by Google

nologie de la vie du Christ, lorsqu'il soutient que « les vraies dates de cette histoire sont plus faciles à établir qu'on ne le pense généralement » (page 452). Telle n'est point l'impression qu'on retire de la lecture du chapitre et il serait aisé de contester à l'auteur la précision des résultats auxquels il arrive.

Si nous embrassons l'ouvrage dans un coup d'œil général, nous regretterons que l'historien, malgré la largeur de son esprit, ne se soit pas davantage affranchi des données traditionnelles. Il demeure attaché à l'opinion classique sur le Pharisaïsme et le Saducéisme ;il eût été équitable et vrai de faire une plus juste part à l'influence helléniste en Judée, comme nous l'avons montré ici même à propos de l'origine de la croyance juive à la vie future. Nous ne comprenons pas qu'on admette, sur le seul témoignage du livre des Actes, que les Saducéens, éminemment conservateurs en religion, rejetaient la foi aux anges et à l'Esprit (p. 309), dogmes essentiellement hébraïques. On ne sera point étonné, après cela, de voir l'auteur accepter l'authenticité et l'autorité historique du quatrième évangile (p. 7-8, 452 n.), nier toute influence du Judaïsme contemporain de Jésus sur Jésus et l'Evangile (p. 26), bien qu'ailleurs (p. 385 s. 467) il apporte des tempéraments à cette affirmation, déclarer enfin, comme conclusion, que « l'apparition de Jésus, son enseignement, ses actes, sa vie entière est un miracle » (p. 476). Si Jésus est en dehors de l'histoire, pourquoi donc s'enquérir avec tant de soin et de science de la vie sociale et religieuse de son époque ? — Tout en demeurant fidèle à sa conscience et à ses principes dogmatiques, M. Stapfer aurait pu introduire d'heureuses modifications dans son ouvrage, en usant d'une critique plus sévère à l'égard de la tradition. Nous n'en estimons pas moins son travail, qui rendra de précieux services au public français. On apprend beaucoup en le lisant, et l'on ne saurait qu'en retirer le plus grand profit.

EDOUARD MONTET.

Digitized by Google

CHRONIQUE

France. — Nous avons reçu de M. *A. Prudhomme*, archiviste de l'Isère, une élégante plaquette intitulée : *Simples notes sur Pierre de Sébiville, 1er prédicateur de la Réforme à Grenoble* 1514-1524. (Bourgoin Vauvillez, 1884, 48 p. tirée à 145 exempl.) L'auteur complète les détails donnés par M. le pasteur E. Arnaud dans son *Histoire des protestants du Dauphiné* sur le frère Pierre de Sébiville, cordelier de Grenoble et premier apôtre de la Réforme dans cette ville. Il montre l'attachement de la société de Grenoble pour son prédicateur préféré et indique dans quelles circonstances se produisit l'abjuration forcée de celui-ci. Il repousse l'hypothèse de M. Arnaud, d'après laquelle le frère Pierre aurait été brûlé à Grenoble au mois de février 1525, mais reconnaît ne pas pouvoir y substituer une autre hypothèse plus plausible. M. Prudhomme a puisé les documents de cette consciencieuse étude dans les registres des conclusions ou délibérations consulaires de Grenoble.

— M. *V. Courdaveaux*, professeur à la Faculté des lettres de Douai, nous a adressé un petit volume intitulé : *Sur quoi reposent les prétentions politiques de l'Eglise* (Paris, Ch. Bayle 1884, in-18, 130 p.), dans lequel il a réuni six conférences faites à l'Union républicaine de la jeunesse du Nord. Comme ces conférences, d'ailleurs intéressantes, sont une œuvre de polémique plutôt que d'histoire religieuse, nous nous bornons à les signaler.

— M. *F. C. J. van Goens*, docteur en théologie, a publié en tirage à part chez Bridel à Lausanne une étude d'exégèse biblique fort bien menée, sur *Le Rôle de la liberté humaine dans la prédestination paulinienne*, qui avait paru en mai dans la *Revue de théologie et de philosophie*. L'auteur aboutit à la conclusion que la prédestination paulinienne exclut le libre arbitre, qu'elle est absolue et inconditionnelle.

— La leçon d'ouverture de la Faculté de théologie protestante de Paris a été faite cette année par notre collaborateur M. Massebieau, maître de conférences. Le savant professeur a traité de l'*Etude des Pères en France*. On peut lire cette très intéressante leçon, dans laquelle l'auteur passe en revue l'étude des Pères depuis Charlemagne jusqu'à nos jours, dans le Compte-rendu de la Séance de rentrée des cours de la Faculté de théologie protestante de Paris (Paris, Fischbacher 1884).

— Les historiens du Christianisme byzantin trouveront de précieux renseignements, pour la plupart inédits, dans le récent ouvrage de M. *Gustave*

Digitized by Google

Schlumberger : *La Sigillographie de l'empire byzantin.* Dans ce magnifique travail, qui contient onze cents dessins et la description de plusieurs milliers de monuments, l'auteur a classé les sceaux et empreintes qu'il a recueillis sous cinq rubriques : 1° la série géographique comprenant les sceaux des fonctionnaires et des titulaires des sièges ecclésiastiques, avec les noms des provinces et des villes ; 2° les sceaux ecclésiastiques, depuis ceux des patriarches, des prêtres et des moines jusqu'à ceux des portiers et des catéchumènes ; 3° les sceaux militaires ; 4° ceux des dignitaires, (empereurs etc.) ; 5° ceux des familles byzantines.

— La séance publique annuelle de l'*Académie des Inscriptions et Belles-Lettres* a eu lieu le 14 novembre sous la présidence de M. G. Perrot. Après avoir rendu hommage aux quatre académiciens morts dans le cours de l'année, (MM. Thomas Henri Martin, Charles Tissot, Albert Dumont et Adolphe Régnier), le président proclame les noms des lauréats des concours de 1884 et les sujets des prix proposés pour les concours futurs. Nous relevons dans cette longue liste les sujets et les travaux qui concernent l'histoire des religions ou le folk-lore.

I. *Jugement des concours* : 1° *Prix ordinaire*, décerné à M. *Neubauer*, attaché à la bibliothèque bodléienne d'Oxford, pour son mémoire en réponse à la question posée : « Classer et identifier autant qu'il est possible les noms géo-« graphiques de l'Occident de l'Europe qu'on trouve daus les ouvrages rabbi-« niques depuis le xe siècle jusqu'à la fin du xve. Dresser une carte où tous « ces noms soient placés, avec signes de doute s'il y a lieu. » 2° *Antiquités de la France.* La première médaille a été décernée à M. *Pothier* pour son mémoire manuscrit sur les *tumulus du plateau de Ger.* Une première mention honorable est accordée à M. *Armand Gasté* pour ses *Etudes sur les Noëls virois par Jean le Houx, Olivier Basselin et les compagnons du Vau de Vire, les chansons normandes du* xve *siècle* (Caen, 1866, in-12). et pour ses *Noëls et Vaudevires du manuscrit de Jehan Porée* (Caen 1883, in-8°). La deuxième mention revient à M. *P. du Chatellier* pour ses *Recherches sur les sépultures de l'époque de bronze en Bretagne, explorations et études comparatives* (1877-1882). — 3° *Prix Bordin.* La question était : Etudier le Râmayana au point de vue religieux. Quelles sont la philosophie religieuse et la morale religieuse qui y sont professées ou qui s'en déduisent ? Ne tenir compte de la mythologie qu'autant qu'elle intéresse la question ainsi posée. » — Le prix n'a pas été décerné. Une récompense de la valeur de 2,000 fr. est accordée à M. *Schœbel.*

II. *Concours dont les termes expirent en* 1885 *et* 1886 : 1° *Prix ordinaire* (2,000 fr.) : *a.* Etudier d'après les chroniques arabes et principalement celles de Tabari, Maçoudi etc., les causes politiques, religieuses et sociales qui ont déterminé la chute de la dynastie des Omeyyades et l'avènement des Abassides (terme du dépôt des mémoires au secrétariat de l'Institut : le 31 décembre 1886). — *b* Examen historique et critique de la *Bibliothèque* de Photius (terme,

Digitized by Google

31 décembre 1886). — *c.* « Etude sur les contributions demandées en France aux gens d'Eglise depuis Philippe-Auguste jusqu'à l'avènement de François Ier » (terme 31 décembre 1886). Le premier et le troisième sujet sont nouveaux ; le second avait été déjà proposé pour le concours de 1884. — 2° *Prix Bordin.* *a.* « Etudier d'après les documents arabes et persans les sectes dualistes, Zen-« dicks, Mazdéens, Daïsanites etc., telles qu'elles se montrent dans l'Orient « musulman. Rechercher par quels liens elles se rattachent soit au zoroas-« trisme, soit au gnosticisme et aux vieilles croyances populaires de l'Iran » « (terme : 31 décembre 1885). — *b.* « Relever, à l'aide de documents histori-« ques et littéraires et des dénominations locales, les formes vulgaires des « noms des saints en langue d'oui et en langue d'oc ; signaler la plus ancienne « apparition en France des noms latins auxquels correspondent ces diverses « formes » (terme : 31 décembre 1886). — 3° *Prix Delalande-Guérineau.* Le prix n'ayant pas été décerné en 1884, l'Académie décernera deux prix en 1886 : *a.* au meilleur ouvrage dans l'ordre des études du moyen-âge ; — *b.* au meilleur ouvrage dans l'ordre des études orientales. (terme : 31 décembre 1885).

— L'*Académie française* a tenu également sa séance publique annuelle, dans laquelle M. Camille Doucet, secrétaire perpétuel, a lu son rapport sur les concours et les ouvrages couronnés. Parmi ces derniers nous mentionnons les suivants : *Le cardinal Carlo Carafa* par M. Georges Duruy ; *Essais orientaux* par M. James Darmesteter (tous deux un prix Bordin) ; *Histoire de Fléchier*, par M. l'abbé Delacroix (un prix Montyon) ; *La Terre-Sainte*, 2e partie, par M. Victor Guérin.

— La librairie Maisonneuve vient de mettre en vente le septième tome du *Talmud* de Jérusalem, traduit pour la première fois en français par M. *Maurice Schwab* (gr. in-8, 352 p.) Ce volume contient les traités Yebamoth et Sota.

— Le tome XXIX de l'*Histoire littéraire de la France* contient une remarquable étude de M. *L. Delisle* sur les anciens catalogues des évêques des églises de France. Il traite des dates de ces listes, de leurs sources et de leur autorité ; il signale les premières collections qui en ont été dressées et en donne un classement diocèse par diocèse.

— M. *Albert Réville* a ouvert le lundi 1er décembre son cours d'histoire des religions au Collège de France devant un très nombreux et sympathique auditoire. Il étudiera cette année la religion de la Grèce antique, sa mythologie et ses principales divinités. Nous indiquons plus loin sous les rubriques *Hollande, Belgique, Suisse*, les sujets traités par les professeurs d'histoire des religions à Leide, à Bruxelles et à Genève. — En France, si nous en exceptons les cours donnés à l'Institut catholique de Paris, par M. l'abbé de Broglie, il n'y a pas d'autre chaire consacrée à l'histoire des religions que celle du Collège de France. Plusieurs maîtres de l'enseignement supérieur à Paris seront néanmoins appelés à traiter cette année des sujets qui font partie de l'histoire religieuse ou qui y touchent de près. Voici une liste de ceux qui sont parvenus

Digitized by Google

à notre connaissance : 1° Au *Collège de France* : M. Lefébure exposera la conception du monde infernal dans l'ancienne Egypte ; M. Oppert expliquera les poèmes assyriens traitant des légendes mythiques ; M. Renan expliquera le livre des Psaumes, M. Foucaux le Bhagavadgîtâ ; M. Gaston Boissier étudiera la poésie chrétienne au IVe siècle. — 2° A la *Faculté des lettres*, M. Gebhardt examine la littérature historique relative au pontificat d'Alexandre VI. — 3° A la *Faculté de théologie catholique*, M. l'abbé Bouquet étudie les historiens de l'Eglise, Théodoret, Orose et Sulpice; M. l'abbé Blampignon, l'histoire de la législation ecclésiastique en France au commencement du XVIIIe siècle ; M. l'abbé Fabre d'Envieu explique l'évangile selon Saint Jean, et M. l'abbé Bargès les Proverbes et les Lamentations de Jérémie. — 4° A la *Faculté de théologie protestante*, M. Ménégoz interprète les épîtres de Pierre et de Jacques; M. Philippe Berger, le livre des Juges ; M. Sabatier étudie les Sources de la Vie de Jésus ; M. Massebieau, le document récemment découvert, la Didaché des XII apôtres dont il a parlé dans cette Revue ; M. Viguié fait l'histoire du culte chrétien; M. Stapfer, l'histoire du texte du N. T.; M. Bonet-Maury, expose les Essais de réforme dans l'église chrétienne depuis le milieu du XIVe jusqu'au XVIIe siècle ; M. Jundt, dans deux cours différents, fait l'histoire de l'Église au moyen-âge et l'histoire du catholicisme contemporain. Enfin, MM. Samuel Berger et Jean Réville, dans deux cours libres, étudient, l'un les anciennes versions de la Bible, l'autre le Paganisme à Rome du IIe au IVe siècle. — 5° A l'*École pratique des Hautes-Etudes*, M. Roy présente des Etudes sur l'histoire des rapports de l'Eglise et de l'Etat du XVe au XVIIe siècle ; M. Ferdinand de Saussure interprète la Snorra-Edda; M. Bergaigne des hymnes védiques; M. James Darmesteter des textes zends et pehlvis ; M. Carrière le Livre des Juges; M. Halévy des inscriptions himyarites, et M. Clermont-Ganeau traite des antiquités orientales. — 6° *Ecole des langues orientales*. M. Carrière expose l'histoire d'Arménie (y compris l'Eglise arménienne) d'après Moïse de Korène, et M. de Rosny parlera du Sintauïsme au Japon. — 7° *Ecole du Louvre*. M. A. Bertrand étudie les monuments du Musée de Saint-Germain relatifs à la religion des Gaulois et aux corporations des métiers en Gaule.

On remarquera que dans la plupart des cours mentionnés il s'agit bien plutôt d'un enseignement philologique que de l'histoire proprement dite des religions.

— L'histoire ecclésiastique de Marseille s'est enrichie d'un nouvel ouvrage luxueusement imprimé, et doté d'excellentes notices qui donnent à cette publication une réelle valeur. C'est l'*Armorial sigillographique des évêqves de Marseille, avec des notices historiques sur chacun de ces prélats* (Marseille, Olive, in-4, XVI et 191 p.).

— Nous signalons à nos lecteurs dans le t. XLIV (4e de la 5e série) des *Mémoires de la Société nationale des antiquaires de France* les travaux suivants: 1° La Vierge, le Christ, les saints sur les sceaux byzantins des Xe, XIe et

Digitized by Google

XIIe siècles, par G. Schlumberger. Le savant sigillographe, dont nous avons déjà annoncé plus haut le récent ouvrage, y étudie les différents types des saints et les épithètes qui leur sont décernées, en insistant particulièrement sur Saint Michel, le patron du Bosphore et le plus populaire des saints byzantins. 2° Documents fixant la date de la construction des cathédrales d'Embrun et de Gap par M. Roman (la première est du XIIIe, la seconde des XIIe et XIIIe siècles). 3° Texte inédit d'une vie de Saint-Tudual, par M. A. de Barthélemy (attribué au VIe siècle).

— M. Barthélemy, de l'Ecole des Hautes-Etudes, publie, comme thèse d sortie, une édition de la *Conférence d'Abala*, texte pehlvi rendant compte des discussions théologiques entre parsis et musulmans à la cour d'Almamoun. Le texte pehlvi est accompagné de traductions indigènes en persan et parsi, d'une traduction et d'un commentaire en français, d'un lexique et d'une introduction sur la date du livre et sur sa valeur historique (*Revue critique*).

— Nous trouvons dans le second numéro des *Annales de la Faculté des Lettres de Bordeaux* (1884) une curieuse étude de M. Hochard sur « la persécution des chrétiens sous Néron ». L'auteur ne voit dans le récit de Tacite qu'une mystification.

— La librairie E. Leroux a publié le tome deuxième de la traduction française de l'*Histoire générale de la littérature du moyen-âge en Occident* par M. A. Ebert (in-8, 450 p.), — traduite par MM. Joseph Aymeric et James Condamin. Ce tome comprend le quatrième et le cinquième livre, c'est-à-dire la littérature latine chrétienne depuis l'époque de Charlemagne jusqu'à la mort de Charles le Chauve.

— La nouvelle publication créée par M. Maspero, la *Mission archéologique française du Caire*, destinée à recevoir les travaux des membres de la mission française en Egypte, forme un excellent complément aux recueils déjà existants des Ecoles d'Athènes et de Rome. Le premier fascicule contient une série d'études parmi lesquelles nous relevons : 1° *Le tombeau de l'Amxent Amen-Hotep* par M. Loret ; 2° *L'Eglise copte du tombeau de Dega* par M. Bouriant ; 3° *Quatre contes arabes en dialecte cairote*, par M. Dulac. Le second fascicule est consacré aux fouilles de M. Maspero, et le troisième renferme une étude très soignée de M. Lefébure sur le tombeau de Séti.

Allemagne. Parmi les récentes publications relatives à l'Histoire des religions, qui nous ont été communiquées, nous signalerons les suivantes :

1° *Otto Haggenmacher*. « *Zur Frage nach dem Ursprung der Religion und nach den æltesten Religionsformen* » (Leipzig, Otto Wigand, 1883 ; in-8, 87 p.). Cet opuscule a été dédié par l'auteur à l'Université de Zurich, à l'occasion du cinquantième anniversaire de sa fondation ; il a donc déjà plus d'une année d'existence. M. Haggenmacher s'est proposé de tracer un aperçu de l'état actuel de cette question capitale, l'origine de la religion, et d'ajouter aux données déjà acquises les observations qu'il a glanées dans les récents travaux d'éthno-

Digitized by Google

graphie. C'est chez les peuples non civilisés du passé et du présent qu'il cherche les éléments de la solution du problème. A l'origine, il place l'animisme, puis le culte des âmes, le fétichisme, l'hénothéisme et le polythéisme, enfin le monothéisme.

2° *Prof. Dr E. Buchholz.* « *Die Homerischen Realien* » III° volume, 1re partie; « Die Religiœse und sittliche Weltanschauung der Homerischen Griechen. » I. Homerische Gœtterlehre. — Leipzig, Engelmann, 1884, gr. in-8; VI et 404 p.). Dans les deux volumes précédents, M. le professeur Buchhol a étudié la conception du monde telle qu'elle ressort des poèmes homériques (cosmographie, géographie, et les trois règnes de la nature), et la vie publique et privée d'après Homère. Cette fois il s'attaque à la religion et à la morale des Grecs pendant la période homérique. Dans la première partie de ce troisième volume que nous avons sous les yeux, il expose la théologie d'Homère. Il étudie successivement les dieux anté-olympiens (dynastie de Kronos et des Titans), la nature des dieux d'Homère, leur relation avec le Destin, leur action sur la vie humaine et sur la nature, les dieux olympiens du ciel, de la mer et de la terre, et enfin les rapports sexuels entre les dieux et les hommes. Un index détaillé facilite beaucoup l'usage de ce vaste répertoire de l'ancienne mythologie grecque.

3° Dr *Otto Pfleiderer.* « *Religionsphilosophie auf geschichtlicher Grundlage* » (2e vol.; Berlin, 1884. Reimer, VIII, et 676 p.). L'éminent professeur de la Faculté de théologie de Berlin a terminé la seconde édition, considérablement remaniée et augmentée, de sa Philosophie de la religion fondée sur l'histoire des religions. Nous reviendrons plus tard sur cet important ouvrage.

4° M. *Heinrich Brugsch,* l'égyptologue bien connu, vient de publier chez Hinrichs à Leipzig la première partie d'un travail considérable sur l'ancienne religion égyptienne : *Religion und Mythologie der alten Ægypter nach den Denkmälern bearbeitet* (in-8; 280 p.). L'ouvrage est illustré de vingt gravures sur bois.

5° La librairie Niemeyer de Halle a mis en vente une monographie, qui paraît fort complète, de la légende de Barlaam et Josaphat : *Die erste nichtchristliche Parabel des Barlaam und Josaphat, Ihre Herkunft und Verbreitung,* par M. Eugen Braunholz (in-8, VIII et 111 p.). L'auteur a joint à son étude un tableau synoptique des nombreux contes qui se ramifient à la légende bouddhiste primitive.

— La première livraison des *Skizzen und Vorarbeiten* par le professeur Wellhausen (Berlin, Reimer, gr-in-8) contient un précieux abrégé de l'histoire d'Israël et de Juda, qui donne une notion plus complète des idées de l'auteur que l'article *Israël* de l'*Encyclopædia britannica.* On sait que les *Prolegomena zur Geschichte Israels* ne sont en réalité qu'une introduction à la grande histoire du peuple d'Israël que M. Wellhausen se propose d'écrire. La première livraison des esquisses que nous annonçons sera suivie de plusieurs autres, dans lesquelles l'auteur étudiera également les antiquités de l'Islamisme.

Digitized by Google

— Le Dr *J. Hamburger* a entrepris une seconde édition augmentée et corrigée de son dictionnaire de la Bible et du Talmud (Real-Encyclopædie für Bibel und Talmud, 1re livraison, *A.* — *Babel*, Leipzig, Kœhler 1884). On sait que l'auteur expose, en partant de l'Ancien Testament pour arriver au Talmud, l'histoire, les croyances, les mœurs et le culte du judaïsme, d'une façon conforme à la tradition juive.

— La troisième partie des *Mythologische Studien* du prof. *Bugge* est consacrée au mythe du sacrifice d'Odin et de l'arbre Yggdrasil, ainsi qu'à une comparaison avec les emblèmes chrétiens de la croix.

Angleterre. — Parmi les livres qui nous ont été communiqués nous notons les suivants :

— 1° *An outline of the future religion of the world* with a consideration of the facts and doctrines on which it will probably be based, by. *T. Lloyd Stanley* (G. P. Putnams, New-York and London, 1884, gr. in-8. de XI et 588 pages, avec un index). L'auteur étudie successivement les grandes religions de l'antiquité, védisme, bouddhisme, mosaïsme, religions sémitiques et Zoroastrisme, enfin le Christianisme (qu'il appelle religion de Yaishooa) pour y retrouver à l'état plus ou moins pur les éléments de ce qui sera la religion de l'avenir, et tôt ou tard la religion définitive de l'humanité. La formule de cette religion est : *The Ich is one*, ou *the self is one*. En d'autres termes elle enseigne l'identité de tous les *moi* particuliers avec le *moi* universel, lequel possède néanmoins sa personnalité propre ; l'éther est considéré comme l'agent de la vie universelle. Cet ouvrage, on le voit, appartient plutôt au domaine de la spéculation qu'à celui de l'histoire, quoique la plus grande partie en soit consacrée à l'histoire des religions.

— 2° *Si-Yu-Ki, Buddhist records of the western world*, translated from the Chinese of Hiuen-Tsiang (A. D. 629) by *Samuel Beal* (London, Trübner, 1884, 2 vol. in-8 de CVIII et 242 p. et de VII et 369 p.) avec une carte, des notes et un index. Cet important ouvrage dont nous avons déjà annoncé la publication dans un de nos précédents fascicules, contient une longue introduction consacrée aux pèlerins bouddhistes chinois Shih Fa-Hian (de l'an 400), Sung-Yun (de l'an 518) et Hiuen-Tsiang (de l'an 629), une notice touchant la littérature bouddhiste en Chine, le récit des voyages de Fa-Hian (ou le Fo-kwo-ki) et de la mission de Sung-Yun et de Hwei-Sang, et enfin les douze livres du Ta-T'ang-Si-Yu-Ki.

— 3° *The life of the Buddha*, par M. *W. Woodville-Rockhill* (London, Trübner, 1884. in-8. XII et 273 p.). Dans cet ouvrage, notre collaborateur donne la traduction de la vie du Bouddha et de l'histoire primitive de son ordre d'après des écrits tibétains du Bkah-Hgyur et du Bstan-Kgyur, ainsi que des notices sur l'histoire primitive du Tibet et du Khotan.

— 4° *History of paganism in Caledonia*, with an examination into the influence of asiatic philosophy and the gradual development of Christianity in

Digitized by Google

Pictavia, by *Thomas A. Wise* (London, Trübner, 1884, in-4, XXVI. 259 p.). L'auteur croit être arrivé à la conclusion qu'entre le paganisme celtique primitif de l'Ecosse et sa conversion au christianisme il y a eu une période bouddhiste !

— 5° *Dictionary of Miracles*, par le Rev. docteur *Cobham Brewer* (Chatto and Windus, in-12, XLIV et 582 p. en deux colonnes de petit texte). L'auteur a divisé la vaste matière de son travail en trois parties : 1° Miracles des saints analogues aux miracles de l'Ecriture sainte ou aux légendes profanes les plus connues, et rangés alphabétiquement sous la rubrique à laquelle ils se rattachent ; — 2° Miracles illustrant des enseignements de l'Ecriture sainte ; — 3° Miracles ayant pour but de démontrer les dogmes catholiques. Ainsi nous trouvons dans la première catégorie sous la lettre E : « Elie nourri par des corbeaux, » d'autres miracles du même genre : Auxence nourri par un pigeon, le docteur Moulins sauvé par une poule, etc. Un index général permet de trouver facilement le miracle que l'on cherche. — Personne ne s'étonnera que l'ouvrage ne soit pas complet. Où commence le miracle et où finit-il ? Nous avons par exemple vainement cherché le miracle de la *Legio fulminata*. Telle qu'elle est, cette compilation n'en est pas moins curieuse à parcourir.

— M. *A. J. Butler*, d'Oxford, a fait imprimer par la Clarendon-Press deux volumes intitulés : *The ancient Coptic churches of Egypt*, avec de nombreuses gravures. Le premier volume est consacré à l'architecture, le second aux rites et cérémonies des églises coptes.

— La seconde réunion générale de *l'Egypt Exploration Fund* a eu lieu à Londres le 5 novembre, sous la présidence de M. C. T. Newton. Il résulte des communications présentées à la Société : 1° que l'on a enfin trouvé un jeune Anglais pour se consacrer à l'égyptologie ; 2° que M. Petrie continuera ses fouilles à San dans l'espoir de trouver des monuments qui éclairent l'histoire des rois Hyksos ; 3° que M. Edouard Naville fera connaître les résultats de la découverte de Pithom pour l'ancienne histoire des Hébreux et s'efforcera de reconstituer le chemin de l'Exode.

— La Vie de Mahomet (*Mahomet and Islam*), publiée par la Religious Tract Society (voir notre n° précédent), est une réduction populaire de l'œuvre beaucoup plus étendue de l'auteur, M. Muir, sur le même sujet. La lecture de ce volume laisse une impression éminemment défavorable à Mohammed. On ne peut s'empêcher de craindre que l'apologète du christianisme n'ait fait tort à l'historien.

— La librairie H. Allen annonce la publication d'un *Dictionary of Islam*, par un missionnaire, le rév. *T. P. Hughes*. Cet ouvrage contiendra la description des doctrines, des rites, des cérémonies et des usages de la religion mahométane, et sera orné de gravures.

— M. *Dosabhai Framji Karaka* publie à la librairie Macmillan, à Londres, une *Histoire des Parsis* en 2 vol.. Plusieurs chapitres de cet ouvrage sont consacrés à la religion des Parsis.

Digitized by Google

— L'« Academy » (8 novembre) annonce que M. *J. Burgess*, le savant archéologue de l'Inde occidentale, prépare les publications suivantes : 1° Un volume sur les Stupas bouddhistes à Amaravati et Jaggayapet ; 2° un volume sur l'architecture mohamétane de Gujarât, sur le grand temple hindou de Rameswaram et sur l'architecture de Madura dans l'Inde méridionale; 3° un volume d'inscriptions de l'Inde méridionale ; 4° un catalogue raisonné des antiquités de la Présidence de Bombay et des districts voisins, avec relevé des inscriptions.

— Une nouvelle revue théologique paraît en Angleterre depuis le 1er novembre : *The monthly Interpreter*, sous la direction du rév. J. S. Exell. A en juger par le contenu du 1er fascicule, cette revue est destinée à vulgariser dans le public anglais les travaux scientifiques sur la Bible.

— C'est le professeur *Pfleiderer* de Berlin qui a été choisi par le comité des *Hibbert Lectures* pour donner en 1885 les conférences annuelles sur l'histoire des religions à Londres et à Oxford.

— M. *Edwin Hatch*, dont nous avons déjà mainte fois parlé à nos lecteurs, a été nommé lecteur en Histoire ecclésiastique à Oxford.

— La librairie Swan, Sonnenschein et Cie, annonce diverses publications relatives au *folk-lore*, entre autres : *Studies in Irish folk-lore*, par M. David Fitzgerald ; *Portuguese folk-lore* par miss Monteiro, et une nouvelle édition du *Kaffir folk-lore* de M. Theal.

Hollande. M. le professeur *C. P. Tiele*, notre éminent collaborateur, constate avec satisfaction que le goût pour l'histoire des religions tend à se répandre parmi la jeunesse universitaire hollandaise. Aussi ne donne-t-il pas moins de trois cours différents : 1° Histoire générale des religions : les religions égyptienne et babylonienne-assyrienne ; — 2° Histoire de la théodicée, 2e partie : « le développement de la théodicée chez les Grecs » (dans la première partie, le professeur, après avoir établi quelques principes sous forme de Prolégomènes, avait étudié le developpement de la théodicée chez les Chinois, les Egyptiens, les Sémites et chez les Aryens orientaux) ; — 3° Mythologie comparée : « La mythologie grecque comparée à celle des autres peuples. » Ce dernier cours a été entrepris par M. Tiele sur la demande expresse d'un certain nombre d'étudiants de la faculté des lettres. Le professeur y fait connaître la méthode de la mythologie comparée et en fait l'application à quelques mythes choisis.

Belgique. L'Université de Bruxelles, comme nous l'avons déjà annoncé, a institué, à son tour, une chaire d'histoire des religions. Le nouveau professeur, M. Goblet d'Alviella, bien connu de nos lecteurs, a inauguré son cours le 9 décembre par un discours sur les « Préjugés qui s'opposent à l'étude scientifique des religions. » M. Goblet d'Alviella a déjà eu l'occasion d'exposer de quelle façon il conçoit le plan d'un cours d'histoire des religions (voir un article : « De la Nécessité d'introduire l'histoire des religions dans notre ensei-

Digitized by Google

gnement public, » extrait de la Revue de Belgique, et en grande partie reproduit dans la « Revue de l'histoire des religions, » t. VI, p. 113 et suiv.). Cette année il se propose de traiter successivement les *généralités* ou prolégomènes (1° Les sources ; 2° définition et classification des phénomènes religieux ; 3° Les plus anciennes formes de religion ; controverses sur l'origine de la religion) ; les *croyances des non civilisés* (1° rapports de la religion avec le degré de civilisation ; les objets du culte ; le naturisme ; 2° vénération du double ou des mânes ; 3° vénération des esprits ; fétichisme ; 4° le culte ; 5° développement graduel des idées religieuses ; analogies entre elles ; 6° des mythes, de leur formation et de leur interprétation ; leurs transformations ; le folk-lore et son importance), et, dans une troisième partie, les *religions étrangères à notre développement historique* (1° la religion officielle de l'ancien empire chinois ; 2° le sintauïsme au Japon ; 3° les anciennes religions du Pérou, du Mexique, de l'Amériqne centrale).

Nous souhaitons un plein et durable succès à M. Goblet d'Alviella, ne doutant pas d'ailleurs qu'il ne sache attirer les étudiants par sa parole comme il sait intéresser les lecteurs par ses écrits.

Suisse. M. *Ernest Strœhlin,* professeur titulaire d'histoire des religions à l'Université de Genève, s'occupe pendant le semestre d'hiver du Mazdéisme, et de la religion des Germains et des Scandinaves. Durant le semestre d'été, il se propose de traiter la religion gréco-romaine. M. Strœhlin surveille en ce moment même la publication d'une importante biographie sur *Athanase Coquerel* fils, dans laquelle il étudie et dépeint avec détails l'un des plus nobles représentants du mouvement religieux contemporain au sein du protestantisme ou, pour mieux dire, au sein de la société française.

— Le treizième rapport de la *Société des sciences théologiques* de Genève rend compte des travaux qui ont été présentés dans le cours de cette année. Nous y relevons la mention d'une étude de M. le professeur *Bouvier* sur *Amédée Roget comme écrivain religieux*, d'un mémoire de notre collaborateur M. *Ed. Montet* sur l'*Influence que les disciples de Jean Huss ont exercée sur ceux de Valdo*, et d'un travail de M. le professeur *Oltramare* sur *les rapports du livre des Actes avec l'épître de saint Paul aux Galates*. Les deux premiers de ces travaux seront publiés dans un avenir plus ou moins éloigné.

— L'Histoire de la Réformation continue à être l'objet des préférences des érudits de la Suisse. Il ne se passe guère d'année sans que d'importantes publications complètent de plus en plus l'histoire de cette période de la vie nationale et religieuse suisse. Nous ne pouvons que signaler les plus récentes : 1° Dans le t. IX du *Jahrbuch für schweizerische Geschichte* (Zurich, Hœhr. 1884), M. Emile Blœsch, bibliothécaire à Berne, étudie les conflits entre l'autorité civile et l'autorité ecclésiastique, qui préparèrent les esprits à la réformation, dans un travail intitulé *Die Vorreformation in Bern*. Dans ce même volume M. Vetter raconte l'histoire de la Réformation dans le couvent et dans

Digitized by Google

la ville de Stein-sur-Rhin. — 2° La Société d'histoire du canton de Berne a commencé la publication de *Die Berner Chronik des Valerius Anshelm*, dont l'auteur fut contemporain de la réformation. — 3° Le cinquième volume de l'*Actensammlung zur schweizerischen Reformationsgeschichte in den Jahren 1521-1532* (Zurich-Meyer et Zeller. 1884) par M. Strickler.

Ce volume renferme : 1° un supplément d'environ 250 documents et un *errata ;* 2° une triple table alphabétique très pratiquement dressée pour les matières, les localités et les personnes, table indispensable pour s'orienter rapidement au milieu des richesses accumulées dans les cinq volumes ; 3° le relevé bibliographique, disposé chronologiquement, de tous les imprimés publiés en Suisse de 1521 à 1532 et touchant de près ou de loin à la réformation ; les titres, au nombre de plus de cinq cent, sont accompagnés de l'indication des bibliothèques où se trouvent ces pièces, la plupart rarissimes, et dont quelques-unes étaient restées inconnues jusqu'ici à tous les chercheurs. Par ce précieux complément, dont il existe un tirage à part (*Neuer Versuch eines Literaturverzeichnisses zur schweizerischen Reformationsgeschichte, enthaltend die zeitgenœssische Literatur, 1521-1532, ibid.*, in 8° ; VI et 81 p., 2 fr. 50), M. Strickler a rendu aux études historiques un nouveau service et a considérablement enrichi et précisé la bibliographie du XVIe siècle, entre autres celle d'Erasme, d'OEcolampade, de Zwingli, etc. (*Revue critique*).

Digitized by Google

DÉPOUILLEMENT DES TRAVAUX

DES SOCIÉTÉS SAVANTES [1]

I. Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. — *Séance du* 8 *août.* M. Maspero fait connaître la méthode qu'il applique désormais pour prévenir autant que possible les fouilles clandestines. Les fellahs travaillent sous la surveillance d'un inspecteur ; tous les objets trouvés sont disposés en groupes de deux pièces ; les travailleurs en choisissent une, l'administration garde l'autre. En ayant soin de placer l'objet qu'on veut garder à côté d'un autre objet de moindre importance au point de vue archéologique, mais de plus grande valeur vénale, on est presque sûr de l'avoir ; car les indigènes préfèrent constamment l'autre qu'ils vendront plus cher. C'est ainsi que le musée de Boulaq s'est enrichi d'environ deux mille objets presque sans frais. — Les fouilles entreprises à Memphis ont mis à jour une nécropole de la XIIe dynastie et des sépultures d'un nouveau modèle, les *mastabas*, où la chambre funéraire est bâtie sur le sarcophage, tandis qu'un soubassement en briques la supporte. De cette façon le tombeau est mieux protégé et à l'abri des éboulements. La chambre funéraire est ornée de peintures représentant le mobilier ou les vêtements du mort. Ces mastabas datent de la VIe dynastie ; néanmoins il sont fort semblables aux sépultures de la XIe dynastie retrouvées à Thèbes. M. Maspero en conclut que l'art égyptien ne s'est guère modifié entre la période memphite et la période thébaine. La même conclusion s'applique aux idées religieuses. Le rituel auquel se rapporte l'ornementation est le même que celui auquel appartiennent les prières gravées sur les pyramides. — Les objets d'art, tels que des ivoires et un lit funéraire, découverts à Thèbes et datant de la XIIIe dynastie, dénotent une culture artistique très développée, et montrent que l'époque dont ils proviennent a été faussement considérée comme une période de décadence. — Les sondages opérés à Louqsor ont permis de constater que le bas du temple n'a pas été miné

(1) Nous nous bornons à signaler les communications qui concernent l'histoire des religions.

Digitized by Google

par les inondations du fleuve, et que l'édifice pourra être complètement déblayé. A Karnak, au contraire, le grand temple est de plus en plus menacé. Une partie du second pylone s'est effondrée. Si le sol cède sous le poids du bâtiment, comme il y a lieu de le craindre, il sera impossible d'empêcher la chute complète du pylone qui entraînera probablement dans sa ruine la célèbre salle hypostyle. — On a découvert encore cette année la vaste nécropole de Panopolis dont on a retiré environ trois mille cinq cents momies. Trois à quatre cents seulement offraient quelque intérêt à cause des variations du mode de sépulture qu'elles trahissent. Les unes ont été retrouvées dans des puits avec plusieurs étages de chambres superposées, les autres dans des cavités naturelles. Cette nécropole date de l'époque gréco-romaine. — Dans cette même séance a été présenté par M. Egger l'ouvrage de M. *Georges Edon*, intitulé : *Nouvelles études sur le chant lémural, les frères Arvales et l'écriture cursive des Latins.*

— *Séance du 22 août.* M. Halévy communique une inscription araméenne, découverte par MM. Euting et Huber sur une stèle de l'oasis de Teima, à l'est du golfe d'Akaba en Arabie, et publiée par M. Nöldeke. La stèle porte une divinité avec un disque ailé sur la tête et une lance à la main, et plus bas un prêtre dans l'attitude de l'adoration auprès d'un autel surmonté d'une tête de bœuf. Au-dessus on lit ces mots : « Image de Schérib, fils de Petosiris, prêtre. » Sur la face opposée de la stèle se trouve une grande inscription de vingt-cinq lignes, dont quinze seulement peuvent encore être déchiffrées. Elle mentionne l'installation de la statue du prêtre Scherib dans la « Maison d'images de Hagamo » qui est desservie par ses descendants ; elle rappelle que les habitants ont donné vingt-trois palmiers et que le roi en a donné six pour le culte de la statue, et elle contient des malédictions contre les profanateurs de la statue ou des ex-voto du temple. M. Halévy considère ce monument comme postérieur à Alexandre ; M. Euting le fait remonter au ve siècle.

— *Séance du 29 août.* M. Philippe Berger fait connaître dix inscriptions nabatéennes inédites, découvertes dans la vallée des tombeaux à l'est du golfe d'Akaba, en Arabie, par MM. Hubert et Doughty. Ces inscriptions sont datées et permettent ainsi de reconstituer la liste des rois nabatéens. Trois d'entre elles portent la formule du *Haram* qui dénote le caractère sacré des monuments funéraires. En voici une de l'an 2 après Jésus-Christ : « C'est ici le caveau « qu'a fait Aïd, fils de Chœil, fils de Salacsios, pour lui et ses enfants et ses « descendants et pour quiconque apportera dans sa maison un écrit formel de « la main de Aïd, valable pour lui et pour ceux à qui Aïd aura accordé de son « vivant d'être enterrés ici. Au mois de Nisam, l'an 9 d'Arétas, roi des Naba- « téens, ami de son peuple. Et que maudissent Dasarès et Manoutou et Kaïsa « quiconque dépouillerait ce caveau-ci, ou le vendrait ou le mettrait en gage, « ou le donnerait ou le....., ou.... sur lui une écriture quelconque, ou chan- « gerait quelque chose à ce qui est écrit ci-dessus. Et que ce caveau et son

Digitized by Google

« inscription soient haram (sacrés) pour....., haram pour les Nabatéens et pour « les Salémites, au siècle des siècles. »

— *Séance du* 5 *septembre*. M. *Oppert* présente un mémoire sur une inscription en caractères archaïques, semblables à ceux que l'on trouve sur les monuments de Goudéa, et datant néanmoins d'une époque beaucoup plus rapprochée (l'an 269 av. J.-C.). Elle est d'Antiochus, le second des Séleucides. Elle a été découverte sur un baril de terre cuite enfoui dans les fondements d'un vaste édifice à Bisnimrod, où M. Oppert croit retrouver la tour de la pyramide de Borsippa. M. Oppert la traduit ainsi : « Antiochus, le grand roi, le roi puissant, le roi sauveur, roi de Babylone, roi des pays, restaurateur de la Pyramide et de la Tour, fils aîné du roi Séleucus le Macédonien, roi de Babylone, moi : Depuis longtemps mon esprit m'a porté à faire la Pyramide et la Tour, et j'avais moulé beaucoup de briques (semblables à celles) de la Pyramide et de la Tour dans le pays de Syrie, par mes mains augustes, dans la.... de pierre, et je les avais fait apporter pour jeter les fondations de la Pyramide et de la Tour. Au mois d'Adar, le 20e jour de l'année 43, j'ai jeté les fondements de la Tour, la maison éternelle, le temple du dieu Nebo, qui est dans Borsippa. Dieu Nebo, fils sacré du... des dieux, l'excitateur, qui est proche à ceux qui le préconisent, fils aîné de Mérodach, rejeton de la déesse Anesana, la reine....., sois gracieusement propice. Par ta sainte parole (dont aucun mot ne soit sans effet !), j'obtiendrai l'anéantissement du pays de mes ennemis, la victoire sur les rebelles, l'affermissement de la maison par la force, la justice dans ma royauté, des années de règne, de splendeur, des années de bonheur du cœur, l'accroissement de ma race : que cela soit accordé ! Tu augmenteras la royauté d'Antiochus et du roi Séleucus, son fils, pour toujours ! O dieu Nebo, fils de la Pyramide, premier-né de Mérodach, fils aîné, rejeton de la déesse A..., la reine, quand tu entreras, joyeusement et volontairement, dans la Tour, la maison éternelle, la maison de ton pouvoir céleste, le siège du plaisir de ton cœur : que par ton ordre, qui ne peut être éludé, mes jours soient prolongés, mes années multipliées, que mon trône soit affermi, que mon règne devienne vieux ! Que par ton burin suprême, qui règle les révolutions du ciel et de la terre, soit établie mon existence heureuse devant ta face sublime ! Que mes mains atteignent les pays depuis le lever du soleil jusqu'au coucher du soleil, que j'amoncèle leurs tributs, pour pouvoir les employer à l'achèvement de la Pyramide et de la Tour ! O Nebo, fils aîné, quand tu entreras dans la Tour, la maison éternelle, que soit prédestinée devant ta face la félicité d'Antiochus, roi des pays, du roi Séleucus, son fils, de la reine Stratonice, son épouse, la félicité à eux tous ! » On remarquera que la déesse invoquée par Antiochus est une inconnue. Pour le reste il y a, tant dans le choix des caractères archaïques que dans l'usage des vieilles formules religieuses assyriennes, une intention bien caractérisée de rattacher la nouvelle dynastie aux vieilles dynasties de l'Assyrie et de la Chaldée. — Dans cette même séance M. *Léopold*

Digitized by Google

Delisle donne lecture d'une note sur les anciens *sacramentaires* ou recueils d'oraisons pour les messes de l'année. Il en a étudié quatre-vingts. Ce sont ces sacramentaires qui, en se combinant avec les évangéliaires, ont constitué la plus grande partie du Missel.

— *Séance du 12 septembre.* Suite de la description des sacramentaires, par M. *Léopold Delisle*. L'éminent paléographe s'efforce de déterminer la date de leur fabrication et les églises auxquelles ils appartenaient. — M. *Joseph Halévy* reprend sa discussion sur la langue et l'écriture nabatéennes telles qu'elles ressortent des inscriptions trouvées dans la vallée des tombeaux. Le dialecte dans lequel elles sont rédigées est identique à celui des passages araméens des livres d'Esdras et de Daniel ; on y trouve aussi des mots purement hébreux. D'après M. Halévy, les relations entre Nabatéens et Hébreux auraient été nombreuses durant tout le cours de l'histoire. Il s'appuie sur la Bible et sur des documents assyriens pour établir que les étrangers transportés en Samarie par les Assyriens, après la destruction du royaume d'Israël, venaient d'Arabie et parlaient l'araméen ; après le retour de l'exil, les Juifs adoptèrent cette langue. M. Halévy va plus loin ; d'après lui les Ismaélites et les Keturéens ne parlaient pas l'arabe, mais des dialectes araméens. Abraham lui-même était originaire d'un pays au sud de Babylone, où l'on parlait araméen. Lorsque ses descendants parlent hébreu, ils ont emprunté la langue des Cananéens. Voici de quelle façon M. Halévy se représente la disposition des peuples sémitiques : à l'Est les Assyro-Babyloniens et les Elyméens ; au sud les Yortanides et les Kouschites ; à l'ouest les Phéniciens ; au nord les Hittites. Au milieu, de l'Hedjaz à l'Euphrate, il place les tribus araméennes. — M. *Oppert* étudie une tablette assyrienne sur laquelle sont marquées des périodes de 18 années depuis la 19e année de Darius jusqu'à la 213e de Seleucus. Ce sont évidemment des périodes astronomiques ; M. Oppert y voit la période de 223 lunaisons, connue aujourd'hui sous le nom de période de Halley, qui dure 18 ans et un peu plus de 10 jours. La tablette assyrienne indique donc les éclipses lunaires depuis le 15 avril 406 av. J. C. jusqu'au 16 octobre de l'an 100 av. J.C.. En continuant la même série dans le passé, on aboutit à l'an 712 qui marque chez les Assyriens la fin d'un grand cycle de 1805 ans ou de 22325 lunaisons (ou cent fois la période de 223 lunaisons) ; M. Oppert avait déjà fixé, il y a vingt ans, cette date de 712 comme la fin d'une révolution de grand cycle lunaire, d'après les inscriptions du roi Sargon. Ce point acquis, l'éminent assyriologue constate que le cycle de 1805 ans se combine dans les calculs de la haute antiquité avec le cycle sothiaque de 1460 ans. Les deux cycles partent de la même année 11542 av. J.-C. ; les observations astronomiques des Chaldéens remonteraient ainsi jusqu'à cette année d'une prodigieuse antiquité, et l'an 11542 av. J.-C. serait la plus ancienne date de l'histoire. On retrouve d'ailleurs ces cycles dans les traditions des Chaldéens et de la Genèse relatives aux temps mythiques. Les 39180 ans que les Chaldéens assignaient aux temps my-

Digitized by Google

thiques postérieurs au déluge comprennent douze périodes de 1460 ans (ou 292×60 ans) et douze périodes lunaires de 1805 ans (ou 361×60 ans). Or, dans la Genèse les nombres 292 et 361 expriment, d'après M. Oppert, les intervalles du déluge à la naissance d'Abraham et de celle-ci à la fin de la Genèse.

— *Séance du 19 septembre.* M. le ministre de l'Instruction publique informe officiellement l'Académie du décès de M. *Huber*, l'habile explorateur auquel on doit les estampages des inscriptions de la vallée des tombeaux. M. Huber a été assassiné. — M. *Oppert* cherche à établir d'après des inscriptions cunéiformes que Phul et Téglathphalasar ne sont pas la même personne, mais que le premier est Chaldéen, le second assyrien.

— *Séance du 26 septembre.* M. *Abel Maître* présente par l'organe de M. A. Bertrand un mémoire intitulé : *Les tumulus de Gavr'Inis ; explication des dessins sculptés sur les pierres de l'allée couverte.* Il pense avoir reconnu les lignes de la main dans ces dessins bizarres et suppose par conséquent que les célèbres pierres de cette île du golfe du Morbiban sont des tombes de chiromanciens. — D'après deux inscriptions grecques de Delos M. *Salomon Reinach* assigne au mot *aretalogus* le sens de : « interprète de miracles, » d'où : « conteur d'histoires fabuleuses, » repoussant ainsi le sens reçu de « bouffon. » — *Séance du 3 octobre.* Le P. *Delattre* communique l'estampage d'une inscription punique, découverte à Carthage, gravée sur une pierre qui ressemble beaucoup à celle du tarif des sacrifices déjà recueillie par lui. — M. *Salomon Reinach* commence la lecture d'un mémoire sur les fouilles qu'il a dirigées de concert avec M. Babelon sur l'emplacement de Carthage aux mois de mars et d'avril, et qui ont été rendues possibles par la libéralité du cardinal Lavigerie. Parmi les objets mis à jour nous signalons des stèles funéraires, des lampes romaines et chrétiennes, que l'on pourra étudier au Louvre et à la Bibliothèque nationale.

— *Séance du 10 octobre.* M. *A. Bertrand* informe l'Académie que M. Closmadeuc a découvert sous l'allée couverte de l'île de Gavr'Inis (voir séance du 26 septembre) une allée souterraine limitée par les supports des menhirs et comprise entre le dallage et le sol naturel. Les dessins des pierres se continuent au dessous du dallage et sont par conséquent antérieurs à la construction de l'allée couverte. — M. *Germain* entretient l'Académie de la publication qu'il a entreprise au nom de la Société archéologique de Montpellier du *Liber instrumentorum memorialium* (ou *Mémorial des nobles*), un très intéressant cartulaire du XIIIe siècle, contenant 570 pièces dont quelques-unes remontent jusqu'au Xe siècle, avec une préface où les pièces recueillies sont enregistrées méthodiquement. Signalons les deux premières catégories : 1° privilèges, sauvegardes, admonitions, lettres ou bulles des papes, concernant les seigneurs de Montpellier ; 2° Débats et accords entre les évêques de Maguelonne et les seigneurs de Montpellier.

Séance du 31 octobre. — Nous avons rendu compte du débat qui s'est produit à la séance du 1er août au sujet des *chiens sacrés* de certains temples de l'an-

Digitized by Google

tiquité (T. X, I, p. 116). M. *Henri Gaidoz*, revenant sur cette question, signale par l'intermédiaire de M. A. Bertrand une série de croyances et de pratiques qui établissent nettement l'usage d'employer les chiens au traitement des maladies. Les Hindous et les Vénitiens croient que la salive du chien contient un médicament, appelé « amrita » par les premiers, « balsemo » (baume) par les seconds. Un ancien proverbe français dit : « langue de chien sert de médecin. » En Bohême on fait lécher les nouveaux-nés par les chiens pour leur porter bonheur. En Arménie on admettait que les plaies des blessés étaient léchées par des divinités issues des chiens. On observe des faits semblables chez tous les peuples de l'Europe et dans une grande partie de l'Asie. — M. *Salomon Reinach* termine le compte-rendu des fouilles qu'il a entreprises à Carthage. Il établit que la Carthage primitive est conservée à 5 ou 8 mètres au-dessous du sol actuel. — *Séance du 7 novembre.* M. *Hauréau* communique le résultat des recherches qu'il a faites sur *Alain de Lille*, un religieux du XIIe siècle, qui enseigna pendant quelque temps avec succès à l'école épiscopale de Paris et se réfugia ensuite dans l'abbaye de Citeaux. Au concile de Latran de 1179 il combattit les Vaudois et les Albigeois. Il mourut en 1202, après avoir repris son enseignement théologique à Montpellier. On a de lui un nombre considérable de sermons, dont onze seulement sont connus ; il y en a plusieurs qui sont attribués à tort à Hugues de Saint-Victor. La Bibliothèque nationale possède quatre manuscrits de ses œuvres. On l'a confondu, récemment encore, avec un moine anglais du même nom qui n'a rien de commun avec lui. — *Séance publique du 14 novembre* (voir la *Chronique*, sous la rubrique *France*). — *Séance du 21 novembre.* M. *Edmond Le Blant* communique l'introduction d'un nouvel ouvrage intitulé : *Les sarcophages chrétiens de la Gaule*, qui fait suite à celui qu'il a publié sur les sarcophages chrétiens d'Arles. M. Le Blant y donne la description de 350 monuments, complets ou fragmentaires. Il aboutit à la conclusion que les modèles païens ont servi aux sculpteurs des sarcophages chrétiens jusque dans la période mérovingienne.

II. Académie des sciences. *Séance du 29 septembre.* M. Faye, le président du bureau des longitudes, a communiqué à ses collègues les éléments principaux d'un ouvrage (qui a paru depuis cette époque) sur les *Origines du monde.* La plus grande partie de ce remarquable travail est consacrée à l'analyse et la critique du système de Laplace et à l'exposé des modifications que les progrès de l'astronomie obligent à y apporter. Mais le commencement du livre contient l'exposé des diverses cosmogonies de l'antiquité depuis celle de la Genèse jusqu'à celles de Platon, d'Aristote et de Lucrèce ; la comparaison de ces anciennes conceptions de l'univers avec nos systèmes modernes offre un vif intérêt.

III. Académie des sciences morales et politiques. — *Séance du 15 novembre,* M. *Tessier*, professeur d'histoire à la Faculté des lettres de Caen, présente un mémoire sur la quatrième croisade. Il s'est proposé de restituer à

Digitized by Google

cette expédition son caractère français et de relever l'autorité des témoignages de Villehardouin. M. Geffroy présente à ce propos quelques observations tendant à faire ressortir la prépondérance de l'influence vénitienne dans la quatrième croisade.

IV. Société nationale des antiquaires de France (d'après les comptes-rendus de M. Gaidoz dans la *Revue critique*). — *Séance du 3 septembre.* M. Gaidoz revenant sur une communication précédente où il avait expliqué comme dieu gaulois du *Soleil* un personnage que les monuments figurés représentent comme tenant une roue, et qui a été assimilé par les Romains à Jupiter, explique pourquoi les Romains ont assimilé le Dieu gaulois du Soleil à leur Jupiter et non à leur dieu Apollon (qui était un dieu de la santé et de la médecine), et par suite de quelles idées naïves sur la physique du globe l'image classique du foudre se trouve quelquefois associée à celle de la roue sur des autels gallo-romains.

Dans notre prochain numéro nous donnerons la **Bibliographie** *et le dépouillement des articles originaux qui ont paru dans les* **Périodiques** *pendant la seconde moitié de l'année* 1884.

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

DU TOME DIXIÈME

ARTICLES DE FOND

Pages

L'Élysée des Mexicains comparé à celui des Celtes, par M. *Eug. Beauvois* ..... 1 et 265

L'enseignement des Douze Apôtres, par M. *L. Massebieau* 129

Le culte des ancêtres et le culte des morts chez les Arabes, par M. *Ignace Goldziher* 332

MÉLANGES ET DOCUMENTS.

Études d'histoire religieuse contemporaine. La Nouvelle Théosophie par M. *Jules Baissac*, ... 43 et 161

Quatre contes grecs, recueillis à Smyrne en 1875 et traduits par M. *Emile Legrand* 72

La Fille aux mains coupées, étude de folk-lore, par M. le comte *Th. de Puymaigre* 193

Les origines de l'Académie protestante de Montauban, par M. *M. Nicolas* 210

REVUE DES LIVRES.

E. Gaullieur. Histoire de la Réformation à Bordeaux et dans le ressort du Parlement de Guyenne (Etienne Coquerel) 94

Monier Williams. Religious thought and life in India (Albert Réville). 97

E. Havet. Le Christianisme et ses origines. Le Nouveau Testament (Jean Réville) 98

Paul Sébillot. Contes des provinces de France 102

H. Sumner Maine. Etudes sur l'ancien droit et la coutume primitive (Jacques Flach.) 102

Digitized by Google

Pages
Estanislao Sanchez Calvo. Los nombres de los dioses (A. Savine)... 244
Emile Ferrière. Paganisme des Hébreux jusqu'à la captivité de Babylone (Jean Réville)..... 246
Martin Philippson. La contre-révolution religieuse au XVIe siècle (Jean Réville)..... 247
Elie Leroux. Dictionnaire de la Mythologie d'Homère (J. Psichari). 360
de Broglie (l'abbé). Problèmes et conclusions de l'Histoire des Religions (A. Réville)..... 362
A. S. Morin. Essais de critique religieuse (E. C.)..... 365
E. Stapfer. La Palestine au temps de Jésus-Christ (Edouard Montet). 366

NÉCROLOGIE (Stanislas Guyard. — Richard Lepsius)..... 231 et 238
CHRONIQUE..... 109, 249 et 369
DÉPOUILLEMENT DES PÉRIODIQUES ET DES TRAVAUX DES SOCIÉTÉS SAVANTES. 114 et 380
BIBLIOGRAPHIE..... 126

L'Éditeur-Gérant, ERNEST LEROUX.

Laval. — Impr. et stér. E. Jamin, rue de la Paix, 41.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

PERIODICALS

UNIVERSITY OF CALIFORNIA LIBRARY
BERKELEY

Return to desk from which borrowed.
This book is DUE on the last date stamped below.

15Dec'50KW

Nachanson
1/15/51

FEB 29 1970 3 5
REC. CIR. AUG 8 '78
DEC 29 1977 0
REC. CIR. AUG 22 '77
DEC 11 1979
REC. CIR. JUN 12 1979

LD 21-100m-11,'49(B7146s16)476

Digitized by Google

262270
BL3
R4
v.10
Revue de l'histoire des religions

Revue
262270
BL3
R4
v.10
LIBRARY

PERIODICALS

U.C. BERKELEY LIBRARIES
C008392272

Digitized by Google

Digitized by Google